This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 639862

Digitized by Google

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN · LIBRARIES ·
THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
1817

Digitized by Google

Digitized by Google

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN · LIBRARIES ·
THE UNIVERSITY OF MICHIGAN 1817
Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DU

LYONNAIS

N° 1. — Janvier 1897.

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE
DU
LYONNAIS

Recueil historique et littéraire

TOME XXIII

CINQUIÈME SÉRIE

LYON
IMPRIMERIE MOUGIN-RUSAND
3, Rue Stella, 3

1897

Digitized by Google

DC
801
.L96
R4
v.23-24

Digitized by Google

Bates
Nijhoff
7-13-26
13492

SOUVENIRS LYONNAIS

De 1496 à 1896

LES ENTRÉES SOLENNELLES ET LES EMBELLISSEMENTS SUCCESSIFS DE LA VILLE (1).

SOMMAIRE

I. — *Introduction.* — Considérations générales sur la physionomie si variée des entrées solennelles.

II. — *Itinéraires.* — Les itinéraires varient avec les agrandissements et les embellissements successifs de la Ville. — Les quais, à mesure qu'ils sont créés, sont désignés pour le parcours du cortège. — La place Bellecour est le centre des divertissements.

Orientation nouvelle à dater de 1860.

Incidents divers durant les réceptions officielles. — Les invitations à l'Hôtel de Ville au XVIIe et XVIIIe siècle. — Présents offerts aux Souverains.

III. — *Résidences.* — Palais d'Ainay. — Palais de l'Archevêché. — Hôtel du Gouvernement. — Préfecture. — Maisons particulières.

IV. — *Programmes.* — Les programmes comprennent : 1° Les réceptions fermées, tels que banquets, bals, représentations théâtrales et visites dans les monuments ; 2° les cérémonies extérieures, telles que les inaugurations d'édifices, de ponts, de statues, et les promenades à travers la Ville ; 3° les divertissements populaires.

(1) Extrait des *Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon*, et lu dans les séances du 26 janvier et du 2 février 1897.

Digitized by Google

I

Considérations générales.

Le 1er mars 1896, j'assistais à la réception officielle du président de la République, M. Félix Faure. En parcourant le magnifique quartier tout récemment créé autour de l'église Saint Bonaventure, et en voyant cette foule animée qui le remplissait, j'ai involontairement évoqué le passé. Les anciennes maisons et les anciennes voies me sont apparues ; celles-ci avaient déjà remplacé d'autres rues et d'autres maisons plus anciennes ; et toutes, successivement, avaient également répété l'écho des acclamations de quelque réception solennelle.

Le culte pour le vieux Lyon, la lugdunolâtrie, n'a pas de plus fervent adepte que votre confrère ; aussi a-t-il prolongé sa rêverie en remontant de la fin du XIXe siècle à la fin du XVe siècle.

J'ai pris les archives consulaires, et, les plans topogragraphiques de la ville sous les yeux, j'ai essayé de reconstituer, en les comparant entre elles, les plus célèbres entrées solennelles de princes français dont notre cité a été témoin.

Pour ne pas trouver insipide la promenade à laquelle je vous convie, il ne faut pas, en philosophe sévère, constater les vicissitudes de ces manifestations où le héros acclamé aujourd'hui est conspué le lendemain ; il ne faut pas, en froid économiste, rechercher si les visites royales n'ont pas été souvent onéreuses à la ville que l'on invitait simultanément à gracieusement remplir le trésor royal vide ; il ne faut pas, en moraliste misanthrope, se demander si les

Digitized by Google

ambitieux ne sont pas seuls à en tirer profit : je vous offre de m'accompagner en spectateurs, flânant, devisant, se mêlant à cette foule mouvementée qui s'entasse à rangs pressés le long des rues, et qui, malgré son excitation fébrile, demeure, des heures entières, immobile et patiente, dans l'attente du passage d'une voiture officielle.

La passion des spectacles a existé chez tous les peuples, et dans tous les temps. L'homme a besoin de rompre la monotonie de son existence ; il est instinctivement curieux.

Il a la curiosité de l'esprit : celle qui pousse vers les congrès des savants toute personne ayant l'amour-propre de paraître comprendre et savoir ce que les voisins ignorent ; celle qui attire aux conférences les affamés de beau langage ; celle qui fait rechercher les bibelots et les objets d'art.

Il a la curiosité des sens : celle que le moindre événement extérieur excite. C'est celle-ci qui est en jeu dès que l'annonce d'une réception solennelle est publiée et qui précipite hors de leurs domiciles tant de familles bourgeoises et ouvrières avides du spectacle promis.

De même que dans une représentation théâtrale les spectateurs peuvent être l'objet d'une étude intéressante, de même la physionomie de la population bariolée, bruyante, vibrante, qui encombre les rues, mérite d'être observée.

Ne peut-on pas, poursuivant la comparaison, dire qu'ici, comme là, les acclamations de commande existent, et, qu'auprès des manifestations sincères (car tous les régimes politiques ont leurs fervents adeptes), il y a un enthousiasme artificiel ?

Aussi, chaque réception officielle a-t-elle un caractère particulier que les circonstances lui impriment.

Digitized by Google

Un jour, la population tient à remercier Charles VII ou Louis XI de la concession des foires franches, ou encore Napoléon III de l'affranchissement du passage des ponts dans notre ville.

Ailleurs, on l'entend acclamer comme des libérateurs, Charles IX après les dévastations des huguenots dans notre ville, Henri IV après les troubles de la Ligue, Bonaparte après les souffrances de la Révolution, les Bourbons après les cruelles déceptions du Premier Empire, Napoléon III après les commotions de l'année 1849.

C'est une toute autre émotion que la duchesse d'Angoulême rencontre : l'enthousiaste réception qui lui est faite s'inspire des souvenirs des douloureuses épreuves que sa jeunesse a subies.

Les ovations spontanées sont très rares ; un voyage officiel doit être annoncé d'avance afin que les préparatifs de la réception puissent être faits. Le XIXe siècle a cependant été témoin de plusieurs explosions sympathiques de cette nature : en 1799, pour Bonaparte arrivant d'Egypte ; en 1800, pour le même Bonaparte revenant d'Italie et s'arrêtant à relever les ruines de la ville ; en 1856, pour Napoléon III cédant à une généreuse inspiration, en apportant des secours aux victimes de la grande inondation du Rhône.

Une réception d'un caractère tout spécial, et qu'il n'est pas possible de placer au nombre des entrées solennelles ordinaires, est la réception dont le pape Pie VII a été l'objet en 1805 (1) : le Saint-Père est, il est vrai, au moment de

(1) Voir le récit du séjour du pape à Lyon soit dans le *Bulletin de Lyon* du 4 floréal an XIII, soit dans l'*Almanach de Lyon*, 1806.

En allant à Paris le Saint-Père s'était arrêté un jour ; mais, au retour, il séjourna du 16 au 20 avril 1805. Sa Sainteté rouvrit l'église

Digitized by Google

son arrivée, entouré, comme un souverain temporel, par les autorités civiles et militaires officiellement convoquées, mais son véritable cortège qui n'a cessé de l'accompagner durant son séjour, c'est la population toute entière, s'agenouillant devant le saint Pontife pour recevoir sa bénédiction. Il y a dans cette réception extraordinaire, qu'on peut appeler une apothéose, l'expression de la vénération et la manifestation de la foi religieuse, sentiments d'un ordre bien plus élevé que ceux que nous venons de constater.

Le patriotisme, de même que la religion, peut pousser l'exaltation populaire à une sorte de délire pendant les ovations d'une entrée solennelle. Nous en avons eu la preuve dans les acclamations frénétiques et sincères qui, durant les cinq journées, du 5 au 9 octobre 1896, n'ont cessé d'accompagner l'empereur Nicolas II et l'impératrice Alexandra sur le territoire français. Cette visite n'avait-elle pas, en effet, pour but de manifester et de sceller, avec la confiance dans une paix longue et glorieuse, l'alliance de la Russie à la France ?

Sauf ces cas exceptionnels, les réceptions princières demeurent assimilables à toutes les fêtes auxquelles la population est officiellement conviée. Est-il besoin de rappeler avec quel enthousiasme le public accourt aux spectacles de la rue, même durant les époques les plus troublées ? A Lyon, de 1790 à 1795, n'avons-nous pas eu l'ivresse des fêtes de la Fédération, des fêtes patriotiques, des fêtes civiques,

---

de Fourvière fermée au culte depuis la Révolution. Elle donna sa bénédiction solennelle à la foule agenouillée, ici sur la place Bellecour, là sur la place des Terreaux. La maison qui porte le n° 3 de la place Bellecour, nommée alors maison Henry, a sur sa façade une plaque commémorative au-dessus du balcon où le Pape se présenta.

Digitized by Google

des fêtes de l'Etre suprême, des fêtes de la souveraineté du peuple ? Il y a dans les esprits une surexcitation latente qui, à la moindre occasion, fait explosion : on la retrouve constamment.

Mais c'est assez prolonger l'analyse des sentiments qui agitent les spectateurs. Il est temps d'assister à la représentation, de suivre le cortège tout en causant à bâtons rompus, le long du chemin, des institutions et des personnages dont chaque lieu garde le souvenir ; de rechercher les changements successifs apportés dans la physionomie de la ville ; enfin de prendre part aux réceptions officielles et aux fêtes populaires qui sont le grand attrait des entrées solennelles.

II

Les Itinéraires.

Il fut facile, pendant plusieurs siècles, de prévoir l'itinéraire que les cortèges officiels suivraient. En jetant les yeux sur un plan de Lyon, dessiné au XVIe siècle, on aperçoit, en effet, deux voies principales établissant la traversée de la ville du nord au sud. L'une se déroule sur la rive droite de la Saône, longeant d'abord le faubourg étroit de Bourgneuf qui est resserré entre la colline et la rivière, puis traversant les quartiers plus larges de Saint-Paul et de Saint-Jean.

L'autre voie, qui se rejoint à la première par le pont, le seul existant au XVIe siècle sur la Saône, va de la place de l'Herberie au pont du Rhône, soit par la rue Mercière et la rue Confort, soit par la place Saint-Nizier, la rue Grenette et les autres rues tracées dans le centre.

Digitized by Google

A l'extrémité nord se trouve la porte de Vaise. Un lion héraldique y est sculpté, d'où lui vient parfois le nom de « Porte du lion ». Sur le fronton est inscrite la vieille devise : « Un Dieu, un roi, une foi, une loi », que M. Steyert déclare être une devise nationale dont il faut placer l'origine au xve siècle à l'époque où les diverses provinces, fatiguées des guerres civiles et religieuses, aspirèrent à l'unité de religion et à l'unité de gouvernement (1).

La porte de Vaise est celle qui s'ouvre aux voyageurs arrivant du nord et du centre de la France.

Deux autres portes sont successivement rencontrées, l'une auprès de Pierre-Scize, l'autre plus intérieure, vers Bourgneuf. Il y a donc trois portes figurant sur le grand plan du xvie siècle, qui a été réédité par la Société topographique de Lyon; mais dans les récits des entrées solennelles la porte de Vaise est spécialement dénommée (2).

A l'extrémité sud, vers la rue de la Barre, se trouve la porte du Rhône qui sert d'entrée aux voyageurs venant du Dauphiné. Deux colonnes placées à la tête du pont de la

---

(1) Voir les notes que M. Steyert a mises à l'*Entrée solennelle de Charles IX à Lyon en 1564*, en publiant le récit et les documents que M. Vital de Valous avait préparés pour cette entrée. Lyon, 1884.

(2) Ainsi Henri II, étant arrivé dans la nuit à l'abbaye d'Aynay, le samedi 22 septembre 1548, dut remonter la Saône le dimanche matin en gondole jusqu'à la porte de Vaise pour y être reçu officiellement ; de même Charles IX, étant entré, en 1564, dans la ville qu'il voulait visiter incognito, dut, pour son entrée solennelle, aller se présenter à la Porte de Vaise, etc.

Voir, pour les détails, le volume publié en 1752, chez Delaroche, par ordre du Consulat sous ce titre : « *La relation des entrées solennelles dans la ville de Lyon des rois, reines, princes, princesses, cardinaux et autres grands personnages, de 1389 à 1750.* » Il renferme la copie de toutes les relations conservées en manuscrit dans les archives de la ville.

Digitized by Google

Guillotière marquent sa situation, elle est doublée par une autre porte, avec pont-levis, qui s'élève au milieu du pont. C'est ainsi qu'elle fut représentée par Israël Silvestre, le peintre graveur du XVIIe siècle auquel nous devons être reconnaissants de nous avoir conservé les vues de notre vieux Lyon, et par Lallemand dans ses dessins du XVIIIe siècle.

Porte de Vaise, porte du Rhône : tels sont les points « terminus » comme on dit aujourd'hui, où le Consulat se présente au chef de l'Etat, et, après l'avoir congratulé, lui présente les clefs de la ville. Et c'est de là que le cortège doit partir pour se rendre à la cathédrale Saint-Jean (1).

Les zélés peuvent aller hors des portes, au-devant du personnage illustre, qui honore la ville de sa visite; et on rencontre des chevauchées se dirigeant du côté du nord, vers l'Arbresle et même à Tarare (2), ou du côté du midi vers le faubourg de la Guillotière jusqu'à la plaine de Saint-Fons; mais ce cortège provisoire et spontané est tenu au retour de s'arrêter à la porte de la ville.

Le prince s'étant avancé, le Consulat l'ayant harangué,

---

(1) La route de Paris à Lyon est ainsi tracée en 1513 aux députés qui partaient en mission pour Paris, avec quatre chevaux de poste à leur coche : L'Arbresle, Tarare, Saint-Symphorien, Roanne, Saint-Germain, La Pacaudière, La Palice, Varennes, Bessay, Moulins, Saint-Pierre, Nevers, La Charité, Cosne, Briare, Montargis, Saint-Mathurin, Paris. *Archives*, CC 622.

(2) Monfalcon, dans l'*Histoire monumentale de la ville de Lyon*, résume à la fin de chaque siècle les embellissements et les travaux de voirie exécutés dans la ville, et les relie, avec raison, à la marche de la civilisation.

M. Bleton, *Lyon Pittoresque*, entre dans plus de détails, expose la situation des anciennes rues, cherche ce qu'elles sont devenues et recueille tous les souvenirs du passé éteint et vivant encore.

Digitized by Google

le cortège officiel se forme suivant l'ordre des préséances fixées par l'usage.

Antérieurement au XIXe siècle, un seul souverain venant du nord n'a pas passé par la porte de Vaise. C'est Louis XIII, en 1639. Il arriva par le plateau des Dombes et entra par la porte Saint-Sébastien. Il est probable que la Grand'Côte fut malaisée à descendre, car la tentative d'une nouvelle entrée de ce côté ne fut pas répétée.

L'explication de cet essai d'une nouvelle route pour le cortège me semble être que le Consulat voulait montrer au Roi et au cardinal de Richelieu le nouveau quartier qui se créait au bas de la côte Saint-Sébastien et vers les Terreaux.

Les modifications successives introduites dans l'itinéraire des entrées solennelles ne sont, en effet, basées que sur les transformations subies par la ville. De telle sorte qu'en assistant aux réceptions solennelles des princes, qui viennent à Lyon, soit pour y séjourner soit pour y transiter, on constate inévitablement les transformations de la cité. C'est le tableau que je viens mettre sous vos yeux.

Il est intéressant de suivre le développement de la ville de Lyon. Elle naît simple bourgade au pied de la colline de Fourvière avec les paroisses Saint-Paul, Saint-Pierre-le-Vieux et Sainte-Croix; s'étend vers le sud où se forme le faubourg Saint-George sur les terrains de l'ancienne Commanderie, dite plus tard bailliage Saint-George, et se prolonge au nord jusqu'à Vaise; franchit ensuite la Saône, et, dans un mouvement d'expansion constant de l'ouest à l'est, couvre la presqu'île jusqu'à la rive droite du Rhône. Et voici que de nos jours une ville nouvelle apparaît sur la rive gauche du fleuve !

Antérieurement au XVIIe siècle la cité principale, la cité

Digitized by Google

officielle demeure sur la rive droite de la Saône. Cette rive est nommée par un souvenir de partage de la France de Charlemagne, « le côté du Royaume », c'est-à-dire côté du royaume de France, tandis que la rive gauche est désignée « côté de l'Empire », c'est-à-dire côté de l'Empire Germanique. On a même dénommé les Dombes « le Beaujolais du côté de l'Empire », par opposition au Beaujolais situé sur la rive droite.

Je conserverai donc ces deux dénominations, très souvent rencontrées dans les pièces de nos archives consulaires (1). Mais je dois faire observer que la ville de Lyon n'a jamais été comprise dans l'empire d'Allemagne, à qui par moment ont appartenu les Dombes, la Bourgogne, le Dauphiné et la Provence. Aussi les expressions « côté du Royaume » et «côté de l'Empire », sont-elles, dans la réalité des faits, plutôt applicable aux rives du Rhône. C'est ce que l'intendant d'Herbigny observe très justement dans son célèbre mémoire sur la généralité de Lyon, datée de 1698. Il indique que le Lyonnais et le Languedoc forment le côté du royaume, tandis que le Dauphiné et la Provence forment le côté de l'empire (2). C'est ce que rappelle Mistral, dans son poème « Le Rhône », employant constamment les expressions « côté du Royaume » «côté de l'Empire » lorsqu'il fait commander une manœuvre soit à tribord soit à bâbord par le patron de la barque qui descend de fleuve.

C'est donc du côté du royaume que je vais au-devant du cortège.

---

(1) Voir par exemple le rôle des tailles de 1836. *Archives*, CC, 380.

(2) D'Herbigny a été intendant à Lyon de 1694 à 1701. Il a écrit la description administrative de plusieurs généralités du royaume de France pour l'instruction du Dauphin.

Digitized by Google

La première station, la porte de Vaise, franchie, apparaît la porte de Bourgneuf appelée » fausse porte. » Tout autour, des estrades ont été dressées, comme d'ailleurs à toutes les stations, et sont remplies d'invités.

Jean Perréal, en 1490, a peint sur cette porte les armes de France, et Nicolas Leclerc a sculpté autour de l'écu trois anges et un lion (1). Le prince y trouve quatre notables bourgeois portant un dais splendidement orné, — il traversera la ville sous ce dais.

La seconde station est auprès de Saint Paul. La ligne des maisons qui bordent les rues du côté oriental et qui plongent leurs fondations dans la rivière, s'interrompt deux fois en amont du Pont de pierre, et laisse deux ouvertures : ce sont les ports Saint-Paul et Saint-Eloi.

Nous sommes dans le quartier commerçant. Voici, près la rue « puy de sel », le principal grenier à sel, qui est important car la ferme pour la gabelle comprend, dans le ressort de Lyon, les trois provinces du Lyonnais, Forez et Beaujolais, plus le Mâconnais et le Vivarais (2).

Plus au sud sont les bureaux de la douane. Cette institution, dont le développement a été assuré par de nombreux édits dont les plus importants datent de 1540 à 1613, doit son origine aux droits mis à l'entrée sur les draps de soie, d'or et d'argent. Elle prend une grande extension sous François Ier, lorsque ce roi exige que toutes les marchandises importées de l'étranger et soumises à des droits d'entrée passent par Lyon; aussi, en 1563, Charles IX

(1) *Archives* BB, 19 et 20.

(2) *Description générale de la ville de Lyon* en 1773, par de Nicolay, manuscrit publié en 1882 par la Société de topographie de Lyon.

Digitized by Google

juge-t-il nécessaire d'établir une juridiction spéciale des douanes, où des offices spéciaux sont créés en 1692 de manière à former une Chambre.

Aux droits d'entrée perçus à Lyon s'ajoutent les droits de passage établis à la douane de Valence, établis en 1595 sous le nom de douane de Vienne, et le droit forain. La régie de ces trois sortes de droits appartient aux cinq grosses fermes.

Le mouvement des marchandises est considérable dans le quartier de la Douane pendant la durée des quatre foires qui ont été octroyées à Lyon par Charles VII et par Louis XI et dont la ville défend les privilèges avec un soin jaloux. Un commerce actif d'épices, de tissus de soie et de laine, de draperies, amène à Lyon des Italiens, des Suisses, des Allemands. Chaque foire est un rendez-vous commercial. Les transactions se font dans les cours des hôtels très nombreux dans le quartier, d'où la rue « des Albergeries » tire son nom. Les désignations des rues « rue de Flandre, rue des Treize-Cantons, etc. », indiquent le cosmopolitisme de la population (1).

La station suivante du cortège est la place des Changes, sorte de carrefour auquel aboutissent un certain nombre de rues, entre autres la rue de Flandre et la rue Saint-Jean. Les opérations des changes sont surtout alimentées par les règlements et les paiements, strictement observés à la fin de chaque foire. Aussi tout autour de la place des Changes sont les maisons habitées par les banquiers opulents, la plupart d'origine italienne, qui fournissent aux rois, aux villes, aux négociants de tous pays, soit des espèces, soit

(1) Voir M. Bleton, *Lyon pittoresque*. Le chapitre XII est consacré au quartier Saint-Paul.

Digitized by Google

des lettres de change, et qui ne craignent pas de s'intéresser même aux lointaines entreprises maritimes (1). C'est le quartier de la haute finance : c'est également le quartier des riches orfèvres. De belles maisons datant du quinzième et du seizième siècle subsistent encore à la fin du dix-neuvième siècle, et forment un des attraits pour les touristes désireux de connaître le vieux Lyon (2).

La place des Changes s'appelait anciennement « la place de la Draperie ». C'est Henri II qui autorise les changeurs en 1547 à se réunir sur la place publique et à y traiter leurs affaires (3). Il n'est question d'un édifice spécial qu'en 1631. Cette première loge, achevée en 1653 (4), a été remplacé par le charmant monument dont Soufflot a donné les plans en 1748 (5), et qui, depuis 1803, a été affecté au culte protestant. Combien il est heureux que le Consulat, après avoir acheté en 1734 l'hôtel du gouverneur, situé rue Saint-Jean, pour en faire la Bourse, ait renoncé à cette affectation !

---

(1) Dans les archives de la Seine-Inférieure, M. de Fréville a trouvé une pièce qu'il a publiée dans son *Mémoire sur le commerce maritime de Rouen*, 1857, et où il est question de prêts faits par un banquier lyonnais à des armateurs de Fécamp.

(2) M. Bleton, *Lyon pittoresque*, a consacré le chapitre XI au quartier Saint-Jean, décrivant et représentant, dans de charmantes illustrations, les différents immeubles qui rendent si intéressante une visite dans cette partie de la ville. Le contraste entre l'opulence de la rue Juiverie et la misère qui régnait rue Grenette, quartier des artisans les plus pauvres, la plupart cordonniers, est indiqué par le Consulat, en 1579 dans une délibération. *Archives* BB, 103.

(3) *Archives* BB, 66. La place des Changes fut agrandie en 1583, par ordre de Henri III, qui voulut lui-même visiter l'emplacement. BB 111

(4) *Archives* BB, 180 et BB, 207.

(5) *Archives* BB, 314, 316. C'est l'architecte Roche qui a fait la construction sur les plans de Soufflot, de 1748 à 1750.

Digitized by Google

Après le Change, le cortège pénètre dans le quartier du monde officiel, le quartier Saint Jean. Le gouverneur, les magistrats du Présidial et de la Sénéchaussée, tous les officiers se rattachant à la justice ou à l'administration y habitent; leur paroisse est l'église Sainte-Croix. Là, le cortège suit la rue Saint-Jean, qui se nommait « la Grande-Rue », célèbre dans les annales des tournois (1), en même temps que la rue Juiverie et la rue Grenette, parce que, exceptionnellement droites, ces rues permettaient aux combattants de se voir à une distance suffisante.

Au milieu de la rue Saint-Jean est la place du grand Palais, place créée sur un jardin donné à la ville en 1538 par François Ier et agrandie en 1620 (2). C'est la dernière station du cortège avant d'arriver à « la porte Froc », limite du cloître Saint-Jean vers le nord.

Le « grand palais » ou « palais de Roanne » a une importance considérable car il est le siège de la justice royale qui devint toute-puissante après qu'elle eut absorbé en 1562, après la mort du cardinal de Tournon, la juridiction ordinaire et séculière des archevêques de Lyon (3).

---

(1) Tous les historiens ont parlé des tournois qui ont eu lieu à Lyon dans les trois rues Saint-Jean, Juiverie, Grenette.

(2) *Archives*, BB, 157.

(3) On trouve des détails fort intéressants tant sur les différentes juridictions qui fonctionnaient à Lyon que sur l'administration générale dans le mémoire écrit en 1573 par de Nicolay, sous le titre *Description générale de la ville de Lyon*, et publié par les soins de la Société de topographie en 1882. On les complétera par la lecture, des Mémoires de l'intendant d'Herbigny écrits en 1698 pour le dauphin sur la généralité de Lyon.

La Sénéchaussée est la plus ancienne juridiction, elle fut créée à Lyon en 1312 après que l'entente eut été établie entre l'archevêque de

Digitized by Google

L'édifice, d'aspect féodal, était anciennement une maison canoniale appartenant à des chanoines originaires de Roanne, d'où lui vint le nom de maison de Roanne. Léguée à Hugues de la Tour, sénéchal de Lyon, et transmise à Humbert Ier, dauphin de Vienne en 1281, cette maison fut cédée par Humbert II en 1344 au roi de France, lorsque le Lyonnais fut ajouté au royaume : c'est alors que la maison de Roanne prit le nom de palais de Roanne.

En 1349, le siège de la justice royale, qui de Mâcon avait été transporté à l'Ile-Barbe en 1328, fut établi dans le palais de Roanne. Successivement on y installa du XIVe au XVIIe siècle la Sénéchaussée, l'atelier monétaire, le Présidial, les élections, le Parlement des Dombes, le Bureau des Finances, la Cour des monnaies. Aussi devint-il indispensable, après avoir transformé les bâtiments en 1686, de les agrandir. C'est ce que fit le Consulat en achetant en 1765 l'hôtel de Fléchère, construit en 1638 par Pierre de Sève, seigneur de Fléchère. On commence par utiliser ce vieil hôtel. Puis en 1785 on construit une prison et de nouveaux bâtiments. Ils sont représentés dans un dessin de l'architecte Bugnet, daté de 1784 (1). Au commencement du XIXe siècle,

---

Lyon et le roi de France. Mais afin d'éviter les conflits avec l'archevêque, qui conservait une part de juridiction, la Sénéchaussée fut unie au bailliage de Mâcon, et n'en fut séparée qu'en 1435, lorsque le roi de France céda le bailliage de Mâcon au duc de Bourgogne.

Le Présidial de Lyon fut créé par Henri II en 1552. *Archives*, BB, 73.

Les élections étaient primitivement au nombre de trois, une par province : l'élection de Montbrison pour le Forez, l'élection de Lyon pour le Lyonnais, l'élection de Villefranche pour le Beaujolais. En 1631, deux autres élections furent créées, celle de Saint-Etienne et celle de Roanne, en démembrant Montbrison et Lyon.

(1) Tous ces détails ont été puisés dans une savante notice sur le palais de Roanne que Guigue, archiviste de la ville, notre savant

Digitized by Google

l'insuffisance des locaux commande impérieusement un changement; il faut loger le Tribunal de première instance dans l'hôtel de Chevrière, place Saint-Jean, et démolir l'hôtel de Fléchère. Cela ne suffit pas encore : alors on se décide à bâtir, en démolissant tous les bâtiments anciens ou récents, un monument assez vaste pour loger tous les services des Tribunaux : c'est le Palais de Justice actuel, commencé en 1835, dans lequel la Cour royale fut installée en 1847. La colonnade de la façade a été ajoutée postérieurement par l'architecte Baltard. Brouchoud, dans une notice historique très substantielle sur les « Archives judiciaires de Lyon », raconte incidemment les périgrinations des Tribunaux, et donne, dans une planche gravée, les façades de l'hôtel de Fléchère, du palais et de la prison, telles qu'elles étaient au commencement de ce siècle (1).

Après m'être attardé devant le palais de Roanne, je me hâte de rejoindre le cortège qui est parvenu à l'extrémité de la rue Saint-Jean, devant la « porte Froc » ou porte Frau (2) qu'il faut franchir pour entrer dans le cloître Saint-Jean.

Ici le souverain cesse d'être l'hôte de la municipalité. Les chanoines, comtes de Lyon, sont maîtress dans le cloître. Ils se présentent avec leur dais à la porte Froc; et alors commence une nouvelle réception, réception d'un ordre privé. Le souverain est conduit processionnellement jusque

---

confrère, inséra sous forme de note, p. 121, dans l'ouvrage de Nicolay : *Description générale de la ville de Lyon*, que la Société de topographie a publié en 1882.

(1) La notice de Brouchoud a été publiée dans les *Mémoires de la Société littéraire de Lyon*, année 1867.

(2) Voir sur la porte Froc, M. Bleton, *Lyon pittoresque*, p. 269.

Digitized by Google

dans l'intérieur de la cathédrale. Les chanoines du chapitre de Saint-Jean, au nombre de 32 depuis 1321, furent confirmés dans leurs titres de comtes de Lyon, par arrêt du Parlement en 1653. Appartenant à la plus ancienne noblesse de France, ils forment un corps séparé ; son chef est le doyen, un des premiers dignitaires de l'Église de Lyon.

Lorsqu'une entrée solennelle a lieu, les comtes de Lyon vont, précédés de leur doyen, saluer le souverain à la porte de la ville ; mais ils ne frayent pas avec le clergé ; celui-ci se présente sous la conduite du grand obédiencier de Saint-Just. Après leur salutation, les comtes de Lyon reviennent directement au cloître Saint-Jean pour y attendre le souverain ; c'est là d'ailleurs qu'ils habitent.

Très fiers de leur noblesse, les comtes de Lyon épluchent minutieusement la généalogie des candidats qui se présentent. Henri IV ne dédaigne pas, lorsqu'il se présenta, en 1595, à la porte de la cathédrale, de solliciter le titre de comte de Lyon, et il l'obtient parce qu'il fut déclaré le premier gentilhomme de France.

Je n'entrerai pas dans le détail du cérémonial usité à l'intérieur du cloître Saint-Jean ; ce n'est plus une entrée à laquelle la foule assiste. Il a été d'ailleurs publié, par les soins du chapitre de Saint-Jean, un récit particulier et spécial de la réception faite au roi Louis XIII en 1622 (1) ; on peut le consulter.

---

(1) *Réception de très chrétien monarque Louis XIII, premier comte et chanoine de Lyon, par MM. les doyen, chanoines et comtes en leur cloître, le 11 décembre 1622*, publiée à Lyon, Roussin, 1623.

Les armes du chapitre sont sur le frontispice.

La réception par le Consulat fut publiée séparément, avec le titre : *Le soleil au signe du lion*, chez Juliéron, Lyon, 1623.

Digitized by Google

Ainsi la rue Saint-Jean, la rue de Flandre, la rue des Albergeries et la rue Bourgneuf (ces trois dernières ont disparu pour faire place à des quais), tel est l'itinéraire classique pour les entrées solennelles sur la rive droite de la Saône, côté du Royaume; il va de la porte de la ville à Vaise, à la porte du cloître Saint-Jean. Nous l'avons parcouru. Nous allons assister aux entrées solennelles qui se développent du côté de l'Empire.

Sur la rive gauche de la Saône, en face de la ville officielle, est une cité d'abord dénommée bourg de Lyon, et devenue au XVIe la véritable commune lyonnaise. Elle a secoué le joug de l'archevêque, son ancien suzerain, et veille avec un soin jaloux à ce que le chapitre ne fasse aucun empiètement sur son autonomie. Comme preuve de cet antagonisme entre la municipalité et l'archevêché, voici un incident que je trouve dans l'entrée solennelle de Louis XIV en 1658.

Le grand roi, soit par coquetterie et pour ne pas paraître dans une tenue dont la correction, à la suite d'un long voyage, pouvait être compromise, soit par orgueil, trouvant peu majestueux de monter sur une estrade à la porte de la ville pour recevoir les autorités, avait ajourné les harangues au lendemain de son arrivée. Au jour dit, les délégations se présentent d'abord au roi, puis vont rendre leur devoir à la reine qui logeait à Ainay. Dans l'antichambre, le Consulat a été devancé par le Chapitre de Saint-Jean. Celui-ci s'est mis près de la porte de la chambre de Sa Majesté avec l'intention évidente de passer le premier. Les échevins en appellent au maréchal de Villeroy qui déclare aux comtes de Saint-Jean que « c'est au corps consulaire, « représentant la généralité de la ville, d'entrer et de par- « ler le premier. A quoi ledit sieur Doyen et sa suite ayant

Digitized by Google

« voulu en quelque sorte répugner, ledit sieur prévôt des « marchands aurait dit hautement aux mandeurs de ladite « ville qu'ils eussent à passer, la chose ayant été réglée par « ce que mon dit seigneur maréchal de Villeroy avait « déclaré présentement, et cela aussi étant conforme à « l'usage de tout temps introduit. »

Ainsi fut fait. Et le maître des cérémonies vint prendre par la main le prévôt des marchands pour le conduire le premier vers la reine (1).

Le Consulat ne montrait pas moins d'énergie à soutenir contre la Royauté les privilèges que la commune avait réclamés et obtenus, lorsqu'elle avait traité avec le roi de France et accepté sa suzeraineté. Il y en a un exemple dans une entrée solennelle de Louis XIII.

C'était en 1622. Le Roi, avant de prendre une pièce d'orfèvrerie offerte par le prévôt des marchands, remettait les clefs de la ville au marquis d'Halincourt et de Villeroy, en disant : « Je donne ces clefs au sieur d'Halincourt, votre gouverneur, en qui j'ai toute confiance. » Le prévôt des marchands répondit aussitôt : « Nous supplions Votre « Majesté que ce soit sans blesser les privilèges de la ville « qui a l'honneur de tenir la garde des clefs d'icelle en foi « et hommage de Votre Majesté. » Et le roi de répliquer : « Aussi veux je que ce soit sans préjudice de vos privi- « lèges (2). »

On ne voit, dans l'histoire de Lyon, les échevins privés de la garde des clefs de la ville que durant le séjour des calvinistes. Ces clefs étaient en nombre correspondant au

(1) *Archives*, BB, 213.
(2) *Archives*, BB, 161.

Digitized by Google

nombre des portes de la ville. Il y en avait six au XVIIe siècle. Trois existaient encore en 1815 lorsque les Autrichiens entrèrent à Lyon; deux furent prises et emportées à Vienne, en Autriche, la troisième est dans un musée de notre ville.

Les remparts et les portes ayant été supprimés, il n'est plus question de cette cérémonie symbolique des clefs.

Les deux citations que je viens d'extraire des récits d'entrée solennelles montrent que l'histoire peut y trouver des traits caractéristiques pour un tableau des mœurs.

C'est ce que M. Steyert a exposé dans la brillante introduction qu'il a mise au récit de l'entrée solennelle de Charles IX à Lyon en 1564, en publiant, en 1884, les documents préparés par M. Vital de Valous.

Ainsi, M. Steyert insiste sur l'ordonnance datée du 7 juin 1564, par laquelle le maréchal de Vieilleville défendit aux maîtres et compagnons des métiers « de faire apprests et dépenses pour cette entrée solennelle ». C'était, en effet, leur interdire de paraître dans le cortège, bien que, antérieurement, ils eussent toujours joui de cet honneur. Or, la raison était que le maréchal redoutait un conflit entre les catholiques et les huguenots, dont la domination passagère avait soulevé tant de haines. Il préféra que les artisans fissent leur manifestation en acclamant bruyamment le roi, qui avait mis fin au triomphe des huguenots. M. Steyert relève encore dans cette réception quelques particularités qui peignent l'état des esprits.

Il en serait de même pour chacune des entrées solennelles, si elles étaient étudiées dans leurs détails.

De nos jours, ce sont les discours prononcés par le chef de l'Etat qui sont attendus comme des manifestes politiques et qui doivent répondre aux préoccupations de l'heure présente.

Digitized by Google

Les entrées solennelles sont instructives à un autre point de vue que j'ai déjà signalé : elles renseignent sur le développement et les embellissements de la ville située entre la Saône et le Rhône, où nous avons pénétré en quittant le côté du Royaume.

Au seizième siècle, les limites de la cité au nord et au sud sont tracées par les couvents qui possèdent, tous, de larges jardins ; à l'est coule le Rhône, et, à l'ouest, la Saône. La population est entassée dans les maisons qui entourent l'église Saint-Nizier.

M. Bleton appelle avec raison l'église de Saint-Nizier (1), « la cathédrale municipale ». Les bourgeois de la commune l'ont élevée et décorée pour l'opposer à la cathédrale aristocratique de Saint-Jean. Chaque année, le 21 décembre, jour de la Saint-Thomas, les assises pour la nomination des magistrats consulaires y sont tenues.

Le Consulat est l'âme de la commune. Celle-ci comprend un grand nombre de corps de métiers, qui y apportent la vie et la richesse. Elle est le centre de l'industrie et du petit commerce : aussi le développement de la population y est-il rapide. On peut en juger par l'énumération des membres des corps de métiers, qui, conduits par leurs capitaines, prennent régulièrement place dans les cortèges

(1) M. Bleton, *Lyon pittoresque*, chapitre V.

L'église Saint-Nizier a été le premier siège épiscopal de Lyon, elle est, au XVIe siècle, église collégiale et paroissiale.

Les habitants de la cité orientale ont toujours tenu à se séparer des habitants de la cité occidentale. M. Bleton insiste sur cet antagonisme, p. 89 et suiv., qui est le résultat de la lutte contre l'archevêque, l'ancien suzerain.

Digitized by Google

officiels (1), où ils précèdent les Nations, c'est-à-dire les délégués des commerçants étrangers qui habitent à Lyon, Lucquois, Florentins, Milanais, Suisses et Allemands.

Chaque corporation a sa confrérie ; chaque confrérie a sa chapelle ou son oratoire, soit à l'église Saint-Nizier, soit à l'église de Saint-Bonaventure, soit à l'église des Jacobins (2).

Ce sont les corps de métiers qui donnent la vie à la commune.

A mesure que les bourgeois et les artisans croissent en nombre, les maisons sont surélevées. Puis les couvents, tentés par la spéculation, se décident à utiliser en locations une partie de leurs immeubles, et à ouvrir des rues à travers leurs jardins (3). Le courant des constructions se porte simultanément au nord et au sud. On assiste à un développement merveilleux de la ville encaissée entre le Rhône et la Saône; et ce mouvement, commencé au seizième siècle, considérablement accru au dix-septième siècle, se prolonge durant le dix-huitième. Il est facile de le constater, en comparant entre eux le grand plan scénographique de seizième siècle, le plan dessiné par Simon

---

(1) Voir leur énumération et la description de leurs costumes pittoresques dans le récit de l'entrée solennelle de Henri II en 1548.

(2) M. Bleton en a conservé le souvenir; voir *Lyon pittoresque*, chapitre Ier, consacré au quartier des Cordeliers, et chapitre V, consacré au quartier Saint-Nizier.

(3) Les transformations que subit la ville par suite des aliénations faites par les Augustins, les Carmes, les Cordeliers, les Jacobins, les Célestins et les Dames de Saint-Pierre, sont soigneusement décrites par M. Bleton, *Lyon pittoresque*. Ce sont de précieuses indications historiques.

Parmi les gravures d'Israël Silvestre, faites de 1649 à 1652, il y a une vue de l'église de Saint-Bonaventure, qui montre les maisons adossées au cloître des Cordeliers, et une vue de la place qui a été prise sur les jardins du couvent des Jacobins.

Digitized by Google

Maupin, en 1659 (1), et le plan géométral dessiné par Claude Séraucourt, en 1740 (2).

Au nord, les fortifications reportées au sommet de la colline Saint-Sébastien de 1550 à 1620 ; les fossés des Terreaux comblés ; les portes Saint-Vincent, Saint-Marcel, Lanterne, Chenevier (3), démolies ; les rues Saint-Marcel, Sainte-Marie, Terraille, Sainte-Catherine, Désirée (4) ouvertes au XVIe siècle ; les rues Neyret et des des Augustins au XVIIe ; le Consulat par des offres de privilèges invitant les propriétaires de terrains à y élever des constructions (5).

---

(1) *Archives*, BB, 214.

M. Grisard a publié *une Notice sur les plans et vues de la ville de Lyon, du quinzième au dix-huitième siècle*. Lyon, Mougin-Rusand, 1891. Il a minutieusement étudié et décrit l'œuvre si intéressante d'Israël Silvestre et le grand travail de Simon Maupin.

La Société de topographie historique a fait reproduire, en 1872, le plan de 1553 qu'on avait retrouvé déchiré en plusieurs morceaux dans les archives.

(2) *Archives*, BB, 302 et 305. Le plan géométral levé et dessiné par Séraucourt, et orienté par le Père Grégoire de l'ordre de Saint-François, a été dédié au duc de Villeroy.

(3) *Archives*, BB, 47 et BB, 81.

(4) Rue Saint-Marcel ouverte en 1520. *Archives*, BB, 40. Rue Terraille ouverte en 1551. *Archives* BB, 72 et il est dit dans la délibération « qu'elle est grande décoration et embellissement de la ville. » Rue Désirée ouverte en 1554 sur la côte du Griffon, date inscrite sur une pierre d'angle dans la maison qui est au coin de la rue Désirée et de la rue du Griffon au midi.

Les fausses portes démolies en 1557. *Archives*, BB, 81.

Nivellement de la place des Terreaux, 1537. *Archives*, BB, 57.

(5) *Archives*, 1555, BB, 42.

Rappelons que c'est à ce moment et au milieu de ces travaux que furent découvertes dans une vigne, sur le bas de la colline Saint-Sébastien, les fameuses tables du Claude, en 1528. *Archives*, BB, 46.

Digitized by Google

De nombreuses communautés religieuses se joignent au XVIIe siècle aux Augustins, aux Grands Carmes depuis longtemps installés sur la rive gauche de la Saône : les capucins du Petit Foret, à côté des Carmes, en 1622 ; les prêtres de l'Oratoire, dans la rue Vieille-Monnaie en 1616 ; les Carmélites, sur la côte, en 1616 ; les religieux de la Visitation dans la rue des Fantasques en 1625 ; les Feuillants, vers la Croix-Pâquet en 1620 ; les Ursulines rue Vieille-Monnaie en 1612 ; les religieuses du Tiers-Ordre de Saint-Vincent, dites religieuses de Sainte-Elisabeth, au couvent des Collinettes côte Saint-Sébastien en 1617, les Annonciades ou Bleu-célestes, vers l'église Saint-Vincent en 1639.

Tout le quartier prend une animation extraordinaire à mesure que la place des Terreaux se constitue, et que la question d'y créer un hôtel de ville prend corps.

Au sud de la ville le tènement marécageux de Bellecour est transformé ; des allées de tilleuls sont plantées et un jeu de mail y est installé (1) : on les voit sur les plans qui représente l'hôpital de la Charité en 1639. Le Consulat dans la délibération relative aux réjouissances qui doivent être faites pour célébrer la victoire de Jarnac, en 1569, désigne pour le lieu des divertissements « la place Bellecour qui est grande et spacieuse plaine, belle au possible et non moindre que le grand champ de Mars célèbre à Rome (2) ».

La rue Bellecour allant du Rhône au tènement de Rontalon, la rue Saint-Dominique, la rue Boissac, la rue du Plat (3) sont tracées. Partout de belles maisons, répondant

(1) *Archives*, BB, 195.

(2) *Archives*, BB, 88. Cette délibération est reproduite dans *Revue du Lyonnais*, 1859.

(3) Rue Bellecour, 1562. *Archives*, BB, 83. Transaction en 1573 avec les Jacobins pour l'ouverture de la rue Saint-Dominique tracée en

Digitized by Google

aux besoins du luxe et du bien-être, s'élèvent et peu à peu les hauts fonctionnaires et les riches financiers désertent pour le quartier Bellecour le quartier Saint-Jean.

A la suite de ces importantes modifications, et de la prépondérance de plus en plus grande acquise par la ville de la rive gauche de la Saône, où la population est trois trois fois plus considérable (1), l'axe des entrées solennelles est déplacé.

Non seulement des changements sont apportés à l'itinéraire que les voyageurs arrivant du sud doivent suivre pour

---

1562 par le baron des Adrets. *Archives*, 1573, BB, 91. — Rue Boissac ouverte en 1659.

(1) *L'Almanach de Lyon*, année 1759, donne un recensement de la population qui montre la prépondérance acquise par la ville communale sur l'ancienne ville épiscopale. Voici les chiffres par paroisse.

RIVE DROITE		RIVE GAUCHE	
Saint-Paul	13.680	Saint-Nizier	43.980
Sainte-Croix	4.530	St-Pierre St-Saturnin	16.620
Saint-Georges	3.460	La Platière	8.220
Saint-Pierre-le-Vieux	2.040	Saint-Vincent	5.820
Vaise	900	Ainay	7.260
Saint-Just	2.520		81.900
Saint-Irénée	1.020		
Fourvière	180		
	28.330		

La Guillotière avait à cette époque 4.890 habitants, et en comptait seulement 1.500 lorsque le Consulat acheta en 1705 la juridiction de ce faubourg créé en 1701.

Cette population totale de la ville du Lyon, évaluée en 1759 à 110.000 habitants, était réduite en l'an XIII, après les tristes désastres de la Révolution, à 94.000. *Almanach de Lyon*, an XIII. Et cependant elle n'avait fait que s'accroître pendant toute la seconde moitié du XVIIIe siècle.

Digitized by Google

aller du pont du Rhône au pont de la Saône, en traversant la cité, mais encore les réceptions commencées sur la rive droite cessent au XVIIIe siècle d'y demeurer cantonnées et dévient vers la rive gauche.

A un moment donné presque toutes les cérémonies officielles sont faites entre les deux fleuves; et si le côté de Fourvière conserve quelqu'animation c'est que la porte de Vaise demeure jusqu'au milieu du XIXe siècle l'entrée à Lyon pour les voyageurs qui arrivent par le nord.

Il est certain, en ce qui concerne la traversée de Lyon que les difficultés de circulation dans les rues de l'Hôpital. du Puitspelu (1), de la Grenette (2) et de la place Saint-Nizier, où successivement s'arrête le cortège pour jouir des décorations de la ville, arcs de triomphe, échafauds, etc. doivent décider la recherche aussitôt que possible d'un autre trajet pour les cortèges officiels.

Elle est même si étroite, l'entrée de la cité près la porte du Rhône, que le Consulat fait construire dans la rue de la Guillotière, à côté du château de la Mothe, où les élèves du collège vont prendre les récréations de grand congé (3), un pavillon comprenant de grandes salles ornées de

---

(1) Au Puits Pelu il y avait un carrefour au croisement des rues de l'Hôpital et du Palais-Grillet ; on pouvait y dresser un arc de triomphe.

(2) On ne peut plus se rendre compte de la largeur de l'ancienne rue Grenette, mais il y a encore dans la rue Mercière quelques parties qui sont demeurées intactes et on voit combien elle était étroite. Or la rue Mercière était la rue habitée par les gros commerçants, libraires, imprimeurs, merciers, joaillers, comme l'attestent encore les belles maisons qui s'y rencontrent et que M. Bleton décrit *Lyon Pittoresque*, p. 62 et suiv.

(3) *Archives*, BB, 282.

Digitized by Google

tapisseries où le souverain reçoit les congratulations des délégués officiels (1).

Le château de La Mothe existe encore, enclavé au milieu des constructions qui forment le fort La Mothe. Il est représenté, tel qu'il était au XVIIe siècle, sur le plan de la Guillotière fait par Mornand pour le marquis de Rochebonne, plan qui a été reproduit en 1875 par les soins de la Société topographique de Lyon. Il a été reproduit aussi dans Leymarie (*Lyon ancien et moderne*).

Quant aux pavillons, accidentellement élevés auprès du château, la description de l'un deux, avec dessins à l'appui est faite dans le récit de l'entrée solennelle de Louis XIII qui a été publiée à Lyon chez Julliéron en 1623.

Cet itinéraire que je viens de tracer est suivi : par Louis XII en 1507 ; par Marie de Médicis en 1600, lorsqu'elle vint à Lyon épouser Henri IV, mariage qui eut lieu à Saint-Jean le 17 décembre ; enfin par Louis XIII en 1622 dont la réception excessivement brillante a été publiée avec ce titre allégorique : *Le soleil sous le signe du Lion.*

Mais le changement que j'ai annoncé survient dans la seconde moitié du XVIIe siècle ; je le constate dans la réception faite en 1664 au cardinal Flavio Chigi. Le récit de cette réception, qui eut le double éclat religieux et civil, a été publié par Alexandre Fumeux avec reproduction des blasons des prélats, seigneurs, gentilshommes étrangers et français qui figurèrent dans le cortège (2).

---

(1) *Archives*, BB, 161.

(2) *L'entrée solennelle dans la ville de Lyon de Monseigneur l'éminentissime cardinal Flavio Chigi, neveu de Sa Sainteté et légat* a latere *en France, avec les noms, qualités et blasons des prélats, seigneurs et gentilshommes de sa suite, pareillement les noms, qualités, blasons et harangues*

Digitized by Google

Le cardinal, arrivé incognito deux jours auparavant, est conduit au palais d'Ainay par l'archevêque. Le 31 mai, jour indiqué pour la réception solennelle, il va au couvent des Franciscains de la Compagnie de Picpus, à la Guillotière : c'est là que la municipalité a fait préparer, au milieu du jardin, un pavillon somptueusement décoré et une collation de fruits rares, de viandes, de gelées, de vins exquis.

Les délégués ayant défilé devant le cardinal et les harangues ayant été prononcées, le prélat, monte sur une mule blanche, magnifiquement harnachée, et le cortège s'organise.

Les religieux se placent suivant leur ordre d'ancienneté dans la ville : les premiers étant les Pères Ermites de Saint-Augustin, récemment arrivés, et les derniers étant les Cor-

---

des personnages les plus considérables qui composent le corps de la ville de Lyon, chez Alexandre Fumeux 1664. Voir *Archives.* BB, 219.

La planche qui sert de frontispice représente la façade primitive de l'Hôtel de Ville qui venait d'être construite.

Il y a une introduction assez intéressante par les détails qu'elle donne sur le clergé, et sur les ordres religieux, et par la description détaillée des préparatifs faits au couvent des Franciscains, à la Guillotière, pour la réception et la collation offertes au Cardinal.

Les religieux réformés du tiers ordre de Saint-François s'étaient établis en 1607, rue de la Guillotière. *Archives*, BB, 143.

C'est à leur ordre qu'appartenait le Père Grégoire Marchand, l'auteur des énormes globes terrestres qui sont dans la grande salle de la bibliothèque du Lycée.

Il reste de leur couvent l'église devenue aujourd'hui église paroissiale de Saint-Louis de la Guillotière, et des bâtiments où a été établi un hospice de vieillards dénommé, en 1830, hospice d'Angoulême en souvenir du passage du duc d'Angoulême.

La loge préparée pour le cardinal Chigi avait été élevée au fond d'une belle allée de tilleuls.

Digitized by Google

déliers et les Frères Prêcheurs. Le clergé suit : il comprend trois chapitres sur cinq, savoir, Saint-Just, Saint-Paul et Saint-Nizier, parce que les deux autres chapitres, Fourvière et Saint-Jean, ne doivent pas figurer dans les cortèges ; et il marche précédé de la croix du chapitre de Saint-Just que porte un chanoine mitré, croix en jaspe qui avait été donnée par le pape Innocent IV.

Les administrations judiciaires et civiles sont dans l'ordre habituel.

Le cardinal est reçu à la porte du Rhône par le Consulat qui lui souhaite la bienvenue. Le corps consulaire qui comprenait primitivement douze échevins n'est composé depuis 1595 que de cinq membres. (1) Avant que les titres de prévôt et d'échevins ne soient supprimés par l'Assemblée nationale le 14 décembre 1789, l'organisation consulaire sera modifiée en 1764 sous Louis XV par l'adjonction de douze conseillers élus dans une assemblée de notables (2).

Le Consulat prend place.

Le cortège s'avance par la rue de la Barre, laissant à droite la rue Bourgchanin et se dirige, par le côté nord de la place Bellecour, vers le port du roi. Cette voie a été précédemment inaugurée en 1574 par Henri III qui avait refusé de faire une entrée solennelle avant d'avoir été couronné, et qui va, incognito, s'embarquer au port Rontalon

---

(1) La réforme opérée par Henri IV en 1595, et dont il était déjà question en 1547, *Archives*. BB, 67, avait pour but de relier plus étroitement la municipalité lyonnaise à la monarchie et d'effacer le souvenir des révoltes des bourgeois contre l'autorité archiépiscopale.

(2) *Lettres patentes* du 31 août 1764. Les douze conseillers adjoints au Consulat devaient être élus par une assemblée composée de 17 notables.

Digitized by Google

pour gagner le cloître Saint-Jean au lieu de traverser la ville : et c'est à dater de cette époque que le port de Rontalon a pris le nom de « port du Roi » (1).

Le cardinal Chigi, en quittant le port du Roi, prend les quais de la rive gauche, c'est-à-dire le quai des Célestins, le quai Saint-Antoine, le port Chalamont, et se dirige vers la place de l'Herberie pour rejoindre le Pont de pierre et se rendre à la cathédrale par la rue Saint-Jean.

Il y a, dans ce cortège du cardinal Chigi, une grande figure lyonnaise devant laquelle je m'arrête : c'est Camille de Neufville de Villeroy (2).

Après la mort de son père, le marquis d'Halincourt, Camille de Neufville est nommé, en 1645, lieutenant général de Lyon. Il garde cette charge jusqu'en 1680 et s'en démet en faveur de son neveu Louis-Nicolas de Neufville, marquis d'Halincourt. Mais, en réalité, il continue de l'exercer jusqu'à sa mort, en 1693, son neveu habitant Paris. Camille de Neuville est donc, en 1664,

---

(1) Il y a sur le nom de port Royal une tradition erronée : c'est celle qui veut que ce nom ait apparu lorsque la statue de Louis XIV, apportée de Toulon par le Rhône y a été débarquée en 1714. Il suffit pour en démontrer la fausseté de renvoyer à la narration de l'entrée du cardinal Chigi.

(2) *Archives*, BB, 237.

Camille de Neufville de Villeroy est mort en 1693. Il est donc pendant 50 ans le véritable gouverneur de Lyon, administrant les trois provinces du Lyonnais, Forez, Beaujolais, d'abord pour son frère, pour lequel Louis XIV érigea le marquisat de Villeroy en duché-pairie, puis, pour son neveu qui devint gouverneur de Lyon en 1685.

Voir l'éloge que fait M. Morin-Pons de Camille de Neufville dans sa notice *Les Villeroy*, 1861, et les détails réunis par M. Aimé Vingtrinier dans « *le dernier des Villeroy et sa famille* ». *Revue du Lyonnais* 1887.

Digitized by Google

lieutenant général et gouverneur, en fait, des trois provinces, au lieu et place de son frère qui est à la cour de Louis XIV. Comme tel, il a une place dans le cortège. Il chevauche sur un « barbe bai avec housse velours violet « chamarré d'or, vêtu d'un long habit violet avec son « cordon bleu et le manteau long figuré de la croix de « l'ordre. »

Mais, depuis 1654, il a été sacré archevêque de Lyon, succédant à Alphonse de Richelieu. Voilà pourquoi il descend de cheval à la porte Froc, et va revêtir les habits sacerdotaux, afin de se trouver dans le chœur de la cathédrale, et y recevoir, à titre d'archevêque, le cardinal Chigi lorsque celui-ci arrive accompagné par le chapitre de Saint-Jean.

Camille de Neufville de Villeroy est, depuis 1630, propriétaire du château d'Ombreval, situé au village de Vimy, dans le Franc-Lyonnais, sur les bords de la Saône. Il ne cesse d'agrandir le parc et de l'embellir. Il obtient, en 1666, par lettres patentes, que cette terre soit érigée en marquisat sous le nom de Neufville et que le village de Vimy soit dénommé village de Neufville. Le superbe château de Camille de Neufville a été dessiné par Israël Silvestre sous divers aspects.

Les ordres de Louis XIV sont formels pour que l'accueil le plus solennel soit fait au Légat du Pape : on peut compter pour leur exécution sur l'Archevêque. Deux récits officiels ont été publiés : l'un, par ordre du Consulat, chez Julliéron, imprimeur de la ville ; l'autre, par ordre du chapitre de Saint-Jean, chez Fumeux, avec illustration des armoiries de tous les gentilshommes étrangers ou français qui ont figuré dans le cortège.

Camille de Neuville de Villeroy administre avec une

Digitized by Google

grande activité son gouvernement : toutes les délibérations du Consulat lui sont soumises ; il a certainement contribué à faire adopter le nouvel itinéraire pour la réception du cardinal Chigi. C'était assurer le bon ordre et l'apparat de la cérémonie en se servant de voies plus larges ; c'était montrer à l'hôte illustre le quai des Célestins considérablement agrandi en 1624, le port du Temple reconstruit et élargi en 1660 ; le quai Saint-Antoine, créé de 1605 à 1651, entre le port du Temple et le port Chalamont (1), tout cet ensemble d'améliorations, qui constituent une promenade entre la place de l'Herberie et la place Bellecour, où la population venait volontiers, et où les ports entretenaient un grand mouvement.

En face, sur la rive droite de la Saône, est le quai de la Baleine et le port de la Baleine restaurés en 1641 (2) : quoique restreint, puisqu'il est compris seulement entre le cloître Saint-Jean et les maisons attenant au Pont de pierre, comme on le voit sur le plan scénographique de Cléric, ce quai est devenu un embellissement sérieux. Il s'appelle « la Promenade de la Baleine », à cause de l'habitude prise par le public de s'y rendre. Il complète la perspective heureuse qu'offre la rive droite, vue du quai St-Antoine.

Cette tendance à faire des quais un lieu de promenade publique se maintient à toutes les époques. Au commencement du XIXe siècle, avant que les grandes voies centrales n'existent entre les Terreaux et la place Bellecour, les quais de la Saône, agrandis et complantés d'arbres ont une grande vogue. Il en est de même du quai Saint-Clair.

(*A suivre*) E. PARISET.

(1) *Archives*, BB, 142-205.
(2) *Archives* BB, 195.

Digitized by Google

CATALOGUE

DES

ŒUVRES DE CHINARD (*)

I. Statues et Statuettes. Bustes et groupes.

1780. — *Les Quatre Évangélistes* (pour l'église Saint-Paul à Lyon), statues en pierre de 8 pieds de hauteur, détruites pendant la Révolution.

1781. — *Saint Paul* et *Saint Sacerdos*, statues en pierre blanche, de grande dimension (pour l'église Saint-Paul à Lyon), détruites pendant la Révolution.

1781. — *Saint Paul*, statuette terre cuite, hauteur $0^{m},60$, la figure est belle, la barbe longue tombe sur la poitrine découverte, la robe est fixée par une ceinture avec boucle, des draperies bien développées couvrent les épaules, les

(*) Voir la *Revue du Lyonnais* d'Août, Septembre, Octobre, Novembre et Décembre 1896.

Digitized by Google

pieds nus sont bien modelés, la main droite est levée, et tient un papier déroulé, la main gauche tient une épée nue dont la pointe est fixée sur la terre.

Sur la face postérieure du socle est la mention suivante faite avec un sceau :

Chinard, sculpteur, à Lyon 1781.

(Collection de M. Antoine Mollière.)

1781. — *Saint Augustin*, terre cuite, hauteur 0m,64. Il porte une mitre d'évêque, la figure est énergique, la barbe, qui est longue, tombe sur la poitrine, où l'on voit la croix pastorale, la robe est bien drapée, une chasuble recouvre les épaules, la main droite tient un livre ouvert, la main gauche tient la crosse, les pieds nus sont modelés avec moins de soin que ceux de saint Paul.

Sur la face postérieure du socle est la mention suivante faite avec un sceau :

Chinard, sculpteur, 1781.

(Collection de M. Antoine Mollière.)

Ces deux statues avaient été placées dans la chapelle de la maison de campagne de M. Charcot, de Lyon.

1782. — *Saint Bruno*, statue en pierre, hauteur de plus de 2 mètres (Presbytère de Saint-Denis, près Bourg (Ain).

1782. — *Saint Jean-Baptiste*, statue en pierre, hauteur 1m,80, piédestal, hauteur 1m. (Jardin de Mme Chevrier de Corcelles, à Bourg.)

1786. — *Persée délivrant Andromède*, modèle en argile, h. 1m,30, socle sur lequel sont représentés les noms de Persée et Andromède, hauteur 0m 50. (Musée de Lyon.)

Digitized by Google

1786. — *Persée foule aux pieds le monstre.* Il a dans ses bras Andromède qu'il porte délicatement et regarde avec intérêt, c'est un modèle de grâce. Andromède, admirablement sculptée et dont les formes sont charmantes, a un laisser-aller plein de grâce et de langueur. Trois doigts de la main droite sont cassés, à côté se trouven des chaînes brisées. Sur le socle sont divers personnages : d'abord les noces de Persée et Andromède sont représentées. Les deux amants se tiennent par la main, les bras étendus; au-dessous on voit deux Amours ailés s'embrassant et portant les flambeaux de l'hyménée, Minerve, une danseuse, une victoire, une nayade dont les cheveux arrivent jusqu'aux pieds, sous lesquels sont des urnes d'où l'eau s'échappe, une femme ailée tenant un laurier de la main droite, et de la main gauche une couronne qu'elle tend vers les époux. (Musée de Lyon.)

1786. — *Persée délivrant Andromède*, groupe marbre non terminée, hauteur $1^{m}50$. (Musée de Lyon.)

Ouvrages de Chinard exposés au Salon des Arts de Lyon, le 25 août 1786.

N° 41. Buste de *Laocoon*, d'après l'antique.
42. *La Vestale*, d'après l'antique.
43. *Tête d'Amour*, d'après l'antique du Vatican.
44. Quatre petites figures en terre cuite, réprésentant les *Quatre Saisons*.

Le groupe de *Laocoon et ses fils*, en marbre blanc, a une hauteur de $0^{m},75$ et une largeur de $0^{m},60$. Il a appartenu à M. Lecène, qui en a fait don au Musée de Lyon.

Digitized by Google

1784-1789. — Bustes marbre d'après l'antique : *Bacchus, Ariane, Homère, Germanicus, Apollon Pythien, Vénus du Capitole.*

1784-1789. — Groupe du *Centaure dompté par l'Amour.*

La Vierge, statue marbre blanc, qui est à l'église de Belley.

1784-1789. — *Combat d'un taureau et d'un lion,* petit groupe terre cuite; longueur $0^m,50$, hauteur $0^m,35$. (Collection de M. Piégay.)

1784-1789. — *Combat d'un taureau et d'un lion,* petit groupe marbre; longueur $0^m,80$, hauteur $0^m,50$.

En 1816, M. Chabanacy de Marnas, bâtonnier de l'ordre des avocats de Lyon, défendit devant le Conseil de guerre, le général Mouton-Duvernet. Celui-ci voulant témoigner à son défenseur sa reconnaissance pour le zèle et le talent dont il avait fait preuve, lui envoya ce groupe.

M. Chabanacy de Marnas, procureur général à la Cour d'appel de Lyon, ensuite à la Cour d'appel de Paris, l'a recueilli dans la succession de son père. (Collection de M. de Marnas.)

1789. — *Deux lions* en pierre, pour la barrière Saint-Clair à Lyon.

1789. — *Minerve sous les traits de Mentor préservant Télémaque des traits de l'Amour,* terre cuite ; hauteur 1 mètre. (Collection de M. Crochet.)

1789. — *Minerve sous les traits de Mentor préservant Télémaque des traits de l'Amour.* Le même, marbre. (Collection de M. le docteur Ollier.)

Digitized by Google

1789. — *Centaure dompté par l'Amour*, groupe terre cuite, brisé et raccommodé; hauteur $0^m,75$. Ouvrage remarquable fait à Rome et signé Chinard. C'est le modèle qui a servi pour exécuter le beau marbre qui est au Musée de Lyon.

1790. — *L'Amour de la Patrie*, maquette terre cuite, hauteur $0^m,30$; groupe ayant une certaine ressemblance avec celui de Persée et d'Andromède qui est au Musée.

Un homme du peuple soutient dans les airs la Gloire, représentée par une femme dont les deux bras étendus en avant soutiennent une couronne. Le génie de la Liberté est de l'autre côté de la Gloire. Il a une flamme sur le front. L'homme du peuple, d'une main appliquée sur la Gloire, tient une pique surmontée du bonnet de la Liberté. Un chat est placé sur le piédestal, derrière la Gloire. Sous les pieds de l'homme du peuple sont placés plusieurs hydres qu'il écrase. L'autel de la Patrie ou piédestal porte plusieurs inscriptions. Sur une face est écrit : *Amour de la Patrie;* sur une autre : *Louis XVI, Restaurateur de la Liberté française;* sur une autre : *Constitution des Français*. A un angle se trouvent trois fleurs de lys. L'autel de la Patrie est entouré de chaînes de fer et de chaîne de fleurs.

Cet ouvrage curieux et intéressant n'est pas signé, mais est incontestablement de Chinard dont il reproduit les qualités. (Collection de M. Paul Randin.)

1790. — *Statue colossale de la Liberté*, pour la Fédération du 30 mai 1790.

1792. — *Jupiter foudroyant l'Aristocratie*, hauteur de $0^m,50$. Jupiter appuie le bras gauche sur un aigle qui lève la tête

Digitized by Google

vers lui, et dont les ailes sont développées. De la main droite levée sur sa tête, il tient la foudre qu'il va lancer. Il écrase sous ses pieds l'Aristocratie, représentée par une femme. Terre cuite, hauteur $0^m,48$. (Collection de M. Pagnagoy.)

1792. — *Apollon foulant aux pieds la Superstition et l'Ignorance.* Apollon est représenté par un personnage nu ayant de grandes ailes. La tête est entourée de rayons, le bras droit est levé ; le bras gauche abaissé tient une torche allumée. Aux pieds de cette statue, la Superstition, représentée par une femme voilée à genoux, renversée en arrière et levant les yeux vers Apollon. Elle tient, de la main droite, un cahier, et, de la main gauche appuyée sur le socle, une croix. Terre cuite, hauteur $0^m,48$. (Collection de M. de Pagnagoy.)

Ces deux groupes avaient été commandés à Chinard par M. Van-Risamburgh, de Lyon. Ils devaient servir de base à d'élégants candélabres. Ils furent considérés par les autorités pontificales de Rome en, 1792, comme un outrage à la religion, et furent cause de l'arrestation de l'artiste.

Ils ont figuré à l'Exposition rétrospective de Lyon, en 1877, et sont reproduits dans l'ouvrage de M. Giraud.

M. Casse, fondeur en bronze à Paris (au Marais), possède deux statuettes allégoriques exactement semblables à celles qui viennent d'être décrites et qui sont deux chefs-d'œuvre d'invention et de style français. L'une est signée Ch. à Rome, 1791.

Deux moulages en plâtre représentant ces statuettes sont à l'hôtel Carnavalet à Paris. Elles ont été données par M. Philippe Burty.

Digitized by Google

1793. — Statues colossales de la Liberté et de l'Égalité, pour orner le fronton de l'Hôtel de Ville de Lyon.

A gauche est la Liberté, la main gauche levée tient un niveau, la main droite étendue en arrière tient une couronne. A droite est l'Égalité, la main droite plante la pique, la main gauche tient un niveau. Détruites en 1810, et remplacées par la statue de Henri IV à cheval, de Legendre-Héral.

On peut en voir le dessin dans les *Étrennes géographiques et récréatives* ou almanach du diocèse de Lyon pour l'an XII de la République.

En face du frontispice existe une gravure, par Vexelberg, représentant la façade de l'Hôtel de Ville illuminée. On lit au bas cette inscription : Napoléon Bonaparte, premier consul, arrivant à Lyon, au palais du gouvernement, le 9 nivôse an X (30 décembre 1801), à 9 heures du soir, toute la ville étant illuminée.

Cette gravure est la seule où se trouvent représentées les statues de la Liberté et de la l'Égalité qui décoraient la façade de l'Hôtel de Ville, et qui furent exécutées pendant le siège, par Chinard. (Gonon, *Lyon en 1793*, page 25.)

On peut consulter aussi : Bibliothèque de la ville de Lyon, catalogue Coste, n° 527.

Frontispice de la façade de l'Hôtel commun de Lyon. Exécution, juin 1793, avec les deux statues, la Liberté et l'Égalité, placées sur la façade de l'Hôtel de Ville pendant la Révolution, exécutées par Chinard.

1793. — *L'Innocence se réfugiant dans le sein de la Justice*, statuette terre cuite, hauteur $0^m,50$.

Elle fut faite en prison et offerte à Corchand, l'un des juges au Tribunal révolutionnaire de Lyon.

Digitized by Google

La Justice, représentée par une femme, a une belle figure et de beaux cheveux, et tient de la main droite abaissée une épée, la main gauche est élevée et tient une balance, au bras est un bouclier, la tête est couverte d'un diadème. A côté de la statue de la Justice est une colonne à laquelle est fixée une chaîne. La colombe représentant l'Innocence ayant brisé sa chaîne s'élève le long du corps de la Justice pour venir à son cœur, les pieds de la statue écrasent un serpent qui représente l'Envie, les draperies ont une grande légéreté, la tête est faite d'après l'antique.

Sur la colonne est l'inscription suivante : Espérez innocents ; au bas du socle est écrit : Par un prisonnier. Sur le socle est l'inscription suivante :

Je rends à la vertu sa première blancheur
Et j'immole à ses yeux son farouche oppresseur.

Cette statuette a été photographiée. (Collection de M. François Mallet-Guy.)

1793. — Statue de la *Liberté*, terre cuite, $0^{m},50$. La Liberté est représentée, debout, marchant, par une femme admirablement drapée, le bras droit est étendu le long du corps et tient un bouclier de grande dimension ; sur le bouclier est une ruche d'où sortent des abeilles, avec l'inscription : République. Au bas du bouclier est l'inscription suivante :

JE
PROTÈGE
L'INNOCENCE
J'ENCOURAGE LES
TALENS

Digitized by Google

La main droite est élevée et tient une couronne qu'elle se place sur la tête, les bras sont nus, la jambe gauche est découverte à partir du milieu de la cuisse. Sur le socle est écrit :

Je désire briser les fers de celui qui fut persécuté pour moi. Liberté faite en un jour par un prisonnier.

Cette statuette, qui faisait partie de la collection de M. François Mallet-Guy, a été acquise par le Musée Carnavalet et payée 365 francs.

1793. — *Statue portant la Liberté*, groupe terre-cuite ; hauteur $0^m,45$. Un homme portant une statue ailée représentant la Liberté. La main droite portait une couronne qui n'existe plus. Sur le socle en forme de colonne arrondie, se trouve représentée la Promenade de l'âne revêtu d'habits pontificaux, et coiffé d'une mitre. En tête du cortège, deux femmes conduisent la farandole. Vient ensuite un homme revêtu d'une chasuble, coiffé d'un bonnet phrygien ; il tient de la main droite une croix renversée qui lui sert de canne. On voit ensuite un char couvert des attributs de la Religion, l'âne vient après. Il est couvert d'une chasuble et coiffé d'une mitre. Le buste de Marat, des gardes nationaux revêtus de chasubles ; un homme qui boit dans un calice ; en arrière est un char.

La statue foule aux pieds un crucifix, des fleurs de lys et autres attributs de la Religion et de la Royauté.

Sur le piédestal portant le socle, sont inscrits les Droits de l'homme. Au-dessus on voit une hydre, des chaînes, divers animaux rampants, tels que crapauds, serpents, etc.

Ce groupe excessivement curieux est légèrement endommagé ; la main droite de la statue est mutilée, deux doigts sont cassés, deux doigts de la statuette de la Liberté sont aussi cassés.

Digitized by Google

Un curé de la campagne étant venu voir M. Benoît, architecte à Lyon, propriétaire de ce groupe, pour lui parler d'affaites relatives à la construction d'une église, vit ce groupe et fut scandalisé. Ne pouvant maîtriser son indignation, il leva sa canne et allait tout briser, lorsque M. Benoît intervint vivement et l'empêcha d'exécuter son projet. Quelque temps après, M. Benoît recevant la visite de M. l'abbé Cattet, curé de Saint-Paul, lui raconta cet incident et lui fit voir le groupe. L'abbé Cattet se montra beaucoup plus tolérant que son confrère. Il dit que c'était une œuvre historique rappelant des faits fâcheux et honteux, mais qu'on devait la respecter comme une œuvre d'art. (Collection du docteur Edouard Carrier.)

Cet ouvrage est unique et n'a pas été reproduit comme l'ont été d'autres œuvres de Chinard. Il a cependant quelques rapport avec l'*Amour de la Patrie*, fait en 1790.

1794. — Bustes des patriotes Chalier et Hidens, pour le Tribunal du district de Lyon. Salpêtre.

1794. — Buste de Brutus. Salpêtre. Décoration pour la Fête de l'Etre Suprême célébrée le 8 juin à Lyon.

1794. — Place de l'Egalité (Bellecour), deux statues de forme colossale, l'une représentant la Sagesse, l'autre un *Hercule* appuyé sur sa massue terrassant l'hydre du Fédéralisme.

La partie la plus élevée de l'amphithéâtre était surmontée d'un globe représentant l'Univers, un groupe représentant l'Athéisme s'appuyant sur la Discorde et sur l'Egoïsme.

Dans l'église de Saint-Jean, à la place de l'autel, s'élevait une statue colossale. Elle représentait le Peuple

Digitized by Google

français sous la forme d'Hercule, qui, après avoir brisé ses fers, terrasse de sa massue l'hydre aux têtes renaissantes. A droite et à gauche du groupe, étaient deux statues représentant la Liberté et l'Egalité.

1794. — Statue de Jean-Jacques Rousseau couché, pour la Fête célébrée en son honneur le 3 octobre.

1794. — Une Victoire et une Renommée placées à l'extrémité occidentale du Pont des Victoires, le 13 novembre, jour de la Fête des Victoires.

1794. — *Hercule terrassant le Despotisme*, terre cuite, hauteur 0m,45. Apollon, dieu de la Lumière, dont la tête porte une couronne à rayons, foudroyant les anciennes religions. Il y a plusieurs personnages : une femme dont on ne voit que le buste tient d'une main un calice et de l'autre une croix renversée. (Collection de M...)

1795. — Décoration pour la Fête funèbre célébrée le 29 mai, en l'honneur des Défenseurs de Lyon le 29 mai 1793. De la coupole du tombeau s'élevait une pyramide supportant une urne. Au piédestal, deux femmes voilées étaient sculptées tenant des lacrymatoires.

1796. — Statues de la Victoire, de la Paix, de l'Abondance et de la Liberté, pour la Fête des Victoires et de la Reconnaissance célébrée le 28 mai.

1796. — Divers ouvrages pour la Fête de la Fondation de la République célébrée le 22 septembre.

1798. — Quatre statues colossales représentant la France ceinte par l'Océan, le Rhin, la Manche et la Méditerranée.

Digitized by Google

1798. — Statue représentant le peuple français sous l'emblème d'un Hercule armé d'une massue, pour la Fête de la Paix continentale célébrée le 19 janvier.

1799. — Décorations pour diverses fêtes célébrées les 21 janvier 20 mars, 29 avril, 9 mai, 28 juin, 14 juillet, 27 et 28 juillet. 10 août, 27 août, 4 septembre, 17 septembre et 20 octobre.

1799. — Bustes de Brutus, Guillaume Tell, Sidney, Voltaire et J.-J. Rousseau.

1799. — Ornement de la cérémonie funèbre pour la réception du corps du général Joubert à Lyon. Catalette ou lit funèbre. Cénotaphe.

1799. — Statue de saint Pothin dans l'église de Saint-Nizier. La tête du saint est fort belle, elle est modelée avec tout l'art que Chinard apportait dans ses œuvres en général.

Le corps du saint est un peu court, à la manière de Rubens. Peut-être cela tient-il à la largeur et à la hauteur de la mitre dont les trop fortes proportions donnent à cette tête une très grande importance comparée à l'ensemble.

Là comme toujours Chinard brille par les détails et par son goût prononcé pour la sculpture trop finie, et sur une petite échelle, malgré l'importance du sujet. La figure de la Vierge et celle de l'Enfant Jésus, sont d'une grande perfection d'exécution, les types en sont très fins et pleins d'une grande dignité.

Le saint est couvert des ornements du sacerdoce. Tenant la crosse de la main droite, la main gauche est étendue sur une statue de la Vierge portant dans ses bras

Digitized by Google

l'Enfant Jésus au maillot. Le groupe est posé sur une colonne toscane.

Les draperies sont très mouvementées ; la statue de la Vierge a été faite et exécutée sous l'influence de cette fâcheuse interprétation de l'antique qui laisse un caractère spécial et faux appartenant à la République et aussi un peu à la Restauration ; mais surtout au Directoire, qui a été ridicule dans la traduction prétentieuse de l'antiquité.

Malgré de grandes défectuosités comme type religieux, la figure de la Vierge est charmante de simplicité, les mains sont admirablement dessinées.

Le costume pêche par l'exactitude. La forme de la mitre n'est pas celle en usage alors que vivait saint Pothin, pas plus que les ornements qui le décorent.

A ce point de vue, c'est de l'art de convention. (Note de M. E. Perret de la Menue.)

Le docteur Carrier possède l'origine en terre cuite de 0m45 de hauteur, qui a servi de modèle pour cette statue.

1800. — *Diane préparant ses traits*, exposée en 1800.

1800. — Statue de Minerve offerte à l'Académie. Elle tient d'une main sa lance renversée et de l'autre présente l'olivier de la paix.

1802. — Buste de Bonaparte, premier consul, marbre, grandeur naturelle, reproduit en plâtre. Au-dessous du buste est un bas-relief allégorique, représentant un lion blessé, léchant les mains du premier consul qui vient de le secourir. (Collection de M. Terme.)

1802. — *L'Amour sur les flots*, plâtre.

L'Amour est représenté se sauvant avec le secours de

Digitized by Google

ses seules armes. Son arc et son carquois se transforment en un esquif léger, dont ses fidèles colombes ornent la proue. Ses traits sont changés en rames. Son bandeau lui sert de voile; son flambeau lui tient lieu de mât et de fanal a figuré à l'Exposition de Paris en 1802.

1802. — *Hébé versant le nectar*, terre cuite.

1802. — *La Paix*, groupe terre cuite, exposée en 1802.

1803. — Projet de monument pour la place Bonaparte à Lyon (Bellecour).

1803. — Le génie de la Paix dompte les chevaux de Mars, et porte l'olivier à l'Univers; sous son aile protectrice, fleurissent le Commerce et les Arts. L'Anarchie abattue rentre dans la poussière, abandonnant son flambeau et son poignard.

1805. — Décorations et statues pour la fête célébrée en l'honneur de l'empereur Napoléon et de l'impératrice Joséphine.

1806. — Buste du prince Eugène de Beauharnais, en marbre.

1806. — Buste de l'impératrice Joséphine de Beauharnais, en marbre.

Ces deux ouvrages ont figuré à l'exposition de Paris en 1806.

1806. — *Apollon*, buste, terre cuite, hauteur $0^m,50$, exposé en 1806. (Collection de M. Alexis Bonnaire.)

1809. — Buste d'Eugene de Beauharnais en costume de général, terre cuite, hauteur $0^m,50$. (Collection de M. Alexis Bonnaire.)

Digitized by Google

Salon de 1808 à Paris.

Les journaux de Paris et de Lyon ont rendu compte avec éloge des différents ouvrages mentionnés ci-après.

Sculpture, œuvres de Chinard :

S. M. l'Impératrice, buste en marbre.

S. A. I. la princesse de Piombino, en marbre.

S. A. I. la princesse Auguste de Bavière, vice-reine d'Italie, buste en marbre.

Le général Desaix (ordonné par S. M. l'Empereur).

Buste en marbre de Francesco Albano, peintre polonais.

Le général Leclerc.

Mademoiselle Fanni P..., sous les attributs de Psyché, jouant avec une couronne de fleurs, buste en marbre.

Esquisse d'un bas-relief en plâtre, représentant Honneur et Patrie, exécuté en marbre pour l'arc de triomphe de Bordeaux.

Madame Verninac, sous les attributs de Diane chasseresse, buste en marbre.

S. M. la reine des Espagnes, buste en plâtre.

Les deux princesses Zénaïde et Charlotte, médaillon, terre cuite.

Le bas-relief allégorique à l'institution de la Légion d'honneur, ci-dessus mentionné, devait être exécuté sur l'arc de triomphe élevé à l'empereur Napoléon Ier dans la ville de Bordeaux.

Le sujet est Minerve distribuant des couronnes de laurier et des croix d'honneur, avec l'inscription : Aux vertus, aux talents et au courage malheureux.

Ce bas-relief est placé dans la grande salle de la bibliothèque publique de la ville de Lyon.

Digitized by Google

1809. — Deux bustes représentant Enthymènes et Pythéas considérés comme les fondateurs de Marseille.

1809. — Janus colossal pour la fontaine de la place de la Douane, à Marseille, exposé à Paris en 1811.

1809. — Statue de la Paix.

1809. — Buste de l'abbé Rozier placé, en 1812, au Jardin des Plantes à Lyon.

1810. — *Persée délivrant Andromède*, reproduction de l'ouvrage fait en 1786 (exposé en 1811 au Salon de Paris).

1810. — Buste du général baron Piston. Terre cuite, grandeur naturelle. Les armes du général sont sculptées au bas du buste, au bas est écrit : *Chinard de Lyon.*

Exposition de 1810 à Paris :

1810. — *La Victoire donnant la couronne.*

1810. — *Otriade mourant sur son bouclier.*

1810. — *L'Amour réveillé par Psyché.*

1810. — *Niobé frappée par Apollon.*

1810. — *L'Illusion du bonheur.*

1810. — *Phryné sortant du bain.*

1812. — Chinard envoie au Salon de Paris 1812-1813 :

Statue colossale du général Cervoni pour le pont de la Concorde ; modèle en plâtre ;

Tête de la Paix, modelée sur une figure colossale, exécutée en marbre ;

Buste de l'abbé Rozier fait en 1809.

Statue du Carabinier. Elle figure à l'angle gauche de l'arc de triomphe du Carrousel des Tuileries à Paris.

(*A suivre*) S. DE LA CHAPELLE.

Digitized by Google

HENRI HIGNARD

Lettres de l'Ecole Normale (*)

(1838-1841)

7

Paris, 1er novembre 1839.

MON bien aimé Jean, tu me disais dans ta lettre de la semaine passée que tu attendais une lettre dimanche. Tu as bien dû souffrir, mon pauvre ami, de ne point en recevoir. Crois que j'ai bien compris toute ta douleur et que j'en ai bien souffert moi-même. Mais songe à la position où je me trouvais. J'avais donné pour toi une longue lettre à Mme Bonnardet ; et j'espère bien maintenant que tu l'as reçue ; j'attendais son départ de jour en jour, car si elle t'était parvenue tout de suite, ce

(*) Voir la *Revue du Lyonnais* de Décembre 1896.

Digitized by Google

n'est pas dimanche que tu l'aurais reçue, mais le jeudi d'auparavant. De plus, j'étais accablé d'ouvrage, comme je le suis encore, comme je le serai probablement toute cette année ; et malgré tout mon regret, je t'ai laissé attendre quelques jours, jusqu'à ce que tu eusses reçu la lettre de Mme Bonnardet. Je gémis d'avance lorsque je pense combien j'aurai à faire cette année, et combien j'aurai peu de temps à te donner, moi qui voudrais t'en donner tant, mais au moins j'emploierai bien ce qui me restera, et j'espère bien te prouver, si tu pouvais en douter encore, que rien au monde ne m'est plus cher que toi, et que personne ne possède à un pareil degré toute mon amitié.

Dans ma lettre je te recommandais de m'écrire des lettres longues ; il est vrai que tu ne l'avais pas encore reçue lorsque tu m'as écrit la tienne ; mais dis-moi un peu à quoi tu as pensé de m'envoyer ainsi douze lignes ? Toute lettre de toi, quelque petite qu'elle soit, m'est toujours précieuse ; parce que dans toutes je vois ton amitié ; cependant, sache-le bien, j'aime beaucoup mieux celles qui sont longues. Les autres sont trop tôt lues ; elles n'occupent pas assez : au contraire lorsque j'ai lu une lettre de quatre pages, j'ai l'esprit content, je me fais presque illusion sur l'absence, et je me persuade en quelque sorte que je sors d'une longue conversation avec la personne aimée qui me l'a écrite. Je t'en prie, donne-moi souvent ce bonheur. Tout ce qui a rapport à toi m'intéresse à un si haut degré, que je voudrais tout connaître dans les plus longs détails. Ces vacances j'avais l'esprit assez troublé ; j'ai dû te paraître souvent bien froid, mais crois-le, sous cette apparence trompeuse, il y avait un cœur bien chaud et bien aimant, et la plus grande part en était à toi.

Digitized by Google

Mon ami, je ne saurais trop te recommander la lecture de *saint François de Sales*. Je te l'ai laissé exprès pour que tu puisses en jouir. Vous êtes bien heureux, vous autres cadets, vous profitez de toute l'expérience que vos aînés ont acquise péniblement et à la sueur de leur front, et vous en profitez jeunes encore. Ainsi, je ne connais ce livre que depuis la fin de l'année passée, et je regrette bien de ne l'avoir pas connu plus tôt ; il m'aurait évité de tomber dans bien des pièges. Profite au moins de cet avantage que tu as sur moi.

Je me nourris de ce livre, et il me fait un bien inestimable. Je viens de lire quelques beaux chapitres ; entre autres dans la troisième partie, le chapitre 37, *Des Désirs*, page 532 de l'édition que nous avons. Les quatre ou cinq qui le précèdent sont aussi de toute beauté. Lorsque je le lis, j'ai à côté de moi une plume et du papier, et je prends note de la pensée principale de chaque chapitre, et des idées qui m'ont frappé dans son développement. C'est pour moi la seule manière de bien me rendre compte de ce que je lis ; et je te conseille fort de m'imiter. J'ai ainsi amassé des quantités de petits morceaux de papier, et quelquefois je les repasse avec un grand profit et un grand plaisir.

Je t'écris en pieds de mouches, sans penser que tu as mal aux yeux et que peut-être il t'est difficile de me lire. C'est un moyen de te dire plus de choses en moins d'espace ; cependant je ne voudrais pas même à ce prix te crever les yeux. Ecris-moi si cela te fatigue, et dorénavant je ferai mes caractères plus gros.

Dis-moi aussi si tes occupations continuent à te plaire. Je m'habitue cette année assez mal au régime de l'école ; je suis un peu souffrant, et il me paraît bien fatigant de me lever à cinq heures. Mais comme dans ce monde où

Digitized by Google

nous sommes condamnés à la souffrance, il faut à tout prix se faire un état, je supporterai tous ces petits ennuis. Dans deux ans je serai bien content d'être débarrassé de l'école, il me semblera alors que je commencerai à vivre.

Adieu, mon ami, aime-moi bien et pense bien à moi, j'aurais bien des choses encore à te dire, mais je n'aurais plus le temps de m'habiller pour sortir, et il faut que je sorte de bonne heure.

Je t'embrasse bien. Embrasse bien mon père et ma mère. Mes respects à M. Deroziers.

Jeudi et vendredi 1er novembre 1839.

8

Samedi, 30 novembre 1839.

Mon très cher Frère,

D'après mon petit billet anglais, tu espérais recevoir dimanche une lettre de moi, et, en effet, j'en avais un bien grand désir. Mais hier, mon ami, il m'a été de toute impossibilité même de commencer une lettre. Aujourd'hui encore, je suis bien pressé ; je ne sais si je pourrai t'écrire quelque chose d'assez considérable pour le mettre à la poste à deux heures, et je crois bien que je serai obligé d'attendre à demain. Quoi qu'il en soit, Joannès, je veux que tu sois bien convaincu que je pense sans cesse à toi, que mes retards ne soient jamais le fait de la négligence, mais celui de la nécessité. Si tu savais combien j'ai à faire,

Digitized by Google

je ne dis pas pour réussir, je n'espère pas tant, mais seulement pour me soutenir à l'Ecole, pour ne pas être obligé d'en sortir cette année ! Tu te tromperais bien, mon ami, si tu allais t'imaginer que pour moi la route est toute unie; que je n'ai qu'à marcher sans fatigue et sans douleur. Cela n'est donné à aucun homme, et peut-être moins à moi qu'à aucun autre. Ce qu'il y a de plus triste, c'est que la plupart des difficultés que j'ai à vaincre ne sont là que par ma faute; par la négligence, par des lectures mauvaises, par des habitudes de rêverie qui énerve, j'ai enlevé à mon esprit une grande partie de l'énergie et de la force que Dieu lui avait données. Il n'est plus capable maintenant des destinées qu'il lui était permis d'espérer, et en déplorant mon impuissance, j'ai à déplorer encore de l'avoir causée. Ce serait un digne sujet de tristesse, mais puisque le mal est fait, il ne faut pas l'empirer encore, le plus sage est de prendre son parti, de faire tous ses efforts pour le réparer autant que possible, de travailler avec courage et sans regarder en arrière, et, ainsi, avec la grâce de Dieu, j'espère pouvoir me relever un peu, mériter un peu de bonheur, et faire que je ne sois pas tout à fait inutile. Mais cet exemple peut t'apprendre, Joannès, combien nous devons veiller avec attention sur ce dépôt de facultés que Dieu a mis en nous. Combien nous devons le conserver pur et intact, le préserver de tout ce qui peut le souiller ou le corrompre, comme, par exemple, et surtout, les lectures qui attristent, les pensées qui portent au découragement, en un mot, tout ce qui affaiblit ou énerve l'âme. Notre plus grand soin doit être dans toutes les parties de notre vie, de nous conserver courageux, actifs, confiants, pleins d'espoir en la Providence de ce Dieu à qui nous disons chaque matin : « Mon Dieu, *j'espère* que vous voudrez bien me

Digitized by Google

donner votre *grâce* en ce *monde,* et la *vie éternelle* en l'*autre,* parce que vous êtes la *bonté* et la *vérité* même.

Il y a dans l'Evangile de *Saint Mathieu* une parabole qui rend parfaitement ma pensée, et qui te la fera d'autant mieux comprendre que c'est ici la parole de Dieu ; c'est au verset 14 du chapitre XXV, elle va jusqu'au verset 31. Cette somme d'argent que le maître a donnée à ses serviteurs, ce sont la *Raison* et les autres facultés que Dieu nous a données pour les faire valoir. Celui qui les fait fructifier par son travail, c'est-à-dire qui, par l'étude et la méditation développe son intelligence, celui-là mérite bien, et il sera récompensé. Celui-ci sera peiné, au contraire, qui, par sa faute laisse ce dépôt dans l'inaction, et, ainsi, ne lui fait rien produire. Veillons donc sur notre dépôt avec grand soin, et faisons en sorte de ne pas nous présenter les mains vides lorsque le maître rappellera à lui ses serviteurs.

Mon cher ami, il y a un livre de philosophie que tu lirais avec plaisir et profit, c'est la *Logique de Port-Royal,* composée par le célèbre Arnauld dont *Boileau* a dit : « Arnauld, le *Grand* Arnauld fit mon apologie. » Tu dois savoir ce que c'était que *Port-Royal,* sinon, tu trouverais une histoire de cette célèbre maison dans le grand *Racine* d'Eugène. Ce livre est intitulé : *La Logique, ou l'art de penser,* sans nom d'auteur. On le trouve souvent un peu vieux chez les bouquinistes, et tu pourrais l'avoir pour peu d'argent. Tu le reconnaîtras à ce que ce livre proprement dit est précédé de deux *discours* dont le premier commence ainsi : *Il n'y a rien de plus estimable que le bon sens et la justesse d'esprit dans le discernement du vrai et du faux.....* Remarque bien toutes ces indications, car il serait fâcheux d'acheter à la place de celui-là un autre livre qui n'aurait pas sans doute la même valeur. Je t'en parlerai dans la prochaine

Digitized by Google

lettre que j'écrirai à mon père, et je t'en donnerai quelques détails. Ce livre te préparera merveilleusement à lire d'autres ouvrages de philosophie, mais il ne faut pas lire cela comme un roman ; il ne faut jamais passer à une phrase sans que la précédente soit bien comprise et bien retenue, il ne faut jamais abandonner une idée sans en avoir pris note, ni un chapitre sans en avoir fait une analyse détaillée, de sorte qu'à la fin du livre on soit sûr de bien le posséder. Tu liras les deux discours préliminaires qui t'intéresseront beaucoup. N'oublie pas non plus Descartes. Ce que tu m'as dit de l'étude de la philosophie était très juste, sauf un point. Il n'y a pas besoin pour cela de passer par le *scepticisme*, il suffit seulement de le connaître, de savoir quels sont les philosophes qui y ont abouti, et de se rendre compte des causes de cette singulière erreur, afin de pouvoir la combattre chez ceux où on la trouve et de pouvoir s'en préserver soi-même. Mais ici, j'ai un conseil à te donner à propos des discussions. Il te sera utile de causer quelquefois de religion avec ceux qui en parleront sérieusement, froidement, avec une bonne foi réelle, et un sincère amour de s'instruire. Mais, dès que la passion s'en mêlera, il faudra immédiatement te taire, quoiqu'il doive t'en coûter, et lors même qu'on attribuerait ce silence à l'impuissance de répondre. En effet, que pourraient les meilleures raisons du monde contre la passion ? Ainsi, si ton interlocuteur s'échauffe, s'il cherche un refuge dans la mauvaise foi, s'il se lance dans la discussion de faits historiques inconnus, laisse-le parler et abstiens-toi sur-le-champ. Tout ce que tu pourrais dire ne pourrait pas le convraincre, puisqu'il ne veut pas être convaincu et ce ne pourrait que l'irriter davantage contre une foi que nous devons faire aimer.

Digitized by Google

Tu me parles, mon ami, de la monotonie de ta vie. Cela me rappelle une conversation que j'avais ces vacances avec *M. de La Perrière*, notre président. Je lui demandais si l'état d'*avocat* était bien agréable : « Hélas! fit-il avec un gros soupir, et le métier de professeur? » me demanda-t-il. « Hélas! » repris-je avec un soupir plus gros encore. Voilà, mon ami, où en sont tous les hommes. Nous n'avons pas été mis sur la terre pour y avoir du plaisir, et il faut bien nous résigner à cette condition. M. de La Perrière ajoutait : « Quand on prend un état quel qu'il soit, il faut s'attendre à ce qu'on y trouvera bien des ennuis, et ceux qui paraissent en avoir le moins en sont peut-être les plus chargés. » Mais comme nous devons gagner notre pain à la sueur de notre front, il ne nous est pas permis de rester oisifs; il faut prendre un état sans se dissimuler ses inconvénients; demander à Dieu la grâce de les supporter avec courage, et lorsqu'on se sent sur le point de faiblir, se rappeler que le prix est pour ceux qui auront persévéré jusqu'au bout. *Copier* des lettres est sans doute une occupation bien matérielle, mais dans tout état n'y a-t-il pas une partie qui n'est réellement qu'un métier? Le professeur répète pendant trente ans la même chose aux élèves qui se succèdent dans sa classe; il le répète quoiqu'il le sache par cœur, qu'il en soit rassasié et dégoûté. L'avocat est obligé de s'ennuyer dans les discours de la chicane, à compiler des témoignages incertains, et, malheureusement, le professeur et l'avocat sont obligés de donner à ce travail ennuyeux toute leur application. Toi, au contraire, en copiant tes lettres, tu peux penser à bien des choses; et puis cela changera dans quelque temps, tandis que pour eux rien ne change. Enfin, songe que M. Delphin l'aîné, qui a *vingt un* ans, et qui a fini toutes ses études avec de grands succès, copie des

Digitized by Google

lettres ni plus ni moins que toi chez un banquier, et que, de plus, il est toute la journée dans un petit coin sombre et humide, sans aucune compagnie. Il s'y résigne, cependant, parce qu'il faut bien faire quelque chose dans ce monde, et que si on pensait aux ennuis de tous les états on n'en voudrait prendre aucun.

Du reste, mon ami, toutes les fois qu'il te viendra à ce sujet quelques idées tristes, ne les garde pas en toi, parce qu'elles t'étoufferaient : mais va immédiatement ouvrir ton cœur à *M. Deroziers,* et écris-moi. Je pense que tu peux le voir souvent, car lorsque tu sors pour faire des commissions, en te dépêchant un peu, tu peux gagner facilement un quart d'heure ou une demi-heure que tu irais passer près de lui. Prends bien l'habitude, mon ami, de lui ouvrir entièrement ton cœur, n'aies pas une pensée un peu importante qu'il ne connaisse, cela contribuera beaucoup à te rendre le calme et la paix. Rien ne peut mieux aussi te garantir de cette tristesse par rapport à ton état que cette vie sainte et en Dieu dont tu me parles. *Saint François de Sales* te dira dans un de ses premiers chapitres qu'elle peut s'allier avec toutes les positions de la vie. Si tu avais des idées plus précises de retraite religieuse, il faudrait t'en ouvrir immédiatement à M. Deroziers et lui demander son conseil ; mais, en même temps, réfléchir que les élus de Dieu sont en petit nombre, et te défier de l'imagination exaltée, qui, souvent, est prise pour une véritable vocation. Relis *saint François de Sales,* il te dira lui aussi qu'avant de rien entreprendre de sérieux et d'irrévocable, il faut se tenir dans le plus grand calme. Relis aussi le chapitre intitulé *Des Désirs,* tu y verras qu'avant de vouloir faire le bien dans une sphère très élevée, il faut au moins que personne ne puisse nous reprocher de ne pas le faire dans celle où

Digitized by Google

nous sommes, et que celui-là seulement a le droit d'aborder de si grandes difficultés, qui surmonte toutes celles qui l'entourent. Mais ce n'est pas au faible de laisser là l'ouvrage proportionné à ses forces pour entreprendre celui des Hercules. Du reste, comme ces idées peuvent être réellement de Dieu, après avoir pris conseil de M. Deroziers, il ne faudrait pas les chasser entièrement, mais les conserver au fond de ton cœur ; demander instamment à Dieu par de fréquentes prières qu'il te fasse connaître sa sainte volonté, te rendre digne de la connaître par une vie exemplaire et attendre patiemment. Quoi qu'il en soit, ce n'est pas encore le moment de prendre une résolution définitive, tu ne peux que t'y préparer par une conduite grave, sérieuse, vraiment pieuse, et surtout laborieuse. Plus tard, et quand tu le voudras, je pourrai te donner accès auprès de quelques bons religieux qui pourront te donner de bons avis, et te dire si tu dois croire à ta vocation. Mais comme une imprudence serait plus qu'un malheur, comme ce serait un véritable crime, je t'en supplie, Jean, ne joue pas avec ces pensées, que ta conduite soit avant tout grave, sage, prudente et raisonnable.

9

Vendredi le 10 janvier 1840.

Mon cher ami, voici plusieurs jours que je veux t'écrire, et que je suis toujours forcé de différer ma lettre. Comme je crains que cela ne finisse pas, je m'y mets aujourd'hui

Digitized by Google

dès le beau matin, et je ne commencerai rien qu'elle ne soit finie ; ainsi au lieu d'être différée par mes autres occupations, c'est elle qui les différera.

Je te remercie bien de tes deux dernières lettres. Elles m'ont fait d'autant plus de plaisir que je n'avais pas pu t'écrire moi-même, et que j'en souffrais. En effet, mon ami, tu sais quelles étaient mes occupations aux environs du jour de l'an, j'avais à préparer et à faire mes compositions, chose si grave dans la position où je suis. Depuis qu'elles sont finies, je suis accablé de rédactions. Ce sont les leçons des professeurs que chacun de nous rédige à son tour, et par un singulier malheur, je m'en suis trouvé quatre à la fois sur le dos. J'en ai encore deux, et je n'en serai pas délivré de sitôt. Lorsque je vois tout ce que j'ai à faire, je m'épouvante, mais bientôt je pense à la bonté de Dieu qui veille sur nous pour nous écarter de tout malheur si nous sommes fidèles, et cette pensée me rend du courage.

Nous n'avons pas encore le résultat de nos compositions ni les notes trimestrielles. Je les attends avec impatience. Je ne sais si elles seront bonnes, j'espère du moins qu'elles ne pourront pas être bien mauvaises, et en somme, je m'en remets à la volonté de Dieu. S'il faut que je sorte à la fin de l'année, je trouverai bien le moyen d'être heureux dans ma petite ville en y travaillant et en y faisant un peu de bien. Car c'est là, et seulement là, dans le travail et l'action qu'on peut trouver le bonheur.

Pour toi, mon ami, je t'ai déjà dit combien j'étais content de voir ta santé rétablie. Tu souffres encore des yeux, me dis-tu. C'est une petite misère qu'il faut supporter avec patience et courage, mais il faut bien prendre garde de l'augmenter, et pour cela il faut te ménager. Eviter les occasions de lire ou de travailler à la lumière, lors même

Digitized by Google

que tu serais obligé de perdre un temps précieux ; ce temps tu pourras l'employer à réfléchir, à méditer ce que tu auras lu et le repasser dans ta tête, ou bien à préparer ce que tu voudrais écrire, car je crois que tu dois écrire beaucoup ; ton style est défectueux de plusieurs manières ; on voit que tu n'as pas d'habitude, et il faut l'acquérir. Réfléchis bien à tout ce que tu lis ; il te viendra probablement des objections et ces objections écris-les comme si tu les écrivais à l'auteur du livre, c'est-à-dire en les rendant le plus intelligibles que possible, de telle sorte que tout le monde en les lisant puisse parfaitement comprendre ce que tu voulais dire. Il est déjà bien difficile d'avoir des idées ; mais ce n'est pas tout, il faut savoir les exprimer pour soi-même et pour les autres, et c'est peut être plus difficile encore. Ces deux talents ne se supposent pas l'un l'autre. Il y a des gens qui qui pensent beaucoup et très bien ; qui savent parfaitement juger un ouvrage, et en montrer les beautés et les défauts, et avec tout cela qui ne savent pas écrire deux mots de suite. M. *Nisard*, qui est certainement un homme de mérite, et dont plusieurs ouvrages sont très estimés, me disait dernièrement qu'il n'y a rien de difficile au monde comme d'écrire vingt lignes qui aient le sens commun. Et cette vérité qui semble paradoxale, lorsque tu essaieras d'écrire, tu en sentiras toute la justesse. Ce talent si précieux et si rare, ce n'est qu'en écrivant beaucoup qu'on peut l'acquérir. Mais il ne faut pas se contenter de jeter ses idées sur le papier, il faut se rappeler que *écrire*, c'est s'adresser à quelqu'un absent à qui on veut communiquer un certain nombre de convictions, d'opinions, de doutes, de craintes, d'espérances, etc. Par conséquent, on n'écrit pas pour soi, mais pour ce correspondant, qui, pour les auteurs qui font imprimer leurs ouvrages, est le public. Il ne suffit donc pas

Digitized by Google

que l'on soit content de ce que l'on a écrit, il faut voir si cette personne ou le public en pourraient être contents; si cela les convaincrait, les intéresserait, leur apprendrait véritablement quelque chose ; et pour cela, il faut le relire en oubliant que l'on en est l'auteur, et comme on relit un ouvrage d'un autre. C'est ainsi, et seulement ainsi, que l'on peut arriver à faire quelque chose de passable. Ainsi, mon ami, lorsqu'en lisant tu as quelque objection à faire à l'auteur du livre, médite-la bien, et écris-la, comme si tu devais la lui envoyer. Tu peux d'autres fois, après avoir bien compris un raisonnement de l'auteur, fermer le livre, et écrire ces idées comme si elles étaient de toi. Attache-toi surtout à ce que ta phrase soit une expression fidèle de ta pensée, et qu'il n'y ait rien de plus dans l'une que dans l'autre. Demande-toi sur chaque mot, s'il est nécessaire, s'il est à sa place; s'il ne faudrait pas le retrancher ou le mettre ailleurs. Quand tu ne ferais cet exercice que très rarement, par exemple, que tu n'écrirais qu'un petit morceau de deux ou trois pages tous les mois, tu pourrais en retirer de grands résultats. Mon ami, au commencement de cette année, j'ai bien pensé à toi. Dans quelques mois tu auras 17 ans; dans 12 jours j'en aurai 21; nous voilà des hommes, et cependant, ô mon Dieu, comme notre conduite est encore éloignée de ce que doit être celle d'un homme! J'ai prié Dieu, mon ami, qu'il nous donne à tous deux sa sagesse, parce qu'il a dit que celui qui a sa sagesse a tout le reste. Je lui ai promis que dans cette nouvelle année qui commençait nous ferions plus d'efforts que par le passé pour nous montrer ses enfants. J'ai prié aussi pour nos parents; ces bons parents qui méritent de notre part tant de reconnaissance et d'amour. Je suis réduit à prier pour eux, mais toi, mon ami, qui a l'inestimable avan-

Digitized by Google

tage de vivre auprès d'eux, efforce-toi de leur donner ce bonheur que je ne puis qu'appeler sur leur tête. Songe que tout ce que tu feras pour eux, Dieu le verra et t'en tiendra compte, lui qui a promis des récompenses même *terrestres* à ceux qui *honorent leur père et leur mère*. Ainsi tache de découvrir par l'étude de leur caractère ce qui peut leur faire plaisir, et fais-le. Par exemple, j'ai souvent remarqué que mon père aimait beaucoup les démonstrations d'amitié, les caresses, et en général tous les témoignages d'affection. Eh bien, caresse-le, occupe-toi beaucoup de lui, parle-lui souvent de ton amitié ; recherche sa société autant que possible, et cause beaucoup avec lui de tout ce qui peut l'intéresser. Il faut qu'il s'aperçoive que son fils est un homme, et qu'il peut le traiter en homme, c'est-à-dire le mettre dans sa confiance, lui parler de ses affaires, etc. En outre, rien ne le fatigue autant que la mauvaise humeur ; tâche donc d'être de bonne humeur avec lui ; montre de la gaieté, et pour être réellement gai, tu n'auras qu'à songer, que chacun des sourires de ce bon père est un sourire du Dieu qu'il représente pour nous en ce monde. Tous les hommes ont de petits mouvements d'humeur, de petites vivacités, et nos parents n'en sont pas plus exempts que les autres ; mais comme c'est peu de chose en comparaison de leur bonté ! et avec quelle facilité on supporte tout cela ; lorsqu'on le supporte en vue de Dieu.

Tu sais, mon ami, que c'est une très bonne coutume que de se proposer tous les ans une vertu particulière que l'on veut, pendant l'année, s'efforcer spécialement d'acquérir. Cette espèce de choix fait que l'on y pense plus souvent et plus utilement. Eh bien, je t'en prie, prie pour cette année, propose-toi les vertus qui peuvent surtout contribuer au bonheur intérieur de mes parents, et mets ce choix sous la

Digitized by Google

protection de la Sainte Vierge, pour qu'elle t'obtienne la grâce de persévérer et de réussir.

Je te prie, mon bon Joannès, de porter la petite lettre ci-incluse à ma cousine Maria, et de bien l'embrasser pour moi. Tu lui demanderas aussi où en sont nos billets de loterie et tu porteras l'argent, avec ceux qui restent, chez M. Alday avec un mot de billet, où tu diras que c'est de ma part.

Adieu, mon bon ami, dans un billet que je mettrai dans la prochaine lettre à mon père, je répondrai à tes autres questions. En attendant je t'embrasse bien fort, comme mon meilleur ami ; je dirai plus comme mon frère.

10

30 janvier 1840.

A son Frère,

Vraiment, mon bon ami, il faut que j'aie bien envie de t'écrire ce soir pour ne pas aller me coucher, car j'ai un sommeil à dormir debout, et je suis sûr que je vais radoter d'un bout à l'autre de ce billet. Cependant il faut bien que je t'écrive pour te gourmander un peu, car je ne sais pas ce que tu deviens. O'Farrell doit bien m'apporter demain une lettre que M. de Gourgas a reçue pour me remettre ; y en aurait-il une de toi dedans ? j'en serais bien content, mais si, au contraire, mon attente était frustrée j'en serais tout à fait en colère. Quoi ! Pas une lettre en un mois ! Ce serait trop fort.

Digitized by Google

Tu m'avais bien promis, mon ami, de ne pas laisser languir notre correspondance comme elle a fait l'année passée. Si mes lettres te font plaisir, tu dois sentir que les tiennes ne me sont pas indifférentes. Ce m'est une bien douce joie de retrouver à 120 lieues de distance, cette bonne et franche causerie dont ces vacances je n'ai pas assez pu jouir. C'est une joie d'autant plus douce qu'il n'y a pas là un simple amusement de l'esprit, comme quand nous lisons un livre agréable, mais la satisfaction d'un des besoins les plus impérieux de mon cœur, celui d'affection, et en particulier del'amitié de mon frère. Non seulement tes lettres me plaisent, mais encore, comme elles m'apprennent ce qui t'intéresse et que ce qui t'intéresse est pour moi de la plus haute importance, elles me font un bien infini. Rien ne me fatigue autant que de ne pas savoir où tu en es, et cette fatigue intérieure, cette véritable souffrance, tes lettres seules peuvent la dissiper. Du reste, il me semble que tes lettres doivent t'être bonnes à toi-même, à un âge où l'esprit est traversé par tant de sentiments divers, par tant de pensées nouvelles, tu dois avoir besoin quelquefois de décharger dans un cœur ami le trop plein de mon cœur. Or, des amis, tu peux en trouver sans doute, et bon comme tu l'es, tu en trouveras; mais en trouveras-tu de plus dignes que moi de ces confidences de ton amitié ? En trouveras-tu qui aient plus d'intérêt à les écouter et à les entendre ? Crois-moi, Joannès, beaucoup des gens te parleront un langage plus doux, plus agréable, plus flatteur, mais personne jamais ne t'aimera plus que moi; personne ne te sera plus sincèrement ni plus sérieusement attaché.

Oui, sérieusement, comprends-tu en effet une amitié qui ne serait pas sérieuse ? L'amitié est-elle réelle, s'il n'y a pas entre les deux âmes qu'elle unit quelque chose de vérita-

Digitized by Google

blement sacré ! Si on ne cherche qu'à jouir de ses amis, quelle différence y a-t-il entre l'amitié et une simple liaison, une simple connaissance que chacun s'efforce de rendre aussi agréable que possible, mais où personne ne voit rien de plus que l'agrément qu'il en retire ? L'amitié véritable est sérieuse, parce que c'est un engagement à la face de Dieu, de s'aider de toutes ses forces dans le monde et dans l'autre, de mettre en commun, autant que le permettent les circonstances sociales où l'on se trouve, ses peines et ses joies, ses biens temporels et ses biens spirituels ; un engagement de ne jamais se manquer l'un à l'autre dans les moments mauvais, et surtout, d'unir sans cesse ses prières pour appeler la bénédiction de Dieu sur ces petites associations qu'il a ordonné aux hommes de se former entre eux, afin de se rendre la route moins pénible. Toute amitié qui n'est pas cela, est une amitié frivole, ou plutôt elle ne mérite pas ce nom. Vois un peu, je te prie, dans l'*Introduction à la vie dévote,* les chapitres relatifs à l'*amitié*, et lis-les par amour pour moi.

A propos, c'était hier la fête de ce bon *saint François de Sales*, je pense que tu t'en seras aperçu et tu n'auras pas oublié de la fêter un peu dans le fond de tous cœur. Je crois que c'est une bonne pratique de regarder, de temps en temps, le saint du jour où l'on est ; et lorsqu'on le connaît de l'honorer par un petit culte intérieur, en cherchant quels sont les bons exemples, qu'il a donnés au monde et dont on peut faire son profit. Il est bon de chercher à élargir un peu ses connaissances en ce genre. La Vie des saints est la plus belle histoire du monde, c'est l'histoire des véritables *héros* de l'humanité, de tout ce qu'il a eu de plus grand et de plus admirable parmi les hommes.

Veuillez, mon ami, je t'en prie, t'occuper un peu de mes

Digitized by Google

billets de loterie, le temps du tirage doit être proche. Tu me ferais plaisir de t'en informer auprès de ma cousine Maria, et après en avoir réglé le compte, de les porter à M. *Alday* avec l'argent de ceux qui auront pu être placés, cela ne fera pas que je t'aime plus, car cela est impossible, mais du moins je te serai reconnaissant de ce petit service, et pour toi ce sera déjà commencer tes fonctions de futur membre de la Société de Saint-Vincent de Paul, cette bonne Société qui m'a été si utile, et qui, je l'espère, ne te le seras pas moins. — Bonnel et Lorenti te font leurs amitiés. *Songeon* me dit de le rappeler à ton souvenir, lui-même pense à toi avec affection, et m'en parle souvent, moi je t'embrasse.

Ton ami, ton frère.

Paris, le 30 janvier 1840.

II

Dimanche, 9 février 1840.

Mon cher frère, il est une chose dont je veux te parler avant tout. Ta lettre m'a fait un grand plaisir, mais, en même temps, elle m'a fait un peu de peine lorsque j'ai vu qu'elle était affranchie.

Je sais que tu as peu d'argent, et dans la position où sont nos parents, c'est chose toute simple; moi qui à 21 ans suis encore à leur charge, je souffre plus que tout autre de leur peu de fortune, et je me reproche de leur dépenser ces petites rentes dont ils avaient bien besoin. Tu as donc peu d'argent, pourquoi t'en priver pour moi? J'ai vu là

Digitized by Google

une preuve de ton bon cœur et je t'en ai été reconnaissant dans le fond de mon âme, mais j'ai souffert de songer que tu t'imposais une privation pour m'en épargner une, lorsque ce serait bien plutôt à moi de les supporter. Je t'en supplie, mon ami, ne fais plus cela. Je t'écris toujours chez M. Debar parce que tu m'as dit que les lettres étaient payées, mais si ce n'avait été que par accident, si elles étaient à tes frais, il faudrait vite me le dire, et alors, en réfléchissant un peu, je trouverais bien un moyen d'épargner cet argent, sans, cependant, nous priver de cette correspondance, qui, s'il en est de toi comme de moi, nous est bien douce à tous deux. Ainsi, mon bon frère, ne diminue plus ta bourse déjà bien petite en ports de lettres. Thésaurise si tu le veux, ou bien, lorsque tu auras un peu d'argent que tu pourras employer secrètement sans faire de la peine à mon père ou à ma mère (car c'est là le point le plus important et que nous devons considérer avant tout) ou fais-toi quelque petit cadeau agréable, ou fais un peu de bien, mais toujours sans sortir de cette modération que le bon Dieu nous a prescrite, même dans la bienfaisance, en nous faisant naître de parents pauvres, qui ont besoin de tout leur avoir pour vivre.

Mais à propos d'argent, mon ami, puisque nous en sommes sur la question financière, pourquoi *penses-tu si souvent* (car c'est ta propre expression) à cette nécessité de ta position de rester encore deux ans et demi sans rien gagner? Il est vrai que si dès à présent tu gagnais un fort appointement, cela vaudrait mieux pour nous tous, mais cela est impossible, et parce que je ne puis pas avoir trois yeux (ce qui m'irait bien, car les deux que j'ai commencent à se fatiguer) faut-il donc me désoler? Songe, mon frère, qu'en comparaison de notre âge, tu gagneras ta vie, et tu

Digitized by Google

te suffiras à toi-même avant moi. J'ai encore un an et demi à attendre, c'est-à-dire jusqu'à vingt-deux ans et demi. A vingt ans, tu es sûr d'en être quitte, et d'une manière bien plus avantageuse que moi, car, enfin, il ne faut pas que je me fasse illusion. Les traitements des professeurs sont très faibles, les répétitions seules peuvent y ajouter un peu, mais, il paraît qu'il y a peu de villes où on en trouve aussi facilement et d'aussi bonnes qu'à Lyon. En outre, pendant les premières années, j'aurai à préparer mon agrégation, et je serai obligé de me borner à 1.800 francs ou 2.000 francs, ce qui n'est pas beaucoup comme tu le vois. Ces appointements, au contraire, dont tu me parles, sont très forts et très suffisants pour vivre avec aisance, mais il faut savoir les attendre. Ainsi, mon ami, ne nous impatientons pas des difficultés ; sachons les supporter avec courage ; sachons même ne pas y penser. Ce n'est pas y être indifférents ; par exemple, je blâmerais fort un jeune homme qui ne s'inquiéterait pas de son avenir, surtout lorsque cet avenir intéresse au plus haut degré tout une famille ; je le blâmerais fort de vivre sans aucun souci au milieu des privations que ses parents s'imposent pour lui, et de ne pas songer au moyen de les rendre le plus heureux possible ; mais l'inquiètude est un autre excès que l'on ne doit pas moins éviter : elle alanguit l'âme, elle l'empêche de s'occuper sérieusement de choses utiles, elle fait beaucoup de mal et point de bien. Il faut songer à améliorer sa position, mais sans rêver le parfait que nous ne rencontrerons jamais sur la terre ; sans s'irriter contre des obstacles infranchissables, ce qui userait les forces et n'avancerait à rien. Tu dois causer quelquefois avec nos parents de ta position. Dis-moi si ce long retard les ennuie trop et s'ils t'en marquent quelquefois leur impatience.

Digitized by Google

Dans ce cas, il faudrait songer avec eux au moyen de trouver une autre place. Si, au contraire, tout en n'étant pas très contents, ils t'engagent à rester dans cette maison et préfèrent un excellent *avenir* à un présent médiocre, ce qui, je crois, est le meilleur parti, tu dois être en paix avec toi-même et attendre sans t'inquiéter. Ensuite, parce que nous ne pouvons pas être toujours tout ce que nous voudrions, si tes inquiètudes te reviennent, au lieu de t'y abandonner, rappelle bien à ton esprit qu'il n'y a rien là de ta faute, que c'est l'intention de tes parents, que c'est le meilleur parti à prendre et tu te remettras à travailler courageusement à ton commerce, en attendant le jour où tu pourras nourrir à ton tour ceux qui t'ont nourri si longtemps. J'espère bien en partager l'honneur avec toi.

Mon cher ami, je te dis tout cela à cause de la vive amitié que j'ai pour toi et de la part que je prends à tout ce qui te concerne. En général, tu me paraîs avoir quelque disposition à t'inquiéter facilement, et, cela, lorsque tu as très peu de raison de le faire. Pour ma part, je crois que la plus grande condition du bonheur, et non seulement du bonheur, mais de la vertu, c'est de se tenir dans la plus grande paix avec soi-même, avec les autres et avec Dieu ; de se demander souvent dans quel état l'on est sous ces trois rapports, et de chercher aussitôt à réparer ce que cet état pourrait avoir de défectueux. Cette paix avec les autres se subdivise en plusieurs chefs, car, les autres, ce sont d'abord nos parents, puis nos supérieurs, puis nos amis, puis les personnes avec lesquelles nous devons vivre par état, etc.; et, enfin, lorsque nous sommes tranquilles sur tous ces points, ne pas trop nous inquiéter du reste. Ainsi, tu me parais t'inquiéter beaucoup de ce que tu n'as guère le temps de t'occuper d'études littéraires. Mais, mon ami, il

Digitized by Google

faut bien réfléchir à une chose, c'est que les études littéraires ne sont pour toi qu'une récréation, un accessoire. Or, qu'on prenne plus ou moins de l'accessoire, ce n'est pas là ce qui importe beaucoup. Ton occupation réelle, celle dont tu auras à répondre devant Dieu, c'est le commerce, comme moi la littérature ancienne. Certainement, la littérature *allemande* ou la philosophie me plairaient bien, souvent je suis tenté de m'en occuper exclusivement ; mais, lorsque je considère que ce n'est pas là mon état, je me mets bientôt à mon aise avec elles, et je n'en prends que comme d'un amusement. Ne t'inquiètes pas, mon ami, si tu n'as pas le temps d'écrire, tâche de n'en pas perdre, c'est l'essentiel, mais dis-toi bien que lorsque tes devoirs de commis sont remplis, ou plutôt tes devoirs *d'apprenti négociant,* car il faut penser à l'avenir, tu n'as plus rien à te reprocher, rien à regretter.

En sortant à midi, car je suis resté pour t'écrire, je tâcherai de trouver le *Discours sur la méthode,* et si je le trouve, je te l'enverrai par la personne qui veut bien vous porter ces lettres. Il faudra le lire avec bien de l'attention ; tu peux lire aussi le petit volume de Pascal, qui est très commode à emporter dans la poche. J'ai eu l'occasion, il y a quelque temps, de relire quelques-unes de ces admirables pensées, et elles m'ont donné un plaisir vraiment rare.

Laisse là, mon ami, ces idées de tristesse, de mélancolie, où, dis-tu, tu trouves tant de charmes. Ceux qui y ont passé, comme moi, savent combien elles énervent l'âme qui a tant besoin de force, d'énergie dans la vie. Au lieu de ces réflexions peut-être un peu paresseuses, occupe-toi de ce qu'il y a de sérieux dans la vie : le *bien,* le *beau,* le *vrai.* Cherche le vrai en cherchant à t'instruire en observant, en étudiant surtout ce qui concerne ton état ; en essayant de

Digitized by Google

te faire une idée juste et saine de ce que nous sommes dans le monde, de ce que nous y devons faire, de tous ces admirables rapports qui nous lient avec Dieu et avec nos semblables. Cherche le *beau*, en admirant ce que tes études littéraires, tes lectures, etc., te présenteront de remarquable, et surtout en essayant de te rendre compte de ton admiration, par exemple, pour un tableau, pour de la musique, pour de la poésie, pour l'architecture de Saint-Jean, etc. Enfin, cherche le *bien* en remplissant tous les devoirs d'un chrétien et d'un honnête homme, en te rendant bon et utile, en faisant tout ton possible pour diminuer les douleurs que tu peux rencontrer autour de toi, et principalement celles de tes parents, de tes amis. Attache-toi surtout à faire le bonheur de nos bons parents, à leur rendre le fils aîné qu'ils ont perdu, et qui devrait ne s'être jamais éloigné d'eux.

Sois sûr que tu y trouveras ton propre bonheur. Mais surtout, il faut bien se garder d'un écueil, c'est de cette amitié très vive en théorie, dont on fait montre souvent maintenant, et très froide, très nulle dans la pratique : aimons-nous d'un amour fort, et d'application. Ce ne serait pas assez d'aimer nos parents, il faut le leur faire sentir, et pour cela, étudier ce qui leur fait plaisir et le faire. Tu sais entre autres choses combien mon *père* et ma *mère* aiment les manifestations extérieures, les marques d'affection sensible, les caresses, les paroles douces, etc. Eh bien, mon ami, ne les leur épargne pas. Tu leur en dois pour toi et pour moi, accomplis ma dette et la tienne. Toutes les fois que tu te trouves avec eux, comme le matin, à dîner et le soir, occupe-toi beaucoup d'eux, recherche leur conversation, entretiens-les de tes occupations, de moi, d'eux-mêmes, de tout ce qui pourra les intéresser, et tu rempliras là un

Digitized by Google

devoir sacré, tu attireras sur ta tête cette bénédiction que Dieu a promise à ceux qui *honorent leur père et leur mère.*

Vois, je t'en prie, M. Deroziers le plus souvent possible, parle-lui de moi, demande-lui son avis sur les conseils que je te donne ; il ne faut point faire de mystère avec lui, car c'est un excellent homme, et il t'aime beaucoup ; ensuite tu peux avoir vu dans *saint François de Sales* qu'il recommande de confier à son confesseur même les petits ennuis que l'on peut avoir d'ailleurs. Par dessus tout aie beaucoup de confiance en Dieu, et lorsqu'une pensée triste te vient, dis-toi aussitôt qu'un chrétien qui *espère la grâce de Dieu en ce monde et la vie éternelle en l'autre,* ne doit pas connaître la tristesse, qu'il n'a au contraire que des sujets de joie.

Je travaille bien depuis quelques jours, pourvu que ma santé se soutienne, je suis bien content. *Platon* me charme, tu le connaîtras bien un jour, car tu as devant toi tant de temps encore !...

Oh ! bénissons Dieu de toutes les grâces qu'il nous prodigue !

Ton frère qui t'embrasse sur les deux joues.

(*A suivre*). H. HIGNARD.

Digitized by Google

BIOGRAPHIES ALLEMANDES

UN PROCÈS DE LÈSE-MAJESTÉ

EN ALLEMAGNE, AU XVIIe SIÈCLE (*)

II

Le partisan de Wallenstein.

L'ACCORD ne devait pas régner longtemps entre l'Empereur et son généralissime. Ferdinand II lui ayant demandé, à la fin du mois d'octobre 1633 (1), d'envoyer de Silésie une partie de sa cavalerie à Aldringen, qui guerroyait en Bavière contre Bernard de Weimar, Wallenstein refusa : il ne voulait pas secourir l'électeur de Bavière avec lequel il était brouillé et dont les Etats semblaient, d'ailleurs, seuls menacés. L'empereur ayant renouvelé sa demande au commencement de décembre

(*) Voir la *Revue du Lyonnais* de décembre 1896.

(1) Le 28 octobre. Wallenstein avait repris le commandement le 15 avril 1632.

Digitized by Google

ne fut pas mieux écouté. Cependant, lorsque Bernard de Weimar, après avoir pris Ratisbonne (1), se dirigea vers l'archiduché d'Autriche, le duc de Friedland, laissant les troupes de Silésie sous le commandement de Gallas, se mit en marche pour lui barrer le passage. Mais dès qu'il eut appris que Bernard était revenu à Ratisbonne, il revint lui-même en Bohême.

La résistance que Wallenstein avait opposée aux demandes de l'Empereur aurait dû mettre Schaffgotsch sur ses gardes : il n'en fut rien, et lorsqu'il reçut de Wallenstein, à la fin du mois de décembre 1633, l'ordre de se rendre auprès de lui à Pilsen, il obéit. Le généralissime se montrait alors d'une humeur singulière, faisant attendre longtemps, quelquefois pendant huit jours, les officiers qu'il avait appelés, et leur demandant des choses impossibles. Il s'informait avec soin de tout ce qui se passait et semblait préoccupé de quelque grand dessein : tout tremblait devant lui.

Jean Ulrich arriva à Pilsen le 4 ou le 5 janvier 1634. Dans la première audience qu'il eut, Wallenstein se borna à lui annoncer qu'il avait convoqué d'autres généraux et le renvoya à Ilow, qui lui était aveuglément dévoué. Ilow l'entretint de la brouille du duc de Friedland avec l'Empereur, lui raconta que Ferdinand II avait ordonné à son généralissime d'aller, au milieu de l'hiver, reprendre Ratisbonne au duc Bernard de Weimar, d'envoyer un secours de 6.000 cavaliers au cardinal-infant qui arrivait d'Italie, et de ne pas mettre les troupes impériales en quartiers dans les Etats héréditaires (2). Il était impossible, disait Ilow,

(1) Le 15 novembre 1633.

(2) Ce dernier ordre avait été apporté par Questenberg, conseiller privé de l'empereur.

Digitized by Google

d'obéir à de pareils ordres. On ne pouvait pas assiéger Ratisbonne pendant l'hiver sans s'exposer à un échec ; envoyer 6.000 cavaliers au cardinal-infant, sans trop affaiblir l'armée ; mettre les troupes en quartiers ailleurs que dans les Etats héréditaires, sans les exposer à mourir de faim dans des pays complètement épuisés. Wallenstein ne pouvait pas conserver le commandement dans de semblables conditions. Il avait appelé les généraux auprès de lui pour les consulter. Officiers et soldats devaient s'entendre pour le supplier de rester à leur tête et lui donner ainsi l'autorité nécessaire pour résister aux prétentions de la Cour (1).

Schaffgotsch était persuadé que l'empereur ne pouvait pas se passer des services de Wallenstein et que, dans l'intérêt même de la maison d'Autriche, les officiers devaient demander son maintien à la tête de l'armée. Il désapprouvait néanmoins une protestation de leur part comme contraire à la discipline et comme un déplorable exemple à donner aux soldats. Il demanda à réfléchir jusqu'à l'arrivée des autres généraux.

La seconde audience que Jean Ulrich eut de Wallenstein

---

(1) Ilow lui parla aussi du dessein qu'on avait formé, lors des négociations de Schweidnitz, de réunir les Impériaux aux Saxons pour contraindre les Espagnols et les Suédois à accepter la paix ; et Schaffgotsch apprit, vers le même temps, par le général Léon Cropello de Médicis, qui arrivait de Vienne, que l'empereur avait envoyé son chambellan, le duc François-Jules de Saxe à Dresde, pour négocier encore. Le bruit courait même que le duc François-Albert, frère de François-Jules, ainsi que le docteur Gebhard, devaient venir à Pilsen pour s'occuper de la paix On pouvait donc croire que, pour ces négociations, Ferdinand II était d'accord avec Wallenstein.

Digitized by Google

fut plus longue et plus intime que la première (1). Wallenstein, pour le bien disposer, loua d'abord sa conduite en Silésie, bien qu'elle eût pu être blâmée. Il l'entretint ensuite des négociations de paix, de son désir de les voir réussir (2), de ses besoins d'argent, et finit par lui découvrir assez ses desseins, pour que le baron, s'il était demeuré complètement fidèle à l'empereur, eût peut-être dû dès lors se séparer de lui.

Les autres officiers appelés à Pilsen étant arrivés, il y eut, le 12 janvier, un banquet chez Ilow (3). Quand les convives lui parurent suffisamment échauffés par le vin, Ilow leur fit un discours. Il leur dit que la Cour de Vienne méprisait l'armée, qu'elle refusait de payer la solde des troupes ; qu'elle avait projeté d'enlever le pouvoir à Wallenstein pour le donner aux prêtres; qu'elle voulait l'empoisonner ; que ce serait un désastre pour l'empereur d'être privé de son général. Il leur présenta ensuite à signer un écrit ou revers, par lequel ils juraient tous de demeurer fidèles à leur généralissime tant qu'il resterait au service de l'empereur. Les officiers, alors complètement ivres, signèrent cet écrit sans trop savoir ce qu'ils faisaient. Il y eut quarante-neuf signatures. Schaffotsch y apposa la sienne, par entraînement, par faiblesse de caractère, parce que d'autres avaient signé, mais sans engager personne à suivre son exemple.

---

(1) On ne connaît cette seconde audience que par l'interrogatoire de Schaffgotsch.

(2) Wallenstein ordonna, le 10 janvier 1634, à tous les généraux de laisser passer librement les ambassadeurs que la Saxe et le Brandebourg enverraient pour négocier.

(3) On ne sait pas exactement ce qui se passa dans cette célèbre réunion (J. Krebs, p. 58).

Digitized by Google

Les signataires de l'écrit du 12 janvier retournèrent à leurs régiments. Wallenstein chargea Schaffgotsch de porter à Gallas, qui se trouvait alors à Glogau, l'ordre de venir à Pilsen (1). On avait préparé cinq exemplaires de l'écrit du 12 janvier. Wallenstein lui en remit un pour le faire signer par les officiers de l'armée de Silésie. Jean Ulrich quitta Pilsen le 18 janvier, passa par Prague, et dut se trouver à Glogau deux ou trois jours après.

Gallas et son beau-frère Aldringen « ces mangeurs d'encre », comme les appelait par mépris Wallenstein parce qu'ils étaient des diplomates en même temps que des hommes de guerre, se trouvaient, par leurs relations avec la Cour de Vienne, au courant de tout ce qui se passait. Ils n'ignoraient pas que, dans l'entourage de l'empereur, on était très mécontent de la conduite du généralissime. L'été précédent (2), le vice-chancelier de l'Empire, Strahlendorf, s'était plaint au feld-maréchal-lieutenant de Hatzfeldt, de ce que les négociations avec Arnim n'avaient eu d'autre résultat que de laisser vivre l'armée saxonne, pendant tout l'été, sur la Silésie, et de mettre l'armée impériale en quartiers, pendant tout l'hiver, dans les Etats héréditaires (3). La Cour (4) était informée, avant le 12 janvier, de ce qui se tramait à Pilsen, et Gallas, en Silésie, savait qu'on préparait à Vienne un décret de dépo-

(1) En laissant à Schaffgotsch le commandement des troupes de Silésie.

(2) Le 8 juillet 1633.

(3) Le 9 janvier 1634, Stadion, grand maître de l'ordre Teutonique, écrivait qu'on devait se sacrifier pour l'empereur et mettre en lui toute sa confiance.

(4) Stadion, Schlick, Trauttmansdorff.

Digitized by Google

sition. Gallas était le meilleur des généraux de Wallenstein ; c'était lui qui, d'après son rang. devait lui succéder. Quant aux autres généraux réunis à Glogau, surtout Melchior de Hatzfeldt, homme instruit, issu d'une excellente famille et ayant de grandes relations, ils étaient assez déjà avancés en grade pour n'avoir plus rien à attendre du généralissime, et demeuraient, comme Gallas, fidèles à l'empereur.

Cependant Schaffgotsch commençait à craindre de s'être compromis. Il se demandait si l'écrit qu'il avait signé ne menaçait pas l'empereur, et voulut s'en assurer auprès des autres généraux, il en fut froidement accueilli. Il vit Gallas le 20 janvier, lui remit l'ordre de Wallenstein de se rendre à Pilsen, et lui parla de l'écrit qui avait été signé : il s'aperçut que Gallas n'approuvait pas sa conduite.

Le moment était décisif pour le baron silésien. Il pouvait encore se sauver en se déclarant ouvertement pour l'empereur : il ne le fit pas. Au lieu de brûler ses vaisseaux en se séparant de Wallenstein, il quitta Glogau sans avoir pris parti et se rendit à Ohlau (1), siège de son quartier général. Gallas et son entourage le considérèrent dès lors comme perdu et virent des preuves de trahison dans tout ce qu'il fit désormais.

A la fin de l'année précédente, le 11 novembre 1633, la ville de Breslau s'était engagée, envers les Impériaux, à ne plus rien fournir aux Suédo-Saxons qui occupaient l'île de la cathédrale. Les bourgeois regrettaient maintenant ce traité. Des brochures violentes, publiées par des ministres protestants, entraînaient la masse du peuple, demeurée jusqu'alors fidèle à l'empereur. Elles rappelaient que Gustave

(1) Le 21 ou 22 janvier.

Digitized by Google

Adolphe était mort pour les libertés religieuses, tandis que l'empereur les avait violées. Le Conseil avait même envoyé au chancelier de Suède, Oxenstierna, qui se trouvait à Francfort-sur-le-Main, un docteur Pein, pour ouvrir avec lui des négociations. On voulait s'allier avec les Suédois ; on espérait qu'ils conféreraient à Breslau le titre envié de ville libre impériale. Enfin, malgré l'opposition de Schaffgotsch, le Conseil procura des vivres et des munitions aux Suédo-Saxons qui occupaient l'île de la cathédrale (1) et, le 1er février, le Conseil ayant dénoncé le traité du 11 novembre, les habitants, réunis à la garnison de l'île, attaquèrent à Zedlitz (2) le régiment impérial d'Hasenbourg et l'anéantirent. Colloredo usa de représailles en gênant le commerce de la ville ; mais Schaffgotsch, plus favorable à ses coreligionnaires, adoucit ces mesures en laissant passer des marchandises. Colloredo y vit un indice de trahison et avertit la Cour de Vienne (3).

Conformément à l'ordre que lui avait donné Wallenstein, Schaffgotsch avait concentré ses troupes à Ohlau ; puis, n'ayant reçu aucun nouvel ordre, il les avait renvoyées dans leurs quartiers. Cette conduite parut encore suspecte à Colloredo, à Hatzfeldt et à Gotz, et accrut leurs soupçons. Soudain arriva de Pilsen la défense faite par le généralissime à tous les officiers, d'obéir à aucun ordre de la Cour de Vienne. Schaffgotsch ne se doutait encore de rien de grave, et tel était son aveuglement, qu'il déclara plus tard et sans doute de bonne foi, qu'il n'avait pas cru que cette

(1) Le 29 janvier 1634.

(2) A l'ouest de Steinau.

(3) Sur l'ordre de Gallas, Schaffgotsch fut obligé de resserrer le blocus, mais il ne fit rien de plus.

Digitized by Google

défense fût dirigée contre l'empereur. Zélé protestant et magnat silésien, il aurait vu volontiers les armes saxonnes s'unir aux armes impériales, et une paix, conclue grâce à cette union, assurer à sa patrie la liberté religieuse et politique, mais il était loin de désirer que le généralissime, dont il connaissait et redoutait le caractère despotique, devînt roi de Bohême et duc de Silésie.

Afin de ne pas se compromettre vis-à-vis de la Cour, Jean Ulrich n'avait fait signer à aucun de ses officiers le revers de Pilsen, n'avait communiqué à personne la défense d'obéir à aucun ordre venu de Vienne, et, afin de ménager Wallenstein, il lui laissait croire, par sa correspondance avec Terzka (1), qu'il avait exécuté ses ordres.

Cependant, Terzka le pressait de faire occuper Glatz par les soldats d'Ilow, de renvoyer à Pilsen l'exemplaire de l'écrit qu'il avait dû faire signer, de prendre le commandement de toutes les troupes de Silésie et de les amener à Prague. Il lui apprenait que Gallas était venu à Pilsen, mais qu'il en était reparti pour aller chercher son beau-frère Aldringen qui tardait à arriver, et qu'il n'était pas lui-même revenu. Il l'avertissait, en outre, que l'empereur levait des troupes en Hongrie, et il l'engageait à s'en défier. Pendant ce temps, les officiers de l'armée de Silésie se concertaient pour demeurer fidèles à l'empereur et résister aux ordres de Wallenstein. C'est ainsi que le lieutenant-colonel Spritzberg, qui commandait à Glatz, refusa d'y recevoir le colonel Borey qui arrivait avec des troupes d'Ilow.

Au lieu de se réunir aux autres généraux, Jean Ulrich se compromit encore plus avec Wallenstein, en adressant à

(1) Beau-frère et confident de Wallenstein.

Digitized by Google

Terzka, le 23 février, une lettre chiffrée dans laquelle il semblait se déclarer tout à fait en faveur du duc de Friedland ; et à Pilsen, d'ailleurs, on comptait si bien sur lui qu'on n'avait pas jugé nécessaire de le convoquer à une seconde réunion d'officiers qui avait eu lieu le 20 février.

Pendant que du côté de Wallenstein on perdait un temps précieux, on agissait à Vienne et on préparait sa chute. Une patente impériale, datée du 24 janvier, l'avait déjà déposé, avait nommé Gallas pour le remplacer et, afin de ne pas s'aliéner ceux qui hésitaient encore, avait accordé une amnistie de laquelle n'étaient exclus que le généralissime et ses deux principaux partisans, Ilow et Terzka. Cette patente, toutefois, avait été tenue secrète : une seconde patente la confirma le 18 février.

Afin de se garantir contre le duc de Friedland, en se donnant l'air d'obéir à ses ordres, Schaffgotsch expédia le 23 ou le 24 février, aux colonels de ses régiments l'ordre de signer l'écrit de Pilsen. Peut-être s'agissait-il d'un second revers qu'il n'avait pas lui-même signé. Mais en même temps, pour se garantir contre la Cour de Vienne, il ne les pressa nullement. Il espérait, en agissant ainsi, être considéré à Pilsen comme dévoué au généralisisme, et à Vienne comme fidèle à l'empereur. Il craignait cependant moins l'empereur que Wallenstein, car il avait laissé ses enfants au milieu des troupes impériales que commandait Colloredo, et n'avait pris aucune mesure de sûreté personnelle ; son régiment se trouvait même éloigné d'Ohlan.

Il était encore sans défiance, lorsque le 24 février 1634, les colonels Borey et Fabian de Vers, gagnés par la Cour de Vienne, se mirent à la tête d'un fort détachement d'infanterie et, munis d'un ordre de l'empereur, vinrent l'arrêter au château d'Ohlau. Tous ses papiers furent saisis.

Digitized by Google

On le conduisit à Glatz où il arriva le 25 février, et fut enfermé à la citadelle (1). Le même jour, 25 février, vers dix heures du soir, Wallenstein était assassiné à Eger.

(*A suivre*). E. CHARVÉRIAT.

---

(1) Il occupa le même appartement que Wenceslas Kinsky en 1616, et vingt ans auparavant Georges Popel de Lobkowitz.

Digitized by Google

SOUVENIR D'UN PENSUM (1).

Quel était donc ce crime?... Il ne m'en souvient guère :
Deux mille cinq cents vers à copier, je crois ;
Suprême châtiment, qu'un professeur sévère
Aux espiègles gamins infligeait quelquefois.

En cherchant bien... J'y suis!... Avec quelque mystère,
Un sombre soir d'hiver, j'avais éteint trois fois
La flamme que donnait un joyeux réverbère
Accroché dans la cour où nous passions parfois...

Mais le concierge adroit, chargé de l'éclairage,
Par nos tours répétés, chaque jour mis en rage,
Constata le délit banal en un rapport...

Je fus puni malgré ma défense brillante,
Non sans prouver d'abord à ma mère indulgente,
Qu'en ce cas j'étais seul à ne pas avoir tort.

(1) Sonnet lu au Banquet de la Société des Anciens Elèves du Pensionnat des Lazaristes, le 15 novembre 1896.

Digitized by Google

L'ÉPOUSÉE (1)

Ô fraîche vision, aimante jeune fille,
Au front pur couronné de virginales fleurs,
Comme l'étoile au ciel votre candeur scintille
D'éclats mystérieux, de timides lueurs.

L'hymen vous conduisant vers une autre famille
Vous montre l'Avenir aux riantes couleurs.
Vous allez vers ce but où l'espérance brille
Et le sourire naît même à travers vos pleurs.

Puissiez-vous ignorer longtemps les jours moroses,
Dans un rêve d'azur suivre un chemin de roses,
Plaire par votre cœur, charmer par le regard.

A qui se fait aimer l'existence est facile ;
Vous baissez vos doux yeux, confiante et docile :
L'hymen, c'est le bonheur, vous le saurez plus tard.

Joseph BERGER.

(1) Sonnet lu par l'auteur à sa filleule le jour de son mariage, le 19 septembre 1896.

Digitized by Google

LA CROIX DES CHANOINES COMTES DE LYON

Par l'abbé SACHET. — Eleuthère Brassart, Montbrison, 1896.

PARLER de croix et décoration est tout à fait de mise, à notre époque, la plus décorée qui fût jamais.

Du reste, la croix des chanoines de Saint-Jean a trouvé, en M. l'abbé Sachet, un historien érudit, en même temps qu'écrivain agréable. « Si le sujet est modeste », ainsi qu'il le dit lui-même, l'auteur y a trouvé matière à un magnifique volume, d'une lecture instructive, plein de renseignements précieux et semé de quarante dessins ou fac-similés.

Dès l'année 1722, nous apprend-il, le roi avait accordé aux comtes de Lyon le privilège de porter une croix, suspendue à un cordon rouge, brodé d'or. Aucune forme particulière n'étant indiquée pour cette croix, on peut présumer qu'elle devait se rapprocher des croix épiscopales, ornée, toutefois, d'un médaillon au milieu, portant à l'avers l'image de la Vierge Marie et au revers celle de saint Jean.

Mais les lettres royales stipulaient que Messieurs les comtes recevraient la croix des mains de l'archevêque : là gisait la difficulté. Les chanoines se considéraient comme les pairs de l'archevêque, abstraction faite du caractère épiscopal. Celui-ci, du reste, n'était admis au chœur que

Digitized by Google

revêtu du camail des chanoines, et ce camail, il le recevait, lors de son installation, des mains du doyen du chapitre. Comment admettre que la croix, partie intégrante du costume, ne fût pas donnée dans la même forme?

La concession royale resta donc sans effet, malgré l'ardent désir des intéressés. On suit avec l'auteur les négociations, pourparlers et délibérations que suscita cette grave affaire : c'est un fort instructif chapitre de notre histoire locale, si abondante en incidents qui témoignent de la parfaite indépendance de l'esprit lyonnais.

Les choses demeurent en l'état jusqu'en 1745. Par lettres, registrées en parlement le 7 avril de cette année, le roi Louis XV, à la demande du cardinal de Tencin, accorde aux doyens, chanoines et chapitre comtes de Lyon, le droit de porter une croix d'or émaillée à huit pointes, avec quatre couronnes de comtes insérées entre les pointes et quatre fleurs de lys dans les angles. Au centre, seront représentés, d'un côté, saint Etienne, et de l'autre, saint Jean, tous deux patrons de l'église de Lyon. La croix sera suspendue au col par un ruban couleur feu, liseré de bleu.

Cette fois, le chapitre a gain de cause : car il est dit que les chanoines la recevront « des mains de celui qui est dans le droit et l'usage de donner l'habit ».

Le ruban, nous apprend M. Sachet, était très large et dessiné en manière de hausse-col, s'agrafant par derrière à l'aide de trois boutons et recouvrant la poitrine et les épaules. Cela devait, comme forme, ressembler un peu au ruban de nos prud'hommes. Quant à la croix, elle ne coûtait pas moins de deux cent cinquante livres à chaque titulaire ; plus tard, le prix s'éleva jusqu'à trois cents quatre-vingt-quatre livres.

Désormais, la croix pectorale figure dans les armes du chapitre et dans les armes particulières des comtes. Mais ni le cardinal de Tencin, ni ses successeurs, les archevêques de Montazet et de Marbœuf, n'adoptèrent cette pièce dans leur écusson.

Le brevet autorisant les chanoines à porter leur insigne tant dans leur église que partout ailleurs, ils se font faire de petites croix qu'ils mettent à la boutonnière, sur l'habit de ville. Mais ce genre de décoration s'était tellement multiplié qu'une déclaration royale, en date du 5 février 1780, interdit à tous chanoines le port de leurs insignes, en dehors de la ville et de la province où leur chapitre est établi.

Digitized by Google

Ce n'était pas une des moindres singularités historiques à signaler, que cette recherche d'un signe distinctif extérieur, aux approches d'une révolution qui devait ériger en droit le principe d'égalité. A vrai dire, rien n'est changé et notre grande préoccupation, selon le mot de Barbier, est de « gueuser » des rubans et des galons.

Une seule exception avait été faite en faveur du chapitre de Strasbourg. C'est alors que le chapitre de Lyon, pour faciliter aux recteurs de l'Hôtel-Dieu l'aliénation de leur domaine des Broteaux, renonce aux droits de directe et censive qu'il possédait sur la rive gauche du Rhône. Louis XVI, pour reconnaître cette libéralité, étendit aux chanoines de Lyon la faveur accordée à ceux de Strasbourg.

Mais on était à la veille de la Révolution, et après moins d'un demi-siècle écoulé depuis sa création, la croix des chanoines de Lyon était emportée avec leur comté et tout le reste.

Lors du rétablissement du culte, le chapitre revêtit l'ancien camail, mais ne revendiqua ni la croix, ni la mitre de ses prédécesseurs. Une telle prétention eût paru osée aux nouveaux chanoines, fils de l'ancien régime, qui devaient considérer le port de ces attributs comme un privilège de race, auquel des roturiers ne sauraient prétendre.

En attendant que la mitre leur soit rendue, les chanoines de Lyon ont reçu, en 1886, non plus du chef de l'Etat, mais du pape, le droit de porter la croix pectorale, légèrement modifiée : à l'avers, se voit le portrait de Pie IX, au revers, les images affrontées des saints Etienne et Jean.

L'insigne, œuvre excellente de la maison Armand Calliat, n'est plus, comme jadis, en or, et les couronnes comtales restent un simple souvenir historique : c'est ainsi que les écussons de Chypre et de Jérusalem ont continué à figurer dans les armes des rois de Sardaigne et des Deux-Siciles.

Auguste BLETON.

Digitized by Google

SOCIÉTÉS SAVANTES

ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE LYON. — *Séance du 12 janvier 1897.* — Présidence de M. Ollier, puis de M. H. Beaune. — M. le docteur Lacassagne fait hommage de plusieurs thèses, dont il donne l'analyse : 1° *Etude sur l'examen mental des vieillards ;* 2° *De la mort par la foudre ;* 3° *Grossesse double au point de vue médico-légal ;* 4° *De la suffocation et en particulier dans un espace clos ;* 5° *Etude psychologique de l'anesthésie par l'éther ;* 6° *Les médecins experts et les erreurs judiciaires.* — M. de Sparre fait hommage d'un Mémoire sur le tir dans l'artillerie. — L'Académie procède ensuite à l'élection des membres des Commissions de publication, du prix Lebrun et du prix Ampère Cheuvreux.

Séance du 19 janvier 1897. — Présidence de M. H. Beaune. — M. Mollière fait hommage d'une notice *sur le plus ancien médecin connu de Lugdunum.*— M. Rougier donne lecture d'une notice sur M. le docteur Desgranges, dans laquelle il s'attache surtout à faire connaître avec quel soin et quel dévouement, le docteur Desgranges avait contribué à l'organisation du service médical pour les Sociétés de secours mutuels. Cette organisation est en grande partie son œuvre et on doit lui en garder une respectueuse reconnaissance. — L'Académie procède ensuite à l'élection des membres des Commissions des prix Dupasquier, Lombard de Buffières et Livet. — M. Arloing donne communicatiou d'une étude sur une phase intéressante, que traverse, en ce moment, la bactériologie. On s'est souvent demandé la cause de la non-récidive

Digitized by Google

des maladies virulentes. Pour l'expliquer on avait émis deux hypothèses, l'une dite humorale, l'autre, dite cellulaire. La théorie dite phagocitaire n'a obtenu qu'un succès passager, auquel a succédé le triomphe de la théorie humorale, par les résultats qu'ont obtenus Gruber et Durham, qui essayèrent de faire réagir le sérum immunisé sur une culture de bacille cholérique dans des tubes de verre. Au contact se produisirent les phénomènes suivants : 1° l'agglutination des microbes; 2° précipitation des grumeaux ; 3° clarification du liquide au-dessus du précipité ; et 4° destruction d'un grand nombre de microbes dans le précipité. Après avoir constaté les conditions dans lesquelles agit la substance agglutineuse, on a cherché l'application du pouvoir agglutinant, et la plus importante, qu'on en ait faite jusqu'à ce jour, est relative au diagnostic de la fièvre typhoïde de l'homme. M. Widal, ayant constaté que le sang pouvait remplacer le sérum, pour produire le phénomène de l'agglutination, on est arrivé ainsi par une seule goutte de sang à obtenir un sérum précipitant, qui fait reconnaître l'existence de la fièvre typhoïde chez un malade, qui n'en présentait pas des symptômes suffisamment caractérisés. A cet égard, l'orateur conclut ainsi : Chaque fois que la réaction existe, le diagnostic doit être affirmatif, quels que soient les autres symptômes. Quand elle fait défaut, on ne pourrait toutefois nier l'existence de la fièvre typhoïde, si les symptômes classiques sont évidents. Enfin si la réaction est lente et légère, la maladie sera probablement bénigne. — A la suite de cette communication, M. Mollière fait connaître que la méthode, signalée par M. Arloing et appliquée fréquemment par le docteur Paul Courmont, peut rendre de grands services et que déjà il l'a pratiquée lui-même récemment, à plusieurs reprises, avec succès, dans le traitement de malades qu'il a soignés à l'Hôtel-Dieu.

Séance du 26 janvier 1897. — Présidence de M. H. Beaune. — Hommage fait par M. Clédat. *Histoire du théâtre français depuis ses origines jusqu'à la fin du* XIVe *siècle.* — L'Académie procède à l'élection des membres de la Commission du prix Chazière et de la Commission des finances. — M. Pariset donne lecture du premier chapitre d'une étude sur les entrées des souverains, à Lyon, aux diverses époques (voir page 5).

Digitized by Google

Société d'Éducation de Lyon. — *Séance publique du 28 janvier 1897.* — M. le Président présente le compte rendu des travaux de la Société pendant l'année 1896. — M. Gourju donne lecture d'un rapport sur le concours, ouvert en 1896, sur le sujet suivant : *Quels sont les meilleurs moyens pratiques : 1° De continuer l'éducation morale des jeunes gens de 13 à 18 ans, qui se destinent aux métiers manuels ; 2° De développer leur instruction générale et professionnelle.* — Le prix de 500 fr. est décerné à M. Louis Galland, avocat à la Cour d'appel de Lyon. — La séance se termine par la lecture d'une pièce de vers de M. L. Bonnel, membre correspondant : *Le petit monde des eaux.*

Digitized by Google

Chronique de Janvier 1897

3 janvier. — Election d'un sénateur, en remplacement de M. Munier, décédé. M. Bouffier, ancien président du Conseil général, est élu, au premier tour, par 375 voix, sur 746 votants, contre M. Clapot, député, et M. Gailleton, maire de Lyon, qui obtiennent, l'un 153 voix et le second, 135.

11 janvier. — Mort de M. Etienne Charles, recteur honoraire de l'Académie de Lyon, décédé à Clamart (Seine), à l'âge de 71 ans. A ses funérailles, qui ont lieu, le 13, à Clamart, M. Caillemer, doyen de la Faculté de droit, prononce l'éloge du défunt, au nom de l'Université de Lyon.

13 janvier. — Installation du Président et des juges du Tribunal de Commerce.

15 janvier. — Conférence de M. l'abbé Félix Vernet, professeur à la Faculté de théologie : *Les femmes chrétiennes aux origines du christianisme.*

16 janvier. — Sont nommés officiers d'instruction publique : MM. Beynet, Gourdon, Lévy, Maynard et Merritt.

Sont nommés officiers d'Académie : MM. Ballet-Gallifet, E. Berlot, Breittmayer, Bruchon, Brunard, Decléris, Devaux, Dufayard, Léon Galle, Laurent Gauthier, Lagrange, Lévy, Mangini, Picon, Repelen et Mlle Jandin.

Digitized by Google

17 janvier. — Conférence de M. Hubert Valleroux, avocat à la Cour d'appel de Paris, et président de la Société d'économie sociale de Paris, dans le grand amphithéâtre de la Faculté des lettres, au palais Saint-Pierre : *Etat actuel du mouvement coopératif.*

— Mort de M. Etienne-Louis Journoud, architecte, décédé à l'âge de 69 ans.

21 janvier. — Mort de M. Jean-Baptiste Gignoux, avoué à la Cour d'appel et ancien président de la Chambre des avoués, décédé dans sa 55e année.

22 janvier. — Conférence de M. l'abbé Reure, professeur à la Faculté catholique des lettres : *La presse politique à Lyon, pendant la Ligue,* (24 février 1589-7 février 1594).

24 janvier. — Conférence de M. Ulysse Pila, vic-président de la Société de géographie, dans le grand amphithéâtre du palais Saint-Pierre : *Du rôle et de l'influence de la France dans l'extrême-Orient.*

29 janvier. — Conférence de M. le chanoine Jacquier, professeur à à la Faculté de théologie : *Une église chrétienne du temps de saint-Paul.*

31 janvier. — Fermeture de la chasse dans le département du Rhône.

L'Administrateur-Gérant, MOUGIN-RUSAND.

Typog. MOUGIN-RUSAND. — Lyon

Digitized by Google

SOUVENIRS LYONNAIS

De 1496 à 1896 (*)

Mais revenons aux itinéraires.

La mode est définitivement établie à la fin du XVIIe siècle de tirer parti des embellissements de la ville pour ajouter à l'éclat des réceptions officielles.

C'est ainsi que la place Bellecour devient de plus en plus le centre de grandes manifestations. Elle a été l'objet des prédilections du cardinal Alphonse de Richelieu (1) et des membres de la famille de Villeroy. Elle a eu les faveurs de Louis XIV, qui vint habiter, en 1658, l'hôtel de Mascrany, situé sur la place ; qui pressa le Consulat d'acheter le fief et le tènement de Bellecour pour en faire une immense place, et qui approuva le contrat d'achat passé en 1658.

(*) Voir la *Revue du Lyonnais* de janvier 1897.

(1) *Archives*, BB, 195-199.

Digitized by Google

C'est ainsi que l'Hôtel de Ville ouvre des salons où le Consulat donne des fêtes jusqu'alors inconnues.

La construction d'un édifice spécial sur la place des Terreaux est votée. Sous la pression du maréchal Nicolas de Neufville, premier duc de Villeroy, gouverneur, et de son frère Camille de Neufville de Villeroy, alors simplement abbé d'Ainay, qui le représente, les échevins déclarent, en 1646 (1), que la maison commune sise rue de la Poulaillerie n'est plus digne de la réputation de Lyon.

L'architecte Simon Maupin, voyer de la Ville depuis 1637 (2), dresse les plans, va les faire approuver à Paris par les architectes du roi, Jacques Lemercier et Desargues, et se met à l'œuvre. Germain Panthot, qui est peintre attitré de la Ville depuis l'année 1637 (3), est appelé à diriger la décoration intérieure. Il a l'heureuse fortune de pouvoir s'assurer la collaboration de Thomas Blanchet, en 1655 (4), peintre et architecte distingué ; et leur collaboration se poursuit jusqu'en 1675, époque où Germain Panthot meurt, et où Blanchet devient peintre officiel de la Ville (5). Mais l'œuvre n'est pas complète, et pendant quatre années encore on trouve dans les archives consulaires, jusqu'à 1679, des délibérations relatives aux travaux

---

(1) *Archives*, BB, 200.

(2) *Archives*, BB, 191. La charge d'agent-voyer a été créée par Henri II, en 1549.

(3) *Archives*, BB, 191.

Voir *Les peintres de Lyon*, par M. Natalis Rondot. Lyon, 1888.

(4) *Archives*, BB, 210. Blanchet revenait d'Italie. L'offre de Panthot le fixa à Lyon. Blanchet, né en 1614, est mort en 1689, après avoir fourni une brillante carrière. Il a été reçu à l'Académie de peinture en 1676. Voir *Histoire des Peintres*, par Charles Blanc, tome III.

(5) *Archives*, BB, 231.

Digitized by Google

de Blanchet dans l'Hôtel de Ville (1). On peut apprécier la valeur de ce peintre décorateur éminent par les trois plafonds qui subsistent encore : salle de la Conservation, salle Henri IV et salle des Echevins. Toutefois, le Consulat n'attend pas que la construction soit complètement achevée. Il tient sa première séance à l'Hôtel de Ville le 14 novembre 1652, et une gravure d'Israël Silvestre, représentant le côté oriental, montre qu'à cette date les deux ailes sur les rues Puits-Gaillot et Lafond étaient à peine commencées. Le bâtiment sur la place des Terreaux est seul terminé depuis 1651.

Avant même que la décoration intérieure des salons soit avancée, car le grand salon n'a été terminé qu'en 1655, le Consulat a hâte de faire honneur de cet élégant palais.

Jusqu'alors, il n'a essayé qu'une seule fois d'avoir une réception, car l'habitude est d'envoyer au domicile du prince, le jour même de son arrivée, des paniers de vins de Bourgogne, des caisses de dragées et de confitures (2), ou encore des melons et des bouteilles d'eau de senteur (3).

C'était en 1619, pendant le séjour de Madame Christine de France, sœur du roi, princesse de Piémont. Voici comment s'exprime (4) le procès-verbal officiel : « Le « vendredi 10 octobre, les dits Prévot des marchands et « échevins firent une belle et somptueuse collation à ladite

(1) Les délibérations où il est question de l'Hôtel de Ville sont comprises de l'année 1646 à l'année 1679, dans les *Archives*, BB, 200 et 235.

(2) *Entrées solennelles*, passim.

(3) *Entrée de Louis XIII*, en 1632.

(4) *Archives*, BB, 155. Madame de France séjourne à Lyon du 7 au 16 octobre 1619.

Digitized by Google

« Dame, au lieu de la Duchère où furent portées, à cet « effet, les plus belles et les meilleures confitures qui se « purent trouver. A laquelle collation y eut grand nombre « de noblesse, et M. le maréchal d'Esdiguières, gouverneur « du Dauphiné, qui était arrivé sur la fin de ladite collation « accompagné de force noblesse du pays. » Le château de la Duchère venait d'être reconstruit par François Clapisson, avocat au Siège présidial et échevin.

Mais à peine le Consulat est-il entré dans l'Hôtel de Ville que, sur la demande de l'archevêque, il met les salons à la disposition de la marquise de la Baulme, nièce de MM. de Villeroy, pour un ballet, auquel le 16 février 1654, assistaient Mgr Camille de Neufville, de nombreux gentilshommes et les principaux magistrats de la ville (1).

Et comment le pauvre Consulat, qui depuis 1424 cherchait en vain une « maison commune » où il pût demeurer en paix et se dire chez lui, n'aurait-il pas exulté en se trouvant établi dans ce magnifique palais? Il faut lire la triste odyssée de nos échevins achetant la maison Charnay rue Longue en 1424 et ne pouvant pas s'y installer à cause des réclamations de l'archevêque pour sa suzeraineté; achetant de guerre lasse une autre maison en 1458, l'hôtel du Lion, rue des Albergeries et se voyant dans la nécessité de le revendre (2) en 1468 parce qu'ils ont enfin obtenu de l'archevêque une transaction (23 janvier 1458); ne pouvant faire face à leurs dettes et obligés d'aliéner la propriété de l'Hôtel de Ville de la rue Longue pour en demeurer simples locataires de 1492 à 1500; essayant d'échanger en

(1) *Archives*, BB, 208.
(2) *Archives*, BB, 15.

Digitized by Google

1569 cet immeuble contre l'hôtel de Milan, rue Grenette (1) qui offrait de plus vastes locaux, et obligés par suite des dettes de la commune, de rentrer rue Longue 1574 (2) ; achetant afin de s'agrandir les deux maisons voisines, celle à l'enseigne de « la Pomme de pin » et celle à l'enseigne « du Chien vert », mais, pour ne pas obérer par une construction couteuse les finances de la Ville depuis longtemps en mauvais état, se décidant à vendre les immeubles de la rue Longue et à s'établir en 1604 dans la (3) « maison de la Couronne », charmante construction de la fin du xve siècle, avec jardin, rue de la Poulaillerie (anciennement rue Vaudran). Ici, enfin ils trouvent la quiétude. Le développement de la fabrique des soieries et l'accroissement du commerce ramenant la prospérité dans les finances, le Consulat paie une partie de ses dettes, répare les ruines causées par la peste, par la guerre étrangère, par les discordes civiles ; et il peut réaliser son rêve, en construisant un monument, place des Terreaux, sur l'emplacement

---

(1) L'hôtel de Milan était aussi nommé hôtel des Générales ou de la Générale ; il appartenait à la veuve de Jean Chasselier, général des finances du Piémont.

En 1771 on y allait voir comme curiosité, un moulinage de soie. *Almanach de Lyon*, 1771. Le nom « de Milan » provient d'une enseigne mise à l'hôtel.

(2) *Archives*, BB, 94.

(3) *Archives*, BB, 141. Cette charmante maison du xve siècle existe encore avec sa porte ogivale, ses fenêtres, sa cour et même l'inscription que le Consulat y mit lorsqu'il en prit possession. (Voir M. Bleton, *Lyon pittoresque*, p. 79.)

De nombreux et très intéressants détails sur les « maisons communes » ont été publiés par Vital de Valous en 1862, dans un opuscule qui a pour titre : *Les anciens hôtels de ville ou maisons communes de Lyon*.

Digitized by Google

occupé jadis par le temple des protestants. Ne mérite-t-il pas de jouir de la fortune récupérée et de sa nouvelle luxueuse installation?

En 1656, la reine Christine de Suède est invitée à l'Hôtel de Ville. Le Consulat lui fait « préparer une très belle collation de confitures et beaux fruits, dans la chambre des Portraits très bien tapissée et garnie, à l'endroit où était le fauteuil et coussin d'étoffe d'or et de soie, d'un riche dais en broderie d'or. La reine arrive vers cinq heures, accompagnée par l'Archevêque et par M. de Guise, gravit l'escalier au son des trompettes, visite le jardin, monte au salon, et entend pendant le goûter un concert exécuté par dix-huit violons. Après avoir visité les chambres, et s'être montrée au balcon de l'Hôtel de Ville, la reine redescend en grande cérémonie (1).

Louis XIV, le 2 décembre 1658, accompagné de la Reine, de Monsieur, Mademoiselle, Madame royale Duchesse de Savoie, du duc de Savoie, entre dans l'Hôtel de Ville, à 5 heures du soir, à la lueur de nombreux flambeaux de cire blanche, traverse le vestibule rempli de gentilhommes, monte au premier étage où une collation est servie dans la salle des portraits (2).

Même accueil est fait le 26 mars 1663 à Madame Françoise de Valois, épouse du duc de Savoie (3). J'ajoute que le 17 mars 1715, un concert et une collation furent offerts à l'archevêque Paul-François de Neufville de Villeroy le lendemain de son entrée solennelle (4).

---

(1) *Archives*, BB, 211.

(2) *Archives*, BB, 213.

(3) *Archives*, BB, 218.

(4) *Archives*, BB, 277.

François-Paul de Neufville était fils de François de Neufville de Ville-

Digitized by Google

Ainsi, durant le XVIIe siècle, les entrées solennelles prennent une physionomie nouvelle. La ville ancienne, côté du Royaume, est de plus en plus désertée. Les quais se développant, côté de l'Empire, permettent de varier les itinéraires, soit pour l'entrée, soit pour le séjour du prince, et offrent de larges voies où les cérémonies acquièrent plus de pompe. La place Bellecour, de plus en plus embellie, devient un magnifique cadre qui rehausse l'éclat des manifestations publiques et éveille le goût des grands spectacles. La municipalité, fière de la prospérité croissante de la cité, donne plus de splendeur aux réceptions de l'Hôtel de Ville.

Ces divers caractères, mieux encore qu'au moment de l'arrivée du cardinal Chigi, ressortent dans l'entrée solennelle des ducs de Bourgogne et de Berry, en 1701 (1).

Les délégués de la noblesse des trois provinces Lyonnais, Forez et Beaujolais, conduits par le marquis de Rochebonne, commandant dans les trois provinces, et les élèves de l'Académie d'équitation (2) vont au-devant des princes à

---

roy, deuxième duc de Villeroy, fait maréchal de France en 1693. Né en 1677, François de Neufville fut nommé archevêque en 1714 et mourut en 1731. Il fit son entrée à Lyon le 13 mars 1715.

Voir la notice de M. Morin Pons, *les Villeroy*, 1861, et les renseignements recueillis par M. Aimé Vingtrinier sur *le Dernier des Villeroy et sa famille* (*Revue du Lyonnais*, 1887).

(1) *Archives*, BB, 260, année 1701.

Les princes revenaient d'accompagner leur frère le duc d'Anjou, qui était allé prendre possession du trône d'Espagne. La très brillante réception qui leur fut faite coûta 119.476 livres.

(2) C'est la première fois qu'il est question de l'école d'équitation ouverte aux jeunes gentilshommes sous le nom d'Académie. Elle est mentionnée, en 1639 (*Archives*, BB, 193) puis, en 1648 (*Archives*, BB, 202). Elle prospère peu à la fin du XVIIe siècle (*Archives*, 241), mais se

Digitized by Google

la Guillotière. Les dames lyonnaises, vêtues de noir, mais parées de pierreries, se pressent dans cent cinquante carrosses qui font la haie à partir du pont du Rhône en remontant vers le faubourg. Du côté de la ville, plus de 70.000 spectateurs, composés des habitants et des étrangers qui sont accourus pour voir les cérémonies, encombrent la rue de la Barre et la place Bellecour, déjà déclarée la plus belle place de l'Europe (1) bien qu'elle n'eût encore à cette date ni statue, ni jets d'eau, ni façades décoratives.

Les princes vont à la maison Mascrany, dite *la Maison Rouge*, appartenant au trésorier de France en la généralité de

---

relève sous la direction de Pavaut de Floratis, qui se donne pour mission d'enseigner « les mathématiques, les exercices de monter à cheval, tirer des armes, voltiger, danser, jouer du luth et tous les autres arts vertueux qui peuvent rendre recommandables ceux qui font profession de noblesse. » (*Archives*, BB, 255.) Le Consulat achète en 1717, la maison Saint-Véran, près les Remparts d'Ainay, et fait construire un manège (*Archives*, BB, 279). Après Floratis, mort, en 1718, Bredin d'Eperville est nommé directeur (*Archives*, BB, 281). Bourgelat apparaît en 1740 (*Archives*, BB, 305). Sous ce savant, les études prennent une direction plus sérieuse : on s'occupe d'hippiatrique et des maladies des animaux. Aussi, en 1761, Bourgelat sollicite et obtient le droit de fonder une école vétérinaire. D'abord établie à la Guillotière, en 1762, l'école est transportée à la fin du siècle dans les bâtiments du couvent des Religieuses de Sainte-Elisabeth, à Vaise ; elle y est encore.

L'ancien manège a été démoli lorsqu'on créa la rue Ravez (aujourd'hui rue des Remparts-d'Ainay). (Voir M. Bleton, *Lyon Pittoresque*, p. 52.)

(1) La place Bellecour a, dit la relation officielle, plus de six cents pas de long et plus de trois cents pas de large.

Les allées de tilleuls, dont les derniers arbres ont été abattus en 1849, avaient été, en 1680, prolongées jusqu'au Rhône (*Archives*, BB, 237), puis replantés en 1738.

Digitized by Google

Lyon, où Louis XIV, en 1658, puis la duchesse de Bourgogne, en 1696, avaient logé. Ils voient, de leur appartement, la foule qui les acclame, et les milices bourgeoises formées des trente-cinq pennonages qui présentent un brillant coup d'œil avec leurs pennons richement brodés, leurs armes dorées, leurs costumes en velours galonnés d'or et d'argent (1).

Pendant le séjour des princes, la place Bellecour conserve la même animation et demeure le centre des divertissements. Voici, d'ailleurs, l'emploi des trois journées.

Dimanche, 10 avril 1701, messe pontificale (2) à la cathédrale Saint-Jean ; vêpres à Ainay ; concours de tir à l'arc (3) sur la place Bellecour ; à 3 heures, joute sur la Saône, puis feu d'artifice.

---

(1) La ville, en 1678, était partagée en 37 pennonages, 13 du côté de Fourvière et 24 du côté de Saint-Nizier (*Archives*, BB, 234). Leur nombre fut réduit successivement à 35 (*Archives* BB, 265), puis à 28, en 1746 (*Archives*, BB, 312).

(2) La messe *pontificale* étant dite par l'archevêque offre cette cérémonie particulière, l'*administration*, qui a lieu seulement lorsque monseigneur officie. « On appelle *administration*, dit la relation officielle, « l'essai du pain et du vin qui se fait par le plus ancien des perpétuels « en présence de tous les diacres et sous-diacres. Pour cet effet, ils « sortent tous du chœur et se rendent à la chapelle de Notre-Dame, où « M. le Prieur de la Platière est obligé d'apporter du pain et du vin « dont on choisit le meilleur pour le saint sacrifice, et, après l'avoir « choisi, on le porte sur la crédence avec grande solennité. »

(3) La Compagnie des chevaliers de l'arc, dont la fondation date de Charles VII, en 1431, avait dressé, sous les tilleuls de Bellecour, une sorte de camp avec des baraques et des pavillons dont un orné de glaces et de tapisseries pour les princes. Les chevaliers des villes de Saint-Etienne, Montluel, Pont-de-Vaux, Villefranche avaient été invités à ce concours du noble jeu de l'arc en main. Les princes s'armèrent du

Digitized by Google

Lundi, 11 avril, messe au monastère des Carmélites (1) dont Mme de Villeroy est supérieure; réceptions des délégations de la Ville et des Députés genevois, qui sont venus exprès à Lyon; concours de tir à l'arquebuse (2) sur la place Bellecour; visite au monastère de la Visitation, où le cœur du saint François de Sales est déposé; joutes et divertissements de l'oye et des canards; revue sur la place Bellecour; soirée à l'Opéra terminée par feu d'artifice et illuminations générales dans la ville.

Mardi 12 avril, visite au grand Collège des Jésuites; réception à l'Hôtel de Ville; visite à l'abbaye royale de Saint-Pierre; soirée à l'Opéra.

N'est-il pas nouveau et tout moderne le souci que les organisateurs de la réception témoignent de ne laisser inoccupée aucune des heures de la journée?

Plus caractéristique encore est le détail suivant : « A

---

brassard d'argent, de l'arc et des flèches, se mêlèrent aux tireurs, puis inscrivirent leurs noms sur le livre des chevaliers. (*Archives*, BB, 260.)

(1) La façade de ce couvent, fondé en 1616, est représentée sur le plan de Lyon dessiné par Séraucourt. On trouve encore quelques parties des bâtiments dans la rue Tolozan. (Voir M. Bleton, *Lyon Pittoresque*, page 156.)

(2) Les arquebusiers prirent le titre de *chevaliers* en 1663 (*Archives*, BB, 218), au moment de partir pour un concours à Bourg-en-Bresse. Le nombre des *chevaliers de la butte* fut fixé à 40, en 1709 (*Archives*, BB, 270). L'hôtel construit pour eux, en 1735, existe encore (voir M. Bleton, *Lyon pittoresque*, page 151).

Pour la réception des ducs de Bourgogne et de Berry, en 1701, les arquebusiers avaient invité les brigades de Chambéry, de Grenoble et de Saint-Etienne. Ils commencèrent par un repas de 100 couverts dans la salle des portraits à l'Hôtel de Ville, puis se rendirent à la place Bellecour où avait été dressé un pavillon pour les princes. Ceux-ci tirèrent quelques coups, et s'inscrivirent sur le registre de la compagnie.

Digitized by Google

« l'entrée de la nuit, on fut frappé tout à coup d'un spec-
« tacle des plus grands et des plus beaux qu'on puisse ima-
« giner. La montagne de Fourvière et celle des Chartreux
« qui commandent, l'une et l'autre, la Ville et qui forment,
« le long de la Saône, comme une manière d'amphithéâtre
« de plus d'une demi-lieue de circuit, parurent dans un
« instant éclairées d'un nombre prodigieux de pots à feu
« d'une invention particulière et arrangés avec beaucoup
« de symétrie. Les maisons des communautés et les mai-
« sons des bourgeois, dont les collines sont couvertes,
« accompagnaient cette illumination générale par des
« illuminations particulières; et l'on distinguait avec
« plaisir sur les montagnes en feu des pyramides ardentes,
« des clochers embrasés et des galeries rayonnantes. Les
« maisons qui sont bâties sur les deux bords de la Saône,
« et qui occupent l'espace de plus d'une demi-lieue depuis
« la porte Saint-Georges jusque fort au-delà de celle de
« Vaise étaient éclairées d'un nombre infini de lanternes
« qu'on avait placées aux deux côtés de chaque fenêtre.
« L'illumination du reste de la ville, qui fut générale
« pendant quatre nuits, était semblable à celle des
« quais (1). »

Ne croit-on pas entendre le récit du spectacle grandiose que la date du 8 décembre ramène depuis 44 ans dans notre cité ? (2)

Mais ce n'est pas tout, et une autre innovation est à signaler. L'industrie de la soie apparaît au XVIIIe siècle comme aliment de la curiosité.

---

(1) *Archives*, BB, 260.

(2) M. Bleton, *Lyon pittoresque*, p. 136, cherche par des gravures à donner une idée de l'effet de ces illuminations.

Digitized by Google

Cette belle industrie avait procuré, pendant le XVIIe siècle, à la ville de Lyon gloire et richesses (1) ; le Consulat veut s'en faire honneur. Il dispose au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville, dans la salle de l'Abondance, des métiers à tisser, et dans la salle de la Juridiction de la police, en face, tout ce qui concerne le tirage de l'or, les outils, rouets, moulins, soit des guimpiers, soit des fileurs, soit des écacheurs (2). De sorte que les princes, en venant à l'Hôtel de Ville, voient des ouvriers tisser la soie et étirer les fils d'or.

A partir de ce moment il fut décidé que tout visiteur illustre serait appelé à se rendre compte des opérations de cette double industrie.

Jacques III, roi d'Angleterre, voyageant en 1711 sous le nom de chevalier Saint-Georges (3), Madame Charlotte-Adélaïde d'Orléans, fille du Régent, passant par Lyon, en 1720, pour aller épouser le duc de Modène (4), dom Philippe,

---

(1) Les échevins déclarent qu'il y avait à Lyon au XVIIe siècle 10.000 métiers de soieries faisant subsister plus de 14.000 ouvriers, et 8.000 métiers de galons, rubans et passements. De plus, 150 moulins ouvraient annuellement 2.000 balles de soies (*Archives*, BB, 260).

(2) Voir quelques indications sur l'Industrie du tirage de l'or en 1699 dans *Archives*, BB, 258.

La salle de l'Abondance, dans le vestibule de l'Hôtel de Ville, est celle qui est à droite en entrant par la place des Terreaux ; la salle de la Juridiction de la police est la salle à gauche.

(3) *Archives*, BB, 272. La réception faite à Jacques III n'est pas mentionnée dans le recueil des entrées solennelles publié chez Delaroche, en 1752, ni celle faite à la douairière de Pologne en 1714 (*Archives*, BB, 275). Le recueil ne comprend, en effet, que les entrées solennelles des souverains et princes français.

(4) *Archives*, BB, 282. La princesse trouva les tisseurs de soie dans la salle du Conseil, les tireurs d'or dans la salle des Portraits, la collation, composée de confitures, fruits et glaces, dans la chambre du Consulat.

Digitized by Google

infant d'Espagne, visitant Lyon, en 1744 (1), Madame de France, infante d'Espagne, en 1749 (2), la comtesse de Toulouse, en 1750 (3), trouvent à l'Hôtel de Ville, dans les salles du premier étage, une exposition de métiers. La salle du Conseil est réservée à l'industrie de la soie ; la salle des Portraits à l'industrie des fils d'or ; quant aux autres salons, la chambre du Consulat et le grand salon, ils sont réservés pour les réceptions, collations, concerts ou bals.

La princesse douairière de Conti et le prince de Conti, en 1730, sont conduits dans la maison de la communauté des fabricants, aujourd'hui rue Saint-Dominique, n° 1, où ils voient travailler une magnifique étoffe façonnée, puis dans la salle des tireurs d'or, près l'hospice de la Charité, où ceux-ci avaient reçu ordre de préparer tout ce qui était nécessaire pour montrer les opérations de leur art (4).

---

(1) *Archives*, BB, 310. La réception faite à Dom Philippe, infant d'Espagne, duc de Parme et de Plaisance, fut extrêmement brillante. Le Consulat lui offrit un bal le 18 février, puis lui fit voir, le lendemain, les opérations du tissage de la soie et du tirage de l'or.

(2) *Archives*, BB, 315. Madame de France, femme de Dom Philippe, infant d'Espagne, fut reçue suivant le cérémonial réglé pour les princes et princesses du « sang ». La grande salle de l'Hôtel de Ville était décorée de tapisseries et remplie de dames en grande toilette. Après l'avoir traversée Madame de France trouva dans la salle des Portraits tout ce qui regarde le tirage de l'or, puis dans la salle du Conseil trois métiers à tisser, dont un représentant la dernière invention de Falcon. Elle revint s'asseoir dans la grande salle, magnifiquement éclairée, où des rafraîchissements furent servis.

(3) *Archives*, BB, 316. Un cadeau d'étoffes fut fait à la comtesse de Toulouse (*Archives* BB, 317).

(4) *Archives*, BB, 294. La maison appartenant à la communauté de la grande fabrique est celle qui porte le n° 1, rue Saint-Dominique. Sur sa façade est une grande plaque avec cette inscription : « Maison et

Digitized by Google

A cette leçon de choses était jointe parfois une exposition de très belles étoffes, et le prévôt des marchands, après les avoir fait admirer, priait galamment les illustres visiteuses de vouloir bien les accepter en souvenir de leur passage à Lyon. Ainsi c'est au XVIIIe siècle que les soieries offertes en cadeaux sont substituées aux bijoux et objets d'orfèvrerie.

Je ne résiste pas au désir, puisqu'il ne sera pas ailleurs question de nos orfèvres, de rappeler les noms des artistes lyonnais qui sont devenus célèbres, puisqu'ils ont été mentionnés dans les entrées solennelles. Il ne faudra pas s'étonner que pour une médaille plusieurs noms soient cités. Au XIXe siècle les médailleurs composent le dessin, modèlent la cire, incisent l'acier du poinçon qui fournira le coin, savent, en un mot, reproduire l'œuvre créée par leur imagination, de telle sorte que le travail gagne en unité et en perfection (1). Mais au XVe et au XVIe siècle les artistes se spécialisaient, et, pour exécuter une œuvre, la collaboration d'un peintre dessinateur, d'un sculpteur modeleur et d'un orfèvre fondeur était nécessaire.

La ville de Lyon était renommée au XVIe siècle pour l'orfèvrerie ; le titre de l'or et de l'argent étant déterminé, il faut que toute pièce soit marquée du poinçon officiel, qui porte un lion couronné et la lettre D ; c'est la marque aussi de la monnaie.

---

bureau des fabricants d'étoffes de soie, d'or et d'argent, 1727 ». Elle fut vendue en 1779 lorsque les communautés d'arts et métiers ont été supprimées.

(1) C'est ainsi que les habiles médailleurs d'aujourd'hui MM. Chaplain et Roty, ont exécuté, en octobre 1896, les médailles et plaquettes destinées à Nicolas II, empereur de Russie, lors de sa réception officielle à Paris. Les journaux ont donné de très intéressants détails sur la méthode et le faire de ces artistes graveurs.

Digitized by Google

Louis Lepère et Nicolas de Florence ont gravé les coins des pièces d'or à l'effigie du roi Charles VIII et de la reine de Bretagne, et le lion d'or, présents offerts au souverain en 1494 (1).

Jehan Lepère (père de Loys) a fait en 1497 le porc-épic en or, puis en 1500, en collaboration avec Nicolas Leclerc et Jean de Saint-Priest, la grande médaille à l'effigie de Louis XII et d'Anne de Bretagne (2) ; enfin le lion d'or offert en 1515 à François Ier et les coupes d'or offertes à la reine Claude et à la reine régente (3).

Jacques Gauvain, Richard Bigolet et Jehan Rousseau ont

---

(1) *Archives*, BB, 21. CC, 527.

Le peintre Jehan Perréal eut la conduite de cette entrée solennelle. Loys Lepère, son fils Jehan et son gendre Nicolas de Florence, tous trois orfèvres, firent les dessins et les coins.

M. Natalis Rondot, dont les savantes et patientes recherches ont fourni tant de matériaux à l'histoire des arts à Lyon, a publié une série d'études excessivement intéressantes : en 1884, sur *les sculpteurs de Lyon*, en 1885, sur *la médaille d'Anne de Bretagne ;* en 1888, sur *les orfèvres de Lyon du* XIVe *au* XVIIIe *siècle ;* en 1896, les *médailleurs lyonnais*. Ce sont des sources de précieux renseignements.

(2). Le porc-épic fut la devise de Louis XI puis de Louis XII. Jehan Perréal avait eu la conduite de cette entrée. Jehan Lepère et Nicolas de Florence avaient fait le porc-épic en or, lequel était couronné et devait, dans le projet primitif, porter une salière (*Archives*, CC, 538).

Nicolas Leclerc et Jehan de Saint-Priest avaient fait la maquette et les molles (c'est-à-dire les coins) de la médaille à l'effigie de Louis XII et d'Anne de Bretagne (*Archives*, BB, 24, 26), et l'orfèvre Jehan Lepère l'avait coulée (*Archives*, CC, 540).

(3) *Archives*, BB, 35, CC, 638, 639.

Le lion était assis et tenait entre les pattes l'écu de la ville de Lyon.

Outre les coupes d'or destinées aux reines, différentes pièces d'argenterie furent offertes en cadeaux à divers personnes de leur suite.

Digitized by Google

travaillé aux médailles si remarquables, faites en 1533 pour l'entrée de la reine Eléonore et du Dauphin (1).

Pierre Duchemin a fait le lion d'or, tenant d'un côté une épée et de l'autre côté un écusson avec devise, présent offert à Charles IX en 1564 (2).

Jehan de la Barre, pour l'entrée de Henri II et de Catherine de Médicis, en 1548, Louis Berthier et Frédéric Bernard pour l'entrée de Henri IV, en 1595, Gabriel Mégret et Durand Arnaud pour l'entrée de Louis XIII et d'Anne d'Autriche, en 1622, ont à exécuter des œuvres bien plus compliquées, des groupes allégoriques traduisant des tableaux que crée l'imagination de savants courtisans.

Je lis en 1548 : (3)

« Messieurs du Consulat présentèrent au Roi leur « présent en un étui de velours noir à passement de fils « d'argent et de soie doublé de satin cramoisi. Le présent « était un roi armé à l'antique, assis sur une chaire de « laquelle le devant dossier et les brassières étaient de « quatre croissants gentiment et à propos bien inventés, « et le bas des arcs joints et entretoises des chiffres de sa

---

(1) *Archives*, BB, 53, CC, 838.

Voir la notice publiée en 1887 par M. Natalis Rondot sur *Jacques Gauvain, orfèvre, graveur et médailleur* et sur la belle médaille du Dauphin, de 1533.

(2) Voir les pièces justificatives publiées par Vital de Valous pour l'*Entrée de Charles IX en 1564*.

(3) Je signale aux curieux, daus cette entrée de Henri II, en 1548, les détails sur un chapitre de chevaliers de l'ordre de Malte, tenu par le roi, le 28 septembre, dans l'église de Saint-Jean. Il paraît que cette cérémonie était rare, et que, depuis très longtemps, il n'avait pas été célébré un chapitre de l'ordre de Saint-Michel.

Digitized by Google

« devise. Au-devant, deux déesses présentant au milieu « d'elles un lion qui s'humiliait : l'une était la Foi désignée « selon l'antique, tenant un pain en une main et en l'autre « un vase ; l'autre était Liberté avec une tessère, qui est un « dé en forme de pirouette, et sous le pied droit le disque ; « et tout sur une plateforme quarrée mignonnement et « artistement ouvrée de moulures et armoiries de la Ville. »

« Le présent de la Reine était la déesse Prospérité, « tenant entre ses bras deux cors d'abondance pleins de « fruits, sur le haut desquels sortait un lys au milieu ; et « lequel s'ouvrait par la cime et en issait deux têtes « d'enfant ; et à ses pieds un autre enfant grandit se jouant « à une boule ronde émaillée de rouge représentant les « pommes de ses armoiries, et, toutefois, ceinte à travers « d'un cercle d'or figurant le zodiaque, pour démontrer « que Monseigneur le Dauphin devait quelque jour s'em- « ployer au gouvernement du monde. »

Ces étonnantes allégories que le peintre Bernard Salomon, conducteur de l'œuvre, et Jehan de la Barre ont à traduire, sont de l'invention de Maurice Sève, qui s'est adjoint Barthélemy Aneau et le poète Claude de Taillemont (1).

En 1595, voici comment Pomponne de Bellièvre, intendant de la généralité, célèbre le triomphe de Henri IV sur la rébellion, et le félicite d'avoir donné la paix au royaume :

« Messieurs les Consuls et Echevins présentèrent au Roi

(1) *Archives*, BB, 68, 69. CC, 980, 982, 987, 988. Voir encore *Archives du Rhône*, tome I.

M. Natalis Rondot a apprécié le talent et le faire de Salomon Bernard dans une notice publiée en 1897.

Digitized by Google

« son effigie, d'or relevée, assise en un throne royal, jetant « d'une main de l'eau sur des feux, de l'autre donnant « deux rameaux d'olive et de grenade à un lion, qui, « rompant ses doubles chaînes et prosterné à ses pieds lui « offrait une couronne de gramen. »

Cela veut dire que Lyon est redevable au Roi qui a éteint les feux de la rébellion, d'avoir eu la force de rompre les liens de sa servitude, et « qu'il offre cette couronne de « gramen en reconnaissance, recevant de la main du Roi la « grenade et l'olive, pour demeurer perpétuellement uni « en son obéissance et heureux repos (1). »

En 1622, Pierre de Sève, prévôt des marchands, érudit de la plus belle eau, imagine de faire un parallèle entre Louis XIII et le soleil : et il nomme l'entrée de Louis XIII à Lyon « *le soleil au signe du lion* ». Pour trouver les sujets des présents à offrir aux souverains, il fouille dans l'histoire ancienne. Il charge le peintre Horace Leblanc et les orfèvres Gabriel Mégret et Durand Arnaud, d'exécuter deux lions assis et tenant chacun entre les pattes un écusson. Celui qui est destiné au roi montre sur l'écusson « Jupiter foudroyant les Titans ». Celui qui est destiné à Anne d'Autriche montre sur l'écusson « une reine endormie à laquelle un bras sortant des nues attache une médaille où la figure d'un lion est représentée ». Ce qui était la reproduction d'un songe de Philippe de Macédoine. « Le père du « grand Alexandre avait rêvé qu'il mettait à la reine, sa « femme, une médaille où était gravé un lion, ce qui fut

(1) *Archives*, BB, 131. Voir *Entrée solennelle d'Henri IV*. Quant à la reine Marie de Médicis, on lui offrit, à son entrée, en 1600, de l'argenterie : soit six drageoirs, un bassin et un vase.

Digitized by Google

« interprété et suivi de la naissance d'un fils qui a été, en « son temps, un lion pour le courage et le plus grand prince « de la terre (1). »

Les figures de ces deux lions sont représentées dans le volume publié, en 1623, chez Julliéron, imprimeur de la ville, avec de nombreuses illustrations, et renfermant sous le titre « *le soleil au signe du lion* », le récit officiel de l'entrée du roi Louis XIII et de la reine Anne d'Autriche.

Il est juste de noter que ces riches présents en orfèvrerie et en soierie ne dispensent pas d'envoyer pour les princes et leur entourage des confitures de Gênes ou d'Espagne, des muscades confites, des vins, etc. (2). Il y ajoute, au XVIIIe siècle, des provisions plus substantielles « poissons des lacs de Genève et du Bourget, venaison » (3) ; ou encore, parce qu'elles sont à la mode, des corbeilles de fleurs artificielles (4). Je note aussi les torches en cire blanche.

---

(1) *Archives*, BB, 161, 162.

Par suite d'une réclamation des personnages qu'on avait oublié de mentionner dans le volume de l'année 1623, une seconde édition fut publiée en 1624. Voir pour les peintres et les orfèvres cités, les études de M. Natalis Rondot : *Les peintres de Lyon du* XIVe *au* XVIIIe *siècle*, Paris, 1888 et *les orfèvres du* XIVe *au* XVIIIe *siècle*, Paris, 1888.

Il est étrange qu'après le règne éclatant de Louis XIV « le roi Soleil », on n'ait pas rappelé, comme une prédiction, le souvenir évoqué en 1622 pour Anne d'Autriche du songe fait par le père d'Alexandre le Grand.

(2) *Archives*, CC, 1013, 1087, 1098, 1305, etc.

Les pièces justificatives que Vital de Valous a jointes au récit de l'entrée solennelle de Charles IX en 1564 fournissent un exemple des pièces de la comptabilité municipale relatives à ces cadeaux.

(3) Voir l'entrée solennelle de Dom Philippe, infant d'Espagne, en 1744.

(4) Des corbeilles de fleurs artificielles figurent dans les présents envoyés à la princesse de Conti, en 1630, à Madame de France, en 1749, à la comtesse de Toulouse, en 1750.

Digitized by Google

Tous ces détails témoignent du soin avec lequel le Consulat prépare les réceptions officielles; et de son vif désir de plaire. Il ne regarde pas à la dépense, et il prodigue les cadeaux lorsqu'il croit pouvoir acquérir, par ces délicates attentions, la protection des personnages influents (1), à tel point que lors de la réforme municipale, en 1764, le roi Louis XV croit devoir limiter, dans le budget de la ville, la somme à employer en dons et en présents.

Outre cette générosité très large, obligatoire peut-être, ce qui me frappe c'est la préoccupation du Consulat d'avoir des inscriptions correctes, qu'il s'agisse d'un monument, d'une médaille, d'un présent, d'une décoration de rues ou simplement d'un divertissement comme le feu d'artifice. Je me garderai de citer cette multitude d'inscriptions allégoriques, de devises amphigouriques, véritables énigmes pour lesquelles on met à contribution tous les auteurs de l'antiquité, comme on peut le constater dans le récit du *soleil au signe du lion* (2). Je retiens seulement ce fait que le Consulat

---

(1) A chaque instant, pour la moindre occasion, des bijoux, des pièces d'argenterie sont distribuées par le Consulat.

Flacons d'argent, bassin d'argent, aiguière dorée (*Archives*, CC, 705). Cruche en argent doré (CC, 861). Coupe argent doré (CC, 883). Gallée argent doré (CC, 893). Coupe et drageoirs doré (CC, 1076). Chaîne en or (CC, 1167). Chaîne en or avec perles (CC, 1191). Vaisselle d'argent (CC, 1305). Carquant enrichi de pierreries (CC, 1379), etc., etc.

M. Natalis Rondot en a fait un certain nombre de citations dans son étude sur *les Orfèvres de Lyon du* XIVe *au* XVIIIe *siècle*, Paris, 1888.

(2) L'historien officiel de l'entrée solennelle de Louis XIII a pris soin non seulement de nommer les auteurs latins, auxquels l'érudit Pierre de Sève avait emprunté les pensées, mais d'indiquer l'application faite de ces citations dans l'ingénieux, mais certainement bizarre parallèle entre le roi et le soleil.

Digitized by Google

appelle en consultation, à chaque occasion, les personnages qui avaient réputation de bel esprit. Et la décision parfois est laborieuse! Notre Société appelée à discuter, en 1713, les inscriptions à mettre sur le piédestal de la statue de Louis XIV, place Bellecour, n'en a-t-elle pas fourni en 1742 (1) seulement le texte définitif? La confiance du Consulat dans la science épigraphique de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon est si grande, qu'il décide, en 1763, sur la proposition du prévôt des marchands, Flachat de Saint-Bonnet, de ne confier désormais semblable travail qu'à un corps savant, tel que l'Académie de Lyon (2).

Je n'ai trouvé qu'une trace de l'application de ce privilège accordé à notre Compagnie : c'est l'inscription faite pour le pont de l'Archevêché (aujourd'hui pont Tilsitt) et gravée sur la première pierre qui a été posée solennellement en 1788. L'Académie a signé son œuvre (3).

Mais depuis un siècle, notre Académie n'a pas été consultée. Cela vient sans doute de ce que l'instruction étant plus répandue, les administrations possèdent parmi leurs membres des savants qui n'ont plus besoin d'aucune collaboration, quelles que soient les questions posées. Il faut ajouter que l'usage des inscriptions allégoriques a été peu à peu délaissé.

Quoi qu'il en soit, je ne regrette pas la suppression de

---

(1) Séance de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon du 29 mai 1742.

Des documents fort curieux sur les inscriptions ont été réunis dans les *Archives historiques et statistiques du Rhône*, tome II et III.

(2) *Archives*, BB, 331.

(3) Le texte de cette inscription est donnée par Leymarie, *Lyon ancien et moderne*, t. I, p. 204.

Digitized by Google

notre monopole en rédaction de devises et inscriptions, ni la disparition d'un certain nombre d'autres coutumes que l'ancien ordre de chose autorisait et que j'ai rencontrées dans le récit des entrées solennelles, telle que, par exemple, l'obligation de se mettre à genoux devant le Souverain pour le haranguer.

Mais où sont les mules, les haquenées, les grands chevaux turcs, les genets d'Espagne et les barbes qui animaient les rues ? Où sont les manteaux et robes de velours, les sayes et pourpoints de satin ou de damas sur lesquelles la soie et l'or jetaient leur gai chatoiement ? On est ébloui lorsqu'on se représente ces cortèges où les bourgeois en habit écarlate (car déjà le rouge était la couleur à la mode pour les cavaliers) rivalisaient de luxe avec les Nations. Triste figure font aujourd'hui les vêtements étriqués, où le drap noir a fini par supplanter la soie, et au milieu desquels les uniformes militaires jettent çà et là les rayons de quelques fils d'argent ou d'or. Seuls les membres de la Magistrature et de l'Université, qui ont conservé les robes en soie rouge, jaune et violet, éclaireraient cette masse sombre de quelques beaux reflets ; mais ils ne paraissent pas avec leur costume dans les cortèges des entrées solennelles.

Par une fâcheuse coïncidence, la réforme des vêtements officiels, que je déplore, a été décrétée au commencement du XIXe siècle ; et c'est depuis cent cinquante ans que s'exécutent les très importants travaux de voirie, qui transforment Lyon en une ville digne de l'admiration des étrangers.

Le tableau des embellissements réalisés au milieu du XVIIIe siècle, est dans l'itinéraire de l'entrée solennelle de Madame de France, infante d'Espagne, le 12 octobre 1749. La princesse quitte, à la porte de Bourgneuf, la rive droite

Digitized by Google

de la Saône, suit les quais de la rive gauche, traverse la place des Terreaux et va, par les quais de la rive droite du Rhône, jusqu'à la place Bellecour, nommée alors place Louis-le-Grand, pour prendre logement dans une des maisons récemment construites sur la façade orientale, près de l'allée des Tilleuls.

Ainsi un pont en bois unit les deux rives de la Saône. Il aboutit à l'ouest vers le tombeau des Deux Amants, ce qui fait que parfois on le nomme le pont des Deux-Amants, et il touche à l'est à la porte nommée, depuis 1639, la porte d'Halincourt (1), en l'honneur du marquis d'Halincourt, gouverneur de Lyon ; le pont est mentionné dans les délibérations du Consulat de l'année 1729 (2), mais il n'a été adjugé qu'en 1743 à Denis, lequel se charge en même temps de construire un pont en bois près d'Ainay (3). Il a été emporté en 1789 par une crue de la rivière ; et le pont de Serin qui existe de nos jours est un pont construit en 1815.

Le quai d'Halincourt terminé en même temps que le quai et le port Sainte-Marie-des-Chaines qui sont agrandis et refaits en 1706 (4) ; le port Neuville créé sur un terrain acheté aux Chartreux en 1682 (5), et devenu un point d'attache pour les coches d'eau naviguant entre Lyon et

(1) *Archives*, BB, 193. Cette porte a été démolie en 1748 et n'existe plus au moment du passage de Madame de France.

(2) *Archives*, BB, 293.

(3) *Archives*, BB, 308, 310. Le pont construit près d'Ainay en 1744 a été détruit pendant la Révolution en juillet 1793. Il fut remplacé en 1818 par un pont qu'on vient de démolir en 1895, pour lui substituer un pont en fer nouveau modèle. Il est en construction.

(4) *Archives*, BB, 266.

(5) *Archives*, BB, 242.

Digitized by Google

Châlon ; le quai Saint-Vincent commencé en 1618 continué en 1623 (1) et agrandi ; telles sont les améliorations qui permettent de circuler sur la rive droite de la Saône (2).

Sur la rive droite du Rhône, à partir du bastion Saint-Clair, près la rue Puits-Gaillot, un quai a remplacé l'ancien « chemin des Courtines », voie étroite prélevée sur les terrains des fortifications du Rhône, qui a été ouverte en 1557 et agrandie en 1627 et qui est marquée sur les plans du XVIIe siècle. Ce quai, commencé en 1737 (3) sur les plans de l'ingénieur Bertaud, et devant s'étendre depuis l'angle saillant de l'épaulement du bastion Saint-Clair jusqu'au pont de la Guillotière, est dénommé en 1740 « quai de Retz (4) » en l'honneur de Louis-François-Anne de Neufville, quatrième duc de Villeroy, devenu duc de Retz lorsque les Villeroy héritèrent des Gondy du duché de Retz en Bretagne. Petit-fils du maréchal François de Neufville, il était venu à Lyon en 1726 (5) ; il est gouverneur de Lyon depuis l'année 1734 (6), succédant à son père Louis-Nicolas de Neufville, troisième duc de Villeroy.

---

(1) *Archives*, BB, 167.

(2) Voir les détails donné par M. Bleton, *Lyon Pittoresque*, p. 146, sur les quais de la Saône, de la Feuillée en remontant vers le nord.

(3) *Archives*, BB, 302.

On appelait *courtine* l'emplacement *intus et foris* sur lequel était construite une fortification entre deux tours. Les fortifications du Rhône, se reliaient aux remparts d'Ainay pour compléter la défense du côté du sud-est.

(4) *Archives*, BB, 305. Dans cette même délibération on fixe les noms des quatre ports ouverts sur ce quai : l'Hôpital, les Cordeliers, les Jésuites, Saint-Clair. Les fortifications, faisant suite aux remparts d'Ainay, et se prolongant jusqu'au pont de la Guillotière, sont de 1610,

(5) *Archives*, BB, 289.

(6) Son père Louis-Nicolas de Neufville, troisième duc de Villeroy, eut le titre de gouverneur de Lyon de 1730 à 1734.

Digitized by Google

Le quai de Retz est une magnifique avenue pour aller des Terreaux à la place Bellecour.

Cette place a pris le nom de place Louis-le-Grand depuis qu'elle a atteint toute sa splendeur. La statue de Louis XIV, faite à Paris par Martin-Desjardins, transportée de Paris au Hâvre par la Seine, du Hâvre à Toulon par mer, arrivée à Lyon par le Rhône, a été érigée solennellement en 1714. Le piédestal est orné de deux magnifiques figures, représentant le Rhône et la Saône, œuvre des frères Coustou. Deux jardins avec fontaines décorent le centre de la place, qui est bordée à l'est et à l'ouest par de belles constructions uniformes formant des façades. Le Consulat, dans toutes ses séances de 1680 à 1740, se préoccupe de la décoration de cette place (1) et y consacre des sommes considérables.

Ces changements dans la physionomie de la ville ne sont pas les seuls qui marquent le XVIIIe siècle. L'expansion de la ville, tant au nord qu'au sud, de grands projets dus à l'initiative hardie des architectes, Perrache, Morand, Soufflot, sont étudiés et mis à exécution. En même temps les modifications dans les mœurs déterminent une transformation dans l'architecture. Les maisons du XVIe siècle, sont délaissées ; leurs façades si étudiées, si fouillées nous

---

Le duc de Retz mourut en 1765. Il s'était démis, en 1763, de la charge de gouverneur de Lyon en faveur de son neveu, Gabriel-Louis-François de Neufville lequel fut le dernier gouverneur de Lyon. La charge de gouverneur fut en effet supprimée en 1791. Quant au duc Gabriel-Louis-François de Villeroy, il mourut sur l'échafaud en 1794. Voir *le Dernier des Villeroy et sa famille*, par M. Aimé Vingtrinier dans *Revue du Lyonnais*, 1887, et *les Villeroy*, par M. Morin-Pons, *Revue du Lyonnais*, 1861.

(1) *Archives*, BB, 243, 245, 255, 275, 277, 279, 282, 283, 285, 287, 303, 304, 305.

Digitized by Google

charment encore, mais leur distribution intérieure était vicieuse, parce que l'espace manquait et parce que l'étroitesse des rues obligeait, pour laisser entrer la lumière, de ne laisser aux escaliers et aux meubles que des emplacements restreints. Une école nouvelle se forme, et pour donner libre carrière à leur imagination les architectes trouvent de vastes emplacements au centre de la ville où tant de terrains sont enlevés aux couvents et aliénés (1).

Dans cette seconde moitié du XVIIIe siècle ont été construites beaucoup de maisons dont on admire l'escalier monumental, les appartements à plafonds élevés et à boiseries sculptées; elles sont disséminées rue Puits-Gaillot, quai Saint-Clair, rue Saint-Dominique, place de la Charité, et dans cet ancien tènement du Plat où ont été ouvertes la rue Boissac, la rue Sala, la rue du Plat, etc.

L'impulsion à cette activité remarquable et à l'éclosion de nombreux projets d'embellissements pour la ville, est donnée par trois artistes riches en imagination et grands remueurs d'idées : Soufflot, Morand, Perrache. Leur œuvre apparaît dès la première entrée solennelle du XIXe siècle.

En 1805, l'empereur Napoléon Ier et l'impératrice Joséphine arrivent, par Bourg, à Lyon. Ils sont reçus à la porte Saint-Clair, suivent le quai Saint-Clair, le quai de Retz, la rue de la Barre, la place Louis-le-Grand, le quai Saint-Antoine et le quai Villeroy, sur la rive gauche de la Saône, le quai de la Baleine, sur la rive droite. C'est un itinéraire tout nouveau et il réunit le spectacle des nom-

(1) *L'Almanach de Lyon* de l'année 1745 donne de complets et précieux renseignements sur les communautés religieuses, qui existaient à Lyon à cette époque et qui disparurent dans la tourmente de la Révolution.

Digitized by Google

breuses améliorations réalisées pendant la seconde moitié du XVIIIe siècle.

La route, du château de la Pape au faubourg Saint-Clair, a été créée à la suite d'une proposition des syndics de Bourg-en-Bresse, que le marquis de Grolier transmit au Consulat, en 1746 (1).

Le quai Saint-Clair est une conquête faite sur le lit du Rhône. Le fleuve, entre le bastion Saint-Clair et la porte Saint-Clair, décrivait une anse, baignant de ses eaux le promenoir des Feuillants et les jardins du Séminaire (où se trouve aujourd'hui la rue d'Alsace). Soufflot conçoit le hardi projet de rétrécir le lit du Rhône, et d'élever, au besoin, sur pilotis, toute une série de beaux immeubles. De concert avec deux financiers, Milanois et Munet, il demanda, en 1749, la concession (2). Elle est accordée à condition qu'on réservera à la Ville, pour en faire une place, le terrain compris entre la rue Puits-Gaillot et l'église des Feuillants, située à l'angle des deux rues qui portent le nom de ces religieux. Déjà vers l'extrémité nord, le le prévôt des marchands Tolozan a bâti l'immense maison qui a si belle vue sur le Rhône (3). Soufflot construit pour Millanois la première maison du quai Saint-Clair (4) ; et, au fur et à mesure que le terrain est nivelé, le quai se dessine avec une perspective de maisons très remarquables.

---

(1) *Archives*, BB, 312.

(2) *Archives*, BB, 315.

(3) Cette maison est de 1746.

(4) La maison de Milanois a été détruite par un incendie en 1851, et remplacée par la maison actuelle.

Le mur qui délimite la place, à partir de la première maison du quai, date de 1764.

Digitized by Google

Le passage le long du fleuve, d'abord très étroit, est élargi successivement, et, lorsque l'empereur Napoléon y passe, s'il n'a pas la splendeur qu'il atteint, en 1829, époque où on le voit devenir la promenade à la mode de la population fashionable lyonnaise, il a déjà très bon air, comme on peut en juger par le dessin de Bidault, dédié à Monsieur, frère du Roi, gravure très rare sur laquelle apparaît le pont Morand en construction.

Le quai de Retz, qui s'étend de la rue Puits-Gaillot à la rue de la Barre, s'est embelli de la belle façade de l'Hôtel-Dieu et du dôme (1) construits sur les dessins de Soufflot par l'architecre Loyer. Une gravure de Sellier donne le plan et l'élévation de cette magnifique façade de l'Hôtel-Dieu. Lallemand a fait, à la fin du XVIIIe siècle, en se plaçant sur la rive gauche, une vue du monument et du quai de Retz, vue qu'il est curieux de comparer à la gravure d'Israël Silvestre représentant le pont du Rhône et le même quai au XVIIe siècle.

La place Louis-le-Grand (nommée place Bonaparte depuis l'année 1800) est, comme, d'ailleurs, l'empereur a pu le constater dans ses précédents voyages à Lyon, devenue un désert. Les premières façades construites sur les dessins de De Cotte ont été démolies en 1793 ; la statue de Louis XIV, faite par Desjardins, a été mise en pièces (2);

(1) Le dôme exécuté par l'architecte Loyer n'a pas l'élévation que Soufflot lui avait donnée sur son plan. La construction fut arrêtée faute de ressources, en 1755, et les recteurs, en présence de la mortalité dans les salles qu'on ne pouvait suffisamment aérer, n'ayant pu achever le dôme, sollicitèrent le Consulat qui leur vint en aide (*Archives*, BB, 322).

(2) Les statues faites pour le piédestal par les frères Coustou ont été sauvées du désastre et ornent maintenant le vestibule de l'Hôtel de Ville.

Digitized by Google

les jardins ont été détruits; les tilleuls, qui avaient été replantés en 1738, sont mutilés. C'est encore une ruine en 1805.

Le quai Villeroy, était terminé depuis bien longtemps mais n'avait pas été inauguré par une entrée solennelle. Il a remplacé en 1719 (1) la porte et la rue Chalamont, et établi la prolongation du quai Saint-Antoine jusqu'au pont de Pierre, comme le montre la belle « vue perspective », dessinée par Cléric et gravée par Poilly. Ce quai conserve le souvenir de François de Neufville, maréchal de France, second duc de Villeroy, celui à qui s'applique ce jugement de Saint-Simon, qu'il est le roi de Lyon et que le prévôt des marchands est son vice roi *ad nutum* (2). François de Neufville, fils de Nicolas de Neufville, maréchal de France, en faveur duquel avait été créé en 1651 le duché-pairie de Villeroy, a paru à Lyon en 1714, à la suite d'une émeute et de différentes difficultés d'administration (3). Il conserva le titre de gouverneur de Lyon de 1685 à 1730.

Le quai de la Baleine a été en 1800 prolongé jusqu'au pont de Pierre. Cette partie a reçu le nom de quai *Humbert* en souvenir de l'archevêque Humbert, créateur du premier pont qui ait uni les deux rives de la Saône au XIe siècle. Antérieurement (4), comme on le voit sur le plan scénographique de Cléric, il était compris entre l'hôtel du Gouvernement et le cloître Saint-Jean.

Napoléon Ier, le lendemain (5) de son arrivée, voulut se

(1) *Archives*, BB, 282.

(2) Voir Péricaud, *les Gouverneurs de Lyon* (*Revue du Lyonnais*, 1841).

(3) *Archives*, BB, 275.

(4) Il a été refait en 1674 (*Archives*, BB, 230).

(5) Voir les détails du séjour de Napoléon à Lyon du 11 au 16 avril 1805 dans l'*Almanach de Lyon*.

Digitized by Google

rendre compte des travaux exécutés dans la ville. Il s'était vivement intéressé, pendant les séjours qu'il avait faits à Lyon en 1799, en 1800 et en 1802, aux différents projets d'embellissements qui étaient en cours d'exécution.

Il parcourt la presqu'île Perrache, passe aux Broteaux, traverse le pont Morand, visite de nouveau le quai Saint-Clair, va sur le quai de la rive gauche de la Saône au nord de la Feuillée, et rentre à l'archevêché par le quai de la Baleine.

Sur ce second trajet apparaissent les deux grandes entreprises de Perrache et de Morand : l'extension de la ville au sud entre les deux fleuves, et à l'est sur la rive gauche du Rhône.

La question de l'île Moignat, passionna pendant quarante ans, les esprits. L'idée que cette île pourrait servir à l'agrandissement de la ville, si on comblait le canal peu profond par lequel le Rhône s'unissait une première fois à la Saône vers l'abbaye d'Ainay (1), apparaît en 1740 dans une délibération du Consulat. Le projet prend corps et se développe. Après s'être arrêté à la conquête d'une partie de l'île Moignat qui aurait été jointe à la ville par la suppression du canal comblé, il conçoit deux digues allant se rejoindre par un angle vers la Mulatière, réglant au Rhône et à la Saône leurs parcours, fixant leur point de jonction, et permettant d'ajouter à la ville non seulement l'île Moignat mais une grande étendue de marais et de graviers. Vous assistez à la genèse de cette remarquable entreprise, en examinant : le premier plan teinté fourni par Perrache ; le plan

(1) *Archives*, BB, 305.
Le remblai du bras du Rhône est fait en 1765.

Digitized by Google

géométral de Lyon par Joubert de 1773; la vue perspective de l'agrandissement de la ville de Lyon dessinée par Lallemand, gravée par Dagoty en 1776 et dédiée par Perrache à Monsieur, frère du Roi; le second plan de Lyon publié par Joubert en 1785; enfin le plan de Lyon de 1808. Je vous signale en outre, le plan qui indique la distribution parcellaire des terrains entre les sociétaires de la Compagnie qui s'est formée pour acheter les concessions faites par lettres patentes du 2 août 1774, à Perrache, dont le nom reste, avec juste raison, acquis à « la presqu'île Perrache », si notable agrandissement de la ville dans sa partie méridionale.

Si le tracé des cours, des places, des rues, demeure le même sauf pour la rue Bourbon qui naît progressivement par fractions, il est curieux de constater combien varient les dénominations. Dans le plan de Perrache ce sont : cours de Berlin, place du Dauphin, place Louis XV, etc., dans le plan de 1782, place du Lycée, place du Nil, rue d'Euripide, rue de Vienne, rue Molière, etc., dans le plan de 1808, cours Napoléon, rue Tilsitt, rue de la Victoire, etc.

En 1805 l'intérêt que l'empereur Napoléon a témoigné à la grande entreprise de Perrache, laisse donc sa trace : elle sera bien fugitive.

Beaucoup moins avancée est la réalisation des projets que Morand a conçus pour les Broteaux. Un plan très intéressant montre comment l'architecte aurait délimité la ville, aujourd'hui réalisée, et à laquelle il donnait naissance par la création d'un pont unissant les deux rives du fleuve. De cette cité, rêvée par Morand, et formant un segment de cercle, quelques maisons éparses existaient vers l'extrémité du pont, lorsque Napoléon parcourt en 1805, les Broteaux. Mais le pont a été construit; et Morand voyait juste lors-

Digitized by Google

qu'il le considérait comme l'organe par lequel circulerait la sève devant animer cette vaste plaine sur la rive gauche du Rhône.

Une gravure de Bidault montre, en 1772, le pont à moitié construit. Il a été terminé en 1774 et livré à la circulation en 1775, comme le témoigne l'inscription mise par Martini et Lebas à la gravure publiée en 1817 et représentant le pont Morand.

Le vieux pont, en bois, vient de disparaître, et un superbe pont en fer, construit par notre confrère M. Tavernier, ingénieur des ponts et chaussées, l'a remplacé en 1890. Mais le nouveau pont, Dieu merci, conserve le nom de Morand. Rendons encore ce témoignage à l'esprit d'invention qui caractérisait l'éminent architecte : dans un remarquable projet de rénovation pour la ville de Lyon présenté, en 1764, au Consulat, Morand avait proposé la suppression des vieilles maisons qui bordaient la Saône depuis Pierre-Scize jusqu'à Saint-Georges, la démolition de la rue de la Pêcherie, et la construction d'une rue, exactement placée où fut ouverte la rue Centrale au milieu du XIXe siècle, allant de la place des Terreaux à la place Bellecour.

Napoléon, lorsqu'il vient à Lyon, trouve les maisons de la rive droite démolies; mais la rue et le port « de la Pescherie » subsistent : il en ordonne la démolition (1). Il est, en effet, frappé de l'importance que les quais ont pour notre ville, et encourage vivement la municipalité à continuer l'œuvre déjà si bien commencée au XVIIIe siècle.

(1) La démolition de la rue de la Pêcherie eut lieu sous la Restauration, comme l'indique le nom « quai du duc de Bordeaux », donné tout d'abord au nouveau quai. Une première somme de 800.000 francs fut mise par le Roi, en 1822, à la disposition du Préfet. Les crédits nécessaires furent ensuite votés en 1827.

Digitized by Google

Cette œuvre colossale, la construction de quais sur les deux rives du Rhône et de la Saône, dans toute l'étendue de la ville de Lyon, est aujourd'hui, on peut le dire, terminée. Toutes les administrations qui se sont succédé ont tenu à honneur de la poursuivre. On peut juger le résultat obtenu en considérant le plan topographique publié en 1886 sous la direction du service municipal de la voirie (1).

En 1814, lorsque la duchesse d'Angoulême fait son entrée solennelle, la rive droite de la Saône a commencé de s'embellir. Les rues de Bourgneuf, du Puy-de-Sel, des Hébergeries, qui existent sur les plans de la fin du XVIIIe siècle, ont disparu ; les maisons plongeant dans la Saône, dont Israël Silvestre a montré la perspective dans la « Vue de Lyon, descendant la Saône », ont été démolies; des quais, sous l'administration du préfet de Bondy, nommé en 1810, ont été construits, non pas tels qu'ils sont aujourd'hui, car ils ont été élargis, exhaussés dans le courant du XIXe siècle, mais ils suffisent pour changer complètement l'aspect du quartier.

L'itinéraire est tracé en conséquence, et la rive droite de la Saône voit reparaître, comme jadis, un cortège.

La duchesse d'Angoulême (2), dans une voiture attelée de

---

(1) Il est intitulé « Plan topographique de la ville de Lyon, levé et dressé en 1863, par MM. Dignoscio père et fils, revisé en 1883-1884, d'après les ordres de la Mairie de Lyon, et sous la direction du service municipal de la voirie, M. Gailleton étant maire, M. Clavenad étant ingénieur-directeur, 1886. »

(2) Voir les détails de l'entrée et du séjour de la duchesse d'Angoulême, dans *Journal de Lyon*, 9 et 13 août 1814. »

La duchesse arriva le samedi 6 et repartit le mardi 9 août.

Le récit en a été fait dans une brochure spéciale sous ce titre : *Procès-verbal du passage et du séjour à Lyon de S. A. R. la duchesse d'Angoulême.* Lyon, Rusand, 1814.

Digitized by Google

six chevaux blancs, parcourt les quais de Bourgneuf, du Puy-de-Sel, de Bondy, tracés jusqu'au pont de Pierre. Elle passe ensuite sur les quais de la rive gauche que nous connaissons, quai Villeroy, quai Saint-Antoine, quai des Célestins ; puis elle traverse, pour aller à la cathédrale, le pont Tilsitt, qui a été terminé, en 1808, par l'ingénieur Caron (1).

Si je regarde, dans les anciennes gravures, comment la communication entre le tènement de Bellecour et le cloître Saint-Jean, où l'on pénétrait par une voûte, était établie antérieurement à notre pont en pierre, je vois une passerelle sous Louis XIII ; un pont de bois construit, en 1637, par Christophe Marie, entrepreneur général des ponts en France (2) ; en 1711, un pont de bois, remplaçant le précédent qu'une inondation avait emporté, et périssant de vétusté en 1780 ; un pont de bateaux de 1780 à 1788 ; enfin un pont dit « pont volant », établi par Querville pour servir provisoirement pendant que le pont en pierre était construit.

L'itinéraire suivi par la duchesse d'Angoulème a été allongé pour l'entrée solennelle du comte d'Artois : c'est le plus long parcours d'un cortège officiel (3). Le prince, apres avoir passé le pont de Pierre, au lieu de prendre les quais de la rive gauche de la Saône, est conduit, par la place

---

(1) Voir dans Leymarie *Lyon ancien et moderne*, les détails sur le pont Tilsitt.

(2) *Archives*, BB, 191.

Voir la gravure d'Israël Silvestre pour le pont de 1637 et le plan scénographique de Cléric pour le pont de 1711.

(3) Voir les détails de l'entrée et du séjour du comte d'Artois dans *Journal de Lyon*, 15, 20, 22, 24, 27, 29, septembre 1814.

Digitized by Google

des Terreaux, au quai de Retz ; il suit la rive droite du Rhône jusqu'à la place de la Charité, traverse cette place puis la place Louis-le-Grand et va à la cathédrale.

C'est qu'on veut lui faire inaugurer le quai compris entre la rue de la Barre et l'hospice de la Charité, quai nommé « Monsieur » depuis qu'en 1775, Monsieur, frère du roi, en passage à Lyon, en eut visité les premiers travaux, comme le rappelle le beau dessin de Lallemand, gravé par Dagoty « Vue perspective de l'agrandissement à la partie méridionale de la ville » (1). Le comte d'Artois admire et la place de la Charité complétée du côté de l'hospice, et les immeubles élevés par Rigod de Terrebasse (2) de la rue des Marronniers au milieu du quai Monsieur, immeubles représentés dans une belle gravure de Bidault qui est datée de 1772.

Les archives de la Charité (3) possèdent un plan des alignements donnés à M. Rigod de Terrebasse pour ces constructions. Il est intéressant parce qu'on y voit la chapelle du Saint-Esprit à l'entrée du pont de la Guillotière, la caserne des gardes, le réservoir destiné à fournir de l'eau aux fontaines de la place, c'est-à-dire le détail de tout ce qui existait à cette date vers l'entrée de la ville (4).

En face, la partie sud de la place de la Charité présentait

---

(1) Gravure dédiée par Perrache à Monsieur, frère du roi, avec ce titre : *Vue perspective de l'agrandissement à la partie méridionale de la ville de Lyon*, 1776.

(2) Rigod, marchand fabricant, achète du Consulat en 1741 (*Archives*, BB, 306) le terrain près la rue des Marronniers qui a été tracée en 1723 (*Archives*, BB ,286).

(3) *Archives de la Charité de Lyon*, H, 32.

(4) L'architecte Leroux, de Paris, consolide et répare le réservoir en 1742 (*Archives* BB 307).

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

Digitized by Google

l'hôtel de Provence (1), les bâtiments formant la façade nord du claustral de la Charité, exécutés conformément au plan de Martellange, enfin l'élégant beffroi dont la silhouette se profile si heureusement à l'extrémité sud-est de la place Louis-le-Grand. Pour juger la grande amélioration résultant de ces divers travaux, faits durant la seconde moitié du XVIIIe siècle, il faut se reporter au plan gravé en 1639 avec ce titre « Portraict du magnifique bâtiment de l'hospital de la Charité », et au plan du beffroi projeté en 1755 pour le clocher de l'église dont s'occupait spécialement l'un des recteurs, Claude de Rivérieulx de Chambost (2); ces plans sont dans les Archives de la Charité.

A la duchesse de Berry le Consulat montre le « quai d'Angoulême » prolongement du quai Monsieur jusqu'au cours Perrache, et la jetée primitivement appelée « route du Languedoc », qui permet de longer le fleuve jusqu'à sa jonction avec la Saône, à la Mulatière.

Sur le quai d'Angoulême deux constructions sont à remarquer : l'une exécutée en 1785 par l'architecte Dupoux (3), est l'hôtel des Fermes, ou de la nouvelle Douane se rattachant à l'administration des douanes, aujourd'hui caserne et hôpital militaires ; l'autre, est le grand bâtiment construit par Thibière pour une indiennerie, agrandi en 1822, et devenu la Manufacture des tabacs.

---

(1) Voir *Archives de la Charité de Lyon*, H, 33, le plan détaillé de l'hôtel de Provence ; ailleurs sont des renseignements sur le constructions relatives aux greniers à blé qui étaient près du quai.

(2) *Archives de la Charité de Lyon*, H, 29.

(3) Voir le plan au lavis de l'emplacement de la nouvelle douane qui empiétait sur les terrains de l'hôpital (*Archives de la Charité de Lyon*, H. 27).

Digitized by Google

Je ne vois rien autre à signaler au point de vue des itinéraires dans les réceptions solennelles qui s'échelonnent durant la première moitié du XIXe siècle.

Les princes de la famille des Bourbons (1), conservant les traditions de la monarchie, recherchent la pompe dans les cérémonies et affectent des allures aristocratiques.

Les princes de la famille d'Orléans (2), qui leur succèdent, recherchent la simplicité, fuient l'éclat et affectent des allures démocratiques.

Voici, par exemple, l'itinéraire suivi par le duc et la duchesse de Nemours en 1843 (3). C'était l'époque où la navigation à vapeur prospérait, et où tous les voyageurs venant de Paris, s'embarquaient à Chalon afin de contempler, en descendant la Saône, ses rives verdoyantes. Le Prince prend le bateau *l'Hirondelle* qui le conduit au centre de la ville, vers la place de la Nouvelle-Douane, sur la rive droite. Les autorités civiles et militaires et un certain nombre d'invités notables attendent sur une estrade. Après les présentations officielles, le duc et la duchesse vont en voiture, par le pont de Pierre, le quai Saint-Antoine, la place Bellecour et la rue Saint-Dominique, la Préfecture située place des Jacobins.

---

(1) En ce qui concerne Lyon, voici les visites faites par les princes sous la Restauration. La duchesse d'Angoulême en 1814 ; le comte d'Artois en 1814 ; la duchesse du Berry en 1816 ; le duc d'Angoulême en 1820 ; la duchesse de Berry en 1829 ; le duc d'Angoulême en 1830.

(2) La ville de Lyon a été visitée par le duc d'Orléans en 1830 et 1839 ; par le duc d'Aumale en 1841 : par le duc et la duchesse de Nemours en 1843.

(3) Voir les détails de l'arrivée et du séjour du duc et de la duchesse de Nemours dans le *Courrier de Lyon*, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, septembre 1843.

Digitized by Google

C'est un trajet bien modeste auprès de ceux qui ont été parcourus en 1814 par la duchesse d'Angoulême et par le comte d'Artois. Mais il faut tenir compte de l'exaltation politique qui a suivi la rentrée des Bourbons, après la période tourmentée de la Révolution et les longues guerres de l'Empire. D'autre part, on n'aurait pu que reproduire les itinéraires adoptés sous la Restauration, parce qu'aucun embellissement nouveau ne venait fournir une variation du thème choisi précédemment.

Les améliorations sont en réalité constantes dans la ville de 1820 à 1850. Le plan topographique dessiné et gravé en 1847 par Rembielinski et Dignoscio les résume, et présente l'ensemble des modifications considérables apportées dans tous les quartiers (1). Elles témoignent l'accroissement de la fortune publique et des besoins de bien-être. Mais elles ont un caractère essentiellement utilitaire, et non le caractère décoratif qui est recherché dans les entrées solennelles.

La grande prospérité industrielle et commerciale, résultant du développement des fabriques de soierie s'est traduite dans le rapide essor des quartiers habités par la population ouvrière, entre autres des faubourgs de la Croix-Rousse et de la Guillotière.

---

(1) *Plan topographique de la ville de Lyon*, par Rembielinski, ingénieur géographe et graveur, et L. Dignoscio, ingénieur géographe, levé et dessiné sous l'administration et avec l'approbation de M. Jayr, ministre des travaux publics, et Chapet, préfet, etc., 1847.

N'écrivant pas une histoire de Lyon et ne tenant compte que de ce que je trouve sur les itinéraires des entrées solennelles, je n'ai pas à relever la création de nombreux ponts sur le Rhône et sur la Saône, les améliorations apportées dans le quartier Bellecour, dans le quartier Perrache, dans les faubourgs, l'ouverture de la rue Centrale, l'exhaussement et les embellissements des quais, etc., etc.

Digitized by Google

La colline Saint-Sébastien est devenue le centre du commerce de la soie. Autour des fabricants d'étoffes se sont groupés les ouvriers de toute nature; ils ont envahi le coteau depuis le versant du Rhône jusqu'au versant de la Saône; ils ont ensuite franchi les remparts et couvert le plateau, formant l'agglomération qui est devenue célèbre sous le nom de la « Croix-Rousse ».

La Croix-Rousse a été érigée en faubourg en 1680; mais le Consulat n'en devint définitivement propriétaire qu'en 1736, après avoir traité avec le marquis de Rochebonne, qui avait droit de seigneurie sur la plus grande partie du tènement (1). Son nom lui vient d'une croix en pierre rouge élevée, au XVIe siècle, sur le chemin de Montluel, pendant une mission.

Sur le plateau, il y avait peu d'habitations. Un couvent d'Augustins réformés s'y était établi en 1624 (2). C'est le clocher de son église construit en 1633 qui sert encore aujourd'hui à l'église paroissiale de Saint-Denis, agrandie en 1834 et 1848.

Séparé de la ville par des fortifications qui s'étendent du fort Saint-Jean vers la Saône au bastion Saint-Clair vers le Rhône, le faubourg de la Croix-Rousse ne prend un développement sérieux que lorsqu'il est occupé de 1820 à 1845 par les ouvriers en soie. Il acquiert alors de la célébrité tant par l'habileté de ses « canuts » que par le rôle qu'il joue dans toutes les commotions politiques.

Le faubourg de la Croix-Rousse, quelle que soit son importance, ne peut, en raison de sa position excentrique, être

(1) *Archives*, BB, 301.

(2) Voir *Les anciens couvents de Lyon* par l'abbé Vachet, Lyon, Vitte, 1895.

Digitized by Google

compris dans un itinéraire d'entrée solennelle : nous le verrons, lorsqu'il sera question des programmes du séjour des princes, souvent visité.

Pour avoir une orientation nouvelle des itinéraires, il faut attendre l'année 1860 et les grands changements que la ville de Lyon subit alors.

Ce n'est pas que les visites du chef de l'Etat manquent.

En 1850, le président de la République, Louis-Napoléon, arrive en bateau à vapeur, descend à la Chana, sur la rive droite de la Saône, passe le pont de Pierre, suit les quais de la rive gauche jusqu'au pont Tilsitt, qu'il traverse pour se rendre à la cathédrale; puis revient par le même pont Tilsitt et la place Louis-le-Grand à la Préfecture (1).

En 1852, le prince Président arrive par le chemin de fer de Saint-Etienne à la gare qui est située chaussée Perrache. Le trajet est tout indiqué par la chaussée Perrache et les quais du Rhône (2).

En 1856, Louis-Napoléon est devenu empereur. Mais son voyage n'a aucun caractère officiel. Il descend à la gare de Vaise, car le tunnel de Fourvière n'est pas ouvert; part de la gare de Marseille et y revient, en effectuant son voyage à Avignon (3).

Toute autre est la visite faite en 1860.

L'empereur Napoléon III, accompagné de l'impératrice Eugénie, est reçu officiellement. Et nous assistons à une entrée solennelle qui a un éclat remarquable (4), et qui le doit, en grande partie, au cadre qui est préparé pour le cortège.

---

(1) Voir *Courrier de Lyon*, du 14 au 18 août 1850.

(2) Voir *Courrier de Lyon* du 19 au 21 septembre 1852.

(3) Voir *Courrier de Lyon*, 4 et 6 juin 1856.

(4) Voir *Salut Public*, du 25 au 28 août 1860.

Digitized by Google

Un changement merveilleux, s'est, en effet, opéré. La physionomie de la ville est profondément modifiée par les travaux considérable exécutés sous l'impulsion de l'administrateur éminent, le sénateur Vaïsse, arrivé à Lyon en 1853 (1). Il a été vaillamment secondé par l'ingénieur Bonnet, qui, le premier, exerce les fonctions d'ingénieur en chef de la ville, fonctions créées en 1854, lorsque l'on ôte à l'architecte de la ville la direction de la voirie.

La place des Terreaux est agrandie et embellie; les quais sont, ici reconstruits, là exhaussés, partout ornés de verdure ; un parc, « le parc de la Tête d'Or », dans un site charmant, est créé sur l'emplacement qu'occupaient des marécages ; des rues sont, dans tous les quartiers, élargies, les monuments sont réparés ; œuvre que son auteur caractérise ainsi dans le discours d'inauguration du Palais du Commerce : « Œuvre d'une population et d'une époque actives et intelligentes ayant le goût et le sentiment des grandes et belles choses ».

Voici la rue Impériale (2), large de 22 mètres, qui va de la place de la Comédie à la place Louis-le-Grand, et la rue de l'Impératrice, large de 18 mètres, qui met en communication directe la place des Terreaux avec la place Louis-le-Grand. Ces deux voies triomphales traversent le centre de la ville. Vers le sud, la rue de Bourbon, ouverte partiellement au commencement du siècle sous le nom de rue du

---

(1) Monfalcon, dans son *Histoire monumentale de la Ville de Lyon*, a longuement raconté l'administration si féconde du sénateur Vaïsse.

(2) Déjà Napoléon III lors de son voyage en 1856, passa par la rue Impériale, commencée en 1855 ; il la prit pour aller de la place Louis-le-Grand, où il logeait, aux quartiers inondés des Broteaux.

La rue de l'Impératrice a été commencée en 1858.

Digitized by Google

Caire (1), du côté de la place Perrache, est terminée et met en communication la place Louis-le-Grand avec la place Perrache : elle prend une grande importance depuis que, les conditions de viabilité à travers la France ayant été modifiées par les voies ferrées, la gare du chemin de fer reliant Lyon à Paris et à Marseille a été établie sur le cours Perrache.

L'arrivée à Lyon de tous les voyageurs venant du nord ou du midi de la France, est placée au sud de la ville. Dès lors l'itinéraire, pour ainsi dire obligatoire, devient, pour aller de la gare du chemin de fer à l'Hôtel de Ville, le cours Perrache, la place Perrache, la rue Bourbon, la place Louis-le-Grand, la rue Impériale. C'est celui qui est suivi en 1860 par Napoléon III et l'impératrice Eugénie ; en 1869, par l'Impératrice Eugénie et le Prince Impérial ; en 1876, par le président de la République, maréchal Mac-Mahon ; en 1888, par le président Carnot (2).

Si en 1869 il y a une variante dans le trajet c'est que l'Impératrice Eugénie veut, avant de passer rue Impériale, se rendre à la cathédrale.

A dater de 1892 l'itinéraire est un peu modifié et s'allonge. Ainsi, pour les entrées solennelles du président Carnot, en 1894, et du président Félix Faure, en 1895, le cortège aborde l'Hôtel de Ville non pas à la façade orientale mais à la façade occidentale ; puis il ne s'arrête pas à l'Hôtel de Ville, mais se dirige vers la nouvelle Préfecture, qui a été cons-

(1) Voir le plan de Lyon de 1810. La rue complète est appelée rue Bourbon sur le plan de 1847.

(2) Voir pour 1860 *le Salut Public*, du 24 au 28 août ; pour 1869, *le Salut Public*, du 25 au 28 août ; pour 1876, le *Journal Officiel* des 10 et 11 septembre ; pour 1888, le *Journal officiel*, des 7, 8 et octobre.

Digitized by Google

truite sur la rive gauche du Rhône, dans le quartier des Broteaux. L'itinéraire quitte la rue Impériale à la rue Bât-d'Argent pour aller emprunter une partie de la rue Impératrice; revient sur ses pas jusqu'à la place des Cordeliers où il franchit le Rhône sur le superbe pont Lafayette, construit en 1890, par notre confrère, M. Tavernier, ingénieur des ponts et chaussées, et va par le cours de la Liberté à la Préfecture (1). C'est que l'Hôtel de Ville a cessé d'être Hôtel Préfectoral, et n'offre plus un logement au chef de l'Etat comme précédemment.

Ainsi, à la fin du XIXe siècle le chef de l'Etat arrive à Lyon, dans la partie la plus méridionale de la ville; est reçu à la gare du chemin de fer qui relie Paris, Lyon, Marseille ; traverse successivement le boulevard perpendiculaire au Rhône et à la Saône, une grande place ornée d'arbres et de fleurs, la rue Bourbon, la place Louis-le-Grand, la rue Impériale, la place, carrefour de dix rues, qui dissimule l'obliquité de la rue Impériale et qui a été embellie par l'ouverture de la splendide rue Président-Carnot, la rue Impératrice, la place des Cordeliers régularisée et agrandie depuis les travaux du quartier Grôlée, le pont Lafayette, le cours de la Liberté, une de ces superbes voies ouvertes à la circulation dans la cité des Broteaux sur la rive gauche du Rhône, pour atteindre le palais de la Préfecture, sa résidence officielle.

---

(1) Voir pour 1894 *Journal officiel*, 24, 25 et 26 juin; pour 1896, *Journal Officiel*, du 12 mars.

Le beau pont en fer actuel qui se nomme « pont Lafayette », a remplacé le pont qui avait été construit de 1826 à 1829 sous le nom de pont Charles X, et qui fut dénommé « pont Lafayette » après que le général Lafayette, venant du Dauphiné, y eut passé en 1829 pour entrer dans Lyon.

Digitized by Google

Quelle différence avec l'itinéraire entièrement compris sur la rive droite de la Saône, que nous avons suivi au commencement du XVIe siècle ! Rappelez-vous ces rues étroites et tortueuses, Bourgneuf, Puy-de-Sel, Flandres, Saint-Jean, que le cortège parcourait après s'être formé dans la partie la plus septentrionale de la ville, à la porte de Vaise !

Quelle évolution de la cité occidentale à la cité orientale.

Vous allez voir cette même évolution se produire pour les résidences. La résidence terme inévitable de l'itinéraire n'exerce-t-elle pas son influence sur le choix du trajet que le cortège suivra ?

(*A suivre*) E. PARISET.

Digitized by Google

CATALOGUE

DES

ŒUVRES DE CHINARD (*)

I. Statues et Statuettes. Bustes et Groupes.

Œuvres de Chinard, sans date.

Combats des Centaures et des Lapithes, groupe terre cuite; longueur $0^m,54$, hauteur $0^m,36$. Le Centaure tué est étendu tenant encore une massue de la main droite. La partie supérieure du corps est renversée en arrière. La tête, pendante, est très belle. La Centauresse vient de se percer le sein avec une flèche et meurt. Son pied s'appuye sur le corps du Centaure, la tête est inclinée à gauche, la poitrine et les seins nus sont très beaux; un voile couvre les épaules. Inscription grecque :

GILLARD ET HYLOMONE. Mét. d'Ovide, livre 12e.

(*) Voir la *Revue du Lyonnais* d'Août, Septembre, Octobre Novembre, Décembre 1896, et Janvier 1897.

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

Digitized by Google

A gauche est écrit : *Chinard, invenit et fecit.* (Collection de M. Francis Mallet-Guy.)

L'Egalité, statuette terre cuite; hauteur $0^m,50$. Une femme debout, couverte d'une tunique serrée à la taille représente l'Egalité. La figure est allongée, de longs cheveux bouclés tombent sur le cou; le bras droit relevé tient un niveau en forme de règle, sur lequel sont écrits les deux vers de Voltaire :

Les mortels sont égaux, ce n'est pas la naissance,
C'est la seule vertu qui fait la différence.

(Collection de M. Galliot.)

La Loi, statuette terre glaise; hauteur $0^m,40$. La Loi est représentée par une femme debout, bien campée. La main droite est appuyée sur une table où sont écrits ces mots :

LOIS RÉPUBLICAINES.

De la main gauche, elle tient une couronne. Sur une autre table, placée à côté de la première, sont écrits ces mots :

DROITS DE L'HOMME.

En arrière de la statue est un faisceau arrivant à la hauteur de l'épaule. (Collection de M. Piégay.)

La République, projet en terre glaise de petite dimension pour l'arc de triomphe du Carrousel; hauteur $0^m,30$. La République est représentée par une femme assise et couverte d'un bonnet phrygien. Elle est placée entre deux tables. Sur la première sont écrits ces mots :

DROITS DE L'HOMME.

Sur la seconde :

LOIS.

(Collection de M. Piégay.)

Digitized by Google

La Justice terrassant le crime et relevant l'Innocence, terre cuite, hauteur 1 mètre. Cet ouvrage, intéressant par le sujet et remarquable par l'exécution, se compose de trois personnages. La Justice est debout, de la main droite elle repousse le Crime qui est à demi-renversé sur un socle; de la main gauche elle soutient l'Innocence.

Il appartenait à Mme Mathevet-Rogat, née Miday, épouse en premières noces de M. Gilardin, premier président de la Cour d'appel de Paris. Brisé en partie dans un déménagement, en 1875, il a été vendu à l'hôtel des commissaires priseurs de Paris.

Galathée, terre cuite, hauteur 0m,80. Galathée est représentée par une femme nue, dont les deux bras relevés soutiennent une draperie. Le corps est bien modelé, la draperie bien développée tombe en arrière avec grâce autour de la statue laissant le devant découvert. La tête est enfoncée dans la draperie. Le bras gauche paraît un peu raide. Cette statuette, qui est signée par Chinard, n'est pas entièrement finie. Elle avait comme pendant un Pygmalion. (Collection de M. Villard.)

Maquette terre cuite de la statue qui est à Marseille.

Femme couverte de draperies, grandes ailes déployées à la statue. Elle tient à la main gauche une palme ou branche de lauriers, le bras droit levé devait tenir une couronne, la main dressée et cassée. (Collection de M. Villard.)

Buste de Mme Ramié, grand'mère de M. Ramié, commissionnaire à Lyon. Marbre blanc, hauteur, 0m,40. Œuvre d'une composition magistrale et d'une très grande finesse de ciseau. Mme Ramié porte le costume de Charlotte Corday, moins la coiffure. Une chemise, couvrant la

Digitized by Google

poitrine et bordée d'une dentelle très légère, donne par la finesse de son exécution et la grâce des détails une idée parfaite du fini avec lequel Chinard cherchait à rendre la nature et y réussissait. (Collection de Mme Ramié.)

Buste d'enfant, terre cuite ; hauteur 0m,12. La figure est jolie, l'enfant a l'air sérieux et ennuyé, les cheveux tombent sur le front à la mode du temps, le cou est découvert, les vêtement sont exécutés avec soin.

La signature de l'artiste est en partie effacée, on distingue un C et le mot *fecit*. (Collection de M. Pierre-Célestin Randin.)

Buste de jeune fille au moment où elle vient de mourir. La mère de la jeune fille adressa publiquement au statuaire l'hommage de sa reconnaissance dans des vers pleins de sensibilité. (Collection de M. Henry.)

Buste de femme, marbre blanc ; hauteur 0m,15. Diadème sur la tête ; sur la poitrine deux colombes se becquètent. (Collection de Mme veuve Bourgeot.)

Buste de femme, marbre blanc ; hauteur 0m,15. Sur la tête une couronne de comtesse avec diadème, draperies sur la poitrine. Branche de grenadier avec fruits, sur un bâton, un oiseau. (Collection de Mme veuve Bourgeot.)

La Victoire, bas-relief, terre cuite; largeur 0m,75 ; hauteur 0m,30. Une femme aux ailes déployées s'envole. (Collection de Mme veuve Bourgeot.)

Deux statuettes de femmes, terre cuite ; hauteur 15 à 18 centimètres. Elles sont fort belles, les draperies dont elles sont couvertes sont admirablement modelées, d'après l'antique, contours corrects.

Digitized by Google

Elles ont été mutilées dans un déménagement, les nez et les bras des deux statues sont cassés. Leur exécution rappelle un souvenir qu'il est utile de faire connaître.

Chinard ayant été malade fut traité avec dévouement par le docteur Parat, habile médecin de Lyon, membre de l'Académie, demeurant rue Saint-Dominique. Après sa guérison, l'artiste voulut régler les honoraires du médecin qui ne voulut pas en recevoir. Pour lui témoigner sa reconnaissance, Chinard lui envoya ces deux statuettes.

Mme Battant de Pomerol, fille du docteur Parat, les a recueillies dans sa succession, et en a fait don à M. Aimé Vingtrinier, bibliothécaire de la ville de Lyon.

Buste de Pâris, coiffé du bonnet phrygien, marbre ; grandeur naturelle. Le buste est court et se compose de la tête et du cou, les épaules manquent.

C'est une copie, d'après l'antique, non signée. (Collection de M. le conseiller Piégay.)

Tête de Mercure, marbre; un quart de grandeur naturelle. Il y a deux ailes dans les cheveux. (Collection de M. le conseiller Piégay.)

Sapho, buste ébauché, marbre de Paros. (Collection de M. le conseiller Piégay.)

Tête de Bacchus, marbre en mauvais état, non signé. Copie d'après l'antique. (Collection de M. le conseiller Piégay.)

Tête d'Erigone, marbre d'après l'antique, le nez est cassé. (Collection de M. le conseiller Piégay.)

Buste de Bonaparte, premier consul. (Collection de M. le conseiller Piégay.)

Digitized by Google

Esope, statuette. — *Bellone.* — Mme Michel, buste. — Mme Fulchiron, buste. — Général Berthier, buste. — Un cardinal, buste. — *Marat,* buste. — *Ajax.* — *Le poète Zéno.* — *Homère.* — *Bellerophon.* — Une Chimère. — *Castor.* — *Brennus.* — *Proserpine.* — *Atalante.* — *Ariane.* — *L'illusion du bonheur.*

L'Impératrice Joséphine, buste en terre cuite ; hauteur 0m,50. (Collection de M. Alexis Bonnaire.)

Eugène de Beaucharnais, en costume de général. Buste terre cuite ; hauteur 0m,50. Ces deux bustes portent la mention : Chinard de Lyon.

En 1839, le docteur Etienne Chinard vend à Bonnaire sculpteur, le marbre destiné à la statue de saint Bruno, moyennant le prix de 300 francs et lui donne par dessus le marché ces deux statuettes. Bonnaire les donne à son frère. (Collection de M. Alexis Bonnaire.)

Duchesse de B..., statuette terre cuite, hauteur 0m20 ; non signée quoique de Chinard. Les cheveux sont relevés sur la tête ; le nez est fort, la poitrine est découverte, elle est entourée d'une collerette admirablement sculptée. (Collection de M. Crochet.)

Le Rhône, statuette marbre blanc ; hauteur 0m,30. Le personnage qui représente le Rhône est assis. La tête nue est couverte de cheveux crêpus. La figure rappelle celle de Chinard, l'œuvre n'est pas signée, mais est bien de Chinard. Après sa mort, Me Henri, notaire à Lyon, fit l'inventaire de son mobilier ; lorsqu'il fut terminé, Mme Chinard dit à M. Clément, maître clerc de Me Henry : « Il faut que je vous laisse comme souvenir une œuvre de mon mari. »

Digitized by Google

Elle lui remit cette statuette. (Collection de Mme veuve Clément.)

Flore, statuette marbre, donnée en 1839 par M. Etienne Chinard à Mme Cochet, fille de M. Christophe Martin, maire de Lyon.

Un général de l'Empire, statuette; hauteur 0m,20. (Collection de M. Ferdinand Willermoz.)

Génie de la Liberté, avec des ailes, tenant un flambeau. Le bras droit est levé. De la main gauche il tient des épis de blé qui reposent sur une corne d'abondance. Au-dessous est une figure de Gorgone coiffée avec de grandes oreilles. Sur la poitrine est gravé le mot : *Ignorance*. Terre cuite; hauteur 0m,44. (Collection de M. Pagny.)

Etude d'après le *Faune à l'Enfant*. Il ne reste que la tête du faune, terre cuite; hauteur 0m,6. (Collection de M. Pagny.)

Deux bustes, marbre blanc non signés. Femmes grecques. (Collection de M. Brochot à Buxy, Saône-et-Loire.)

Apollon, terre cuite endommagée; hauteur 0m60. (Collection de M. Edouard Aynard.)

Bas-relief représentant une danse de jeunes filles. Interprétation de l'antique et des danseuses que l'on voit à Rome dans la villa Borghèse. (Il fait partie de la collection de M. Laforge.

Saint Benoît, statue marbre blanc, grandeur naturelle, ébauchée).

Buste de Mme Récamier, marbre, demi-grandeur naturelle. Signé Chinard. Mme Récamier est coiffée à la mode

Digitized by Google

du Directoire ; avec une de ses mains, elle retient sur sa poitrine une espèce de péplum ; sa tête est légèrement penchée de côté, et le regard tourné vers la terre.

Esope, terre cuite, demi-nature. Vendu en 1839, par le docteur Chinard à M. Chorier, prud'homme.

La Gloire, trophée marbre blanc destiné au tombeau du général Dessaix, non terminée; hauteur 2 mètres, largeur $2^{m},50$.

La Gloire ayant deux trompettes à la bouche est couverte de deux boucliers. La tête est ceinte de lauriers, les ailes sont déployées. Devant elles sont étendus plusieurs boucliers, un casque, une épée, un canon, des boulets. A droite est une tête de bélier. Derrière sont des trophées, des piques, des drapeaux, des chaînes.

Sur le bouclier à droite se trouve la lettre N. Sur celui de gauche la lettre D. (Collection de M. Dubreuil, sculpteur à Loyasse).

Médaillons

Vénus et Apollon, deux jolis médaillons en marbre blanc, qui ont figuré l'Exposition rétrospective de Lyon en 1877. (Collection de Mme veuve Grégoire, fille du docteur Etienne Chinard.)

La toilette de Vénus, jeune femme nue devant un miroir. Elle a une ceinture dont les bords tombant en arrière, les cheveux sont couverts d'un diadème, terre cuite; haut. $0^{m},20$, largeur $0^{m},10$. Mention : Chinard, sculpteur, 1787. (Collection de Mme veuve Bourgeot.)

Digitized by Google

M. Willermoz, professeur de chimie à la Faculté de médecine de Montpellier, terre cuite; hauteur $0^m,10$, reproduite par le moulage en plâtre. (Collection de M. Ferdinand Willermoz.)

Girodet, terre cuite. (Collection de M. Ferdinand Willermoz.)

Buste d'un personnage de Lyon en 1793; costume du temps, nez fort, la tête est couverte d'un bonnet de fourrure, avec cocarde sur le côté. Sur le bonnet est une crinière tombant sur les épaules. Il y a un jabot à la chemise.

Ce portrait est sous verre, avec cadre de l'époque, terre cuite ; hauteur $0^m,12$. (Collection de M. Edouard Aynard.)

Un général qui commandait l'armée de la Convention pendant le siège de Lyon. C'est peut-être le général Doppet. Il est représenté de profil, coiffé d'un chapeau tricorne, dont la corne gauche portée en avant laisse voir la ganse et la cocarde. Sur son habit sont des épaulettes couvertes de quelques grosses torsades.

Sous le bras du général on lit : Chinard libre. Commune Affranchie. (Collection de M. Grièges.)

Portrait que l'on suppose être celui de Robespierre jeune. Il est signé : Chinard. Rome 1792. Augustin-Bon-Joseph Robespierre était en effet à Rome en même temps que Chinard, en 1792. (Collection de M. Grièges.)

Buste du général Duhesme. (Collection de M. Grièges.)

Buste de Madame Roland. Il est d'un bon caractère. (Collection de M. Grièges.)

Portrait du docteur Amard, président de la Société littéraire de Lyon, en 1809.

Digitized by Google

Claude-Marie Primat, évêque constitutionnel de Lyon, en 1798, terre cuite ; hauteur 0m,12. Mention, Chinard de Lyon, 1799. (Collection de Mme Ramié.)

Renaud, échevin de Lyon, ami de M. Ramié père, cheveux relevés et bouclés, terre cuite ; hauteur 0m,12. Mention : Chinard 1789. (Collection de Mme Ramié.)

Abraham Ramié, père, terre cuite ; hauteur 0m,12. Mention : Chinard à Lyon, messidor an X (1802). (Collection de Mme Ramié.)

Madame Ramié, née Clémence de Berchoud, de Pierre-Bénite, les cheveux sont enveloppés dans un fichu, terre cuite ; hauteur 0m,12. Mention : Chinard à Lyon, messidor an X (1802). (Collection de Mme Ramié.)

Docteur Marc-Antoine Petit, célèbre médecin-chirurgien de Lyon. La figure indique la bonté ; les joues sont pleines ; le nez pointu et relevé ; les cheveux longs sont tressés par derrière, relevés et attachés sur le sommet de la tête. Plâtre moulé ; hauteur 0m,12. Mention : Chinard, 10 germinal an X. (Collection de M. Gérard).

Evêque, de profil, avec relief. Front découvert, cheveux longs et bouclés ; traits bien accentués ; calotte, rabat, croix sur la poitrine, costume brodé. Terre cuite. Inscription : Chinard de l'Institut national et de l'Athénée de Lyon. (Collection de M. le docteur Conche.)

Camille Jordan, député du Rhône, plâtre moulé ; hauteur 0m,10. (Collection de M. Pagny.)

Tête de Polonaise, plâtre moulé. (Collection de M. Pagny.)

Digitized by Google

Buste d'un général. Habit brodé de feuilles de chêne. Plastron décoré. Un grand cordon sur la poitrine. Plâtre moulé; hauteur $0^{m}10$. (Collection de M. Pagny.)

Bureaux de Puzy, préfet du Rhône, terre cuite, reproduite en plâtre. (Musée de Lyon.)

Buste d'homme en médaillon, terre cuite, signée et datée 1792, dans un cadre, provenant de la vente Alexis. (Collection de M. Poulet).

Buste. Tête d'un général, décoré d'un grand cordon, terre cuite; hauteur $0^{m}20$. (Collection de M. Dommartin.)

Buste. Tête de femme, de profil. Terre cuite; hauteur $0^{m},20$. (Collection de M. Dommartin.)

Tête de femme, plâtre moulé; hauteur $0^{m},6$. (Collection de M. Millefaut sculpteur.)

Tête de femme, plâtre moulé; hauteur $0^{m},6$. (Collection de M. Millefaut.)

Buste d'un personnage portant le costume républicain de la fin du siècle dernier. La figure est belle et annonce l'intelligence; le front est chauve, les cheveux sont rejetés en arrière. Plâtre moulé; hauteur et largeur $0,^{m}20$. Inscription: Chinard de Lyon, 24 juin, l'année est effacée. (Collection de M. Gérard.)

Jeune femme, de profil, hauteur $0^{m},20$. Plâtre moulé. (Collection de M. Gérard.)

Buste d'homme, avec le costume du temps de la République. Plâtre; hauteur $0^{m},20$. Inscription: Chinard de Lyon, 24 vendémiaire, l'année est effacée. (Collection de M. Gérard.)

Digitized by Google

Buste d'un homme âgé, ayant des cheveux longs, et portant le costume du temps de la République à la fin du siècle dernier. Plâtre ; hauteur $0^m,20$. Inscription : Chinard de Lyon. Duterte à Paris. (Collection de M. Gérard.)

Buste d'un général, la poitrine est couverte d'un grand cordon, la figure est belle et régulière. Plâtre; hauteur $0^m,20$. (Collection de M. Gérard.)

Le docteur Stanislas Gilibert, fils de Jean-Emmanuel Gilibert, nommé maire de Lyon, en 1793. Terre cuite, hauteur $0^m,13$. Inscription : Chinard de Lyon. (Collection de M. Gérard.)

Mme Stanislas Gilibert, terre cuite, hauteur $0^m,13$. Inscription : Chinard de Lyon 1809. (Collection de M. Gérard.)

Portrait d'un Conventionnel, médaillon terre cuite, diamètre $0^m,15$. Costume de l'époque. Collet de l'habit élevé et rabattu. Tête nue avec perruque; nez pointu; figure intelligente. Mention : Chinard, Lyon, 1793. (Collection de M. Rubattel.)

Portrait de Chinard de profil, terre cuite.

Portrait de la femme de Chinard, terre cuite.

Portrait de Pierre Richard, mort à Lyon en 1845, père de Clémence Richard, épouse du docteur Jean-Pierre Lortet, de profil, cheveux longs. Terre cuite. Signé : Chinard, de Lyon, 1808. (Collection de M. Lortet.)

Jean-Pierre Lortet, père de Pierre Lortet, marié en 1791, à Clémence Richard, mort à Lyon en 1828. Buste de profil, bien modelé. Terre cuite. (Collection de M. Lortet.)

Digitized by Google

Mme Clémence Richard, épouse de M. Pierre Richard, née à Lyon, le 17 septembre 1772, morte à Oullins, le 15 avril 1835. Terre cuite reproduite en plâtre. (Collection de M. Lortet.

Jean-Emmanuel Gilibert, professeur de botanique, médecin des hôpitaux, ancien médecin du roi Stanislas de Pologne, né en 1741, mort à Lyon en 1814 à l'âge de 73 ans. Terre cuite. Profil tourné à gauche. (Collection de M. Lortet.)

Cochet, architecte à Lyon, terre cuite, signée Chinard, 1788. (Collection de M. Lortet.)

Cochet, frère de l'architecte, terre cuite, signée Chinard, 1788. (Collection de M. Vachon, à Meyzieu (Isère).

M. Seringe, fonds ardoise, dimension 12 cent.; profil, albâtre, dimension 05. (Collection de M...)

Mme Seringe, fonds ardoise, profil, albâtre. (Collection de M...).

Diverses œuvres d'art.

1794. *Serpent d'Esculape* destiné à remplacer la croix d'or qui était au dôme de l'hôpital de Lyon. Une masse d'Hercule, haute de 4 mètres, est mise à la place de la croix. Un serpent du diamètre de $0^m,27$ et d'une longueur de 10 mètres, enveloppe en partie la boule doré. Toutes ces décorations étaient en cuivre. Le dessin, le modèle en terre et l'exécution de cette composition sont confiés aux sculpteurs Chinard et Poète.

Les Clefs de la ville de Lyon, présentées à l'empereur Napoléon Ier le 10 avril 1805.

Digitized by Google

Ces clefs avaient été exécutées par Saunier, orfèvre, d'après les idées et les dessins de Chinard. Le *Bulletin de Lyon*, du 20 germinal an XIII (10 avril 1805), en donne la description suivante :

« Ces clefs forment des allégories qui caractérisent les trois divisions municipales du nord, du midi et de l'ouest.

« La tige et l'anneau d'une de ces clefs représentent un caducée, emblême du commerce, le panneton a la forme d'une hache antique, orné de l'aigle impérial.

« Le panneton de l'autre clé est un aviron qui porte, d'un côté, la figure du Rhône et, de l'autre côté, celle de la Saône ; deux dauphins en forment l'anneau. Deux crosses réunies font la tige de la troisième clef, le lion du Code civil en forme le panneton. Entre les deux crosses est le glaive de la Justice. Un lion debout figure l'anneau de cette troisième clef. »

Deux de ces clefs, les clefs à dauphin et à lion, ont été emportées par les Autrichiens en 1815. Il ne reste plus maintenant que la première qui est conservée avec son plateau au Musée des antiques.

Celle à caducée est restée à Lyon. Saunier enleva les deux aigles des pannetons et y scella à la place deux fleurs de lys frappées.

Ces clefs figurèrent dans l'Exposition des produits de l'industrie lyonnaise le 12 avril 1805.

Vase en marbre blanc sur lequel sont représentés le Renard et la Cigogne, hauteur 0,70. D'un côté est le Renard auquel le dessus du vase sert de plat. Il regarde la Cigogne d'un air moqueur. De l'autre côté est l'anse du vase figurée par la Cigogne qui allonge inutilement son bec. Sur le ventre du vase, la fable est reproduite. (Collection de M. le conseiller Piégay.)

Digitized by Google

Deux grands trépieds en marbre bleu turquin ; hauteur 1 mètre. Ouvrage commandé pour la Malmaison, habitation de l'impératrice Joséphine. Il était dans l'atelier de Chinard en 1813, et n'est pas terminé. Sur les trois montants de chaque trépied supportant une cuvette ou bénitier, sont sculptés très finement des N et des abeilles. (Collection de M. le conseiller Piégay.)

Lion accroupi sur ses jambes étendues, marbre blanc, longueur du lion 1 mètre, hauteur 0,50. Il est placé sur une fontaine dans la propriété de Mme Mestrallet, chemin de la Demi-Lune, 210, à Lyon.

Vase marbre blanc non achevé; hauteur 0m,80, longueur 0m,80. Sur le vase sont sculptées, mais ébauchées seulement deux statuettes ailées, le bras étendu portant des torches et deux bustes. A côté se trouvent un fût de colonne et un piédestal destinés à recevoir le vase. Propriété de Mme Mestrallet, chemin de la Demi-Lune, 210, près Lyon.

Ces deux ouvrages non achevés avaient été vendus en 1839 par le docteur Etienne Chinard.

Aigle, marbre blanc pour surmonter un obélisque, place de la Paille, à Marseille. Exposé à Paris au Salon de 1811.

Trépied supportant une corbeille à ouvrage, terre cuite; hauteur des supports, 0,50, hauteur de la corbeille 0m,65. La corbeille est supportée par trois pieds représentant chacun une femme nue, coiffée du bonnet phrygien, et terminée par un pied de chèvre. Elle a deux petites ailes. Le bas du buste est couvert d'une feuille. Les montants sont ornés de fleurs. Cet ouvrage a été détruit. Les montants ont été moulés en plâtre. (Collection de M. Pagny.)

Digitized by Google

Deux colonnes tronquées avec bases et chapiteaux, marbre. Elles ont figuré au Salon de 1808 à Paris.

Fontaine, plâtre, hauteur $0^{m},75$. Deux têtes de bélier avec leurs cornes servent d'anses. Elles sont reliées par une galerie de fleurs et de fruits. Le couvercle est aussi orné de fleurs et de fruits dorés. Les deux robinets représentent des dauphins. Cet ouvrage porte la signature de Chinard. (Collection de M. Chateauneuf.)

Un lion couché, terre cuite, longueur $0^{m},22$. (Collection de M. Glairon Mondet.)

Vase, marbre de Carrare, commandé en 1812, par l'empereur Napoléon Ier, pour orner le jardin du palais de la Malmaison.

Ce vase porte sur ses flancs, sculptées haut relief, les têtes de l'empereur et de l'impératrice. Celle de l'impératrice est entourée d'une couronne. L'ouvrage n'a pas été achevé ; la tête de l'impératrice est entourée de deux torches enflammées, ceintes d'une couronne d'immortelles.

Les deux bustes sont supportés par un aigle aux ailes éployées. L'aigle qui tourne sa tête du côté de l'empereur est une sculpture achevée. Les traits de l'impératrice sont d'une ressemblance heureuse et bien réussie. Le profil de l'empereur est d'un style énergique et vrai, mais un peu rajeuni. Le vase est décoré des emblêmes de la puissance suprême et de la justice. Un cordon composé d'abeilles placées les unes contre les autres, règne tout autour de la partie inférieure de la grande vasque de l'étage supérieur du vase. Toute cette partie du monument est terminée et donne une idée de la souplesse du ciseau de l'artiste.

Ce vase fut trouvé inachevé dans l'atelier de l'artiste à

Digitized by Google

l'époque de sa mort, en 1813. La description qui précède est extraite d'une notice de Henri Batault. (Musée de Châlon, Saône-et-Loire.)

Deux vases, marbre blanc, simples, mais fort élégants; soubassement avec lignes droite, non signés; hauteur $0^m,73$. (Collection de M. Brochot, à Buxy, Saône-et-Loire.)

Quatre vases, marbre blanc, même forme que les précédents, ne portent pas le nom de l'artiste; hauteur $0^m,80$. (Collection de M. Brochot, Buxy, Saône-et-Loire.)

S. DE LA CHAPELLE.

Digitized by Google

MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE DE LYON

DOCUMENTS

Pour servir à l'histoire des Célestins de Lyon

1407-1786

Fonds général.

I

1488 (1464). Recueil (fol. 50-55), pièce n° 5. Notice sur l'église et le monastère des Célestins de Lyon. Deux épitaphes de ducs de Savoie, mention d'une confrérie des marchands drapiers dans la chapelle des Dix mille martyrs de ce monastère, mort dans ce couvent du cardinal d'Amboise, etc. Au verso du fol. 55, on lit : « Pour le révérend père Menestrier, de la Compagnie de Jésus ». Copie du XVIIe siècle.

II

1570 (1549). Jean Boisart, ancien procureur général du couvent des Célestins de Lyon, né en 1480, mort dans cette

Digitized by Google

ville le 31 août 1531. Histoire du monastère des Célestins de Lyon.

En tête, notice datée de 1531 sur ce religieux. Au fol. 1vo, on lit « ... Il est à noter que c'estoit ung des beaux escriptveurs de Lyon comme voiez en ce livre de sa propre main estre noté... »

XVIe siècle. Papier. 34 feuillets. Les deux derniers sont blancs. 290 sur 205 millim. Autographe. Cartonné.

III

1663 (1641). Propriété des PP. Célestins de Lyon à Lyon, Anse, Millery, Loire, Saint-Georges-de-Reneins, Montaney, Miribel. — Services que les Célestins doivent et qui leur sont dus; directes dont relèvent les biens. 78 plans, la plupart coloriés, avec légendes. — Au fol. 3, copie partielle du plan de la ville de Lyon gravé par Tardieu pour l'*Histoire civile ou consulaire* du P. Menestrier. Dessins à l'encre de chine.

XVIIIe siècle (antérieur à 1752). Papier. 93 feuillets (1, 2, 93 blancs). Les feuillets 34, 49, 53 sont volants. 625 sur 465 millim. Cartonné. Sur le premier plat on lit : « Plans... remis à Mme veuve Boulion, le 7 septembre 1816, par J.-B. Perrin. »

Fonds Coste.

I

264 (2597). « Inventaire général, raisonné et par extraits des Archives des PP. Célestins de Lyon, contenant l'établissement de leur monastère, le nom de leurs bienfaiteurs,

Digitized by Google

leurs privilèges, leurs affranchissemens, fondations, bulles, indulgences, sépultures, pensions, dons, directes, servitudes, maisons, domaines et autres fonds avec leurs confins, tant dans la ville qu'à la campagne, changemens arrivés, réparations, impositions, pertes et généralement tous leurs titres, droits, etc... Le tout fidellement recueilly et mis en ordre par le P. J. C. Peccolet, procureur. » — Trois volumes.

Au bas de ce titre (Tome I et II) on lit : « Cet ouvrage a commencé d'être mis au net au mois de juin par S. Véron, de Lyon, maître écrivain de cette ville. MDCCL. Laus Deo. » Au bas du titre du tome III : « Cet ouvrage a été continué d'être mis au net par B. M. D., de Saint-Etienne-en-Forez. MDCCLI. »

Inventaire divisé par cartons. Tome I, cartons A-E ; tome II, cartons F-K ; tome III, cartons L-Z.

En tête et à la fin, tables des matières : ordre des cartons et ordre alphabétique.

Tome II. Entre les pages 162 et 163, plan en couleur du terrain et enclos de la maison du Temple, donné, en 1407, aux Célestins, par Amédée VIII, comte de Savoie, levé en 1750, d'après les titres, livres et mémoires du monastère, par le P. Peccolet. — Entre les pages 212 et 213, vue coloriée de l'ancienne façade du couvent des Célestins, construite partie en 1636, partie en 1671. Entre les pages 222 et 223, plan en couleur du monastère des Célestins avec ses confins et appartenances, fait par le même en 1750. — Entre les pages 224 et 225, 260 et 261, façade du côté du quai de Saône du monastère et de l'église des Célestins, planche gravée par noble André Houat, à Lyon, en 1723, et autre façade dudit couvent relevé et décoré par Masson, architecte, planche gravée par Gentot

Digitized by Google

de Lyon. — Aux pages 431 et 432, l'auteur de l'inventaire a collé deux exemplaires des fameux billets de banque créés par le régent, datés, l'un du 1er janvier et l'autre du 1er juillet 1720. — Entre les pages 538 et 539, 546 et 547, 590 et 591, plans de la directe des Célestins, à Lyon, rue de l'Hôpital, dans le cloître et à Millery (Rhône). Cinq planches.

Tome III. Les fol. 86-87, 140-149, de format différent, ont été ajoutés postérieurement. Les premiers contiennent l'état des dettes des Célestins en 1779, et les autres, l'inventaire de leur domaine de Millery. Les fol. 145-149, 153-155 et 224-226 sont blancs.

En tête et à la fin de chaque volume on lit : « Paraffé en conséquence du procès-verbal d'inventaire de ce jour. Lyon, 14 juin 1771. P. A. Gaudin, prieur, J. C. Peccolet, procureur, l'abbé Perrichon et Guyot commissaires. » Signatures autographes.

Antoine Péricaud a publié une notice sur les Célestins (Lyon, Boitel, 1840) extraite du *Lyon ancien et moderne*, mais il n'a pas connu ce manuscrit.

Voir archives du Rhône, fonds des Célestins, autres inventaires de 1537 et 1784 ; consulter également, Claude Berchier, *La fundation du monastère des Célestins depuis l'an 1407 jusqu'en l'an 1537* avec un nécrologe, publié par M. G. Guigue, qui ne cite pas cet inventaire (Lyon, Louis Perrin, 1882) ; Benoît Gonon, *Histoire et miracles de Nostre Dame de Bonnes-Nouvelles aux Célestins de Lyon*... (Lyon, G. Guyard, 1639, in-12).

1750 et 1751. Papier. Tome I, 22 feuillets préliminaires dont le dernier blanc et 702 pages ; tome II, 11 feuillets préliminaires et 715 pages ; tome III, 226 feuillets. Beaucoup de feuillets sont blancs. Les Tomes I et II ont 428 sur

Digitized by Google

286 millim.; le tome III, 463 sur 300 millim. Titres et lettres initiales en rouge. Quelques additions d'une autre main. Au titre les armes gravés des Célestins que nous reproduisons ci-après : *d'azur à une croix longue d'or entrelacée d'une S d'argent* (Savoie) *et accostée de deux fleurs de lys du même*. L'écu timbré d'une tiare et orné de lambrequins (cuirs découpés). Rel. veau, dos orné, tranches jaspées.

II

265 (2598-2624, 2628-2632, 2639-2642).

1° Lettres d'Amédée VIII, comte de Savoie, portant donation aux Célestins de la maison de Savoie, *alias*, le Temple, sise à Lyon, pour y bâtir un monastère sous le vocable de l'Annonciation, tènement où se trouvent déjà une église et un cloître construits depuis longtemps. Bourg, 23 février 1407. Original parchemin, scellé d'un très beau sceau en cire verte avec contre-sceau en cire rouge, sceau d'Amédée VIII, comte de Savoie. Avec deux expéditions originales sur parchemin. Publié par Samuel Guichenon dans *Histoire généalogique de la royale maison de Savoye*, tome II, preuves, p. 648-651 (Lyon, Guillaume Barbier, 1660, in-fol. figures de Thurneysen).

2° Privilèges par Amédée VIII, comte de Savoie, aux Célestins de Lyon. Exemption de toutes sortes de droits dans l'étendue des terres de Savoie. 12 juillet 1408. Deux pièces authentiques du temps sur parchemin jadis scellées.

3° Copie moderne d'une des pièces précédentes. Papier. 4 feuillets in-fol. — Lettres de sauvegarde et confirmation de possession par le même en faveur des monastères des Célestins de Lyon, de N. D. de Colombier, d'Avignon.

Digitized by Google

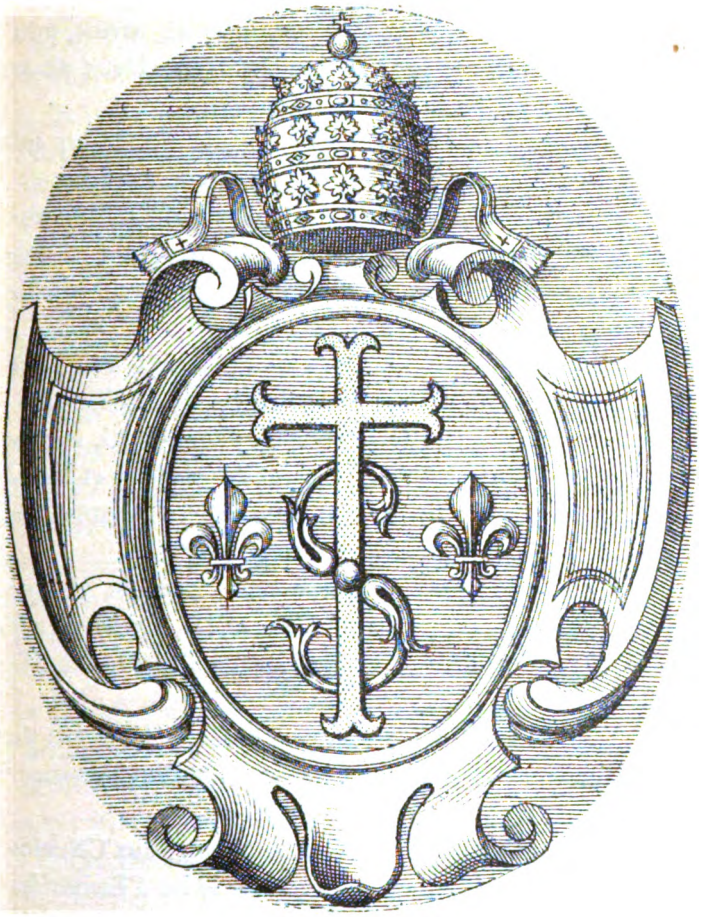

ARMOIRIES DES CÉLESTINS DE LYON

Digitized by Google

Chambéry. 12 juillet 1408. Original et expédition authentique sur parchemin jadis scellés. — Autres lettres de sauvegarde de Philippe et Philibert, ducs de Savoie, pour les mêmes. 16 février 1497 et 14 mars 1502. Deux pièces authentiques sur parchemin jadis scellées.

4° Privilèges par Amédé VIII, comte de Savoie aux mêmes. 12 juillet 1408. Original jadis scellé de l'une des pièces inscrites sous le n° 2. — Confirmation desdits privilèges par Louis Ier et Charles ducs de Savoie. 3 novembre 1445 et 6 juin 1534. Expéditions originales sur parchemin jadis scellées.

5° Concordat entre les Célestins de France et d'Italie pour l'élection d'un provincial en France. 27 octobre 1418. Acte en vidimus scellé de la bulle de plomb de G. évêque d'Avignon. Monogrammes d'Eléazar de Maflesio et Raoul Duchemin, notaires de la cour épiscopale d'Avignon. — Copie de la précédente jadis scellée.

6° Autre concordat entre les mêmes touchant les chapitres généraux, etc. 2 septembre 1424. Original jadis scellé. Signe du notaire Nicolas Petrucii Tangredi de Sulmona.

7° Donation par les Célestins à Amédée VIII, duc de Savoie, de leur part dans la succession d'Odon de Tournon. 3 juin 1426. Original parchemin jadis scellé.

8° Don par Amédée VIII, duc de Savoie, aux Célestins de Lyon d'une pension de 50 florins sur le lac d'Esches (les Echets, commune de Miribel, Ain). Chambéry, 3 juin 1426. Expédition authentique jadis scellée. — Confirmation de ladite pension par Charles de Savoie. 20 décembre 1531. Avec l'acte d'enregistrement à la Chambre des comptes de Savoie. Chambéry, 19 janvier 1532. Deux pièces originales sur parchemin, dont l'une est encore scellée et l'autre

Digitized by Google

porte la signature autographe de Charles de Savoie. — Philippe de Savoie confirme les privilèges accordés par Amédée VIII aux Célestins de Lyon. Bourg, 6 février 1468. Au dos, homologation par la Chambre des comptes. 24 février, même année. Original parchemin jadis scellé, avec la signature autographe de Philippe de Savoie.

9° « Extraict du testament de Mre Jean Le Viste. » 18 juillet 1428. En latin. Elit sa sépulture dans la chapelle de S. Laurent, contiguë à l'église de Sainte-Croix, chapelle qu'il a fait bâtir ; institue comme héritiers universels ses fils, Antoine, Albert, Jean et Pierre dit Morelet, et en cas de décès desdits ou de leurs enfants leur substitue les Célestins de Lyon ; donne à son fils Jean, bachelier en droit, ses livres de droit et à Antoine, son fils aîné, le tènement de Bellecour et sa maison d'habitation, avec défense de les vendre ou de les aliéner ; ordonne que sa bible restera toujours dans la maison paternelle et que les romans et autres histoires, tant en français qu'en latin, seront partagés entre ses enfants. Legs à sa femme Sybille Bullioud, à sa fille Catherine, femme d'Amédée de Montdragon et à son fils, Barthélemy, moine d'Ainay. Copie certifiée du 5 décembre 1661.

10° Lettres d'amortissement de 100 livres parisis par Charles VII, en faveur des Célestins de Lyon et à cause du remboursement à eux fait par les héritiers d'Amé de Viry. Janvier 1436. En français. Deux expéditions originales sur parchemin jadis scellées, l'une adressée aux trésoriers généraux de Languedoc, l'autre au Conseil des finances du Dauphiné.

11° Exemption de décimes accordée aux Célestins par le cardinal Jean Balue, évêque d'Angers, en qualité de légat *à latere*. 5 avril 1467. Original parchemin jadis scellé. Signe du notaire Hugo Anglici.

Digitized by Google

12° Mandats de la Chambre des comptes et des trésoriers généraux au grenetier de Beaucaire de fournir, chaque année, aux Célestins de Lyon trois setiers de sel. 13 août et 8 décembre 1515. Deux pièces originales sur parchemin.

13° Lettres d'amortissement de 200 livres tournois par Louis XI en faveur des Célestins de Lyon. Juillet 1476. En français. Original parchemin, signature autographe du roi. — Vidimus des lettres d'amortissement par François Ier de la somme de 15,500 livres levée sur le clergé de Lyon. 25 août 1522. Original parchemin. Avec une quittance délivrée aux Célestins par Garbot, commis à la recette par l'archevêque et le chapitre de Lyon, de la somme de 40 livres pour « satisffere et payer au Roy la somme de 15,500 livres a luy accordez par lesd. arcevesque et clergé, tant pour les amortissemens des francz fiez et nouveaulx acquestz que pour don gratuit aultroyé audit sire ». Original papier.

14° Confirmation par François Ier, maître de la Savoie et de la Bresse, de la pension, plus haut indiquée, de 50 florins sur le lac des Echets. Septembre 1541. En français. Original jadis scellé.

15° « Vente des ornemens, meubles, etc., apartenans aux P. P. Cordeliers, aux Célestins, aux Jacobins appelés couvent de Confort, par ordre de sr de Blascon, lieutenant du baron des Adrets, à la prise de cette ville (Lyon) par les Huguenots, en juillet 1562. » Original parchemin jadis scellé. En mauvais état et rogné au bas.

16° « Attestation des dommages que firent les protestans à ce monastère de Lion (Célestins) pour servir à la taxe des amortissemens, lesdits dommages arrivés en 1562. » 18 septembre 1567. Copie certifiée, papier. — 4 feuillets in-4°.

Digitized by Google

17° Arrêt de la Chambre des comptes de Chambéry portant payement aux Célestins de Lyon de leur pension sur le lac des Echets. 22 mars 1569. Original jadis scellé avec copie certifiée du temps, parchemin.

18° Confirmation de privilèges aux mêmes par la même. 10 mars 1569. Original, parchemin, jadis scellé.

19° Arrêt du Parlement pour les Célestins de Lyon contre les héritiers de Benoît Pra touchant les meubles, titres et papiers des Célestins donnés en garde, par inventaire, à Jean Constantin, lors de la prise de Lyon par les les protestants et depuis remis audit Benoît, par inventaire, à la charge d'en rendre compte. 21 juillet 1570. Copie certifiée, parchemin.

20° Sentence de la sénéchaussée de Lyon ordonnant à Voysin, tuteur de l'héritier de Benoît Pra, d'avoir à produire les comptes des meubles, titres dont ledit feu Pra avait pris charge. Avec commandement. 7 août 1571. Deux pièces authentiques, parchemin et papier.

21° Lettres de sauvegarde accordées aux Célestins de Lyon par Catherine de Médicis, pendant qu'elle administrait le royaume, en attendant le retour d'Henri III, de Pologne. 11 septembre 1574. Copie certifiée du 5 octobre de la même année. Parchemin. Lettre de sauvegarde de Louis XII pour les Célestins de Lyon, avril 1500. Original, parchemin.

22° Philippe, Charles, Emmanuel-Philibert, Charles-Emmanuel, ducs de Savoie, confirment les privilèges accordés par leurs prédécesseurs aux Célestins de Lyon. 9 octobre 1501, 7 mars 1516, 12 mars 1569, 30 décembre 1569, 16 et 31 août 1584. Six pièces originales, parchemin.

23° Confirmation d'autres privilèges accordés aux mêmes par Charles-Emmanuel, duc de Savoie. 4 septembre 1598,

Digitized by Google

24 octobre et 17 novembre 1599. Trois actes expédiés par le Sénat de Savoie; avec la lettre d'envoi datée du 21 janvier 1600. Signature autographe et grand cachet de Charles-Emmanuel ; petit cachet du Sénat. — Papier.

24° Rachat par les Célestins de Lyon d'une maison vendue à Jean Legros, m^e maçon, moyennant 333 écus remis à Anne Dumont, femme du susdit. 18 décembre 1597. Expédition authentique sur parchemin, 2 feuillets in-fol. — Création d'une pension (plus tard rachetée) en faveur des provinciaux, en compensation de la somme de 2.000 livres prêtée par eux pour le rachat de deux maisons joignant l'église des Célestins de Lyon. 26 septembre 1573. Expédition originale, parchemin. 4 feuillets in-fol. — Transaction entre Antoine Parye et les Célestins touchant un mur de séparation. 31 mars 1600. Expédition originale, parchemin, 4 feuillets in-fol.

25° Sentence contre les consuls et échevins de Lyon touchant la réfection du pavé depuis la porte de l'église des Célestins jusques au port du Roi. 14 mai 1631. Original, cachet aux armes de l'intendant de Lyon, Amelot de Chaillou : *de... à trois cœurs sommés d'un soleil de...* 6 feuillets in-fol.

26° Confirmation des privilèges accordés aux Célestins par François Ier, pendant qu'il était maître de la Savoie et de la Bresse, 8 octobre 1536 ; par Henri IV, en décembre 1600 (sceau) et en mai 1610 ; par Louis XIII, en septembre 1626 ; par Louis XIV, en janvier 1659 ; par Louis XV, dauphin, en 1716. Enregistrement au Parlement de Dijon des lettres d'Henri IV et de Louis XIII confirmant lesdits privilèges et vérification des dits privilèges par les trésoriers de Bourgogne, 1601-1629. — 12 pièces originales, parchemin.

27° « Copie collationnée de la confirmation des privi-

Digitized by Google

lèges des monastères des Célestins (placés sous le vocable) de Notre-Dame, en France, par Louis XIV, avec leurs enregistremens. » Mars 1644. — Parchemin.

28° Arrêt du Conseil d'Etat autorisant les Célestins de Lyon à contracter un nouvel emprunt affecté au paiement de la somme de 80.000 livres employée à la reconstruction du monastère presque entièrement détruit par le feu en 1744. 13 décembre 1772. Expédition authentique signée « Bertin ». — 2 feuillets in-fol., parchemin.

29° Arrêt du Conseil d'Etat ordonnant la confection d'un inventaire des biens et revenus des Célestins de Lyon et la séquestration desdits biens. 2 juin 1774. Expédition authentique signée « Bertin ». — 2 feuillets in-fol., parchemin.

30° Lettre de M. de Brienne, archevêque de Toulouse, à M. de Montazet, archevêque de Lyon, touchant les Célestins. Paris, 30 mars 1776. Original avec apostille et signature autographes. — In-8°.

31° Mémoire de l'abbé Jacquet pour le roi de Sardaigne, établissant que les Célestins de Lyon ayant été sécularisés, ce prince doit rentrer en possession des biens concédés auxdits religieux par Amédée VIII, comte de Savoie, le 25 février 1407. Lyon, 26 février 1780. — 8 feuillets in-fol.

32° Lettre de Victor-Amédée, roi de Sardaigne, à l'archevêque de Lyon. Déclare maintenir son droit sur les biens des Célestins. Montcalieri, juillet 1780. Original signé avec un très beau cachet aux armes de la famille de Savoie.

33° Deux lettres de François Viollet, agent du roi de Sardaigne à Lyon, au comte de Perron, relatives au procès entre ce prince et le sieur Devouges, acquéreur du tènement des Célestins. 21 mars 1785 et 28 mars 1786.

Digitized by Google

Minutes autographes dont l'une signée. 3 feuillets in-4°. — Opposition au bureau des hypothèques pour le roi de Sardaigne contre le sieur Devouges. District de Lyon, 15 juillet 1791. Boscary. Original. Papier timbré. — In-4°.

34° Consultation par Jacquet, avocat de Lyon, dans le procès entre le roi de Sardaigne et Devouges. 10 avril 1786. Copie. 2 feuillets in-4°.

35° Trois lettres originales signées du comte de Hauteville à François Viollet, agent du roi de Sardaigne. Même affaire. Turin, 15 et 22 mars, et 15 avril 1786. — 8 feuillets in-4°.

36° Copie de la déclaration, sous seing privé, de M. Guyot, concernant la même affaire. 18 mars 1786. De la main de Viollet. — In-4°.

Félix DESVERNAY.

Digitized by Google

BIOGRAPHIES ALLEMANDES

UN PROCÈS DE LÈSE-MAJESTÉ

EN ALLEMAGNE, AU XVIIe SIÈCLE (*)

III

Le procès.

Tant que Wallenstein avait vécu, ses ennemis s'étaient plus ou moins cachés, de peur de s'exposer à sa vengeance. Mais après sa mort, le danger ayant disparu, ils ne se contentèrent pas d'accuser ses partisans : ils en accrurent le nombre et en exagérèrent la culpabilité. Le but de la plupart était de mieux faire ressortir leur propre fidélité et d'en obtenir une meilleure récompense. Gallas conseillait à la Cour de Vienne de ne pas être trop miséricordieuse; d'après Aldringen il fallait mettre à mort tous les traîtres, afin de leur enlever la possibilité de faire encore plus de mal qu'ils n'en avaient déjà

(*) Voir la *Revue du Lyonnais* de Décembre 1896 et Janvier 1897.

Digitized by Google

fait ; suivant Hatzfeldt on devait se défier des récidives ; Piccolomini cherchait à éveiller les soupçons en affirmant qu'il y avait encore au service de l'empereur des gens qui persistaient dans la trahison ; Anton Wolfrath, prince archevêque de Vienne, pensait que la maison impériale était toujours menacée par les conspirateurs (1) ; enfin le jeune roi de Hongrie écrivait à son père (2), qu'il ne fallait pas croire que la conspiration fût éteinte.

En ce qui concerne Schaffgotsch, Colloredo se vantait de l'avoir arrêté, et Caretto insinuait que cet ami du généralissime savait beaucoup de choses sur la conjuration, qu'il y avait pris une part importante, et que Wallenstein avait voulu lui donner le duché de Silésie.

L'empereur, seul, résistait à ce flot d'accusations plus ou moins fondées, plus ou moins intéressées : il demandait des preuves et on ne lui en donnait pas. Plusieurs officiers cherchaient déjà à s'enrichir aux dépens des accusés ; c'est ainsi que le colonel Caretto et le marquis de Grana s'étaient emparés des chevaux et des voitures de Jean Ulrich ; l'empereur les obligea à les rendre.

A la suite d'une correspondance échangée, à la fin du mois de mars, entre l'empereur, Gallas et Wolfrath, il fut décidé que les conjurés seraient jugés par un conseil de guerre qui se réunirait à Vienne. Gallas en nomma les membres et, à la demande de l'empereur, désigna pour le présider, le général zeugmestre, baron Melchior de Hatzfeldt (3).

Dans la seconde moitié d'avril, Schaffgotsch, sans qu'on lui eût permis de voir une dernière fois ses enfants, fut

(1) Le 21 mars.
(2) Le 8 mai.
(3) Le 10 avril.

Digitized by Google

amené de Glatz à Vienne et emprisonné au Rathaus (1). Il fut d'abord interrogé par une Commission spéciale, dont le principal membre était Jean-Mathias Prickelmayer, conseiller aulique et procureur de la Trésorerie impériale. La Commission le traita avec les plus grands égards, lui donnant constamment le titre d'Excellence. Elle lui posa et lui remit par écrit (2) trente-six questions auxquelles il devait répondre également par écrit.

Un second interrogatoire roula sur les négociations de Wallenstein avec la Saxe (3). Dans un troisième il fut question d'un mémoire rédigé par le baron, mémoire saisi à Ohlau en même temps que ses papiers et qu'on considérait comme un projet dressé pour enlever la Silésie à la maison d'Autriche. Malheureusement pour le prisonnier, il se contredit tellement dans ses réponses, que la Commission fut d'avis que, pour découvrir la vérité, il serait bon de le mettre à la torture.

Pendant qu'il subissait ces interrogatoires, Jean Ulrich reçut une visite qui lui rappela des jours plus heureux, celle de son ancien ami Paul Palfy d'Erdœdi, avec qui il avait fait son voyage de France et d'Espagne. Paul Palfy lui promit de faire tous ses efforts pour obtenir sa liberté. Le roi Ladislas de Pologne intervint aussi en sa faveur, et la

---

(1) Il fut enfermé dans la *chambre des bourgeois*, sorte de caveau dont les fenêtres étaient garnies de barreaux de fer de l'épaisseur d'un bras. La vue, qu'on ne pouvait avoir qu'au moyen d'une échelle, donnait sur la cour du Rathaus. Schaffgotsch faisait venir sa nourriture de l'hôtel *des Trois Pioches*, il mangeait dans des assiettes d'argent ; ses repas étaient à six services.

(2) Le 7 juin.

(3) On parlait d'un traité conclu entre Wallenstein et la Saxe à Prague.

Digitized by Google

bourgeoisie de Vienne parut s'intéresser à lui. Mais ces interventions bienveillantes, ces marques d'intérêt ne lui furent d'aucune utilité (1).

Trois jours après son troisième interrogatoire, Schaffgotsch fut conduit à Pilsen où se trouvaient les autres prisonniers : Pierre Losy, Hœmerle, Sparr et Scherffenberg. Il fit le voyage dans une voiture à six chevaux, escortée d'un détachement de douze mousquetaires, qui allaient à pied pendant que leur commandant, ainsi que Constantin Wegrer valet de chambre du baron, et un de ses pages étaient auprès de lui dans la voiture. Wegrer raconte que comme les mousquetaires ne pouvaient pas suivre, à cause de la chaleur, la voiture arrivait souvent au gîte plusieurs heures avant eux, et que le prisonnier aurait pu facilement s'enfuir. Il est à croire que s'il ne le fit pas, c'est qu'il se croyait innocent et craignait, non sans raison, que sa fuite ne fût considérée comme un aveu de culpabilité.

Il logea à Pilsen, dans une belle maison située sur la place du Marché. Les accusés y jouissaient d'une grande liberté ; ils pouvaient sortir de leurs demeures, se visiter, manger et jouer ensemble ; Jean Ulrich fut même autorisé, sur sa parole d'honneur de ne pas s'échaper, à aller passer trois jours dans le château d'un noble bohémien qui se trouvait à quelques milles de la ville. Pilsen ayant été menacé par une invasion du général suédois Baner, les accusés furent conduits à Budweis (2). On les fit suivre de quatre bahuts contenant la chancellerie de Wallenstein.

---

(1) Ce fut le comte Henri Schlick, président du Conseil de guerre de Vienne, qui les fit toutes échouer (J. Krebs, p. 111).

(2) Le 20 juillet, sur l'ordre du roi de Hongrie et avec l'assentiment de l'empereur.

Digitized by Google

A Budweis, qui se trouvait plus éloigné que Pilsen des pays occupés par l'ennemi, les accusés jouirent encore de plus de liberté. Ils se visitaient, recevaient d'anciens camarades, mangeaient ensemble, se promenaient à pied, en voiture, donnaient des banquets, des concerts, des bals auxquels assistaient des dames. Cette grande liberté paraît singulière au premier abord. Mais si l'on réfléchit que beaucoup de ceux qui accusaient Schaffgotsch désiraient avant tout se faire attribuer ses biens après confiscation, on peut croire qu'ils l'auraient vu volontiers prendre la fuite et s'avouer coupable: ses biens ne l'auraient pas suivi, et la la liberté qu'on lui accordait n'était peut-être qu'un piège.

Le Conseil de guerre avait dû d'abord se réunir à Vienne, il le fut à Ratisbonne, afin d'être plus rapproché des officiers qui devaient en faire partie (1). Cependant l'empereur Ferdinand II se montrait enclin à l'indulgence et, chose singulière pour son temps et pour lui, s'inquiétait de l'opinion publique. On disait à l'étranger que les prisonniers de Budweis étaient retenus sans motifs suffisants; l'empereur l'écrivait à son fils.

La trahison de Wallenstein était loin d'être certaine, mais elle avait été affirmée avec une telle énergie et dépeinte sous des couleurs si noires par les généraux et les ministres, que les principaux accusateurs : Gallas, Schlick et les autres, auraient éprouvé les plus grands embarras si les accusés avaient été acquittés.

Les événements de la guerre retardèrent le procès. Le

(1) Commencement de juillet 1634. Les Impériaux, commandés par le roi de Hongrie, assiégeaient alors Ratisbonne qu'occupaient les Suédois.

Digitized by Google

roi de Hongrie avait, en effet, pris Ratisbonne le 28 juillet 1634, et battu les Suédo-Saxons à Nordlingen le 6 septembre de la même année. Il en résulta que la procédure demeura suspendue pendant plus de six mois. Le 11 janvier 1635, l'empereur écrivit à Gallas de hâter l'affaire et, peu de temps après, les prisonniers furent transférés de Budweis à Ratisbonne où ils arrivèrent le 18 février (1).

Deux jours auparavant, le roi Stanislas de Pologne avait écrit pour la seconde fois à l'empereur (2) en faveur de Schaffgotsch. Il rappelait que le baron appartenait à la haute noblesse de Silésie, qu'il avait, par ses services, bien mérité de la maison d'Autriche, et qu'en embrassant le parti de Wallenstein, il avait plutôt obéi à de mauvais conseils que suivi son inclination naturelle. Cette lettre n'eut pas plus de succès que la précédente, et cela vint peut-être de ce qu'on accusait Schaffgotsch d'avoir voulu donner à la Pologne une partie de la Silésie.

Le Conseil de guerre se réunit à Ratisbonne le 15 mars, sous la présidence du feld-maréchal-lieutenant baron de Gœtz (3). Après avoir examiné les actes du procès, le Conseil fut d'avis, à l'unanimité, de traduire à sa barre tous les accusés.

Le lendemain, Nicolas Staffier, grand prévôt et capitaine de justice, lut devant le Conseil l'acte d'accusation (4). Il rappela que Wallenstein, comblé de faveurs par l'empereur,

---

(1) On les avait embarqués sur le Danube.

(2) Il avait aussi écrit une lettre au roi de Hongrie.

(3) Le Conseil était composé de deux généraux, quatre colonels, etc.

(4) Les accusés, outre Schaffgotsch, étaient : Jean-Ernest, baron de Schenfferberg, Ernest-George de Sparr, François-Guillaume Mohr de Waldt, Pierre Losy et Bernard Hœmerle.

Digitized by Google

avait voulu détruire la maison d'Autriche et s'emparer de la couronne impériale. Pour y parvenir, il avait offert aux Suédois et aux autres ennemis de l'Empire des places fortes, des canons, des munitions, soulevé les sujets des Etats héréditaires, et tenté de corrompre les généraux, officiers et soldats de l'armée impériale. Les accusés avaient embrassé sa cause et s'étaient efforcés de lui gagner des partisans. Tous ceux qui avaient signé les écrits de Pilsen avaient su que Wallenstein se proposait de renverser l'empereur et l'avaient aidé dans son dessein, ce qui constituait le crime de lèse-majesté. Les conjurés devaient répondre à cet acte d'accusation par écrit avant le 21 mars.

Pour rédiger sa réponse, Schaffgotsch recourut à un juriste, le docteur Halbritter. Il prépara avec lui un mémoire étendu dont il fournit les éléments et que le juriste mit en forme. L'acte d'accusation, en ce qui le concernait, contenait cinquante et un points. Plusieurs manquaient d'exactitude : celui, par exemple, qui l'accusait d'avoir cherché à attirer des partisans à Wallenstein. D'autres points, relatifs aux rapports qu'il avait eus avec la Silésie, contenaient des erreurs manifestes : ainsi on affirmait qu'entre son retour de Pilsen et son arrestation, il avait, moyennant la promesse d'une ou de plusieurs principautés en Silésie, poussé les Etats de ce pays à embrasser le parti du généralissime. La vérité était qu'au lieu de chercher à gagner la diète, il l'avait indisposée en obligeant ses deux beaux-frères, les ducs de Brieg et de Leignitz, qui en étaient les principaux membres, à quitter la Silésie et à se réfugier en Pologne. On ne trouve, d'ailleurs, ni dans les actes officiels des Etats (1), ni dans les lettres privées, aucune trace

(1) Ces actes officiels existent encore.

Digitized by Google

de semblables tentatives. Il était en outre certain, qu'il n'avait pas transmis à ses officiers la défense qu'avait envoyée Wallenstein d'obéir à aucun ordre de la Cour.

On ne pouvait lui reprocher que sa dernière lettre à Terzka et son mémoire sur la Silésie.

A première vue, la lettre adressée à Terzka le 23 février 1634, semblait être un aveu de sa participation auxplans de trahison de Wallenstein ; mais si on l'examine avec soin, si on compare surtout ce que Schaffgotsch y raconte avec ce qu'il fit réellement, on trouve des inexactitudes qui ne peuvent avoir été que volontaires. Ainsi, par exemple, il écrivait que Breslau et la Silésie feraient tout ce que l'on voudrait, et il savait parfaitement que les Silésiens ne donneraient pas un denier pour soutenir Wallenstein. Il écrivait que le commandant de Glatz était dévoué au généralisme, et il n'ignorait pas qu'il était au contraire très tiède. Il annonçait qu'il venait de faire occuper Neiss et Troppau par ses soldats, et il occupait déjà ces places avant la réunion de Pilsen sans avoir rien fait depuis. Il promettait de s'emparer de certains points, et il ne faisait rien pour les occuper. Il exprimait le désir que les Saxons réunissent leurs troupes aux siennes afin d'attaquer les levées de cavaliers hongrois faites par l'empereur, et les troupes saxonnes n'auraient pas pu l'aider à attaquer les levées hongroises puisqu'elles ne possédaient point de cavalerie. Au fond, Schaffgotsch trompait Wallenstein ; il voulait lui faire croire qu'il exécutait ses ordres alors qu'il n'en était rien ; et s'il agissait ainsi, c'était pour ménager à la fois l'empereur et son généralisisme.

On attribuait encore plus d'importance à son mémoire sur la Silésie. Schaffgotsch y parlait surtout des mesures à prendre pour mettre les troupes impériales en quartiers

Digitized by Google

d'hiver dans les Etats de la maison d'Autriche. Il avouait maintenant qu'il avait menti dans sa dernière lettre à Terzka afin de ne pas s'exposer à la vengeance d'un homme auquel l'empereur avait donné des pouvoirs illimités, et qu'il lui avait résisté autant qu'il l'avait pu, en ne poussant pas ses officiers à signer l'écrit de Pilsen, en n'exécutant aucune des mesures proposées dans ce mémoire. S'il avait jamais eu le dessein de trahir, il n'aurait pas, comme il l'avait fait, laissé ses enfants au milieu des troupes de Colloredo. Dans son mémoire sur la Silésie, comme dans sa lettre, il avait donc seulement voulu tromper Wallenstein.

Le Conseil de guerre, trouvant la réponse écrite insuffisante, fit comparaître l'accusé. On lui montra les contradictions qui existaient entre sa lettre à Terzka et son mémoire sur la Silésie d'un côté, et la réponse qu'il avait faite à l'acte d'accusation du grand prévôt, de l'autre. On l'adjura de dire toute la vérité : il persista dans ses déclarations. Le Conseil de guerre décida alors qu'ayant continué ses relations avec Wallenstein après la première réunion de Pilsen, il ne devait pas bénéficier de l'amnistie que l'empereur avait accordée dans sa patente du 24 janvier, et le condamna à mort (1). Le bourreau devait lui couper la main droite comme parjure, et le décapiter avec l'épée comme traître à sa Majesté Impériale.

Sur ces entrefaites arriva une lettre de l'empereur ordonnant de rechercher les complices de Wallenstein et ses desseins. L'auditeur général, Louis de Sestich, se rendit avec quatre membres du Conseil de guerre, auprès de

(1) Dans la séance du 31 mars 1635.

Digitized by Google

Schaffgotsch, lui lut la lettre de l'empereur et l'adjura de dire la vérité; il refusa de ne rien ajouter à ses premières déclarations. Le Conseil fut pour cela d'avis qu'il ne restait plus qu'un moyen de l'obliger à parler: c'était de le mettre à la torture, et il en demanda l'autorisation à Vienne.

Malgré sa condamnation, Jean Ulrich conservait beaucoup d'espoir. Il écrivait, le 14 avril, qu'il avait prouvé son innocence et sa fidélité à l'empereur. Presque en même temps il adressa à Ferdinand II un recours en grâce. Il affirmait son innocence; il soutenait qu'il avait été obligé par un ordre impérial d'obéir au duc de Friedland; que, n'ayant reçu aucun autre ordre contraire, il avait cru que Wallenstein était resté son véritable chef. Il rappelait, en outre, les services qu'il avait rendus lui-même à la maison d'Autriche; et pour le cas où il aurait offensé l'empereur, en signant le premier revers de Pilsen, il demandait d'être compris dans l'amnistie du 24 janvier.

Peu de jours après la condamnation, l'auditeur général Sestich, accompagné de deux membres du Conseil de guerre, porta le jugement à Vienne, et l'empereur le fit examiner par le Conseil aulique de guerre. Le Conseil approuva la condamnation, mais trouva le jugement si mal rédigé, que sa publication aurait été une honte pour l'empereur. Et il convenait d'autant plus d'en améliorer la rédaction, que les nations étrangères attendaient avec impatience le jugement des complices de Wallenstein.

Pour la question de la torture, l'empereur la fit examiner par une Commission spéciale qui comptait, parmi ses membres, Strahlendorf, Prikelmayer et le grand chancelier Guillaume Slawata. Le membre le plus important de cette Commission était sans contredit Slawata. Il était l'un des deux lieutenants de l'empereur qui avaient été jetés, en 1618,

Digitized by Google

par les fenêtres du château de Prague. Wallenstein et ses complices n'avaient pas de plus mortel ennemi. La Commission examina la question et, dans les premiers jours du mois de mai, émit l'avis qu'afin de découvrir les motifs de la trahison, il convenait de mettre Schaffgotsch à la torture. Elle ajoutait qu'ayant déjà été condamné à mort par le Conseil de guerre de Ratisbonne, il était devenu un *servus pœnæ*, un *cadaver mortuum*, sur lequel on pouvait tout se permettre : singulière théorie qu'on est bien surpris de trouver dans un pays chrétien. Cependant la Commission ne donnait là qu'un simple avis : elle renvoya la décision au Conseil de guerre de Ratisbonne, mais le Conseil de guerre, craignant de se charger de l'odieux d'une telle mesure, se déclara incompétent et renvoya à son tour l'affaire à la décision de l'empereur.

Ferdinand II était une nature douce et inoffensive, que le sort avait égarée au milieu de ces rudes temps. Dans cette affaire des complices de Wallenstein, il était sans passion et ne voulait que la justice. Mais lorsque ses serviteurs les plus éprouvés l'eurent assuré qu'il n'y avait pas d'erreur possible et que l'intérêt de l'Etat exigeait l'emploi de la torture, il l'ordonna.

Le 18 mai, le roi de Bohême généralissime de l'armée impériale, signa à Vienne un acte ou résolution qui indiquait de quelle manière la rédaction du jugement devait être modifiée et ordonnait de mettre Schaffgotsch à la torture. Cet acte fut envoyé au feld-maréchal Gœtz, président du Conseil de guerre de Ratisbonne (1).

---

(1) Il y avait un jugement pour chaque accusé : on ne parle ici que de celui de Schaffgotsch.

Digitized by Google

Les deux membres du Conseil qui avaient porté le jugement à Vienne, quittèrent cette ville et arrivèrent à Ratisbonne avec la résolution à la fin du mois de mai. Le vice-auditeur général Henri Grass et plusieurs officiers tentèrent encore, mais vainement, de décider Jean Ulrich à dire toute la vérité.

(*A suivre*). E. CHARVÉRIAT.

Digitized by Google

LES MÈRES

Ah ! toutes les larmes amères
Qu'on voit les amantes verser,
Ne valent pas les pleurs des mères
Qui jaillissent sans y penser.

Toutes les plus chères caresses
Des amoureuses dans nos bras
Ne vous valent pas, ô tendresses
Des bras de mère jamais las.

Tous les cris et les phrases folles
Des maîtresses aux fraîches voix
Ne vous valent pas, ô paroles
Que les mères disent parfois.

Et toute la sollicitude
De chaque femme, ivre d'amour,
Ne vaut pas la noble attitude
D'une mère aimant sans retour.

Faites donc passer en vos âmes,
Mes sœurs, lorsque vous vous donnez,
Les feux purs et les chastes flammes
Du cœur des mères rayonnés.

Pierre de Bouchaud.

Digitized by Google

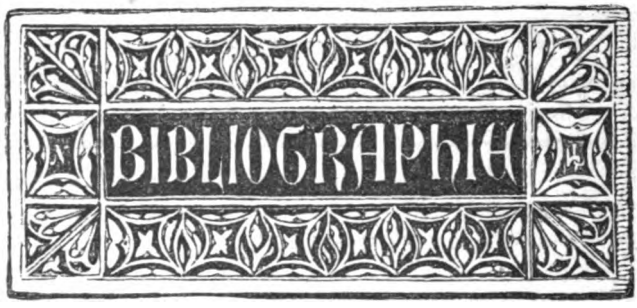

LES ATOMES ET HYPOTHÈSES DANS LA GÉOMÉTRIE, par M. J. F. Bonnel, professeur honoraire du Lycée Ampère. — Lyon, 1897, un vol. in-8o, Alexandre Rey, imprimeur-éditeur.

Cet ouvrage n'est pas de ceux qui passeront inaperçus. L'auteur a déjà publié deux volumes du même genre, l'un sur les *Définitions géométriques*, l'autre sur la *Géométrie rationnelle*, qui faisaient présager celui d'aujourd'hui. Dans ce dernier volume, on aperçoit facilement deux questions bien distinctes et pourtant étroitement liées : celle des hypothèses et celle des atomes, puis une multitude d'autres, toutes inattendues, se rattachant naturellement aux deux principales.

La question des hypothèses y est traitée de main de maître. M. Bonnel ramène les hypothèses géométriques à deux seulement : celle d'Euclide, qui remonte à 2.300 ans, et celle de Lobatschewsky, qui date de la première moitié du siècle. Il prend alors la définition non euclidienne de la parallèle à une droite, et, à l'aide de théorèmes admis par tous les géomètres, euclidiens et non euclidiens, il fait voir qu'il existe toujours une sécante indéfinie pouvant être menée par un point à une droite. Cette sécante indéfinie d'ailleurs ne se confond pas avec la parallèle, menée du même point à la même droite, elle fait avec la parallèle un angle minuscule, qui est précisément égal à celui qu'elle fait avec la droite ; cela entraîne une contradiction forcée de l'hypothèse non euclidienne avec elle-même. La contradiction n'apparaît, il est vrai, qu'à une distance indéfiniment grande et elle repose sur le fait d'un angle indéfiniment petit ; mais cela suffit, l'erreur devait exister à l'état latent depuis le commencement : tous les paradoxes en sont là.

M. Carton, dans un livre publié en 1870, avait déjà fait remarquer

Digitized by Google

que les impossibilités de la géométrie non euclidienne se font particulièment sentir dans les figures plus ou plus complexes, à mesure qu'elles s'allongent indéfiniment. Mais il n'avait point marqué, comme M. Bonnel, l'endroit précis où éclatent ces impossibilités, ni découvert la cause de ces impossibilités. Cette cause réside toute entière dans la confusion de l'indéfini avec l'infini.

Tous les théorèmes de Lobatschewsky s'expliquent par la confusion de ces deux éléments si différents et même si opposés, l'indéfini et l'infini. L'auteur le démontre sur trois ou quatre exemples tirés des Études de ce géomètre ; mais, il va plus loin et explique de la même façon d'autres paradoxes fort singuliers, comme l'antinomie de Kant, le triangle équilatéral dont la base est égale à la somme des deux autres côtés, et enfin la série alternée qui est tantôt convergente, tantôt divergente, suivant qu'elle est dotée d'un nombre indéfini ou infini de termes. Comme conclusion de cette première partie, la géométrie non euclidienne ou plutôt les géométries non euclidiennes, car il y en a autant d'espèces qu'on le veut, ne sont qu'un long paralogisme, se dévoilant, comme la plupart des paradoxes mathématiques, par la confusion de l'indéfiniment grand avec l'infini ou de l'indéfiniment petit avec zéro.

C'est alors qu'intervient la question de l'atome, et c'est alors que le livre devient particulièrement piquant. M. Bonnel définit l'atome comme étant le plus petit de tous les indéfiniments petits, il en justifie la définition de la même manière qu'on justifie toutes les définitions générales de la géométrie, et il l'applique directement aux parallèles. Si l'atome est distinct de zéro, toutes les propriétés euclidiennes des parallèles sont absolument vraies et les non euclidiennes absolument fausses. Si l'atome est confondu avec zéro, c'est le contraire qui se produit. Ces deux chapitres, qui sont à lire, tant ils sont saisissants d'intérêt, forment la preuve de la première partie.

L'auteur ne se borne pas là, bien que la question des hypothèses paraisse jugée. Voici qu'il nous donne les premiers éléments d'une théorie des atomes, pour montrer comment le reste des mathématiques peut s'accommoder avec eux : c'est l'atome de longueur, de surface, de volume, l'atome angulaire, circulaire, carré, l'atome de nombre, et leurs propriétés immédiates. Là, tout est absolument nouveau, original, inédit : définitions, énoncés, démonstrations. Et il faut convenir que l'auteur en tire un parti merveilleux dans les conséquences. Avec

Digitized by Google

l'atome, il reconstruit les théorèmes caractéristiques de la géométrie euclidienne, il corrobore la théorie des limites, réfute les partisans de la divisibilité à l'infini, justifie la démonstration du postulatum d'Euclide donnée par L. Bertrand de Genève, complète celle de Legendre, et, enfin, donne raison de tout dans la teneur actuelle des programmes officiels de géométrie adoptés en France.

Théoriquement, la question se réduit à remplacer le zéro ou le néant par l'atome. Pratiquement, cette substitution ne souffre aucune difficulté ; au contraire, s'agit-il d'arithmétique ou d'algèbre, comme de géométrie, les points les plus obscurs s'éclaircissent, les propriétés des nombres incommensurables, la théorie des dérivés, l'axiome de Leibnitz, les principes les plus délicats de l'analyse revêtent avec l'atome une forme simple concrète et rigoureuse, qu'on ne retrouve pas sans lui, c'est-à-dire sous le régime mystique de la divisibilité à l'infini, qui est le régime actuel. Il saute aux yeux que « le remplacement général du zéro par l'atome, s'il n'est pas toujours nécessaire, est utile partout. »

Telle est l'œuvre dont nous venons d'esquisser les grandes lignes. Rien de plus substantiel que ces démonstrations atomiques, et aussi rien de plus suggestif que cette résurrection de l'atome, « cet élément méconnu, oublié, défiguré depuis un siècle et demi, qui a disparu sous la plume des algébristes devant le symbole du néant. » On se rappelle involontairement que nos premiers *abacus* remplaçaient le zéro par un point, jusqu'à l'époque arabe ; on se demande même si Euclide a pu employer le signe o, qu'on ne connaissait pas de son temps, et si, dans notre manie envahissante des limites, nous n'avons pas dépassé le but, en matérialisant le zéro, qui n'a aucun droit à l'existence, aux dépens de l'atome qui est un être de raison. Certes, la thèse de M. Bonnel sera vivement discutée, soit au point de vue dogmatique, soit au point de vue pédagogique ; il y a tant d'intérêts divers engagés dans la question qu'elle soulève ! Au fond, on n'a jamais vu, depuis Leibnitz, un travail jetant plus de lumière sur les principes fondamentaux de la science, donnant plus de satisfaction à la raison universelle, reliant le passé au présent dans une synthèse plus harmonieuse et plus séduisante. Avouons-le, il est difficile de lire les cent soixante pages de ce livre sans se sentir porté à croire, avec l'auteur, que « les maîtres qui réfléchissent, et qui suivent attentivement le mouvement des esprits, sauront tous devenir atomistes. »

PONCIN,
Agrégé des sciences mathématiques.

Digitized by Google

Chronique de Février 1897

5 février. — Conférence du R. P. Barloty, professeur à la Faculté catholique des sciences : *Causerie sur l'artillerie.*

12 février. — Conférence de M. J. Rambaud, professeur à la Faculté libre de droit : *La protection du foyer domestique aux Etats-Unis.*

14 février. — Conférence de M. Victor Bérard, maître de conférences à l'école des Hautes Études, dans le grand amphithéâtre de la Faculté de médecine : *La question Arménienne et les massacres en Orient.*

15 février. — Ouverture de la première session des Assises du Rhône, sous la présidence de M. Vialla, conseiller à la Cour d'appel, assisté de MM. Breuillac et de Gounon-Loubens, aussi conseillers à la Cour.

19 février. — Conférence de M. Alexandre Poidebard, professeur à la Faculté libre de droit : *Les grandes époques militaires de l'histoire de Lyon.*

21 février. — Conférence de M. Paul Desjardins, sous les auspices des amis de l'Université : *L'art pour le peuple et M. Puvis de Chavanne.*

26 février. — Conférence de M. Louis Martin, maître de conférences à la Faculté libre de droit : *Le procès de l'école libre.*

L'Administrateur-Gérant, MOUGIN-RUSAND.

TYPOG. MOUGIN-RUSAND. — LYON

Digitized by Google

Digitized by Google

SOUVENIRS LYONNAIS

De 1496 à 1896 (*)

III

Les Résidences.

Deux palais sont presque constamment nommés dans les entrées solennelles du XVIe au XIXe siècle : le palais d'Ainay élevé pour les abbés, dans le parc de l'aristocratique abbaye, et le palais construit pour les archevêques de Lyon dans le cloître encore plus aristocratique de Saint-Jean.

L'abbaye d'Ainay a été sécularisée en 1685, après que le Consulat y eut donné son consentement, pendant l'épiscopat de Camille de Neufville de Villeroi, abbé d'Ainay. Il est dit dans la délibération consulaire (1) qu'il est

(*) Voir la *Revue du Lyonnais* de janvier et février 1897.

(1) *Archives*, BB, 232.

Digitized by Google

nécessaire que l'église d'Ainay devienne collégiale et paroissiale afin de soulager l'église Saint-Nizier, qui était la seule au service d'une population supérieure de deux tiers à la population habitant du côté de Fourvière, mais cette allégation était sciemment inexacte, puisqu'au nord de Saint-Nizier il y avait la Platière, Saint-Saturnin et Saint-Vincent, et qu'au sud il y avait la paroisse Saint-Michel, dont l'église était enfermée dans le claustral d'Ainay (1). En réalité, l'archevêque, omnipotent dans l'administration de Lyon, sacrifia l'église Saint-Michel, à l'église de l'abbaye.

Bien avant que la sécularisation eût été solennellement prononcée, l'abbaye d'Ainay était, en effet, communauté séculière. Les abbés étaient déjà, au XIIIe siècle, de riches et puissants seigneurs mêlés à la vie du monde. Ils avaient fait construire une luxueuse habitation que les archevêques de Lyon, abbés commendataires, mirent à la disposition des rois et des princes venant séjourner à Lyon. Le site était pittoresque, placé en dehors de la ville; le cloître était borné au sud par le canal qui unissait le Rhône et la Saône, ayant ainsi son parc à peine séparé d'une île boisée, l'île Moignat, et baigné par la Saône à l'occident. Une gravure d'Israël Silvestre : « Vue de Lyon en remontant

(1) La place pui porte le nom de Saint-Michel, et qui date de 1785, marque l'emplacement de l'ancienne porte d'Ainay, celle qui a été dessinée par Israël Silvestre. Le cloître s'étendait jusqu'à la rue Sainte-Hélène. Voir pour la porte, détruite en 1826, *Archives du Rhône*, t. X.

Pour les détails sur l'abbaye d'Ainay, outre les historiens de Lyon, on lira avec intérêt : Leymarie, *Lyon ancien et moderne;* M. Bleton, *Lyon Pittoresque;* l'abbé Vachet, *Les Anciens Couvents de Lyon.*

Digitized by Google

par le Rhône », montre l'église d'Ainay et les terrains sud de l'abbaye. De vastes prairies et de beaux jardins entouraient les immeubles. Le haut des remparts complantés d'arbres sous Henri IV formait la limite du cloître au nord, vers la rue Sainte-Hélène. Sa vue s'étendait sur les plaines du Dauphiné, les circuits argentés du Rhône, et les sommets neigeux du Pilat. Aussi le palais d'Ainay fut-il toujours une demeure recherchée. Détruit en 1562, il avait été immédiatement reconstruit.

Dans cette demeure apparaissent, durant le XVIe siècle, François Ier en 1515, 1536, 1541; puis Henri II et Catherine de Médicis en 1548; durant le XVIIe siècle, Christine de France, princesse du Piémont, en 1619, Marie de Médicis en 1622, Louis XIII en 1629, 1632, 1642, Anne d'Autriche en 1658, Françoise de Valois, duchesse de Savoie, en 1663, le cardinal Flavio Chigi en 1664.

Je ne quitte pas le XVIIe siècle sans rappeler que le marquis d'Halincourt, dont nous avons rencontré le nom sur un des quais de la Saône, arrivé de l'ambassade de Rome au gouvernement de Lyon en 1607, a logé dans le palais d'Ainay. Il fit nommer abbé commendataire d'Ainay son fils Camille de Neufville, âgé de cinq ans, et se chargea, en bon père de famille, de surveiller l'abbaye (1). Le marquis d'Halincourt avait épousé la fille de Mandelot; on lui avait promis la survivance de son beau-père, mais à la mort de Mandelot, en 1589, Charles de Savoie, duc de Nemours, ardent partisan de la ligue et ami de l'arche-

(1) Voir M. Morin Pons, *Les Villeroi* (*Revue du Lyonnais*, 1861), et M. Aimé Vingtrinier, *Le dernier des Villeroi et sa famille* (*Revue du Lyonnais*, 1887).

Digitized by Google

vêque Pierre d'Epinac, s'empara du gouvernement de Lyon, et le conserva jusqu'à sa mort, en 1595. Henri IV, méconnaissant la promesse faite au marquis d'Halincourt, nomma La Guiche gouverneur des trois provinces, et ce fut seulement après la mort de La Guiche que le marquis d'Halincourt prit possession du gouvernement des trois provinces, Lyonnais, Beaujolais et Forez (1). Nul ne sera surpris que Charles de Neufville de Villeroi, marquis d'Halincourt, ait préféré le palais d'Ainay à l'hôtel situé rue Saint-Jean.

L'éclat que le palais d'Ainay, sous la dynastie des Villeroi, avait conservé, pâlit au XVIIIe siècle, malgré la notoriété des abbés séculiers qui font suite à Camille de Neufville, c'est-à dire François d'Haussonville de Vaubecour, évêque de Montauban ; Oswald de la Tour d'Auvergne, archevêque de Vienne ; Victor de Jarente (2), en même temps titu-

---

(1) *Archives* BB, 84, 89, 123, 127, 143, années 1565 à 1607.

Mandelot paraît avec le titre de gouverneur, en 1569, dans la relation des réjouissances faites à l'occasion de la victoire de Jarnac. Voir *Revue du Lyonnais*, 1859. Cependant, la démission de Jacques de Savoie, duc de Nemours, est de 1571.

Après la mort de Mandelot, un autre duc de Nemours, Charles de Savoye, gouverna la ville ; c'est celui qui fut enfermé au château de Pierre Scize.

Dans sa notice sur les Gouverneurs de Lyon (*Revue du Lyonnais*, 1889), Péricaud indique le duc de Vendôme, fils de Henri IV et de Gabriel d'Estrée, comme ayant été gouverneur de Lyon en titre de 1607 à 1612, et met la nomination du marquis d'Halincourt en 1612. En fait, le marquis d'Halincourt a administré le Gouvernement de Lyon depuis 1607 : l'inscription mise, en 1611, sur la porte d'Ainay, en témoigne (*Archives du Rhône*, t. X).

(2) Les noms de Vaubecour et de Jarente sont conservés (mais pour combien de temps ?) à deux rues qui ont été ouvertes par l'abbé de Vau-

Digitized by Google

laire de l'abbaye de Saint-Victor à Marseille. Le registre des réceptions princières se ferme jusqu'au jour où la Révolution réduit en poussière et le palais et l'abbaye, ne respectant que l'église et le clocher qui sont aujourd'hui classés parmi les monuments historiques.

La déchéance avait précédé la ruine. Les archives de la Charité possèdent, en effet (1), un livre de raison de l'abbaye royale de Saint-Martin-d'Ainay, tenu par l'abbé Victor de Jarente, où figurent les recettes provenant de la location, à de simples particuliers, tant de l'hôtel abbatial que de l'immeuble formant l'ancienne abbaye ; les chanoines s'étaient dispersés.

Je n'ai pu trouver ni plans (2), ni vues, soit de l'abbaye, soit du palais d'Ainay. Israël Silvestre a fait deux dessins qui s'y rattachent : l'un est la vue, prise de la Saône, de la porte qui a été construite en 1611 et qui est la seule communication avec la ville ; l'autre est la vue de l'extrémité sud du parc de l'abbaye, prise de l'île Moignat (3). Dans ces paysages, le clocher de l'église est le seul bâtiment qui paraisse.

Le palais de l'Archevêché existe encore, mais il ne ressemble en rien au palais qui existait au XVIe siècle. Comment reconstituer par la pensée la construction qui fut élevée

---

becour en 1728 et par l'abbé de Jarente en 1772 à travers les tènements de l'abbaye.

(1) *Archives de la Charité de Lyon*, H, 10.

(2) M. l'abbé Vachet donne un petit plan du cloître d'Ainay où sont marqués les emplacements de l'abbaye, de l'église, des remparts, etc. *Les Anciens Couvents de Lyon*, Vitte, 1895.

(3) Voir les détails sur cette porte d'Ainay dans *Archives du Rhône*, t. X.

Digitized by Google

en 1563, sur l'ordre du roi Charles IX (1) après la dévastation du cloître Saint-Jean par les huguenots ?

Quels sont les plans, envoyés par le Roi, du logis qu'il entendait faire préparer pour lui et les princes lors de leurs voyages à Lyon ? Postérieurement, quels sont les changements successifs apportés aux constructions ?

La façade du palais de l'Archevêché du côté de la Saône, avant la fin du XVIIe siècle, est un mur qui plonge dans l'eau, ayant une porte latérale pour communiquer avec le port Saint-Jean. La haute muraille percée de rares ouvertures et flanquée de deux tourelles, qui sont plutôt des postes d'observation qu'un ornement décoratif, parle de l'hostilité existant depuis de longues années entre le Chapitre et la commune. C'est en réalité la continuation des défenses du cloître Saint-Jean. Aussi la situation du palais de l'Archevêché est beaucoup moins agréable et moins poétique que celle du palais d'Ainay. Elle n'a qu'un charme, le voisinage de la rivière qui facilite au Souverain les distractions nautiques ; et encore fallut-il faire une construction spéciale (2) pour donner à Henri II un accès aux bateaux qui avaient été préparés pour ses promenades sur la Saône.

---

(1) *Archives*, BB, 83.

(2) Voir *la Magnificence de la superbe et triomphante entrée de la noble et antique cité de Lyon, faite au très chrétien roi de France Henri deuxième de ce nom et à la reine Catherine son épouse*, le 23 de septembre 1548. On voit la façade occidentale du cloître dans le grand plan de Lyon du XVIe siècle.

Israël Silvestre dans le dessin, l'*Eglise de Saint-Jean de Lyon*, vue prise du quai des Célestins, montre le palais archiépiscopal et les trois églises, Saint-Jean, Saint-Etienne et Sainte-Croix au milieu du XVIIe siècle.

Digitized by Google

Quant à la disposition de la cour intérieure et à la décoration des appartements, elles varient constamment suivant le goût des archevêques et suivant les habitudes fastueuses des princes qui doivent être reçus. On cite parmi les archevêques qui ont le plus fait pour l'aménagement confortable de l'habitation : le cardinal Alphonse-Louis du Plessis de Richelieu, archevêque de 1629 à 1653 Camille de Neufville de Villeroi, archevêque de 1654 à 1693 ; Claude de Saint-Georges, archevêque de 1693 à 1714 ; Pierre Guérin, cardinal de Tencin, archevêque de 1740 à 1758.

On sent, dès la fin du XVIIe siècle, que les rapports avec la commune se sont détendus et que la défiance a disparu. Dès lors, l'aspect sévère de la façade orientale se modifie. La terrasse, qui a une jolie vue sur la Saône, date de 1695 ; l'archevêque de Saint-Georges reçut du Chapitre l'autorisation de la construire, pour s'y délasser (1); on la voit sur la vue scénographique de Cléric.

Le cardinal de Richelieu a fait la salle des pas perdus, destinée aux réunions synodales ; c'est là que l'Académie de Lyon a tenu sa première séance publique le 12 décembre 1724. Cette salle se relie à la partie la plus ancienne encore existante, du côté sud.

Camille de Neufville a aménagé le bâtiment, qui est au fond de la cour, faisant face au midi, et ouvert les grandes voûtes par lesquelles on pénétrait dans le cloître en quittant le pont des comtes de Saint-Jean. C'est pour le cardinal de Tencin que Soufflot a fait les deux portails qui régularisent l'aspect de la cour à l'est et à l'ouest, et la grande façade,

(1) Ce renseignement est dans le troisième volume des *Documents* de Pericaud.

Digitized by Google

rejoignant la terrasse, où se trouvent le grand salon et la bibliothèque.

Je rappellerai encore que l'immeuble de la Manécanterie a été élevé sur le côté occidental de la cour par Antoine Malvin de Montazet, archevêque de 1758 à 1788. C'est l'architecte Decrénice qui l'a construit; il était destiné au logement des chanoines (1).

Le palais de l'Archevêque a servi de résidence à Charles VIII en 1495, à Louis XII en 1507, à François Ier en 1515, à Henri II en 1548, à Charles IX en 1564, à Henri III en 1574, à Henri IV en 1595, à Louis XIII en 1622 et en 1630, à Marie de Médicis en 1622, à Richelieu en 1639, à Christine de Suède en 1656, à Adélaïde d'Orléans en 1720, à dom Philippe, infant d'Espagne, en 1744, à Marie-Thérèse de Savoie en 1773, et au frère de Louis XVI en 1775.

A cette brillante énumération des hôtes illustres du palais de l'Archevêché, il faut ajouter pour le XIXe siècle : Napoléon Ier et l'impératrice Joséphine en 1805, le pape Pie VII en 1805, la duchesse d'Angoulême en 1814, le comte d'Artois en 1814, la duchesse de Berry en 1816, le duc d'Angoulême en 1820 (2).

Si les souvenirs historiques de cette résidence princière s'arrêtent à la fin de la Restauration, c'est que l'habitude

---

(1) Notre savant confrère, M. Vachez a publié un fort intéressant article sur cet immeuble (*Revue du Lyonnais*, 1880).

Une représentation des trois façades de la manécanterie figure sur le plan de Lyon, publié en 1783, chez Daudet et Joubert.

(2) Voir l'article consacré à l'archevêché dans Leymarie : *Lyon ancien et moderne*, 1838. — Monfalcon, *Histoire monumentale de Lyon*. — M. Bleton, *Lyon pittoresque*, chapitre X.

Digitized by Google

ou plutôt la règle, au XIXe siècle, a été adoptée de donner pour logement au chef de l'Etat, l'hôtel élevé dans chaque département comme la demeure du Préfet, représentant direct du Gouvernement.

Or, la première Préfecture, construite à Lyon, date de 1818. Lorsque la nouvelle administration départementale fut organisée en 1800, en même temps qu'un Préfet était nommé, trois commissaires étaient désignés comme maires pour surveiller l'administration municipale. Le préfet vint s'établir à l'Hôtel de Ville qui fut déclaré Hôtel de Préfecture.

Aussi, lorsque Napoléon, premier consul, vint à Lyon pour présider la Consulta en 1802, il eut pour résidence l'Hôtel de Ville (1).

En 1805 la situation est changée. Dans l'organisation administrative nouvelle, il n'y a qu'un maire. Le Préfet lui rend l'Hôtel de Ville redevenu maison commune, et va loger rue Boissac, dans la maison Croppet de Varissan, louée pour servir de Préfecture. Cette maison a été achetée par la Ville en 1822 pour servir de logement au général commandant militaire de la région. Cette Préfecture provisoire ne pouvait offrir à Napoléon Ier, empereur, une résidence convenable : aussi va-t-il loger à l'Archevêché que le cardinal Fesch, alors archevêque, a fait restaurer.

A l'avènement du second Empire, l'organisation primitive comprenant un préfet et plusieurs maires est rétablie (2). Le sénateur Waïsse arrive en 1853 pour faire les

---

(1) Voir *Almanach de Lyon*, 1802-1803. Le récit du voyage de Napoléon Ier y est longuement détaillé.

(2) Au lieu de trois maires comme en 1800, on nomma cinq maires à cause de l'adjonction des faubourgs de Vaise, de la Croix-Rousse et de la Guillotière à la ville de Lyon.

Digitized by Google

fonctions de préfet. Il prend possession de l'Hôtel de Ville qui cesse, une seconde fois, d'être maison commune et redevient Préfecture.

Mais, dans l'intervalle, un décret du 31 octobre 1810 a ordonné la construction d'une Préfecture sur l'emplacement du monastère des Jacobins entre la rue Bellecordière et la rue Saint-Dominique.

Bâtie par l'architecte Cochard entre cour et jardin, cette première Préfecture a été livrée en 1818 à l'autorité départementale qui en a pris possession en la personne du comte Lezay Marnésia. Il y avait un corps de logis principal faisant face à la place des Jacobins et deux ailes perpendiculaires, le tout encadrant une cour entourée de portiques.

C'est dans cette Préfecture, ayant entrée sur la place des Jacobins que prennent résidence le dauphin, fils de Charles X en 1830; le duc et la duchesse de Nemours en 1843, Louis-Napoléon, président de la République en 1850 et 1852 (1).

Elle existe donc lorsque le sénateur Waïsse s'établit à l'Hôtel de Ville : sa démolition est décidée, et elle disparaît pour faire place à la rue de l'Impératrice et au quartier nouveau créé en 1858 entre la place des Jacobins et la place Louis-le-Grand. En même temps la restauration de l'Hôtel de Ville est ordonnée.

Tony Desjardins, notre regretté confrère, nommé architecte en chef de la Ville en 1854, entreprend et accomplit le tour de force de réunir dans cet immeuble les services

(1) Voir les récits de ces voyages : *Le Précurseur*, 11 mai 1830; *Courrier de Lyon* du 22 au 28 septembre 1843; *Courrier de Lyon*, 14 à 18 août 1850, et *Courrier de Lyon*, 19 à 21 septembre 1852.

Digitized by Google

administratifs, le logement pour le Préfet avec salons de réception, et un appartement pour le Souverain. Dans une splendide « *Monographie de l'Hôtel de Ville* » publiée chez Morel, à Paris, 1867, l'éminent architecte a raconté l'histoire du monument, exposé dans quel état déplorable il se trouvait par suite de réparations insuffisantes (1), et représenté par de nombreuses planches la somptueuse demeure qu'il a installée.

Les appartements sont prêts lorsque Napoléon III et l'Impératrice Eugénie font leur entrée solennelle en 1860.

L'Hôtel de Ville, servant de Préfecture, reçoit ensuite l'Impératrice Eugénie et le prince Impérial en 1869, le maréchal Mac-Mahon, président de la République en 1876; le président Carnot en 1888.

Mais après le second Empire la Mairie Centrale unique est rétablie. L'Hôtel de Ville redevient maison commune, et le Préfet ne peut continuer d'y demeurer. Il faut donc construire une Préfecture; c'est la seconde du XIXe siècle. Il est décidé qu'elle sera construite sur la rive gauche du Rhône dans le quartier des Brotteaux.

Louvier, architecte du département, est chargé de pré-

---

(1) La première épreuve de l'Hôtel de Ville fut l'incendie de 1674 qui détruisit le grand salon et les toitures de la façade. L'autorisation des réparations ne fut donnée qu'en 1699; elles furent faites par l'architecte Guillaume Simon en 1705 sur les dessins de Mansard; de là datent le beffroi actuel et les toitures arrondies, si différentes des toitures qui sont sur la façade orientale. Un autre incendie éclata en 1803.

Il faut ajouter les dévastations qui eurent lieu pendant les crises politiques : Révolution de 1793, émeutes, etc.

Les travaux de Desjardins durèrent de 1855 à 1866 et coûtèrent (y compris les arrangements intérieurs et le mobilier), 1.468.000 francs.

Digitized by Google

parer les plans. Il a la douleur de voir son projet, grandiose, très complet d'ensemble, modifié et tronqué ; et il prévoit les critiques que ces modifications appelleront. Rendons lui justice. L'œuvre exécutée en 1890 par cet artiste consciencieux demeure imposante : la façade bien que sujette à de nombreuses critiques de détail a grand air ; l'escalier est monumental ; les salons splendides sont bien distribués. Une superbe monographie (1) en a été publiée en 1896 chez Aulanier et Cie, à Paris.

Dans cette Préfecture nouvelle viennent loger : le président Carnot en 1894 (hélas et y mourir), puis le président Félix Faure en 1896.

Le choix de l'emplacement consacre la grande importance que les arrondissements des Brotteaux et de la Guillotière ont prise depuis cinquante ans. La population continue son exode du côté de l'est. Nous assistons à la naissance d'une ville nouvelle où apparaissent des quais magnifiques, de larges avenues, et que l'habile architecte de la ville, M. Hirsch a déjà ornée de grands édifices, comme la Faculté de médecine en 1884, la Faculté de droit en 1894, l'Ecole de santé militaire en 1896. La rive gauche du Rhône devient menaçante pour la prospérité de la rive droite.

Si je cherche dans le passé quel est le fonctionnaire représentant le gouvernement central et conséquemment assimilable au Préfet, je trouve le Gouverneur de Lyon qui devint gouverneur de trois provinces, Lyonnais, Beaujolais et Forez après que Charles IX eut, en 1574, réuni cette dernière province au gouvernement de Lyon. Cela explique

(1) *La Préfecture du Rhône, construite par A.-G. Louvier*, Paris, Aulanier et Cie, 1896.

Digitized by Google

pourquoi les récits des entrées solennelles disent que « l'Hôtel du Gouvernement » ou logis du Gouverneur, a servi de résidence à Charles IX en 1582, à Henri III en 1583 (1), à Henri IV en 1595 (2), aux princes de Savoie en 1619, à la princesse de Conti en 1730, enfin à la comtesse de Toulouse en 1750.

L'Hôtel du Gouvernement existe encore dans la rue Saint-Jean (3) mais modifié et diminué.

Une première maison, dite « Petit Palais » avait été louée par le Consulat (4) pour loger Jacques de Savoie, duc de Nemours, qui fit son entrée comme Gouverneur le 31 mai 1565. Cette maison continua d'être habitée par les Gouverneurs, après que le Consulat eut pris, en 1676, la résolution de leur donner une indemnité de logement et renoncé à la location du petit palais (5).

Le marquis d'Halincourt et de Villeroi, devenu gouverneur, veut avoir son hôtel, et achète en 1618, une maison appartenant à la famille d'Aurillac, voisine de l'ancien logis. L'archevêque Camille, en 1655, agrandit cet hôtel. Le maréchal duc de Villeroi ajoute la maison appartenant à la famille de Pramiral et située au coin de la rue Saint-Jean et de la place de la Baleine. De sorte que l'hôtel du Gouverneur est au XVIIIe siècle une agglomération assez considérable de maisons aujourd'hui distinctes. On voit dans le plan de Cléric la façade occidentale de l'hôtel du côté de la Saône.

---

(1) *Archives*, CC, 1325, et récit de l'entrée solennelle.

(2) *Archives*, CC, 1454, et récit de l'entrée solennelle.

(3) M. Bleton, *Lyon Pittoresque*, p. 277. C'est aujourd'hui une auberge ouverte, sous le même vocable, à tout voyageur.

(4) *Archives*, CC, 1125.

(5) *Archives*, BB, 94.

Digitized by Google

Pourquoi ne pas l'appeler l'hôtel de Villeroi ? Les gouverneurs de Lyon qui se succèdent de 1607 jusqu'à 1791, date de la suppression du titre, appartiennent à la famille de Neufville de Villeroi qui a monopolisé la charge. Quelques membres de la famille y ont logé, mais incidemment, il est vrai, car le domicile officiel des gouverneurs de Lyon au XVIIIe siècle est à Paris, qu'ils ne veulent pas quitter. Camille de Neufville est mort en 1693 dans cet hôtel, ainsi que le maréchal François de Neufville, duc de Villeroi en 1730 (1).

Le duc de Retz, Louis-François de Neufville, quatrième duc de Villeroi, gouverneur de 1734 à 1765, vendit au Consulat en 1734, tout l'immeuble nommé hôtel du Gouvernement (2). Le Consulat le revendit en 1768. L'hôtel, pendant qu'on construisit la loge des changes, fut prêté aux négociants pour leurs réunions. Il offrit également un asile à l'Ecole de droit, où professa Perrichon, de 1739 à 1749, avant que l'Ecole ne soit établie rue du Bœuf (3).

Il y a pour notre Académie un souvenir personnel dans l'hôtel du Gouvernement. Elle avait été attirée en 1715 au palais de l'Archevêché par François de Neufville de Villeroi, nommé son protecteur. Elle suivit le prélat en 1717 à l'hôtel du Gouvernement, lorsqu'il s'y logea pendant qu'on réparait l'Archevêché.

Ce n'est plus cet hôtel du Gouvernement qui est mentionné, lors de la réception de la comtesse de Toulouse en 1750 ; cette princesse logea dans l'hôtel qui est désigné

(1) Voir la notice, *le Dernier des Villeroy et sa famille*, publiée par M. Aimé Vingtrinier dans la *Revue du Lyonnais*, 1887.

(2) *Archives*, BB, 299.

(3) Voir les *Almanachs de Lyon*, de 1742 à 1749.

Digitized by Google

dans l'almanach de Lyon de 1750 comme « hôtel nouveau du Gouvernement ». Ce nouvel hôtel existe encore. Il est nommé « hôtel Bertaud » sur un plan teinté et gravé que Perrache a fait, afin de représenter les travaux qu'il se proposait d'exécuter dans la partie de la ville comprise entre Bellecour et le cours Perrache. On le voit sur la nouvelle rue de la Charité, ouverte en 1728, prolongement, entre la rue Sainte-Hélène et les remparts d'Ainay, de l'ancienne rue qui tendait de Bellecour à Sainte-Elisabeth. Il est probable que l'hôtel Bertaud avait été loué par la Ville pour loger le secrétaire du Gouverneur et les bureaux.

Le second hôtel du Gouvernement est devenu, en 1829, l'hôtel de la Monnaie (1). Il avait été acquis par la Société Vingtrinier, laquelle s'était constituée pour acheter le vieil hôtel de la Monnaie, placé vers la rue de la Monnaie actuelle, et pour ouvrir sur le terrain la rue de la Préfecture en spéculant sur des maisons à bâtir. Elle obtint de donner à la Ville, en paiement, l'hôtel du Gouvernement, rue de la Charité, 34; celui-ci prit le nom d'hôtel de la Monnaie. Vendu lorsqu'on a supprimé la Monnaie à Lyon, l'hôtel a été acheté par une Société de négociants pour devenir l'École de commerce actuelle, fondée en 1872 (2).

On a désigné le logis habité par Henri III sous le nom d'hôtel du Gouvernement. En réalité, le roi logea chez le

---

(1) *Bulletin des lois*, loi du 15 août 1829. Au premier Hôtel de la Monnaie, situé entre la rue de la Monnaie et la rue Ecorchebœuf, l'argue et le bureau de garantie étaient joints ; c'était un seul et vaste immeuble.

(2) La Chambre de Commerce a accepté le patronage de l'Ecole de Commerce, créée par l'initiative privée. Et c'est grâce à sa protection et à ses largesses, que l'Ecole a prospéré.

Digitized by Google

gouverneur Mandelot, mais dans sa maison de campagne dite « Belle grève ». Cette maison existe encore sur la montée Saint-Barthélemy. Elle a un écusson avec les armes de Mandelot. Vendue en 1623 aux religieuses des Chazeaux, elle est aujourd'hui une annexe de l'hospice de l'Antiquaille.

Pour terminer ce qui concerne les résidences des rois ou princes reçus solennellement à Lyon, je citerai trois maisons qui n'ont aucun caractère officiel : la maison de Chaponay où logea Louis XIII en 1630, et qui, par ce fait, a été depuis lors désignée sous le nom de « Palais du Roi » ; la maison Mascrani où logèrent Louis XIV en 1658, la duchesse de Bourgogne en 1696, les ducs de Bourgogne et de Berry en 1701 ; l'hôtel de l'Europe où sont descendus, dans le courant du XIXe siècle, la duchesse de Berry en 1829 (1), le duc d'Orléans en 1830 et en 1839 (2), le duc d'Aumale en 1841 (3), enfin l'empereur Napoléon III en 1856 (4) ; l'hôtel des Célestins qui n'existe plus, où Bonaparte logea en 1799 et en 1800 (5).

---

(1) Lors de son second voyage à Lyon. Voir le récit du séjour dans le *Précurseur*, 21, 22, 23 octobre 1829, et dans *Archives du Rhône*, tom X.

(2) Le duc d'Orléans visita Lyon sans réception officielle, en 1830, voir *Précurseur*, 23, 24 et 25 novembre 1830 ; puis en revenant de Constantine, voir *Courrier de Lyon* du 20 au 24 novembre 1839.

(3) Voir le récit du voyage du duc d'Aumale dans *Courrier de Lyon*, 25 août 1841.

(4) Voir le *Courrier de Lyon*, 4 et 6 juin 1856. Napoléon III ne fut reçu officiellement qu'à son retour d'Avignon. Il passa par le cours du Midi, la rue Vaubecour, la rue de l'Arsenal, la rue des Deux-Maisons et la place Bellecour, pour aller Hôtel de l'Europe.

(5) Voir, *Revue du Lyonnais*, 1850, les récits des séjours de Bonaparte à Lyon.

Digitized by Google

Le palais du Roi est la maison située à l'entrée du pont Tilsitt, sur la rive gauche de la Saône. Il figure sur plusieurs plans de Lyon et notamment sur le plan scénographique de Cléric, gravé par Poilly. Il conservait encore, au commencement du XIXe siècle, le caractère d'hôtel Louis XIII, avec deux tourelles latérales et terrasse. Il a été défiguré par l'exhaussement qu'il a subi.

Cochard, dans sa *Description historique de Lyon*, 1817, dit que cet hôtel fut bâti par un sieur de Chaponay Feyzin, sur un terrain acheté en 1574 de l'archevêque de Marquemont.

La délibération du Consulat, en date de 1635 (1), qui parle de louer cet hôtel pour loger Jacques le Prévost, seigneur d'Herbelay, nouvel intendant de la généralité de Lyon, désigne Jean de Pomey, trésorier de France, comme propriétaire de « l'hôtel du port du Roi ». On a également nommé cette maison « le Petit Louvre » (2). Ce nom et celui d'hôtel du Roi sont préférables à celui de « Palais Royal » qui a été porté à Lyon par le grand palais de Roanne après qu'il eut été cédé à la France.

C'est ainsi qu'une gravure d'Israël Silvestre de 1852. intitulée « Palais Royal et Port Royal » représente la façade de l'hôtel de Fléchère, la place et le port de Roanne, sur la rive droite de la Saône.

L'Hôtel des Célestins était situé rue Amédée dans le quartier des Célestins : cette rue s'appelle aujourd'hui rue d'Egypte, en souvenir du séjour de Bonaparte. Son ancien nom, Amédée, conservait le souvenir des princes de Savoie qui étaient propriétaires du tènement sur lequel s'établirent les Célestins au XVe siècle, avec leur consentement.

(1) *Archives*, BB, 188.

(2) Dans Leymarie (*Lyon ancien et moderne* t. I, p. 197), il y a une note très intéressante sur le petit Louvre.

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

Digitized by Google

La maison Mascrani, appelée aussi « Maison Rouge » sans doute parce qu'elle était en briques, apparaît, dans la gravure d'Israël Silvestre, intitulée « la place Bellecour », au fond sud-ouest de la place du côte des tilleuls.

On la retrouve au XVIIIe siècle sous le nom de « hôtel de la Valette ». Laurent Pianelli de la Valette, prévôt des marchands en 1687, épousa Laure Mascrani, nièce du Mascrani qui était trésorier de France du temps de Louis XIV (1). Dans *l'Almanach de Lyon,* de 1774, il est dit que l'un des immeubles sur la rue des Deux-Maisons appartient à Pianelli Mascrani de la Valette, et que l'autre immeuble (les deux immeubles ayant donné naissance au nom de rue des Deux-Maisons) appartenait à M. de Cibeins (2). C'est dans cet hôtel que de 1704 à 1710 notre Académie récemment créée a trouvé l'hospitalité : Pianelli Mascrani de la Valette était membre à la fondation en 1700.

Ce joli hôtel a été démoli vers le milieu du XIXe siècle. Il est sauvé de l'oubli par une gravure de Tournier, qui lui est spéciale, et par la vue que Lallemand a prise de la place Bellecour, où il fait figurer l'hôtel de la Valette.

Si Louis XIV a occupé la maison Mascrani, le trésorier de France en la généralité de Lyon, et non pas l'un des deux palais, c'est que le 24 novembre 1658 il était à Lyon avec toute la cour. Il abandonna le palais d'Ainay à la Reine et le palais de l'Archevêché à sa tante Madame Royale,

---

(1) Voir la note sur la famille Mascrani, que Morel de Voleine a mise dans son article intitulée *le Tènement de Bellecour* (*Revue du Lyonnais*, 1862).

(2) Mais en 1723 on lit le nom du président Cholier (*Archives*, BB, 286), avec celui de Pianelli de la Valette.

Digitized by Google

duchesse de Savoie. Pendant ce séjour, le cardinal Mazarin logea chez M. Videau, conseiller et procureur du Roi en la sénéchaussée. Monsieur logea chez un sieur Giorno; Mademoiselle chez une demoiselle Dugué.

L'hôtel de l'Europe, refuge des princes qui fuient les logements officiels, attire les voyageurs par sa proximité de la place Louis-le-Grand, sa vue sur la Saône, ses appartements vastes et richement décorés. Cette maison, qui est comme habitation un des beaux spécimens de l'architecture du XVIIIe siècle, a été construite à la fin du XVIIe siècle par M. Perrachon de Saint-Maurice, qui avait acquis du Consulat une partie du tènement de Bellecour (1). Au-dessus de la porte cochère monumentale était une terrasse avec balcon. Cette façade a été abîmée par la construction d'un corps de logis, à apparence théâtrale. Dans le fond de la cour très spacieuse est un bâtiment où se trouvent trois étages tous supportés par des voûtes : on croit que c'est un reste de l'ancien couvent des Templiers, auquel avait succédé le couvent des Célestins.

Cette maison, dite de Saint-Maurice, est citée dans l'entrée solennelle du cardinal Flavio Chigi, en 1664. Le Cardinal y vint pour assister à une revue des milices urbaines, qui eut lieu sur la place Bellecour.

Je dois mentionner, pour mémoire seulement, parce qu'elles étaient situées hors de Lyon, la maison Teste où séjourna Charles IX, et la « grande Claire » où habita Henri IV. Ces rois, arrivant par la Saône, s'arrêtèrent dans ces propriétés rurales avant d'effectuer leur entrée officielle.

(*A suivre*) E. PARISET.

(1) Voir les notes de l'article le *Tènement de Bellecour*, publié par Morel de Voleine (*Revue du Lyonnais*, 1862).

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

Digitized by Google

HENRI HIGNARD

Lettres de l'Ecole Normale (*)

(1838-1841)

12

Mardi soir, 24 mars 1840.

MES TRÈS CHERS PARENTS,

JE viens de passer deux heures charmantes à travailler, de ce travail véritablement intéressant, véritablement conforme aux besoins et aux désirs de mon esprit, dont je me donne de temps en temps la jouissance, et dont je jouirai pleinement, je l'espère, lorsque je serai débarrassé des exigences un peu pédantesques de l'Ecole. Je voulais travailler encore, mais j'ai senti que je vous aimais plus, et beaucoup plus que ces

(*) Voir la *Revue du Lyonnais* de Décembre 1896 et Janvier 1897.

Digitized by Google

plaisirs déjà si doux de l'esprit; que vous m'étiez beaucoup plus nécessaires, et alors j'ai fermé mes livres, et je me suis mis à vous écrire. D'ailleurs, j'ai une occasion de vous faire porter cette lettre par un ami de Lorenti qui part demain, et, d'un autre côté, quoique je ne me rappelle plus quel jour je vous ai écrit, il doit y avoir bientôt quinze jours, ce qui est beaucoup pour des cœurs comme les nôtres. Aussi je m'étonne depuis quelques jours de n'avoir pas encore reçu de réponse à ma dernière lettre, et j'espère qu'elle ne tardera pas longtemps. M. de Ruolz m'a apporté votre lettre du 3, et M. de Bertoz celle du 8; mais c'était à des heures où j'étais occupé, et ni l'un ni l'autre ne m'a laissé son adresse, de sorte que je n'ai pas pu aller les remercier. J'ai eu ainsi deux bonheurs coup sur coup, car je n'ai jamais de bonheur plus réel et plus vif que lorsque je lis ces pages qu'ont tracées vos mains chéries. C'est alors surtout que je me sens vivre, que je sens que j'ai un cœur, et combien est étroit le lien qui nous unit. Alors je rends grâce à Dieu de m'avoir fait naître d'une famille où j'ai trouvé tant d'amour, tant de bonheur, de m'avoir choisi entre tous pour me jeter tout petit enfant dans ce nid paisible et caché où m'attendaient tant de soins, tant de caresses, tant de bons exemples qui m'ont appris à la connaître et à l'aimer.

Je ne sais pas si ce Dieu, qui jusqu'ici a été si bon pour moi me donnera un jour une petite famille qui formera comme une branche de la vôtre. Je le lui demande avec instance, et vraiment je l'espère. Où et quand sera-ce, je l'ignore, mais j'attends avec confiance. Vous l'aimerez, n'est-ce pas, cette petite famille que je vous donnerai, et par laquelle j'élargirai notre cercle; vous l'aimerez parce que l'amour que j'aurai pour elle ne diminuera pas celui

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

Digitized by Google

que j'ai pour vous ; au contraire, ils s'augmenteront l'un par l'autre ; et je serai bon fils parce que je serai bon père, bon père parce que je serai bon fils.

Que je vous raconte ma journée de dimanche, elle a été curieuse. A une heure, à la conférence de M. de Ravignan à Notre-Dame, je vis O'Farrell qui me garde des chaises ; il m'emmena avec lui en sortant pour aller entendre notre bon Père Humphry, qui prêchait à Saint-Germain-l'Auxerrois que l'on vient de réparer à merveille ; nous passâmes auparavant chez mon oncle, à qui je voulais rendre un parapluie, et je causai un instant avec ma cousine. A Saint-Germain, je rencontrai *M. Ferrand de Missol*, un médecin célèbre dont j'ai fait la connaissance chez le Père Humphry, et que je vais voir presque tous les jeudis ; après le sermon, il m'emmena dans la chambre de la cure, où le bon Père se reposait, et là tous deux me demandèrent comment j'allais. J'étais souffrant ; quoique j'eusse assez peu marché, je ne pouvais pas me soutenir de lassitude, et ma tête était très lourde.

Là-dessus, ils m'improvisèrent une consultation, et M. Ferrand, après m'avoir bien examiné, et m'avoir bien fait raconter tout ce que je ressentais, arriva à cette conclusion que j'étais taillé pour vivre cent ans, mais que je ne prenais pas assez d'exercices, et que mes digestions en étaient gênées ; que même, si je n'y prenais pas garde, je pourrai m'abîmer entièrement l'estomac, et que c'était là l'unique cause de mes maux de tête, qu'en conséquence, il fallait acheter immédiatement des pastilles de Vichy, et tous les jeudis et les dimanches, faire de très longues courses de manière à me harasser ; puis ils me forcèrent de partir immédiatement pour exécuter l'ordonnance. J'allai acheter des pastilles, et je me dirigeai vers le faubourg du

Digitized by Google

Roule. En chemin, j'entendis, à *Saint-Philippe du Roule*, une charmante exhortation du curé à une confrérie de demoiselles ; puis, je continuai ma course ; à six heures, j'étais à Neuilly, gai, content, et plus dispos que lorsque je m'étais levé le matin. J'examinai le Parc du Château Royal, et je revins à la nuit par la grande route de l'Arc-de-Triomphe, les Champs-Elysées, les boulevards et la rue Saint-Martin jusque chez mon oncle, et après m'être reposé quelques minutes, je revins à l'Ecole à neuf heures précises. Voilà comment dimanche j'ai entendu trois sermons et fait cinq lieues à pied en quatre heures.

Ces jours-ci je me suis trouvé assez bien ; aussi, puisque le remède me réussit, j'y serai fidèle, et pendant un temps je négligerai un peu mes connaissances pour bien me refaire. J'ai organisé un plan de promenades dans les plus jolis environs de Paris, et lorsque le printemps sera véritablement revenu, car il a neigé aujourd'hui, ce sera vraiment charmant. Dimanche, avec un de mes camarades, nous partirons à deux heures pour Saint-Cloud par le bois de Boulogne, et nous reviendrons par Meudon et Issy, un jour nous irons visiter les tombeaux de Saint-Denis.

Quelquefois aussi, j'irai avec mon oncle et ma tante ou ma cousine, car votre crainte n'est pas fondée. Ils m'aiment beaucoup, et il y aurait de l'ingratitude de ma part à les négliger.

Un de mes anciens camarades de Lyon, étudiant en médecine, et âgé de 21 ans, a été tué en duel il y a eu lundi huit jours, le 16 ; c'était pour une misérable querelle de femme, et il a reçu une balle à l'aine. La police est aux trousses de son adversaire. Un autre jeune homme dont j'avais fait la connaissance ici, M. Carion, peintre, et prési-

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

Digitized by Google

dent de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul aux Missions étrangères, vient de se faire religieux en Belgique, il a 26 ans, une assez belle fortune, et le caractère le plus gai, le plus aimable, le plus charmant que j'aie rencontré. Ce n'est pas là un coup de désespoir ni de folie; il l'a médité longtemps et l'a accompli avec beaucoup de calme. Pour moi, j'espère bien n'être pas tué en duel, et pour une raison toute simple, c'est que je ne me battrai jamais, et je ne crois pas que je me fasse religieux. J'essayerai d'être un bon professeur et un bon père de famille, de rendre heureux ceux qui seront autour de moi, de bien élever mes enfants pour la gloire de Dieu et le bien de mon pays, et de contribuer autant qu'il me sera possible au développement de l'esprit et du cœur de mes élèves. J'espère ainsi remplir dignement ma tache, et mériter un peu le bonheur que Dieu m'a déjà donné, et qu'il me donnera encore.

Bonnel est un bien bon garçon et un jeune homme bien estimable; malheureusement son année est très forte, et il en est écrasé, il tourne sensiblement à la grammaire. Il le prend avec gaieté, et c'est le bon parti, mais je le plains tout de même. parce que cette position m'avait fort peu convenu. Je serai plus heureux avec mes jeunes gens de rhétorique ou de seconde, si peu nombreux soient-ils, que je ne l'aurais été dans la plus belle classe de grammaire, de France. Au moins mes élèves seront mes amis, et de petits garçons ne peuvent être que des écoliers.

Je suis bien content de ce que vous me dites de M. Brémond, et surtout de mon frère. C'est un charmant enfant qui vous rendra heureux, parce qu'il a le cœur très aimant, l'âme très tendre, et qu'il n'est capable ni d'insouciance ni d'égoïsme. Mais il est jeune, il faut que son caractère se forme, et nous savons tous par expérience que

Digitized by Google

ce n'est pas sans quelques orages. Je ne crois pas que le changement de ministère ait fait du tort à M. Raison, je l'ai vu il y a quinze jours et il allait assez bien. Du reste il paraît que ce pauvre ministère est bien menacé, et il est bien possible que la crise de ces jours-ci se termine par sa dissolution.

Je prie mon père de présenter mes respects à MM. Verne de Bachelard, Léopold de Ruolz, Richard de Nancy, de les remercier de ce qu'ils veulent bien se souvenir de moi. J'aurai un bien grand plaisir à revoir M. de Ruolz, sa conversation a été féconde ; depuis ce temps-là j'ai bien pensé à l'art, et j'aurai à mon retour bien des idées à lui soumettre et à redresser d'après ses observations.

Pour vous je vous aime bien, je vous prie de ne pas me laisser jeûner de lettres, ce carême-là serait trop dur, et l'Église ne l'ordonne pas. Je ne vous parle pas de la licence parce que j'essaie de n'y pas penser. Je travaille, et j'attends. Si ma santé avait été tout à fait bonne, j'aurais pu espérer le succès, mais je n'y compte pas. Les épreuves commencent le *Lundi saint*, le 13 avril, et dureront 5 jours, c'est-à-dire toute la semaine sainte. Je suis bien sûr que vous penserez à moi d'ici-là, et que vous ferez prier pour moi par tout le monde. J'en ai bien besoin, c'est là le meilleur secours, et c'est celui qui m'a fait entrer à l'école. Du reste je vous écrirai d'ici-là.

Votre fils.

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

Digitized by Google

13

Vendredi 10 avril 1840.

Mon cher Ami,

Je voulais t'écrire dès ce matin, et j'aurais pu alors le faire plus longuement ; mais j'ai bien mal à la tête aujourd'hui ; ce matin il m'a été impossible de rien faire, et j'étais vraiment incapable même de ce degré d'attention qui est nécessaire pour écrire une lettre. Je suis fâché de ce contretemps, car je sens que j'aurais eu de quoi te parler pendant plusieurs pages. Enfin, j'irai jusqu'où je pourrai, et la connaissance que tu as de mon amitié, suppléera au reste.

En vérité, mon ami, je t'aime bien. Jamais je n'ai senti plus vivement dans mon cœur tous ces sentiments de la patrie et de la famille que je soupçonnais autrefois, et auxquels je m'abandonnais par instinct, mais sans les voir de près, sans les toucher du doigt, sans les suivre volontairement et de propos délibéré, comme maintenant. Tous ces lambeaux de vie intérieure qui jusqu'ici étaient séparés, isolés, se groupent et se réunissent en moi ; l'amour de mon pays, de mes amis, de mes parents, de tous les hommes, de Dieu enfin, toutes ces affections qui paraissent si différentes, s'organisent, ou plutôt se fondent en un seul sentiment dont elles ne sont plus que des degrés divers. Chacune se fortifie par les autres et les éclaire en quelque sorte de sa propre lumière. Je sens que mon cœur se forme, que je me fais homme, toutes sortes de rapports entre les hommes

Digitized by Google

qui jusqu'ici m'avaient été inconnus se révèlent à moi, et ces découvertes me donnent des jouissances infinies.

Et cependant, mon cher ami, depuis 15 ans jusqu'à 20, il m'est arrivé plus de cent fois de me dire que j'étais complet, que j'étais un homme fini ; qu'il ne me restait plus à connaître que des formes diverses de ce que j'avais déjà connu ; que je ne trouverais rien de nouveau sous le soleil. J'étais bien fou. Maintenant que j'ai 21 ans, je me prends à réfléchir que tous les jours j'aperçois une foule de choses dont je ne m'étais jamais douté. Je commence à étudier les hommes qui m'entourent, et ils me sont aussi inconnus que si je n'avais jamais vécu parmi eux. Je suis si ignorant des institutions de mes semblable, que je serais incapable de rendre compte même de l'organisation de mon propre pays. Et quant aux choses de la nature, toutes les pensées, tous les sentiments du père, de l'époux, du citoyen, je ne puis pas même m'en faire une idée, et je les attends avec impatience, parce que je suis sûr qu'ils m'apporteront de nouvelles jouissances, de nouvelles raisons de bénir ce Dieu qui m'a placé au milieu de tant de merveilles.

Oh ! mon ami, ne disons jamais que tout est fini pour nous. Et nous ne pourrons jamais le dire, si nous voulons ouvrir les yeux et regarder ; si nous voulons ouvrir notre cœur et aimer. La connaissance et l'amour sont deux sources inépuisables de choses nouvelles.

A une heure et demie mon mal de tête se dissipe. J'en suis bien content, parce que je craignais qu'il persistât jusqu'à lundi, et que j'aurai besoin de toute ma force d'esprit. C'est un terrible fossé à franchir, mon ami, que cette licence, et je crains bien de m'embourber au milieu. A la grâce de Dieu ! Si je suis reçu je l'en louerai et je l'en remercierai avec reconnaissance, parce que j'en serais bien

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

Digitized by Google

heureux pour le reste de l'année ; si je suis refusé, je m'en consolerai, et je travaillerai avec plus d'application le reste de l'année, afin d'éviter un autre échec au mois d'août. Quoi qu'il en soit je t'écrirai, et je te supplie de m'écrire aussi. Je voudrais avoir une lettre de toi jeudi matin, le jour même où je passerai mon examen oral. Ainsi ces saints jours que j'aurais voulu passer dans des occupations purement religieuses, je serai obligé de les remplir de soins et d'inquiétudes temporelles. Que veux-tu ? Je crois y voir la volonté de Dieu. Je ne veux pas travailler ce soir ni demain, afin d'avoir l'esprit bien libre : mais je me mettrai sous une recommandation puissante. Je vais lire un peu des psaumes, et cela me mettra le cœur assez haut pour que la tristesse et l'accablement ne puissent pas l'atteindre.

Il y a longtemps que je ne sais où tu en es de ton travail. Je te le répète, écris beaucoup, et vraiment tu ne fais pas assez servir notre amitié à cela. Tu devrais faire de notre correspondance une occasion de formuler toutes tes idées, à mesure que tu les acquiers, et moi en recevant ces précieuses pages, outre que je jouirais en frère de voir ainsi ton esprit s'ouvrir et se développer devant moi, je pourrais faire d'utiles observations que je transmettrais sur ses qualités et ses défauts, car tous nous avons les nôtres. Ne te renferme pas, mon ami, dans ce silence ; à notre âge, on a besoin de s'épancher beaucoup. Et en outre je sais par expérience que rien n'est utile à l'esprit comme d'écrire beaucoup ; pourvu qu'on écrive sérieusement. La plupart de nos idées restent vagues et indécises jusqu'à ce que nous les formulions. C'est alors seulement que nous sentons le besoin de les serrer de près, d'examiner avec soin leur véritable valeur. Je trouve aussi et permets-moi de te le dire, que tes lettres sont très négligées ; ce n'est pas même une

Digitized by Google

conversation, car dans une conversation on cherche à mettre de la suite dans son discours ; et c'est bien plus nécessaire encore lorsqu'on écrit. Ce que tu me dis est un peu décousu ; il semble que tu écrives, pour écrire, et sans avoir rien à dire que tu penses réellement ; ou du moins, tu ne t'es pas rendu un compte bien exact de ta pensée ! Attache-toi à cette étude, mon ami. Celui qui, soit en parlant, soit en écrivant, ne sait pas bien ce qu'il veut dire, et le dit mal, celui-là est un homme sans valeur. Pour nous qui sommes des enfants et qui avons encore devant nous le temps de faire de grands progrès, ne nous décourageons pas, et profitons bien de ce temps. Voici le problème à résoudre : exprimer ses pensées de quelque ordre quelles soient de manière à ce que le discours en soit le miroir fidèle, et qu'il les reproduise dans l'esprit des autres, telles qu'elles sont dans notre propre esprit. Ce talent est bien rare, bien peu d'hommes peuvent s'en vanter, mais au bout du compte, il faut être des gens distingués, et nous ne le serons qu'à ce prix. Courage donc et la main à l'œuvre.

Tu dois trouver mes reproches bien sévères, n'est-ce pas ? Mais l'amitié explique tout, et, vraiment, nous sommes faits de telle sorte nous autres pauvres hommes que nous n'apercevons jamais nos défauts à moins qu'on ne nous mette le doigt dessus avec un peu de rudesse. A la maison, où je n'étais jamais contredit, je m'encroûtais. A l'école, au contraire, où il règne une franchise un peu brusque et très peu ménagée, je profite beaucoup, parce qu'on me force bien à reconnaître les faiblesses de mon esprit, et à y porter immédiatement remède. Tu sais que Boileau a dit : « *Faites-vous un ami prêt à nous censurer.* » Tu ne m'as pas parlé de *Santa Rosa*. Je serais cependant envieux de savoir ton opinion sur ce morceau, afin de la

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

Digitized by Google

comparer avec la mienne et de contrôler l'une par l'autre. Parle-m'en, je t'en prie, dans ta très prochaine lettre, à moins que cela ne t'ennuie.

Je suis bien content que mon père et ma mère se portent bien, mais le mal d'yeux de cette pauvre mère m'inquiète. C'est maintenant le moment, mon ami, de redoubler de soins et d'attentions pour ces bons parents. Ils ont passé la cinquantaine ; bientôt ils vont se faire vieux, et c'est à cet âge surtout qu'on a besoin d'appui, de consolation. C'est toi qui les leur donneras, car c'est toi qui restes seul chargé de cette belle tâche. De loin, je t'aiderai autant que je le pourrai, mais je pourrai bien peu. Du reste, j'aurai un autre fardeau plus rude à porter, la solitude ; cette affreuse solitude qui m'effraye pour le moment où je sortirai de l'Ecole.

Etre seul dans une petite ville sans y connaître personne ! Heureusement, je trouverai un refuge dans le travail constant, et puis j'aurai tes lettres chéries, qui me font passer de douces heures, et tous les ans j'irai me retremper auprès de vous. Je vais finir, mon ami, et je finis par où j'ai commencé, en t'assurant que je t'aime bien, et que je pense constamment à toi, à ton bonheur, à ton avenir. J'espère que tout ira bien, mais pour cela il faut du courage : c'est la condition indispensable de tout progrès. Celui qui recule devant la peine, qui se laisse accabler par la douleur, qui se couche à côté de son fardeau au lieu de le soulever d'une épaule vigoureuse, celui-là méritera son malheur. Et pour finir par de beaux vers d'un de mes camarades de l'Ecole :

.....Au moment suprême,
Les plus cruels témoins contre nous, c'est nous-mêmes !
Et jamais la douleur n'a d'aiguillon plus fort
Que ces mots : C'est ma faute et le ciel n'a pas tort !

Digitized by Google

Je t'enverrai un jour la pièce tout entière.

Aime-moi, aimons-nous et aimons bien Dieu, ce centre de toutes perfections. Qu'il soit entre nous deux, et voyons-nous au travers de sa bonté! Notre amitié alors prendra ce caractère de force et de virilité qui doit survivre à la mort.

Ton ami, ton frère,

14

Mardi, 21 avril 1840.

(*Lettre écrite alors qu'il avait 21 ans à son frère qui en avait 17.*)

Mon cher et bon ami, mon bon frère, selon la chair et selon esprit à la fois, tu t'es étonné sans doute de ne pas recevoir plus tôt la lettre que je t'avais promise. Voici la cause de ce retard. Ces jours-ci, j'avais un rhume de cerveau très violent, qui me donnait un grand mal de tête, et je n'aurais pas pu causer avec toi avec toute la liberté d'esprit que je désirais; en outre, nous sortions beaucoup et je t'avouerai que je profitais de mon mieux de cette occasion de me reposer, car j'en avais bien besoin après les fatigues et les émotions de la semaine dernière. Enfin, tous ces matins j'ai été encombré d'occupations innombrables; je me dois un peu à mes camarades, surtout à ceux qui sont chrétiens comme nous, et lorsqu'ils viennent me demander une consolation pour une douleur, une explication pour un doute, il m'est impossible de les refuser ou

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

Digitized by Google

même de les faire attendre. Voici ton tour maintenant, et je t'appartiens tout entier.

Mon bon ami, ta lettre m'a attristé, parce qu'elle m'a montré que tu souffres maintenant, et que tu es dans un moment de crise, qui, pour quelques-uns a mal tourné. Mais elle ne m'a pas effrayé, parce que moi-même je connais la maladie, que j'en ai souffert, puisque j'en ai guéri complètement, et que je compte au moins autant sur ton bon sens que sur le mien propre. Oui, mon ami, je me suis trouvé dans l'état que tu me dépeins, et, du reste, n'est-ce pas l'état de tous les jeunes gens de notre époque? Et même, s'il faut tout te dire, j'en ai souffert récemment encore, et je t'envoie une lettre que mon bon Olivaint m'écrivit de Grenoble, en réponse à une des miennes qui avait plus d'une analogie avec la dernière que j'ai reçue de toi. Lis cette lettre, mon ami, et si tu y penses sérieusement, elle te guérira comme elle m'a guéri. Tu verras, mon bon ami, par cette lettre, que comme toi j'éprouvai des douleurs physiques, que comme toi je me laissais aller à un découragement complet. Je suis bien revenu de toutes ces misères, et maintenant, lorsque j'y pense, je demande pardon à Dieu de m'y être abandonné si longtemps. Lorsque je cherche par une méditation sérieuse et impartiale à en découvrir la cause, je la vois avec la dernière évidence dans une imagination exaltée, dans une vanité secrète qui me faisait désirer de faire de grandes choses, et dans une faiblesse d'âme, qui reculait devant la peine et la fatigue, les conditions indispensables de notre existence d'ici-bas. Tous ces désirs de mourir, je les prenais pour des sentiments religieux, pour la noble impatience d'une âme qui brûle de s'unir étroitement avec la majesté divine, de retourner dans sa céleste patrie, dans le sein de son père;

Digitized by Google

mais j'ai reconnu que ce n'était rien autre chose que les rêves d'un cerveau malade qui n'avait pas le courage de vivre. J'ai travaillé et j'ai prié; maintenant, je suis plus calme, je comprends mieux ce que c'est que la vie, et en même temps je m'y attache, non pas à cause de ses jouissances, elles sont peu nombreuses, mais parce que je sens combien il est précieux ce temps si court que Dieu m'a donné pour ma sanctification et pour sa gloire. Je sens que je n'ai encore rien fait pour ces deux buts, et je prie la souveraine bonté de ne pas me prendre maintenant au milieu de ma misère, mais d'attendre que j'aie profité de ses dons, et que je puisse me présenter devant elle les mains pleines. Je ne dis plus comme toi : « *Si la vie est une épreuve, on doit la demander courte; si c'est un châtiment, on doit en désirer la fin.* » Mais je dis : « Il y a dans le catéchisme : *Pourquoi Dieu nous a-t-il créé et conservé jusqu'à présent? — Pour le connaître, l'aimer, le servir, et par ce moyen acquérir la vie éternelle.* » Voilà donc pourquoi nous sommes nés : connaître Dieu, aimer Dieu, servir Dieu. Qu'ai-je fait pour cela jusqu'à présent ? Et si Dieu me retirait maintenant du monde, quel compte aurai-je à lui rendre des facultés qu'il avait mises en moi, des *vingt et une* années qu'il m'a laissé passer sur la terre, de la santé, de la force, des maîtres, des occasions qu'il m'a ménagés? O mon Dieu, ayez pitié de moi, pardonnez-moi ma lâcheté et ma paresse passée, accordez-moi encore le plus de jours possible, afin que je vous connaisse, que je vous aime, que je répande votre nom parmi mes frères, que je travaille à votre gloire, et alors, mais seulement alors, lorsque je serai riche de bonnes œuvres et que j'aurai moins à craindre de votre redoutable justice, lorsque mon corps sera affaibli par les fatigues et que mon âme aura

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

Digitized by Google

perdu sa vigueur, son énergie première, rappelez-moi de ce monde où je serai inutile, et, malgré mon indignité, accordez-moi cette récompense infinie que vous avez promise aux hommes de bonne volonté!

D'ailleurs je te l'avouerai, mon bon frère, quoique mes douleurs fussent réelles, et qu'elles ne m'aient pas encore quitté, j'ai reconnu que je les exagérais beaucoup. J'espère bien que mes maladies ne sont pas mortelles, et permets-moi de te le dire, les tiennes ne le sont pas plus. D'ailleurs, si nous devons mourir jeunes, hâtons-nous donc de travailler, afin que le moment venu de présenter nos œuvres nous ne nous trouvions pas les mains vides, mais non, nous ne mourrons pas. Songe combien d'hommes sont nés faibles et débiles et ont cependant vécu très vieux.

Voltaire fut languissant toute sa vie, et il n'est mort qu'à plus de 80 ans; *Fontenelle* était condamné par les médecins pendant sa jeunesse; il a presque atteint sa centième année. Tâchons de mieux profiter qu'eux de notre vie.

Cependant, s'il faut avoir de la confiance, il ne faut pas être imprudents; soigne ta santé, repose-toi un peu, et surtout évite toute émotion trop forte. Lorsque tes tristesses te reviennent, efforce-toi de penser à autre chose, fais-toi violence; tu sais que le royaume de Dieu ne s'obtient que par la violence. Aussi, et malgré la peine que cela peut te faire, je te supplierai de ne pas lire Chénier. C'est un poète très remarquable, mais c'est un de ces hommes qu'il faut dominer, parce qu'ils ont eu des faiblesses, et lui, par exemple, avait une imagination excessive. Il ne faut jamais s'abandonner à lui, parce que si un aveugle conduit un autre aveugle, ils tomberont tous deux dans la fosse. Plus tard, je pourrai jouir de ce qu'il y a d'agréable, mais maintenant que j'ai besoin de maîtres, je m'adresse à ces hommes

Digitized by Google

admirables auxquels rien n'a manqué. Lis Bossuet, mon ami, lis le *Discours sur l'Histoire universelle*, surtout les deux dernières parties, et tu y verras que nos petites tristesses sont bien mesquines, devant la grande œuvre de Dieu à laquelle nous devons contribuer.

Tu voudrais, me dis-tu, y contribuer plus efficacement en t'engageant dans un ordre religieux, les Frères ignorantins par exemple. Ces désirs sont très beaux et très louables, mon ami, mais dis-moi, si tu ne peux pas remplir tes devoirs si simples et si faciles de bon fils, de bon commis, d'homme du monde, comment pourras-tu remplir ceux de ces bons Frères ! Car enfin on n'est capable de ce qui est supérieur que lorsqu'on est capable de ce qui est inférieur, et si je ne puis pas porter cent livres à bras tendus, à plus forte raison je ne pourrai pas en porter mille. Exerçons-nous d'abord à porter les petits fardeaux ; puis si le dévouement nous pousse, nous passons aux gros.

Hier j'ai conduit à la diligence deux jeunes gens qui partaient pour *Rome*, afin d'entrer chez les Dominicains ; *M. Louis Piel*, architecte, et *Charles Hernsheim*, ancien élève de l'école ; l'un a 35 ans, et l'autre 27. Mais tous deux, quoiqu'ils en eussent le dessein depuis longtemps, n'avaient point voulu renoncer au monde avant de s'y être fait une position, et d'avoir passé tout le plus pénible de leur vie, tant ils avaient peur que leur dévouement ne fût à leur insu de la faiblesse, de la paresse. Je ne doute pas de leur vocation, parce qu'ils l'ont suivie au moment où ils pouvaient se reposer, où ils réussissaient ; qu'ils l'ont suivie avec gaieté de cœur et simplicité, et non par désespoir, par tristesse, ni par exaltation passagère. Moi-même, mon ami, j'ai eu souvent des idées de retraite, mais bien certainement, si elles persistent dans mon esprit, je ne les exécute-

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

Digitized by Google

rai que lorsque je serai assuré de la pureté de mon dévouement, c'est-à-dire, lorsque ma position sera définitivement établie.

D'ailleurs je ne me mettrai pas Frère ignorantin, non que je les méprise, au contraire, je n'admire personne plus qu'eux, mais parce que dans une autre sphère je puis être plus utile qu'en apprenant à lire à des enfants, et que je crois de mon devoir de profiter de toutes mes ressources pour travailler à la gloire de Dieu.

Mon Dieu, mon ami, voici l'heure de la poste qui arrive, et j'aurais encore tant de chose à te dire ! Je serais si heureux de te relever, de te rendre le courage. Oh ! je t'en prie, réfléchis sérieusement, parle de tout cela à M. Déroziers ; tu lui en dois la confidence, car je le crois, tout découragement est une faute. De loin, je pense bien à toi, je prie bien pour toi.

Que je te suis reconnaissant d'avoir prié pour moi ! Tu en vois le fruit, je suis content et heureux maintenant ; l'épine qui m'empêchait de marcher est à la fin arrachée. Je t'embrasse sur les deux yeux, et je vais commencer à travailler de nouveau avec un grand courage.

Copie, si tu le veux, la lettre d'Olivaint, mais rends-là moi. En outre, dans ces huit jours, veuille lui écrire tout simplement en mon nom, pour lui apprendre ma licence, et le prier de m'écrire bientôt. Ce sera le commencement d'une connaissance qui deviendra plus complète, je l'espère. Adresse ta lettre à *M. Olivaint, professeur d'histoire au collège royal de Grenoble.*

Ton frère dévoué.

Est-il vrai que M. Déroziers sera bientôt évêque ?

Paris, le 21 avril 1840.

Digitized by Google

15

Lundi 27 avril 1840.

MES CHERS PARENTS,

Je veux vous apprendre immédiatement un sujet de joie que je ne savais pas encore lorsque je vous écrivais le vendredi soir. Il paraît que dans l'examen qui suivit le mien, et auquel je n'assistai pas, M. Villemain parla plusieurs fois de moi avec éloge; les élèves me le dirent le soir lorsque je rentrai à l'école; et ils me dirent de plus, qu'ils avaient rencontré M. Havet, notre maître de conférences, et qu'il avait à me parler de la part de M. Villemain. Je ne comprenais rien à cette commission dont il pouvait être chargé. Enfin, le lendemain je le vis, et il me dit que M. Villemain l'avait chargé expressément de venir m'exprimer sa satisfaction et m'assurer de sa bienveillance à l'avenir. En outre le lendemain, dimanche, M Dubois me fit rester à l'école pour lui parler, et il me dit aussi que M. Villemain l'avait prié de me faire ses compliments; qu'il avait été très content surtout de la manière dont je parlais et qu'il ne m'oublierait pas. Ma foi, à toutes ces joies d'amour-propre, j'ai pensé perdre la tête, et certes il y avait de quoi. Vous figurez-vous le ministre d'il y a deux mois s'occupant de moi si particulièrement, et m'envoyant complimenter? C'est à ne pas y croire.

On me félicite beaucoup à l'école, et mes amis se

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

Digitized by Google

réjouissent parce que M. Villemain n'étant plus ministre, il sera probablement ces années qui vont venir, président de l'agrégation, et lors même qu'il ne le serait pas, son souvenir me sera une puissante recommandation. Il a une mémoire si prodigieuse qu'il se rappelle, à la distance de plusieurs années, des jeunes gens qu'il a remarqués une fois. M. Havet en est un exemple frappant et aussi il a fait un beau chemin. Voyez comme déjà je deviens ambitieux ! Je dois avouer en effet, que j'ai eu une bien vive joie, d'autant plus vive que j'avais craint davantage. Mon oncle pourrait vous dire que tous les soirs de mes compositions, lorsque j'allais le voir, j'étais bien inquiet; j'ai dû les ennuyer terriblement pendant cette semaine. Maintenant je suis très calme, mais je savoure mon bonheur. En effet, mes bons parents, ce n'est pas seulement un succès d'amour-propre, mais un succès très positif qui change presque entièrement ma position. Je suis sûr de rester en troisième année, je suis sûr d'être présenté à l'agrégation, et je peux espérer d'y réussir, puisque j'ai toute la fin de cette année et l'année prochaine pour la préparer. Enfin, d'ici-là, je ne dois plus avoir d'inquiétude. Ce n'est cependant pas une raison pour me reposer et m'endormir; je me suis immédiatement remis à travailler, et la semaine dernière, je n'ai pas perdu mon temps. Pour me reposer j'ai fait un peu d'allemand et j'ai commencé l'italien. Je veux acquérir ainsi une instruction un peu générale, pour concourir un jour avec quelques chances de succès à l'agrégation des Facultés que Cousin vient de créer. Je serais bien heureux si dans une dizaine d'années un de vos professeurs de facultés pouvait me laisser sa chaire. Ce qu'il y aurait là de plus beau, c'est que je serais avec vous ; car l'amour de bons parents comme vous, et la douce vie que

Digitized by Google

nous passerions ensemble valent mieux que tous les succès du monde.

J'ai été trouver M. Dubois pour lui parler de ma demi-bourse. Je lui ai exposé toutes mes raisons avec le plus de force que j'ai pu, il m'a répondu que mes droits étaient évidents ; mais que l'école ayant reçu cette année un plus grand nombre d'élèves que les années précédentes elle était mal en fonds. Que du reste, cette question lui serait bientôt soumise ; qu'il verrait tout ce qu'il pourrait faire, et que s'il était possible de m'accorder la bourse entière, il saisirait cette occasion de m'être utile. Cependant il ne pouvait rien me promettre. Ainsi, mes bons parents, sur un sujet qui me tient au cœur, je n'ai rien de certain à donner. Il est possible que je vous prive encore de votre argent pendant tout mon séjour à l'école ; mais s'il en était autrement, j'en aurais une grande joie.

Dimanche prochain, nous devons dîner avec M. de Gourgas qui nous apporte du vin de Champagne, il peut le choisir bon, puisqu'il est sur les lieux ; et le dimanche suivant, je crois que nous aurons un petit dîner de la deuxième année en l'honneur de la licence. Ainsi pour quelque temps je suis tout entier dans la débauche. Mais comment faire autrement ?

M. de Gourgas avait eu la bonté de m'écrire une bonne petite lettre pour le jour même où je passais mon examen de la licence. Je lui ai su gré de cette attention délicate, que je n'ai pu mériter en rien. M. Raison a été bien content de mon succès qui au bout du compte est le sien. Combien je sens maintenant tout le prix des services qu'il m'a rendus !

Turquan a été bien reconnaissant de votre bon souvenir. C'est un excellent garçon qui a un très bon cœur, et qui

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

Digitized by Google

m'est fort attaché. Je n'ai pas pu aller voir encore M. de Bertoz depuis que je sais son adresse, mais j'y irai un de ces jours. J'ai eu de grandes félicitations de M. de Prandières et de M. Ferrand de Missol ; je suis vraiment trop heureux, j'ai une société nombreuse qui m'est attachée, qui m'excite, qui m'encourage, et si je n'y répondais pas, je serais bien coupable.

Je suis reconnaissant à M. Grandperret de l'intérêt qu'il prend à moi.

Pour vous, mon bon père, ma mère, je vous embrasse de tout mon cœur, et je pense avec bien de la joie que le mois de septembre approche, ce beau mois de septembre où il me sera donné de vous revoir et de vous embrasser. Quelle joie, lorsque je monterai notre petit escalier, et que je trouverai ma mère en haut.

Adieu encore. Votre fils,

(*A suivre*). H. HIGNARD.

Digitized by Google

GÉNÉALOGIE CHINARD (*)

Branche A

I. — Chinard (Floris) (Fleury) maître ouvrier en soie, grand-père de Joseph Chinard, statuaire, épousa dame Benoîte Brunet. Ils demeuraient paroisse de la Platière et eurent quatre enfants : 1° Claude Chinard, maître ouvrier en soie. Son contrat de mariage fut reçu, le 14 mars 1706, par Montagnon, notaire à Lyon. Il épousa, le 21 avril 1706, Elisabeth Laforest, à la paroisse de Saint-Vincent. 2° David, qui suit. 3° Michel. 4° ....., fille mariée à François Dumond.

II. — Chinard (David) maître ouvrier en drap d'or, d'argent et de soie. Son contrat de mariage fut reçu, le 12 avril 1711,

(*) Voir la *Revue du Lyonnais* d'Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre 1896, Janvier et Février 1897.

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

Digitized by Google

par Delafay, notaire à Lyon. Il épousa, le 10 mai 1711, Françoise Blandin, fille de défunt Antoine Blandin, voiturier par terre, et de Claudine Seplou, de la paroisse Saint-Vincent, en présence des sieurs Floris Chinard père, Michel et Claude Chinard frères, et François Dumon, beau-frère de l'épouse, qui ont signé, et ladite Seplou, mère de l'épousée. Le mariage fut célébré à la paroisse de la Platière. Ils eurent quinze enfants : 1° Un fils, né le 10 décembre 1711, ondoyé, enterré le même jour à Saint-Vincent. 2° Fleury, né le 9 février 1713, baptisé le 10 à Saint-Vincent. Son parrain a été sieur Fleury Chinard, grand-père, sa marraine, Claudine Cellou ou Seplou, grand'mère. Il fut maître ouvrier en drap d'or, et épousa Jeanne-Françoise Vernay, dont deux enfants : *a*) Claudine, née le 1er novembre 1752, baptisée le 2 à la Platière; *b*) Jean-François, né le 27 décembre 1753, inhumé le 5 janvier 1754 au cimetière de la Platière. 3° Marie, née le 10 juin 1714, baptisée le 17 à Saint-Vincent. Parrain, François, voiturier par eau; marraine, dame Marie Mercier, femme à sieur Jean Montrevert. 4° Jean-Baptiste, né le 5 juillet 1715, baptisé le même jour à Saint-Vincent. Parrain, sieur Jean-Baptiste Courtade, marchand de Lyon; marraine, Montrevert. 5° Etienne, qui suit. 6° Jean, né le 13 août 1718, enterré le 14 à Saint-Vincent. 7° Jean, né le 21 août 1719, baptisé le même jour à Saint-Vincent. Parrain, Jean Brunet, ouvrier en soie; marraine, Madeleine Riotor. 8° Hélène-Françoise, née le 10 janvier 1722, baptisée le 12 à Saint-Vincent. Parrain, Barthélemy Terrasson, bourgeois de Lyon; marraine, Hélène Aubin, ladite Hélène Chinard, mariée à Etienne Tissot, est décédée le 20 septembre 1756, et a été inhumée à Saint-Vincent. 9° Jean-Marie, né le 4 mai 1724, baptisé le même jour à Saint-

Digitized by Google

Vincent. Parrain, Jean-Marie Ducret; marchand ferratier; marraine, Jeanne Fédéry Legrain. 10° Claude, né le 2 décembre 1725, baptisé le 4 à Saint-Vincent. Parrain, sieur Claude Fédéric, marchand maître orfèvre; marraine, dame Elisabeth Genti. 11° Jeanne, née le 7 février 1728, baptisée le même jour à Saint-Vincent. Parrain, sieur Jean-Baptiste Legret, marchand; marraine, dame Jeanne Fédéry. Jeanne Chinard a été inhumée à Saint-Vincent, le 11 avril 1731. 12° Louise, née le 13 juin 1730, baptisée le 14 à Saint-Vincent. Parrain, Aimé Fédéry; marraine, Louise Fédéry. 13° Marie, née le 15 octobre 1731, baptisée le même jour à Saint-Vincent. Parrain, sieur Richard Lachaz, marchand sur Saône; marraine, Marie Canan. 14° Benoîte, née le 17 février 1733, baptisée le 11 à Saint-Vincent. Parrain, sieur Pierre Frécon, marchand; marraine, Benoîte Verrier. 15° Jean-André, né le 20 novembre 1737, baptisé le même jour à Saint-Vincent. Parrain, Jean-André Blandin, marchand sur la rivière de Saône; marraine, Marguerite David-Saulnier.

III. — Chinard (Etienne), fabricant d'étoffes de soie, né le 29 juillet 1716, baptisé le 30 à l'église Saint-Vincent. Parrain, sieur Etienne Dubois, maître et marchand teinturier. à Lyon; marraine, Dlle Gabrielle Rochon. Il épousa Benoîte Lapierre, dont il eut onze enfants : 1° Marie-Claudine, née le 19 juin 1746, baptisée le même jour à Saint-Vincent. Parrain, Claude Lapierre, marchand sur Saône; marraine, Dlle Marianne Grigoud, épouse de sieur Jean-André Blandin, marchand sur Saône. 2° François, né le 29 juin 1747, baptisé le même jour à Saint-Vincent. Parrain, François Piaton, marchand sur Saône; marraine, Claudine Chinard, épouse de Jean-Baptiste Raillard, marchand sur

Digitized by Google

Saône. 3° Etienne, né et baptisé, le 30 janvier 1749 à Saint-Vincent. Parrain, Etienne Dubois, marchand teinturier de soye, ancien fabricant; marraine, Dlle Marie Gardinet, épouse du sieur François Calliat, marchand sur Saône. 4° Jeanne-Marie, née le 22 janvier 1750, baptisée le même jour à Saint-Vincent. Parrain, Vincent Leapre, dit la Motte, maître perruquier ; marraine, Jeanne-Marie Narbonnet. 5° Blanche, née le 27 septembre 1751, baptisée le 28 à Saint-Vincent. Parrain, sieur Jacques Roulet, maître et marchand teinturier; marraine, Dlle Blanche Roch, épouse de Jean-Baptiste Vialon, marchand sur Saône, décédée et inhumée le 30 juin 1755 à Saint-Vincent. 6° Antoine, né le 23 février 1753, maître fondeur de métaux, épouse, le 19 mai 1778, à Saint-Vincent, Etiennette Mazenot, boutonnière, fille de Pierre Mazenot, fabricant, habitant de la paroisse de Genay, en Lyonnais, et de Suzanne Chavet. De ce mariage est née et a été baptisé le..... 1781 à Saint-Vincent, Claude-Ambroise Chinard, né la veille. Parrain, Claude-Ambroise Regnard, maître maréchal; marraine, Marie Raillard, épouse de Jean-Marie Blandin, marchand sur Saône, marié à..... De ce mariage trois fils : Joseph, Jean-Antoine et Melchior. 7° Joseph qui suit. 8° François, né le 2 octobre 1759, baptisé le 3. Parrain, sieur François Macle; marraine, Antoinette Demignieux, épouse de Jean Chinard. 9° Jacques, né le 1er décembre 1761, baptisé le 2 à Saint-Vincent. Parrain, Jacques Dubia, maître boulanger; marraine, Jeanne-Marie Bergeon, veuve de Louis Montrevert. 10° Benoîte, née le 8 janvier 1763, baptisée le 9 à Saint-Vincent. Parrain, Christophe Molinos, marchand; marraine, Benoîte Mante. 11° Claude, né le..... 1765, enterré, le 24 février 1772, au cimetière de Saint-Vincent.

Digitized by Google

IV. — Chinard (Joseph), sculpteur, né le 12 février 1756, baptisé le 13 à Saint-Vincent. Parrain, sieur Joseph Florel, bourgeois de Lyon ; marraine, dame Anne Guinand, épouse du sieur Charles Grandon, aussi bourgeois de Lyon. Il fut un célèbre sculpteur. Il épousa : 1° le 16 janvier 1788, à Saint-Nizier, Antoinette Perret, fille des défunts sieur Joseph-François Perret, maître charpentier de Lyon, et de Dlle Charlotte Lares, décédée le 18 fructidor an II (4 septembre 1794). 2°, le 27 mars 1811, Dlle Marie Berthaud, née à Lyon le 4 janvier 1766, demeurant place Croix-Pâquet, fille légitime de défunts Claude Berthaud et Catherine Cotton. Témoins : Jacques Berthaud, notaire impérial, rue Lanterne ; Jean Brunel, homme de lettres, rue Pizay, et Jean-Pierre Lortet, montée Saint-Barthélemy. Joseph Chinard est décédé le 20 juin 1813, à Lyon, à l'âge de 57 ans, sans enfants, et a été inhumé dans sa propriété, quai de l'Observance, 27. La déclaration de décès a été faite par sieur Joseph Chinard, menuisier, place Croix-Pâquet, et Charles Richard, employé à la mairie, demeurant rue des Augustins. Marie Berthaud, veuve de Joseph Chinard, sculpteur, est décédée à Lyon le 29 janvier 1839, âgée de 73 ans. La déclaration du décès a été faite par sieur Etienne Chinard, âgé de 52 ans, docteur en médecine, premier adjoint à la mairie de Lyon, y demeurant, rue des Farges, à Saint-Just, et Philippe Benoît, âgé de 45 ans, secrétaire en chef de la mairie.

Branche B

IV. — François Chinard, maître fabricant, fils d'Etienne, né le 29 juin 1747, baptisé le même jour à Saint-Vincent.

Digitized by Google

Parrain, François Piaton, marchand sur Saône; marraine, Claudine Chinard, épouse de Jean-Baptiste Raillard, marchand sur Saône. Il épousa Claudine Belingard et en eut sept enfants : 1° Joseph, né le 14 avril 1781, baptisé le même jour à Saint-Vincent. Parrain, sieur Joseph Chinard, sculpteur, oncle de l'enfant; marraine, demoiselle Anne Dié, fille, qui ont signé. 2° Jean, né le 28 octobre 1781, baptisé le 30 à à Saint-Vincent. Parrain, sieur Jean Acarie, loueur de carrioles; marraine, Marguerite Michallet, femme d'Antoine Guillon, maître fabricant. 3° Jean-Guillaume, né le 17 octobre 1784, baptisé le 18 à Saint-Vincent. Parrain, sieur Jean-Guillaume Vidalin, teinturier en soie; marraine, demoiselle Marie Blandin, fille. 4° Catherine, née le 29 juin 1785, baptisée le 30 à Saint-Vincent. Parrain Claude Chinard, maître fabricant; marraine, Catherine Deleschamps, épouse de Néré Vérand. 5° Claudine, née le 24 janvier 1786, baptisée le 25 à Saint-Vincent. Parrain, sieur Jean Accari, loueur de carrosses; marraine, Claudine Santellier, femme d'Etienne Rocher, marchand sur la rivière. 6° André-Claude-Toussaint, né le 24 mai 1788, baptisé le 25 à Saint-Vincent. Parrain, André-Claude-Toussaint Gautier, maître maréchal; marraine, Marie Boitel, épouse de sieur Charles Chinard, marchand sur la rivière. 7° Antoinette, née le 19 avril 1787, baptisée le même jour à Saint-Vincent. Parrain, sieur Jean Chabanel, marchand de blé et ancien fabricien de cette paroisse; marraine, demoiselle Antoinette Perret, épouse de sieur Joseph Chinard, sculpteur en marbre, et oncle de l'enfant.

V. — Joseph Chinard, né le 14 avril 1781, baptisé le même jour à Saint-Vincent, fils de François Chinard,

Digitized by Google

maître fabricant, et de Claudine Belingard. Parrain, sieur Joseph Chinard, sculpteur, oncle de l'enfant; marraine, demoiselle Anne Bié, fille.

Jean Chinard, né le 28 octobre 1781, baptisé le 29 à Saint-Vincent, fils de François Chinard, maître fabricant, et de Claudine Belingard. Parrain, Jean Acarie, loueur de voitures; marraine, Marguerite Michellet, femme d'Antoine Guillon, maître fabricant.

Catherine Chinard, née le 29 juin 1784, baptisée le 30 à Saint-Vincent, fille de François Chinard, maître fabricant, et de Claudine Belingard. Parrain, Claude Chinard, maître fabricant; marraine, Catherine Deleschamps, épouse de Néré Vérand.

Jean-Guillaume Chinard, né le 17 octobre 1785, baptisé le 18 à Saint-Vincent, fils de sieur François Chinard, maître fabricant, et de Claudine Belingard. Parrain, sieur Jean-Guillaume Vidalin, teinturier en soye; marraine, demoiselle Marie Blandin, fille.

Claudine Chinard, née le24 janvier 1786, baptisée le 25 à Saint-Vincent, fille de sieur François Chinard, maître fabricant, et de Claudine Belingard. Parrain, sieur Jean Accari, loueur de carrosses; marraine, Claudine Santellier, femme d'Etienne Rocher, marchand sur la rivière.

André-Claude-Toussaint Chinard, né le 24 mai 1788, baptisé le 25 à Saint-Vincent, fils de sieur François Chinard, maître fabricant, et de Claudine Belingard. Parrain, André-Claude-Toussaint Gautier, maître maréchal; marraine, Marie Boitel, épouse de sieur Charles Chinard, marchand sur la rivière.

Antoinette Chinard, née le 19 avril 1787, baptisée le même jour à Saint-Vincent, fille de sieur François Chinard, maître fabricant, et de Claudine Belingard. Parrain, sieur

Digitized by Google

Jean Chabanel, marchand de blé et ancien fabricien ; marraine, demoiselle Antoinette Perret, épouse de sieur Joseph Chinard, sculpteur en marbre, et oncle du baptisé.

Branche C

III. — Chinard (Claude), voiturier par eau, dixième enfant des mariés David Chinard et Françoise-Blandine, né le 2 décembre 1725, baptisé le 4 à Saint-Vincent. Parrain, sieur Claude Féderic, marchand maître orfèvre ; marraine, dame Elisabeth Genti. Il épousa le 18 juillet 1752, Benoîte Deyrieux, fille de défunt Jean Deyrieux, voiturier par eau, et de Jeanne Augé. De ce mariage, 9 enfants : 1° Jean-Baptiste, né le 26 avril 1773, baptisé le 27 à Saint-Vincent. Parrain, Jean-Baptiste Ralliard, marchand, représenté par Marc Grigoud, aussi marchand ; marraine, Jeanne Augé, épouse de Jean Deyrieux. 2° Mariane (ou Claudine), née le 31 mars 1754, baptisée le même jour à Saint-Vincent. Parrain, Marc Grigoud, marchand, représenté par Etienne Chinard, aussi marchand ; marraine, Mariane Grigoud, épouse de Jean-André Blandin, marchand. 3° Pierre, né et baptisé le 1er juin 1755, à Saint-Vincent. Parrain, Pierre Deyrieux, représenté par Etienne Chinard, maître fabricant ; marraine, Anne-Marie Giraudier. 4° Jacques, né le 25 avril 1756, baptisé le 26 à Saint-Vincent. Parrain, Jacques Dubier, maître boulanger ; marraine, Marianne Roux, épouse de sieur Pierre Avé, marchand. Ledit Jacques Chinard, décédé le 24 mars 1758. 5° Charles qui suit, né le 23 juin 1757, baptisé le même jour à Saint-Vincent. Parrain, Charles Giroud, marchand ; marraine, Pierrette

Digitized by Google

Molinos. 6° Jean-Pierre, né le 19 mai 1758, baptisé le 20 à Saint-Vincent. Parrain, Jean-Baptiste Sauveton, bourgeois ; marraine, Pierrette Molinos. 7° Gilbert, né le 4 septembre 1759, baptisé le même jour à Saint-Vincent. Parrain, Gilbert Neuville, maître emballeur; marraine, Claudine Besson. 8° Antoinette, née le 12 avril 1760, baptisée le 13 à Saint-Vincent. Parrain, Jean-Marie Forêt, maître maréchal ; marraine, Antoinette Demirieux, veuve de Jean Chinard. 9° Jean, né vers 1762, baptisé sans doute à Saint-Vincent.

IV. — Charles Chinard, cinquième enfant des mariés Claude Chinard et Benoîte Deyrieux, négociant à Seurre (Côte-d'Or), marchand sur la rivière, né et baptisé le 23 juin 1757 à Saint-Vincent, habitant paroisse de la Platière, marié le 15 juin 1784 à Saint-Vincent, à demoiselle Benoîte Boitel, fille de sieur Pierre Boitel, marchand de vin, et de demoiselle Lucrèce Bouton. Le contrat de mariage a été reçu par maître Puy, notaire à Lyon, le 9 du même mois. Témoins, Etienne et Philibert Boitel, frères de l'épouse, Nicolas Louis, maître et marchand teinturier en soie. De ce mariage, sont nés : 1° Pierre, fabricant de châles, rue Coysevox, né le 28 avril 1785, baptisé le même jour à Saint-Vincent. Parrain, Pierre Boitel, marchand de vin, aïeul maternel ; marraine, Benoîte Deyrieux, épouse de Claude Chinard, marchand sur la rivière, dont un fils. 2° Jean-Luc, né le 28 mai 1786, baptisé le lendemain à Saint-Vincent. Parrain, sieur Jean Feuillet, maître maçon; marraine, Lucrèce Fonton, épouse de sieur Pierre Boitel, marchand de vin. 3° Etienne, qui suit. 4° Louis Chinard, marchand épicier, demeurant à Lyon rue..... aux Chartreux, né le..... épousa Marie Morel le..... a

Digitized by Google

deux enfants : *a*) Jean Chinard, né le..... marié le..... à demoiselle Limanda, dont deux enfants : un fils, né vers 1753, une fille née vers 1765 ; *a*) un fils, marié à..... 5° Pierre Chinard, né le 22 avril 1791, baptisé le 24 à Saint-Vincent. Parrain, Pierre Chinard, frère de l'enfant; marraine, Louise Vessière, fille. Ledit Pierre demeurant à Seurre (Côte-d'Or). 6° Auguste-Benoît Chinard, né en 1794, demeurant paroisse Saint-Paul, marié le..... à Virginie Carteaux, de Besançon, dont deux filles : *a*) Emilie Chinard, née le..... ; *b*) Louise, née le..... mariée 1° à..... ; 2° à M. Chatenoud, médecin à Lyon-Vaise. 7° Charles Chinard, né le..... demeurant à Vaise, rue de la Claire, inventeur des parquets à mécaniques, épousa Annette Josserand.

V. — Etienne Chinard, docteur en médecine, chevalier de la légion d'honneur, premier adjoint au maire, né le 9 octobre 1787, baptisé le 11 à Saint-Vincent, fils de Charles Chinard, négociant, demeurant à Seurre (Côte-d'Or), et de Marie Boitel, demeurant quai des Augustins, épouse le 21 février 1810, Dlle Marguerite Bachelut, née à Lyon le 21 janvier 1783, demeurant quai des Augustins, fille des défunts Pierre Bachelut et Anne Bachelut; 1833, membre du Conseil municipal et chevalier de la Légion d'honneur, 1834, troisième adjoint, 1840, premier adjoint.

Etienne Chinard est décédé le..... 1865, à Lyon, quai Saint-Vincent, 35 (Acte de décès, mairie du premier arrondissement, place Sathonay).

Ils ont eu deux enfants : 1° Caroline Chinard, épouse de M. Pagès, docteur-médecin ; 2° Delphine Chinard, épouse de M. Charles Grégoire, décédé le 8 octobre 1844, âgé de 45 ans. De ce mariage, une fille....., mariée à M. Joannon, procureur de la République à Gex.

S. DE LA CHAPELLE.

Digitized by Google

BIOGRAPHIES ALLEMANDES

UN PROCÈS DE LÈSE-MAJESTÉ

EN ALLEMAGNE, AU XVIIe SIÈCLE (*)

IV

La torture et la mort.

Le 30 mai 1635, le premier mercredi après la Pentecôte, vers les dix heures du soir, le vice-auditeur Grass, le grand prévôt Staffier et un officier vinrent, avec un fort détachement de mousquetaires et de hallebardiers, dans la demeure du baron et, sous prétexte de le changer de quartier, l'obligèrent à les suivre. Il fut conduit en voiture au rathhaus et mis dans une petite chambre à deux paliers, sous la garde d'un détachement de vingt-

(*) Voir la *Revue du Lyonnais* de Décembre 1896, Janvier et Février 1897.

Digitized by Google

quatre soldats. Au-dessous, dans un souterrain profond, se trouvait la salle de torture. Son valet de chambre Wegrer l'avait accompagné en lui emportant les vêtements les plus indispensables.

Schaffgotsch resta là quatre jours sans être inquiété ; il ignorait encore ce qui l'attendait.

Le lundi, 4 juin, le Conseil de guerre tint une séance. On lut la résolution royale du 18 mai; on compléta les jugements en y ajoutant l'énumération des crimes commis. La résolution royale chargeait le Conseil de décider si les accusés, autres que Schaffgotsch (1), seraient également mis à la torture. Cette responsabilité qu'on voulait lui laisser encore lui déplut. Plusieurs de ses membres se déclarèrent incompétents et demandèrent que l'empereur fît résoudre cette question par des légistes; mais, pour Schaffgotsch, on décida, conformément à l'ordre royal, qu'il serait torturé.

Le même jour, à dix heures du soir, des soldats armés, sabre nu, portant des lanternes, entrèrent dans sa chambre. Il était déjà couché depuis une heure: on le fit lever. L'auditeur Grass, le grand prévôt et plusieurs membres du Conseil de guerre étaient présents. Ils adjurèrent encore Schaffgotsch de dire toute la vérité; comme il persistait à ne pas répondre on le fit descendre afin de lui donner, disait-on, un meilleur logement. Son valet de chambre Wegrer demeura sous la garde des soldats. Adjuré une dernière fois de dire toute la vérité, Jean Ulrich refusa de répondre : on passa outre. Contrairement à l'usage, on commença, non par les menottes, mais par l'estrapade, qui était plus douloureuse. Le baron étant en chemise et

(1) Scherffenberg, Sparr, Losy et Hœmerle.

Digitized by Google

en caleçon, le bourreau lui lia les jambes, puis les bras derrière le dos ; on lui attacha aux pieds deux quintaux de pierres, on le suspendit par les bras, avec un crochet, à une corde, et on l'éleva au moyen d'une roue, les pierres tirant et disloquant le corps.

La Commission du Conseil posa au malheureux onze questions, à chacune desquelles il fut suspendu une ou plusieurs fois. Il répondit d'abord qu'il ne savait rien. Puis, vaincu par la douleur, il déclara, contrairement à ses précédentes affirmations, qu'il avait rédigé le mémoire sur la Silésie à Pilsen, avant la signature du revers du 12 janvier, sur l'ordre de Wallenstein ; que celui-ci avait voulu, par ses menaces, obtenir de l'empereur des quartiers pour ses troupes dans les Etats héréditaires. Il avoua aussi, contrairement à ses précédentes déclarations, qu'il avait négocié avec Ladislas, roi de Pologne, mais seulement pour garantir la Silésie d'une invasion de cosaques polonais. Interrogé sur les secrets desseins du généralissime, il répondit qu'il ne pourrait les indiquer que si on lui donnait la science divine. L'auditeur Grass lui déclara qu'il se trompait s'il espérait par son silence se sauver, lui et les siens, car on avait contre eux non seulement des présomptions, mais des preuves ; il ajouta qu'ayant été condamné à mort on pouvait se comporter envers lui comme envers un cadavre. Schaffgotsch répondit qu'on pouvait le faire mourir, qu'il ne tenait plus à la vie.

En somme, on n'avait obtenu de lui rien d'important. Les officiers firent cesser la torture : elle avait duré trois heures, de dix du soir à une heure du matin. Le bourreau détacha les cordes et remit à leur place les membres de la victime. Le malheureux fut reporté dans sa chambre. En apercevant son fidèle Wegrer, « regarde, lui dit-il, comment ces cruels

Digitized by Google

fripons ont traité mon pauvre corps et récompensé mes fidèles services envers l'empereur. » Il but avec avidité un verre de bière que lui tendit son valet de chambre. Pendant près de trois semaines il fut privé de l'usage de ses bras et dut être nourri comme un enfant.

Le lendemain, 5 juin, Gœtz, président du Conseil de guerre, reçut la relation de ce qui s'était passé. Il convoqua de nouveau le Conseil, et on décida que Schaffgotsch ne serait pas torturé de nouveau, la chose étant inutile.

Sur l'ordre du roi de Hongrie, l'auditeur Grass et d'autres membres du Conseil portèrent à Vienne le procès-verbal de la torture et les jugements corrigés pour y recevoir l'approbation impériale.

Au milieu des supplices Schaffgotsch avait désiré la mort ; mais, quelque temps après, les blessures s'étant guéries, cet homme dans la force de l'âge (il avait trente-neuf ans) se remit à désirer la vie pour lui et pour ses enfants, et adressa un recours en grâce au roi de Hongrie (1). Il déclarait n'avoir eu aucune connaissance des mauvais desseins de Wallenstein ; c'était pour cela qu'il n'avait fait que répéter ce qu'il avait déjà dit dans sa réponse écrite. Il le suppliait de lui pardonner ce qu'il avait dit, sans mauvaise intention, dans sa lettre à Terzka et dans son mémoire sur la Silésie. Son recours fut simplement joint au dossier.

Jean Ulrich ayant déclaré que le mémoire sur la Silésie avait été rédigé à la demande de Wallenstein, le conseil vit dans cet aveu la preuve complète de sa trahison et le condamna à être décapité (2). L'empereur interdit la publication du

(1) Au commencement de juin.

(2) L'empereur décida que Schaffgotsch ne serait pas remis à la torture et que les autres accusés n'y seraient pas mis.

Digitized by Google

jugement : les preuves qu'il contenait lui paraissaient peut-être insuffisantes.

Pendant les sept semaines qui s'écoulèrent depuis la torture jusqu'à la ratification de la condamnation par Ferdinand II, Schaffgotsch eut plusieurs entretiens avec les jésuites, mais il refusa constamment d'abjurer le protestantisme, et on a dit que ce refus avait été une des causes de sa mort : cela n'est pas du tout certain.

Jean Ulrich apprit la confirmation de sa condamnation à Ratisbonne, vers le 9 juillet. Il ne songea plus qu'à se préparer à la mort, et revint à de sérieuses pensées sur la vie future. Il écrivit à ses enfants (1) qui se trouvaient à Olmütz, leur assura qu'il était innocent et les exhorta à s'aimer les uns les autres. Il écrivit aussi à l'empereur (2), pour protester encore une fois de son innocence ; il recommanda ses enfants au cardinal Dietrichstein, gouverneur de la Moravie, à sa belle-sœur Anne Ursule et au mari de celle-ci, le baron de Maltzan.

Le samedi 21 juillet, une députation du Conseil de guerre, ayant à sa tête l'auditeur Grass, vint au rathhaus pour lui faire connaître la confirmation par l'empereur de sa condamnation à mort et le jour de son exécution. Les commissaires hésitaient à lui annoncer ces tristes nouvelles, ce fut Schaffgotsch qui, le premier, rompit le silence. Il leur dit qu'il était prêt à mourir, et les entretint avec tant d'éloquence pendant une heure, des bienfaits de la mort, qu'un des commissaires, un capitaine de cavalerie, déclara qu'il lui faisait presque désirer de mourir avec lui. Les commissaires lui ayant offert, comme une faveur, de le faire exé-

(1) Le 19 juillet.
(2) Le vendredi 20 juillet.

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

Digitized by Google

cuter secrètement dans sa chambre, il répondit qu'étant innocent il voulait être exécuté publiquement. Un commissaire lui demanda s'il voulait se confesser à un jésuite : il refusa et demanda de lui amener un ecclésiastique protestant. Envisageant la mort avec calme, il chargea son page, Melchior de Lüttwitz, de lui commander un long et large cercueil, de couvrir l'échafaud de drap noir, d'acheter du crêpe pour ses domestiques et de faire un cadeau au bourreau en lui demandant de le frapper, non pas à genoux, mais assis sur un escabeau. Il ne prit, depuis le moment où la confirmation de sa condamnation lui fut notifiée jusqu'à sa mort, que deux bouchées de pain trempées dans de la bière.

Dans l'après-midi du samedi, le premier pasteur protestant de l'église de la Trinité de Ratisbonne, Samuel Lentz, entra dans sa chambre avec le diacre Donau, et lui adressa des paroles de consolation. Lentz avait passé plus d'une heure avec lui, quand des jésuites survinrent et essayèrent encore de le convertir au catholicisme ; ils ne purent rien obtenir. Bien que Schaffgotsch les eut congédiés, ils demeurèrent encore deux heures auprès de lui, et ne se retirèrent que lorsqu'il eut envoyé demander une bible.

Le lendemain, dimanche, le baron passa la matinée à disposer du peu d'objets qui lui restaient. Il partagea ses joyaux entre ses enfants et n'oublia pas ses domestiques. Après le service religieux du matin, Lentz vint, sur sa demande, avec deux autres ecclésiastiques protestants. Il se confessa et reçut la communion. La porte de la chambre était ouverte ; ses serviteurs, les officiers et soldats protestants de la garde assistèrent à genoux à la cérémonie ; plusieurs versaient des larmes.

Le soir, Schaffgotsch prit congé de ses domestiques, les remercia de leurs fidèles services et leur donna l'ordre d'en-

Digitized by Google

sevelir son corps auprès de celui de sa femme, dans le tombeau de sa famille à Greiffenberg en Silésie. Il passa les dernières heures du jour dans une conversation édifiante avec les ecclésiastiques. Vers dix heures du soir les pasteurs se retirèrent en promettant de revenir le lendemain à quatre heures du matin. Après la prière du soir, Schaffgotsch se coucha. Il avait ordonné à son valet de chambre Wegrer de le réveiller à la pointe du jour.

Le lendemain lundi, 23 juillet 1635, quand le fidèle serviteur vint réveiller son maître, il le trouva profondément endormi. Schaffgotsch salua son dernier jour par ces paroles : « Que Dieu me donne avec cette lumière, la lumière éternelle. » Il s'habilla, mit un vêtement noir, un justaucorps (1) en peau d'élan, avec des manches en satin, une redingote noire (2), courte et garnie de velours, des bottes à éperons, son épée (3), un chapeau et des gants.

Les trois ecclésiastiques protestants arrivèrent de bonne heure suivant leur promesse, pour lui donner les dernières consolations. Le baron leur déclara qu'il n'avait jamais craint la mort, qu'il l'avait souvent vue de près, et regrettait seulement de ne pas mourir pour le service de l'empereur.

Vers les huit heures, un officier vint lui demander, de la part du général Gœtz, s'il était prêt. Gœtz avait défendu aux ecclésiastiques de l'accompagner sur l'échafaud; Schaffgotsch leur baisa la main et reçut leur dernière bénédiction.

Pendant ce temps, le grand prévôt arrivait. Ses aides, suivant un usage barbare, pillèrent aussitôt les tapis et les

(1) Gilet.

(2) *Alamode Rock.*

(3) Il semble qu'il avait son épée en marchant au supplice, car, après l'exécution, elle fut mise immédiatement dans son cercueil.

Digitized by Google

couvertures qui se trouvaient dans la chambre. Le baron suivit le prévôt dans le salon qui précédait la chambre du Conseil de ville de Ratisbonne. Tous les membres de ce Conseil, tête nue, le saluèrent avec respect. Il leur tendit la main et les remercia de lui avoir offert une sépulture dans leur église de la Trinité. Les conseillers lui souhaitèrent le bonheur éternel, en exprimant le regret de ne pouvoir lui rendre, dans une autre occasion, de meilleurs services.

Dès que Schaffgotsch fut sorti du rathhaus, la foule qui était fort nombreuse, se mit à pleurer, à sangloter; il en fut touché profondément. Il monta aussitôt dans un vieux carrosse, attelé de six chevaux blancs. Le prévôt à cheval précédait la voiture. A côté marchait Wegrer, le seul serviteur auquel Gœtz eut permis d'accompagner son maître. Des dames regardaient aux fenêtres; le baron les salua en ôtant son chapeau. En face de l'auberge de la Croix-d'Or où le Conseil de guerre était réuni, le carrosse s'arrêta et Jean Ulrich fut conduit devant le Conseil. On lui lut sa condamnation à mort. L'empereur lui faisait la grâce de n'avoir pas la main droite coupée. Lorsqu'il entendit qu'on l'accusait d'avoir trahi son serment, le calme dont il ne s'était pas départi jusqu'alors l'abandonna : il s'écria qu'il n'était pas un rebelle, qu'on n'avait rien prouvé contre lui, qu'il mourait innocent et en fidèle serviteur de l'empereur, et cita ceux qui l'avaient condamné, principalement le général Gœtz, à comparaître devant le Tribunal de Dieu, au jour de la résurrection (1).

Comme il quittait la salle du Conseil, deux jésuites, qui

(1) Trois ans après, Gœtz fut arrêté pour trahison, mais, plus heureux que Schaffgotsch, il fut réhabilité et mourut plus tard en héros à la bataille de Jankau.

Digitized by Google

l'attendaient dans l'escalier, le supplièrent, pour l'amour de Dieu, de ne pas livrer son âme au diable. Mécontent de leurs instances, il leur cria en descendant qu'il avait déjà pourvu aux besoins de son âme.

Quand il sortit de l'auberge, la garde lui présenta les armes et les officiers inclinèrent leurs épées. Les habitants, par leur attitude pleine de compassion, témoignaient qu'ils croyaient à son innocence. Il les en remercia en déclarant qu'il mourait en loyal soldat et en fidèle serviteur de l'empereur.

L'échafaud était dressé près de là, sur une pelouse. Deux compagnies de soldats le gardaient, entourés de plusieurs milliers de spectateurs. A l'arrivée du condamné, les tambours battirent, les drapeaux s'abaissèrent. Suivi du prévôt et de Wegrer, Jean Ulrich monta rapidement les degrés, s'agenouilla pour dire un *Pater noster* et s'assit sur l'escabeau en disant : « Je donne à Dieu mon corps et mon âme. » Wegrer lui enleva sa collerette, lui lia et releva les cheveux avec un mouchoir blanc. Alors seulement parut le bourreau. Tout habillé de noir, il arriva subitement, par derrière, laissa tomber le manteau qui cachait l'épée de justice, et, d'un seul coup, trancha la tête. Le sang jaillit comme un jet d'eau. La tête, sur laquelle était resté le chapeau, roula par terre ; mais le corps demeura assis. Wegrer le sortit de sur l'escabeau, prit la tête, la baisa, et la roula dans un drap noir. Il récita ensuite un *Pater noster* devant le cadavre et, avec l'aide d'autres serviteurs, déposa, dans le cercueil qu'ils avaient mis sous l'échafaud, le corps et la tête, sans les laver, sans rapprocher la tête du corps, avec le drap noir taché de sang et l'épée. Ainsi l'avait ordonné Schaffgotsch : il voulait comparaître en cet état avec l'empereur devant le tribunal de Dieu.

Digitized by Google

Parmi les spectateurs se trouvait Albert Freiberg, un ancien lieutenant-colonel du baron qui, bien qu'ayant embrassé le parti de Wallenstein, n'avait pas été condamné. Il acheta au bourreau, comme souvenir, l'épée de justice avec laquelle son ancien général avait été décapité et qui servait pour la première fois.

Les domestiques portèrent le cercueil dans la maison où ils demeuraient (1). Wegrer fit faire, par un bon peintre, un portrait de son maître, l'emporta en Silésie et le fit voir à plusieurs personnes, entre autres au duc Georges-Rodolphe de Liegnitz. Malgré le peu de sympathie qu'il éprouvait pour son beau-frère, le duc versa des larmes et fit faire une copie du portrait.

Le soir de l'exécution, à onze heures, à la lueur des torches, aux chants du clergé et en présence de plusieurs centaines de personnes, les serviteurs de Schaffgotsch portèrent le corps dans le caveau que le Conseil de ville de Ratisbonne avait fait creuser à côté de l'église de la Trinité. Le caveau fut fermé, et une petite pierre fut placée au-dessus. Elle portait les armes du défunt avec les premières lettres de son nom et la mention de sa mort. Le lendemain, Lentz célébra, en présence de nombreux assistants de toute condition, un dernier office dans l'église de la Trinité.

Schaffgotsch était de haute taille, d'une bonne santé, d'une grande force de corps; son visage, régulier, au teint rose et blanc, était encadré dans une chevelure abondante et bouclée; il portait la moustache et de la barbe au menton. Elevé, dès sa première jeunesse, dans les traditions de sa famille, qui était riche, il avait constamment mené la

(1) Maison de Welcher : « A l'Ecrevisse Blanche ».

Digitized by Google

vie d'un chevalier accompli, veillant avec soin sur l'honneur de sa race, se distinguant dans tous les tournois. D'un tempérament ardent et facilement irritable, il avait eu plusieurs duels, un entre autres à cheval, sur la Wartha alors gelée, avec celui qui devint plus tard le colonel de Wildberg. Sa culture intellectuelle était remarquable : il comprenait le latin, l'espagnol, le français, parlait l'italien comme l'allemand sa langue maternelle, et écrivait dans cette dernière langue avec une perfection rare. Il protégeait les savants, et plusieurs lui dédièrent leurs ouvrages. Seigneur important de la Silésie, marié à une princesse de la famille royale polonaise des Piasts, beau-frère de deux princes silésiens, il occupait dans l'Empire un rang assez élevé pour que l'électeur de Saxe lui eût demandé d'être le parrain d'un de ses enfants. Aimable et d'un abord facile, il avait de nombreux amis et exerçait autour de lui une grande influence. Ses serviteurs lui étaient très attachés et conservèrent longtemps son pieux souvenir. Peut-être eut-il trop d'ambition.

Schaffgotsch avait demandé à être enseveli auprès de sa femme, dans le tombeau de sa famille à Greiffenberg : ce dernier vœu ne fut pas rempli.

Toute condamnation d'un personnage riche réjouissait alors la Cour de Vienne, parce qu'elle s'en partageait les dépouilles. Après la mort de Schaffgotsch, ses biens furent confisqués et distribués à diverses personnes. L'empereur donna la principauté de Trachenberg au général Hatzfeldt. Ses enfants (1) perdirent ainsi une moitié de l'héritage de

(1) Schaffgotsch avait eu six enfants; il en laissa quatre vivants. L'électeur de Saxe intervint en leur faveur.

Digitized by Google

leur père et, s'ils conservèrent l'autre moitié, c'est qu'ils se convertirent au catholicisme l'année suivante (1). L'aîné de ses fils, Christophe-Léopold, entra au service de l'empereur, s'y distingua et mourut âgé de plus de quatre vingts ans à Breslau (2). Le plus jeune, Guichard-François, embrassa l'état ecclésiastique et devint, à vingt-trois ans, doyen du chapitre catholique de Breslau.

Schaffgotsch a-t-il trahi l'empereur? Ce crime paraît douteux. Placé entre deux chefs, l'empereur et Wallenstein, il avait seulement cherché à ne se compromettre ni avec l'un ni avec l'autre. Pour qu'il eût trahi, il faudrait d'ailleurs que Wallenstein lui-même eût trahi, et la trahison de Wallenstein est loin d'être prouvée. Pourvu d'une autorité presque sans limite, le duc de Friedland en avait usé dans l'intérêt de l'empereur; et si un désaccord était survenu, c'était moins entre Wallenstein et Ferdinand II qu'entre Wallenstein et la Cour de Vienne.

Quoi qu'il en soit, personne en Silésie ne crut à la culpabilité du baron. De nombreuses brochures soutinrent qu'il avait été victime des haines religieuses et de la cupidité. On a dit, en effet, qu'il n'aurait pas été condamné s'il avait abjuré le protestantisme; et, à un dîner d'officiers à Vienne, le feldzeugmestre général Sparr déclara que lui aussi n'aurait pas sauvé sa tête, s'il avait eu la grande fortune de Schaffgotsch.

---

(1) En 1730, Charles Gothard, arrière-petit-fils de Schaffgotsch, épousa une princesse de Hatzfeld, de la maison de Trachenberg.

(2) Le 30 juin 1703.

Digitized by Google

Triste temps que celui où la religion est si mal comprise et pratiquée qu'au lieu d'arrêter la calomnie elle y pousse, et où l'on peut accuser des innocents pour s'enrichir de leurs dépouilles.

E. CHARVÉRIAT.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

M. Alexandre De LAGREVOL

Alexandre de Lagrevol, dont nous annonçons le décès dans notre chronique mensuelle, appartenait à une très ancienne famille, originaire de Bourg-Argental, où on constate son existence, dès l'année 1385, mais qui se transporta, au siècle suivant, dans le bailliage de Montfaucon, où plusieurs de ses membres remplirent des fonctions judiciaires.

Au XVIIe siècle la famille de Lagrevol vint s'établir à Yssingeaux, où elle a fourni plusieurs avocats distingués au barreau de cette ville, qu'elle n'a pas quittée depuis cette époque.

C'est là que naquit Alexandre de Lagrevol, le 16 novembre 1820. Après avoir fait de brillantes études de droit à Paris, où il obtint, en 1843, le prix du concours de la troisième année de licence, il était revenu dans sa ville

Digitized by Google

natale et il y exerçait avec succès la profession d'avocat, quand survint la révolution de février 1848.

Nommé député de la Haute-Loire à l'Assemblée constituante, par 21.519 suffrages, il devint secrétaire de la Chambre, et c'est alors que ses talents et ses habitudes laborieuses appelèrent sur lui l'attention du ministre Dufaure, qui le nomma substitut à Bourg, le 21 novembre 1850.

C'est de là qu'il fut appelé aux fonctions de substitut du procureur général à Lyon, le 17 mars 1852. Et c'est ainsi qu'il devait appartenir à la magistrature lyonnaise, pendant plus de vingt-cinq ans. Nommé conseiller à la Cour d'appel, le 24 octobre 1863, il devint président du Tribunal civil, le 30 octobre 1872, puis président de chambre à la Cour, le 22 octobre 1875, et il remplissait ces dernières fonctions, quand un décret du 2 avril 1878 l'appela à la Cour de cassation, qu'il quitta en 1893, devançant lui-même l'heure de la retraite, par un scrupule qui l'honore.

M. de Lagrevol a laissé, au palais, le souvenir d'un magistrat laborieux et très versé dans la connaissance du droit. Personne n'a apporté plus de soin et de conscience à l'œuvre de la justice. On raconte ainsi qu'un jour, reconnaissant l'erreur commise dans l'une de ses décisions, il n'hésita pas à réparer spontanément le préjudice éprouvé par la partie perdante. Ce trait n'est, sans doute pas, sans exemple, dans notre magistrature lyonnaise, et l'on cite encore deux autres magistrats, dont l'un vit encore, qui ont donné la même preuve d'intégrité et de désintéressement. Néanmoins le souvenir de pareils actes mérite d'être conservé, car il honore, à un trop haut degré, ceux qui en ont été capables.

Mais, à côté du magistrat, il y avait aussi, chez M. de Lagrevol, l'érudit et le lettré. Si ses fonctions ne lui permirent pas de se livrer, aussi pleinement qu'il l'eût désiré,

Digitized by Google

aux travaux historiques, qui avaient ses préférences, il fut néanmoins toujours assidu aux réunions des Sociétés savantes de notre ville, qui se faisaient un honneur de le compter au nombre de leurs membres. Ainsi en était-il d'abord de la Société littéraire, dont il fut le président, en 1865, du Comité d'histoire et d'archéologie, qu'il présida aussi, en 1867, puis de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts, qui l'accueillit dans ses rangs, en 1866, et de la Société de topographie historique, dont il fut l'un des fondateurs et à laquelle il apporta un concours utile et dévoué, quand elle publia, en 1872, le plan scénographique de Lyon au XVIe siècle.

Au nombre de ses publications, on remarque surtout l'intéressante étude qu'il consacra à saint Avite, évêque de Vienne, au commencement du VIe siècle, et qui renferme des aperçus fort curieux sur la société de cette époque.

Malheureusement, plusieurs de ses travaux, qu'il communiqua au Comité d'histoire et d'archéologie, n'ont pas été publiés, et l'on est tenté de croire qu'il n'en retarda la publication que pour compléter ses recherches et donner à ses œuvres une perfection plus achevée.

A la fin de sa vie, M. de Lagrevol s'était attaché surtout à l'histoire du Velay. Il possédait, d'ailleurs, une bibliothèque fort riche en ouvrages anciens sur cette province. Les travaux qu'il laisse en manuscrits seront sans doute publiés un jour et viendront s'ajouter à ceux, en trop petit nombre, qui ont vu le jour et dont les érudits ont pu apprécier déjà le mérite et l'intérêt.

Ajoutons que M. de Lagrevol était aussi un homme généreux et bienfaisant; mais il faisait le bien discrètement et modestement et ceux-là seuls qu'il a secourus ont révélé ses bienfaits.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

1° *De la procédure criminelle en Angleterre et des justices sommaires.* — Discours prononcé à l'audience solennelle de rentrée de la Cour d'appel et des tribunaux, du 3 novembre 1860. — Lyon. L. Perrin, in-8°, 1860.

2° *Notice sur saint Avite, évêque de Vienne.* — Lue à l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, dans la séance du 12 mai 1863. — (*Mémoires de l'Académie.* Lettres T. XI. — *Revue du Lyonnais*, 1863. T. 26, p. 412 et T. 27, p. 5).

3° *Rapport à la Société littéraire de Lyon sur le Discours prononcé par M. le docteur Pétrequin, le 10 novembre 1863, à la rentrée solennelle des Facultés et de l'Ecole préparatoire de médecine de Lyon.* — Lyon, Vingtrinier, in-8°, 1864.

4° *Exécution de l'édit de 1696 sur les armoiries dans le Velay.* (Tablettes historiques du Velay.)

5° *Chartes du* XIIe *siècle, relatives à l'hôpital de Saint-Jean de Jérusalem au Puy-en-Velay.* (Tablettes historiques du Velay.)

TRAVAUX INÉDITS

1° *Communication d'un acte du bourguignon Ansémond.* (Séance du Comité d'histoire et d'archéologie du 4 avril 1862.)

2° *De l'importance des lettres de saint Avite, pour l'étude de la Société au* VIe *siècle. Du rôle des reclus au moyen âge.* (Même séance.)

3° *Vie de saint Léonien, évêque de Vienne.* (Lecture faite dans la séance du 10 septembre 1862, de la 29e session,

Digitized by Google

tenue à Lyon, par la Société française d'archéologie. V. p. 503.)

4° *Fragment sur les poètes latins de la Gaule du* IVe *au* VIIIe *siècle.* (Lecture faite dans la séance du Comité d'histoire et d'archéologie du 1er mai 1863.)

5° *Etude sur l'excommunication pour cause de dettes, au moyen âge.* (Séance du Comité d'histoire et d'archéologie du 8 avril 1864.)

A. VACHEZ.

Digitized by Google

A propos d'un Livre nouveau

La pioche des démolisseurs vient de mettre à bas un des derniers vestiges de ce vieux cloître de Saint-Jean, qui pendant six siècles enserra le domaine particulier de l'illustre chapitre de Lyon, formant à côté de la grande cité une cité indépendante, ayant sa police, ses magistrats et ses lois.

Par une singulière coïncidence, apparaissait au même moment le nouveau *Cérémonial romain-lyonnais* (1), qui, lui aussi, est une œuvre de destruction : nouvelle étape dans la voie déjà longue qui tend à la disparition des cérémonies et des rites qui ont fait, dans le passé, la gloire et l'honneur de notre Église. Le temps est loin où saint Bernard et après ui le cardinal Bona louaient l'Église de Lyon d'ignorer les nouveautés ; le temps où ses chanoines comtes cherchaient « tous moyens à eulx possibles, pour maintenir et conserver

(1) Cérémonial romain-lyonnais, publié par ordre de Mgr l'archevêque de Lyon. Lyon, librairie Emm. Vitte, 1897, in-8.

Digitized by Google

les bons usaiges, coustumes louables et cérémonies accoutumées, tant pour le champt psalmodiation, qu'autres cérémonies ;» le temps d'Edme de Faulquier, de Vitrey ou de Jean de la Poype de Vertrieu, en appelant des statuts qui menaçaient les anciens usages et allant de juridiction en juridiction jusqu'à ce que justice leur fut rendue. Ce temps est loin et les chanoines comtes n'ont pas eu de successeurs.

Au contraire, un courant hostile à ces nobles traditions s'est établi depuis longtemps ; ce n'est ni le moment ni le lieu d'en étudier l'origine et les causes. Il nous suffit de constater qu'il est, ou du moins qu'il paraît être, en contradiction avec la doctrine de l'Église. Alors que celle-ci se fait très justement un titre de gloire de s'adapter aux coutumes et aux mœurs de chaque peuple, alors qu'elle se fait du respect de ces coutumes et de ces mœurs une loi si sévère, que récemment encore le Souverain Pontife menaçait des peines ecclésiastiques les plus graves quiconque chercherait à porter atteinte aux rites des Églises d'Orient, les tenants de l'école, dont nous parlons, ont entrepris de faire disparaître les liturgies particulières des différentes églises.

Le Cérémonial romain-lyonnais est la plus récente manifestation de cette tendance.

Il ne peut entrer dans notre plan de discuter, point par point, les parties où le rite lyonnais a fait place au rite romain, moins encore celles où la fantaisie a été la seule loi.

Nous nous bornerons à signaler une seule innovation. Outre qu'elle est de beaucoup la plus importante, bien des esprits, la rapprochant de la petitesse de vue que dénote la tendance générale de l'ouvrage, voudront y voir les rapports de cause à effet : nous voulons parler de l'introduction de la musique.

Digitized by Google

C'est une observation très curieuse, qu'à aucune époque, même aux plus beaux jours de la renaissance italienne, dans notre ville où le commerce amène une affluence considérable de méridionaux, l'Église de Lyon n'admit jamais la musique dans ses offices. Estimait-elle que la musique dût mal s'allier à la majesté de ses cérémonies, ou, dans ces siècles forts, la jugeait-on indigne d'avoir place dans le temple de la prière ? De Laprade, dont l'âme est bien lyonnaise, ne la jugeait pas ainsi lorsqu'il disait : « La musique replonge l'âme dans l'obscurité et dans le vague au lieu de l'éclairer. Elle attire l'intelligence en dehors d'elle-même et la noie dans l'indécision, dans la rêverie ; elle la disperse à travers la nature, elle replace enfin l'humanité sous l'empire du monde extérieur, quand la vraie mission des arts, semblable à celle de la religion et de la philosophie, rêvait de nous affranchir du joug de la nature et d'aider l'idéal à se dégager. »

Nos musiciens semblent avoir eu à cœur de justifier ce jugement sévère et quiconque a entendu travestir par le faux-bourdon, les hymnes liturgiques les plus sublimes, le *Veni Creator*, le *Te Deum*, le *Vexilla Regis*..., ne peut s'empêcher de conclure avec notre grand poète que « la musique est un dissolvant ». Il était naturel, dès lors, et depuis longtemps M. Morel de Voleine l'avait annoncé, que la décadence des cérémonies fût la conséquence fatale de l'introduction de la musique.

A côté de cette tendance du nouveau cérémonial qui est voulue et qu'il est par conséquent naturel d'y retrouver à chaque page, il est un autre point qu'il semble difficile de passer sous silence ; c'est la légèreté avec laquelle ont été traitées les questions historiques. Un travail de cette nature exigeait de longues recherches d'archives qui, évidemment,

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

Digitized by Google

n'ont pas été faites ; bien plus il est tel point connu non seulement des érudits, mais même du grand public, qui a été absolument faussé. Deux pages ont été consacrées à l'historique de notre jubilé de Saint-Jean, la rédaction en était facile après l'étude si documentée et si complète qui a été publiée en 1886 sur le sujet. Or, dix ans après cette publication, alors que son auteur a longuement établi la non-existence d'un jubilé en 1451, alors que pour réfuter l'assertion fantaisiste de quelques auteurs lyonnais, il a reproduit en fac-similé le seul acte capitulaire ayant trait à l'occurence des deux fêtes qui nous vaut cette indulgence, le *Cérémonial* indique toujours qu'il y a eu un jubilé en 1451; il va plus loin, il cite « un acte capitulaire du chapitre de Lyon fait en 1451 sous le cardinal Charles de Bourbon, archevêque de Lyon, où on trouve que la Fête-Dieu ayant heureusement concouru cette année avec la fête de Saint-Jean-Baptiste, patron de l'église métropolitaine, on y avait solennellement gagné le grand jubilé ». Les minutes des Actes capitulaires sont encore à l'archevêché, il suffisait d'ouvrir l'année 1451 : on ne s'en est pas donné la peine.

Une faute de cette nature suffit à juger un ouvrage et dans ces conditions, il faut savoir gré à l'auteur du *Cérémonial* d'avoir signalé l'existence du jubilé de 1886, sans chercher à en faire l'historique.

Aussi bien l'heure de l'histoire n'est pas venue. Elle viendra nous le savons, elle nous donnera, sur ce dernier jubilé, des détails forts différents de ceux des jubilés antérieurs, mais peut-être plus curieux encore.

UN BIBLIOPHILE.

Digitized by Google

SOCIÉTÉS SAVANTES

ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE LYON. — *Séance du 9 février 1897. — Présidence de M. Beaune.* — M. le Président annonce à la Compagnie la mort de M. Alexis Jordan, membre titulaire, dont les funérailles auront lieu le lendemain. Puis, suivant l'usage, la séance est levée en signe de deuil.

Séance du 16 février 1897. — Présidence de M. Beaune. — M. le Président donne lecture du discours qu'il a prononcé aux funérailles de M. Alexis Jordan, neveu du célèbre Camille Jordan et doyen des membres titulaires de l'Académie. Modeste dans sa vie et dans ses goûts, M. Alexis Jordan se consacra tout entier à l'étude de la botanique. Mais, dans cette branche des sciences naturelles, il se distingua bientôt et son nom est connu aujourd'hui de tous les botanistes. Constater la permanence et la variété des espèces en faisant cultiver les plantes sous ses yeux, tel fut l'objet principal de ses travaux. Ainsi était-il parvenu notamment à distinguer les diverses espèces de violettes. C'était aussi un homme de bien que jamais les malheureux n'avaient sollicité en vain. — M. Koehler présente à la Compagnie le récit de sa dernière campagne de dragage dans le golfe de Gascogne en faisant connaître que dans cette campagne trente dragages furent opérés, ce qui fournit à l'orateur une récolte importante d'animaux marins. M. Koehler décrit ensuite sommairement la situation des fonds marins dans le golfe de Gascogne. A mesure que l'on s'éloigne du

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

Digitized by Google

rivage, la profondeur de la mer devient de plus en plus grande. Puis, à une distance de 90 milles marins, le sol s'affaisse tout à coup, à une profondeur qui varie de 1.500 à 2.000 mètres. C'est au pied de cette falaise, qui est à peu près parallèle à nos côtes, que les sondages ont été effectués, et, comme les courants marins y ramènent une quantité considérable de mollusques, on en a recueilli de nombreuses espèces, dont M. Locard a opéré le classement. — M. l'abbé Chevalier fait hommage : 1° Des *Annales de la Ville de Romans*, œuvre posthume de son père, le docteur Chevalier, 2° de la collection de la *Revue des diocèses de Valence et de Viviers*, de l'année 1896, qui renferme notamment un travail sur un bréviaire manuscrit de la Bibliothèque nationale, qui, d'après quelques érudits, aurait appartenu à l'église de Digne, ce qui ne paraît pas établi à M. l'abbé Chevalier. — M. Bleton fait hommage d'un volume intitulé : *L'ancienne fabrique de soieries*, qui renferme des renseignements intéressants sur l'histoire de l'industrie de la soie à Lyon. — M. Perrin, trésorier, présente un rapport sur la situation financière de l'Académie et des diverses fondations dont la charge lui est confiée. — M. Berlioux communique une étude sur les rapports des Européens avec l'Extrême-Orient, à l'occasion de la découverte, dans l'île de Sumatra, de plusieurs inscriptions phéniciennes, mélangées de caractères grecs et qui remontent au IVe ou au Ve siècle avant Jésus-Christ. Ces inscriptions sont, en effet, selon toute vraisemblance, un souvenir du voyage de Néarque, fait pendant l'expédition d'Alexandre et dont Arrien a fait le récit. Cette expédition ne fut, d'ailleurs, que le prélude des relations commerciales que les Grecs entretinrent avec l'Extrême-Orient, soit par la Mer Rouge, soit par le golfe Persique. On comprend ainsi qu'à la suite de voyages répétés, on ait pu pénétrer jusqu'à l'Australasie et même jusqu'à la Chine.

Séance du 23 février 1897. — Présidence de M. Beaune. — M. Caillemer présente, au nom de la Commission des finances, un rapport sur les prix à décerner pendant le cours de l'année 1897, savoir : 1° Prix Christin et de Ruolz. Ce prix est maintenu au chiffre de 1.000 francs pour le concours ouvert sur le sujet suivant : *L'hygiène des eaux de Lyon.* 2° Prix Lebrun. Ce prix ne sera pas décerné cette année, sauf qu'une médaille de bronze pourra être accordée pour quelque invention ou découverte utile intéressant l'industrie lyonnaise. 3° Prix Ampère. Ce prix ne sera décerné qu'en 1899. 4° Prix Dupasquier. Ce prix de 300 francs sera décerné à

Digitized by Google

un graveur. 5° Prix Herpin. Ce prix de 700 francs sera décerné, cette année, aux auteurs de recherches ou de travaux scientifiques, particulièrement physico-chimiques, propres à développer ou à perfectionner l'une des branches de l'industrie lyonnaise. 6° Fondation Lombard de Buffières. Ce prix, de 6.000 francs pour 1897, sera décerné aux instituteurs et institutrices. 7° Prix Livet, dit *prix de vertu*, est de 4.000 francs et sera décerné à un acte de dévouement soutenu ou spontané. Les candidats à ces prix divers devront produire leurs titres avant le 1er juillet prochain. 8° Prix Chazière. Ce prix de 14.000 francs sera décerné à la fin de l'année 1897, s'il y a lieu, à des œuvres littéraires, scientifiques ou historiques. La poésie, l'archéologie, les beaux-arts pourront également être encouragés et récompensés. Une très belle œuvre de sculpture ou un acte exceptionnellement beau de vertu et d'héroïsme pourra mériter le prix entier ou en partie. — M. Aimé Vingtrinier donne lecture d'une notice biographique sur Madame la Comtesse de Charpin-Feugerolles. Fille d'Alexis de Saint-Priest, membre de l'Académie Française, et alliée aux meilleures familles de France, la comtesse de Charpin réunissait en sa personne la bonté et la plus haute distinction. Femme du monde, elle se plut néanmoins à résider dans le vieux manoir de Feugerolles, où le comte de Charpin, son mari, avait réuni une bibliothèque et des archives précieuses. Femme de lettres, elle s'attacha d'abord à l'histoire locale, en publiant l'histoire du vieux manoir de Feugerolles, possédé successivement par les Lavieu, les Lévis et les Capponi, avant qu'une alliance l'ait fait passer à la famille de Charpin. Elle a écrit aussi une histoire d'Eléonore d'Autriche, reine de Pologne, d'Isabeau de Crémeaux, l'une des aïeules de sa famille, puis celle de saint Francois Régis, dont le souvenir est demeuré populaire dans les montagnes, qui avoisinent Feugerolles. Tous ces ouvrages sont écrits d'un style mâle et ferme, qui s'allie heureusement à une forme toujours correcte et élégante.

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

Digitized by Google

Chronique de Mars 1897

4 mars. — Ouverture de l'Exposition annuelle de la Société Lyonnaise des Beaux-Arts, au Salon de Bellecour.

5 et 12 mars. — Conférence de M. l'abbé Delmont, professeur à la Faculté catholique des Lettres : *Le maréchal de Castellane peint par lui-même dans son journal.*

5 mars. — Conférence faite, au Cercle militaire, par M. Crescent, professeur agrégé au Lycée Ampère : *Cuba. Etude physique, économique et historique de l'île. Cuba jusqu'au* XIXe *siècle. Révolution de 1868 à 1878. Guerre actuelle.*

7 mars. — Conférence de M. Francisque Sarcey dans le grand amphithéâtre de la Faculté de médecine, sous les auspices de la Société des Amis de l'Université : *Le jeu au théâtre.*

11 mars. — Mort de Mgr Jeannerot, vicaire général de Lyon, décédé à l'âge de 62 ans.

19 mars. — Conférence de M. Lepercq, professeur à la Faculté catholique des Sciences : *L'acétylène.*

21 mars. — Mort de M. Paul-Mathieu-Maurice-Auguste Chabrières-Arlès, officier de la Légion d'honneur, trésorier-payeur général du Rhône, régent de la Banque de France et membre du Consistoire de l'Eglise réformée de Lyon, décédé à Paris, à l'âge de 68 ans.

22 mars. — Mort de M. Alexandre de Lagrevol, conseiller honoraire à la Cour de cassation, ancien président du Tribunal civil de Lyon, ancien membre de l'Assemblée Constituante de 1848, membre émérite de l'Académie de Lyon, et chevalier de la Légion d'honneur, décédé à Yssingeaux (Haute-Loire), dans sa 78e année (v. p. 252).

26 mars. — Conférence du R. P. Dumas, doyen de la Faculté de Théologie : *Lyon au milieu du* XIIIe *siècle. Victoire de la Papauté sur le Césarisme allemand.*

29 mars. — Mort de M. Joannès Blanchon, directeur de l'*Echo de Fourvière*, décédé à l'âge de 77 ans.

L'Administrateur-Gérant, MOUGIN-RUSAND.

TYPOG. MOUGIN-RUSAND. — LYON

Digitized by Google

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

Digitized by Google

VITRAIL DE LA CATHÉDRALE DE LYON

XIIIe SIÈCLE

Digitized by Google

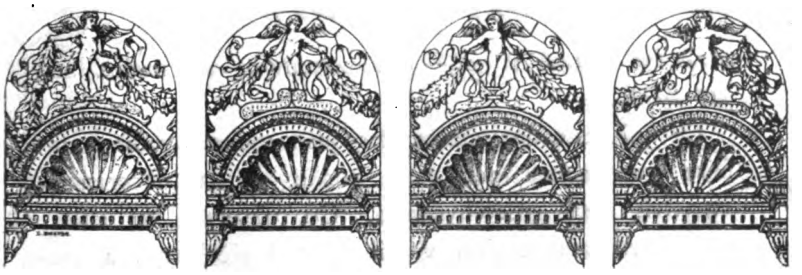

Fragments d'un vitrail de la cathédrale de Lyon
Commencement du XVIe siècle

LES PEINTRES SUR VERRE A LYON DU XIVe AU XVIe SIÈCLE

I

Une des premières églises qui a été élevée à Lyon a reçu des vitraux de couleur. Saint Patient, qui occupa le siège épiscopal de Lyon un peu après le milieu du Ve siècle, avait décoré l'église des Machabées de verrières, ornées, a écrit Sidoine Apollinaire, *versicoloribus figuris*.

Les vitraux peints *à histoires* paraissent avoir pris une large place dans l'ornementation de la cathédrale (l'église Saint-Jean), aux premiers temps de sa construction, et l'on peut juger encore du caractère qui

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

Digitized by Google

avait été donné à cette ornementation, au moins au XIIe siècle.

Ce qui reste des vitraux les plus anciens suffit pour faire reconnaître que cette partie de la décoration rappelait l'art gréco-byzantin. On observe, en effet, dans l'ordonnance d'un vitrail du XIIe siècle qui a été conservé, la simplicité et la sévérité, on peut même dire le style, qui s'accordent avec l'archaïsme oriental.

On ne saurait s'étonner de trouver encore à cette époque, dans de telles œuvres, une influence orientale, car, à Lyon, les Grecs asiatiques, qui ont tant contribué à l'introduction du christianisme, étaient assez nombreux et avaient acquis assez de prépondérance pour que le grec (la langue grecque d'Asie Mineure) fût devenu et fût resté pendant un temps assez long la langue usuelle d'une notable partie de la population. Lyon conserva longtemps des relations avec l'Orient.

Ce sont des panneaux du XIIIe siècle, sur lesquels sont figurés les prophètes et les apôtres, qui ferment les hautes fenêtres du chœur de la cathédrale (1). On ne peut pas dire qu'ils appartiennent à l'art français; ils s'en rapprochent toutefois par l'expression des personnages, par une exécution plus libre et une sorte de naturalisme. Ils valent surtout par l'harmonie de l'ensemble. La coloration est puissante, tant les verriers connaissaient bien les moyens de faire jouer la lumière

(1) Nous avons donné en tête de cette notice la reproduction d'un de ces vitraux du XIIIe siècle, d'après un dessin rigoureusement exact de M. Lucien Bégule. La verrière présente les figures des prophètes Jérémie, Agée et Abdias. Nous devons cette belle reproduction à l'obligeance de M. Bégule.

Digitized by Google

avec le plus d'intensité sur ces grandes surfaces translucides et colorées; ils savaient, de plus, par quelles hardiesses dans le dessin ajouter à l'effet. Les roses des transepts ne sont pas moins remarquables. La chapelle des Bourbons montre de précieux spécimens de l'art charmant de la Renaissance; c'est, comme on le pense bien, un art tout autre que le précédent et qui n'en a certes pas la grandeur (1).

L'art du peintre sur verre a donc été exercé à Lyon, et l'on fabriquait même en cette ville le verre avant le XIVe siècle (2). Dans les anciens chartreaux de l'impôt (les premiers remontent à 1350 ou environ), on voit inscrits les noms de *verrers*, de *verrassours*, de *voirriers ;* les peintres sur verre étaient désignés de la sorte.

Nous avons relevé les noms de :

27 verriers dans la seconde moitié du XIVe siècle,
46 — au XVe siècle,
101 — au XVIe siècle.

Voilà donc 174 verriers (et des verriers soumis à l'impôt) dans l'espace de deux siècles et demi, 174 maîtres ou ouvriers : la distinction entre maîtres et ouvriers

(1) M. Lucien Bégule a fait, avec la science et la compétence qu'il doit à la connaissance d'un art dans lequel il excelle, l'étude complète des vitraux de la cathédrale dans la *Monographie de la cathédrale de Lyon,* si remarquable à tous égards, qu'il a publiée en 1889 (pages 100 à 156).

(2) On lit dans une ordonnance de Philippe VI, publiée en 1347, qu'à cette époque les fourneaux pour la fabrication du verre étaient en pleine activité à Lyon.

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

Digitized by Google

serait difficile, sinon impossible, à faire en ce temps-là à Lyon, où la liberté du travail était à peu près entière, surtout dans une branche de l'art qu'on peut regarder comme la plus étroite et dont la culture a été toujours et partout relativement rare.

La politique libérale, qui servit si bien les intérêts de la ville et qui seule put longtemps les servir, paraît avoir été pratiquée de tout temps. Elle fut accentuée par l'établissement des foires, et les anciens rois, pour ce qui dépendit d'eux, accordèrent et renouvelèrent, par un privilège spécial et formel, « la liberté du commerce et franchise aux Ouvriers et Artisans ». C'était donner à ceux-ci l'indépendance personnelle, c'était la liberté du travail. Ces lettres patentes plusieurs fois renouvelées, qui furent une exception en France, furent même confirmées par les déclarations du roi de 1641 et de 1661, que l'esprit du Consulat lyonnais avait inspirées; Colbert les respecta.

Nous essaierons de montrer quelque jour comme est fausse la prévention qui règne contre l'esprit et le tempérament du peuple lyonnais en matière d'art. Les travaux de cet ordre n'ont certes pas fait défaut; les aptitudes et les entraînements de cette population ont répondu toujours aux besoins inséparables de ses entreprises, de ses progrès et de ses prospérités. Mais tout a eu à Lyon, dans cette direction, un caractère très particulier. C'est dans l'histoire politique, comme dans l'histoire économique, de la ville qu'il faut chercher l'explication de singularités qu'on n'a pas voulu voir ou qu'on a niées par une étrange méprise.

Dans les deux siècles et demi dont il s'agit, du milieu

Digitized by Google

du XIVe siècle (1) à la fin du XVIe siècle, 170 verriers, avons-nous dit, mais en même temps, 750 peintres et enlumineurs, 200 sculpteurs, 150 modeleurs ou graveurs de médailles ou de monnaies, 900 orfèvres. Nous ne comptons ni les tailleurs d'histoires ou graveurs sur bois ni les imprimeurs ni les ouvriers de la manufacture de draps d'or, d'argent ou de soie, parmi lesquels il y en a eu qui auraient droit à une place dans l'histoire de l'art. Nous allions même oublier les horlogers, au nombre de plus de 100, aussi au XVe et au XVIe siècle, dont les ouvrages ciselés ou gravés tenaient alors de l'orfèvrerie ou de la bijouterie; les potiers de terre, une cinquantaine au XVIe siècle, dont plusieurs ont fait de la faïence peinte décorée d'histoires « en façon de celle d'Italye. »

Un personnel de cette qualité représente, pour une ville dont la population était faible en nombre par rapport à l'importance et à l'influence de la cité, une grande force qui s'est manifestée par la hardiesse, l'étendue et la diversité des entreprises, par l'accroissement de la richesse. Le travail ne pouvait guère être appliqué à des œuvres brillantes et du caractère le plus élevé dans un milieu aussi éloigné du souverain, aussi étranger aux pompes et aux élégances de la Cour et aussi indépendant (2). La richesse était sans doute une

(1) Nous n'avons pas remonté au-delà de 1350, parce que les archives du département du Rhône et celles de la ville de Lyon dans lesquelles nous avons recueilli les documents originaux fondement de nos études, ne nous auraient fourni que de trop rares pièces antérieures.

(2) Lamartine avait le sentiment de cette nature complexe des hommes et des choses quand il écrivait : « Lyon a montré souvent un grand peuple, rarement de grands hommes. »

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

Digitized by Google

satisfaction, mais elle était surtout un instrument de travail. Dans cette sorte de république de marchands, où le commerce des marchandises et celui de l'argent avaient la prépondérance, l'abondance des capitaux était nécessaire. L'usage de la fortune personnelle était d'ailleurs discret.

Le champ n'était pas dès lors favorable à la production d'individualités puissantes dans le personnel des arts et des métiers ; il ne l'était pas non plus aux initiatives hardies, aux hautes conceptions et aux raffinements imprévus. Les maîtres, artistes et ouvriers, vivaient de la vie du plus grand nombre, devaient compter avec la loi du prix, s'inspiraient le plus des intérêts locaux et des œuvres du travail. Cette condition les a mis plus d'une fois en retard, à parler surtout de l'art, leur a imprimé un entraînement et un élan moindres et a donné moins de relief à des œuvres même excellentes, moins de notoriété aux hommes, quelle qu'ait été l'originalité ou l'habileté de ceux-ci.

Revenons aux verriers.

Ils faisaient tous sortes d'ouvrages. Ils fermaient avec des verrières de couleur *à histoires* les baies énormes ouvertes dans les murs des églises et des chapelles, et le souvenir n'est pas perdu des nombreux monuments qu'ils ont décorés de la sorte. Ils garnissaient de verres les reliquaires, les tableaux et les lanternes ; ils étaient souvent de simples vitriers selon l'acception que le mot a de nos jours.

Quatre-vingts environ ont été inscrits dans les chartreaux comme étant à la fois peintres et verriers, pein-

Digitized by Google

tres sur mur, sur panneau de bois ou de toile, peintres sur verre. Autrefois, à Lyon comme ailleurs, les arts n'étaient pas séparés. Les maîtres de l'œuvre étaient architectes ou maîtres maçons autant que sculpteurs, et, même au XVIe siècle, on voit à Lyon des maîtres qui sont en même temps architectes, peintres, sculpteurs, graveurs. Merveilleuse dans l'industrie au point de vue économique, la division du travail rapetisse l'art.

Les vitriers proprement dits n'étaient pas à Lyon, au XVe et au XVIe siècle, des gens aussi nécessaires que de nos jours. On mettait le plus souvent des châssis de papier (on disait même des « voirrières de papier ») aux fenêtres. La cherté des vitres explique cet usage. On lit dans les comptes de « l'ostel du Roy » en 1491 : « Item à Lyon cinq chassis de papier », et dans les comptes de la ville pour 1542-1543 : « A Anthoyne Godin cartier pour avoir refaict en papier et collé les chassis de la salle du Consulat et chambre des papiers... (1). »

Nous connaissons plusieurs des maîtres qui ont travaillé aux vitraux de la cathédrale de Lyon, mais nous ne connaissons que ceux qui ont été à l'œuvre depuis le dernier quart du XIVe siècle.

Henri de Nivelle, qui était venu de Paris, a dirigé cette œuvre de 1378 à 1400.

Perronet Saquerel l'a conduite de 1400 à 1441.

Il a eu pour successeur Laurent Girardin de 1441 à 1471.

(1) Archives de Lyon, CC 954.

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

Digitized by Google

Jean Prevost a été nommé par le chapitre en 1471, et son exercice a pris fin de 1489 à 1497.

Pierre de Paix dit d'Aubenas était en fonctions en 1498; il l'était encore en 1503 (1).

Ces cinq personnages ont été maîtres verriers de l'église (2), c'est-à-dire qu'ils ont eu successivement la direction de l'atelier des verriers sous les ordres du maître de l'œuvre.

Les actes capitulaires nous apprennent peu de chose sur les maîtres verriers de l'église Saint-Jean au XVIe siècle; les grands travaux étaient achevés. Pierre Bonnet a pris la place de Pierre d'Aubenas en 1503 ou peu de temps après cette année. Jean Chapeau était certainement le maître verrier de la cathédrale en 1527 et en 1528 (3); il est possible que son exercice ait commencé en 1510. On ne connaît de lui aucun ouvrage important. Mention est faite de Salvator de Vidal en 1537, de Nicolas Durand en 1579 et de Jérôme Durand en 1604.

D'autres peintres verriers ont travaillé à la cathédrale sous les ordres des maîtres de l'œuvre de la verrerie. Nous citerons entre autres Janin Saquerel de 1414 à 1416 et Jean Hortart, dit d'Écosse, celui-ci peintre, enlumineur et brodeur, qui avait quelque renom.

Les renseignements nous manquent sur les ouvrages exécutés dans les autres églises de Lyon. Nous savons,

---

(1) Archives du Rhône, comptes de Saint-Jean, armoire David, vol. VII, n° 5.

(2) *Magister verrerius* ou *vitrarius*.

(3) Archives du Rhône, comptes de Saint-Jean, armoire David, vol. VII, n° 5.

Digitized by Google

il est vrai, jusque dans les moindres détails, tout ce que le Consulat a fait faire dans l'hôtel commun de la ville et dans les chapelles de Saint-Jacquême, du Saint-Esprit du Pont du Rhône, de Saint-Roch, de Saint-Sébastien; ces travaux eurent peu d'importance, ils consistèrent le plus souvent en écussons armoriés peints sur les verrières.

II

Les noms de deux des maîtres verriers de la cathédrale de Lyon doivent être retenus.

En premier lieu, le nom de Henri de Nivelle. Jacques de Beaujeu, le maître de l'œuvre (c'était l'architecte), avait donné en 1391, le tracé de la grande rose qui devait être placée au-dessus du portail de la façade. Henri de Nivelle fit, en 1393 et en 1394, les vitraux de cette rose.

La délibération suivante ne laisse pas de doute sur la part qu'il prit à cette grande entreprise.

(16 août 1395.) *Item quia magister Henrietus de Nivelle, verrerius ecclesie lugdunensis, conquestus fuit in capitulo et supradictis dominis dixit et exposuit quod ipsi domini sibi tenentur in magna pecunie summa, ratione et ad causam verrerie del O per ipsum verrerium facte superius in fronte et conspectu dicte ecclesie noviter, et petiit per dictos dominos sibi solvi. Idcirco dicti domini commiserunt supradicto domino Offredo de Farnay quatinus videat quantum fuit solutum dicte verrerio pro dicta verreria del O et quantum sibi debetur et inde refferat in capitulo ad*

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

Digitized by Google

finem quod resta dicto verrerio debita sibi solvatur (1).

Cette rose de Henri de Nivelle n'a rien de saisissant, surtout dans l'état où elle est aujourd'hui. L'effet décoratif était d'ailleurs affaibli par les délicatesses du dessin et par une gamme de couleurs plus adoucies.

Janin Saquerel exécuta, sous les ordres de Perronet Saquerel, des verrières pour la cathédrale en 1414 et en 1415 (2). C'est certainement ce même Janin qui fit pour le compte du Consulat, « tout à nove les deux verrières et la rose de la chapelle de saint Jaquesme en laquelle tient le conseil de ladicte ville (3). » Les actes capitulaires font mention de travaux de Perronet Saquerel en 1426-1427 (4).

La chapelle de Saint-Michel fut construite à partir de 1448 (5); elle est éclairée par une fenêtre dont les vitraux ne sont plus en place, mais ont été conservés. Les panneaux peints dans une tonalité délicate sont de Laurent Girardin. On avait abandonné alors les anciens principes de l'art du verrier et les grandes qualités décoratives étaient perdues. Le vitrail n'était le plus souvent qu'un carton de peintre reporté sur verre.

Les vitraux de la chapelle du Saint Sacrement, plus connue sous le nom de son fondateur, le cardinal Charles de Bourbon, archevêque de Lyon, qui y fut inhumé, ont une haute valeur artistique. Des anges

---

(1) Archives du Rhône, actes capitulaires, livre V, f° 92.

(2) Archives du Rhône, actes capitulaires, livres IX et X, f° 86.

(3) Archives de Lyon, CC 385.

(4) Archives du Rhône, actes capitulaires, livre XII, f° 293.

(5) Antoine Montaing était alors maître de l'œuvre.

Digitized by Google

FRAGMENT DE VITRAIL DE LA CATHÉDRALE DE LYON

COMMENCEMENT DU XVIe SIÈCLE

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

Digitized by Google

Digitized by Google

peints en grisaille sur fond bleu forment comme un chœur céleste et déploient de longues banderoles sur lesquelles sont inscrites des strophes en l'honneur du Saint Sacrement. Un de ces anges tient l'écusson aux armes de Charles de Bourbon, c'est une œuvre élégante de la Renaissance (1) ; c'est un petit chef-d'œuvre dans son genre. Mais quelle distance le sépare des fortes et hardies productions du XIIe et du XIIIe siècle !

La chapelle a été fondée par le cardinal par délibération du chapitre du 31 mai 1486; l'archevêque est mort le 13 septembre 1488, et les travaux qui avaient été continués par l'ordre de son frère Pierre, duc de Bourbon et comte de Forez, n'étaient pas achevés en 1503. Les vitraux ont été faits de 1501 à 1503 ; Pierre de Paix était alors le maître verrier. Ces vitraux donnent la preuve du talent de ce maître, et ce talent était reconnu de son temps, car nous savons par les comptes royaux que Pierre de Paix a travaillé pour Charles VIII avec Jean Bourdichon, le peintre du roi. Les peintres faisaient en ce temps-là toutes sortes d'ouvrages. En voici un exemple : Jean Bourdichon, Jean Prevost et Pierre de Paix ont fait, en 1494, « les estandars, banières, banneroles et autres paremens » de la *nef* que le duc d'Orléans montait lors de l'expédition d'Italie.

La plupart des verriers étaient peintres, et on les trouve mentionnés dans les comptes de la ville à raison de leur emploi dans d'autres entreprises, notamment

(1) La gravure ci-jointe permettra de juger du charme de ce vitrail ; elle a été faite d'après un dessin de la main de M. Lucien Bégule, et nous la devons à son obligeance.

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

Digitized by Google

dans les travaux de décoration lors des entrées de souverains. Jean Célarier, Jean de Juys, Guillaume Brandet, Philippe Besson, Jean de Bourt, Salvator de Vidal, etc., furent les plus occupés. D'un d'eux, Jean Ramel, il est fait mention pour un ouvrage peu commun : Ramel peignit, pour l'entrée de Louis XII, en 1507, des ornements d'or sur « les habillements de taffetas » des personnages qui avaient un rôle dans les *mystères*. C'est un fait intéressant de voir à Lyon, au XVIe siècle, des étoffes de soie enrichies d'écussons, de devises, de fleurs de lis, par la peinture (1).

Les peintres, les sculpteurs et les verriers de Lyon s'étaient réunis au XVe siècle pour se constituer en corporation ; Jean Perréal (Jean de Paris), qui paraît

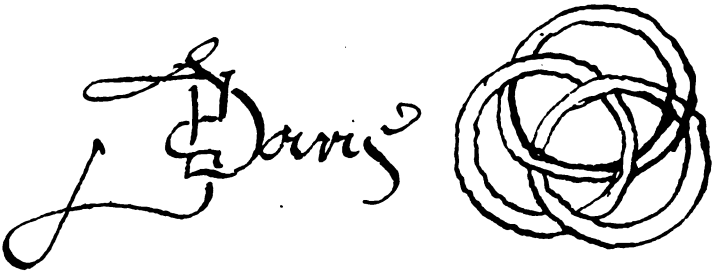

avoir été le promoteur de cette institution, obtint, en décembre 1496, de Charles VIII que celui-ci en confirmât les statuts. Cinq de nos verriers, Jean Blich, Dominique Du Jardin, Claude Guinet, Pierre de Paix et Jean Prevost furent au nombre des fondateurs de

(1) D'autres peintres ont fait de semblables ouvrages ; nous citerons Pierre Bonté en 1503, Daniel Decrane en 1518 et en 1533.

Digitized by Google

cette communauté. Tous les cinq étaient aussi peintres.

Nous donnons ci-après les noms de 135 verriers qui ont travaillé à Lyon depuis 1350 jusqu'en 1550 et un peu au-delà. Quarante autres verriers figurent sur les rôles des tailles et les comptes dans la seconde moitié du XVIe siècle; nous les avons écartés de notre liste.

Quatre ou cinq seulement de ces derniers ont eu une certaine notoriété comme peintres sur verre :

Noël Tortorel, maître peintre et verrier, mort « fort pauvre de biens et riche de cinq pauvres enffans » (..1568-† 1593);

Bertin Ramus, peintre et verrier, a fait en 1583 les vitraux « ès fenestraiges du corps neuf de l'hostel de ville » ; ces vitraux étaient « avecq leurs armoyries et ordres et compartimens » (..1575-† 1595);

Jérôme Durand, maître peintre et verrier de la cathédrale en 1604 (..1580-1604);

Lancelot Bonardet, peintre et verrier, fit pour la ville, à l'hôtel de ville, au logis du gouverneur et dans des chapelles, des verrières peintes, décorées le plus souvent d'écussons aux armes du roi et de la ville (..1586-1622);

Jean Sçavey (..1593-1597).

Un autre verrier, né dans le XVIe siècle, a exercé dans la première moitié du XVIIe siècle : c'est Martial

Charpin, « maistre peintre victrier de la Royne (..1611-† 1641).

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

Digitized by Google

Nous ne saurions passer sous silence Perrissin (..1561-† de 1611 à 1618) : Jean Perrissin, maître peintre, verrier, modeleur, graveur en taille-douce et architecte, Il a surtout travaillé comme peintre. Une seule fois, en 1564, il a été fait mention de lui comme peintre verrier. Or celui des temples des Huguenots qu'on appelait le temple de Paradis, du nom du tènement (dans la rue des Estableries), fut bâti en cette année :

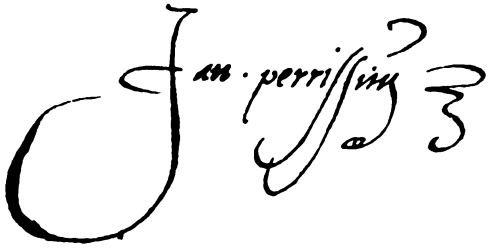

(1566)

il était éclairé par des vitraux peints aux armes du roi et à celles de la ville, et il est probable que ces vitraux ont été peints par Perrissin (1). Jean Perrissin faisait profession d'être catholique, mais il avait d'étroites

(1595)

(1) Perrissin s'est vivement intéressé à ce temple ; il en a fait des dessins et un tableau à l'huile. Ce tableau est précieux à plus d'un titre : le dessin est précis et correct ; le coloris est clair, limpide, toutefois vigoureux.

Digitized by Google

relations avec les Réformés. Il a gravé « en cuivre et eau forte », avec Jacques Tortorel le graveur, cette curieuse suite d'estampes qui porte le titre de *Premier volume, contenant quarante tableaux ou histoires diverses qui sont mémorables touchant les Guerres, Massacres, et troubles advenus en France en ces dernières années* (de 1559 à 1570), histoires inspirées par les Calvinistes. Il a épousé Simonne Méchin dont il a eu au moins sept enfants, nés de 1577 à 1597.

III

JEAN I (..1348-† de 1386 à 1388) (1).
Jean I, maître peintre et verrier, marié.
HUGONET (..1350-1363).
Hugonet, verrier
JACQUES I (..1363).
Jacques I, verrier.
LE MOINE (..1363).
Le Moine (*Lo Mono*), verrier.
PIERRE (..1363).
Pierre, verrier (2).

---

(1) La première date précédée de deux points indique l'année dans laquelle le verrier a été signalé pour la première fois. La seconde date est l'année de la dernière mention ou l'année du décès quand elle est précédée d'une croix.

(2) Pierre le verrier est mentionné une seule fois en 1363. Ce n'est pas le même personnage que Pierre le peintre. Celui-ci, Pierre de Sargues ou de Salgue, a été nommé peintre de

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

Digitized by Google

CREYTIN I (..1363-†1383 ou 1384).

Creytin I ou Cretin, verrier.

ÉTIENNE I (..1363-1413).

Étienne I ou Tiénent, verrier.

HUET (..1377-1388).

Huet, verrier, demeurait dans la rue Longue.

Perronet I SAQUEREL (..1378-1383).

Perronet I ou Pierre Saquerel, peintre et verrier.

Henri DE NIVELLE (..1378-†1400.

Henri ou Henriet de Nivelle, peintre et verrier, marié à Raymonde, demeurait « près le claustre de sainct Jehan. » Il fut nommé maître verrier des églises Saint-Jean et Saint-Étienne le 26 juin 1378 (1).

GUYOT (..1380-1423).

Guyot, verrier, marié.

GUILLEMIN I (..1380-1423).

Guillemin I, verrier.

GUILLEMIN II (..1382-1388).

Guillemin II, verrier.

Jean CÉLARIER (..1382-†1451).

Jean Célarier ou Cellarier, maître peintre et verrier.

HENRIET (..1385-1388).

Henriet ou Anriet, verrier. Il est probable que c'est le même personnage qu'Henriet de Nivelle.

VINCENT (..1386-1390).

Vincent, maître verrier.

---

l'église Saint-Jean le 27 juin 1362 et a travaillé en 1389 aux décorations que le Consulat fit faire lors de l'entrée de Charles VI. Il mourut en 1417.

(1) Archives du Rhône, actes capitulaires, livre II, fos liv verso et lv.

Digitized by Google

GUILLEMOT (..1386-1406).

Guillemot, verrier.

JEAN II (..1386-1406).

Jean II, peintre et verrier, fils de « maistre Johan le painctre verrier. »

PERRONET (..1386-1406).

Perronet, verrier. Peut-être Perronet Saquerel ?

Janin SUREAU (..1386-1423).

Janin Sureau, peintre et verrier.

CREYTIN II (..1388-1402).

Creytin II ou Cretin, verrier, marié à Nicole.

Perronet II SAQUEREL (..1388-1445).

Perronet II ou Pierre Saquerel, maître peintre et verrier, demeurait dans la rue Saint-Georges. Le prénom est écrit Pierre, Perronet, Perrinet, Pernet, et le nom Saquerel, Saqueret, Sacarel ou Sucrier (1).

Perronet Saquerel a été nommé maître verrier de la cathédrale le 27 mai 1400 :

(27 mai 1400.) *Item dicti domini confidentes de probitate legalitate et sufficiencia Peroneti Saquereti verrerii..... ipsum magistrum Perronetum fecerunt et constituerunt..... magistrum operarium et reparatorem verrerarium jam factarum et fiendarum dicte ecclesie lugdunensis et sancti Stephani, ... ad ipsius magistri Peroneti vitam naturalem... loco magistri dicte ecclesie nuper defuncti* (2).

Saquerel s'est démis de son office, le 23 mars 1441, en faveur de Laurent Girardin, qui l'avait servi avec

(1) C'est le Peronet Saqueret et le Péronet Sucrier de M. C. Guigue (Bégule, p. 39).

(2) Archives du Rhône, actes capitulaires, livre V, fo 186.

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

Digitized by Google

fidélité, honnêteté et diligence et avec lequel il fut associé jusqu'en 1445.

POLIN (..1394-1399).

Polin, verrier.

JACQUEMET (..1394-1411).

Jacquemet, verrier.

Janin SAQUEREL (..1397-1421).

Janin Saquerel, peintre et verrier.

Jean ROBERT (..1398-1422).

Jean Robert, peintre et verrier.

Hugues DE VIVERS (..1399-1410).

Hugues de Vivers, verrier, marié à Jeannette.

ÉTIENNE II (..1403-1424).

Étienne II ou Tiénent, maître verrier.

Gilles CAMPIN (..1406-1410).

Gilles Campin, peintre et verrier, Flamand.

Jean HORTART *dit* D'ÉCOSSE (..1412-1465).

Jean ou Janin Hortart, dit D'Écosse, maître peintre, enlumineur, verrier et brodeur. Il a été maître peintre de l'église Saint-Jean et en peignit le chœur en 1420. Il demeurait dans la rue Notre-Dame du Palais.

Pierre DE GAULNE (..1416-1421).

Pierre de Gaulne, verrier.

MILOT (..1420-1444).

Milot, verrier.

Jean GIRARDIN (..1422).

Jean Girardin ou Girerdin, verrier.

Janin BENOIST (..1429-1440).

Janin Benoist (*Janinus benedictj*), peintre et verrier.

Laurent GIRARDIN (..1438-† 1478).

Laurent Girardin ou Girerdin, maître peintre et verrier, marié à Louise. Il fut nommé peintre et verrier de la

Digitized by Google

cathédrale, le 30 mars 1441, succédant à Jean Hortart comme peintre et à Perronet Saquerel comme verrier. La vieillesse et la maladie le forcèrent à résigner le 25 septembre 1471 son office en faveur de son gendre Jean Prevost.

PERRENET (..1439-1445).

Perrenet ou Perrenot, maître verrier.

Girardin BLICH (1440-1483).

Girardin ou Girerdin Blich, Blic ou Blihe, peintre et verrier.

Pierre DE MONTPANCIER (..1442-1444).

Pierre de Montpancier, peintre et verrier.

Rogier BLICH (..1442-1448).

Rogier Blich, peintre et verrier, frère de Girardin Blich.

Antoine ORGELET (..1442-1464).

Antoine Orgelet, peintre et verrier.

Thomas BREMON (..1446-1464).

Thomas Bremon, verrier.

Jean DE JUYS (..1446-†de 1477 à 1479).

Jean de Juys, maître peintre et verrier (1).

Jean ALABRAN (..1454-†1456).

Jean Alabran, Alebrand, Albrand, Alabram, verrier, marié.

Jean DAST (..1456-1460).

Jean Dast, verrier.

Jean DUC (..1458-†1481).

Jean Duc, verrier.

---

(1) Voir notre notice de Jean de Juys, dans les *Nouvelles Archives de l'art français*, 2e série, t. I, 1879, p. 200 à 203.

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

Digitized by Google

Jean DE FROIDEFEUE (..1460-1482).

Jean de Froidefeue ou de Froidefont, peintre et verrier. En 1482, il « s'en est allé hors de la ville ».

ABRAHAM (..1464).

Abraham, verrier, était décédé en 1470.

Jean PREVOST (..1470-†1503).

Jean Prevost (*Johannes prepositi*), maître peintre et verrier, a épousé la fille de Laurent Girardin. Il signait *Jehan preuost* et dessinait sur la lettre J le profil d'une tête d'homme.

Il a été nommé, le 25 septembre 1471, peintre et verrier de l'église Saint-Jean (1). Il a exercé son office jusqu'en 1498.

Jean Prevost a été un des peintres auxquels le Consulat confia le plus de travaux ; il fut chargé des décorations pour l'entrée de Louis XI en 1476 et pour celle de Charles VIII en 1490.

Il demeurait dans la rue des Changes (2).

Thomas I MALECHART *dit* DUC (..1471-†1499).

Thomas I Malechart dit Duc, verrier, demeurait devant l'église Saint-Nizier en 1491.

Jean BLICH (..1472-†de 1507 à 1511).

Jean Blich, peintre et verrier, marié à Ennemonde Offroye, demeurait dans la rue Mercière.

Philippe BESSON (..1472-†1515 ou 1516).

Philippe Besson, maître peintre et verrier.

ANTOINE I (..1474-1494).

ANTOINE I, verrier.

---

(1) Archives du Rhône, actes capitulaires, livre XXIV, fos 106 et 107.

(2) Voir notre notice de Jean Prevost dans les *Nouvelles archives de l'art français*, 2e série, t. III, 1882, p. 51 à 59.

Digitized by Google

Pierre DE PAIX *dit* D'AUBENAS (..1479-1503).

Pierre de Paix dit d'Aubenas, maître peintre et verrier. Il signait *pierre de paix dit de aubenas*, avec un

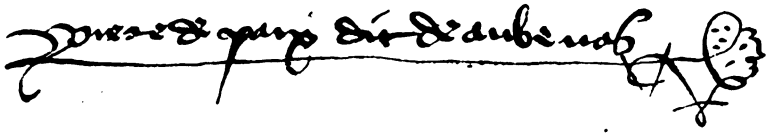

paraphe entre les lignes duquel on voit une tête de face et une autre tête de profil (1).

Il a été maître peintre et verrier de l'église Saint-Jean (2), et a peint des verrières pour l'hôtel de ville.

Dominique DU JARDIN (..1480-1499).

Dominique Du Jardin, maître peintre et verrier, demeurait « en Bourgneuf ».

François GOY (..1480-1502).

François Goy, verrier.

Jean BERTON (..1482-1483).

Jean Berton, verrier (3).

Antoine AYMÉ (..1485-1499).

Antoine Aymé, verrier.

Blaise THÉOBALD *dit* VAZEL (..1485-† 1524).

Blaise Théobald ou Thibault dit Vazel ou Veysel, maître peintre et verrier, marié, demeurait dans la rue Neuve Thomassin. Sa fille a épousé le peintre Nicolas de Bavière.

---

(1) C'est le Pierre d'Obennas de M.-C. Guigue (Bégule, p 40).

(2) Voir notre notice de Pierre de Paix dans les *Nouvelles archives de l'art français*, 2e série, t. I, 1879, p. 204 à 209.

(3) C'est certainement le même personnage que Jean Berthaud, verrier en 1482.

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

Digitized by Google

Guillaume BRANDET (..1490-1517).

Guillaume Brandet, peintre et verrier, demeurait dans la rue de Beauregard.

ÉMOLLE (..1492).

Émolle, verrier.

André DRIVON (..1493-1507).

André Drivon, peintre et verrier.

Antoine NEMO (..1493-1507).

Antoine Nemo, verrier.

Claude GUINET (..1493-† 1512).

Claude Guinet, maître peintre et verrier, demeurait dans la rue de l'Aumône. Il était désigné souvent sous le nom de Claude le peintre.

Michel COSTE (..1493-1503).

Michel Coste, verrier.

Reymonet MOREAU (..1493-† 1512).

Reymonet Moreau, verrier.

Antoine SERVANDON (..1493-† 1513).

Antoine Servandon, verrier, marié.

Antoine JAREYS (..1493-1517).

Antoine Jareys, Jarey, Jarez, verrier.

Daniel DECRANE (.,1493-1546).

Daniel Decrane dit Gaultier, maître peintre et verrier,

était fils de Gaultier Decrane et frère de Jean Decrane. Il signait *Daniel Decrane*.

Jean FLACY (..1498-† 1504).

Jean Flacy ou Flay, verrier.

Digitized by Google

Jean DE BOURT (..1498-†de 1526 à 1528).

Jean de Bourt ou de Bourg, peintre et verrier, signait : *Jhan de bourt*. Il a peint, en 1525, des écus-

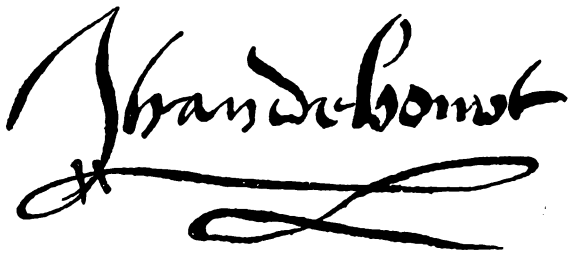

sons aux armes de la ville sur des verrières de « la chambre aulte des papiers » de l'hôtel de ville.

Jean CHAPEAU (..1498-1529).

Jean Chapeau ou Chappeau, peintre et verrier, maître verrier de la cathédrale en 1527 et en 1528.

Henri GUYOT (..1499-1503).

Henri Guyot, peintre et verrier.

Jean RAMEL (..1499-1538).

Jean Ramel ou Rameau, peintre et verrier, signait *JRamel* ou *JRameau*. Il a travaillé aux décorations

pour les entrées de Louis XII, de François Ier, de la reine Claude, etc. Il était, en 1529, « juge des sotz ».

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

Digitized by Google

Jean RAMILI (fin du xve siècle).

Jean Ramili, peintre verrier de Lyon, a fait des travaux de peinture sur verre à Grenoble.

Serait-ce Jean Ramel ?

Pierre BONNET (..1500-1503).

Pierre Bonnet, peintre et verrier, était maître verrier de l'église Saint-Jean en 1503.

Antoine BARDILLON (..1503).

Antoine Bardillon, verrier.

André DUMONT (..1503).

André Dumont, verrier.

Thomas II MALECHART (..1503).

Thomas II Malechart, verrier.

Jean MALECHART *dit* DUC (..1503-1507).

Jean Malechart dit Duc, verrier.

Martin LAMBIN (..1504-1529).

Martin Lambin, verrier.

Jean VIEULX (..1505-1507).

Jean Vieulx, verrier.

Nicolas DROGUET (..1506).

Nicolas Droguet, verrier, a fait, pour la chapelle du Saint-Esprit du pont du Rhône, des verrières ornées d'écussons armoriés.

JACQUES II (..1507).

Jacques II, verrier.

Pillot ? SERVANDON (..1507).

Pillot ? Servandon, verrier.

Antoine MONTAIGNET (..1512).

Antoine Montaignet, verrier.

Regnaud RIGAULT (..1512-1514).

Regnaud Rigault, verrier.

Jean CHAMBRELAN *dit* BONNEVAULX (..1512-1517).

Jean Chambrelan dit Bonnevaulx, verrier.

Digitized by Google

Jean MARTIN (..1512-1524).

Jean Martin, peintre et verrier.

Antoine NOISINS (..1515-1520).

Antoine Noisins, verrier, a travaillé aux vitraux de l'église de Brou.

PONCET (..1515-1523).

Poncet, verrier.

Jacques BLICH (..1515-1524).

Jacques Blich, peintre et verrier, fils de Jean Blich et d'Ennemonde Offroye, sa femme.

Pierre CHARLOT (..1515-1524).

Pierre Charlot, verrier.

CLAUDE (..1515-1524).

Claude, verrier.

ANTOINE *dit* LE BASTARD (..1515-1535).

Antoine dit le Bastard, verrier.

Pierre DU RIEU *dit* LALIX (..1515-† 1536 ou 1537).

Pierre Du Rieu dit Lalix ou Lalier, maître peintre et verrier.

Salvator DE VIDAL (..1515-1574).

Salvator ou Sauveur de Vidal, de Vidart ou de

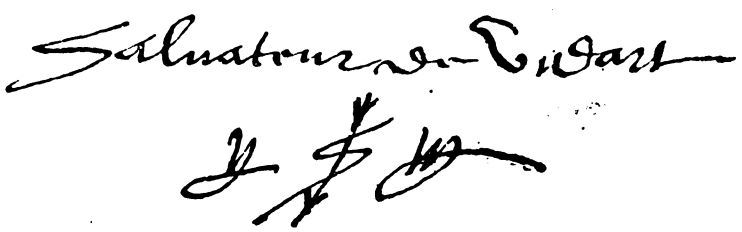

Villars, maître peintre et verrier, était verrier de la cathédrale en 1537. Il signait *Salvateur de Vidart*.

Antoine BESSON (..1516-1529).

Antoine Besson, peintre et verrier, frère de Jean Besson.

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

Digitized by Google

Pierre ROYER (..1517-1518).

Messire Pierre Royer, verrier, habitué en l'église Saint-Jean, verrier à la cathédrale.

Jean DECRANE *dit* GAULTIER (..1518-1562).

Jean de Crane dit Gauthier, maître peintre et

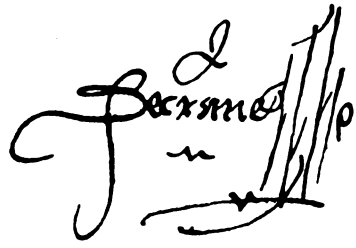

verrier, peintre de l'église Saint-Jean. Il a fait de nombreux ouvrages de peinture pour la ville de Lyon et a peint des vitraux pour des églises. Il signait *JDecrane.*

...BESSON (..1523).

...Besson, peintre et verrier, frère de Jean et d'Antoine Besson.

MICHAU (..1523).

Michau, verrier.

Jean GAUDIN (..1523-1529).

Jean Gaudin, peintre et verrier.

Jean RIGAULT (..1523-1529).

Jean Rigault, verrier.

Jean GOY (..1523-1536).

Jean Goy, verrier.

Michel ALIBERT (..1528-1529).

Michel Alibert ou Alibel, verrier.

Thomas BIGUET (..1529).

Thomas Biguet, verrier.

Michel CHASTENAY (..1529-1531).

Michel Chastenay, verrier.

Digitized by Google

Pierre FAILLON (..1529-1535).

Pierre Faillon, maître et peintre verrier.

Nesme ALIBERT (..1429-1538).

Nesme Alibert, Alibel ou Albert, verrier.

Jacques HENRICARD (..1529-1547).

Jacques Henricard ou Héricard, verrier, demeurait « vers lourds (l'Ours). »

Claude PONCHARD (..1529-1557).

Claude Ponchard ou Pochard, verrier.

Noël ALIBERT (..1530-1545).

Noël Alibert, ou Alibel, peintre et verrier, a épousé Benoîte Montgard.

Barthélemi DE GAULNES (..1533-1536).

Barthélemi de Gaulnes, maître peintre et verrier.

ANTOINE II (..1535).

Antoine II, verrier.

GILLES (..1535).

Gilles, maître verrier.

MARTIN (..1535).

Martin, verrier.

Pierre MARGUET (..1535-1536).

Pierre Marguet, verrier.

Jean SYMONNET (..1535-1536).

Jean Symonnet, verrier.

Bernard THEVENET (..1535-1536).

Bernard Thevenet, peintre et verrier.

Claude CONFIAT (..1535-1537).

Claude Confiat, verrier.

LÉONARD (..1536-1537).

Léonard ou Lyonard, verrier.

Melchior ANTHOINE (..1539-1577).

Melchior Anthoine, peintre et verrier.

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

Digitized by Google

Michel ROSSET (..1538-1540).
Michel Rosset ou Rousset, peintre et verrier.
André SERVANDON (..1541-1543).
André Servandon, verrier, marié.
Charles BERISAN (..1541-1544).
Charles Berisan, verrier, marié à Benoiste.
Charles BELLISSARD (..1545).
Charles Bellissard, verrier.
Pierre MONNIER (..1545).
Pierre Monnier, verrier.
Guillaume ROSSEL (..1545).
Guillaume Rossel, verrier.
BARON (..1545-1547).
Baron ou Bavon, verrier.
Hugues MINANT (..1545-1547).
Hugues Minant, verrier.
Nicolas DURAND (..1545-1589).
Nicolas Durand, maître peintre et verrier, marié à Catherine Vizé. Maître verrier de la cathédrale en 1579. Il a peint des vitraux avec écussons armoriés pour l'hôtel de ville.
Jacques HÉVRARD (..1546-1562).
Jacques Hévrard, peintre verrier.
Ennemond MILLIER (..1548-1550).
Ennemond Millier, verrier.
Étienne CHAPEAU (..1549-1557).
Étienne Chapeau, peintre et verrier.
Martin MARION (milieu du XVIe siècle).
Martin Marion, verrier.
Pierre HENRICARD (..1550-1561).
Pierre Henricard ou Héricard, peintre et verrier.

Natalis RONDOT.

Digitized by Google

SOUVENIRS LYONNAIS

De 1496 à 1896 (*)

IV

Les Programmes.

J'ai parcouru les itinéraires des entrées solennelles ; j'ai visité les résidences où les Souverains ont séjourné : il me reste à lire les programmes des réceptions.

Tous les préparatifs sont arrêtés et faits à l'avance. Est-ce que dans la chaumière comme au château, lorsqu'un ami est attendu, ne règne pas une excitation fébrile jusqu'à ce que la maison décorée ait un air de fête et présente un sourire de bienvenue ?

Un voyageur illustre étant annoncé, les autorités civiles et militaires se concertent ; une commission est nommée

(*) Voir la *Revue du Lyonnais* de Janvier, Février et Mars 1897.

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

Digitized by Google

avec mission d'étudier les cérémonies de l'entrée, les décorations des rues, l'emploi des journées (car celles-ci doivent être entièrement employées, vainement le personnage fêté réclamerait-il le travail de huit heures seulement).

C'est une grosse affaire de préparer « les échaffauts, mystères et histoires avec leurs dits et sentences par écrit, faits et compris d'entendements merveilleux, les écussons pendant en l'air à la mode d'Italie et environnés de gros chapelets de fleurs et autres verdures joyeuses » cités avec admiration dans son *Verger d'honneur*, par André de la Vigne, le secrétaire d'Anne de Bretagne qui a accompagné les souverains dans leur voyage à Lyon.

Que d'imagination dépensaient les beaux esprits pour formuler une devise à la louange du prince ; pour trouver des allusions et poursuivre un parallèle, comme par exemple le parallèle, développé en douze tableaux, entre le Soleil et Louis XIII dans la fameuse entrée de 1622, « le soleil au signe du lion (1) » ; pour faire le scénario des pièces à jouer

(1) Voir le récit illustré avec les gravures des arcs de triomphe, pyramides, colonnes, temples, portiques, qui a été publié chez Julliéron, imprimeur de la ville, en 1623.

Au même volume est joint le récit de la réception qui fut faite à Louis XIII par les comtes de Saint-Jean. L'arc de triomphe qui avait été dressé dans le cloître, arc de triomphe beaucoup plus soigné que ceux de la ville, enrichi de colonnes de bronze et de dorures et figurant l'âge d'or, y est représenté dans une fine gravure de C. Audran. Le même récit est publié chez Roussin, Lyon, 1623.

Voir également les descriptions des arcs de triomphe dressés en 1664, pour l'entrée du cardinal Chigi ; l'un à la porte du Rhône par les soins de Monsieur le Prévôt des marchands et de Messieurs les échevins ; l'autre « à l'entrée de la rue de Porte-Froc, par les soins de Messieurs les doyens, chanoines et chapitre de l'église, comtes de Lyon ». Ces descriptions ont été publiées chez Ant. Julliéron, Lyon, 1664.

Digitized by Google

sur les divers théâtres, exercer les acteurs, préparer les décors et les costumes ! Aussi tous ces détails tiennent-ils une grande place dans les récits des entrées solennelles, dont plusieurs ont été illustrés, entre autres le récit de l'entrée de Henri II, publié chez Roville, en 1549, avec 15 dessins de Bernard Salomon ; le récit de l'entrée de Louis XIII, publié chez Julliéron en 1623 ; le récit de l'entrée du cardinal Chigi, publié chez Fumeux en 1664.

Outre ces dessins, pour juger des soins et des dépenses qu'exigeait cette première partie du programme dans les réceptions officielles, on a les pièces comptables conservées dans les archives. Georges Guigue a publié *in extenso* l'entrée de Louis XII à Lyon en 1507, avec toutes les pièces de comptabilité, et de nombreuses explications sur les faits, souvent très instructifs comme nous l'avons vu pour l'histoire, et sur les incidents des préparatifs (1). Rolle a relevé les comptes de dépenses relatifs à l'entrée de Henri II en 1548 (2). Vital de Valous, appréciant l'importance de ces documents, les a copiés pour l'entrée de Charles IX en 1564 (3). M. Natalis Rondot, dans les nombreuses et remarquables publications qu'il a faites sur les artistes lyonnais, en donne de nombreuses citations.

Les pièces comptables suppléent aux lacunes que contiennent les narrations officielles écrites par ordre du Consulat. Ainsi ce sont elles qui font connaître les noms des artistes employés dans l'exécution des préparatifs.

Les projets de décoration étant arrêtés, la direction de

(1) Entrée de Louis XII à Lyon, en 1507, *Lyon-Revue*, 1884.

(2) Dans *Archives de l'art français*, 1861.

(3) *Entrée solennelle de Charles IX à Lyon en 1564*, publiée par les soins de M. Steyert, en 1884, avec des annotations.

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

Digitized by Google

l'œuvre, en effet, est confiée au peintre ou au sculpteur qui a le plus de renommée. Il devient le conducteur de l'œuvre ; il doit visiter les lieux désignés comme stations du cortège, prendre les mesures, arrêter les dessins ; puis demander le concours des maîtres peintres, sculpteurs, menuisiers, entre lesquels il devra distribuer la besogne.

« C'est par des compositions décoratives pour l'entrée de souverains et de hauts personnages, observe M. Rondot, et par les ouvrages de peinture qui faisaient partie de ces décorations, que plusieurs artistes à Lyon ont donné la mesure de leur talent (1). »

Jean Perréal, dit Jean de Paris, estimé comme peintre de portraits et de batailles, sous les règnes de Charles VIII, de Louis XII et de François Ier, a été un très habile organisateur de mystères, moralités, histoires et autres joyeusetés joyeuses, plaisantes et honnêtes. Il dirige les entrées de Charles VIII, d'Anne de Bretagne, de Louis XII, de François Ier (2) ; il prend pour aide Jean Prévost dans l'entrée de Charles VIII. Jean Richer et Jean Ramel sont nommés dans l'entrée de Louis XII, en 1507. Salvatore Salvatori est chargé des histoires et triomphes pour l'entrée de la reine Eléonore (3). Bernard Salomon est le conducteur de l'œuvre de « paincteries » pour l'entrée si remarquée de Henri II (4), et il fait les dessins pour illustrer le récit officiel. Ce fut un

(1) M. Natalis Rondot *Les Peintres de Lyon du* XIVe *au* XVIIIe *siècle*, Paris, 1888.

(2) *Archives*, BB, 19, 21, 24, 27, 34 — CC, 527, 538, 638.

(3) *Archives*, BB, 53, CC, 838.

(4) *Archives* BB, 68, BB, 71. M. Natalis Rondot a apprécié le remarquable talent de Bernard Salomon dans une notice qu'il lui a consacrée, *Bernard Salomon, peintre et tailleur d'histoires*, Lyon 1897.

Digitized by Google

des plus remarquables dessinateurs et graveurs du XVIe siècle ; il a beaucoup travaillé pour les imprimeurs.

Eskrïch, dit Cruche, et Thomas, que M. Steyert appelle le maître à la capeline, sont nommés dans l'entrée de Charles IX (1).

Christofle de la Haye, apparaît avec Jean Maignan et Jean Périssin, dans les entrées de Henri IV et de Catherine de Médicis (2).

Horace le Blanc, qui, le premier, porte le titre de peintre ordinaire de la Ville, dresse les dessins et traite avec Jacques Maury, César Gillio, Marc Sgarbel pour la peinture des arcades, pyramides, fontaines, colonnes et autres ouvrages faits pour l'entrée de Louis XIII (3). Horace le Blanc fut un bon peintre de portraits.

Nonnotte, peintre ordinaire de la Ville, prépare avec l'architecte voyer Grand l'entrée de Marie-Thérèse de Savoie, comtesse d'Artois en 1773.

Des arcs de triomphe très variés, des décors à grand effet, apparaissent encore au commencement du XIXe siècle, de 1800 à 1830, dans les réceptions officielles (4). Comme il n'y a plus depuis la Révolution de peintre de la Ville

(1) *Entrée du roi Charles IX à Lyon* par Vital de Valous. M. Steyert, qui a annoté cet opuscule, fait un grand éloge du maître anonyme qu'il nomme le maître à la capeline.

Voir *Archives*, CC, 1124.

(2) *Archives*, BB, 132, 137. CC, 1454.

Jean Maignan et Périssin ont déjà auparavant été chargés de l'entrée de Henri III (*Archives*, CC, 1302, 1311 1325).

(3) *Archives*, BB, 159, 161.

Horace Leblanc est nommé en 1623, peintre officiel de la Ville.

(4) Voir les récits des entrées solennelles de 1802, 1805, 1814, 1816, 1829.

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

Digitized by Google

attitré, les conducteurs de l'œuvre sont des artistes de professions diverses : deux peintres, Nonnotte et Revoil ; un architecte, Cochet; un sculpteur, Chinard. Quant aux inscriptions, odes, cantates, elles sont signées par Justinien Rieussec, Delandine et Servan de Sugny. Tous ces poètes et artistes ont été membres de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon (1).

Pendant la seconde moitié du XIXe siècle, le goût des théâtres en plein vent s'efface peu à peu ; les déesses ne quittent plus l'Olympe pour y étaler leur beauté. L'œuvre de décoration se simplifie. L'architecte de la Ville, chargé de la direction de la voirie, n'a plus, de nos jours, à faire de grands efforts d'imagination. Tout se résume à aligner le long des rues des mâts tricolores, portant au sommet des oriflammes, et au centre des écussons sur lesquels un lion est peint; parfois des guirlandes de verdure relient les mâts. L'invention des organisateurs se porte vers le décor intérieur des salles de réception, qu'il faut orner de tapisseries, de draperies d'étoffes, de massifs formés avec les arbustes et les fleurs que fournissent les serres de la ville.

Les cortèges, eux aussi, ont bien changé d'aspect. Tout a contribué à ce résultat : les modifications dans notre régime social; dans les idées qui étaient autrefois acceptées sur la royauté, la noblesse, les hautes dignités judiciaires et administratives; dans les costumes brillant autrefois par le luxe des broderies et des tissus.

Antérieurement au XIXe siècle, la description du cortège se répète toujours la même dans toutes les entrées solennelles (2). Messieurs de la Sénéchaussée et du Présidial

(1) Voir *Histoire de l'Académie de Lyon*, par Dumas.

(2) *Entrées solennelles, passim*, voir notamment les années 1548, 1622, 1664, 1701, 1744.

Digitized by Google

viennent du Palais de Roanne, vêtus de robes rouges, précédés par les sergents et les huissiers audienciers, escortés par la compagnie du guet et la compagnie des mousquetaires. Le Consulat part de l'Hôtel de Ville, le Prévôt des Marchands en robe de satin cramoisi violet et les Echevins en robes de damas cramoisi violet, précédés par les mandeurs de la ville, escortés par les arquebusiers et les pertuisaniers (1). Aux juridictions qui sont au nombre de dix-sept (2), se joignent les délégués des nations étrangères, Lucquois, Florentins, Milanais, Allemands, suivis par leurs laquais. Puis viennent les gentilshommes notables, enfin soit les corps de métiers soit les pennonages. Tous les groupes se placent dans le cortège suivant un ordre déterminé par l'usage. Tous, sauf les milices, sont montés sur des chevaux richement caparaçonnés (3), car les rues, étroites et tortueuses ne permettent pas l'usage des carrosses.

Les tableaux et les portraits du temps permettent de juger la richesse des vêtements ; et on peut se figurer le coup d'œil des brillantes chevauchées qui composent le cortège et qui précèdent le souverain.

On a essayé d'en donner une idée dans la grande gravure qui représente le cortège de Louis XIII et qui a été jointe

(1) Le costume des membres du Consulat est fixé par des délibérations (*Archives*, BB, 98, 107, 111, 112, 150. CC, 1257).

Le cérémonial à suivre pour les cérémonies publiques est arrêté par une délibération (*Archives*, BB, 213).

(2) *Archives*, 1671, BB, 227. On trouve l'énumération de ces juridictions avec des détails historiques sur leur origine, leurs transformations, etc., dans le mémoire de l'intendant d'Herbigny sur *la généralité de Lyon* et dans les *Almanachs de Lyon* (Voir l'année 1745).

(3) M. Bleton, *Lyon pittoresque*, p. 270, constate combien étaient nombreuses les écuries dans notre ville.

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

Digitized by Google

au récit de l'entrée solennelle de 1622. Une autre gravure faite à l'occasion « des réjouissances de la paix », en 1660, représente un petit cortège où paraissent les principaux dignitaires de la ville appartenant au Siège présidial et au Consulat, et permet de constater la forme des vêtements. C'est le cortège qui alla proclamer, sur les principales places de la ville (les Terreaux, Confort, Bellecour, le Change, Saint-Jean), l'annonce de l'heureuse paix conclue entre la France et l'Espagne (1).

Au XIXe siècle, ce sont de même les autorités civiles et militaires, les sénateurs, les députés et les principaux notables qui sont convoqués. Ils prennent place dans le cortège suivant l'ordre des préséances qui est fixé par le décret du 24 Messidor an XII. Ils sont dans les landaus, fournis par les loueurs de la ville, et ils suivent le carrosse du chef de l'Etat.

Qu'attendre de cette masse d'habits de drap noir, au milieu desquels émergent quelques habits brodés d'or ou d'argent, pour la pompe et l'éclat d'une cérémonie ? Mais le cortège du XIXe siècle tient, avant tout, à paraître démocratique.

Un seul cortège sensationnel a paru dans Lyon au XIXe siècle ; c'est celui de l'entrée solennelle de l'empereur Napoléon III et de l'impératrice Eugénie, en 1860. De magnifiques voitures de gala étaient venues de Paris ainsi que leurs attelages. Le superbe escadron des Cent Gardes,

---

(1) *Les réjouissances de la paix faites à Lyon pour sa publication au mois de mars 1660*, Lyon, Guillaume Barbier. Ces réjouissances avaient été ordonnées en février dans tout le royaume ; elles furent retardées à Lyon par suite de l'absence momentanée de l'Archevêque Camille de Neufville, dont on attendit le retour.

Digitized by Google

également arrivé de Paris, formait l'escorte. Il y avait là comme un souvenir de l'ancienne monarchie.

Ces deux premiers points étant réglés, décorations de la ville et cortège officiel de la réception, les autorités qui règnent à Lyon, autorité militaire, autorité civile, autorité commerciale, déterminent le rôle que chacune se réserve pendant la durée du séjour, et fixent le programme dont l'invité devra se rendre l'esclave.

L'autorité militaire a tout d'abord à organiser les piquets d'honneur devant faire partie du cortège, et à échelonner les troupes (soldats à pieds ou cavaliers) sur le parcours. Qu'il s'agisse des pennonages (1) antérieurs au XIXe siècle, ou des gardes nationales qui ont fait le service dans la ville pendant la première moitié du XIXe siècle, ou enfin de l'armée active, la seule qui représente l'effectif militaire pour la deuxième moitié du XIXe siècle, leur apparition est inévitable le jour de l'entrée du prince.

Lorsque la plaine de Bellecour devient, en 1658, la propriété de la Ville, les spectacles militaires commencent à prendre plus d'ampleur. Le cardinal Flavio Chigi assiste de la maison Saint-Maurice (aujourd'hui hôtel de l'Europe), à un défilé des pennonages, réunis sur sa demande dans le tènement qui n'est encore qu'un espace nu. Pour les ducs de Bourgogne et de Berry, une sorte de camp est établi toujours sur la place Bellecour, où les pennonages manœuvrent.

(1) Les pennonages furent réduits de 35 à 28 en 1746 (*Archives*, BB, 313).

Il y a dans les cartons de la bibliothèque du Palais Saint-Pierre, une planche gravée qui indique comment la ville était divisée en pennonages, et quelle était la circonscription de chacun d'eux en 1747.

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

Digitized by Google

Au XIXe siècle, les troupes accumulées dans Lyon et la région devenant plus nombreuses, les revues sont inscrites plus régulièrement dans les programmes et présentent des effectifs plus imposants.

L'emplacement choisi pour la revue varie. La première revue, au XIXe siècle, a été passée par Bonaparte, premier consul, sur la place Louis-le-Grand, qui était alors réduite par suite de la démolition, en 1793, des maisons, des façades, des jardins et de la statue de Louis XIV, en un désert aride semblable à celui qui constituait la place Bellecour au XVIIe siècle.

Lorsque, plus tard, les traces de la Révolution eurent été effacées, que de nouvelles façades eurent été construites, en 1810, sous la direction de l'architecte Gay, que la statue de Louis XIV commandée au baron Lemot eût été érigée au centre, en 1825 (1), il fut décidé qu'on ne transformerait pas la place en un jardin anglais, et qu'un vaste rectangle serait téservé pour les manifestations militaires.

Cependant, les revues offertes à la duchesse d'Angoulême puis au comte d'Artois, en 1814, ont lieu dans la plaine des Brotteaux, sur la rive gauche du Rhône, vers le pont Morand ; la grande réunion des gardes nationales, que le duc d'Orléans passa en revue en 1830, est faite dans l'hippodrome nommé Champ de Mars, de la presqu'île Perrache.

---

(1) La reconstruction des façades avait été décidée en 1800. L'architecte Thibiere fit un plan pour lequel des difficultés surgirent. Le maire, Fay de Sathonay, fit adopter l'architecte Gay pour exécuter les travaux.

L'érection d'une nouvelle statue de Louis XIV a été décidée en 1820. Elle fut expédiée de Paris sur un larmier, construit exprès et fut transportée à Lyon par voie de terre ; la précédente statue, celle de Desjardins, brisée en 1793, était venue par voie fluviale et par mer.

Digitized by Google

Le duc d'Aumale en 1841, l'impératrice Eugénie en 1869, enfin le président Carnot, en 1888, sont conduits dans le vaste emplacement réservé aux manœuvres des troupes de la garnison, au-delà du parc de la Tête-d'Or, lieu nommé encore aujourd'hui « le Grand Camp ».

D'autres spectacles militaires que la simple revue ont été inscrits dans les programmes des réceptions officielles durant le XIXe siècle. En 1839, le duc d'Orléans inaugure le fort de Loyasse; en 1843, le duc et la duchesse de Nemours visitent un véritable camp, établi provisoirement à Décines, et assistent à la construction d'un pont de bateaux sur le Rhône pour le passage des troupes; en 1852, le simulacre de la prise du fort de la Vitriolerie est offert au prince président Louis-Napoléon; en 1860, l'empereur Napoléon III et l'impératrice Eugénie montent au camp, établi près de Sathonay d'une manière permanente pour servir à l'éducation des troupes.

Toutefois, on peut dire que la revue classique est la revue sur la place Bellecour; notre chauvinisme y trouve toujours un grand attrait et acclame chaleureusement l'armée.

Le cadre en est, d'ailleurs, très beau. Les allées d'arbres qui entourent le vaste rectangle, où les troupes font leurs évolutions, donnent une note gaie. L'aspect un peu lourd de l'amphithéâtre, formé de hautes maisons à quatre et cinq étages, est tempéré, au couchant, par la perspective du coteau de Fourvière et des tours de la Basilique, au levant par le clocher octogone et son lanternon qui surmontent l'église de la Charité, et par le petit dôme qui apparaît avec son élégant campanile au-dessus des bâtiments construits en 1893 par l'architecte Pascalon pour l'Hôtel-Dieu (1).

(1) Ce dôme fait partie des constructions élevées pour la clôture méridionale, en 1893, sur la rue de la Barre et la rue Belle-Cordière.

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

Digitized by Google

La place Louis-le-Grand demeure donc le lieu tout indiqué pour les cérémonies. L'autorité civile en use aussi bien que l'autorité militaire.

L'autorité civile est, avant le XIXe siècle, liée à l'autorité commerciale; elles sont toutes deux attribuées au corps consulaire.

J'ai anticipé sur les programmes des réceptions du Consulat, afin de laisser aux entrées solennelles du XVIIe et du XVIIIe siècle, leur physionomie complète, et j'ai cité les cérémonies qui avaient lieu pendant le séjour des princes.

Il est à remarquer qu'avant le XIXe siècle les personnages illustres qui visitaient Lyon gardaient ordinairement la liberté de leurs mouvements. Le programme traçant d'avance l'emploi de la journée, s'emparant de l'invité dès son arrivée, ce programme tyrannique apparaît au XIXe siècle.

Dans les récits des anciennes entrées solennelles, un seul contient une sorte de programme : c'est la mention d'emploi des journées passées à Lyon par les jeunes princes, le duc de Bourgogne et le duc de Berry. Je l'ai mentionné. Partout ailleurs, il est impossible de suivre les souverains pendant leur séjour, souvent très long dans notre ville, et je ne trouve comme cérémonie officielle que la réception à l'Hôtel de Ville.

Le théâtre, les visites aux établissements religieux tels

Depuis le XVIIIe siècle, la partie extérieure des bâtiments de l'Hôtel-de-Dieu n'avait subi qu'une seule modification, c'est la substitution à une affreuse boucherie, vers la clôture septentrionale des bâtiments, du beau passage, dit « Passage de l'Hôtel-Dieu », allant du Rhône à la place de la République. La clôture de l'Hôtel-Dieu, aujourd'hui complète, par la rue Childebert, le quai, la rue de la Barre et la rue Belle-Cordière, a partout bon aspect.

Digitized by Google

que le monastère des Carmélites (1), l'abbaye des Dames de Saint-Pierre (2), le collège des Jésuites (3), voilà ce qui est noté. Ces monuments ne dépendent pas de l'autorité municipale.

Le Consulat, à titre d'autorité civile, offre tantôt une collation accompagnée le plus souvent d'un concert, tantôt un bal (4); à titre d'autorité commerciale, il fait une exposition industrielle.

Au XIXe siècle, il y a deux représentants distincts : l'autorité administrative conserve le caractère du pouvoir civil ; la Chambre de Commerce apparaît comme représentant de l'autorité commerciale ; et elles prennent l'une et l'autre un rôle dans les programmes.

L'autorité administrative remplace l'ancienne collation, composée de quelques mets et vins, mais surtout de fruits, de confitures, gelées et sorbets, par un banquet ou un bal :

---

(1) Le monastère des Carmélites était une fondation de la famille de Neufville de Villeroy. Plusieurs des membres de la famille y furent enterrés : Charles d'Halincourt ; Nicolas de Neufville de Villeroy, le premier duc ; l'archevêque Camille de Neufville ; le deuxième maréchal François de Neufville de Villeroy ; l'archevêque François-Paul de Neufville. Voir l'article sur les Carmélites dans les *Anciens Couvents de Lyon*, par l'abbé Vachet, Lyon, Vitte, 1895.

(2) L'opulente et aristocratique abbaye des Dames de Saint-Pierre, de l'ordre de Saint-Benoît, a été de tout temps en grande faveur auprès des souverains et princes. Voir les *Anciens Couvents de Lyon*, par l'abbé Vachet, Vitte, 1895.

(3) Voir sur les Jésuites à Lyon les *Anciens Couvents de Lyon*, par l'abbé Vachet, 1895.

(4) Les bals apparaissent dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. Voir la réception de dom Philippe, infant d'Espagne en 1744 et celle de Marie-Thérèse de Savoie, comtesse d'Artois, en 1773.

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

Digitized by Google

ce sont des réceptions auxquelles l'imagination des organisateurs peut donner de l'originalité et de l'éclat, en utilisant les magnifiques salons, soit de l'Hôtel de Ville, soit de la Préfecture. Les récits du XIXe siècle conservent le souvenir de deux fêtes très brillantes et très réussies : celle qui a été donnée à la duchesse d'Angoulême dans la cour du Palais Saint-Pierre, transformée et décorée (1) ; et celle qui a été donnée à l'empereur Napoléon III, accompagné de l'impératrice Eugénie en 1860, dans l'Hôtel de Ville, dont la cour était devenue un ravissant jardin en communication, par un escalier monumental, avec le premier étage (2).

Le théâtre a été fréquemment utilisé comme salle de bal (3) avant que l'autorité administrative n'eût à sa disposition les deux palais, l'Hôtel de Ville restauré et la Préfecture nouvelle. Il faut bien reconnaître qu'une salle de théâtre se prête admirablement à ces mises en scène et à ces ovations que les princes aiment et recherchent.

Mais le vrai rôle du théâtre, dans le programme des réceptions officielles, c'est de fournir la distraction d'une représentation scénique, dite représentation de « gala ».

Les ballets et les comédies ont été de tout temps vivement appréciés. Les princes, pendant qu'ils étaient à Lyon, allaient, avant qu'ils ne fussent réduits à la représentation officielle, très régulièrement et tous les jours à l'Opéra. La

---

(1) Voir *Journal de Lyon* du 9 au 13 août 1814. La même fête, à peu de chose près, fut répétée pour le comte d'Artois.

(2) Voir le *Salut Public*, 26 et 27 août 1860.

(3) On peut citer, par exemple, les fêtes donnés au théâtre, lors du séjour de Napoléon et de Joséphine en 1802, et de nombreux bals dans la première moitié du XIXe siècle, tel que celui offert au comte d'Artois, en 1814, par les officiers de la garde nationale.

Digitized by Google

plus célèbre séance théâtrale, à cause de sa nouveauté, est la comédie offerte à Henri II, en 1548, par les Florentins de Lyon. Ils avaient fait venir une troupe italienne, et le scénario a été reproduit dans le récit, écrit en italien, de l'entrée solennelle (1). Elle fut d'autant plus remarquée qu'à cette époque le public lyonnais ne connaissait que les mystères joués sur le théâtre de Neyron, bâti près du couvent des Augustins (2).

La salle de spectacle est, à la fin du XVIIe siècle, rue du Garet. Le maréchal de Villeroi, d'accord avec le Consulat, achète, en 1713, une maison voisine de son hôtel, rue Saint-Jean, afin d'y placer le théâtre. Après deux incendies, la salle de la rue Saint-Jean est abandonnée, et les représentations ont lieu en 1728, dans la salle du Jeu de Paume, qui est située rue Puits-Gaillot, à l'entrée du quai de Retz (3). Le Consulat se décide, en 1754, à faire construire un théâtre ; l'architecte Soufflot en fait le plan, le sculpteur Perrache en décore la façade; Morand, peintre et architecte, est chargé de l'installation intérieure (4). La façade est représentée sur le plan géométral de la ville de Lyon, qui a été publié, en 1773, chez Daudet et Joubert. La salle

---

(1) « *La magnifica e triumphale entrata del cristianissimo Re di Francia, Henrico secundo colla particolare descrizione della comedia che fece recitare la natione Florentina a richiesta di sua Maesta*, Lione, Gulielmo Rovillo.

(2) Voir Leymarie, *Lyon ancien et moderne*, tome I.

(3) *Archives*, BB, 292.

(4) Les détails relatifs aux théâtres à Lyon, sont aux archives, dans la série DD. Voir l'inventaire Chappe.

Voici quelques points de repères dans les *Archives* publiées, BB, 246, 271, 321, 322, 324, 325, 327. Cette dernière délibération de 1760, présente le règlement fait à Soufflot.

Digitized by Google

elle-même a été dessinée par Dumont, dessin gravé par Neufforges.

Ce théâtre construit sur les jardins de l'Hôtel de Ville, qui sont représentés sur une gravure de l'année 1651 (1), est vendu en 1793 et cesse d'appartenir à la Ville. Mais celle-ci, après l'avoir pris en location au commencement du XIXe siècle, le rachète en 1825. Peu de temps après, on reconnaît qu'il est en trop mauvais état pour pouvoir être restauré, et la construction d'un nouveau théâtre est décidée en 1827 (2), sur le même emplacement. Les architectes Chenavard et Pollet en sont chargés, et le livrent en 1830. L'architecte Dardel, en 1842, remanie la distribution intérieure de la salle afin de l'agrandir. Une gravure de Butavand donne le plan et la coupe de ce dernier théâtre (3).

Jusqu'au XIXe siècle, les spectacles sont dans les attributions des gouverneurs de Lyon. Le duc de Villeroi, lorsqu'il vend l'Hôtel du gouvernement au Consulat en 1734, ne manque pas de faire valoir « qu'il a été obligé d'acheter en

---

(1) Cette gravure, datée de 1651, montre ce qu'étaient les jardins situés derrière l'Hôtel de Ville, et sur lesquels sont aujourd'hui le Théâtre et la place de la Comédie.

(2) La loi autorisant la ville de Lyon à faire un emprunt, pour construire le Grand-Théâtre, et pour d'autres améliorations projetées, est du 9 mai 1827.

(3) Je n'hésite pas à signaler les plans et les gravures où l'on peut trouver trace des lieux que je nomme, parce que ce sont, à mon avis, de précieux documents, et que j'ai éprouvé un vif plaisir à les consulter. Il y en a un certain nombre dans la bibliothèque ouverte au public depuis 1828 dans le Palais Saint-Pierre. Je remercie de leur utile concours et de leur inépuisable complaisance le bibliothécaire, notre savant confrère, le Dr Saint-Lager, et son aimable collaborateur, M. Garcin, qui connaît merveilleusement l'histoire de notre ville.

Digitized by Google

1713, la maison de Pramiral, en grande partie pour agrandir la salle de spectacle et donner satisfaction au public ». Les affiches portent en tête : « Les comédiens de monseigneur le duc de Villeroi donneront aujourd'hui... ». Au XIXe siècle, c'est la Municipalité qui dispose du théâtre largement subventionné par elle. Dès lors, rien n'est plus facile que d'insérer dans le programme d'une réception solennelle le divertissement d'une représentation théâtrale (1).

La visite aux principaux monuments de la ville, tels que le palais Saint-Pierre et la bibliothèque du Lycée, est souvent inscrite dans les programmes. Ces monuments étaient propriétés particulières avant le XIXe siècle; ils sont devenus propriétés communales.

Le Palais Saint-Pierre ou le Palais des Arts, situé sur la place des Terreaux, est l'ancienne abbaye des Dames de Saint-Pierre. Il a été donné à la ville par l'empereur Napoléon Ier, en 1805, pour servir à un Conservatoire des arts. Les bâtiments dont la construction sur les plans de l'architecte avignonnais Royers de la Valfinière, a duré de 1657 à 1680, étaient en bien triste état : une gravure (2) faite pour justifier les réparations qui furent ordonnées en 1808, sous la mairie de Fay de Sathonay, a conservé la vue des nombreuses fissures. Dans les réparations, effectuées par l'archi-

(1) L'histoire des théâtres de Lyon a été souvent écrite, d'abord dans les histoires de Lyon, telle que celle de Clerjon et Morin et celle plus récente de Monfalcon, ensuite dans des études particulières, telles que celle de M. Brouchoud. *Origine du théâtre de Lyon*, 1865 ; celle de Leimarie, *Lyon ancien et moderne*, t. II ; celle de M. Emmanuel Vingtrinier *Le théâtre à Lyon au* XVIIIe *siècle*, Lyon, 1879.

(2) Elle est à la bibliothèque du palais Saint-Pierre.

Digitized by Google

tecte Gay, je ne peux m'empêcher de regretter la substitution des balustrades en pierre aux balustrades en fer qui bordaient les portiques.

La façade sur la place des Terreaux, qui est d'une belle ordonnance, a été souvent reproduite. L'œuvre, dans son entier, a été jugée par l'architecte Charvet dans l'étude qu'il a (1) publiée sur François de Royers de la Valfinière.

Les abbesses du XVIIIe siècle aimaient à montrer leur beau monastère et elles ont reçu fréquemment visite des hôtes illustres en passage à Lyon.

A son tour, la Municipalité, avec raison, se fait gloire de ce palais, et des collections artistiques, scientifiques et archéologiques qu'il renferme (2).

Le Palais Saint-Pierre a reçu la visite officielle de Napoléon Ier, du pape Pie VII, de la duchesse d'Angoulême, du comte d'Artois, de la duchesse de Berry, du duc d'Orléans, du duc de Nemours, du prince président Louis-Napoléon, enfin de Napoléon III.

Notre Société, depuis le 21 juin 1824, tient ses séances dans le Palais Saint-Pierre. Elle y a droit à une salle spéciale en échange de l'engagement de mettre ses richesses biblio-

---

(1) *François de Royers de la Valfinière*, par Charvet, *Revue du Lyonnais*, 1869.

Il y a une autre étude de M. Charvet sur la bibliothèque du Palais Saint-Pierre où la distribution entière du Palais est tracée.

(2) Le Palais Saint-Pierre à cause de sa belle apparence et des richesses qu'il renferme a été constamment et longuement décrit. Sa façade est reproduite sur les plans du XVIIIe siècle qui portent des figures des principaux monuments. Plusieurs vues du Palais et de l'église Saint-Pierre sont dans le dernier volume publié par M. Bleton, *Lyon pittoresque*, chap. VII.

Digitized by Google

graphiques à la disposition du public. Elle se réunissait à l'Hôtel de Ville depuis 1726 dans la salle Henri IV (1).

La duchesse d'Angoulême, le comte d'Artois, la duchesse de Berry, le duc d'Orléans ont, de 1814 à 1830, paru à la Bibliothèque de la Ville : c'est un regain de la célébrité qu'a eue durant le XVIIIe siècle ce bâtiment municipal, dépendant alors du collège de la Trinité.

Louis XIV est le premier qui, par considération pour le Père Lachaise, voulut, pendant son séjour à Lyon, visiter la belle salle construite par le Père Martellange (2). Apparaissent ensuite, au XVIIIe siècle, les ducs de Bourgogne et de Berry, Madame Adélaïde de France, la princesse de Conty et son fils, dom Philippe, infant d'Espagne, Madame de France.

Depuis 1830, aucun des hôtes illustres, qui ont honoré Lyon de leur présence, n'a visité notre grande Bibliothèque. Enrichie par les dons des rois et des particuliers (3) et par

---

(1) *Archives*, BB, 289.

L'Académie a hérité de l'importante bibliothèque formée par Adamoli au siècle dernier, et chaque année son fonds s'accroît par les envois qui viennent de toutes les contrées européennes et américaines. Voir Dumas *Histoire de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon*.

(2) M. Charvet a écrit une notice sur les œuvres du jésuite architecte, *Revue du Lyonnais*, 1873-1874.

(3) Henri IV, Louis XIV ont fait envoyer beaucoup d'ouvrages à la bibliothèque où les Jésuites furent établis en 1565. Le Consulat, après l'incendie de 1644, décida qu'une allocation annuelle serait versée aux Jésuites pour achat de livres avec cette réserve que sur les livres achetés figureraient les noms du Prévôt et des échevins en charge *Archives*, 1670, BB, 226.

On ne sait pas exactement la date de la construction de l'immense salle qui a 48 mètres de long, 14 de haut et 11 de large; l'église juxtaposée a été terminée en 1622.

Monfalcon, longtemps bibliothécaire de la ville, a consacré un chapitre à la bibliothèque, dans *Histoire monumentale de Lyon*, t. IV.

Digitized by Google

les dépouilles des couvents, la Bibliothèque, dite Bibliothèque du Lycée, possède cependant beaucoup de livres rares et de très précieux manuscrits. Mais elle n'a, comme accès, qu'un horrible escalier en spirale, très étroit. Le Père Martellange l'a construite spécialement pour l'usage des personnes qui habitent le collège : il ne s'est préoccupé que de la communication intérieure. La Municipalité, qui dépense largement pour les monuments, ne s'occupera-t-elle pas bientôt de faire cet escalier depuis longtemps réclamé par le public ?

Le récit de la visite faite à la Bibliothèque en 1701, par les ducs de Bourgogne et de Berry, contient ce détail curieux : les princes s'arrêtèrent quelque temps à considérer les globes, à examiner les manuscrits, et à voir parmi les livres de feu Monseigneur l'Archevêque un livre composé autrefois par le Roi et intitulé *Traduction de la guerre de César contre les Suisses*.

Louis XIV, au XVIIe siècle, comme Napoléon III, au XIXe siècle, s'occupant des Commentaires de César !

Une station, créée seulement au XIXe siècle pour le programme des séjours officiels, est celle des hôpitaux qui sont, comme le théâtre, le palais des Arts et la bibliothèque, placés sous la surveillance de la Municipalité.

Certes, il ne date pas du XIXe siècle le sentiment élevé et chrétien qui inspire, soit la sympathie pour les souffrants et les déshérités, soit l'admiration pour les personnes qui les soignent et les consolent ! Les recteurs, créés en 1583 pour administrer l'Hôtel-Dieu (1), l'auraient trouvé très

(1) *Archives*, 1583, BB, 110. Les échevins déclarent qu'une nouvelle administration doit être organisée parce que leurs occupations trop nombreuses les empêchent de remplir convenablement leurs devoirs de recteurs.

Digitized by Google

vivant au XVIIe et au XVIIIe siècle, s'ils n'avaient été empêchés d'y faire appel à cause de l'organisation bien précaire des œuvres et à cause du triste aspect des salles où les malades gisaient entassés au milieu d'une atmosphère pestilentielle.

Mais que pouvaient-ils dans la ville désolée par les fléaux et la misère, où la charité seule fournissait des secours pour tous les maux? C'est du XVIIe siècle au XVIIIe siècle que l'Administration peut songer à accroître des bâtiments notoirement insuffisants, et que sont construits, pour l'Hôtel-Dieu, l'entrée, l'église, la grande façade et le grand dôme (1). Et encore est-il juste de rappeler à la louange des recteurs, que lorsqu'à la Révolution ils quittèrent l'hospice, ils étaient créanciers de 400.000 livres pour avances faites par eux à l'Hôtel-Dieu.

C'est au XVIIIe siècle également que pour l'hospice de la Charité sont élevés l'église et les bâtiments qui ferment le claustral au nord (2). A cette époque, on voit les trésoriers

(1) Ces différentes parties des bâtiments de l'Hôtel-Dieu, c'est-à-dire le portail d'entrée fait par l'architecte Delamonce, l'église faite par l'architecte Mimerel, la grande façade et le grand dôme dont Soufflot a fourni les dessins, sont représentées dans les figures de monuments qui accompagnent le plan de Lyon, publié en 1773, par Daudet et Joubert.

Le petit dôme date de 1632.

Pour les détails sur l'Hôtel Dieu, voir Leymarie, *Lyon ancien et moderne*, et toutes les histoires de la ville de Lyon.

(2) On a commencé à construire, en 1617, l'Aumône générale sur des plans tracés par Martellange. En 1639, un simple mur séparait l'hospice du jeu du Mail ; le côté du Rhône n'était pas construit ; une chapelle, d'une chétive apparence, servait pour le culte. Voir ces détails sur le plan intitulé : *Portraict du magnifique Hôpital de la Charité*, daté de 1639.

La physionomie de l'église de la Charité et des constructions qui

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

Digitized by Google

de l'Aumône générale prêter des sommes considérables à l'Institution (1).

Au XIXe siècle, les hopitaux, réunis sous une même administration, « le Conseil général » des Hospices, que crée la loi organique du 16 vendémiaire an X, trouvent à exploiter une mine d'une merveilleuse richesse que la providence leur avait ménagée d'une manière, certes, bien inattendue par l'accident du pont de la Guillotière en 1711 (2) et la transaction avec Mme Servient. La vente des terrains des Brotteaux et des terrains de la ferme de la Tête-d'Or, sagement conduite par des administrateurs pleins de dévouement, met à la disposition des Hospices des ressources, qui, s'ajoutant aux dons et legs des particuliers, permettent de faire des améliorations incessantes.

Le revenu à la fin du XVIIe siècle était de 60.000 livres pour l'Hôtel-Dieu (3). Le revenu actuel des hôpitaux est de 3.300.000 francs environ. Les terrains seulement loués forment encore 800 hectares. Pour surveiller les services hospitaliers, qui s'étendent de plus en plus par la création de nouveaux hospices (4) et pour administrer la fortune

---

bordent la place actuelle de la Charité est représentée dans les plans de Lyon, notamment dans le plan de 1773, publié chez Daudet et Joubert.

(1) Certains trésoriers ont été à découvert de deux millions de livres. Voir la *Notice historique* très substantielle et très complète sur l'hôpital de la Charité publiée par Mono, archiviste de l'hospice, dans *Archives du Rhône*, tome X.

(2) *Archives*, BB, 272.

(3) *Archives*, 1692, BB, 250. Déjà à cette date les recteurs étaient créanciers de 200 000 livres.

(4) L'Hôtel-Dieu et la Charité ont seuls été réunis en 1802. On y a joint l'hospice de la Guillotière en 1830 ; le Perron en 1844 ; l'Antiquaille en 1845.

Digitized by Google

mobilière de l'Institution, il y a seulement 25 administrateurs. Certes, leurs fonctions ne sont pas une sinécure (1). Ajoutons que leur nombre n'a été porté à 25 qu'en 1843.

Ce qui a été fait depuis cinquante ans est merveilleux. L'exposé de l'organisation actuelle a été fourni à la Section universelle sociale qui a fonctionné à Paris pour l'Exposition universelle de 1889 (2). Quant aux résultats, il faut entrer dans les salles d'opérations, dans les dortoirs, dans les divers services pour juger ce qui a été réalisé au point de vue de la salubrité, de l'aération, de la propreté. On ne recule devant aucune dépense.

Quelle différence entre nos hôpitaux actuels et les hospices d'autrefois! Aussi, depuis que le pape Pie VII a pris l'initiative en 1805, de porter sa bénédiction paternelle à ceux qui, renfermés dans les hospices, ne pouvaient pas venir à lui, les voyageurs illustres, qui passent par Lyon, sont-ils invités à entrer dans nos hôpitaux.

Les administrateurs sont fiers de montrer les progrès réalisés dans l'hygiène et dans tous les soins que les malades peuvent réclamer; ils applaudissent aux félicitations et aux récompenses accordées à l'habileté et au

---

L'hôpital de la Croix-Rousse a été fondé en 1860 ; l'Asile de Saint-Eugénie en 1867 ; l'hôpital Renée-Sabran en 1882.

(1) L'arrêté ministériel du 28 nivôse an X fixait à 15 le nombre des administrateurs pour Lyon. Mais le Préfet, en installant ce premier « Conseil général » le 4 pluviôse, porta le nombre des membres à 20, reconnaissant l'impossibilité à 15 administrateurs de suffire à l'énorme travail qu'on leur imposait. Ce nombre de 20 devint légalement autorisé en 1822. Il fut porté à 25 en 1845.

(2) La notice est dans le volume intitulé : *Rapports, notes et documents de la Société d'économie sociale et d'assistance*. Mougin-Rusand, 1889. C'est la plus complète qui ait été publiée sur nos hôpitaux.

Digitized by Google

dévouement des médecins, des infirmiers, des sœurs ; ils se réjouissent que leurs malades aient un écho des fêtes officielles.

Les hôpitaux ont été tour à tour visités ; et plus d'une souffrance a été momentanément consolée, soit à l'Hôtel-Dieu, soit à la Charité, soit à l'hôpital de la Croix-Rousse, ou encore à l'hôpital militaire et même à l'hospice Sainte-Eugénie, par les paroles bienveillantes d'un prince français ou du chef de l'Etat.

L'Hôtel-Dieu a reçu la visite de la duchesse d'Angoulême, du comte d'Artois en 1814, de Louis-Philippe, duc d'Orléans, en 1826, de la duchesse du Berry en 1829, du Dauphin, duc d'Angoulême en 1830, du duc d'Orléans, fils de Louis-Philippe en 1830 et 1839, du duc et de la duchesse de Nemours en 1843, du prince Louis-Napoléon, président de la République en 1850, du maréchal Mac-Mahon, en 1876, de Napoléon III, empereur, en 1860.

La Charité a été visitée par le comte d'Artois, par Louis-Philippe, par le duc d'Orléans, par le duc de Nemours et la duchesse de Nemours.

L'hôpital de la Croix-Rousse, construit par l'architecte Christot, a été inauguré par Napoléon III et l'Impératrice Eugénie en 1860, puis visité par le président Félix Faure en 1896.

L'hôpital militaire, qui ne fait pas partie du groupe des hospices administrés par la Commission, a été visité en 1843 par le duc de Nemours, en 1850 par le prince Louis-Napoléon, en 1876 par le maréchal Mac-Mahon, en 1888 par le président Carnot.

L'hospice Sainte-Eugénie a été fondé en 1867, grâce à un don de 200.000 francs de l'impératrice Eugénie. Il a été installé à Saint-Genis-Laval dans la propriété dite « Châ-

Digitized by Google

teau de Longchêne ». L'Impératrice, lors de son voyage en 1869 avec le Prince impérial, voulut aller juger de l'installation des convalescents dans cet asile.

Ainsi les monuments de la ville sont tous dénommés dans les programmes des réceptions officielles et l'autorité civile éprouve plaisir à les montrer à ses hôtes illustres.

(*A suivre.*) E. PARISET.

Digitized by Google

HENRI HIGNARD

Lettres de l'Ecole Normale (*)

(1838-1841)

16

15 mai 1840.

MES CHERS PARENTS,

POUR que vous me pardonniez tout de suite ce retard extraordinaire, je vais vous annoncer, une assez bonne nouvelle. Hier je fus voir M. Vacherot pour lui demander une petite faveur ; il me parla lui-même le premier de ma demande pour la bourse entière. Comme cette demande était appuyée par tout le monde, M. Dubois l'a présentée au Conseil royal, et en a sollicité l'acceptation.

(*) Voir la *Revue du Lyonnais* de Décembre 1896, Janvier et Février 1897.

Digitized by Google

L'arrêté du Conseil n'est pas encore rédigé ni officiel, mais il n'y a pas eu d'opposition, et nous pouvons regarder l'affaire comme terminée. Dans quelques jours, j'espère vous en donner l'entière certitude. Ainsi, mes bons parents, pour la fin de cette année et pour l'année prochaine vous n'aurez pas à penser à ce sacrifice ; c'est 750 fr. de gagnés, car je compte bien ne pas payer le troisième trimestre qui court déjà.

C'est là une des causes qui m'ont empêché de vous écrire ; je voulais avoir quelque chose à vous annoncer à ce sujet. Mais il y a une autre cause. Depuis huit jours je suis très occupé d'un grand travail que m'a donné M. *Nisard*, le maître des requêtes au Conseil d'État, qui nous fait une conférence de français. Comme c'est un homme haut placé et vraiment distingué, j'y mets tous mes soins et tous mes efforts ; mais comme je dois la lire demain, et que j'étais en retard, j'ai été obligé de veiller les deux dernières nuits jusqu'à une heure du matin, peut-être même en ferai-je autant ce soir, heureusement je suis content, et le travail ne me fatigue pas ; j'ai la tête aussi libre que si je n'avais rien fait de huit jours. En outre je compte me reposer la semaine prochaine, M. Cozon vient de me voir, et il m'a demandé des lettres pour demain soir, mais je n'ai pas voulu vous faire attendre celle-ci plus longtemps. Je n'ai pas pu acheter encore les rasoirs de mon père, et j'attendrai le départ de M. Parayon. M. *Michel Casati* est ici et m'a envoyé sa carte.

Nous nous sommes bien amusés avec M. de Gourgas, et l'excellent homme est venu me dire le lendemain que, dans une audience particulière, M. Villemain lui avait parlé de moi, et lui avait dit de me renouveler ses félicitations. Mais notre dîner de la licence ne se fait pas ; ces diables de jeunes gens ne peuvent jamais rester sans de petites chicanes malgré tous nos efforts pour conserver le bon ordre.

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

Digitized by Google

L'incendie a été une plaisanterie ; le seul inconvénient a été de me faire mouiller de la tête aux pieds; mais en compensation nous sommes sortis deux jours de suite. Nous avons été au convoi de M. Poisson, et tout le temps j'ai été derrière le ministre ; de sorte que j'ai tout vu et tout entendu à merveille. Mais comme ce sera autre chose quand les cendres de Napoléon arriveront ! L'enthousiasme est général ici ; et n'est-ce pas bien naturel ? Je suis reconnaissant à M. Perrin de l'offre qu'il veut bien me faire; j'ai lu avec un grand intérêt ses deux brochures, et j'ai trouvé que principalement dans la question des enfants trouvés, il avait bien parfaitement raison. J'espère ces vacances lui exprimer de plus près toute l'estime que cette lecture m'a inspirée pour son caractère et pour son talent. Je n'ai pas pu écrire à M. Bedel, mais dans la première que je vous écrirai, je n'oublierai pas de mettre un petit billet pour lui. Je remercie M. Bourbon de ses félicitations, et je me réjouis de son rétablissement.

Je vous prie de me donner l'adresse de *Parayon*, car je l'ai oubliée.

Je ne puis vous donner le montant de mes finances, car je ne le sais pas précisément, et je le demanderai à ma cousine. Ce que je sais c'est qu'elles sont très basses; je n'ai plus d'argent, et même mon oncle m'en a avancé un peu. La première fois je vous donnerai des détails plus complets. Hier j'ai été chercher mon diplôme de *licencié*. Quelle joie j'ai eue lorsque j'ai senti dans ma poche, ce diable de parchemin qui m'a donné tant de mal. Je pense après demain aller rendre visite à M. de *Bertoz* et à M. *Casati*. Savez-vous qu'à la mort de M. *Isaac* on m'a envoyé une lettre ? J'ai reçu ausssitôt une charmante lettre d'Edmond Delphin, et je lui répondrai la semaine prochaine.

Digitized by Google

J'écrirai aussi à mon frère quoiqu'il ne m'écrive pas. Heureusement les vacances approchent, et je le ferai bavarder pour toutes les lettres qu'il ne m'a pas écrites. Oh ! Quel moment que celui où je vous reverrai. Mais hélas, je serai peut-être forcé de rester pour l'agrégation ; car c'est une grande affaire, et je serais bien imprudent de l'aborder l'année prochaine sans savoir ce que c'est ? Enfin nous verrons, et nous ferons pour le mieux, mais je brûle de vous embrasser.

Adieu mon père, adieu ma bonne mère qui m'aimez tant, croyez, vous aussi, à l'amour de votre fils.

17

Samedi, 16 mai 1840.

Mes bons Parents,

Quoique je vous aie écrit hier, je vais encore envoyer une petite lettre pour vous à M. Cozon, qui part demain. J'aime tant à causer avec vous ! et puis, j'ai une heure de libre. Je suis vraiment bien content, quoique bien fatigué. Je viens de mettre la dernière main à mon travail pour M. Nisard. Il m'a coûté bien de la peine, mais enfin je n'en suis pas mécontent, et plusieurs de mes camarades qui en ont vu des fragments me disent que c'est bien ; malheureusement tout cela ne me répond pas du jugement de Nisard, et c'est surtout au sien que je tiens. Grâce à Dieu, c'est aujourd'hui que tout se décidera, car c'est à deux heures que je lirai publiquement mon ouvrage, car c'est un

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

Digitized by Google

véritable ouvrage pour la grosseur. Dans ma prochaine lettre, je vous en dirai le résultat. Ce soir et la semaine prochaine je me reposerai bien.

J'ai reçu une lettre charmante de Bariod et de Mme Elisa. Tous deux ont été un peu malades. La préparation de Louis en a souffert, et c'est bien fâcheux, car il serait si heureux d'être reçu cette année! Je comprends que cette préparation laborieuse doit être bien pénible, lorsqu'on a déjà des devoirs de père et d'époux, aussi je crois qu'il est très important de se débarrasser de tous ses grades avant de se mettre en ménage. En travaillant comme il faut, je crois qu'à vingt-six ou vingt-sept ans on peut avoir fait le plus gros et avoir une existence bien assurée ; alors, on peut se reposer et vivre pour soi, en faisant le bonheur d'une autre.

Jamais je ne me suis trouvé plus disposé à travailler que maintenant, toutes ces langueurs qui me fatiguaient encore au commencement de l'année ont disparu. Ma santé s'en trouve beaucoup mieux, car rien ne me fatiguait davantage que ces longues journées d'abattement qui revenaient de temps en temps.

Pendant que je vous écris, M. Vacherot nous fait une leçon d'histoire de la philosophie, mais je ne l'écoute pas et je n'y perds guère. Le pauvre homme gesticule sur sa chaire, il tape sur sa table comme s'il voulait la briser, et il se donne un mal du diable pendant que tout le monde lit ou fait autre chose. C'est une prédication en plein désert. Les philosophes eux-mêmes, qui ont seuls besoin de ces cours, le trouvent si absurde qu'ils aiment mieux ne penser à rien et s'engraissent à dormir. Du reste, nous sommes fort bien ensemble, parce qu'il nous laisse parfaitement tranquilles, et qu'il se borne à s'enrouer deux fois par semaine sans exiger autre chose.

Digitized by Google

Nos camarades de troisième année font des classes dans les collèges de Paris, et l'un d'eux a sous lui un des de Prandières. A ma recommandation, il s'est occupé un peu particulièrement de lui, et M. de Prandières m'en a su gré.

Mes bons parents, que je suis content toutes les fois que vous me dites que vous vous portez bien ! Cette année est heureuse pour moi puisqu'elle a fait disparaître les douleurs de ma mère, mes propres inquiétudes, et qu'il ne nous est arrivé aucun malheur comme l'année passée. Viennent maintenant les vacances, et je serai bien heureux. Je commence à en avoir besoin, mais j'en jouirai bien. Mon année aura été bien remplie ; j'y aurai fait tout ce que je pouvais faire, je pourrai donc me reposer en sûreté de conscience.

Veuillez faire mes amitiés à toutes mes tantes et mes cousines, je n'oublie personne ; bien souvent le nom de toutes ces personnes qui m'aiment me reviennent à la fois. Parlez aussi de moi à tous ceux qui s'intéressent à mon bonheur.

Adieu, mon bon père, adieu ma mère. Portez-vous bien, et aimez-moi bien.

Votre fils.

18

Dimanche 24 mai 1840.

MON CHER AMI,

Tu ne m'écris pas : c'est toujours le même refrain. Je t'envoie un livre que depuis deux ans j'ai bien feuilleté ; sur plus d'une page tu trouveras de mes traces. Je te prie

Digitized by Google

de le lire, ou plutôt, je crois que je n'ai pas besoin de t'en prier, car il a un attrait auquel bien certainement tu n'échapperas pas. L'auteur est un de nos confrères de Saint-Vincent-de-Paul ; et lui-même dans le dernier chapitre a parlé de notre chère Société.

J'espère que ce livre te plaira, et qu'il contribuera à donner à ton esprit un peu plus de calme. Allons avec simplicité, mon bon frère, suivons notre chemin avec calme et avec courage ; c'est le seul moyen d'arriver. Si nous nous impatientons de sa longueur et que dans notre tristesse nous nous asseyons dans le fossé, au lieu d'avancer, nous sommes des hommes perdus.

La table des chapitres des *Heures sérieuses* te prouvera dès l'abord que c'est un livre tout pratique et non pas seulement de vagues spéculations. En effet ce qu'il nous faut, maintenant, ce ne sont pas des théories plus ou moins belles ; c'est un moyen de nous conduire sagement et vertueusement au milieu de ce pêle-mêle d'hommes et de choses, d'où naissent tant de troubles pour la patrie et tant de dangers pour chacun de nous. Se résigner à sa position ; chercher à en tirer tout le parti possible pour nous et pour les autres ; travailler par devoir ; se garder des séductions criminelles ; s'appuyer sur un ami pour être plus fort, en un mot qui comprend tout cela, se réfugier comme dans un asile sûr dans notre sainte religion, voilà mon ami, les principaux de ces préceptes. Voilà ce qui éclaircit les doutes de l'esprit, et qui calme les agitations du cœur ; voilà ce qui aurait pu prévenir tous les malheurs dont nous avons été témoins et que nous voyons tous les jours encore.

Adieu bon frère, aime-moi bien, et écris-moi, dis-moi un peu plus ce que tu penses et ce que tu sens. Tu te caches de moi comme d'un étranger et cependant Dieu sait

Digitized by Google

que je ne le suis pas pour toi. Au surplus, travaillons avec confiance en Dieu et tout ira bien.

Ton ami.

Bonnel et Lorenti te font leurs compliments.

19

Dimanche, 24 mai 1840.

MES CHERS PARENTS,

M. de Bertoz est venu me voir mercredi, avec une bonté et une bienveillance sans égales, et il m'a dit qu'il partait lundi, et en conséquence il m'a donné un rendez-vous pour aujourd'hui. Il veut bien se charger d'un petit paquet, et j'espère que je pourrai vous envoyer les rasoirs de mon père, par cette occasion, ainsi qu'un petit livre pour mon frère, qui je crois lui sera utile.

Malheureusement je n'aurai probablement pas le temps de lui écrire. Hier j'ai reçu une lettre de Bariod qui m'indiquait le moyen de lui envoyer un travail que j'ai fait pour lui ; il faut le porter à la poste, et le donner à un conducteur qu'il connaît, et qui part aujourd'hui. Je ne m'étais pas attendu à l'envoyer si vite, aussi je n'étais pas entièrement prêt, ce qui m'a forcé de travailler hier soir. Mais j'aurai bientôt ma revanche avec Joannès, et la semaine prochaine ne se passera pas que je ne vous envoie la lettre pour M. Bedel.

Mes espérances sont enfin réalisées, et je suis bien heureux de vous l'apprendre. Mercredi dernier, M. Dubois, le

Digitized by Google

conseiller directeur est venu à l'école, et m'a fait appeler. Après avoir causé un instant avec moi, il m'a déclaré qu'en vertu d'un arrêté du Conseil royal, j'étais délivré du reste de ma bourse, et que l'arrêté était rétroactif pour ce trimestre, c'est-à-dire, mes bons parents, que je payerai pas le trimestre d'avril. Ainsi c'est une affaire faite, et il n'y faut plus penser, me voilà élève à bourse entière.

Ce que vous me dites de mon frère m'afflige beaucoup et je comprends combien cela doit vous inquiéter. Je crois qu'il faut avoir beaucoup de patience et espérer en Dieu. Dans ses lettres il ne me paraît pas mécontent de son sort. Se cacherait-il de moi ? Je cherche à dissiper ces mauvaises pensées lorsque je lui écris, mais une lettre a bien peu d'influence. Je lui envoie un petit livre qui m'a paru excellent et qui contribuera je l'espère à le calmer. Ce sont des conseils à tous les jeunes gens sous la forme de réflexions pour diriger leur vie, leurs pensées, leurs actions. Il est extrêmement connu ici, où il a fait sensation, parce qu'il a des solutions pour toutes ces questions que se fait la jeunesse de notre temps, et qui si souvent tremble d'une étrange manière. L'auteur est un de nos confrères de Saint-Vincent-de-Paul.

Pour savoir ce que Joannès pense de ce livre, je prie ma mère de lui demander quelquefois le soir de lui en faire des lectures; elle pourra juger s'il le fait avec plaisir ou non, et elle voudra bien me le faire dire. Je compte beaucoup sur ces petites méditations si simples, si pleines de bon sens, et de bon sens qui fait que l'on vit comme tout le monde; que l'on sait se conduire, qu'on ne tombe dans aucun excès. Je serai bien reconnaissant à ma mère si elle veut se charger de cette partie de la tâche commune. Je regarde tout cela comme de la dernière importance ; car à nous trois qu'avons-nous de plus précieux que mon frère ? S'il lui arrivait un mal-

Digitized by Google

heur, ce serait certainement la plus grande douleur que je pourrais éprouver, après celle que je ressentirais pour les vôtres.

Pour moi, je vais bien, excepté un peu de mal de tête ces jours-ci ; mais ce n'est absolument rien. Dimanche dernier, j'ai été voir M. Raison avec qui j'ai dîné, et qui m'a invité encore pour le 24 juin. Je vais toujours à la conférence, dont on m'a nommé secrétaire, je vais voir quelques-uns de mes professeurs qui sont fort aimables. En outre jeudi dernier j'ai fait la connaissance d'un jeune Polonais de 18 ans, élève des Jésuites de Fribourg, qui est à l'Ecole des Arts et Métiers. Il est d'une science étonnante, et sa fréquentation me sera très utile en même temps que très agréable, parce qu'il sait très bien l'allemand, et que je pourrai quelquefois parler avec lui. Son père est directeur du commerce à Varsovie, et c'est le principal créateur de l'industrie polonaise.

Lorenti vient de m'apporter une lettre que vous voudrez bien remettre à ses parents. C'est un bien bon garçon, et il me semble qu'il est un peu plus calme. Ce que mon père me dit de Turpault m'afflige bien. Pauvre garçon, avec une si belle intelligence, et un si bon cœur, arriver à si peu de chose ! heureusement il est très jeune encore, et on peut espérer qu'il n'en restera pas là.

Combien il y a de familles malheureuses à cause de leurs enfants ! car il est impossible que Mme Turpault soit heureuse, et vous savez que Mme Lorenti ne peut pas l'être non plus avec son fils cadet ; je cherche à m'instruire par ces exemples, et jamais je n'y pense sans sentir un plus grand désir de vous épargner ces ennuis.

Adieu, mes bons parents, aimez-moi. Mes amitiés aux habitués, et n'oubliez-pas, je vous prie, MM. Eugène et Coulon dont le souvenir m'est très agréable.

Votre fils.

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

Digitized by Google

20

2 juin 1840.

MES CHERS PARENTS,

M. Parrayon a bien voulu m'envoyer son jeune frère, pour me demander une lettre, je profite de son obligeance quoique je n'aie pas encore reçu de réponse à mes deux dernières. Je pense qu'il ne vous est rien arrivé de facheux, et j'espère en avoir bientôt la certitude par une de vos lettres tant aimées.

En portant ma lettre à M. de Bertoz, je causai longtemps avec lui, et je me convainquis alors de toute sa bonté. Veuillez lui dire que j'en ai été vivement touché.

Maintenant mes bons parents, je vais vous faire une demande à laquelle je vous prie de répondre dans votre prochaine lettre, que cette réponse soit affirmative ou négative. Le médecin ne cesse de me dire que j'aurais besoin de faire un exercice très violent pour compenser le travail de l'école ; je ne vois guère d'autre exercice que celui du cheval et en même temps je vous assure que depuis deux ou trois ans, il n'y a rien que je désire davantage. J'en avais parlé une fois à ma mère à Lyon, mais j'avais senti que j'étais trop jeune et j'attendais. Maintenant j'ai 21 ans passés, je crois être assez raisonnable pour pouvoir juger de ce qui m'est nuisible et utile, et je crois que l'équitation me serait très utile. Dans un an et demi je serai placé dans une petite ville, j'y travaillerai ferme pour le *Doctorat et les Facultés*, avec mon caractère je ferai peu de camarades pour

Digitized by Google

m'amuser, et je crois bien que le seul plaisir qui me sera convenable avec mes mœurs sérieuses, ce sera de faire de temps en temps de grandes courses à cheval, qui serviront à la fois à ma santé et à mon délassement. Il est bien certain que quoi qu'il arrive, j'apprendrai alors l'équitation, mais je voudrais bien, si c'était possible, la savoir avant, afin de pouvoir en jouir tout de suite, et ne pas avoir l'inconvénient de prendre des leçons avec mes élèves de rhétorique, dans la ville où je serai placé.

Il y a plusieurs de mes camarades qui prennent dès à présent des leçons d'équitation, ce qui me rend la tentation plus vive encore. Nulle part on n'a des maîtres si bons qu'à Paris, et nulle part ce n'est à si bon marché. Je vous envoie le prospectus du *Manège* où vont mes camarades; c'est aussi celui où vont les élèves du collège de Charlemagne, et l'Ecole polytechnique. Comme vous verrez, c'est tout près de nous. On a assez de *25 leçons* pour pouvoir aller seul. En outre il faut *10 francs* d'entrée, et une cravache de 2 francs; c'est donc *62 francs* que me coûterait l'éducation. Or, ces *25* billets, je ne pourrai *cette année* en dépenser qu'une dizaine; le reste sera reporté à l'année prochaine, et vous voyez que cet argent durera encore bien longtemps. Voyez mes bons parents si vous jugez cette dépense trop forte pour me le permettre. Je ne vous cache pas que j'ai grand désir d'obtenir cette permission, cependant, comme votre volonté est la mienne, je me conformerai à votre décision.

Pour le danger il est nul, il y a au Manège des enfants de 8 ans, on nous donne des chevaux très doux d'abord, et on ne va que par degré à ceux qui sont plus beaux et plus vifs. Les maîtres sont des officiers décorés, qui ont beaucoup d'attention pour les élèves. En outre, je crois être

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

Digitized by Google

assez prudent pour ne m'attirer jamais de malheur par ma faute. Je ne ferai pas comme Cousin dont on m'a raconté un trait fort drôle. Il avait essayé d'apprendre étant jeune, mais il n'avait pas pu y réussir. Plus tard, invité très souvent à des courses de chevaux par ses élèves ou ses amis, il eut honte de son ignorance, et essaya de nouveau, mais il était si distrait et si maladroit qu'il ne pût jamais y réussir, et fut obligé d'y renoncer. On assure que c'est un de ses regrets les plus vifs.

Lorsque *Joannès* aura 21 ans, je lui promets de lui apprendre à monter à cheval. Ce sera mon cadeau pour sa majorité.

Il est possible que mon oncle vende son hôtel d'ici quelques mois, il se présente des marchés avantageux et il est très tenté de les accepter. On en parle beaucoup, parce que c'est une affaire grave et je suis le confident de toute la maison. Aussi mon oncle, ma tante, et ma cousine, m'aiment beaucoup, et chacun cherche l'occasion de me parler en particulier. J'ai vu que ces derniers succès que Dieu m'a envoyés avaient fait de l'effet sur eux.

Prévenu à *une heure* seulement, je n'ai pas pu faire la lettre de M. Bedel ; mais je la ferai demain ou après demain, afin que lorsque je vous écrirai ma prochaine, elle soit toute prête. Ma tante avec qui j'ai causé longtemps avant-hier m'a chargé de bien vous embrasser de sa part. Elle est bien bonne et bien expansive avec moi. Il arrive souvent que nos conversations sont très sérieuses et très intimes, j'ai du plaisir à sentir que j'ai mérité sa confiance.

Voici l'heure qui approche, adieu mes bons parents, portez-vous bien et aimez-moi bien. Je crois que cette fois-ci vous êtes en arrière pour une lettre ; écrivez-moi, je

Digitized by Google

vous en prie, et pensez que dans trois mois je vous embrasserai réellement.

Mardi 2 juin.

J'embrasse Jean de tout mon cœur et je lui écrirai bientôt.

21

Lundi, 16 juin 1840.

MES BONS PARENTS,

A la fin, je vous envoie la lettre pour M. Bedel. Cela est cause que je vous écrirai pas bien longuement, parce que je n'ai plus de temps pour cette fois, et qu'aussi je n'écrirai pas à mon frère, parce que la lettre serait trop grosse. Mais je puis toujours vous dire, ce qui vaut bien une longue lettre, je vous aime bien, je vous aime de tout mon cœur; c'est vous seuls qui faites mon bonheur au monde. Après Dieu je vous dois tout, et je le remercie tous les jours de m'avoir donné des parents comme vous, c'est le don le plus magnifique qu'il pût me faire. Rien ne me donne autant de force et de courage, rien ne me donne de moi une aussi haute estime que de sentir que vous m'aimez comme je vous aime, et tous ces sentiments si vifs, bien loin de se refroidir par l'habitude, chaque matin leur donne plus de chaleur et de vie. Et, en effet, se pourrait-il faire qu'à mesure que je me développe, que j'avance, que je deviens plus homme, je sentisse moins ce qui est le fond même de l'homme, l'amour de la famille? Je ne prendrai

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

Digitized by Google

pas de leçons d'équitation. C'est un de ces mille désirs qui peuvent prendre une certaine force, mais que la raison est toujours maîtresse de réprimer lorsqu'elle est conduite par une volonté forte. Où irait-on si on s'abandonnait toujours à ce besoin de choses nouvelles? D'ailleurs, je le sens, je vous ai déjà bien dépensé de l'argent; sans faire de folies et de dépenses complètement inutiles, j'ai bien souvent passé les bornes de l'économie que nous prescrit notre fortune. J'en suis fâché, et je tâcherai que cela ne se renouvelle plus, je me le suis bien promis, et quand je me promet bien une chose, l'affaire est faite.

M. de Prandières demeure *rue d'Enfer*, *11*. Je serai bien honoré d'y voir M. de Longchamps, et j'espère que l'accident qui lui est arrivé n'aura pas de suites graves. Comme je suis fort occupé, voilà longtemps déjà que je n'ai pas été voir M. de Prandières, mais je serai obligé de lui écrire demain.

Je suis bien triste de la maladie de mes trois cousines. Veuillez leur dire quelle grande part j'y prends. J'espère qu'il n'y aura rien de fâcheux à déplorer. Mon Dieu, quelle joie j'aurai dans trois mois de revoir toute cette famille que j'aime tant, et pour laquelle il y a tant de place dans mon affection!

Vous me parlez de la *position agréable* qu'auront mon oncle et ma tante lorsqu'ils seront retirés. Réfléchissons-y, bons parents, et voyons si cette position est aussi agréable que vous vous le figurez. Moi, je crois qu'elle sera très malheureuse. Maintenant qu'ils sont très occupés, qu'à tout moment ils sont distraits par des choses nouvelles, ils n'ont pas le temps de penser à ces abominables causes de chagrin qui sont irréparables. Mais lorsqu'ils se trouveront tous les trois dans leur appartement, sans occupations, sans dis-

Digitized by Google

tractions, à quoi penseront-ils si ce n'est à cela, et de là, un embarras, les uns à l'égard des autres, une tristesse, une monotonie dont l'idée seule me fait peur. Nous serons moins riches, mais au moins nous pourrons nous *souvenir* sans être tristes, et c'est un grand point, surtout quand ces chagrins sont presque des fautes.

D'ailleurs, mon père, j'espère bien que nous n'aurons pas à craindre d'être par trop gênés, de souffrir ; il serait bien extraordinaire que nos ressources réunies ne nous permissent pas de vivre honnêtement grâce à l'économie et à la simplicité. Eux, ils prendront plus souvent la voiture que nous, mais je suis sûr qu'ils ne dîneront pas aussi gaiement, et je sens bien que lorsque je n'y suis pas ils ne sont pas toujours aimables. Aussi ils m'aiment parce que je sers de centre, je reçois les confidences, je cherche à raccommoder les affaires et je leur dis des folies pour les faire rire.

Mais pour que nous fussions réellement heureux, bons parents, il faudrait que nous fussions dans la même ville. Espérons que cela viendra et viendra bientôt. Bon Dieu, comme je me remuerai pour cela.

Je vous embrasse bien fort.

(*A suivre*). H. HIGNARD.

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

LÉON ROUX

Les deuils se succèdent rapidement au sein de l'Académie de Lyon. Quelques jours seulement après M. de Lagrevol, Mr. Léon Roux, ancien président de la Compagnie, mourait, à son tour, le 27 avril, dans sa 72e année.

Né à Lyon, le 18 décembre 1825, M. Léon Roux avait fait ses études au Lycée de notre ville, où il obtint des succès, que ses contemporains n'ont point oubliés. Après avoir fait ses études de droit à la Faculté de Paris, et obtenu le grade de docteur, il revint à Lyon, et se fit inscrire au barreau, le 20 août 1850.

Orateur correct et plein de chaleur, et dialecticien habile, il prit bientôt un rang distingué parmi ses confrères, qui l'appelèrent, pendant plusieurs années, à siéger au Conseil de l'Ordre. Mais, en 1890, après avoir exercé, pendant

Digitized by Google

quarante ans, la profession d'avocat, il fut contraint par l'état de sa santé, de donner sa démission.

D'ailleurs, depuis assez longtemps déjà, Léon Roux avait consacré la plus grande partie de ses loisirs à des travaux littéraires. Entré à l'Académie, en 1871, il fut toujours un membre assidu de la Compagnie. Mais bien qu'il écrivît avec une facilité peu commune et sous une forme élégante, qui attirait et retenait le lecteur, on peut s'étonner d'abord que son œuvre soit moins importante que ne le feraient supposer ses heureuses aptitudes.

Toutefois, pour ceux qui l'ont connu plus intimement, cela n'a rien de bien surprenant. Léon Roux avait plutôt l'âme d'un poète que d'un écrivain. L'intérêt qu'il portait à tout ce qu'embrasse le domaine des lettres, ne pouvait suffire pour le déterminer à écrire et à publier. Les événements passés, de même que les simples théories de la science moderne le laissaient généralement assez froid et indifférent. A plusieurs reprises, on l'a vu aborder l'étude de quelques chapitres de nos annales, mais il lui manquait la patience ou plutôt la constance de l'érudit ; bientôt l'ardeur des premiers jours s'éteignait et l'œuvre demeurait inachevée.

Pour qu'il prît la plume, il fallait qu'il fût sous l'influence d'une émotion puissante, causée, soit par un sentiment de vive admiration pour un homme ou une chose de son temps, soit par l'indignation qu'il éprouvait en face d'un acte ou d'une règle, qui lui semblaient une violation des grands principes d'honnêteté et de justice, dont il était si profondément pénétré.

C'est sous l'empire de ce dernier sentiment qu'il écrivît son livre du *Droit en matière de sépulture*, son plus important ouvrage, œuvre d'un érudit et d'un jurisconsulte, mais

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

Digitized by Google

qui lui fut inspiré par le bruit qui se faisait, il y a vingt ans, autour des enterrements civils ; telle est aussi son étude sur les *Chapelles privées*, mémoire juridique irréfutable, qui a son origine dans l'émotion que fit naître, dans tous les cœurs honnêtes, le drame douloureux de Châteauvilain. Ainsi en est-il encore de son travail sur la *Responsabilité de l'Etat*, au cas d'émeute et de désordre public, où il signalait, dans la loi municipale du 5 avril 1884, des lacunes et des imperfections, que des événements encore récents, à Lyon, ont pleinement démontrées.

Mais c'est, au contraire, sous l'influence des plus vifs et des plus légitimes sentiments d'admiration qu'il écrivait les biographies des deux Sauzet et d'Augustin Cochin. Et il en était de même, quand il prononçait, le 17 juin 1888, au nom de l'Académie de Lyon, l'éloge de Victor Laprade, à l'inauguration de la statue du poète, à Montbrison.

Et cet enthousiasme, qui donne à ses écrits tant de vie et de chaleur, il ne le consacrait pas seulement à glorifier les plus hautes renommées ; le même sentiment l'animait, quand, devant l'Académie, il avait à louer l'abnégation et le dévouement des petits et des humbles, auxquels sont réservées les récompenses de la Fondation Livet. Bien plus, on retrouve, bien qu'à un moindre degré, le même esprit, jusque dans ses rapports sur le prix Lombard de Buffières. Et ces pages où l'émotion déborde, et que, par cela même, on relit toujours avec le même intérêt, achèvent de nous faire connaître l'homme de bien qui, indifférent aux choses du passé, se livrait, tout entier et sans réserve, aux nobles sentiments, que lui inspiraient soit l'étude de la vie d'un homme d'honneur et de grand talent, soit le spectacle d'un acte de dévouement et de bienfaisance.

Ajoutons qu'à ses funérailles, qui ont eu lieu le 29 avril,

Digitized by Google

M. Henri Beaune, président de l'Académie, a rendu un juste hommage à sa mémoire, en faisant, sous une forme exquise et pleine d'élévation, un portrait achevé de ce confrère qui avait, a-t-il dit, « la noble passion du beau, du juste, du droit, du vrai et ne le taisait pas. »

BIBLIOGRAPHIE

1° *Biographie de Paul-Eugène-Marie Sauzet*. Lyon, Louis Perrin, 1871, in-8°.

2° *Sauzet*. Discours de réception à l'Académie, prononcé dans la séance publique du 22 décembre 1877. Lyon, Riotor, 1877, in-8° (Mémoires de l'Académie, L. XVIII).

3° *Le droit en matière de sépulture*. 1 vol. in-8. Lyon, Briday, 1880, in-8°.

4° *Etude sur la vie et les œuvres de A. Cochin*. Paris, Jules Gervais, 1881, in-8°.

5° *Du concours de l'Académie de Lyon à la fondation de l'Ecole de la Martinière* (Mémoires de l'Académie, L. XXII). Lyon, 1883, in-8°.

6° *L'Erudition contemporaine. M. Beaune*. Paris, Oudin. — Grenoble, Baratier et Dardelet, 1885, in-8° (Extrait de la *Revue Catholique des Institutions et du Droit*, n° d'avril 1885).

7° *Concours pour les prix Lombard de Buffières*. Rapport lu à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon, dans la séance publique du 23 décembre 1884. Lyon, 1885, in-8° (*Mémoires de l'Académie*, L. XXIII).

8° *Les chapelles privées*. Paris, Lecoffre. — Lyon, Vitte et Perrussel, 1886, in-8° (voir le compte rendu dans le *Moniteur Judiciaire de Lyon* du 6 juillet 1886).

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

Digitized by Google

9° *De la responsabilité de l'Etat, dans le cas de l'article 108, § 2, de la loi municipale.* Paris, Oudin. — Grenoble, Baratier et Dardelet, 1886, in-8°.

10° *Victor de Laprade.* Discours prononcé à l'inauguration de sa statue, le 17 juin 1888. Lyon, 1888 in-8° (Mémoires de l'Académie, L. XXVI).

11° *Fondation Lombard de Buffières.* Rapport sur les prix décernés en 1888 aux chefs d'atelier et aux maîtresses d'apprentissage, lu dans la séance publique de l'Académie du 18 décembre 1888. Lyon, 1888, in-8° (Mémoires de l'Académie, L. XXVI).

12° *Obsèques de M. C. Guigue, membre titulaire de l'Académie.* Discours. Lyon, 1889, in-8 (Mémoires de l'Académie, L. XXVI).

13° *Obsèques de M. le docteur Benoît-Marie Teissier, président de l'Académie* (classe des Sciences). Discours lu dans la séance de l'Académie du 26 février 1889. Lyon, 1889, in-8° (Mémoires de l'Académie).

14° *Obsèques de M. Perret de la Menue, membre de l'Académie.* Discours. Lyon, 1889, in-8°. (Mémoires de l'Académie, L. XXVII).

15° *Compte rendu des travaux de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon, pendant l'année 1889,* lu dans la séance publique du 17 décembre 1889. Lyon, 1889, in-8 (Mémoires de l'Académie).

16° *Fondation Livet.* Rapport sur les prix de vertu, lu dans la séance publique du 22 décembre 1891. Lyon, 1891, in-8 (Mémoires de l'Académie, L. XXVIII).

17° *Fondation Clément Livet.* Rapport sur les prix de vertu, lu dans la séance publique du 23 décembre 1895. Lyon, Rey, 1896, in-8.

A. VACHEZ.

Digitized by Google

SOUVENIR

DU

Congrès des Sociétés des Beaux-Arts

A PARIS

Nous empruntons au rapport de M. Henri Jouin, secrétaire du Comité des Beaux Arts, le passage suivant, qui intéresse particulièrement la ville de Lyon :

« Pénétrons maintenant, si vous le permettez, dans le cabinet où sont disposés les dessins d'architecture, M. Charvet nous fera les honneurs de ce département.

« L'étude capitale apportée en 1897 à la section des beaux-arts est signée de M. Léon Charvet, correspondant du Comité à Lyon. Elle a pour objet les édifices et les sculptures de Brou, depuis le XVIe siècle jusqu'à nos jours. Ce qui constitue l'importance de ce travail, c'est son caractère historique et critique. L'histoire des monuments de Brou ne laisse pas d'être compliquée en raison de la durée

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

Digitized by Google

des travaux, et surtout des influences flamande et française, qui se succèdent et se confondent au point de former un ensemble instructif et précieux. Si donc le critique n'est doué d'une pénétration à la fois prudente et déliée, il aura peine à ressaisir, à délimiter la part de collaboration de Perréal, de Lemaire, de Colombe, de Conrad Meyt, de Van Boghem. Au dire de d'Alembert, les géologues éprouvent une particulière difficulté à se rendre compte des courants. Est-il plus aisé de surprendre la marche d'une école, la progression d'un style qu'il n'est commode de discerner la direction partielle de l'air ou de l'eau ? Je l'ignore. Mais M. Charvet, architecte et écrivain, qui s'était occupé de Perréal avec autorité, est de plus Lyonnais. La Bresse lui est familière. Il connaît à fond les détails de la construction, et le beau le séduit. A l'entendre, à le lire, il ne semble pas que notre auteur ait eu grand'peine à rouvrir le vaste chantier de Brou, désormais fermé, où se sont noués tant d'intrigues, de drames et quelques comédies. Votre confrère nous a fait pénétrer à l'agence des travaux, dans le couvent et le bâtiment de Marguerite d'Autriche, dans l'église, et il nous a décrit les mausolées. Déjà MM. Dehaisnes, Finot, Natalis Rondot, Charles de Grandmaison avaient parlé dans cette enceinte des merveilles de Brou ; mais chacun d'eux s'était appliqué à l'examen d'une seule question, à la biographie d'un maître. M. Charvet s'est proposé de faire plus et il y a réussi. Son mémoire résout le plus grand nombre des problèmes posés, et partout où il lui a été permis de porter la lumière, il l'a fait d'une façon que l'on peut qualifier de définitive. »

H. J.

Digitized by Google

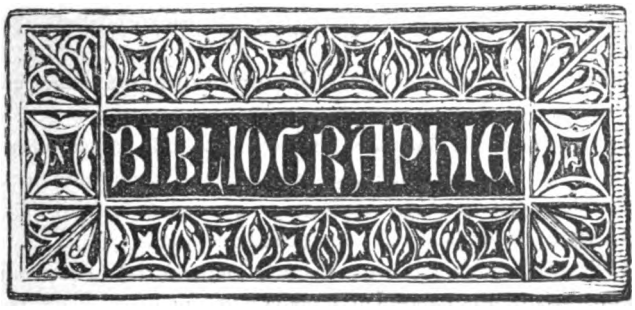

PIERRE DE BOUCHAUD. — LES MIRAGES. — Paris, Alphonse Lemerre, éditeur, passage Choiseul, 23-31.

Nous recommandons tout spécialement aux lecteurs de la *Revue* le nouveau recueil de vers de l'auteur de *Rythmes et nombres*. On peut vraiment dire qu'il vient de se surpasser lui-même dans cette suite de pièces charmantes dictées par l'esprit poétique le plus pur, en même temps que les hauts problèmes de la philosophie lui inspirent d'admirables morceaux qu'il faut lire d'un bout à l'autre et méditer.

Le livre de M. de Bouchaud est de ceux qui ne s'analysent pas; nous nous contenterons donc d'en indiquer le plan général et l'esprit, quitte au lecteur à faire son choix parmi tant de fleurs variées. Les premières pages consacrées à Rome et à Venise se font remarquer par l'exquise fraîcheur des tableaux, la beauté du rythme, l'élévation des pensées. L'auteur a bien su être lui-même, et il ne s'est inspiré d'aucun de ses devanciers qui, tels qu'Alfred de Musset et Sully-Prudhomme ont aussi chanté la cité des gondoles et le beau ciel de l'Italie. Ami des lettres anciennes, admirateur de la Renaissance, comme il l'a si bien prouvé dans un savant et substantiel ouvrage, dont il a été rendu compte dans cette *Revue*, M. de Bouchaud n'a pu renoncer au plaisir de glorifier l'un de ces grands hommes du XVIe siècle, celui qui a rétabli le culte des lettres grecques en occident. Son ode à Alde Manuce est tout à la fois un élégant tribut à la poésie, et un morceau d'érudition à la hauteur du sujet.

La deuxième série nous transporte en plein XVIIIe siècle et contient un véritable chef-d'œuvre, une perle plus fine encore parmi tant

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

Digitized by Google

d'autres : je veux parler de la pièce ayant pour titre : « Sur une pendule de Saxe ».

On se plaît à la lire et à la relire et vraiment je la trouve supérieure à tout ce qu'on a rimé jusqu'à ce jour sur ces sujets, qui permettent à la poésie de se mélanger agréablement aux expressions les plus délicates des arts de la céramique, de la dentelle ou du pastel.

Et l'auteur après nous avoir charmé, tourne mélancoliquement ses regards vers cette civilisation disparue et s'écrie :

C'est pourquoi si fort je vous aime,
Groupes à l'air épanoui,
Petite pendule, suprême
Témoin d'un monde évanoui.

Puis viennent les *Chants de la nature*, les *Inquiétudes* où percent les éternelles aspirations du cœur humain vers la solution des grands problèmes de l'existence.

« L'âme » contient des strophes du même genre et de plus un morceau de haute envolée, intitulé « Les Mères », dont M. de Bouchaud avait gracieusement donné la primeur à la *Revue* où elle avait obtenu un véritable succès. Jamais l'auteur ne s'était peut-être élevé plus haut dans l'expression des sentiments les plus délicats du cœur humain.

Deux petits poèmes de l'ordre descriptif, l'un païen, l'autre chrétien « Lollius et Léontie » et « Histoire de Noël » terminent ce joli recueil qui mérite une place à part dans notre littérature contemporaine en général si peu éprise du véritable idéal.

Dr Humbert MOLLIÈRE.

Digitized by Google

SOCIÉTÉS SAVANTES

ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE LYON. — *Séance du 3 mars 1897.* — Présidence de M. Beaune. — M. Morin-Pons met sous les yeux de l'Académie l'estampage d'une inscription, qui existait autrefois dans l'ancienne église de Saint-Martin à l'Ile-Barbe. Cette inscription est relative à Gaucerand, abbé de l'Ile-Barbe, qui devint plus tard évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux. Malheureusement, elle n'est pas datée et elle nous apprend seulement que son inhumation (*depositio*) eut lieu le 6 des ides de mai ; on sait pourtant qu'il exerçait déjà les fonctions abbatiales en 1188. Et Le Laboureur nous apprend qu'il fut élu évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux, en l'an 1200, après avoir gouverné l'abbaye de l'Ile-Barbe, pendant quelques années. M. Morin-Pons ajoute que l'église de Saint-Martin fut démolie vers 1807, et qu'il serait intéressant de savoir ce qu'est devenue cet inscription. Il ne le serait pas moins de savoir à quelle époque remonte l'estampage communiqué à la Compagnie, car ce procédé de reproduction ne remonte pas au-delà du règne de Louis-Philippe. Cette inscription existait donc à une époque encore assez récente.

Séance du 16 mars 1897. — Présidence de M. Beaune. Au sujet de l'inscription qu'il a communiquée à l'Académie, dans la dernière séance, M. Morin-Pons fait remarquer que, d'après M. l'abbé Devaux, le mot *depositio* ne signifierait pas toujours inhumation, mais le jour même de

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

Digitized by Google

la mort. Peut-être n'était-elle destinée qu'à rappeler le jour du décès de Gaucerand, c'est-à-dire l'anniversaire de sa mort. — M. Berlioux continue la lecture de ses recherches snr l'origine des rapports de la Chine avec l'Europe. A la suite des campagnes d'Alexandre, qui ouvrent la voie aux relations commerciales avec l'Extrême-Orient, les anciens ont connu deux routes : l'une conduisait en Chine, l'autre dans les les îles Malaises. Ces relations ne firent que s'accroître, jusqu'au jour où l'invasion musulmane vint en arrêter l'essor. Là s'arrête la première période ; la seconde s'ouvre avec Vasco de Gama. A compter de ce moment les peuples européens ont trois champs ouverts à leurs explorations ; l'Afrique méridionale, l'Inde et l'Extrême-Orient. Malgré la confusion qui règne dans les récits des premiers voyageurs, on sait d'une manière certaine, qu'ils entraient en relation avec la Chine, par le port de Kecho, capitale du Tonkin. L'orateur cite, à cet égard, les curieuses tables, dressées par le géographe Ptolémée, et sur lesquelles figurent deux peuples distincts : les Sines et les Sères. Des premiers vient le nom de la Chine, des seconds celui de la soie, comme en témoigne le mot français *sériciculture*. A l'origine, les Sères occupent le Thibet et le Mongolie, mais leur nom les a suivis dans leurs émigrations. L'orateur étudie ensuite le pays des Sines, la situation de la mer appelée le golfe des Sines, la mer de Chine méridionale actuelle, les émigrations qui ont peuplé les îles Malaises, où l'on trouve une population intermédiaire entre la race blanche et la race noire. Des récits assez confus des anciens voyageurs, il tire ensuite plusieurs faits bien certains : la rivalité qui existait entre la population du nord et celle du midi de la Chine, la situation de la route par laquelle les anciens voyageurs pénétraient en Chine, en traversant le Tonkin par le fleuve Sung-Ka, les notions concordantes fournies par les tables de Ptolémée et les renseignements précieux que les navigateurs devaient aux astronomes d'Alexandrie, tous faits utiles à rappeler pour écrire l'histoire des relations des peuples européens avec la Chine.

Séance du 23 mars 1897. — Présidence de M. Beaune. — M. Gabriel Roux, professeur d'hygiène à la Faculté des Sciences, annonce qu'il pose sa candidature, dans la Section des Sciences naturelles. — M. Delore présente les photographies de plusieurs coupes du placenta humain, obtenues au moyen des rayons Rœtgen, où l'on voit les villosités et les espaces intervilleux. — M. Mollière communique un

Digitized by Google

travail intitulé : *Topographie ancienne de l'Hôtel-Dieu ; l'Aumônerie, les Cimetières, les Deux Madeleines* et le *Tiercelet*. L'orateur expose qu'à l'occasion de travaux entrepris récemment dans la cour Bonnet à l'Hôtel-Dieu, on a découvert les restes d'un ancien cimetière, dont aucun document écrit ne rappelait le souvenir, mais dont l'existence est fort ancienne. Quand les Frères Pontifes entreprirent la construction du pont du Rhône à la fin du XIIe siècle, ils furent autorisés à créer un hospice avec un cimetière. Mais à côté de cet hospice existait aussi un bâtiment appelé *Aumônerie*, où l'on centralisait les dons et les offrandes pour l'édification du pont du Rhône. Or, le personnel, attaché au service de l'Aumônerie était nombreux et l'on comprend qu'il ait eu, comme toutes les autres maisons religieuses, son cimetière particulier. Et telle est l'origine de celui dont on vient de retrouver les restes. Car celui qui était annexé à l'infirmerie des Frères Pontifes était situé plus au nord, près de la rue Grolée, et il ne fut supprimé qu'à la fin du XVIIe siècle et c'est depuis cette époque que l'Hôtel-Dieu établit son lieu de sépulture dans le cimetière de la Madeleine, à la Guillotière.

Séance du 30 mars 1897. — Présidence de M. Beaune. — M. H. Mollière présente, au nom de M. P. de Bouchaud, un volume de poésies, intitulé : *Les Mirages*, dont il fait un compte rendu sommaire, en signalant les pièces les plus remarquables (v. p. 345). — M. Charles André annonce qu'il vient de reprendre ses ascensions aérostatiques, pour étudier l'électricité atmosphérique. Les observations faites au cours de la première ascension, qui a eu lieu le 24 mars, ont confirmé les résultats déjà obtenus pour s'assurer des forces de l'électricité atmosphérique. Puis il communique trois mémoires, dont il donne l'analyse : 1° Un mémoire de MM. Lecadet et Luizet, sur les éléments du magnétisme terrestre à Lyon, en 1896. Depuis le commencement de 1896, l'étude de ces éléments a lieu régulièrement chaque semaine, ce qui prévient les erreurs commises quand cette étude n'a lieu que chaque mois. 2° Un mémoire de M. Luizet, météorologiste-adjoint à l'Observatoire de Lyon, ayant pour titre : *Contribution à l'étude des lois générales de la déperdition de l'électricité*, et 3° un mémoire de M. Guillaume sur les observations du soleil, faites à l'Observatoire de Lyon, en 1896. — M. le Président rappelle que, depuis sa dernière réunion, l'Académie a eu le regret de perdre l'un de ses membres les plus distingués, en la personne de M. Alexandre de Lagrevol, conseiller honoraire à la Cour

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

Digitized by Google

de cassation, décédé à Yssingeaux, le 22 mars. Dans une courte notice biographique, il fait connaître ensuite les titres et les fonctions remplies par M. de Lagrevol. Entré, en 1866, à l'Académie, M. de Lagrevol n'avait pas prononcé de discours de réception ; mais il avait communiqué à l'Académie une étude remarquable sur Saint Avite, évêque de Vienne, au commencement du VIe siècle. Et cette étude a été publiée dans les Mémoires de l'Académie.

Digitized by Google

Chronique d'Avril 1897

17 avril. — M. Bresson, procureur de la République à Apt (Vaucluse), est nommé substitut du procureur de la République, à Lyon, en remplacement de M. Piganiol, nommé substitut du procureur général près la Cour d'appel de Dijon.

18 avril. — Ouverture du Concours hippique sur le cours du Midi.

19 avril. — Mgr Coullié, archevêque de Lyon, est élevé à la dignité de cardinal par Sa Sainteté le pape Léon XIII.

23 avril. — MM. Guigue, archiviste départemental, et Eugène Chambeyron, président de la Société de Géographie, sont nommés officiers d'instruction publique.

26 avril. — Ouverture de la session d'avril du Conseil général du Rhône, sous la présidence de M. Sornay.

27 avril. — Mort de M. Léon Roux, docteur en droit, ancien avocat à la Cour d'appel, et membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon, décédé dans sa 72e année (v. p. 338).

L'Administrateur-Gérant, MOUGIN-RUSAND.

TYPOG. MOUGIN-RUSAND. — LYON

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

Digitized by Google

Digitized by Google

PLAN des ruines de l'Amphithéatre de LUGDUNUM et des propriétés avoisinantes

Echelle de 0,0005 pour 1m

G. Mermet Ingr Topographe.

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

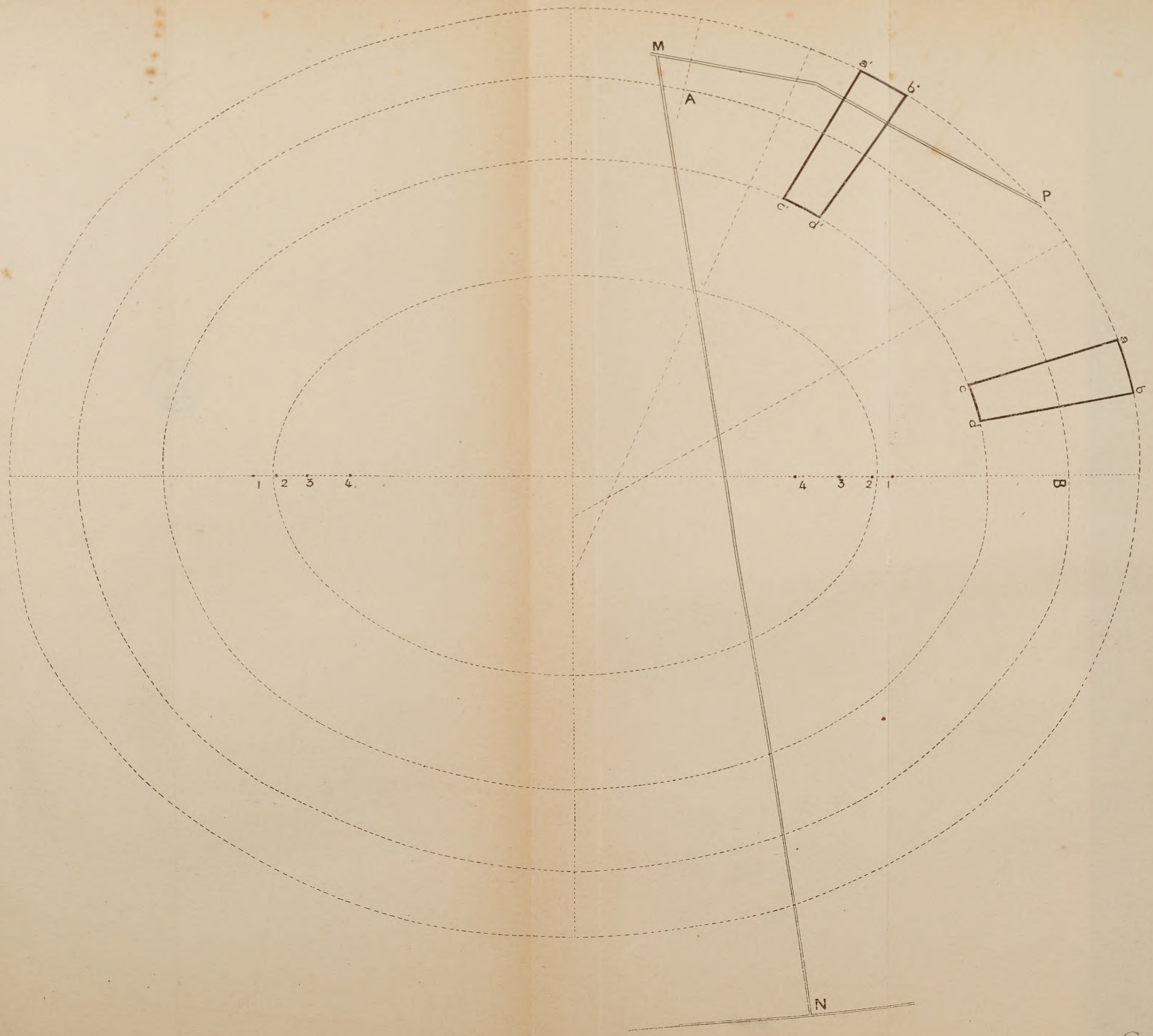

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

AMPHITHÉATRE

DE FOURVIÈRE [1]

Les substructions de l'amphithéâtre de Lugdunum seraient probablement encore ensevelies et ignorées, si la propriété que j'ai acquise, en 1886, était restée entre les mains d'un fermier, qui seul avait le droit de remuer le sol. Comme, de mon côté, j'avais envie de le bouleverser, pour retrouver les vieux murs romains dont on m'avait souvent parlé, je m'empressai de résilier le bail du fermier, qui se mit à ma disposition, comme simple travailleur.

Depuis fort longtemps tout le coteau était planté de vignes, du moins à partir de la rue Cléberg, car j'ai trouvé

(1) Extrait des Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon.

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

Digitized by Google

sous les voûtes des racines carbonisées par le temps. Voici quelques détails que j'ai pu recueillir dans les actes de vente.

Depuis le 5 frimaire an IX (26 novembre 1800), la propriété que j'occupe appartenait à la famille Marduel, qui en avait vendu, du côté du sud, une zone de 115 mètres de longueur, sur 25 environ de largeur. La maison, située sur la rue dite Sainte-Catherine, quartier de Fourvière, n° 70, contenait au moment de la vente un pressoir et deux grandes cuves. Elle fut vendue, par-devant notaires, par le citoyen Rougy, qui l'avait acquise, le 5 fructidor an III de la République. D'après les récépissés signés Lauvillier, receveur du district de Lyon, cette propriété appartenait au Petit Collège, ou encore au *ci-devant Bureau des Collèges*. C'étaient donc les Oratoriens qui en avaient la jouissance depuis 1762, époque à laquelle ils avaient succédé aux Jésuites.

Dans l'acte de vente du citoyen Rougy figurent deux créanciers, demeurant, l'un, Savoye-Montellier, rue Sainte-Catherine, et l'autre, Tournus-Bovier, petite rue Sainte-Catherine. Ce dernier nom s'applique, peut-être, à une petite rue devenue l'impasse située en face de la grille des Dames du Calvaire. La rue Sainte-Catherine est désignée, dans les vieux plans, sous le nom de chemin conduisant aux murailles de la porte de Saint-Just.

Au commencement du siècle dernier, la partie de l'orphelinat Rolly, située au-dessous de l'impasse, appartenait aux héritiers de Derivo, chanoine de Saint-Paul. C'est dans cette propriété que se trouve une partie du mur d'enceinte de l'amphithéâtre. Les trois quarts de ce monument étaient dans la propriété des Jésuites, vendue le 5 fructidor an III, et l'autre quart, dans la propriété du sieur Seguin, qui

Digitized by Google

s'étendait de l'impasse jusque auprès du théâtre romain, avec une sortie du côté de la Croix-de-Colle, entre le couvent de la Compassion et la propriété Mayet. C'est par cet endroit qu'ont dû passer les véhicules qui ont emporté les pierres de l'amphithéâtre, c'est par là aussi qu'il faudrait les faire passer, si un jour on se décide à faire revivre ces précieux souvenirs de Lugdunum.

La propriété des Pères Minimes, qui était contiguë à celle du sieur Seguin, renfermait presque entièrement les ruines du théâtre, désigné sous le nom d'amphithéâtre des Romains. Cette confusion a dû être suggérée au P. Menestrier entre autres, par la tradition qui avait transmis le souvenir d'un amphithéâtre, situé sur cette partie de la colline. Or, de ce dernier, il ne restait aucune trace, puisque le sol était couvert de vignes depuis fort longtemps.

Dès le mois de novembre 1886, je fis commencer les fouilles à l'angle N.-E. de ma propriété, pour retrouver une mosaïque que le fermier avait aperçue, il y avait déjà vingt ans, en plantant un sycomore. L'arbre fut arraché, et je trouvai, en effet, une mosaïque faite avec des morceaux de marbre de diverses couleurs. Je l'ai suivie jusqu'au mur de la terrasse et constaté que son niveau est inférieur de $5^{m}70$ à celui de la rue Cléberg au point le plus rapproché. Le long de cette mosaïque règne un mur très épais, situé à une distance de $3^{m}50$ de la maison Mayet et terminé à 26 mètres de la rue Cléberg. Deux mètres plus bas se trouve un réservoir d'eau, puis une maison, à côté de laquelle j'ai trouvé de nombreux fragments de parement verts et rouges, ensevelis dans la terre jaune, avec des coquilles d'huître. Cette maison devait être séparée de l'amphithéâtre par une distance de 20 à 25 mètres. Dans un canal, situé au-dessous de la mosaïque, j'ai trouvé de nombreux fragments de vases

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

Digitized by Google

de verre et de poteries fines, portant le nom du fabricant. En voici quelques-uns :

OFIC . BIT	ARIV I . GIT	I CAP

Si l'on tient compte de ces données et de la découverte de nombreux blocs de granit, le long de la rue Cléberg, on a le droit de supposer que la voie romaine était en partie sur la terrasse qui longe la rue Cléberg, à 4 ou 5 mètres au-dessous du niveau de cette rue. Elle passait ensuite sur l'aqueduc qui traverse obliquement ma cave et aboutissait à la rue du Juge-de-Paix, en coupant l'angle de ma propriété. M. Grisard l'a retrouvée le long des maisons des Carmélites, situées sur la rue du Juge-de-Paix.

Des travaux récents, qu'on vient de faire pour agrandir l'égout de la montée Saint-Barthélemy, ont permis de retrouver la voie romaine sur plusieurs points. Sa distance au niveau du chemin varie de 2 à 3 mètres ; près du passage Sainte-Philomène, elle longe le mur de la terrasse, puis elle s'infléchit à gauche, pour entrer dans le jardin de l'Antiquaille, à l'angle du bâtiment récemment construit. Elle laisse donc à sa droite le petit monticule où se trouve le square. Sur ce point, à 4 mètres du grand portail, on a été forcé de couper un mur dont l'épaisseur est de $1^{m}50$ et dont la direction est approximativement E.-O. Ce mur, que j'ai pu voir au moment où il venait d'être coupé, était d'abord couvert d'une couche très mince de terre glaise, puis de briques peu épaisses sur lesquelles se trouvait un enduit de ciment rouge de 15 millimètres d'épaisseur. A 6 mètres de distance, on a trouvé un mur parallèle au premier, dont l'épaisseur n'est que d'1 mètre. Le sol était formé de briques verticales.

Digitized by Google

Le contremaître, qui fait exécuter les travaux de l'égout, s'est avancé assez loin dans l'aqueduc des Visitandines et m'a affirmé avoir constaté l'existence d'un mur d'une grande épaisseur, dans la direction de l'escalier du square, puis à la hauteur de l'hôtel de Fourvière un second mur perpendiculaire au précédent, mais moins épais. Il est probable que ces constructions faisaient partie du palais du Gouverneur.

Découverte de l'Amphithéâtre

Je passe maintenant à des fouilles plus importantes qui ont duré de longs mois.

Au commencement de mars 1887, je commençai mes recherches sur la partie en pente, qui fait face au levant, et je demandai à l'ancien fermier de rechercher les vieux murs dont il m'avait quelquefois parlé. Je lui fis choisir les endroits où la vigne venait mal. Ce procédé nous fit trouver facilement, à moins d'un mètre de profondeur, un mur arrondi à sa partie supérieure, dont la pente était de 28 degrés, comme celle du terrain. Ce mur, suivi dans les deux sens, aboutissait à sa partie supérieure, à un mur normal que je fis dégager sur une longueur de 7 à 8 mètres. A $4^m,46$ du mur arrondi, du côté du nord, je trouvai un second mur qui coupait approximativement à angle droit le mur transversal. L'intervalle de ces deux murs, qui était de $4^m,46$ à l'origine, n'était plus que de $3^m,55$ à 8 mètres de distance du mur transversal. J'en ai conclu que ce dernier mur, qui coupait orthogonalement les deux autres devait être courbe. Il m'a suffi de le faire dégager sur une longueur de 7 à 8 mètres, pour constater qu'il n'était pas

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

Digitized by Google

droit. Cette remarque a été confirmée quelques jours après, vers le milieu d'avril, par M. Raoul de Cazenove, qui avait bien voulu se rendre à mon invitation.

On pouvait dès lors affirmer qu'on avait un élément d'un théâtre ou d'un amphithéâtre. Dans le premier cas, le problème eût été facile à résoudre. Avec trois points et un compas, on peut faire une bonne partie du plan d'un théâtre. Il n'en est plus de même quand, au lieu de cercles, on a des ellipses. On ne pouvait rien affirmer à ce moment-là, il n'y avait qu'à suivre le mur courbe, qui n'était pas probablement le mur d'enceinte, car à 7 ou 8 mètres de là se trouvait un gros bloc de maçonnerie sur lequel, depuis de longues années, le fermier renouvelait souvent sa vigne sans succès. Aussi m'avait-il tout de suite signalé cet endroit comme *bon à creuser*, d'après les instructions que je lui avais données. Quelques coups de pioche suffirent pour lui montrer la cause de l'insuccès de ses vignes, car il constata l'existence d'une épaisse maçonnerie.

J'attendis, pour continuer les fouilles, le prochain passage à Lyon d'un de mes jeunes parents, M. Jules Deseilligny, qui suivait à Paris des cours d'archéologie. Les travaux furent repris le lendemain de son arrivée, le 2 mai 1887, avec trois terrassiers seulement. Le bloc de maçonnerie dont je viens de parler fut dégagé de la terre qui l'entourait, et nous eûmes la joie de voir apparaître un pied-droit terminé par une naissance de voûte et coupé normalement par un mur de $1^{m},52$ d'épaisseur. C'était évidemment le mur d'enceinte que j'ai suivi plus tard jusqu'au point où il pénètre dans la propriété de l'Orphelinat. En ce point, il est à un mètre de profondeur et sa face intérieure n'est qu'à 5 ou 6 centimètres de l'angle de la terrasse du couvent.

Digitized by Google

Le mur courbe qui m'avait mis sur les traces du monument fut suivi assez loin pour qu'on pût trouver deux autres rayons, et le cinquième jour, au moment du départ de M. Jules Deseilligny, on était sûr d'être sur la bonne voie, mais on ne pouvait rien affirmer ni sur la forme des courbes ni sur la grandeur du monument. Il me fallut plus de deux mois avant d'atteindre le treizième rayon, car on avait beau arracher la vigne, les pelles des terrassiers rencontraient toujours des racines qui les gênaient beaucoup.

Quand on avait un rayon, on cherchait le suivant en faisant creuser à une distance égale et, comme la pioche n'est pas un instrument de précision, on croyait le retrouver à l'endroit indiqué. J'ai reconnu depuis que ces divisions ne sont pas tout à fait égales.

Ayant ainsi trois rayons suffisamment écartés, je marquai leurs traces sur le mur qui me sépare de la Compassion et, à l'aide de triangles semblables, je reconnus que ces trois rayons ne se coupaient pas au même point. Les courbes étaient donc elliptiques, puisqu'elles n'étaient pas circulaires, et le monument un amphithéâtre.

Notre savant collègue M. Allmer, qui avait soutenu depuis longtemps que l'amphithéâtre des Martyrs devait être sur la colline de Fourvière, constata avec joie qu'il ne s'était pas trompé.

M. Grisard, qui est au courant de toutes les découvertes archéologiques faites à Lyon, déclara tout de suite que les hypothèses faites jusqu'ici, ne pouvaient pas être soutenues.

Le baron Raverat n'hésita pas à renoncer à son hypothèse sur la rue Tramassac.

Renan s'est un peu occupé de cette question, au moment où il écrivait la vie de Marc-Aurèle, et les différents emplacements qu'on lui a indiqués, lors de son passage à Lyon,

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

Digitized by Google

ne l'ont pas satisfait ; il a soutenu que l'amphithéâtre devait être près de Fourviére.

J'avoue que, si je n'avais été encouragé par l'importance du résultat que l'on pouvait déjà entrevoir, j'aurais hésité à

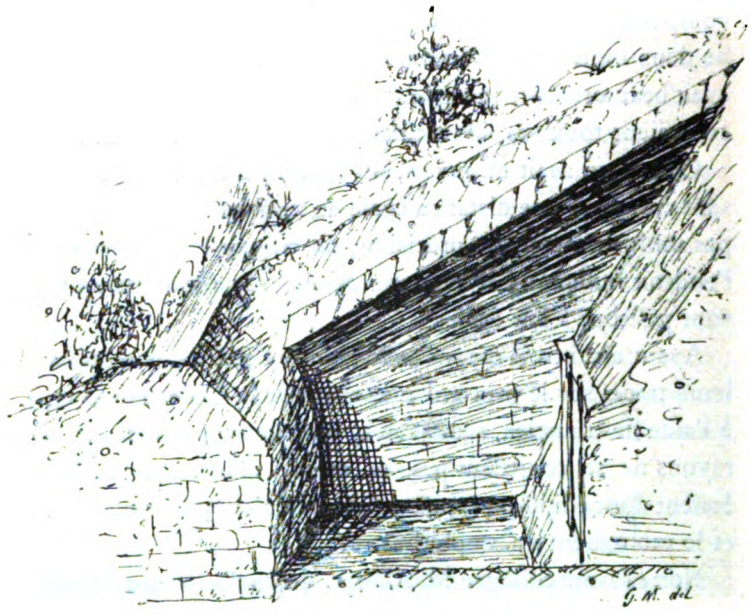

Voûte B allant jusqu'au Podium.

dévaster encore ma propriété : car, si quelques mois suffisent pour détruire, il faut des années pour reconstituer.

Je continuai donc mes recherches le long du 3e rayon et au-dessous du troisième mur elliptique. Une fraction de voûte avec son pied droit fut dégagée sur une longueur de 10 mètres environ. Cette extrémité était couverte de 3 mètres de terre. Je pus néanmoins arriver à un large bloc de maçonnerie dont le bord était éloigné de 11m25 de la deuxième

Digitized by Google

précinction. Si cette dernière mesure n'a pas la précision des autres, elle doit s'écarter très peu de la vérité. On peut donc considérer ce point comme appartenant au podium.

La distance totale de l'arène à l'enceinte intérieure comptée

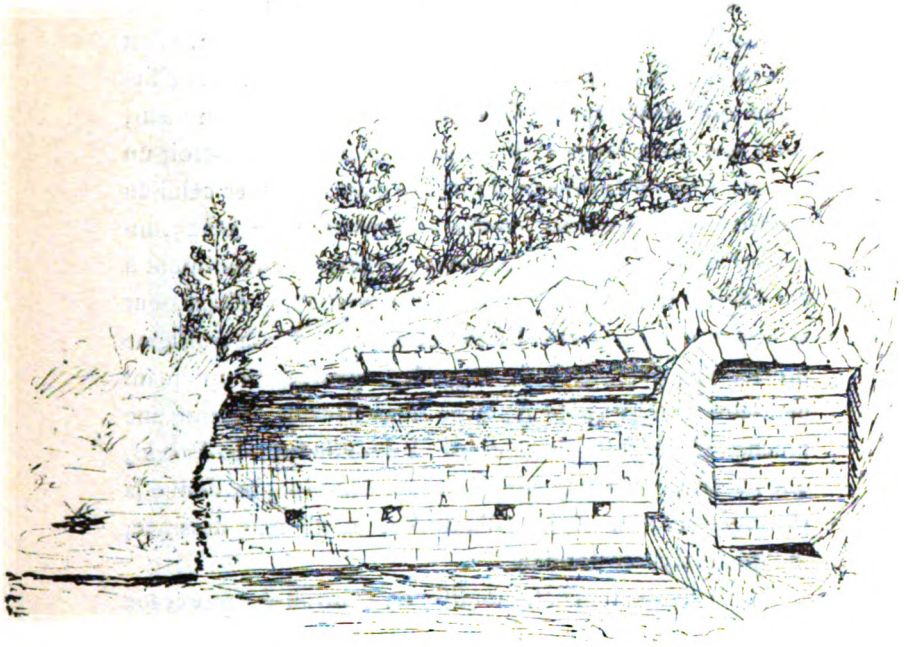

Vue de l'entrée A

sur le 3e rayon est égale à 30^m30, c'est-à-dire 100 p. et 28 onces. Ces longueurs sont ainsi réparties : de l'arène à la partie convexe de la 2e précinction $11^m,25 + 0^m,95 = 12^m,20$ pour la partie comprise entre la deuxième et la troisième précinction, 10^m30 et enfin 7^m81 pour la partie qui reste, jusqu'au bord intérieur de l'enceinte. — Les trois murs elliptiques compris entre le podium et l'enceinte ont une épaisseur de $0^m,95$. Les rayons compris entre ces mêmes

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

Digitized by Google

ellipses ont très approximativement $0^m,90$ d'épaisseur. Les substructions changent complètement sous les gradins dits *popularia*. Des fouilles que j'ai faites l'année dernières m'ont fourni des indications très importantes.

J'avais remarqué que le pied-droit contigu à l'enceinte était coupé avant d'atteindre la troisième précinction. C'est à partir de ce point et en suivant la direction du mur elliptique, que je fis creuser un fossé de 8 mètres de longueur, sur 3 mètres de largeur. Je trouvai à $4^m,20$ du pied-droit un mur de $1^m,40$ d'épaisseur, dont l'axe coïncidait avec celui du deuxième rayon; puis, après un intervalle de $1^m,23$, un second mur de $1^m,27$ d'épaisseur. Perpendiculairement à ces deux murs, un mur courbe qui a aussi $1^m,27$ d'épaisseur se prolonge jusqu'au pied-droit et forme, avec la troisième précinction, une galerie de $2^m,40$ de largeur, communiquant peut-être avec la voûte A, là où le pied-droit présente une brèche. C'est dans cette galerie, à deux mètres du *Balteus*, que j'ai trouvé un fragment de chapiteau dont je donne la photographie. La feuille d'acanthe, nettement dessinée, indique le style corinthien.

Dans presque toutes les fouilles on trouvait des morceaux de marbre dont quelques-uns avaient des moulures; beaucoup de plaques de porphyre et de vert antique qui avaient conservé, sur leur face striée, l'empreinte du ciment qui avait servi à les fixer aux murs.

Une seule de ces plaques, en marbre blanc, avait quelques lettres. Je l'ai trouvée à 5 ou 6 mètres du podium, vers le onzième rayon. Je m'empressai de la porter sous un filet d'eau et je vis apparaître quatre lettres d'un rouge vif, formant les deux syllabes séparées TA et EX. Il est évident que, en creusant plus profondément, on trouverait, surtout près du podium, des documents précieux, mais on me par-

Digitized by Google

donnera, je pense, de n'avoir pas poussé plus loin le bouleversement de ma propriété.

Dans le couvent de la Compassion, où il est difficile de

pénétrer, il y a certainement des substructions au moins aussi importantes que celles que j'ai mises au jour. La forme circulaire de la colline suffirait pour l'indiquer. La pente du terrain a suffi pour arrêter les dévastateurs, car l'exploitation de la carrière devenait trop coûteuse. Il n'en a pas été de même de la partie orientale de l'amphithéâtre,

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

Digitized by Google

qu'on pouvait aborder presque horizontalement, en venant de la Croix-de-Colle. Les gradins enlevés, on a dû démolir les murs jusqu'au niveau du sol, pour pouvoir aller de l'avant. On enlevait les pierres taillées, mais on laissait des débris que j'ai retrouvés presque partout, en descendant à 3 mètres seulement de profondeur.

Une fouille qui a donné un résultat important a été faite près du mur de la Compassion, à 24 mètres de la propriété Mayet. J'ai trouvé là, à 4 mètres de profondeur, un bloc de maçonnerie qu'il était difficile de dégager sur une grande étendue. D'après mon plan, ce morceau de mur ferait partie de la troisième précinction, du côté du levant. A côté se trouvait un énorme bloc de granit que quatre vigoureux maçons ont eu de la peine à élever jusqu'au niveau du sol où il est encore, à côté d'un cerisier.

Tous ces fossés, creusés quelquefois à pic, auraient été bientôt comblés par la pluie et le dégel ; aussi en voyant les dégâts causés par le premier hiver, je pris le parti de ne conserver que les fouilles les plus importantes, en ayant soin de placer de nombreux points de repère. Des sentiers ont été tracés en amont des fouilles, pour arrêter les eaux, et les terres ont été maintenues par des arbustes à fortes racines.

En 1894, la Municipalité a bien voulu envoyer à l'Exposition un plan de mes fouilles, où se trouvent dessinés quatre pieds-droits, avec des naissances de voûte; mais ce plan n'étant pas à ma disposition, je viens d'en faire dessiner un second qui est plus en harmonie avec les fouilles que j'ai faites l'année dernière.

Le dixième secteur (cuneus) ayant été profondément creusé, on a pu mesurer la distance des deux pieds-droits aux points où ils coupent la troisième ellipse (deuxième

Digitized by Google

précinction). Cette distance, augmentée de l'épaisseur du mur, est de $4^m,425$.

Or, sur le troisième secteur, l'arc correspondant a été trouvé de $4^m,175$, en prenant des moyennes. La différence est donc de $0^m,25$ pour 7 divisions, ce qui donne un accroissement moyen de $0^m,036$, quand on va du troisième au dixième secteur.

On peut s'assurer que les divisions ne sont pas égales en mesurant sur le terrain la longueur de ces sept divisions. Cette mesure, plusieurs fois répétée, ne nous a jamais donné plus de $29^m,80$, nombre inférieur de $1^m,14$ à sept fois 4,42. Les divisions interceptées par les rayons sur la troisième ellipse ne sont donc pas égales.

Il en est de même de la deuxième ellipse, mais avec une différence moins sensible. Pour le vérifier, j'ai mesuré directement l'arc compris entre le troisième et le treizième rayon. Ce dernier est indiqué par un piquet en chêne, que j'ai placé moi-même contre le treizième rayon, mais à une distance du mur courbe, parce qu'il était difficile de le placer verticalement contre ce mur, dont je ne pouvais pas approcher.

Cette distance, mesurée sur la courbe indiquée par plusieurs points de repère, a été trouvée de $54^m,40$, en prenant la moyenne d'un grand nombre de mesures. Or, si toutes les divisions étaient égales à la troisième qui est de $5^m,355$, on aurait, pour les dix, 53,55. La différence est donc de $0^m,80$, et, si l'on admet un accroissement constant, dans cet intervalle, on trouve facilement que cet accroissement est égal à $0^m,80 : 55 = 0^m,015$. Cette différence est insensible quand on passe d'une division à celle qui suit immédiatement, et c'est ce procédé mécanique, pour ainsi dire, qui a été suivi pour découvrir les différents rayons.

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

Digitized by Google

Avant d'aller plus loin, je ferai ici une remarque importante, c'est que sur la voûte A il devait y en avoir une autre destinée à supporter les gradins *plébéiens*. Il suffit, en effet, de remarquer que le sommet de la voûte A, sur la 4e précinction, et celui de la voûte du 10e secteur, sur la 3e précinction, sont approximativement de niveau. Il est donc évident qu'une seconde voûte, ou une arcade, devait se trouver sur la voûte A. Ce qui le fait supposer encore, c'est que les premières génératrices de la voûte reposent sur une assise horizontale, tandis que, dans les autres précinctions, ces génératrices sont inclinées de 28 degrés, comme la partie supérieure des pieds-droits qui les supportaient.

J'avais deux motifs pour supposer que cette voûte était au sommet de l'ellipse. D'abord les eaux amenées par un aqueduc qui traverse ma cave pénétraient dans l'amphithéâtre, dans la direction de l'axe de la voûte, et je me suis rappelé que, dans les arènes de Nîmes, l'aqueduc principal suit la direction du grand axe. En second lieu, la distance des pieds-droits, que j'ai mesurée, est plus grande que celle des autres, que j'ai calculée.

En cherchant le second pied-droit de la voûte d'entrée, que j'ai trouvé à 1 mètre de profondeur, j'ai remarqué que ce pied-droit était percé, à côté du mur d'enceinte, d'une ouverture en pierre de taille, analogue à celles qui bordent nos trottoirs, mais beaucoup plus petite. A l'aide d'une sonde en fer, j'ai reconnu que le canal était en pierre ; mais comme la longueur de la sonde n'était pas suffisante pour atteindre l'extrémité du canal, je l'ai lancée, après l'avoir attachée à une corde. Il est probable qu'à une certaine distance, ce canal se terminait brusquement et que cette échancrure a retenu la tringle, que l'on retrouvera peut-être

Digitized by Google

un jour. Ce canal aboutit probablement à l'aqueduc circulaire qui doit régner le long de l'enceinte intérieure. Il m'eût été bien difficile de vérifier le fait, car toutes les terres qu'on avait sorties de la voûte avaient été jetées de ce côté, et c'eût été un trop grand travail que de déplacer encore plus de 10 mètres cubes de terre. D'ailleurs, j'avais obtenu ce que je cherchais, l'écartement des deux pieds-droits qui est de $5^m,45$. L'épaisseur du pied droit de la voûte étant de $1^m,07$, et sa distance à la porte étant de $1^m,40$, on aurait $3^m,87$ pour la largeur du pied-droit de l'arcade, au-dessus de laquelle se trouvait la dernière, surmontée de l'attique.

(*A suivre.*) Adrien LAFON.

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

Digitized by Google

SOUVENIRS LYONNAIS

De 1496 à 1896 (*)

L'AUTORITÉ commerciale apporte le même empressement à montrer le développement industriel de la cité.

Au XVIIIe siècle, la Chambre de commerce n'a pas d'autonomie et est inféodée au Consulat, véritable défenseur des intérêts commerciaux.

Les expositions de métiers, destinées à prouver la prospérité de la fabrique des soieries et de l'industrie du tirage de l'or, ont été faites à l'Hôtel de Ville sans que le nom de la Chambre de commerce fût prononcé.

Au XIXe siècle, la Chambre de commerce apparaît personnellement dans les programmes et demande une place pour le commerce et pour l'industrie.

(*) Voir la *Revue du Lyonnais* de Janvier, Février, Mars et Avril 1897.

Digitized by Google

Ses débuts sont modestes.

Elle n'a aucuns revenus, et l'institution du Conditionnement des soies, sur laquelle ses espérances sont fondées, vient de naître. Elle est donc réduite à l'allocation gouvernementale strictement basée sur les frais des bureaux (1).

Comme domicile, elle a la salle mise à sa disposition pour les séances dans le palais Saint-Pierre (2).

Elle veut, néanmoins, maintenir les traditions du XVIIIe siècle, recevoir les princes, mettre sous leurs yeux les produits de l'industrie lyonnaise, et offrir des soieries aux princesses.

Pour le faire, elle est obligée de demander à des souscriptions les fonds nécessaires aux dépenses, et de solliciter de la Municipalité des locaux convenables.

Telles sont les conditions dans lesquelles la Chambre de commerce donne, de concert avec le Tribunal de commerce, une fête à la duchesse d'Angoulême dans la cour du Palais Saint-Pierre transformée en salle de bal et bordée de gradins (3); puis reçoit la duchesse de Berry, pour laquelle des expositions de soieries sont faites une première fois au Palais Saint-Pierre et une seconde fois dans la

(1) La Chambre de Commerce, lorsqu'elle fut reconstituée en 1802, fut dotée de 5.000 francs, mis d'abord à la charge de la Municipalité, puis à celle des patentés. Cette allocation, successivement élevée à mesure des accroissements de dépenses, atteint aujourd'hui environ 19.000 francs.

(2) La salle mise à la disposition de la Chambre de commerce au commencement du siècle, est celle qui est au centre de la façade principale sur la place des Terreaux, dans le corps du bâtiment qui fait saillie à l'intérieur.

(3) Voir *Courrier de Lyon*, 9 août 1814. Le récit de la réception a été publié en une plaquette chez Rusand.

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

Digitized by Google

grande salle de la Bibliothèque du Lycée (1). Des corbeilles de soieries furent offertes à ces princesses.

Vers 1830, l'établissement de la Condition était en grande prospérité grâce au développement de l'industrie de la soie. La Chambre de commerce a donc une fortune personnelle et n'a plus besoin de solliciter le concours pécuniaire de ses administrés lorsqu'elle reçoit le duc et la duchesse de Nemours en 1843, puis le prince-président Louis-Napoléon en 1850. Mais, pour ces deux réceptions, elle emprunte, comme pour les précédentes, des salons propices : elle reçoit dans la grande salle du Musée, au Palais Saint-Pierre, le duc et la duchesse de Nemours (2) ; elle donne un banquet au prince-président dans l'Hôtel de Ville (3).

Au milieu du siècle, la Chambre de commerce est assez confiante dans l'avenir et dans le maintien des ressources apportées par l'établissement de la Condition des soies, pour coopérer avec la Municipalité à la construction du Palais du commerce.

Elle est chez elle lorsqu'elle reçoit : en 1860, l'empereur Napoléon III et l'impératrice Eugénie ; en 1869, l'Impératrice Eugénie et le prince Impérial ; en 1876, le président

(1) Voir pour la réception de l'année 1816 la plaquette publiée par Rusand et *Journal du département du Rhône*, 11 juin 1816.

Voir pour la réception de l'année 1829, le récit très détaillé dans *Archives du Rhône*, t. X.

(2) Le récit de la réception du duc et de la duchesse de Nemours est dans le *Courrier de Lyon*, 22 à 28 septembre 1843. Il a été publié, en outre, dans une plaquette, Lyon, Merle aîné, 1843.

(3) Le prince Napoléon avait été reçu dans la journée au Palais Saint-Pierre. Voir *Courrier de Lyon*, 14 au 18 août 1850 et aussi *Revue du Lyonnais*, 1850.

Digitized by Google

maréchal Mac-Mahon ; en 1888, le président Carnot ; en 1896, le président Félix Faure.

Il est difficile de rencontrer un édifice mieux approprié que le Palais du commerce à sa destination. Tous les services y sont bien distribués pour la Chambre de commerce, le Tribunal de commerce, le Tribunal des Prud'hommes et la Bourse. Un escalier monumental, de larges dégagements, de vastes pièces décorées avec un goût sobre, assurent pour les réceptions la solennité, l'ordre et le confortable. Aussi les cérémonies dans le Palais du commerce ont toujours grand air et produisent bonne impression.

La monographie du Palais de commerce a été publiée (1) et permet d'apprécier l'œuvre si conscencieuse et si artistement étudiée de l'architecte Dardel, qui a voulu être original et ne s'astreindre à aucun style, tout en s'inspirant de notre Hôtel de Ville. Une part très grande a été faite dans le monument à la sculpture ; et G. Bonnet, remarquable artiste, a été le principal collaborateur de Dardel dans cette partie de l'œuvre. En outre, la construction a été surveillée dans les moindres détails par l'architecte-adjoint, M. Monvenoux, dont la science et le dévouement ont secondé parfaitement l'architecte en chef. De là l'unité de conception et d'exécution qui a assuré le succès du monument.

Je ne parle que de l'architecture, car la décoration inté-

(1) *Monographie du Palais du Commerce, élevé à Lyon, sous l'administration de M. le sénateur Vaisse*, par René Dardel, Paris, Morel, 1868.

Le Tribunal de Commerce et le Tribunal des Prud'hommes tenaient leurs séances à l'Hôtel de Ville. Les agents de change se réunissaient au Palais Saint-Pierre, dans la salle dite « du Chapitre » ou « du Réfectoire » dans l'aile méridionale. au fond de la cour.

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

Digitized by Google

rieure, pour le Palais du commerce, de même que pour la Préfecture, a été soumise à des influences multiples qui ont nui à l'aspect d'ensemble. Combien je regrette l'esprit de décentralisation qui, au XVIIe siécle, a, par l'unité de direction, produit la belle décoration de notre Hôtel de Ville !

La Chambre de commerce, ayant de vastes locaux à sa disposition au second étage du palais, donne, lors des visites impériales de 1860 à 1869, une ampleur inaccoutumée à l'exposition des différents métiers utilisés dans l'industrie de la soie. Les robes offertes sont étalées dans le grand salon de réception, au premier étage (1).

En 1888, lorsque le président Carnot vient visiter la Chambre de commerce, celle-ci veut éveiller galamment le souvenir de la Présidente absente, et remet pour Mme Carnot une corbeille de soieries (2).

Elle a la même attention délicate pour Madame la présidente Faure en 1896 (3).

Outre ces visites, la Chambre de commerce inscrit encore volontiers dans les programmes, lorsque la longueur du séjour du chef de l'Etat le permet, un banquet (4). On

---

(1) Voir pour le séjour de l'empereur Napoléon III, et de l'impératrice Eugénie en 1860, *Salut Public*, 25 à 28 août. Pour la visite de l'Impératrice, en 1869, voir *Compte rendu des travaux de la Chambre de Commerce*, 1869.

(2) *Compte rendu des travaux de la Chambre de Commerce*, 1888.

Le maréchal de Mac-Mahon n'avait fait qu'une rapide apparition à Lyon en 1876.

(3) Visite de M. le président Félix Faure à la Chambre de Commerce (*Compte rendu des travaux de la Chambre de Commerce*, 1896).

(4) Outre ces grands banquets officiels, la Chambre de commerce se plaît à offrir, en toute occasion, l'hospitalité aux représentants des

Digitized by Google

sait quelle importance est donnée, depuis cinquante ans, à cette forme de réception. Les discours prononcés dans les banquets du jour, mais surtout ceux prononcés dans les visites, atteignent de grands développements, et sont attendus comme des manifestes du Gouvernement. Ils offrent, d'autre part, aux orateurs attitrés, une occasion de faire connaître au chef de l'Etat l'opinion publique. La Chambre de commerce, grâce à son indépendance à l'égard des pouvoirs politiques, a pris souvent, dans ces occasions un rôle très remarqué — et j'ajoute très heureux — car elle se fait, avec une grande sincérité, l'interprète du sentiment des commerçants, alors même qu'il serait en désaccord avec les tendances économiques du Gouvernement. On retrouve dans les discours prononcés lors des réceptions faites par la Chambre de commerce, comme un parfum, je ne dirai pas d'opposition, mais de critique respectueuse et salutaire, semblable à celui que contenaient jadis les remontrances des Parlements et les cahiers des Etats.

A l'intérieur du palais, la Chambre de commerce offre parfois à ses invités une récréation artistique, la promenade à travers le musée qui occupe tout le second étage de l'édifice. Ce musée, créé en 1864 sous le nom de « Musée d'art et d'industrie » reçut d'abord des collections se rattachant à toutes les industries artistiques. Mais en 1891, la Chambre de commerce décida qu'il serait désormais uniquement consacré aux étoffes et prendrait le nom de « Musée historique des tissus (1) ». Il est donc un musée spécial, et,

sciences, des lettres, des arts, aussi bien qu'aux représentants de la diplomatie et du commerce. Elle y déploie les recherches et l'élégance du service le plus raffiné.

(1) En 1889, à l'occasion de l'Exposition lyonnaise, la Chambre de commerce a publié une notice sur le Musée. La somme dépensée

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

Digitized by Google

par là même a son orignalité. Là, se trouvent les titres que la noble et très puissante dame, l'Industrie de la soie, peut produire comme une preuve de sa généalogie quatre fois millénaire.

Au dehors, la Chambre de commerce ne comprend dans son administration qu'un établissement technique d'un intérêt spécial et restreint : la Condition des soies (1). Elle y a cependant conduit la duchesse d'Angoulème, le comte d'Artois, la duchesse de Berry, le duc et la duchesse de Nemours, le prince-président Louis-Napoléon. On sait que l'Institution a pour but de déterminer, en desséchant d'une manière absolue la soie, le poids réel qui doit figurer sur la facture. Le bâtiment actuel, construit en 1810 par l'architecte Gay, a conservé la façade primitive qui n'est pas

---

jusqu'à ce jour fut évaluée à 945.000 francs (*Compte rendu des travaux de la Chambre de Commerce*, 1889).

L'arrangement et la classification des étoffes affirment le goût et la science technique de M. Terme, directeur de ce Musée.

(1) L'intérieur du bâtiment a été très souvent remanié. Les détails sur l'origine et le développement de la Condition des soies ont été réunis et publiés par l'un des directeurs, Perret, sous le titre : *Monographie de la Condition des soies*, Lyon, 1878.

La Chambre de Commerce, après avoir emprunté la somme nécessaire pour fonder l'établissement et le fonctionnement des appareils de conditionnement, a tenu à ce que les revenus fussent, en entier, consacrés à l'amortissement de l'emprunt.

En 1860, lorsqu'elle consentit à construire, de moitié avec la Ville, le Palais du Commerce, le revenu du Conditionnement des soies était de 100.000 francs environ. Grâce au développement énorme de l'industrie de la soie, le revenu atteint aujourd'hui 300.000 francs, dont une grande partie est consacrée à doter la Société de Secours Mutuels des ouvriers en soie et nos diverses institutions commerciales ou industrielles.

Digitized by Google

banale. L'Institution a constamment prospéré et permis à la Chambre de commerce de venir en aide à toutes les œuvres qui intéressent le commerce de Lyon.

Au nombre des cérémonies fermées, c'est-à-dire devant avoir lieu dans un édifice, qui sont inscrites dans les programmes des entrées solennelles, je ne dois pas négliger de nommer la visite à la cathédrale. Jusqu'en 1876, je la vois régulièrement accomplie par les princes et les chefs d'Etat qui viennent à Lyon (1). Cette démarche, de tout temps maintenue, si elle n'est pas la reconnaissance sincère de la souveraineté du Dieu tout puissant, demeure, du moins, un acte de déférence envers les sentiments de notre population chrétienne. Et, à ce titre, elle subsistera, car le but poursuivi dans les réceptions officielles n'est-il pas d'accroître la popularité du prince? A quoi tendent les cérémonies extérieures que j'ai à mentionner pour épuiser les articles des programmes, les promenades au parcours soigneusement étudié, les inaugurations de monuments, si ce n'est à mettre l'hôte de la ville en contact plus immédiat avec les habitants, et à le montrer désireux par son affabilité et sa condescendance de s'attirer les sympathies de tous?

Autrefois, les princes sortaient pour se promener réellement. Ainsi durant le XVIIIe siècle (sans remonter plus haut). Madame Adélaïde d'Orléans, la princesse de Conti, dom Philippe, Madame de France, Marie-Thérèse de Savoie, vont, en voyageurs curieux de visiter la ville, flâner sur la place

(1) Le président de la République, maréchal de Mac-Mahon, en 1876, est allé à la cathédrale, comme l'avaient fait les chefs d'Etat et les princes qui, antérieurement, avaient visité Lyon.

Digitized by Google

Louis-le-Grand, sur les remparts d'Ainay et sur les quais; ce sont là les attractions toujours citées (1).

Au XIXe siècle, les promenades imposées par les programmes se transforment en véritables exhibitions.

Voici, comme exemple, l'emploi de la journée du 25 août 1869, fixé par le programme officiel, à l'impératrice Eugénie et au prince impérial, son fils qui étaient arrivés la veille (2). Ils résidaient à l'Hôtel de Ville, où la cour orientale, du côté de la place de la Comédie, est réservée.

Départ pour Sainte-Eugénie : place des Terreaux, rue Impériale, place Louis-le-Grand, place de la Charité, quai de la Charité, cours Perrache, pont de la Mulatière, Oullins, Saint-Genis.

Retour par Oullins : quai des Etroits, quai Fulchiron, pont d'Ainay, quai Tilsitt, quai des Célestins, quai Saint-Antoine, place d'Albon, rue Saint-Pierre, place des Terreaux, rue Lafont, place de la Comédie.

A 1 heure, visite à la Croix-Rousse, départ : rue Lafont, place des Terreaux, rue d'Algérie, rue Terme, rue du Jardin-des-Plantes, rue du Commerce, rue de la Cascade, rue Tolozan, rue de Flesselles, place Morel, rue Bon-Pasteur, Grande-Côte, place des Bernardines, boulevard de la Croix-Rousse.

Retour : cours des Chartreux, place Rouville, rue de l'Annonciade, rue du Jardin-des-Plantes, rue Terme, rue

---

(1) Madame Adélaïde d'Orléans est venue en 1720, la princesse de Conti en 1738, dom Philippe, infant d'Espagne, en 1744, Madame de France en 1749, Marie-Thérèse de Savoie en 1773.

(2) Voir récit du séjour de l'Impératrice Eugénie, dans le *Salut Public*, 26, 27, 28 août 1869. Le programme est dans le journal du 24 août.

Digitized by Google

d'Algérie, place des Terreaux, rue Lafont, place de la Comédie.

A 3 h. 1/2, revue au Grand-Camp, départ : rue Impériale, place des Cordeliers, pont Lafayette, quai Castellane, quai d'Albret, avenue Vaïsse, le Parc, Grand-Camp.

Retour : allée de ceinture, avenue Vaïsse, quai d'Albret, pont Morand, rue Puits-Gaillot.

Cette promenade n'est-elle pas une véritable corvée ?

D'autre part, la Municipalité n'a-t-elle pas le devoir, puisqu'elle veut rendre populaire l'hôte qu'elle reçoit, de satisfaire à la curiosité du plus grand nombre possible d'habitants, et le souci de ne pas se montrer partiale pour tel quartier, pour telle rue ?

La presqu'île Perrache (1) est visitée par la duchesse de Berry en 1829, par le duc d'Angoulême en 1830. Le duc d'Orléans arriva par le pont de la Mulatière récemment ouvert au public, auquel on donna le nom de pont d'Orléans (2). Le prince président Louis-Napoléon, en 1852, descendit à la gare du chemin de fer de Saint-Etienne, sur la chaussée Perrache. Enfin l'ouverture de la gare du chemin de fer de Paris-Lyon favorise la cité méridionale, partie de la ville le plus souvent parcourue désormais par les cortèges officiels.

---

(1) La presqu'île Perrache, dont les travaux durèrent longtemps, fut toujours un objet de curiosité. Les plans de Lyon montrent toutes les vicissitudes que le projet a subies depuis le plan publié en 1772 chez Daudet et Joubert, dans lequel figure encore l'île Moignat et où la ville s'étend seulement jusqu'au cours Perrache. De nombreuses usines et une prison y furent construites pendant la Restauration.

(2) Décret du 2 décembre 1830. Ce pont avait été construit pour le chemin de fer de Saint-Etienne à Lyon.

Digitized by Google

Le coteau de Fourvière a été gravi avec un certain apparat par la duchesse de Nemours, puis par l'impératrice Eugénie.

La Guillotière et les Brotteaux ont vu Napoléon Ier, le comte d'Artois, le duc d'Angoulême, le duc et la duchesse de Nemours, le prince-président Louis-Napoléon, Napoléon III et l'impératrice Eugénie, et les présidents de la République qui ont été reçus récemment à Lyon (1). La Préfecture, qui vient d'être construite dans la cité orientale, y attirera dorénavant les personnages illustres venant à Lyon.

La Croix-Rousse a été parcourue par le duc d'Aumale (2), le duc et la duchesse de Nemours, le prince-président Louis-Napoléon, Napoléon III et l'impératrice Eugénie (3), le maréchal Mac-Mahon, le président Carnot, enfin le président Félix Faure. Tous ont tenu à visiter quelques-uns de ces ateliers de tissage où se fabriquent les merveilleuses étoffes de soie qui ont fait la réputation de notre ville, et à donner à nos modestes travailleurs un témoignage d'admiration et

(1) Le maréchal de Mac-Mahon, en 1876, allait au fort de Bron ; le président Carnot visitait la Faculté des Sciences et de Médecine ; le président Félix Faure visitait la Faculté de Droit et des Lettres.

(2) Un tableau de peintre Bonnefond, représentant la visite du duc d'Aumale dans un atelier de tissage, a été copié d'une manière fort remarquable dans un tissu. Ce genre de fabrication, employant seulement les deux couleurs noir et blanc, produit l'effet de la gravure ; il y en a de fort beaux spécimens au Musée industriel du Palais du Commerce. La pièce la plus célèbre est « le testament de Louis XVI », qui a été tissée par Maisiat.

(3) Un souvenir se rattache aux excursions de l'empereur Napoléon III à la Croix-Rousse ; c'est la création de ce magnifique boulevard reliant la cité septentrionale à la ville, là où jadis s'élevaient des fortifications hostiles.

Digitized by Google

de bienveillante sympathie. Gravir en cortège la côte Saint-Sébastien, en suivant de nombreux méandres à travers des rues multiples et une population très dense, ce n'est pas faire une excursion banale. Souvent elle est complétée par la descente sur le versant de la Saône et le parcours des quais de la rive gauche ; et la Chambre de commerce, toujours jalouse de montrer la supériorité des grandes industries lyonnaises, ne manque pas de proposer à nos hôtes illustres de visiter le splendide établissement industriel fondé, sur le quai de Serin, par MM. Gillet et fils.

Les promenades dont je viens de parler sont peut-être pénibles, mais certainement elles ne sont pas monotones. Le site de la ville de Lyon est si pittoresque, et il y a un charme si varié dans les vues panoramiques qui se déroulent sous les regards du voyageur, soit du sommet des coteaux, soit des quais, aujourd'hui développés, sans aucune solution de continuité, dans une immense étendue, bien au delà des limites de l'octroi (1) !

L'autorité civile a soin, toutes les fois que l'occasion se présente, d'ajouter à la promenade un but utile. Bonaparte, en 1800, a scellé la première pierre des façades de la place Louis-le-Grand, dont la reconstruction avait été décidée ; on avait hâte de voir disparaître les traces du

(1) On appréciera avec quelle rapidité et dans quelle étendue la ville de Lyon a été embellie depuis cinquante ans, si l'on compare entre eux les trois plans topographiques publiés en 1847, 1863 et en 1886.

Et que de choses à ajouter aujourd'hui à ce dernier plan : la transformation du quartier entre la place des Cordeliers, le quai et la rue Impériale, dit « quartier Grôlée », et la description de cette ville orientale qui s'étend autour de la Préfecture et des palais de l'Université.

Digitized by Google

vandalisme de Couthon démolissant, en 1793, les anciennes façades exécutées sur les dessins de de Cotte (1). Le comte d'Artois, le duc d'Angoulême, la duchesse de Berry, paraissent auprès du monument élevé aux Brotteaux, sur un terrain donné par les Hospices de Lyon, à la mémoire des combattants du siège de Lyon; ce monument, construit par l'architecte Cochet, a été reproduit par le graveur Dantzel. Le duc de Nemours assiste à la bénédiction donnée par le cardinal de Bonald au pont dont l'ingénieur Jordan est chargé, dit « pont de Nemours », appelé à remplacer le vieux pont de pierre. Le prince-président Louis-Napoléon inaugure, en 1852, sur la place Perrache (2), la statue de Napoléon Ier qui devait si tôt en être enlevée. Napoléon III inaugure le Palais du commerce. Le président Carnot est conduit à la place Henri IV pour la statue élevée à Ampère, puis à la place Perrache pour un monument à élever à la République, enfin à l'édifice où se sont établies les Facultés de Médecine et des Sciences. Le président Félix Faure paraît dans l'édifice construit pour la Faculté de Droit et la Faculté des Lettres.

Malgré l'ampleur donnée aux cérémonies extérieures

(1) Les plans de Lyon du XVIIIe siècle, qui sont ornés de figures de monuments, ont tous le dessin de ces façades auxquelles Louis XIV et le maréchal de Villeroi avaient pris un vif intérêt. Leur construction avait été commencée en 1717, dès qu'un arrêt du Conseil d'Etat, 6 octobre 1714, eut autorisé la Ville à vendre les terrains nécessaires, et à ne garder que la superficie de la place.

(2) La place Perrache avait été appelée place Louis XVIII pendant la Restauration. Elle fut nommée, en 1852, place Napoléon. Elle est aujourd'hui la place Carnot, depuis qu'en 1888, le président Carnot y a posé la première pierre du monument désigné sous le nom de monument de la République.

Digitized by Google

afin de satisfaire au désir du public de voir le personnage solennellement reçu, l'autorité civile ne retranche rien aux réjouissances populaires traditionnelles : illuminations, feux d'artifice et joutes.

Il est certain qu'il manquerait à la population de la ville et des faubourgs une de ses distractions favorites, si, après avoir erré, durant le jour, à travers les rues pavoisées d'oriflammes et de drapeaux, elle n'avait pas à contempler, dans la soirée, une illumination. C'est une des formes sous lesquelles la joie se manifeste. Il faut que les rues, les maisons, les édifices publics, s'éclairent avec des flammes de gaz, des lampions, des verres colorés ou des lanternes de papier. Je n'ai garde d'oublier les fontaines lumineuses qui ont fait leur apparition lors d'une Exposition universelle à Paris. Tout récemment, pour la réception solennelle de l'Empereur de Russie, on a essayé des boules multicolores, en celluloïde, contenant une lampe incandescente ; voici l'électricité appelée à jouer un rôle dans les illuminations.

Pour ce divertissement, la place Louis-le-Grand demeure au XIXe siècle comme elle l'était au XVIIIe siècle, suivant l'expression consacrée, « le clou ». Elle est redevenue la promenade favorite, journalière, de la population qui vient dans son « désert » recevoir, pendant l'hiver, la chaleur de quelques rayons de soleil, et qui recherche dans son « oasis » pendant l'été, un peu de fraîcheur. Pour ce qui concerne les illuminations, elle se prête admirablement à ce genre de décorations : la partie sablée permet de planter impunément les ifs, mâts, estrades qui sont à orner de feux divers ; les ombrages des allées de marronniers et les prairies du côté sud prennent un aspect fort curieux lorsque la lumière y est répandue à profusion ; enfin les hautes et régulières maisons qui entourent la place présentent un beau coup d'œil

Digitized by Google

lorsque les détails de leur architecture sont dessinés par des cordons de feu.

Ce n'est pas cependant sur la place Louis-le-Grand qu'on élève l'échafaudage du feu d'artifice.

L'emplacement désigné au XVIIe siècle et toujours maintenu est le pont de l'Archevêché ; il offre ce grand avantage que les eaux de la Saône reflètent l'édifice enflammé et ajoutent à la beauté du spectacle (1).

Nos ancêtres, à Lyon, étaient très friands de ce divertissement ; pas de réjouissances publiques sans feux de joie. L'importance qu'on accordait au feu d'artifice est prouvée par les détails qui sont fournis dans tous les récits contemporains. Parfois un feu d'artifice était tiré dans tous les quartiers de la ville le même jour : c'est ce qui a eu lieu en 1660 pour les réjouissances dites « réjouissances de la paix », lesquelles sont ordonnées par le Roi à l'occasion de la paix conclue avec l'Espagne (2). Le récit est accompagné de seize planches, représentant seize feux.

---

(1) Les princes assistent au feu d'artifice, tantôt des fenêtres de l'Hôtel du Gouvernement, tantôt des fenêtres du couvent des Antonins placé sur la rive gauche de la Saône, tantôt de l'Archevêché. Voir *les Entrées solennelles, passim.*

(2) *Les réjouissances de la Paix, faites pour sa publication au mois de mars de l'année 1660.* Lyon, Guillaume Barbier, 1660.

Le récit est fort curieux. La lettre du Roi ordonnant les publications de la paix est du 3 février 1660 ; on retarda pour les faire parce que l'archevêque Mgr Camille de Villeroi était absent. Ce fut en effet l'archevêque qui mit le feu à la machine principale, celle dressée sur le pont.

Dans la *Revue du Lyonnais*, 1859, est inséré *in extenso*, un autre récit de même nature : *Procès-verbal des réjouissances qui eurent lieu à Lyon à l'occasion de la victoire de Jarnac*, 15 mars 1569.

Digitized by Google

L'art des artificiers était d'origine italienne. Un traité spécial en rappelle les règles (1).

Il fallait étudier le sujet : les devises, inscriptions, emblêmes, chiffres, hiéroglyphes qui devaient servir d'ornements au sujet et l'expliquer ; enfin la nature des feux à approprier au sujet, fusées, trompes, lances à feu, saucissons, serpenteaux, girandoles, pots à feu, suivant qu'on voulait imiter le fracas des batailles ou la beauté des constellations, etc.

C'était assez compliqué. Mais quel enthousiasme accueillait un feu d'artifice bien réussi (2) !

Il semble que de nos jours l'artificier cherche encore à mettre un certain à propos dans le sujet que représente la carcasse du feu d'artifice ; mais je crois qu'il se soucie fort peu de la science des inscriptions, devises, etc. Il s'ingénie plutôt à profiter des progrès de la pyrotechnie pour varier les effets et les couleurs des fusées, des bombes et des serpentaux ; pour exciter l'admiration par des cataractes de lave incandescente, par les pluies d'étoiles multicolores, enfin par les explosions formidables de l'apothéose final, qu'on appelle le « bouquet » dans le langage populaire.

Quoi qu'il en soit, le feu d'artifice est un divertissement qui conserve au XIXe siècle toute sa vogue. Il n'en est pas de même de la joute.

---

(1) Il est copié dans la plaquette de l'année 1668, intitulée : *Les réjouissances de la paix*, etc.

(2) Voir *l'Entrée de Henri II*, publiée par Rouville, 1548 ; *l'Entrée de Henri IV*, publiée par Thibaud Ancelin, 1595, *l'Entrée de Louis XIII*, publiée par Julliéron, 1623 ; *l'Entrée des ducs de Bourgogne et de Berry*, publiée par Pascal, 1701, etc.

Il y a même eu une description spéciale publiée par Pascal pour le feu d'artifice de l'année 1701 : *Dessin du feu d'artifice dressé sur la rivière de Saône pour l'heureuse arrivée de Mgr le duc de Bourgogne et de Mgr le duc de Berry.*

Digitized by Google

Certainement la population lyonnaise saurait mauvais gré aux organisateurs des fêtes officielles s'ils ne mettaient dans le programme un spectacle nautique. Comment notre cité ne serait-elle pas reconnaissante au Rhône et à la Saône de la prospérité que la navigation fluviale lui a procurée de tout temps, comme le prouvent les inscriptions latines relatives aux *Nautæ?*

Mais que les mœurs ont changé!

Dans le temps où on aimait à guerroyer, où les chevaliers faisaient des tournois dans nos rues, la large plaine liquide que présente la surface de notre Saône était un beau champ de manœuvre : Henri II a assisté à de véritables combats de galères ; il était avec la Cour sur un bateau « le Bucentaure (1) » splendidement décoré.

Cent bateliers ont figuré dans les escadres qui ont évolué sous les yeux des ducs de Bourgogne et de Berry; les princes étaient à des fenêtres préparées chez les religieux de Saint-Antoine, sur la rive gauche de la Saône, dans ce vaste couvent compris entre la rue Mercière et le quai (2).

Le plus souvent, des naumachies moins compliquées, et de simples promenades charmaient les princes pendant leur

---

(1) Voir les minutieux détails donnés sur l'armement des galères et galiotes et sur les distractions nautiques offertes aux souverains, dans l'entrée solennelle de Henri II, 1548, dans celle de Charles XI en 1564, etc. *Les Entrées solennelles, etc.* Delaroche, 1752.

(2) Voir le récit de la réception si brillante faite en 1701, aux ducs de Bourgogne et de Berry. *Entrées solennellee.* Delaroche, 1752.

L'église et le couvent des Antonins furent rebâtis au milieu du XVIIe siècle, la maison qui porte le nº 30 sur le quai Saint-Antoine en est un souvenir.

Voir le chapitre consacré aux Antonins dans *les Anciens couvents de Lyon*, par l'abbé Vachet, Vitte, 1895.

Digitized by Google

séjour. Toutes les narrations pendant trois siècles parlent de ces fêtes nautiques, décrivent le luxe déployé dans la décoration des galères, dans le costume des équipages qui sont recrutés et exercés avec soin par avance, dans l'orgasation des flottilles. Les comptes de dépenses viennent à l'appui (1).

Pour ces occasions exceptionnelles, on se procurait de grands bateaux qui venaient de Condrieu et même d'Avignon; mais les mariniers se trouvaient facilement à Lyon. L'existence d'une « maîtrise des ports », chargée de surveiller la navigation et les ponts depuis Thoissey sur la Saône jusqu'à Chavanay sur le Rhône, et l'animation des nombreux ports échelonnés sur les rives de la Saône dans l'intérieur de la ville, attestent la prospérité de notre batellerie (2).

Que la Saône, encore au commencement du XIXe siècle était vivante, sillonnée de « pennelles », de « sapins », de « savoyards », de « chenards » et de « bêches » !

Les bateaux à vapeur et les chemins de fer, ont modifié complètement les conditions des transports. La prospérité de la batellerie a décliné, et, avec elle, le succès des joutes qui, abandonnées par le grand public, ont perdu leur vitalité et leur entrain.

Ce qu'était la joute, notre spirituel confrère, Clair Tisseur nous en a fait la description épique dans une de ses fines

---

(1) Voir *l'Entrée de Charles XI*, 1564, publiée par Vital de Valous, pièces justificatives. Voir *Archives*, BB, 113, BB, 177.

(2) Voir dans *Almanach de Lyon*, 1808, les détails sur la batellerie du Rhône et de la Saône. — Voir aussi M. Bleton, *Lyon pittoresque*, p. 147 et p. 152.

Digitized by Google

causeries sur les « Vieilleries lyonnaises (1) » : il gémissait sur la décadence du sport.

Il y a en effet, encore aujourd'hui, une Société de jouteurs (il ne peut pas ne pas exister de jouteurs à Lyon). Chaque année, soit sur la rive droite, à Vaise, soit sur la rive gauche à Serin, un rectangle est tracé sur la surface de la Saône à l'aide de troncs de sapins flottants. Dans ce champ ainsi limité, des adeptes du noble jeu, la lance au poing et la targe à la poitrine, combattent vaillamment. Mais le divertissemvnt est local, comme tous les autres jeux qui animent parfois les différents quartiers de la ville.

La dernière grande joute publique, inscrite daus les programmes des réceptions solennelles, est celle qui fut offerte, en 1843, au duc et à la duchesse de Nemours.

Le spectacle nautique pour lequel aujourd'hui le public se passionne, c'est la « régate ». Il a déjà figuré une fois dans le programme, en 1850, lors de la réception du prince président Louis-Napoléon. Mais cette lutte entre les « skifs », les « yoles », les « périssoires », embarcations légères qui volent sur l'onde sous l'impulsion d'un, de deux, de trois ou de quatre des rameurs, est un sport pour des amateurs appartenant à des Sociétés qui cherchent leurs distractions dans l'exercice de l'aviron ; les vrais mariniers n'y prennent pas part.

Heureusement pour nos bateliers, le poème de Mistral « le Rhône » chante leur vaillance, leurs habitudes et leurs travaux. Le poète conserve les termes pittoresques de leur

(1) *Vieilleries lyonnaises*, par Nizier de Puitspelu, 1879. Morel de Voleine dans ses *Lyonnoisiana* a raconté une joute remarquable qui eut lieu près de l'Ile-Barbe le 13 septembre 1782.

Digitized by Google

langage. Là revivent « la couple », assemblage de quatre chevaux, formant un anneau de cette chaîne de robustes attelages qui parcouraient les rives de nos fleuves; la « rigue », long convoi de bateaux variés de forme qui était halé à l'aide de la « maille (1) » ; et toutes les péripéties de la navigation. Avec les tableaux de Mistral richement colorés, si vivants, je me représente les cent robustes « couples (2) » échelonnées entre Lyon et Chalons, et la « rigue » formée de trois diligences et de quatre barques luxueueusement décorées; et cette multitude de petites embarcations éparpillées sur la Saône, dont il est question lors du départ des ducs de Bourgogne et de Berry en 1701, à la fin de leur réception solennelle (3). Je revois les promenades triomphales qui ont animé la Saône encore au XIXe siècle.

Quelles joyeuses acclamations accompagnent les gondoles, pompeusement parées, sur lesquelles apparaissent le pape Pie VII en 1805, la duchesse d'Angoulème, puis le comte d'Artois en 1814 ! Des milliers d'embarcations pavoisées sillonnent la rivière et accompagnent les gondoles; des voitures encombrent les rives; une foule avide d'émotions et vibrante se répand sur les coteaux, dans les jardins,

---

(1) *Couble, rigo, maio*, etc., quel tableau animé, quelles descriptions vigoureuses le poète Mistral a tracées !

(2) Le peintre Dubuisson a excellé à représenter la robuste carrure des attelages qui parcouraient les rives de la Saône, le long des chemins de halage. Voir ses tableaux au Musée des peintres lyonnais.

(3) Dans le récit de l'entrée solennelle de Mgr le duc de Bourgogne et de Mgr le duc de Berry, de longs détails sont fournis sur la flottille et sur l'organisation de cette excursion. *Relation des entrées solennelles*. Delaroche, 1752.

Digitized by Google

les vignes et les bois : c'est par une belle journée ensoleillée un spectacle féerique au milieu d'un décor merveilleux.

La gondole sur laquelle le Saint-Père s'embarqua a été représentée par de Boissieu, le fin graveur lyonnais, dans une planche intitulée « Promenade du Pape sur la Saône (1) ».

L'Ile-Barbe, célèbre par son abbaye, est le but de ces excursions nautiques. La beauté du site et le charme des rives splendidement boisées de la Saône excitent depuis longtemps l'admiration des voyageurs. Rien d'étonnant qu'au commencement du XIXe siècle, les programmes officiels contiennent tous, comme distraction pour les illustres hôtes de notre ville, la promenade à l'Ile-Barbe.

Napoléon Ier, empêché par le mauvais temps, ne peut l'effectuer (2). Le pape Pie VII, la duchesse d'Angoulême, le comte d'Artois vont par bateaux en solennel apparat. La duchesse de Berry et les princes de la famille d'Orléans font la course en voitures.

Deux tableaux peints par Ollivier représentent l'Ile-Barbe à la fin du XVIIIe siècle, alternativement vue de la rive droite et de la rive gauche de la Saône ; ils ont été gravés par Lebas et Martini (3).

Voici la salle des Marronniers, à la pointe méridionale de l'Ile, où le Saint Père a été reçu. Sur la gauche, la mai-

---

(1) Voir *Catalogue raisonné de l'œuvre* de de Boissieu, n° 131, Lyon, Brun, 1878.

(2) La gondole qui a servi, le 17 avril 1805, au pape Pie VII est celle qui avait été préparée pour l'Empereur et n'avait pas pu être utilisée pour lui.

(3) Les gravures de Lebas et Martini ont été faites au commencement du XIXe siècle, et dédiées au maire de Lyon, Fay de Sathonay.

Digitized by Google

son dite « la Rivette » construite, dit-on, par Soufflot, dresse sa majestueuse façade : c'est la propriété qui a été visitée par la duchesse de Berry (1). Sur la rive droite (2), au milieu des grands arbres qui la voilent, se montre discrètement « la Sauvagère » qui a été visitée par Louis-Philippe et sa famille, par la duchesse de Berry, par le duc d'Orléans.

Dans le parc de la Sauvagère s'élevait une usine où près de deux cents métiers tissaient des étoffes de soie. Fondée en 1817 par Depouilly, célèbre fabricant lyonnais, elle était depuis 1820 devenue la propriété de M. Berna (3).

---

(1) La Rivette appartenait à la famille Anginieur, lorsqu'elle fut visitée le 20 octobre 1829 par la duchesse de Berry.

(2) La maison de Guillaume Teste, où avait séjourné Charles IX en 1564, était également sur la rive droite, à l'entrée du village de Saint-Rambert. Voir les documents réunis par M. Niepce dans *Les Environs de l'Ile-Barbe*, Lyon, 1892.

Le séjour de Charles IX chez Guillaume Teste, est mentionné dans « le discours » publié à Paris, en 1564, par Abel Jouanne et reproduit par Vital de Valous dans le récit de l'*Entrée solennelle du roi Charles IX.*

(3) M. Berna, fabricant d'étoffes de soie, était le grand-père maternel de M. Hermann Sabran, propriétaire actuel de « la Sauvagère ».

Le nom de M. Hermann Sabran, l'éminent président dirigeant depuis quinze ans l'administration des hospices, demeure attaché aux plus importantes améliorations, qui, sous l'impulsion des découvertes scientifiques récentes, ont été réalisées dans les services hospitaliers.

Louis-Philippe, simple duc d'Orléans, était venu à Lyon, en juillet 1826 avec la duchesse, Mademoiselle d'Orléans, le duc de Chartres et les jeunes princesses. Il n'avait pas eu de réception solennelle.

La duchesse de Berry visita l'usine de la Sauvagère en 1829, pendant son second voyage à Lyon.

Le duc d'Orléans y alla lors de son premier voyage, en 1830.

Digitized by Google

Elle offrait un grand attrait à la curiosité des illustres voyageurs.

Mais l'Ile-Barbe est la limite extrême des promenades qui ont été inscrites dans les programmes des réceptions officielles au XIXe siècle. J'arrête donc la course vagabonde que je vous ai imposée, et pendant laquelle j'ai essayé de vous distraire et de vous intéresser en remémorant de vieux souvenirs lyonnais.

Que votre cicérone voudrait, en prenant congé de vous, obtenir le même témoignage de satisfaction que le Prévôt des Marchands a obtenu de Louis XIII, le 17 février 1642 !

Mascrany, agenouillé, suivant le cérémonial traditionnel, avait prononcé son discours. Au moment où il se relevait, le Roi « lui mettant la main sur l'épaule, lui dit avec un gracieux visage : « Vous méritez de faire des harangues ; « vous les faites courtes et bonnes (1). »

(1) Récit de l'entrée solennelle du roi Louis XIII, en 1642 (*Archives*, BB, 196).

Digitized by Google

TABLEAU CHRONOLOGIQUE

DES PRINCIPALES ENTRÉES SOLENNELLES DANS LA VILLE DE LYON

Des rois, reines, princes et princesses, papes, cardinaux, présidents de la République française, depuis 1496 jusqu'en 1896, qui sont mentionnés dans cet opuscule.

1495, 7 novembre. — Charles VIII.
1507, 17 juillet. — Louis XII.
1515, 12 juillet. — François Ier.
1548, 23 septembre. — Henri II et Catherine de Médicis.
1564, 13 juin. — Charles IX.
1574, 6 septembre. — Henri III.
1595, 4 septembre. — Henri IV.
1600, 3 décembre. — Marie de Médicis.
1619, 7 octobre. — Madame Christine de France.
1622, 3 septembre. — Louis XII, Anne d'Autriche et Marie de Médicis.
1630, 2 mai. — Louis XIII, la Reine, la Reine mère et le cardinal de Richelieu.
1632, 4 septembre. — Louis XIII et Marie de Médicis.
1639, 15 septembre. — Louis XIII et le cardinal de Richelieu.
1642, 17 février. — Louis XIII.
1612, 7 juillet. — Louis XIII.
1656, 14 août. — La reine Christine de Suède.
1658, 24 novembre. — Louis XIV, la Reine et les princes.
1663, 21 mars. — Madame Françoise de Valois.
1664, 3 juillet. — Le cardinal Flavio Chigi.

Digitized by Google

1684, 1 mai. — Madame Royale de Savoie.
1696, 18 octobre. — La duchesse de Bourgogne.
1701, 9 août. — Le duc de Bourgogne et le duc de Berry.
1720, 16 mai. — Madame Charlotte-Adélaïde d'Orléans.
1730, 28 avril. — Le prince de Conti et la douairière princesse de Conti.
1744, 17 février. — Dom Philippe, Infant d'Espagne.
1749, 12 octobre. — Madame de France, Infante d'Espagne.
1750, 29 septembre. — Madame la comtesse de Toulouse.
1773, 5 novembre. — Madame la comtesse d'Artois.
1800, 28 juin. — Napoléon, premier consul.
1802, 11 janvier. — Napoléon, premier consul, et Joséphine Beauharnais.
1805, 10 avril. — Napoléon, empereur, et l'impératrice Joséphine.
1805, 15 avril. — Le pape Pie VII.
1814, 8 août. — La duchesse d'Angoulême.
1814, 17 septembre. — Monsieur, comte d'Artois.
1816, 8 juin. — La duchesse du Berry.
1829, 20 octobre. — La duchesse du Berry.
1830, 11 mai. — Le duc d'Angoulême.
1830, 18 novembre. — Le duc d'Orléans.
1839, 19 mai. — Le duc d'Orléans.
1841, 22 août. — Le duc d'Aumale.
1843, 20 septembre. — Duc et duchesse de Nemours.
1850, 15 août. — Louis-Napoléon, président de la République.
1852, 19 septembre. — Louis-Napoléon, président de la République.
1856, 5 juin. — Napoléon III, empereur.
1860, 24 août. — Napoléon III, empereur, et l'impératrice Eugénie.
1869, 24 août. — Impératrice Eugénie et prince impérial.
1876, 9 septembre. — Maréchal Mac-Mahon, président de la République.
1888, 6 octobre. — Carnot, président de la République.
1894, 24 juin. — Carnot, président de la République.
1896, 1 mars. — M. Félix Faure, président de la République.

(*Fin.*) E. PARISET.

Digitized by Google

HENRI HIGNARD

Lettres de l'Ecole Normale (*)
(1838-1841)

22

21 juin 1840.

A mon Frère.

(*Lettre dont le commencement manque.*)

SPINOSA était un *Juif hollandais* qui, malgré sa naissance obscure et sa pauvreté, se mit à étudier la philosophie avec passion. C'était un homme très timide et un peu sauvage; la solitude complète, où il se renfermait, agit sur son imagination tout en excitant beaucoup les forces de son esprit, et il arriva à se faire à lui-même un système très étonnant par la logique,

(*) Voir la *Revue du Lyonnais* de Décembre 1896, Janvier, Février et Avril 1897.

Digitized by Google

mais très fâcheux par ses résultats, puisque c'était un *Panthéisme* complet. Il abandonna alors la religion juive, et peut-être ses coréligionnaires le poursuivirent-ils avec trop peu de tolérance. Il fut obligé de se cacher, et réduit à la dernière misère, afin de pouvoir étudier la philosophie pendant le jour, il passait la nuit à *polir des verres de lunettes* pour acheter le peu de *lait* qui lui suffisait pour sa nourriture. C'est là un beau dévouement à la science, il est malheureux qu'il n'ait abouti qu'à un tour de force d'esprit. Tu sais que le *Panthéisme* est un système dans lequel on n'admet qu'un seul être : *Dieu*. La nature et l'humanité se confondent dans le sein de Dieu et en sont des parties : ainsi *toi* et *moi*, les arbres, les animaux, les bourreaux, les victimes, le chasseur, son fusil, son chien et le lièvre qu'il poursuit, tout cela c'est un seul être se mouvant par des lois éternelles et fatales. L'erreur fondamentale de ce système, c'est l'oubli de la *volonté ;* car c'est par la *volonté* que nous nous sentons véritablement indépendants quant à l'existence actuelle, et de Dieu et du monde, que nous nous sentons des êtres à part. Aussi, ce qui fait que le *Panthéisme* est en honneur maintenant, c'est que dans aucun siècle peut-être la *contemplation* ne l'a plus emporté sur la *volonté ;* jamais les esprits n'ont été si faibles, si découragés. Tâchons donc, mon ami, de nous faire par la lutte une *volonté* forte et invincible ; d'abord, nous nous distinguerons dans ce siècle d'accablement, ensuite en prenant un sentiment très vif de notre *personnalité*, nous rendrons impossible pour nous ces déplorables erreurs, et nous dirons avec la *Bible* non pas : *Il n'y a que Dieu dans lequel se perdent l'homme et le monde ;* mais *: Au commencement Dieu créa le monde du néant*, et plus loin : *Il créa l'homme du limon de la terre.*

Digitized by Google

Je connais beaucoup moins le système de *Malebranche;* je sais seulement que c'était un philosophe *très chrétien*, c'était même un *prêtre, un Père de l'Oratoire*, et il a laissé d'admirables ouvrages sous plusieurs rapports. Tu les étudieras avec plaisir et profit dans quelque temps, lorsque tu te seras débarrassé un peu des nombreux travaux que tu as déjà sur les bras, car il ne faut pas entreprendre trop de choses à la fois. Les doctrines de métaphysique de Malebranche sont très belles; peut-être, cependant, avait-il trop d'imagination, et cela l'a entraîné dans quelques théories fondées seulement sur de pures hypothèses, comme, par exemple, sa *Vision en Dieu*. Il croit que toute idée nous vient de Dieu, c'est ainsi qu'il établit leur certitude, de là cette expression que *nous voyons tout en Dieu*, c'est-à-dire par l'intermédiaire de Dieu. Il appuie tout cela de raisonnements très ingénieux; mais le grave Bossuet, qui comprenait bien combien de pareilles suppositions font de tort à la vérité, en accoutumant les esprits superficiels à la regarder comme hypothétique, *Bossuet*, dis-je, en qualité d'*évêque* ayant charge d'âmes, censura cette partie des écrits de Malebranche, et on trouve dans ses ouvrages deux ou trois lettres très belles à ce sujet. Le *dix-huitième siècle*, par un tout autre motif, c'est-à-dire par la haine pour toutes les doctrines élevées, traita Malebranche plus mal encore, et c'est Voltaire, je crois, qui fit poului ce vers injurieux :

Lui qui voit tout en Dieu n'y voit pas qu'il est fou.

Ces vacances, si tu le veux, je te donnerai sur ces deux philosophies des détails qui entreraient difficilement dans une lettre.

Digitized by Google

Les deux auteurs cités par les *Heures sérieuses* sont bien *M. de Maistre* et *Lamennais*. Il pourrait t'être utile de lire le *premier ;* mais, je te le répète, mon ami, crains de t'encombrer. Il y aura temps pour tout si tu vas à la fois avec prudence et avec diligence. Tu as Bossuet et surtout l'*Histoire universelle*. Tu as encore ses magnifiques *Oraisons funèbres ;* lis et relis cela. Prends, par exemple, l'oraison funèbre de *Condé*, tâche de bien comprendre les idées, de bien te pénétrer des sentiments, et si tu y parviens, crois qu'après cette lecture tu auras plus gagné qu'en lisant deux volumes à la hâte. M. Nisard nous disait dernièrement à la fin d'une conférence : *Lisez d'autres livres pour les connaître ; mais quand vous voudrez étudier et profiter, prenez Bossuet, parce que tout est là.*

Tu me dis, cher ami, que tu voudrais bien apprendre le *latin ;* je crois, moi aussi, que c'est une étude très utile, et j'y vois de très grands avantages. D'abord, rien ne peut développer autant l'esprit, ensuite, pour nous qui avons le bonheur d'être chrétiens, il est très important de comprendre une langue que l'Eglise a choisie pour la sienne, et à laquelle ont été confiés tous les textes sacrés ; en outre, c'est une langue commune qui établit un certain lien entre toutes les personnes qui la connaissent. Je crois donc qu'il sera nécessaire que tu apprennes le latin tôt ou tard, et, bien sûr, si tu y travailles sérieusement, deux ou trois ans te suffiront. Malheureusement, il est difficile de l'apprendre seul, parce que c'est un système tout à fait différent de celui du français. J'en ferai avec toi ces vacances avec un grand plaisir, mais il faudra être plus sages que l'année passée, nous prescrire par jour un certain temps, et ne jamais empiéter sur lui, dussions-nous ne nous coucher qu'au matin. J'espère que cette préparation première te suffira

Digitized by Google

pour que l'année prochaine tu puisse continuer seul. Tu pourrais déjà essayer de déchiffrer quelques versets de l'*Evangile* ou des *Actes des Apôtres*, au moyen de la traduction et *des deux dictionnaires*, en cherchant tous les mots. Voici à quoi te servira le dictionnaire *français*. Au 2e *verset*, de *saint Mathieu*, tu trouves *Abraham* GENUIT *Isaac;* tu comprends bien *Abraham* ENGENDRA *Isaac;* mais tu ne trouves pas *genuit*, parce que le dictionnaire ne donne que le *présent*, et non le *parfait*. Alors tu cherches *engendrer* dans le dictionnaire *français*, et parmi les différents mots, tu trouves *gigno, genui, genitum*, ce qui est ton affaire, car *gigno* est le présent, *genui* est la première personne du *parfait* (et à la troisième *genuit*). *Genitum* est ce qu'on appelle le *supin;* tu n'as pas encore besoin de savoir ce que c'est, et je te l'expliquerai plus tard.

Par exemple, il est essentiel de tenir une note bien précise de toutes ces petites remarques que tu feras, et de les classer sur des feuilles différentes d'après leur objet; par exemple, les déclinaisons, les conjugaisons, etc. — Ensuite il faut faire des listes de mots, et tâcher de te les rappeler. — Cherche à traduire les *pièces latines* que tu sais, et ensuite quand tu les réciteras, à ne pas te contenter du son, mais à bien comprendre le sens de chaque mot. En faisant cet exercice assidûment, je crois que tu seras bientôt à même de t'attaquer à des ouvrages de la véritable littérature latine. A la vérité ce ne sera pas sans peine, mais qu'est-ce que la peine lorsque le succès est au bout.

Je n'ai pas besoin de te le dire, mon ami, il ne faut pas que tout cela te fasse négliger ton commerce, qui au bout du compte est ta principale affaire, la seule dont tu auras à rendre compte. Que serait une belle broderie sur une mauvaise étoffe? Au bout de deux jours l'étoffe se déchirerait et

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

Digitized by Google

alors que deviendrait la broderie? Pour nous, mon ami, l'étoffe, c'est cette fonction particulière que Dieu nous a appelés à exercer sur ce monde, toi le commerce qui produit le bien-être; moi l'enseignement de la littérature qui donne au cœur et à l'esprit une première culture. Rendons-nous d'abord capables de bien remplir ce devoir, puis dans le temps qui restera, nous songerons à l'agrément, à l'ornement pour ainsi dire.

Prends garde de te trop fatiguer les yeux. Je suis triste de savoir que tu souffres. Tiens-moi au courant de ce qui concerne ces pauvres yeux, et soigne les bien afin de n'avoir à m'en donner que de bonnes nouvelles. Ne travaille que modérément, et ne t'inquiète pas de ce que tu ne peux pas faire, et ne te sera pas demandé.

Pourquoi ne me renvoies-tu pas la lettre d'*Olivaint?* N'y manque pas, je te prie, tu sais combien j'y tiens, et je devrais l'avoir déjà reçue. Je l'attends bientôt avec une longue réponse à ma longue lettre. Car, Dieu merci, tu as à lire ici.

Je répondrai à Eugène dans quelques jours, car j'ai reçu son aimable lettre. D'avance je l'en remercie. La meilleure grammaire italienne est celle de *Vergani*, et le meilleur dictionnaire celui de *Buttura*, mais je n'en sais pas le prix. Vergani ne doit pas coûter plus de 30 sous. Dans ma lettre je lui donnerai des renseignements plus précis. Je loue beaucoup son dessein d'apprendre l'italien, je voudrais bien avoir le temps d'en faire autant; mais quoique j'en sache bien peu, comme avec le *latin* je comprends presque tout, je m'offre à en faire un peu avec lui ces vacances, s'il le veut bien.

Adieu, mon ami, encore un baiser. — Mes amitiés à

Digitized by Google

Maria; j'ai appris avec tristesse sa maladie, et je ne tarderai pas à vous écrire.

Ton frère.

Dans deux mois et demi!...

Tu trouveras à la maison un *Reboul*, que je te prie de garder en souvenir de moi.

23

A Joannès.

22 juin 1840.

MON CHER FRÈRE,

Je ne puis pas aujourd'hui t'embrasser réellement et j'en suis bien fâché, mais du moins je pense bien à toi, à ton bonheur, à ta santé, à tes progrès, et chacune de ces pensées devient une prière. J'ai voulu comme autrefois te faire un petit cadeau qui peut te rappeler à l'avenir le jour de saint Jean en 1840, et cette fête que je n'ai pu fêter qu'à cent lieues de toi. Je t'envois un Reboul d'une nouvelle édition qui vient de paraître, c'est un de mes poètes chéris; j'espère que tu le liras souvent, et que chaque fois tu penseras que c'est moi qui te l'ai donné.

Faisons-nous ainsi, mon cher ami, un petit trésor de souvenirs. Un jour nous verrons avec plaisir ces petits livres, presque sans valeur par eux-mêmes, mais qui en auront acquis une grande par les idées que nous y aurons attachées. Ils nous rappelleront que notre amitié ne date pas d'un jour, mais qu'elle a duré toute notre vie. Ils

UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

Digitized by Google

seront comme ces miettes de pain que le petit Poucet semait derrière lui pour reconnaître le chemin où il avait passé ; mais avec cette différence que les oiseaux, je l'espère bien, ne viendront pas les manger.

Mon bon frère, je vais être forcé de quitter vite cette lettre, car l'heure s'avance. Mais auparavant je vais me plaindre encore. Tu ne m'écris pas, je sais que tu m'aimes, j'en suis convaincu, et cependant j'aurais bien souvent des tentations d'en douter, en voyant que tu m'en donnes si peu de preuves. Mets-toi à l'œuvre une bonne fois et fais vite.

Mon cher ami, nous voici au 22 juin; c'est-à-dire que l'année scolaire n'a plus que deux mois et dix jours à vivre. Cette diable d'agrégation me forcera de rester ici quelque temps, mais ce ne sera pas long, je l'espère, et puis je retournerai près toi. Nous tâcherons de mieux jouir de ces vacances que nous n'avons fait des autres. Bien loin de nous effrayer du passé et d'en tirer des prédictions fâcheuses pour l'avenir, il faut profiter de l'expérience qu'il a pu nous donner, et tâcher de ne pas retomber dans les fautes que nous n'avons pu éviter alors. Ainsi ces vacances je me réserverai mieux mes soirées que nous passerons plus ensemble, ensuite j'irai te voir plus souvent au bureau et je me débarrasserai plus des indifférents, afin de vivre en famille. Nous trouverons bien à employer ce temps, et quand je ne ferais que te dire combien je t'aime, il coulerait encore trop vite.

Ton ami, ton frère.

Embrasse bien ma mère pour moi et parle-lui des vacances. Quel bonheur de vous revoir tous !

Digitized by Google

24

Paris, le lundi 6 juillet 1840.

MES CHERS PARENTS,

Le dimanche d'il y a eu hier huit jours a été heureux pour moi. A midi, j'ai reçu votre paquet de lettres, avec quelle joie, vous le savez, et le soir j'ai dîné chez M. Raison qui m'y avait prié depuis très longtemps. Il fallait bien cela pour me rendre moins lourd l'ennui des dernières compositions qui ont duré toute cette semaine. Elles m'ont assez fatigué, parce que j'ai voulu bien faire celles qui sont de mon ressort, c'est-à-dire les compositions littéraires; cependant, j'avais deux consolations, d'abord je ne craignais plus rien pour le résultat, qui me sera honorable s'il est bon et ne me fera point de tort s'il est mauvais, et, secondement, je pensais avec bonheur que c'étaient les dernières compositions que j'aurais à faire de toute ma vie, sauf la terrible agrégation. Quoi qu'il en soit, c'est fini, et je saurai ces jours-ci ce qui en sera arrivé. Franchement, je suis assez content de mon travail.

Il faudra me dire vite si les douleurs de ma mère ont continué, si elles la font beaucoup souffrir, si elle craint que cela dure encore longtemps, et, surtout, si elle s'en inquiète beaucoup, ce qui serait un bien grand tort. Pauvre mère, qu'il me tarde de la voir! J'espère bien qu'il en sera cette année comme l'année passée, et que pendant les vacances elle prendra une provision de santé pour une

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

Digitized by Google

bonne partie de l'année prochaine. Voyez la progression. Il y a deux ans, lorsque je partis pour Paris, ma mère était étendue dans son lit et souffrait bien ; l'année passée, elle marchait très passablement. Je suis sûr que cette année, c'est-à-dire dans quatre mois, elle courra, et que les maudites douleur qui, l'année passée, ne l'ont pas quittée ; qui, cette année, n'ont fait qu'une seule incursion, ne reparaîtront plus l'année prochaine.

Vous me donnerez aussi des nouvelles de ma cousine Maria. J'ai si peu de temps que je ne lui écris pas, cependant, je prendrai bien un moment pour cela d'ici à quelque temps, et ces vacances nous causerons bien. Votre rencontre pour le Reboul de mon frère est curieuse et elle me fait plaisir, elle prouve que nous avons la même pensée, mais je voudrais bien qu'il n'achetât pas *L'âme exilée* qui me paraît un bien mauvais livre. Du reste, s'il le lit, je suis sûr que ça l'ennuiera assez pour qu'il le mette bientôt de côté.

Je crois que vous vous inquiétez un peu trop de ce qu'il n'a pas écrit à mon oncle. Toutes les lettres de cette espèce sont nécessairement très insignifiantes, elles n'ont de valeur que par le souvenir, et si mon frère me prie dans une lettre de souhaiter la bonne fête à mon oncle tout est fait. D'ailleurs, mon oncle ne sait pas lire, et cette correspondance qui n'a lieu qu'une fois par an me paraît bien un peu inutile, surtout puisque je suis ici et que je puis faire toutes les commissions. Je sais, au reste que mon oncle ne s'en formalise pas. Je les ai vus jeudi soir, nous avons parlé de vous, et vous devez croire que la conversation m'a été agréable.

M. Touche m'a écrit une jolie lettre, mais il a fallu la déchiffrer. L'excellent homme devrait bien apprendre à

Digitized by Google

écrire un peu mieux. Ce ne serait pas à moi à lui dire cela aujourd'hui, car je griffonne de mon mieux, mais je suis très pressé et je veux écrire quelques mots à mon frère. J'écrirai bientôt à M. Touche à Rome, en même temps qu'à un de mes anciens camarades de l'Ecole qui y est maintenant, M. Hernshein. Il m'a écrit déjà une fois, malheureusement les ports sont très chers, et cela nous interdit une correspondance plus active.

Figurez-vous, mon père et ma mère, que depuis cette année j'ai un paquet de lettres qui fait l'épaisseur de trois doigts lorsqu'elles sont déployées. C'est énorme, et chaque jour cette correspondance devient plus considérable, que sera-ce donc dans quelques années, lorsque j'aurai des occupations publiques et bien plus des connaissances encore? Tout cela est utile, car je n'ai point de correspondance futile, tout y est sérieux et important et me sera d'un grand profit un jour.

Edmond Delphin m'a écrit il y a quelque temps une charmante lettre, je lui répondrai dans peu de jours. Je crois que dimanche prochain je dînerai chez M. de Prandière. J'y devais dîner hier, mais je n'ai pas pu. Les jeunes gens sont très aimables et fort bons musiciens. Vous attendez le mois de septembre, et moi donc! ces deux mois vont me paraître des siècles. Hélas! cependant le temps court bien vite : déjà presque deux ans que je suis à l'école et plus que 14 mois à y rester. Cela me semble un songe. Dans 14 mois une chaire, des élèves, deux classes par jour, des mamans qui viendront me prier de ne pas mettre leurs fils à la retenue, peut-être un discours à faire à la distribution des prix, dans cette grande robe noire qui donne un air si drôle! Mais dans ces 14 mois que j'ai de choses à faire pour me rendre digne de ces fonctions! Il me semble

Digitized by Google

parfois que je n'aurai jamais le temps, mais je me rassure en pensant au nombre immense de choses que j'ai faites depuis ces deux ans. Combien l'on gagne à l'Ecole ! C'est là ce qui console des murs, de la nourriture et du dortoir. Plût à Dieu que cela pût consoler aussi de votre absence ! Mais c'est impossible.

Votre fils qui vous aime autant qu'on peut aimer en ce pauvre monde.

J'ai reçu la lettre d'Eugène, je l'en remercie beaucoup et je lui répondrai quelques mots d'ici à peu de temps. Qu'il me pardonne en pensant à mes occupations nombreuses.

Je remercie aussi Coulon de son souvenir. J'ai la mauvaise habitude de ne dire jamais *Monsieur* aux gens, mais c'est une marque de notre bonne et simple amitié et ils devraient en user de même.

25

Ecole Normale, ce vendredi 10 juillet 1840.

MES BONS PARENTS,

Mon ancien camarade et mon ami Décius Giamarchi vint avant-hier m'apporter sa thèse de *licencié en droit*, et il m'annonça que puisqu'il était reçu avocat, il retournait en Corse dans peu de jours. Il a bien voulu se charger d'une lettre pour vous, et il vous dira qu'il m'a vu plusieurs fois dans ces derniers temps, et que ma santé est très satisfai-

Digitized by Google

sante. C'est un excellent camarade que je ne reverrai peut-être pas d'ici à bien longtemps, quoique nous devions tous deux revenir plusieurs fois à Paris, mais probablement à des époques différentes. Je lui ai donc dit adieu comme à ceux que l'on quitte sans savoir où on les rencontrera de nouveau. C'est ainsi qu'après avoir été élevés ensemble, nous nous dispersons presque sans espérance de nous serrer de nouveau la main. Mais au moins lorsqu'on s'est estimé mutuellement on garde l'un de l'autre un bon souvenir et c'est quelque chose.

J'ai appris ces jours-ci une chose qui m'a bien fait de la peine. Mon cher *Olivaint,* dont je crois vous avoir déjà parlé, a écrit à sa famille qu'il était toujours malade, et qu'il renonçait à l'agrégation. C'est le professeur d'histoire de Grenoble, et le meilleur ami que je me sois fait à l'Ecole, il est pour moi d'un dévouement sans exemple ; c'est aussi un jeune homme bien distingué pour le talent. Sa maladie l'a empêché depuis quelque temps de m'écrire, mais il m'a promis de ne pas passer à Lyon sans aller vous voir et vous parler de moi.

Recevez le, je vous prie, comme un de mes plus chers amis, comme il est très simple vous n'auriez pas besoin de cérémonies ni de frais pour lui faire quelque politesse, comme par exemple pour l'inviter à dîner s'il s'arrête assez pour cela ; je suis sûr que vous serez charmés de sa bonté. Je l'ai bien regretté cette année, il m'a manqué bien des fois, et je me suis rappelé bien souvent, les larmes aux yeux, les longues conversations que nous avions eues ensemble, en nous promenant le long du mur de la cour, ou dans sa petite chambre. Je voudrais bien que mon frère fît sa connaissance, et comme j'en ai déjà parlé à Olivaint, je sais qu'il y est tout disposé. Il m'est utile même de loin, il

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

Digitized by Google

m'écrit des lettres charmantes, et pleines de ces bons conseils dont j'ai tant besoin pour me conduire à mon âge et dans des circonstances souvent si critiques. Recevez donc dans Olivaint un ami que j'aime beaucoup, et qui m'a rendu déjà de très grands services.

Maintenant je vais vous prier d'une petite commission qui me fera bien plaisir. Despois, notre chef de section et mon ami, souffre beaucoup des yeux, et il a entendu parler de la pommade que l'on vend à l'hôpital, il m'a prié d'en faire venir au plus vite. Si vous vouliez bien en prendre un pot ou deux, car j'en prendrais un pour moi, vous me les enverrez tout de suite par la poste, si vous n'avez pas d'occasion. Bien entendu que Despois doit me rembourser les frais ; mais il ne voudrait pas attendre, car il est dans un mauvais état. Je les attends donc et je vous en remercie d'avance. J'ai dîné hier chez *M. de Prandière* pour la première fois; il m'y avait prié *lundi;* mais je croyais n'y pouvoir pas aller. Hier je sus que les obstacles étaient levés, et je l'en prévins tout simplement. Je fus accueilli avec une cordialité parfaite, et nous causâmes beaucoup d'une manière très intéressante. J'y ai fait la connaissance d'un Lyonnais, *M. l'abbé Desgeorges*, un homme fort aimable et fort instruit (1). La connaissance a été bientôt assez complète pour qu'il m'ait donné rendez-vous pour dimanche ; je dois le mener à notre petite conférence de Saint-Vincent-de-Paul, dont je suis à présent secrétaire, et ensuite, il me mènera chez M. l'abbé Cœur qui est aussi Lyonnais. Après le dîner où il n'y avait que la famille et M. Desgeorges

(1) L'abbé Desgeorges, né à Lyon, le 13 juillet 1804, mort le 13 décembre 1887, supérieur honoraire de la maison des Missionnaires des Chartreux (V. la *Revue du Lyonnais* de décembre 1887).

Digitized by Google

nous avons passé au salon et quelques jeunes gens sont venus, entre autres *Henry Roë* que vous connaissez (1), Mme Roë qui m'a si bien accueilli l'année passée, veut bien encore s'occuper de moi, et je crois que ces vacances elle a l'intention de me faire des politesses.

Ces vacances ! quel joli mot, mes bons parents, car c'est celui qui exprime ce que je désire le plus, c'est-à-dire ce qui me rapprochera enfin de vous. Toutes les fois que je vois passer une diligence qui part pour Lyon, j'ai le tremblement, et en disant adieu à Giamarchi, et dernièrement à Caillaud, j'étais jaloux en songeant qu'ils partaient déjà et que j'avais encore si longtemps à attendre.

Cette longue attente rendra plus vive encore la joie que j'aurai de vous voir, et je cherche à mériter cette joie par un travail sérieux. Je veux pouvoir vous dire que je n'ai pas perdu mon année, que vos sacrifices ont des fruits, que j'use bien de cette absence qui nous est si pénible à tous. Qu'y aurait-il de plus déplorable que de me séparer de vous pour mieux profiter, et ensuite de perdre mon temps de perdre ces moyens d'instruction que j'achète par la douleur de ne pas vous voir ?

Aussi, mon bon père et ma bonne mère, que cette crainte ne vous trouble pas. Je travaille ici de toutes mes forces. Ce travail a deux buts, d'abord de vous assurer un

(1) Henry Roë, né à Lyon, le 9 novembre 1820, inscrit au barreau de cette ville en 1842, entra, en 1852, dans la magistrature où il parcourut une brillante carrière. Il était premier président honoraire de la Cour d'appel de Chambéry, quand il mourut, le 6 juin 1892. Membre de la Société littéraire de Lyon, il avait présidé cette compagnie savante pendant l'année académique de 1861-1862 (V. sa notice biographique dans la *Revue du Lyonnais* de juin 1892).

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

Digitized by Google

avenir plus aisé ; ce que j'espère bien faire avec la grâce de Dieu ; lorsque vous avez tout fait pour me rendre heureux, je dois bien tenter à mon tour de vous rendre la vie plus agréable. Ensuite, en même temps que je travaille pour vous, je travaille aussi pour les autres, pour mon pays. Je suis convaincu que l'homme qui a le moins de talent du monde, s'il veut concentrer tous ses efforts sur un point important, peut exercer une grande influence sur le bonheur de tout ce qui l'entoure. Je crois, par exemple, qu'un professeur bien modeste, mais bien zélé, en cherchant tous les ans à faire entrer des idées justes et élevées dans l'esprit de quelques jeunes gens, fait plus pour la patrie que des hommes politiques qui se donnent beaucoup de peine, et qui se hasardent dans de grands dangers. Mais pour cela il faut acquérir des connaissances nombreuses et profondes, il faut se former un esprit juste et fort, il faut se faire une parole persuasive, et tout cela n'est pas facile. Voilà mon but, il est je crois louable, et le poursuivant je suis sûr de mériter l'estime des gens de bien, et de justifier l'amour que vous avez pour moi. Adieu, je vous aime bien et j'attends vos lettres.

Votre fils.

26

Mardi le 21 juillet 1840.

Mes chers Parents,

Henry Roë part demain, et je profite avec plaisir de son obligeance pour vous envoyer une lettre, probablement avec deux autres pour M. Lévêque et pour une connais-

Digitized by Google

sance de Bonnel. Il va sans dire que lorsque vous voyez M. Lévêque vous lui présentez mes respects; je le voyais souvent ici et je le reverrai ces vacances avec plaisir.

Maintenant, je me réjouis bien vivement de ce que les douleurs de ma mère vont mieux. Je pense bien que depuis votre dernière lettre il n'est point arrivé d'incidents fâcheux. Que je serais heureux si je pouvais, comme l'année passée, la trouver bien portante à mon retour! J'y compte un peu, mais s'il en est autrement, je serais bien heureux encore de lui tenir compagnie et de chercher à la distraire un peu. Aussi, j'attends ces vacances avec une impatience dont je ne puis exprimer la force; je ne m'ennuie pas ici, je travaille, je n'ai pas d'inquiétude, en un mot, tout va très bien, et cependant, en songeant que dans quelque temps je pourrai être près de vous, j'appelle de tous mes désirs ce moment qui tarde trop à venir.

Je suis bien reconnaissant à Olivaint de la lettre qu'il a a écrite à mon frère. Vous avez pu voir par là que l'amitié que j'ai pour lui et que j'exprimais dans ma dernière lettre n'est pas mal placée. Je le remercierai dans quelques jours, en répondant à une lettre bien bonne et bien affectueuse que j'ai reçue de lui jeudi dernier. Ce pauvre garçon doit être bien triste maintenant, car sa sœur est presque mourante d'une maladie de poitrine. On lui en parle peu, parce qu'il est très souffrant lui-même; je ne lui en parlerai pas du tout, mais si je le vois ici, ce qui ne peut pas manquer, je crois que j'aurai à le consoler, car il n'est pas probable qu'il retrouve encore cette bonne sœur qu'il aimait tant. Les lettres de mon frère lui ont fait grand plaisir, il est sûr, comme moi, que notre Joannès traversera sans trop de dommage cet âge si dangereux. Sa gaîté et sa confiance lui reviendront peu à peu, il travaillera avec plus de goût,

Digitized by Google

et nous le verrons un jour un homme sensé, vertueux, laborieux, en même temps qu'un homme de cœur et d'intelligence. Il me parle aussi de la lettre de mon père et il l'en remercie. Voici à quelle occasion il a écrit à mon frère. Joannès m'ayant laissé voir dans quelques lettres plusieurs symptômes de découragement et de marasme que je connaissais bien, puisque, par malheur, j'ai passé moi aussi par cet état, et j'espère bien qu'il y restera moins que moi, je lui envoyai une lettre d'Olivaint dans laquelle se trouvaient plusieurs choses qui avaient rapport à cela, et comme, par un sentiment bien naturel, il voulait vous épargner la connaissance de ces petites épreuves, je lui envoyai cette lettre chez ses patrons. Maintenant, mes bons parents, je désirerais bien que vous ne parussiez pas vous occuper trop de cela ; ne lui en parlez pas, seulement, montrez-lui beaucoup d'amitié et ne vous étonnez pas si quelquefois il n'y répond pas sur-le-champ. Je suis convaincu par la propre expérience de ce que j'ai ressenti que c'est le meilleur moyen de le guérir vite. C'est une maladie à laquelle n'échappe personne de ceux qui ont une vie intellectuelle; quelques-uns y meurent lorsqu'ils sont abandonnés à eux-mêmes, mais mon frère a de bons amis, c'est-à-dire les miens; en outre, il a des sentiments religieux, avec cela, il n'a rien à craindre. Moi, qui n'avais pas de frère aîné, j'ai eu plus à faire.

Veuillez prier Eugène d'agréer mes excuses si je ne lui écris pas en propre, vu que j'ai très peu de temps. Voici du reste les renseignements qu'il me demande. La meilleure grammaire italienne est celle de *Vergani*, qu'il pourra trouver chez un bouquiniste et qu'il ne doit pas payer plus de 2 francs. Pour le dictionnaire, il fera bien de consulter le maître qu'il prendra. Le seul que je connaisse, celui de

Digitized by Google

Buttura, est mauvais et coûte au moins 15 francs, il en vaudrait mieux un plus petit. Je fais de l'italien depuis dix jours et je lis déjà presque tout. Aussi, ces vacances je me ferai un plaisir de lire avec lui. Je le remercie bien de son bon souvenir ainsi que M. Coulon, que je félicite d'être réformé puisque nous le gardons.

Avant hier, pour la fête de saint Vincent de Paul, nous avons eu deux fêtes très belles ; le matin, une magnifique messe de l'archevêque de Saint-Louis d'*Amérique* avec quatre autres *évêques*, tout cela exprès pour notre société. Le soir, une assemblée générale de plus de six cents jeunes gens, présidée par deux *évêques* de Syrie, celui de *Chalcédoine* et celui de *Babylone*. Celui-ci ne savait que le turc et l'arabe, et l'autre lui servait d'interprète.

J'ai reçu une lettre charmante de M. de Gourgas. Il ira vous voir à Lyon à la fin du mois d'août. Aujourd'hui et cette semaine, nous sommes en grand émoi : c'est le moment de la *licence*, et nos pauvres camarades se débattent au moment même où je vous écris.

J'ai bien peur que nous n'en perdions un ou deux. Bonnel n'est pas présenté ; je crois cependant qu'on le gardera en seconde année. Depuis quelque temps, il fait beaucoup de progrès. Nous travaillons très souvent ensemble, comme autrefois à Lyon, et cette communauté est utile à tous deux. C'est un fort bon garçon, il me charge de vous présenter ses respects, ainsi que Lévêque, qui vous remercie bien de votre complaisance à vous faire les intermédiaires entre lui et son frère.

Embrassez, je vous prie, pour moi, toute notre famille, et surtout nos malades. Je pense bien à elles. J'espère que cette épreuve ne sera pas longue et qu'elle n'entraînera point de malheur. J'aurai une grande joie ces vacances de

Digitized by Google

les embrasser et de me réjouir avec elles de leur résurrection; en attendant, remplacez-moi.

Je fais toute sorte de bonnes connaissances, bientôt je n'y suffirai plus. Une des plus récentes et des plus chères est *M. Louis Veuillot*, employé au Ministère de l'Intérieur, et auteur de plusieurs ouvrages charmants. Je le vois chez lui et nous faisons du latin ensemble. Dimanche, j'ai vu ma *cousine* et nous avons longuement parlé de vous. Elle vous embrasse et moi aussi. Adieu, mes bons parents, aimez-moi bien, moi je vous aime et je vous aimerai toujours de plus en plus.

Votre fils.

La lettre de Bonnel est pour son frère à Meximieux. Je vous prie de la mettre à la poste.

(*A suivre*). H. HIGNARD.

Digitized by Google

LES LIVRES LYONNAIS

DE LA

Bibliothèque du baron Pichon

Le présent mois de mai a vu la dispersion d'une partie de la célèbre bibliothèque du baron Pichon, comprenant les livres rares et précieux (1). Parmi eux se trouvait un assez grand nombre de livres lyonnais, exemplaires uniques, dont il nous a semblé opportun de faire mention. Le catalogue luxueusement édité, avec de nombreux fac-similés de titres, rédigé avec beaucoup de soin et de science par MM. Leclerc et Cornuau, constitue à lui seul un excellent traité de bibliographie. Il est précédé d'une préface de M. Georges Vicaire, qui nous fait connaître la vie et les travaux du collectionneur émérite qui fut son maître et son ami.

(1) Le reste de la bibliothèque se compose de bons ouvrages en tous genres, mais surtout de livres relatifs à Paris, aux provinces, à l'art héraldique et à l'histoire générale.

Digitized by Google

Le baron Jérôme-Frédéric Pichon naquit le 3 décembre 1812. Il se prépara à l'Ecole militaire de Saint-Cyr, y fut admis et donna sa démission peu de temps après pour faire son droit. Reçu licencié, il était nommé, en 1838, auditeur au Conseil d'Etat; en 1846, il renonçait à la vie publique. Il s'était passionné très jeune pour les arts et l'étude de l'histoire. Il fut non seulement un bibliophile délicat et un collectionneur éclairé, mais un lettré, un bibliographe érudit et un historien estimé. De 1833 à 1896, il donna ses soins à une quantité de réimpressions de pièces rares, la plupart enrichies de notes. Il collabora activement au *Bulletin du bibliophile* où il publia des études de bibliographie et d'histoire très remarquées. Son principal ouvrage est la *Vie du comte de Hoym* (Paris, 1880, 2 vol. in-8°).

Le baron Pichon était donc plus qu'un bibliomane, il aimait les livres comme Nodier, en connaisseur et en lettré. Dans son hôtel de l'île Saint-Louis, ancien hôtel Lauzun, superbe demeure du dix-septième siècle, restée intacte, il réunit de remarquables collections d'orfévrerie, de numismatique, d'estampes, d'autographes, d'objets d'art et d'antiquités. Le catalogue de toutes ces richesses qu'il avait dressé lui-même, indique une science des plus étendues pour ces nombreuses branches de l'art et de la curiosité.

Le baron Pichon faisait partie, depuis 1843, de la Société des bibliophiles français; il en fut le président pendant cinquante ans. Les séances de cette compagnie se tenaient dans les salons de l'hôtel Lauzun, cadre bien approprié aux délibérations de cette assemblée d'élite.

Dans une lettre adressée, en 1892, à M. Georges Vicaire, dont nous reproduisons les principaux passages, M. Pichon expose avec beaucoup de simplicité et de charme la syn-

Digitized by Google

thèse de sa carrière de bibliophile et, à la fin, il montre, avec une douce philosophie, combien l'amour des livres est un puissant dérivatif aux tristesses et aux soucis qui nous assaillent tôt ou tard.

« Depuis ma plus tendre jeunesse, j'ai aimé, adoré les livres, et comme tout homme qui aime, j'ai tout aimé d'eux, le fond et la forme. Plus tard, j'ai appris à apprécier leur reliure et leur provenance. Quel charme de tenir dans ses mains un livre élégamment imprimé, revêtu d'une reliure contemporaine de son apparition, donnant la preuve, par un signe quelconque, qu'il a appartenu à un personnage illustre ou sympathique, et de penser qu'en touchant ce volume qu'il a touché, lu, aimé, on entre avec lui dans une mystérieuse communion.

« La première fois que j'ai connu l'émotion des enchères, c'est à la vente de la Mésangère, en 1831. J'allais atteindre mes dix-neuf ans ; j'achetai là pour 20 francs un superbe exemplaire des *Heures de Mâcon*, de Simon Vostre. Ce n'était pas trop mal débuter.

« Alors et quelques années plus tard, le goût et le marché des livres étaient fort différents de ce qu'ils ont été depuis. Il n'y avait que peu de gens riches s'occupant activement de livres ; je citerai parmi eux M. Bérard, le duc de Poix, M. de Soleinne, MM. Coste et Yéméniz, à Lyon. Le duc de Rivoli et M. Cicongne paraissaient un peu plus tard et avec quel éclat ! Le reste des acheteurs se composait de petits amateurs ou de quelques châtelains de province consacrant seulement une faible partie de leur revenu aux livres. M. Leber suivait assidûment les ventes et faisait là patiemment son admirable collection en dépensant relativement fort peu.

« Je fus traité de fou lorsque à la vente Pixerécourt je payai 500 francs la *Bible* de Vitré, de Longepierre (depuis M. Sauvage l'a achetée 15.000 francs), et ce fut au milieu des éclats de rire de la salle Silvestre (je ne dis là que l'exacte vérité) que me fut adjugé, à 95 francs, le délicieux *Pétrone*, d'Hoym, de 1677.

« ... Tout ce que je recevais de mes parents, sauf ce qui m'était nécessaire pour mon entretien, passait en livres ; mais je devenais plus avide à mesure que ma bibliothèque devenait plus riche. MM. Debure s'étaient mis à ma disposition pour mes acquisitions à la vente Richard Heber. Ils me laissaient toute latitude possible et jamais je n'oublierai

Digitized by Google

les bons procédés de ces excellents amis non plus que ceux de Joseph Techener père qui, lorsque ma bourse était vide, attendait patiemment qu'elle fût revenue à un état plus satisfaisant.

« Il arriva cependant que je dépassai les limites de mon crédit. Pour acheter une Bible in-folio, aux armes d'Hoym, j'avais, pour la première et unique fois de ma vie, mis ma montre et sa chaîne au Mont-de Piété. Je devais 6.000 francs presque exclusivement aux libraires ; il fallut l'avouer à mon père. Je le fis en tremblant qu'il ne me forçât à vendre mes chers livres ; mais si mon père était sévère, il avait trop d'esprit et de bon sens pour ne pas apprécier les motifs de ma gêne et il paya sans m'imposer aucun sacrifice, en disant qu'il était toujours fâcheux de faire des dettes, *mais que la nature des miennes me faisait honneur.*

« Puis j'eus plus d'argent, je me mariai, je devins père ; mais l'amour des livres resta le même et se doubla de l'amour des curiosités, des médailles, de l'argenterie, etc. J'achetai ma maison du quai d'Anjou, je pourrais dire à la risée presque universelle comme pour le *Pétrone.* Pouvait-on aller demeurer à l'Ile Saint-Louis ! Et comment meubler une pareille maison ! mais je laissai dire et je poursuivis mon chemin. On vint chez moi par curiosité, puis on trouva qu'après tout on pouvait vivre à l'Ile Saint-Louis, puis, après m'avoir blâmé, on me vanta, et... il y a quarante trois ans que j'y suis. . . . . .

. . . . . .

« Comme presque tous les hommes, j'ai eu dans ma vie de très vifs bonheurs et des malheurs bien cruels. Certes, j'aurais succombé sous ces derniers si, à d'assez nombreux témoignages de la part d'amis et de parents bien chers, tu n'étais pas venu te joindre, ô goût béni des livres et de l'histoire. C'est à toi, après Dieu, que je dois d'avoir pu résister à mes chagrins, et d'être encore de ce monde ; sois à jamais bénie, ô ma chère passion ! »

Le baron Pichon est mort le 28 août 1896. Nous ignorons ses dispositions testamentaires, mais on sait que ses collections doivent être vendues. Les autographes ont passé aux enchères au mois de février. La vente des livres rares et précieux qui vient de se terminer a eu un grand succès.

Digitized by Google

Les 1.575 numéros qui composent le catalogue ont atteint le chiffre de 505.000 francs environ. Ce que l'on remarque en étudiant ce catalogue, c'est le grand nombre de pièces uniques, de petites plaquettes inconnues, recherchées de préférence aux ouvrages importants cités pour leur beauté et leur rareté. Après, viennent les livres de provenance illustre ou célèbre : livres aux armes de rois, reines, princes, princesses, bibliophiles de marque. La liste de ces personnages est un véritable mémorial de la bibliophilie. Parmi les livres les plus curieux, la plupart inconnus aux bibliographes, il faut citer ceux ayant appartenu à Fernand Colomb (1). M. Pichon en possédait cinquante-trois, et dans ce nombre plusieurs impressions lyonnaises, fort intéressantes comme documents typographiques et historiques, attirent notre attention.

Les reliures modernes sont en minorité ; les classiques, les polygraphes, absents. En somme, la partie de la bibliothèque Pichon mise en vente, se composait de livres très précieux, très curieux, d'exemplaires de provenance célèbre, le tout rentrant dans la catégorie des livres-bibelots si recherchés aujourd'hui (2).

Dans la nomenclature qui va suivre, nous nous occuperons exclusivement de livres ayant un caractère lyon-

(1) Voir plus loin la note sur la bibliothèque Colombine.

(2) Un manuscrit in-8 de 11 feuillets, calligraphié par Fyot, sans dessins ni figures, relatant la fête donnée à Chilly par la duchesse de Mazarin, au Dauphin et à la Dauphine, le 13 septembre 1770, recouvert d'une reliure en mosaïque aux armes de Marie-Antoinette, a été adjugé 35.000 fr. C'est, croyons-nous, le plus haut prix atteint jusqu'à ce jour par un livre qui n'a d'autre intérêt, d'autre valeur que sa reliure (n° 963 du cat.).

Digitized by Google

nais, soit comme lieu d'origine, soit sous le rapport historique.

N° 289. — La terrible & espouētable comete laq̄lle apparut le xj Doctobre || lan M. CCCCC. XXVIJ en Westrie region Dalemaigne || Itē le merueilleux brandō de feu q̄ quasi trauersa toute la Frāce et || terrible bruit q̄l fist en passāt dess Lyō le v dauril M. CCCCC. XXVIIJ || Itē la pluye de pierres laquelle se fist es parties Dytalie le mesme || iour & heure q̄ le dessus d brādō de feu fut veu passer par dessus Lyō. s. l. n. d. in-4 goth. de 4 ff. non chiff. mar. r. dent. tr. dor. (Chambolle-Duru). — Adjugé : 275 francs.

Ce petit opuscule est de la plus grande rareté. On n'en connaissait, du temps de Brunet, qu'un seul exemplaire, celui de la bibliothèque Crofts, dont le catalogue a été imprimé à Londres en 1783. Il y a un peu plus de vingt ans, un bibliophile lyonnais, M. Marcel Flachaire, eut la bonne fortune d'en rencontrer un exemplaire dans un recueil composé d'autres petites pièces de la même époque. M. Flachaire, en bibliophile éclairé, ne voulut pas garder pour lui seul le plaisir de sa trouvaille, il publia en 1875 une réimpression fac-similé de ce livret, tirée à petit nombre et enrichie de notes historiques et bibliographiques par M. Steyert.

L'exemplaire Pichon, dont la description est conforme à celle de l'exemplaire Crofts, n'est pas de la même édition que l'exemplaire Flachaire. Le titre de l'exemplaire Pichon est disposé en six lignes, l'autre, en onze lignes. L'énoncé des deux titres présente de légères variantes. Mais la différence la plus caractéristique est que l'exemplaire Pichon, d'après la description de MM. Leclerc et Cornuau, est orné de trois figures, tirées en rouge et noir, dont l'une représente une vue de Lyon. L'exemplaire Flachaire ne possède que deux petites vignettes : un soleil sur le titre,

Digitized by Google

et à la fin, les armes du pape Clément VII. Les deux éditions sont sans date.

L'exemplaire qui vient de se vendre provenait de la bibliothèque Colombine. M. Harrisse (*Excerpta Colombiniana*) a relevé les rubriques et notules suivantes :

11418. 9203. *Este libro costo.* 1. *quarto en Turin a.* 11. *de enero de* 1531. *y el ducado de oro vale.* 212. *quartos.* RECUEIL O. 79-15 (1).

Le ducat d'or, sous Philippe II, valant 8 fr. 25, Fernand Colomb a payé ce petit volume environ 4 centimes. La presse à un sou n'est donc pas une nouveauté et une innovation, puisque au XVIe siècle on pouvait se procurer les feuilles publiques pour une somme aussi minime (2).

316. — Aduertissement sur les iugemens d'astrologie. A une studieuse Damoyselle. *A Lyon, par Jean de Tournes*, 1546, in-8 de 40 pages et un feuillet blanc contenant au verso la marque de J. de Tournes, mar. rouge, fil., dos orné, tr. dor. (*Chambolle-Duru*) — Adjugé : 30 fr.

561. — PATRONS DE DIUERSES MANIÈRES.

Recueil de 4 opuscules imprimés à Lyon, par Pierre de Sainte-Lucie, dit le Prince, en 1549. Exemplaire avec toutes ses marges dans sa reliure primitive en basane, très rare, adjugé seulement 605 fr.

(1) Ce livre coûtait un quart à Turin le 11 janvier 1531, et le ducat d'or valait 212 quarts.

(2) Le prix du papier était en rapport avec le prix des livres. M. Julien Baudrier, dans sa *Bibliographie Lyonnaise*, 3e série, p. 129, cite plusieurs contrats entre des fabricants de papier et l'imprimeur Charles Pesnot. Le 11 juin 1583, Abran Pesant, marchand-papetier de Saint-Vallier, s'engage à livrer à Ch. Pesnot, 200 rames de papier de bonne qualité, du poids de 13 à 14 livres lyonnaises la rame, à *25 sols* la rame. — Le 15 février 1584, Philibert Joly, papetier de la ville de Saint-Claude vend au même imprimeur 1000 rames, du poids de 14 livres la rame, à *22 sols* la rame.

Digitized by Google

695. Cinquante Jeus divers d'honnête entretien industrieusement inventés par Messer Innocent Rhinghier, gentilhomme bolognoys, et fais françois par Hubert Philippe de Villiers. *Lyon, Charles Pesnot*, 1555, in-4 de 4 ff. prél., dont un blanc, 302 pages et un f. non chiff, mar., rouge, fil. à comp., dos orné, tr. dor. (*Anc. rel.*)

Exemplaire de Guyon de Sardière et du Marquis de Villeneuve, qui a ajouté ses armes sur la reliure. — Les cinquante jeux sont des plus bizarres et le mécanisme, longuement exposé par l'auteur, en est assez difficile. Voici les titres de quelques-uns de ces jeux compliqués, jeu de l'amour, de l'agriculture, de la m...., des centaures, du larron, etc., etc. — Adjugé : 50 francs.

705. Plusieurs || getillesses pour faire en tou || tes bonnes compaignies. Et aussi || plusieurs bonnes et utiles receptes. || esprouuees par maistre Symon || de Millans || *On les vend à Lyon en la maison* || *de feu Barnabe Chaussard* || *s. d.*) (vers 1545), très pet. in-8 goth. de 8 ff. non chiff., vél. blanc (*Rel. mod.*). — Adjugé: 52 francs.

724. La Batrachomyomachie d'Homere, ou est racontée et descrite la bataille des Grenouilles et Souris, traduite nouuellement de Grec en vers françois par C. Royhier (dijonnais). A *Lyon, par Jean Temporal*. A la fin :) *Imprimé à Lyon chez Bartholomy Frein*, 1554, pet. in-4 de 18 ff. non chiff., mar. bleu, dent., doublé de mar. rouge, dent., tr. dor. (*Chambolle-Duru*), très rare et non cité. — Adjugé : 115 francs.

758. La complainte de lescuyer à la dame (1).

Cy fine le traicte nomme la cōplain || *te de lescuyer á sa dame. Nouuellemēt* || *imprime cheux Barnabe chaussard* || *xpo laus & gloria.*, *s. d...* petit in-8 goth., de 16 feuillets, non chiff. le dernier blanc, 22 lignes à la page, mar. bleu, quadrilles à petits fers, semés de petits bateaux, doublé de mar. La Vall., tr. dor. (*Chambolle-Duru*).

Cette pièce a été imprimée après 1515, Barnabé Chaussard étant mort dans la seconde moitié de cette année ; c'est la même pièce que le : *Débat de la dame et de lécuyer*, dont l'auteur est Maistre Henri Baude.

---

(1) Nous devons à la gracieuse obligeance de MM. Leclerc et Cornuau la communication des clichés des fac-similés reproduits dans cette notice; nous les prions de recevoir nos remerciments.

Digitized by Google

Exemplaire provenant de la bibliothèque de Fernand Colomb, qui a inscrit les mots suivants au verso du dernier feuillet blanc : *Esto libro*

costo 3 quartos en Turin a 18 de enero de 1531 y el ducado de oro vale 212, quartos. — Adjugé : 380 francs.

774. La Balade des leutheriens.

S. l. n. d. (*Lyon, Jacques Moderne*), petit in-8 goth. de 4 ff. non

Digitized by Google

chiff. mar. rouge, semé de petits bateaux dans des quadrilles à petits

fers, doublé de mar. bleu, dent., tr. dor. (*Chambolle-Duru*). — Adjugé : 500 francs.

775. La belle dame q̄ eut mercy.

(A la fin :) A. *Lyon imprimé cheuz Barnabe* || *chaussard Xpo laus et glia. s. d.* pet. in-8 goth., de 8 ff. non chiff., et sans sign., fig. sur bois au titre, mar. orange, dent., doublé de mar. bleu, dent., tête dor. non rog. (*Chambolle-Duru*).

Digitized by Google

Exemplaire de Fernand Colomb qui avait acheté ce livre à Lyon, en août 1535, au prix de 3 centimes. « *Este libro*

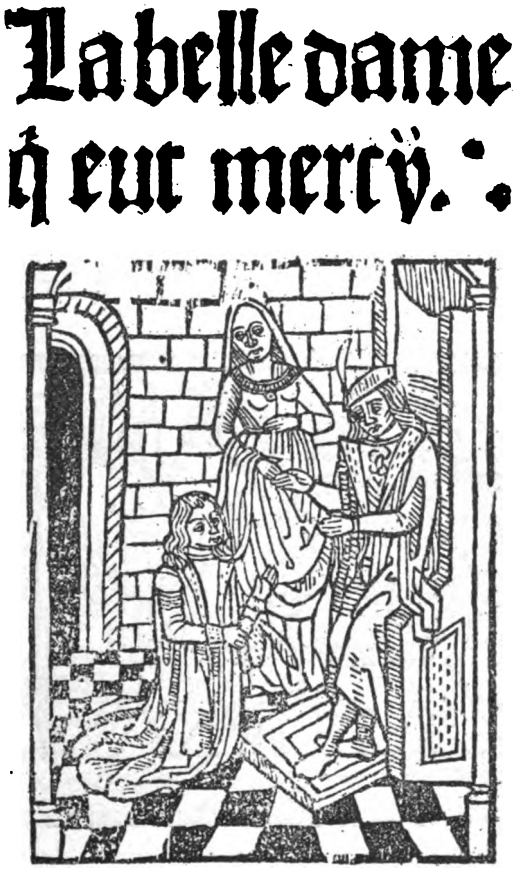

costo. 2. dineros en Lcon por agosto de 1535 y el ducado de oro vale 570 dineros ». Adjugé : 305 francs.

787. Lhospital da || mours.

Cy finit Lhospital damours. Im || prime à Lyon | par Claude Nourry ||

Digitized by Google

dict le prince | *pres nostre* | *dame de Confort* || *s. d.* pet. in-8. goth. de 32 ff., sig. a. d. 20 & 21 lig. à la page, mar. rouge, dent., doublé

de mar. rouge, dent., tranches dor. (Chambolle-Duru). Exemplaire de Fernand Colomb. — Adjugé : 190 francs.

884. Lapparition de Ganellon...

Petit in-8, de 8 ff., non chiff., lettres rondes, sig., A, B. par 4, mar. roug. dent. doublé de mar. rouge dent. (*Chambolle-Duru*).

Digitized by Google

Pièce satirique contre Antoine de Lève, célèbre général espagnol,

LAPPARITION
DE GANELLON, DE
Anthoine de Leue, & De Sebastien de mõte Cuculo, Par deuant les trois Iuges des bãsses regions, Eacus, Radamanthus, & Mynos du creux de confusion. Sentence sur le merite de leur miserable vie prononcee par le iuge Mynos.

A LYON,
Chez feu Iehan de Cambray.

1542.

et Montecuculli, l'empoisonneur supposé du Dauphin, fils de François Ier; elle est tout à fait inconnue. — Adjugé : 300 francs.

1082 La Pénitence d'amour (au verso) du titre:) La Penitẽce D'amour, en laquelle sont plusieurs persuasiõs & respõces tresutilles & prouffitables, pour la recreatiõ des esperitz qui veullẽt tascher a hõneste conversation avec les Dames, et les occasions que les Dames doibuẽt fuyr de cõplaire par trop aux pourchatz des hommes & importunitez qui leur sont faictes soubz couleur de seruice, dont elles se trouuent ou trompees, ou infames de leur honneur (par René Bertaut, sieur de la

Digitized by Google

Grise) *Cy fine la Penitence Damour nouuellement imprimée,* 1537, in-16, de 103 ff. non chiff., mar. vert, fil., tr. dor. (*Anc. rel.*).

Petit volume rarissime, orné de figures gravées sur bois. Au titre, la marque de Denys de Harsy, imprimeur à Lyon. Exemplaire de Méon. — Adjugé : 655 francs.

1214. Le double des lettres enuoyez à la Royne.

Le double des lettres en-
uoyez a la Royne et a mon
seigneur dangolesme: Touchant la noble victoire obtenue par
le treschrestien roy de frãce cõtre les venitiẽs. depuis le lundy
septiesme iour du moys de may M.CCCCC.x.ix.

Digitized by Google

In-4 goth. de 3 ff., non chiff., mar. bleu, dent., doublé de mar. rouge, dent., tr. dor. (*Chambolle-Duru*).

Pièce fort rare non citée : c'est le texte même de la première nouvelle envoyée en France de la bataille d'Agnadel. Elle est adressée au comte d'Angoulême, depuis François Ier et datée du camp de Caraval, le lundy 14e jour de mai.

Exemplaire de Fernand Colomb. — Adjugé : 300 francs.

1219. Les nouuelles ve || nues à Lyon de la réception de nos || seigneurs les Daulphin et Duc Dorléans en France. || *S. l. n. d.* (*Lyon*, 1530), in-4. goth. de 4 ff. non chiff., mar. bleu, dent., tr. dor. (*Chambolle-Duru*).

Exemplaire à toutes marges d'une pièce très rare, elle provient de la bibliothèque de Fernand Colomb. M. Allut l'a réimprimée dans son Etude sur Symphorien Champier, il la cite d'après les exemplaires des Bibliothèques de Lyon & de Nîmes. — Adjugé : 300 francs.

1221. Procession generale faicte a Paris. *S. l. n. d.*, in-8 goth. de 4 ff., non chiff., à 24 lig. à la page, mar. rouge, dent., doublé de mar. rouge, dent. (*Chambolle-Duru*).

Exemplaire NON ROGNÉ d'une pièce non citée, très probablement imprimée à Lyon, par Jacques Moderne, elle provient de la Bibliothèque de Fernand Colomb. — Adjugé : 670 francs.

1408. CY COMMENCE || UNG PETIT LIURE de lantiquité origine || et noblesse de la tresantique cité de || Lyon... (par Symphorien Champier). *Imprimé a lisle galique dicte Lyonoise.* S. d. in-4 goth. de 32 ff. n. ch. mar. vert, dent., doublé de mar., tr. dor. (Chambolle-Duru). — Exemplaire de Fernand Colomb, petit raccommodage au dernier feuillet. — Adjugé : 200 francs.

1409. — Police subsidiaire.

In-4 goth. de 12 ff. non chiff., fig. sur bois, mar. bleu, dent., doublé de mar. rouge, dent., tr. dor. (Chambolle-Duru).

Sur un feuillet de garde se trouve cette note du baron Pichon :

« Livre connu seulement par la mention que Du Verdier en a faite et qui a été répétée dans les mêmes termes (fautifs) par Dom Calmet, Niceron et l'abbé Pernetty.

Digitized by Google

« M. Allut, dans sa très bonne étude sur Symphorien Champier, p. 235, art. XXXVI, dit avoir vainement cherché ce livre dans toutes les bibliothèques de Lyon et de Paris et douté de son existence (n'ayant

¶ Procession generale faicte a Paris/le Roy estant en personne. Le.xxij. iourt de Janvier. Mille. cinq centz/trente ⁊ cinq.

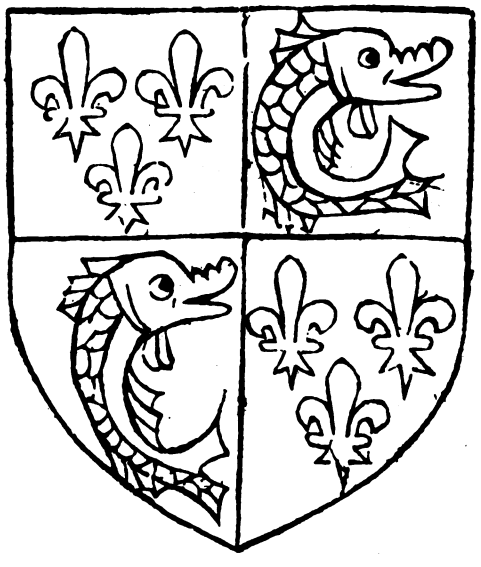

jamais vu ce livre qui est d'une grande rareté, si toutefois il existe). Ce bel exemplaire (qui provient de la bibliothèque de Fernand Colomb) est donc le seul cité jusqu'à présent.

« M. Allut n'a pas connu la véritable *invasion* de pauvres qui eut lieu à Lyon, en 1531, et les immenses efforts de la charité lyonnaise pour les secourir, efforts couronnés d'un grand succès. Le livre de Champier

Digitized by Google

est le récit de ces événements et l'éloge vraiment éloquent de la charité

Police subsidiaire a celle quasi infinie multitude des pouures suruenus a Lyon lan Mil cinq cens trente vng / Auec les graces que les pouures en rendent tãt a messieurs de leglise que auy notables de la Ville. Le tout fort exemplaire pour toutes autres citez.

On les vend a Lyõ en la maison de Claude nourry/ dict le Prince: pres nostre dame de Confort.

des Lyonnais et non pas une proposition de mesures à prendre contre les mendiants. »

Digitized by Google

De même que pour la *Terrible et épouvantable comete*, il y a eu deux éditions de la *Police subsidiaire* et dont on ne connaît qu'un seul exemplaire de chaque. M. Pichon a ignoré l'existence d'une très intéressante plaquette de M. le président Baudrier, *Assistance donnée à la multitude des pauvres accourus à Lyon en 1531 avec leurs actions de grâces*, par Jean de Vauzelles, nouvelle édition, avec introduction, notes et glossaire, par H. Baudrier, président à la Cour d'appel de Lyon (Lyon, imprimerie de Alf. Louis Perrin et Marinet, 1875, in-8). Cette plaquette contient une réimpression de la *Police subsidiaire* dont l'exemplaire original a été imprimé à Toulouse, par Jean Barril, en 1531; il fait partie de la riche bibliothèque de M. Baudrier. Le nombre de feuillets est le même que dans l'édition de Lyon, mais le frontispice présente de notables variantes.

Dans une savante dissertation, M. le président Baudrier démontre que, contrairement à l'assertion de du Verdier, de dom Calmet, de Niceron, d'Allut, l'auteur de la *Police subsidiaire* est Jean de Vauzelles et non Symphorien Champier. L'énoncé du titre de l'édition de Toulouse est suivi de ces mots : *Dung vray zelle*, anagramme de Jean de Vauzelles, il n'y a pas de confusion possible. Du Verdier, qui probablement n'a eu que l'édition de Lyon sous les yeux, édition dont le titre ne porte pas cette mention, a commis cette erreur d'attribution, répétée par dom Calmet, Niceron et M. Allut. Mais pour ce dernier, un des historiens lyonnais les plus distingués, M. Pichon, le gratifie plus que légèrement d'une ignorance ridicule des événements de l'histoire de Lyon. M. Allut, n'ayant pas eu le volume entre mains, n'a pu qu'adopter les conjectures de ses devanciers, mais lui faire ignorer les incidents qui ont

Digitized by Google

motivé la fondation de l'Aumône générale, c'est bien mal connaître l'homme et l'écrivain.

L'exemplaire de la *Police subsidiaire* de M. Pichon provient de la Colombine, il portait pour rubriques et notules : 11565. 5065. « *Este libro costo. 5. dineros en Mompeller a. 12. de julio de. 1535, y el ducado de ore vale. 564 dineros* (1). Il a été adjugé 580 fr. et acquis par la bibliothèque nationale.

1410. La police de l'Aumosne || de Lyon. || *Imprime chez Seb.* || *Gryphius*, || 1539. || Auec Privilège pour deux ans : comme || il appert à la fin du liure, in-4, de 56 pages, la dernière non chiffrée. mar. rouge, jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*).

Ce volume est tout différent du précédent ; il donne l'organisation du bureau de l'Aumône, des diverses mesures prises pour secourir les pauvres, la description des principaux établissements de charité de la ville de Lyon. — Adjugé: 275 francs.

Nous croyons que cet exemplaire est celui du comte de Lignerolles (n° 3.054 du catalogue), adjugé 500 francs. L'exemplaire Renard, relié en velin, par Magnin, fut vendu seulement 72 francs à la vente faite à Lyon en 1884.

1431. La vision miraculeuse || veue par le grand Turch en la renommee citee de || Constantinoble (*sic* :) Avec aultres merueil || les : interpretes par les astro || logues de ladicte || region ||.

On les vend à Lyon en la rue Mercière a l'enseigne Sainct Jehan (A la fin) *Dónee à Constantinoble le* XXVe *iour de Octobre* M.D.XXX.V. pet. in-4 goth. de 4 ff. non chiff., mar. rouge, dent. (*Chambolle-Duru*).

Pièce rarissime provenant de la bibliothèque de Fernand Colomb, adjugée 118 francs.

---

(1) Ce livre coûtait 5 deniers à Montpellier le 12 juillet 1535 et le ducat d'or valait 564 deniers. Fernand Colomb a donc payé ce livre 7 cent. 1/2.

Digitized by Google

1465. La Prosopographie ou description des personnes insignes, enrichie de plusieurs effigies et réduite en quatre livres, par Antoine du Verdier, conseiller du Roy. A. *Lyon, par Antoine Gryphius*, 1573, in-4 réglé, fig. sur bois, mar. olive, fil., tr. dor. (*Anc. rel.*)

Belle reliure contemporaine du livre, aux armes du duc d'Aumont, les plats et le dos sont semés d'un chiffre formé d'un I et de deux A — Adjugé : 401 francs.

NOTE SUR LA BIBLIOTHÈQUE COLOMBINE (1).

Fernand Colomb, le fondateur de la célèbre bibliothèque Colombine, à Séville, fils naturel de Christophe Colomb, naquit le 15 août 1488. Il fut le premier qui, au XVIe siècle, eut la pensée généreuse de fonder une bibliothèque universelle pour le profit des travailleurs et des érudits. Ecrivain et lettré, jurisconsulte, cosmographe, historien, annaliste, il devint un des conseillers de Charles-Quint, qu'il accompagna à Aix-la-Chapelle, en 1520, pour les fêtes du couronnement. Il visita l'Espagne, la France, l'Allemagne, la Suisse, l'Italie, fréquentant la société des savants. C'est ainsi qu'il connut à Louvain Erasme et le professeur Cleynaerts, à Bruges, Jean Vasœus, qui devint son bibliothécaire. Mais sa principale occupation pendant ses voyages, était la recherche des livres rares et curieux. Les livres

---

(1) EXCERPTA COLOMBINIANA. *Bibliographie de quatre cents pièces gothiques françaises, italiennes et latines du commencement du* XVIe *siècle non décrites jusqu'ici, précédée d'une histoire de la bibliothèque Colombine et de son fondateur*, par Henry Harrisse. Paris, H. Welter, 1887, in-8, front.

Digitized by Google

ayant appartenu à Fernand Colomb sont presque tous annotés de sa main. Il écrivait sur la marge inférieure de la dernière page de chaque volume le nom de la ville où il en fit l'acquisition, le prix et quelquefois un numéro d'ordre.

Voici un fac-similé de l'une de ces notules :

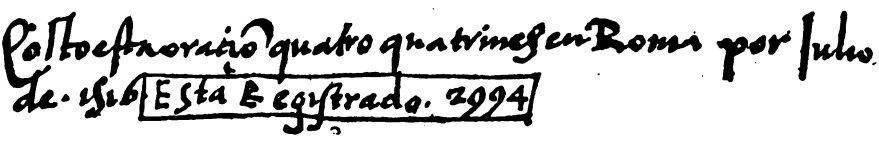

Costo esta oraçio quatro quatrines en Roma por Julio de 1516 Esta Registrado. 2994

Fernand Colomb séjourna au moins trois mois à Lyon, d'août à octobre 1535. L'indication très exacte de son passage se trouve sur plusieurs volumes qu'il a achetés dans notre ville, qui était à cette époque un des principaux centres du commerce de la librairie. On sait que l'imprimerie lyonnaise avait pris au XVIe siècle un développement considérable et qu'elle approvisionnait surtout le midi de la France, l'Espagne et l'Italie. Nous relevons dans le catalogue de M. Harrisse, parmi les volumes rapportés de Lyon, les deux suivants, acquis à trois mois d'intervalle.

LA BELLE DAME Q̄ EUT MERCY. Lyon, s. d. Au bas de la dernière page : *Este libro costo 2 dineros en Leon por agosto de 1535 y el ducado de oro vale 570 dineros.*

OEUURE TRES SUBTILLE DE L'ART DE ARITHMÉTICQUE, Lyon, 1515.

Notule : *Costo 76 dineros en Leon por octubre 1535.*

Fernand Colomb réunit dans sa bibliothèque des ouvrages représentant l'universalité des connaissances humaines,

Digitized by Google

mais il rechercha spécialement ces petites publications de quatre à douze feuillets, véritables journaux de l'époque qui, en raison même de leur destination, n'ont eu qu'une existence éphémère et ont presque complètement disparu aujourd'hui. Les rares exemplaires subsistant se payent, non au poids de l'or, mais au poids des billets de banque. Ce n'est point une métaphore, de petites plaquettes de quatre feuillets représentent le poids de quatre billets de cent francs; et ce prix est atteint assez souvent. Parmi les livres lyonnais du catalogue Pichon on remarque plusieurs de ces opuscules relatant, soit un événement politique, une bataille, une catastrophe, un crime ou un phénomène météorologique. Ces petits livrets étaient criés dans les rues, comme aujourd'hui les journaux. Les crieurs, à Lyon, se tenaient de préférence à la descente du pont du Rhône et du pont de Saône, passages très fréquentés autrefois.

Fernand Colomb mourut à Séville le 12 juillet 1539, et fut inhumé dans la cathédrale. Sa fortune était considérable, elle provenait de riches possessions dans les Antilles, léguées par son père. Ses revenus étaient évalués à plus de 300.000 francs de notre monnaie. Il avait fait construire aux portes de Séville une somptueuse résidence *Huerta de Colon*, édifiée au milieu d'un parc de sept hectares où étaient plantées plus de 5.000 espèces d'arbres exotiques. Il n'en reste aucun vestige. C'est dans ce palais qu'était rassemblée la bibliothèque, 20.000 volumes, léguée par Fernand Colomb à son frère don Luis Colomb. Les biens du testateur devaient être vendus et le revenu affecté à l'entretien des collections. En cas de refus de don Luis, le chapitre de la cathédrale de Séville devenait héritier. C'est ce qui arriva. Le chapitre toucha bien les revenus, mais il

Digitized by Google

négligea complètement l'entretien de la bibliothèque, qui avait été transportée dans le cloître de la cathédrale. Au siècle suivant, la bibliothèque n'était plus qu'une ruine. Les livres pourrissaient sur les rayons, le local tombait de vétusté. Dans les salles fermées à clef, cette merveilleuse collection restait abandonnée, inutile !

Au moment des réformes de Charles III, on entreprit de réorganiser la bibliothèque ; en 1783, il fut dressé un inventaire. La Révolution, l'invasion française, les guerres civiles arrêtèrent ce mouvement. En 1832, José Fernandez de Velasco, bibliothécaire, se dévoua avec une noble ardeur à la réfection de la Colombine. Il demanda des subsides au Gouvernement, le capital légué par Fernand Colomb était depuis longtemps englouti, sans profit pour son œuvre. Plus tard, la reine Isabelle, le duc de Montpensier qui habitait Séville, favorisèrent le développement de la bibliothèque. Fernandez mourut en 1879, laissant la Colombine en pleine prospérité. Il y manquait, certes, beaucoup de livres précieux, mais elle conservait encore d'inestimables richesses et s'était augmentée d'un grand nombre d'ouvrages des dix-septième et dix-huitième siècles. Elle fut alors fréquemment visitée par les bibliophiles et les savants étrangers.

Au commencement de l'hiver 1884-85, plusieurs bouquinistes de Paris mirent en vente des manuscrits et des livres gothiques venant d'Espagne. Tous étaient mutilés ; le haut et le bas du titre, ainsi que la partie inférieure de la dernière page, avaient été imprégnés de salive et frottés avec le doigt afin de faire disparaître des cachets ou des notes.

Les livres qui portent des annotations sur le titre ne sont pas rares, mais le bibliographe compte ceux qui sont

Digitized by Google

annotés méthodiquement sur la marge inférieure du feuillet final. M. Harrisse, que nous suivons pas à pas dans cet exposé, a eu entre mains plusieurs de ces volumes dont les mutilations incomplètes laissaient des traces bien visibles. permettant de reconstituer les notes manuscrites. Ils étaient tous antérieurs à 1539, année de la mort de Fernand Colomb. Les livres, vendus à Paris, avaient été soustraits à la bibliothèque Colombine avec la complicité de gentilshommes de Séville exerçant le commerce de brocanteur. Ces déprédations furent signalées, l'aventure fit quelque bruit ; il y eut même une interpellation aux Cortès. Mais par amour-propre national, comme la dénonciation venait de l'étranger, on ne donna pas suite à l'affaire. « Nos révélations, dit M. Harrisse, ne feront pas cesser le scandale. L'épuisement des richesses de cette bibliothèque, formée avec amour et pour le bien de l'humanité, seul mettra un terme à des vols presque sans exemple de nos jours. »

Léon Galle.

La Pescherie, 31 mai 1897.

Digitized by Google

LE BAZAR DE LA CHARITÉ

(4 MAI 1897)

C'ÉTAIT *un jour de fête, une fête splendide.*
La charité, toujours au guet, toujours avide
De grossir les trésors où vont puiser ses mains,
Pour apporter plus d'or aux haillons des chemins,
Aux vieillards, aux enfants, aux blessés de la vie,
Avait dans son Bazar convoqué les heureux,
Ceux que d'en bas le pauvre envie,
Les vrais amis des miséreux.

Et tous étaient venus s'acquitter de leur dette,
Aïeule, mère, fille, en brillante toilette,
Le prêtre et le soldat, l'enfant et l'humble sœur.
La joie était partout, dans les yeux, dans le cœur :
On vendait, on riait de ce pur et doux rire
Qu'aux lèvres met le bien noblement accompli,
Rire que l'ange même admire,
Qui ne creuse au front aucun pli.

Digitized by Google

Soudain, dans cette foule où se presse l'élite
De Paris, de la France, une lueur subite
Brille comme l'éclair, le vélum est en feu !
C'est un dôme embrasé qui, du haut du ciel bleu,
Fait pleuvoir sur les fronts des milliers d'étincelles :
Où se cacher, grand Dieu?... Tout flambe en peu d'instants,
Coiffures aux fines dentelles,
Echarpes et voiles flottants.

Le sapin des cloisons, des comptoirs l'étalage,
Tout devient aliment au feu, tout le propage ;
Le Bazar n'est bientôt qu'un sinistre brasier.
Par la vanne qui s'ouvre, au gré de l'éclusier,
Le flot chasse le flot, l'onde sur l'onde roule :
Ainsi, vers chaque issue, après un cri d'horreur,
La foule se heurte à la foule
Et s'écrase dans sa terreur.

Les corps jonchent le sol ; aux portes, s'en entasse
Un monceau, dont la flamme atteint tout ce qui passe,
Et ne laisse échapper des rouges défilés
Que des brandons ardents, des spectres affolés.
En tous sens, au dedans, les pieuses victimes
Errent de mur en mur, appellent le secours :
Est-ce l'enfer dont les abîmes
Crèvent leur voûte aux derniers jours ?

C'est l'Ange de la mort qui, passant sur vos têtes,
O femmes, a frappé les cimes toujours prêtes
Aux plus rudes assauts de l'expiation,
Vous, Princesse héroïque en votre faction,

Digitized by Google

Du brasier résolue à sortir la dernière,
Vous, Sœurs de charité, qui mourrez à genoux,
Toi, vierge, en ta fleur printanière.
Vous, veuves, en deuil d'un époux.

Vous, sauveurs, dont le zèle en vain se multiplie :
Hélas ! du dévouement la sublime folie
En ramène plus d'un en ce brasier fatal,
Pour subir des débris l'écroulement brutal ;
Les voilà calcinés par le même incendie !...
France, courbe ton front, pleure sur leurs cercueils,
Que Dieu pardonne, et purifie
Les cœurs révoltés par tes deuils.

Oui, qu'un temple s'élève aux lieux de leur supplice !
Couvrons d'un marbre blanc l'aire du sacrifice,
L'empreinte de leurs pas, toute fumante encore.
Entre l'humble et le grand, entre la faim et l'or,
Leurs vertus transmettaient, fidèles téléphones,
Des messages de paix, des accents fraternels :
Héros, donnons-leur des couronnes,
Martyrs, dressons-leur des autels !

Louis BONNEL.

Digitized by Google

SOCIÉTÉS SAVANTES

ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE LYON. — *Séance publique du 6 avril 1897.* — Présidence de M. Beaune. — Discours de réception de M. de Terrebasse : *Pierre de Villars, archevêque et comte de Vienne, au* XVIe *siècle.* — Discours de réception de M. Sainte-Marie Perrin : *Une promenade à Fourvière.*

Séance du 27 avril 1897. — Présidence de M. Beaune. — Hommage fait à l'Académie : *Souvenirs d'un vieil universitaire*, par M. Francisque Bouillier, membre émérite. — M. Le Cadet, admis à faire une lecture, donne communication des résultats de l'ascension aérostatique, qu'il a exécutée, le 24 mars dernier, avec le ballon *An-nam*, conduit par M. Antonin Boulade, pour étudier l'électricité atmosphérique. De ses observations, il résulte notamment que le champ électrique est certainement plus faible à 1.500 mètres dans l'air libre que dans le voisinage du sol. D'autre part, si la vapeur d'eau est le véhicule de l'électricité dans l'air, cette vapeur est, non pas négative, mais positive, du moins dans la majeure partie de sa masse, au voisinage des couches basses.

SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE, HISTGRIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE LYON. — *Séance du 20 janvier 1897.* — Présidence de M. Félix Desvernay. — Communication est donnée d'une lettre, informant la Compagnie

Digitized by Google

de la mort de M. Chervin, membre correspondant. — M. François Collet, membre correspondant, est inscrit de nouveau, sur sa demande, au nombre des membres titulaires, sur un rapport présenté par M. Aimé Vingtrinier. — Sous le titre de *Fête de l'éloquence*, M. Bleton communique une étude sur divers projets formés après la Révolution, en vue de rétablir, sous une forme appropriée aux temps nouveaux, l'ancien usage de l'*Oraison doctorale*, qui accompagnait autrefois l'installation des échevins. La dernière de ces tentatives est du 25 mars 1811. Le Conseil municipal entendit un rapport concluant à l'institution d'une fête oratoire où seraient proclamées les grandeurs de Napoléon. Mais la désastreuse retraite de Russie et les événements qui suivirent, ne permirent pas de mettre à exécution ce projet qui fut abandonné.

Séance du 27 janvier 1897. — Présidence de M. Félix Desvernay. — Sur les rapports présentés par MM. Giriat, Sallès, abbé Martin et F. Desvernay, MM. Garnier, Etienne Charles, Casati-Brochier, Eugène Berlot et Jules Berlot, sont élus membres titulaires de la Société.

Séance du 10 février 1897. — Présidence de M. Félix Desvernay. — M. Bleton fait hommage à la Société d'une étude sur Mme Desbordes-Valmore. — M. Pierre Jay est nommé membre titulaire, sur un rapport présenté par M. l'abbé Martin. — M. Poidebard donne lecture d'une notice biographique sur M. Théodore Camus, membre de la Société, décédé le 2 septembre 1896. — M. le docteur Arthaud communique une étude sur les origines des Hospices de Lyon. — M. de Bouchaud lit plusieurs sonnets sur Rome et l'Italie.

Séance du 24 février 1897, ayant suivi le banquet annuel du même jour. — Présidence de M. Félix Desvernay. — M. Beauverie lit une poésie : *Réponse à Mistral.* — M. le docteur Arthaud donne lecture d'une comédie : *Le bottier de Saint-Georges*, parodie en vers du *Luthier de Crémone*, de François Coppée. — M. Sallès dit une œuvre de M. Jogand : *La messe du Saint-Esprit.* — M. Eugène Berlot débite une pièce de vers ayant pour titre : *Conseil de guerre.* — M. de Bouchaud lit plusieurs poésies : *Impressions de Venise.* — M. Borel interprète une de ses œuvres : *La Chanson du fouet.* — Pour clore la séance, M. le Président

Digitized by Google

donne lecture d'une pièce de vers, envoyée par M. Marius Grillet : *Songe d'une nuit d'hiver.*

Séance du 10 mars 1897. — Présidence de M. Félix Desvernay. — Sur un rapport présenté par M. Vachez, M. Tricou est élu membre titulaire de la Société. — M. Bleton fait hommage à la Société et à chacun de ses membres de son étude, réimprimée par les soins de la Chambre de commerce, sous le titre de : *L'ancienne fabrique de soieries.*

Séance du 17 mars 1897. — Présidence de M. Félix Desvernay. — Sur un rapport de M. Humbert Mollière, lu par M. le Président, M. Emmanuel Vingtrinier est élu membre titulaire. — M. Lentillon lit une poésie intitulée : *Epître à une jeune fille à l'occasion de son mariage.* — M. Garnier donne lecture d'une étude sur *l'Image et l'Illustration associées à la Littérature*, et démontre combien l'art du dessinateur peut ajouter à la valeur et aux diverses qualités du texte. — Sous ce titre : *Notes sur quelques ouvrages lyonnais rares et peu connus*, M. l'abbé Martin communique la description d'anciens livres liturgiques, parmi lesquels il signale : 1° Quatre manuscrits provenant de la bibliothèque de l'archevêque Leydrade ; 2° Le premier bréviaire imprimé à Lyon en 1486, qui appartient à la bibliothèque des Pères Maristes ; 3° Le premier antiphonaire lyonnais, aujourd'hui malheureusement incomplet, portant la date de 1531, et qui est conservé à l'abbaye de Saint-Antoine (Isère). — L'orateur explique l'état de dégradation des anciens livres liturgiques, par l'usage quotidien qui en était fait dans les églises et leur rareté, par ce fait que l'autorité diocésaine, en imposant l'emploi de nouvelles éditions, faisait parfois détruire les exemplaires antérieurs.

Séance du 31 mars 1897. — Présidence de M. Félix Desvernay. — Sur un rapport présenté par M. l'abbé Martin, M. Paul Richard est élu membre de la Société. — M. Benoît d'Entrevaux est aussi élu membre de la Société, sur un rapport de M. Léon Galle, lu par M. Grand. — M. Jules Berlot lit une étude intitulée : *Le style lyonnais.* — M. Gabut communique une composition littéraire ayant pour titre : *La fille de la Cité.*

Digitized by Google

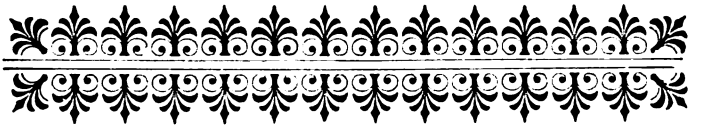

Chronique de Mai 1897

2 mai. — M. Pierre-André-Marie Albin Brac de la Perrière est nommé notaire à Lyon, en remplacement de M. Renoux, démissionnaire en sa faveur.

6 mai. — Constitution de la Chambre des Notaires de l'arrondissement de Lyon. — Sont nommés : Président, M. Chevalier ; 1er syndic, M. Trévoux ; 2e syndic, M. Juvéneton, notaire à Venissieux ; rapporteur, M. Fayolle, notaire à Haute-Rivoire ; secrétaire, M. Druard, notaire à Lyon ; trésorier, M. Ravier, notaire à Lyon ; membres : MM. Rambaud, notaire à Mornant, Cécillon, notaire à Givors, et Montange, notaire à Neuville.

9, 10 et 16 mai. — Grandes courses au Grand-Camp.

17 mai. — Ouverture de la seconde session des Assises du Rhône, sous la présidence de M. de Coston, conseiller à la Cour d'appel, assisté de MM. de Pomeys et Moreau, aussi conseillers à la Cour.

22 mai. — Ouverture du grand concours national de tir.

26 mai. — Ouverture de l'Exposition horticole sur le Cours du Midi.

L'Administrateur-Gérant, MOUGIN-RUSAND.

TYPOG. MOUGIN-RUSAND. — LYON

Digitized by Google

Digitized by Google

AMPHITHÉATRE

DE FOURVIÈRE (*)

Nous voici maintenant arrivés au point délicat du problème que je me suis proposé de résoudre. Pour pouvoir faire usage du calcul, il faut savoir de quelle manière on a mené tous ces rayons qui coupent les courbes et au sujet desquels j'ai entendu émettre des hypothèses plus ou moins étranges.

M. Aurès, ingénieur en chef du Gard, a reconnu d'une manière précise que, dans les arènes de Nîmes, le contour de l'arène et celui de l'enceinte étaient des ellipses concentriques, dont les deux axes différaient de la même quantité. Je n'ai pu constater le fait ici, car je n'ai qu'un sommet dans ma propriété, et le couvent qui possède les autres sommets

(*) Voir la *Revue du Lyonnais* de Mai 1897.

Digitized by Google

est inaccessible. Mais, en revanche; j'ai pu mesurer facilement, sur des substructions, des parties invisibles dans un monument complet. C'est ainsi que j'ai reconnu que toutes les parties des rayons, qui étaient comprises entre les deux mêmes précinctions, avaient la même longueur. L'observation de M. Aurès n'est donc qu'un cas particulier de la mienne.

Il n'est pas hors de propos de montrer ici que les architectes qui ont construit les amphithéâtres pouvaient connaître, aussi bien que nous, les principales propriétés des sections coniques. Il faut bien admettre que ces hommes d'élite, qui ont rempli leur mission avec tant d'habileté, n'ignoraient pas ce qu'on avait enseigné, sur les sections coniques, à l'école d'Alexandrie. Or, je trouve dans le livre V d'Apollonius, un théorème qui n'est autre chose que ce que nous appelons l'équation de l'ellipse. D'après ce théorème, le carré de l'ordonnée B G (*quadratum ordinatæ*) est égal au double du trapèze A G H E formé de la manière suivante : A F, perpendiculaire au grand axe, est égal à $2\frac{b^2}{a}$ (*erectum axis*), D E joint le centre D au milieu E de A F, et B G est l'ordonnée du point B (fig. 1).

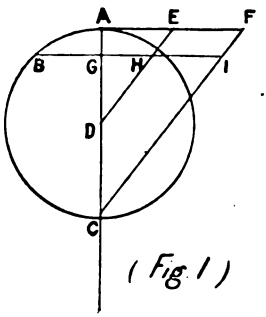

(Fig. 1)

Si on appelle x la distance de l'ordonnée au centre D, le double de la surface de ce trapèze est égal à $\frac{b^2}{a^2}(a^2 - x^2)$. Par conséquent, d'après Apollonius, $y^2 = \frac{b^2}{a^2}(a^2 - x^2)$, ce que l'on peut écrire $\frac{y}{b} = \frac{\sqrt{a^2 - x^2}}{a}$

D'où l'on conclut immédiatement que, si d'un point

Digitized by Google

d'une ellipse ou même une ligne a, coupant le grand axe et terminée au petit axe, la partie interceptée entre les deux axes a et b sera égale à $a - b$, ou, si l'on veut, les deux segments seront a et b.

Cette remarque a certainement été faite par Apollonius, car c'était autrement difficile, pour l'époque, de démontrer que les segments interceptés par les axes sur une normale sont entre eux comme les carrés de ces mêmes axes. Comme conséquence, il démontre (section III) que, si par un point de l'axe on mène une ligne terminée à la section conique et telle que sa projection soit égale à $\frac{b^2}{a}$ pour la parabole et à $\frac{b^2}{a^2}x$ pour les deux autres, cette ligne sera la plus courte que l'on puisse mener d'un point de l'axe à la section conique.

Je n'ai pas besoin d'ajouter que la propriété des foyers, qui permet de tracer facilement une ellipse, était connue peut-être même avant Apollonius. De même que pour la parabole, la relation $y^2 = \frac{2b^2}{a}x$, qui n'est qu'un cas particulier de la précédente, se trouve dans Archimède (*Liber assumptorum, prop. XVII*) : « *erit igitur in parabola quddratum ordinatæ æquale rectangulo sub abscissa et latere recto contento.* »

On désignait par *latus rectum* ou *erectum axis* le paramètre $2\frac{b^2}{a}$ et par *abscissa axis*, la distance du pied de l'ordonnée au sommet de la courbe.

Si on remonte à l'école de Platon, on voit que la solution du problème de la duplication du cube, donnée par Menechme, suppose que ce savant connaissait ce que nous appelons l'équation de la parabole.

On voit, d'après ce simple aperçu, que les habiles architectes du Ier et IIe siècle n'ont pas dû se guider sur le simple

Digitized by Google

coup d'œil pour tracer les pieds-droits et éviter de les faire trop obliques, par rapport aux précinctions, auxquelles ils servaient de contre-forts.

Avec ces données, on a le droit de supposer que le plan de l'amphithéâtre a été tracé de la manière suivante :

On a commencé par choisir les axes de l'arène d'après les dimensions et la forme qu'on voulait lui donner et ces lignes prolongées de 30m30 ont donné les axes de l'enceinte intérieure dont l'un est représenté ici par M A et l'autre par M B (fig. 2). Leur différence A B est la même pour les quatre ellipses. Par conséquent, en faisant glisser le point A sur le petit axe de l'arène et le point B sur son grand axe, les quatre points M N P Q, placés à des distances connues, décriront les quatre ellipses de l'amphithéâtre. Quand le point M coïncide avec une des divisions égales de l'enceinte, la droite M A indique un pied-droit. Ainsi, pour un quart d'ellipse, les points de rencontre des quinze pieds-droits ont lieu dans l'intérieur de l'angle A O B ; ces points sont tous différents comme on l'avait constaté.

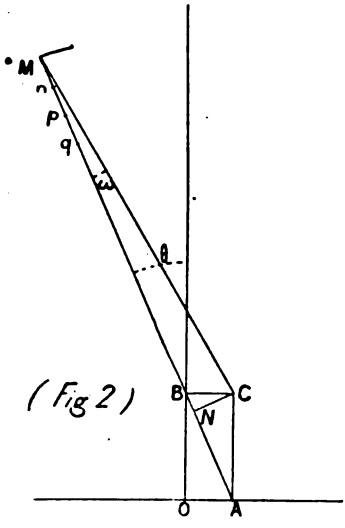

Les dimensions de A B ont été exagérées pour que la figure fût plus nette.

On a dû commencer par tracer l'ellipse extérieure à l'aide des foyers, puisque les axes étaient connus (1). Les pieds-

(1) Pour avoir les rayons, il suffit de mener à partir de ces divisions une longueur égale à *a* coupant le grand axe et terminée au petit axe.

Digitized by Google

droits ainsi menés satisfont aux conditions que les mesures nous donnent :

1° Leur longueur prise entre deux mêmes précinctions est constante.

2° L'angle qu'ils font avec la normale à la précinction est relativement petit, et des mesures directes, prises dans le 10e secteur, correspondent exactement à l'angle calculé. C'est ce que l'on peut vérifier, car j'ai pris les précautions pour que les terres ne glissent plus et les angles des deux pieds-droits avec la 3e ellipse sont nettement visibles.

Ce point de départ étant admis, si on désigne par C le point de rencontre des deux perpendiculaires C A et C B, on sait que C M est la normale à l'ellipse décrite par le point M, ou, en d'autres termes, l'arc d'ellipse s'il est petit (égal par exemple à la 60e partie du contour), peut être remplacé par l'arc de cercle qui a pour rayon C M. Cette remarque me servira tout à l'heure.

Si on désigne par ω l'angle que fait le pied-droit M A avec la normale et par θ celui qu'il fait avec le grand axe de l'ellipse, on trouve facilement :

$$(1) \quad \operatorname{tg} \omega = \frac{(1 - x) \operatorname{tg} \theta}{x + \operatorname{tg}^2 \theta}$$

en désignant par x le rapport encore inconnu des axes. Le maximum de cet angle correspond à $\operatorname{tg}^2 \theta = x$. Supposons x compris entre 0,80 et 0,84, on trouve que θ est compris entre 42° et 42°30. En faisant $\theta = 45°$, on sera donc près du maximum et cependant l'angle ω n'atteindra pas 6 degrés.

Qand je connaîtrai exactement la valeur du x j'appliquerai la formule aux angles que l'on peut mesurer dans le 10e secteur et on pourra ainsi vérifier l'exactitude du tracé que j'indique pour les pieds-droits. Pour le moment, il suffit de remarquer que l'angle ω est très petit dans le voisinage

Digitized by Google

des axes, et nous verrons que dans le 3e secteur, par exemple, les angles que font les deux pieds-droits avec la 3e précinction diffèrent l'un de 2 degrés et l'autre de 3 degrés d'un angle droit. Il n'est pas étonnant que j'aie pu croire qu'ils étaient normaux au mur courbe.

Cela posé, remarquons que les quatre arcs d'ellipse, qui appartiennent au même secteur, peuvent être considérés comme des arcs de cercle, décrits du point C comme centre, et puisque l'angle est le même, ces arcs sont entre eux comme leurs rayons que je désignerai par la lettre ρ, en mettant les indices 1, 2, 3, 4, selon qu'on s'avancera de l'enceinte (1re ellipse), à l'arène (4e ellipse).

Si donc on désigne par l l'une des parties égales de l'enceinte et par β un arc de la 3e ellipse, on aura, pour un secteur quelconque, la proportion :

$$(2) \quad \frac{l-\beta}{l} = \frac{\rho_1 - \rho_3}{\rho_1}$$

Si nous appliquons successivement cette formule au 3e et au 10e secteur, en mettant des accents pour ce dernier, on aura en divisant

$$\frac{l-\beta}{l-\beta'} = \frac{\rho_1 - \rho_3}{\rho'_1 - \rho'_3} \times \frac{\rho'_1}{\rho_1}$$

Si on remarque que les rayons ρ_1 ρ_3 ainsi que ρ'_1 et ρ'_3 font entre eux un angle très petit, on trouve :

$$\rho_1 - \rho_3 = 18,11 \cos\omega, \text{ et } \rho'_1 - \rho'_3 = 18,11 \cos\omega'_1$$

On peut écrire $\frac{\rho'_1}{\rho_1} = \frac{\rho'_1 \cos\omega'_1}{\rho_1 \cos\omega_1} \times \frac{\cos\omega_1}{\cos\omega'_1}$

Or $\rho'_1 \cos\omega_1 = b + (a-b)\sin^2\theta$.

$$\rho'_1 \cos\omega'_1 = b + (a-b)\sin^2\theta'$$

On aura donc (3) $\frac{l-\beta}{l-\beta'} = \frac{x + (1 - x\sin^2\theta'}{x + (1 - x\sin^2\theta} \times \left(\frac{\cos\omega_1}{\cos\omega'_1}\right)^2$

Digitized by Google

La formule (1) nous montrerait que, pour des valeurs de x comprises entre 0,80 et 0,84 on trouverait pour ω'_1 une valeur moyenne de 4° ou 4° 1/2 donc $\left(\frac{\cos \omega_1}{\cos \omega'_1}\right)^2 = 1 + 0{,}003$

C'est de l'équation (3) que je déduirai la valeur de x, quand j'aurai les trois qualités l, θ et θ'.

Pour avoir l, j'aurai recours au 3e secteur qui donne la relation évidente :

$$\frac{l - \beta}{18{,}09} = \frac{\alpha - \beta}{10{,}30} = 0{,}11456$$

Dans laquelle 18,09 est la projection sur la normale de la longueur 18,11 comprise entre la 1re et la 3e ellipse.

En remplaçant α et β par leurs valeurs, 5^m355 et 4^m175, on trouve $l = 6^m247$.

Par conséquent, l'équation (3) divisée par le facteur 1,003 devient :

$$(3) \quad 1{,}135 = \frac{x + (1 - x)\sin^2\theta'}{x + (1 - x)\sin^2\theta}$$

La détermination de θ est facile, car il représente l'angle de deux rayons rapprochés. Cet angle est compris entre 16° et 16° 1/2, mais il est bon de remarquer que la différence entre $\sin^2 16°$ et $\sin^2 16°\ 1/2$ est plus petite que 0,005, nombre qui doit encore être multiplié par un coefficient qui est certainement $< 0{,}2$.

Pour avoir l'angle θ j'ai mené une normale au 10e pied-droit et marqué le point où elle coupe le 3e rayon, dont la direction est nettement indiquée (1). Cette normale menée

(1) L'alignement du 10e pied-droit est facile depuis que j'ai fait enlever près de 15 mètres cubes de terre du 10e secteur. Les plans antérieurs à cette opération ne peuvent donner, pour le 10e pied-droit, qu'une direction hypothétique.

Digitized by Google

par le point d'intersection du 10e rayon avec la 3e ellipse, coupe le 3e rayon à 1^m50 environ au delà de son point de rencontre avec la 2e ellipse. Cette ligne, facile à mener, fait avec le 3e rayon un angle qui est le complément de l'angle cherché. Pour mesurer cet angle, j'ai pris sur ses deux côtés des longueurs égales à 5^m50 et la ligne qui joint leurs extrémités étant de 4^m40, l'angle opposé est

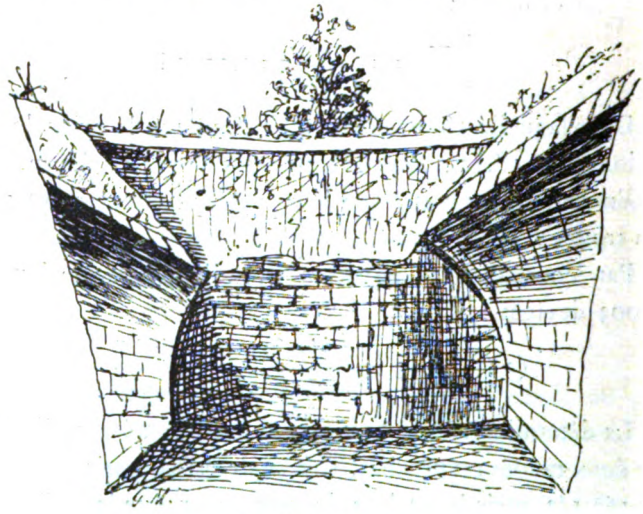

Vue d'un secteur 10.

égal à 47 degrés environ. Par conséquent l'angle compris entre le 3e et le 10e rayon est de 43 degrés. Ce qui donne pour θ' une valeur très voisine de 59° 1/2.

On peut avoir une confirmation de ces résultats au moyen des courbures moyennes. Celle du 3e secteur que nous avons trouvée tout à l'heure, correspond à un angle de 6°,62. Celle du 10e secteur sera donnée, à 0,001 près, par le nombre

$$\frac{l - 4^m425}{18,11 \cos 4^\circ} = 0,101$$

Digitized by Google

qui correspond à un angle de $6° - \frac{4}{17}$. Or, si l'on multiplie par 7 la moyenne de ces courbures, c'est-à-dire $6° + \frac{3,3,}{17}$ on trouve $43° + \frac{1}{3}$ pour l'angle cherché. L'angle θ' serait donc très voisin de 60 degrés. D'un autre côté il est bon de remarquer que le petit axe est séparé du 10e rayon par 5 secteurs et demi dont les angles ajoutés ne peuvent pas donner moins de 29 degrés. On est sûr que 61 degrés est la limite supérieure de θ'.

Pour faire disparaître toute incertitude, j'ai donné successivement à θ' les valeurs suivantes :

$$59° \; 1/2, \quad 60°, \quad 60° \; 1/2, \quad 61°$$

et l'équation (3) m'a donné, pour les valeurs correspondantes de x

$$0,827, \quad 0,829, \quad 0,830, \quad 0,832$$

On peut donc prendre, pour le rapport des axes, le nombre 0,829 qui correspond à $\theta' = 60$ degrés.

Pour avoir l'axe de la 1re ellipse, dont je désigne le quart par E_1, je n'ai qu'à substituer la valeur de $e^2 = 1 - x^2$ dans la formule connue

$$E_1 = \frac{\pi}{2} a \left(1 - \frac{e^2}{4} - 3 \left(\frac{e^2}{8}\right)^2 \cdots\right) = 93^m70$$

Ce qui donne :

$$a_1 = \frac{E_1}{1,442} = 64^m98, \text{ d'où l'on déduit } b_1 = 53^m87.$$

C'est donc une longueur égale à 11^m11 qu'il faudrait faire glisser sur deux droites rectangulaires pour décrire en même temps les quatre ellipses de l'amphithéâtre à l'aide de points dont nous connaissons maintenant les distances.

Les axes des trois autres ellipses se déduisent des deux premiers en en retranchant successivement les longueurs

$$7^m81 \qquad 18^m11 \qquad 30^m51$$

Digitized by Google

Voici un tableau qui donne les éléments des quatre ellipses, ainsi que la longueur du quart de leur contour :

$x_1 = 0^m829$	$x_2 = 0^m806$	$x_3 = 0^m763$	$x_4 = 0^m688$
$a_1 = 64^m98$	$a_2 = 57^m17$	$a_3 = 46^m87$	$a_4 = 34^m77$
$b_1 = 53^m87$	$b_2 = 46^m06$	$b_3 = 35^m76$	$b_4 = 23^m56$
$c_1 = 36^m35$	$c_2 = 33^m86$	$c_3 = 30^m29$	$c_4 = 25^m43$
$E_1 = 93^m70$	$E_2 = 81^m32$	$E_3 = 65^m30$	$E_4 = 46^m39$

VÉRIFICATION DE CES RÉSULTATS

La valeur de E_2 ayant été déduite par le calcul de celle de E_1, si la première est exacte, la seconde le sera aussi. Or, les $\frac{13}{15}$ de E_2 se trouvent dans ma propriété, et la courbe étant indiquée par de nombreux jalons, on peut mesurer la plus grande partie de E_2, et évaluer les deux arcs qui sont dans la propriété voisine, au moyen de la loi de variation que j'ai indiquée. Cette loi est encore confirmée par la relation

$$\frac{l-\alpha}{l-\beta} = \frac{\rho_1 - \rho_2}{\rho_1 - \rho_3} = \frac{7,81}{18,11} = 0,43$$

dans laquelle α et β désignant deux arcs d'un mètre secteur, α appartenant à la 2e ellipse, et β à la 3e, il en résulte que l'accroissement de α est les 0,43 de celui de β. Or, sur la 3e ellipse, nous avons trouvé que du 3e au 10e rayon (7 secteurs), l'accroissement était de 0^m25. Donc, sur la 2e ellipse, l'accroissement entre les mêmes rayons sera 0^m107, et en ajoutant ce nombre à 5^m355, nous aurons 5^m46 pour l'arc de la 2e ellipse compris dans le 10e secteur, Il doit en être ainsi. Car si les arcs de la 2e ellipse étaient

Digitized by Google

tous égaux à 5^m355, la courbure moyenne du 10e secteur serait :

$$\frac{5^m355 - 4^m425}{10^m3} = 0,088$$

valeur qui correspond à un angle de 5 degrés. L'arc intercepté sur le contour intérieur de l'enceinte étant alors de 6 mètres, on aurait $E_1 = 90^m$ et $E_2 = 5^m36 \times 15 = 80^m40$.

La différence $E_1 - E_3 = 9^m60$ serait inadmissible. car la distance des deux ellipses étant 7^m80. la différence $E_1 - E_2$ doit être supérieure à 12 mètres.

Je puis donc évaluer les arcs des deux secteurs (14) et (15) au moyen de la loi de variation que j'ai indiquée. Remarquons d'abord, d'après la relation (2) que la variation de ou β de α est exprimée par une fraction dont le numérateur est proportionnel à $\sin 2\theta$: par conséquent, elle diminue après 45 degrés et elle est très petite dans le voisinage des axes; d'où il résulte que l'arc α du 14e secteur peut être pris égal à celui du 15e. En outre, si on remarque que l'angle θ, qu'il fait avec l'axe de l'ellipse, peut être évalué à 82 degrés, on aura pour déterminer α, la relation

$$l - \alpha = \frac{7,80 \times 6,25}{b + (a - b)\sin^2 82} = \frac{48,25}{64,75} = 0,75$$

Donc $\alpha = 6^m25 - 0^m75 = 5^m50$. La valeur de β qui lui correspond est 4^m52.

Donc, pour avoir E_2, on peut ajouter à la partie que l'on peut mesurer sur le terrain 2 fois et demi 5^m48, c'est-à-dire 13^m70, ce qui donne en tout 81^m23, nombre qui ne diffère de la valeur trouvée ,par le calcul, que de 0^m08.

La valeur de E_3, peut se vérifier de la même manière.

Enfin, une dernière vérification, qui est intéressante,

Digitized by Google

c'est le calcul de ω pour les deux pieds droits du 10e secteur Pour cela, il faut, dans la formule

$$\operatorname{tg}^2 \omega = \frac{(1 - x) \operatorname{tg} \theta}{x + \operatorname{tg}^2 \theta}$$

faire $\theta = 60°$ pour le 10e rayon, et $\theta = 54°$ degrés pour le 9e. Si l'on se borne à calculer les valeurs de ω qui correspondent à la 3e ellipse, parce que ces angles pourraient être mesurés facilement, il faudrait remplacer x par $x_3 = 0^m763$, ce qui donnera 6°10 et 7°20 pour les angles que font le 10e et le 9e rayon avec les normales respectives (1).

Si le rapport des axes était le même que celui des Arènes de Nîmes, ce dernier angle serait de 11 degrés au lieu de 7 degrés.

J'ai mesuré l'angle obtus que fait le 9e rayon avec le mur courbe, à l'aide d'une équerre, dont l'un des côtés était appliqué sur la précintion. L'autre côté, qui avait 0°25, s'écartait du pied droit de $2^{mm}5$ ou 3 millimètres. La tangente de l'angle cherché est donc de 0°12, nombre qui correspond à un angle de 6°9.

On peut se servir de ce résultat pour prouver que l'hypothèse de M. Pelet (2) pour le tracé des pieds-droits, n'est pas applicable à l'amphithéâtre de Lugdunum. L'auteur suppose que les deux ellipses extrêmes ayant été divisées chacune en 60 parties égales, on a joint les divisions correspondantes pour avoir la direction des pieds-droits.

Il est facile de prouver que la ligne qui, menée d'après cette hypothèse, remplacerait le 9e rayon, s'écarterait davantage de la normale. Il suffit de remarquer que les

(1) Par conséquent à l'intérieur du secteur le 1er angle est aigu et le 2e est obtus.

(2) *Description de l'amphithéâtre de Nîmes* (1866).

Digitized by Google

divisions effectives vont en augmentant. Supposons qu'on applique ce procédé à la 3e elipse et portons, à partir de son sommet, l'une des divisions égales multipliée par 8,5. Or, la 3e ellipse E3 ayant été trouvée soit par le calcul, soit en grande partie par des mesures directes, égale à 65m25, à 7 ou 8 centimètres près, 8 fois et demi le 15e de cette quantité donnera un arc de 36m96. Or, la distance réelle du 9e pied-droit au sommet de la 3e ellipse n'étant que de 36m20, la ligne qui remplacerait le pied droit ferait un angle de 3 degrés avec lui et l'angle que nous avons trouvé égal à 96°9 serait de 100 degrés. Un simple coup d'œil jeté sur cet angle suffit pour convaincre qu'il est plus petit que 100°.

Le procédé indiqué par M. Pelet pour les Arènes de Nîmes n'a donc pas été appliqué à Lugdunum.

Le plan de l'amphithéâtre étant ainsi tracé, je vais chercher l'orientation de ses axes, en déterminant leur direction par rapport au mur de la Compassion, dont l'orientation est connue. Pour cela, j'ai recours à la 2e ellipse dont 13 parties, sur 15, sont à notre portée. Cette courbe jalonnée peut être prolongée facilement, car j'ai remarqué, lors des fouilles, que vers le 13e rayon elle était sensiblement parallèle au mur de l'orphelinat Rolly. Or, la corde du quadrant, calculée d'après la longueur des axes, étant égale à 73m40, si l'une de ses extrémités est placée sur le sommet de la 2e ellipse, l'autre extrémité devra couper cette courbe à l'extrémité du quadrant, ce qui fournit une vérification des calculs. Le plan de l'amphithéâtre peut ainsi être appliqué sur un plan du terrain construit à l'échelle de 0,002.

Je trouve ainsi que le grand axe coupe le mur de la Compassion à 49 mètres du mur de l'orphelinat. D'un autre côté, le sommet de la grande ellipse, c'est-à-dire le milieu

Digitized by Google

de la porte de la voûte A est à 2^m73 du pied-droit, puisque la largeur de cette porte était de 2^m65. Par conséquent, on peut tracer l'axe sur le terrain et le centre sera sur cette ligne à 16 mètres au delà du mur de la Compassion. L'angle que fait le mur avec l'axe de l'ellipse étant de 100 degrés, il s'ensuit que la partie nord de cet axe est écarté du méridien d'un angle compris entre 12 et 13 degrés du côté de l'est (le mur de la Compassion est, à 2 ou 3 degrés près, dans la direction est-ouest).

La surface comprise dans l'intérieur de l'enceinte est de 11.000 mètres carrés, et celle de l'arène est de 2.565 mètres carrés.

La différence 8.435 mètres carrés représente donc l'espace occupé par l'ensemble des gradins. Pour avoir le nombre de spectateurs que l'amphithéâtre pouvait contenir, on n'aurait qu'à diviser cette surface par l'espace réservé à chaque personne. On sait que les places étaient indiquées par des rainures taillées dans la pierre, séparées par un intervalle de 40 centimètres; l'espace occupé par chaque spectateur peut être pris égal à $0,4 \times 0,8 = 0,32$, c'est-à-dire un tiers de mètre carré. Par conséquent, trois fois 8.435 peut représenter le nombre de spectateurs qui pouvaient être placés dans l'amphithéâtre.

On peut encore faire ce calcul de la manière suivante : pour avoir par exemple le nombre de places que renfermaient les gradins réservés aux citoyens romains, remarquons que la moyenne des deux ellipses qui les limitaient est égale à 4 fois 73 ; il en résulte que sur cette ellipse pouvaient se trouver 730 personnes, par conséquent 7.300 dans l'intervalle compris entre la 11e et la 111e précinction, puisqu'il y avait dix rangées de gradins.

Ces gradins étaient séparés de la partie réservée au

Digitized by Google

peuple par une galerie qni avait près de 2 mètres de largeur comme l'indique le mur secondaire qui règne le long du *balteus*, à $1^{m}40$ de distance.

L'intervalle compris entre le *balteus* et l'enceinte n'est ici que de $6^{m}90$; mais si on ne suppose aux gradins qu'une largeur de $0^{m}75$ et si on remarque que l'attique n'avait certainement pas la même épaisseur que l'enceinte, on voit qu'il y avait encore ici dix rangées de gradins. Un calcul analogue à celui que j'ai déjà fait donne 8.750 pour le nombre de spectateurs qui pouvaient se placer sur les gradins *plébéiens*. Il est même probable que ce nombre était quelquefois plus considérable.

Entre la 1re et la 2e précinction se trouvaient dix gradins réservés à l'ordre équestre et quatre autres, voisins de l'arène, réservés aux grands personnages.

Le calcul que j'ai fait ne peut pas être appliqué au podium où l'on était évidemment plus à l'aise que sur les gradins *plébéiens*, mais, en revanche, la galerie qui longeait le *balteus* pouvait contenir 1.600 personnes et le nombre des gradins était de quatorze au lieu de dix.

Donc, en ayant égard à cette compensation, l'ellipse moyenne, multipliée par 14, nous donnera 7.840 pour le nombre de places réservées aux chevaliers et aux grands personnages. Par conséquent, en tout, 23.890 spectateurs pouvaient se placer dans l'amphithéâtre de Lugdunum.

Du côté de l'ouest, l'amphithéâtre quoique adossé à la colline, avait certainement deux étages au-dessus du sol. Du côté de l'est, le monument a été construit dans des conditions normales puisque le sol était horizontal.

L'altitude de l'arène peut être évaluée à 260 mètres, celle de la porte d'entrée de l'Antiquaille est de 262 mètres, enfin celle de la place des Minimes est de 257 mètres.

Digitized by Google

Une distance de 180 mètres environ séparait le palais du gouverneur de l'entrée de l'amphithéâtre et il est probable qu'un chemin particulier, probablement voûté, était réservé à ce grand personnage.

Il me paraît intéressant de comparer les éléments de l'amphithéâtre de Fourvière avec ceux des amphithéâtres les plus connus. Je ferai toutefois observer, pour que la

Voûte B, allant jusqu'au Podium.

comparaison soit plus juste, que j'ai cru devoir considérer le contour intérieur de l'enceinte, parce que, dans le cas actuel, le rez-de-chaussée étant adossé à la colline, on a dû trouver plus facile de marquer les divisions égales sur la face intérieure. D'ailleurs les changements à introduire dans les formules seraient insignifiants.

Il suffira donc d'ajouter l'épaisseur de l'enceinte, $1^{m}52$ à la longueur de l'axe et par suite à la largeur de la zone des gradins qui est ainsi de $31^{m}83$.

Digitized by Google

Voici un tableau qui donne le rapport des axes des amphithéâtres suivants :

Colisée	Nîmes	Arles	Lyon (Fourvière)
$\frac{155}{188} = 0,824$	$\frac{101}{133} = 0,76$	$\frac{103}{140} = 0,74$	$\frac{110,50}{133} = 0,83$
Capoue	**Pola**	**Vérone**	**Lyon (Croix-Rousse)**
$\frac{140}{171} = 0,82$	$\frac{105}{134} = 0,78$	$\frac{122}{154} = 0,79$	$\frac{117}{140} = 0,84$

Si on compare les deux amphithéâtres de Lyon on voit que celui du Jardin des Plantes avait une superficie un peu plus grande que celui de Fourvière (1.200 mètres carrés environ). L'épaisseur de la zone des gradins était de 38 mètres. Cet amphithéâtre avait donc 5 ou 6 gradins de plus que ceux de Nîmes et de Lugdunum. En revanche son arène était plus petite puisque ses deux axes étaient l'un de 41 mètres et l'autre de 64 mètres, et leur rapport 0,64 était plus petit que celui que nous avons trouvé pour l'arène de Lugdunum. Son périmètre extérieur, au contraire, se rapprochait plus de la forme circulaire que celui de Fourvière.

Il y avait donc à Lyon, au IIe siècle de notre ère, deux amphithéâtres dont l'un était au centre de la colonie Romaine, à 180 mètres environ du Forum et du palais du gouverneur. Le second, situé à la Croix-Rousse, à côté de l'ancien Jardin des Plantes, était donc sur le territoire du Condat, qui avait été détaché de Lugdunum. C'est là que se réunissaient, au mois d'août, les 60 députés des trois Gaules et l'on a de la peine à croire que ces députés consentissent à venir délibérer en présence d'une arène ensanglantée (1) et

(1) Mathurus et Sanctus avaient été martyrisés peu de temps avant la réunion solennelle.

Digitized by Google

au milieu du bruit incessant des bêtes féroces, hôtes indispensables des amphithéâtres romains.

En dehors de la question de droit, il est matériellement impossible qu'une grande distance séparât la prison de l'amphithéâtre. Or, on peut évaluer à 1.500 mètres la longueur du chemin qu'il fallait parcourir pour aller du Palais du gouverneur à l'Amphithéâtre gaulois. De plus, ces deux points extrêmes sont séparés par une dépression de 90 mètres dans laquelle coule la Saône. Pour avoir une idée de la manière dont les martyrs auraient été traités, pendant ce long trajet, écoutons le récit de témoins oculaires.

Il s'agit d'un vieillard, plus que nonagénaire, du vénérable évêque Pothin, qui est traîné, par des soldats, de sa demeure au Forum :

« Il était, dans le trajet, accompagné des magistrats de la Cité et d'une foule immense qui vociférait toutes sortes d'outrages contre lui... » A peine a-t-il affirmé sa foi « qu'il est brutalement arraché du tribunal et on lui fait subir toutes sorres de mauvais traitements. Ceux qui l'entourent, sans avoir égard à son âge, le frappent des pieds et des poings (1), tandis que les plus éloignés lui lancent ce qu'ils ont sous la main... Enfin, respirant à peine, il est jeté dans un cachot, où il il expire deux jours après. »

Le peuple, qui traitait ainsi un vieillard de 90 ans, n'aurait pas épargné les injures aux autres martyrs pendant leurs fréquents trajets de la prison à l'amphithéâtre du Condat. Or, sur ce point, la lettre des chrétiens de Lyon a

---

(1) Τῶν δὲ μακρὰν ὁ μετὰ χεῖρας ἕκαστος εἶχεν, εἰς αὐτὸν ἀκοντιζόντων καὶ μετὰ δύο ἡμέρας ἀπέφυξεν.

Digitized by Google

leurs frères d'Asie ne dit rien ou presque rien. Ce silence est surtout surprenant au sujet d'Attale, bien connu parce qu'il était riche et détesté à cause de son ardeur à défendre et encourager les chrétiens.

Conduit une première fois dans l'amphithéâtre avec Maturus, Sanctus et Blandine, et lui fait faire le tour de l'arène avec cette inscription : « *Hic est Attalus christianus.* » Le peuple, qui l'avait réclamé, frémissait de rage contre lui, lorsque, tout à coup, cette proie lui est enlevée. Le président (ἡγεμών), ayant appris qu'il était citoyen romain, l'avait fait reconduire en prison avec les autres : « μαθὼν ὁ ἡγεμὼν ὅτί Ῥωμαῖος ἐστιν, ἐκέλευσεν αὐτὸν ἀναληφθῆναι μετὰ καὶ λοιπῶν τῶν ἐν τῇ εἱρκτῇ ὄντων. »

Or, ce jour-là, les jeux étaient terminés « Maturus et Sanctus avaient été égorgés dans l'arène, et Blandine, que les lions avaient respectée, avait été ramenée en prison. Il est difficile de croire que le peuple furieux de se voir enlever cette victime qu'il réclamait à grands cris ne se soit pas précipité sur le chemin de la prison, et pendant ce long trajet il y aurait eu des scènes de violence dont la lettre des chrétiens nous aurait parlé certainement.

Un sursis est accordé aux chrériens, en attendant une réponse de l'empereur au sujet des citoyens romains. Cette réponse n'arriva que quelques jours avant la panégyrie du mois d'août. Un passage de la lettre semble indiquer que ce sursis n'a été qu'apparent et que des chrétiens ont été conduits dans l'amphithéâtre, non pour être livrés aux bêtes, puisqu'on attendait une réponse de César, mais pour leur faire subir les tortures ordinaires, telle que le fouet et la chaise rougie au feu.

D'après ce passage, on conduisait tous les jours Blandine et Ponticus à l'amphithéâtre, pour les faire assister au châ-

Digitized by Google

timent des autres : « οἱ καὶ καθημέραν εἰσήγοντο πρὸς τὸ βλεπεῖν τὴν τῶν λοιπῶν κολασῖν (1). »

Or, un seul jour leur aurait suffi pour assister aux supplices d'Alexandre et d'Attale, morts presque en même temps. Il faut donc admettre que, pendant le sursis, les chrétiens prisonniers étaient torturés et que ces tortures avaient lieu dans l'amphithéâtre, comme l'indique le mot εἰσήγοντο.

D'après tous ces faits, il est impossible d'admettre qu'une distance de 1,500 mètres séparât la prison de l'amphithéâtre.

Au point de vue du droit romain, cette impossibilité n'est pas moins évidente. Quoique cette question ait déjà été traitée par M. Vachez (2), jurisconsulte distingué, et sérieusement examinée par M. J.-P. Desseilligny (3), on ne me saura pas mauvais gré de faire connaître l'opinion d'un savant archéologue allemand, membre de l'Académie de Berlin. Voici les premières lignes d'une brochure que M. Hirshfeld a publiée l'année dernière et dont il a bien voulu m'adresser un exemplaire :

« Si donc aucun doute n'est possible au sujet de la ville où le martyre s'est déroulé, le lieu précis de l'enceinte où

---

(1) On peut remarquer que le passage de la prison à l'amphithéâtre a été exprimé par les verbes εἰσ-αγεῖν, εἰσ-κομίζειν qui indiquent plutôt l'introduction dans l'amphithéâtre. Le trajet ne compte pas ; ce qui porte à croire que les martyrs n'étaient plus aperçus de la foule, dès qu'ils avaient quitté l'arène, et que, par conséquent, un souterrain devait joindre l'amphithéâtre au palais du gouverneur.

(2) *Amphithéâtre de Lugdunum*, par A. Vachez (Lyon, 1887).

(3) *Notice sur l'amphithéâtre de Lyon*, par M. J.-P. Desseilligny (Caen, 1888).

Digitized by Google

le drame s'est accompli a été l'objet d'une controverse. Les interrogatoires ont eu lieu au Forum, par conséquent aux abords de la colline de Fourvière, nom tiré de *Forum vetus*. Les combats d'animaux, dans lesquels un grand nombre de ces martyrs ont trouvé la mort, ont été livrés dans l'amphithéâtre de Lyon, que les savants lyonnais plaçaient autrefois place Saint-Jean, tant soit peu à l'est de N.-D. de Fourvière.

« Mais, plus récemment, la situation exacte de cet amphithéâtre a été précisée par des fouilles qui, en 1887, ont été pratiquées plus à l'ouest, à l'angle de la rue Cléberg et de la rue du Juge-de-Paix, dans la propriété de M. Lafon. Ces fouilles, en effet, ont mis au jour d'importantes ruines des substructions de l'amphithéâtre, lequel se trouvait ainsi dans le voisinage immédiat du Forum, du théâtre et de la prison que l'on a eu raison de rechercher près de l'hôpital actuel de l'Antiquaille.

« Lyon a certainement possédé encore un deuxième amphithéâtre, situé tout à côté et dépendant de l'*Ara Romæ et Augusti*. On a découvert les ruines, il y a quelque vingt ans ou plus, à l'endroit dit de l'ancien Jardin des Plantes, quartier des Terreaux, près de la colline Saint-Sébastien. Aussi a-t-on émis l'opinion, qu'en raison des fêtes qui allaient être célébrées à l'occasion de l'Assemblée projetée des provinces gauloises, le deuxième acte du martyre avait dû être différé et s'être déroulé en ce lieu. Mais il ne faut pas oublier que cet emplacement sacré de l'autel (*Ara Romæ et Augusti*) ne se trouvait pas sur le territoire de Lugdunum, mais bien dans le Pagus *Condate* qui en avait été détaché. Ce dernier mot est le terme celtique par lequel on désignait dans l'antiquité le confluent de la Saône et du Rhône. Ce point n'était pas placé sous l'autorité des magistrats de la Colonie, mais sous celle d'un Magister Pagi, titre qui atteste le caractère sacré du lieu.

Digitized by Google

« Or, l'interrogatoire ainsi que le supplice des chrétiens ont eu lieu évidemment dans la ville même, et en présence des autorités urbaines, qui en leur qualité de προεστηχότες τῆς πόλεως, c'est-à-dire de duumvirs ou autres fonctionnaires de la colonie, agissant ensemble avec le gouverneur et ses soldats, comme l'acte du martyre le mentionne plusieurs fois.

« Du reste, comme il est souverainement invraisemblable que ces horribles persécutions aient été perpétrées près du lieu exclusivement consacré au culte de l'Empereur, nous nous rangeons, sans hésitation, à l'opinion de ceux qui affirment que le martyre s'est consommé dans l'amphithéâtre urbain, sur les hauteurs de Fourvière. »

Laissons donc de côté l'amphithéâtre du Jardin des Plantes et suivons les martyrs jusqu'au moment où *il ne restera plus rien d'eux sur la terre.*

La réponse de l'empereur venait d'arriver. Les chrétiens affirmant leur foi devaient mourir et tous l'affirmèrent. Alors le président fit décapiter les citoyens romains et envoya les autres aux bêtes : « ὅσοι μέν ἐδοκουν πολίτειαν Ῥωμαιων ἐσχηκεναι, τουτων ἀπέτεμνε τάς κεφαλας, τους δέ λοιπους ἔπεμπεν εἰς θήρια. »

L'exécution des citoyens romains dut être prompte et précéder celle des derniers martyrs. Attale et Alexandre moururent ensemble dans l'arène et, le lendemain, ce fut le tour de Blandine et Ponticus.

Les jeux étaient finis, les chrétiens avaient cessé de vivre, mais leur martyre n'était pas terminé. « La mort des martyrs ne put assouvir la rage et la cruauté des païens. Pour se venger, ils s'en prirent aux corps des saints... Ils jetèrent aux chiens les corps de ceux qui étaient morts dans les cachots, veillant nuit et jour à ce qu'on ne leur rendît pas

Digitized by Google

les honneurs de la sépulture. Ensuite, ils réunirent des lambeaux épars, restes des bêtes et du feu, et les joignirent aux têtes et aux troncs de ceux qui avait été décapités et qui étaient également sans sépulture, en ayant soin de les faire garder nuit et jour par des soldats.

« Enfin, les corps des martyrs, après avoir été brûlés et réduits en cendres, furent jetés dans le Rhône (1), qui coule près de là, afin qu'il n'en restât rien sur la terre (2). »

Il résulte évidemment de ce passage que les restes des quatre derniers martyrs (3) furent transportés de l'amphithéâtre au lieu où se trouvaient les corps des *décapités également* sans sépulture. Le verbe παρεφύλαττον s'applique aux deux groupes réunis. Les corps des martyrs morts en prison furent brûlés en même temps que les autres, car le texte semble indiquer, par le mot κατεσαρώθη, qu'il y a eu simultanéité.

Ainsi les corps de tous les martyrs ont été brûlés sur l'une des rives du Rhône, là où étaient les corps de ceux

---

(1) Le confluent (condate) qui était primitivement près du pont de la Feuillée est descendu peu à peu, et au ve siècle, il était un peu au-dessous du pont d'Ainay, comme l'indique un passage de Sidoine Apollinaire dans lequel il est question de la Basilique de Patient « d'un côté la voie publique, de l'autre la Saône repoussée par le Rhône... »

(2) Καὶ τότε δὴ προθέντες τάτε τῶν θηρίων, τά τε τοῦ πυρὸς λείψανα, πῆμεν ἐσπασαγμενα, τῆδε ἐνθρωχόμενα, καὶ τῶν λοιπῶν τὸς κέφαλας συν τοὶς ἀποτμήμασιν αὐτῶν ὡσαυτῶς ἀταφοῦς παρεφύλαττον μετὰ στρατιωτικῆς ἐπιμέλειας... τὰ σώματα μετιπειτά καινὰ καὶ αἰθαλωθέντα ὑπο τῶν ἀνομων κατεσαρώθη εἰς τὸν Ροδανὸν ποταμὸν πλησιὸν παραρρέοντα, ὅπως μηδὲ λείψανον αὐτῶν φαίνεται ἔπι τῆς γῆς ἔτι.

(3) Sanctus et Maturus étaient morts dans l'arène depuis deux mois environ.

Digitized by Google

qui avaient été décapités, car rien n'indique, dans la lettre que ces corps aient été déplacés.

D'un autre côté, la loi des Douze-Tables, comme le fait observer M. Vachez, défendait de décapiter dans l'intérieur des villes, et comme Lugdunum s'étendait jusqu'à la rive droite de la Saône, il en résulte que c'est la rive gauche qui a été le théâtre du dernier épisode du martyre. Si vingt-quatre seulement y trouvèrent la mort, les autres n'ont-ils pas subi un second martyre et ne peut-on pas appliquer les mots *passi sunt* à ces corps jetés en pâture aux chiens, ensuite brûlés et jetés dans le Rhône ? Dans ce cas, le passage de la *Gloire des Martyrs* (*locus ille in quo passi sunt Athanaco vocatur*) est en harmonie avec la lettre des chrétiens de Lugdunum. On peut donc respecter l'autorité de Grégoire de Tours, sans être obligé d'imaginer un amphithéâtre en bois, au milieu d'une plaine marécageuse.

Si le lieu dit *Athanaco* (Ainay) a été le théâtre de la période lugubre du martyre, le haut de la colline a été consacré par l'héroïsme de six martyrs, morts dans l'arène en montrant que la douleur n'est qu'un vain mot, quand elle est dominée par la foi chrétienne. C'est là qu'Attale, brûlé sur la chaise de fer, a eu la force de dire à la foule : « C'est vous, et non les chrétiens, qui mangez de la chair humaine. »

C'est là que Blandine ranimait le courage d'un enfant de quinze ans, et sur le point d'être livrée aux bêtes, souriante et fière de son sort elle semblait être conviée à un festin de noce (1).

---

(1) « Χαιροῦσα καὶ ἀγαλλιωμενη ἐπι τῷ ἐξοδῷ ὡς εἰς νύμφικον δεῖπνον κεκλήμενη, ἀλλάμη πρὸς θήρια βεβλημενη. »

Digitized by Google

J'ai déjà oublié plusieurs années de labeurs et de sacrifices à la seule pensée que j'ai pu tirer de l'oubli ces vieux murs, qui ont été témoins de l'héroïsme de nos premiers martyrs ; je m'estime heureux d'avoir pu retracer cette arène, où leur sang s'est transformé en un germe fécond qui s'est répandu rapidement dans les Gaules, en substituant partout la douceur de la civilisation chrétienne à la barbarie du paganisme.

(*Fin.*) Adrien LAFON.

Digitized by Google

HENRI HIGNARD

Lettres de l'Ecole Normale (*)

(1838-1841)

27

Mardi le 21 juillet 1840.

MON BIEN CHER AMI,

J'AI bien peu le temps de t'écrire, mais j'en ai encore assez pour te dire que je t'aime de toute mon âme, et n'est-ce pas entre nous le principal? Olivaint me parle longuement de toi dans une lettre que j'ai reçue jeudi ; je ne te répéterai pas ce qu'il me dit, d'abord parce que tu n'as pas besoin de savoir les éloges qu'on te donne, ensuite parce que tout ce qui est impor-

(*) Voir la *Revue du Lyonnais* de Décembre 1896, Janvier, Février, Avril et Mai 1897.

Digitized by Google

tant, il a dû te le dire dans sa lettre. Il m'assure que tu es un charmant garçon et j'espère que tu ne veux pas le faire mentir. Allons, mon frère ; *sursum corda* (cherche ces mots dans le dictionnaire) ou plutôt en voici le sens ; *en haut les cœurs !* C'est ce que le prêtre dit aux fidèles lorsqu'il va commencer cette magnifique prière qu'on appelle la *préface*. C'est-à-dire, élevez vos cœurs pour parler à Dieu ; laissez-là les petites inquiétudes, les petites passions, les petites tristesses ; ne pensez qu'à ce qui est beau et qu'à ce qui est grand, c'est-à-dire à Dieu, centre de toute grandeur et de toute beauté. Lorsque nous nous sentons un peu abattre, songeons que tout cela est bien peu important, devant la marche éternelle du monde sous les yeux de Dieu, et qu'au lieu de nous alanguir dans la méditation triste de nos contrariétés, il vaut bien mieux nous unir nous aussi à cet univers pour accomplir la volonté de Dieu, telle qu'il veut que les hommes l'accomplissent en l'aimant, en le servant, en apprenant de plus en plus à le connaître en servant nos frères pour l'amour de lui.

Ces vacances, mon ami, si tu le veux, je pense que rien ne s'opposera à ce que tu entres dans la Société de Saint-Vincent-de-Paul. Avant-hier, pour la fête, nous avons reçu le matin la sainte communion d'un archevêque d'Amérique, et le soir la bénédiction de l'archevêque de Babylone, c'est-à-dire de deux hommes placés à deux extrémités du monde connu. Ne sommes-nous pas en effet *catholiques*, c'est-à-dire *universels ?* Je te ferai faire aussi connaissance avec quelques jeunes gens qui, je crois, te seront agréables, par exemple, M. Cabaud, que tu as peut-être vu avec moi.

Je continue ma lettre, mon ami, quoique j'aie bien mal à la tête, et que j'aie tout le corps rompu. Il fait un temps couvert et froid qui nous rend tous malades ; Paris, et sur-

Digitized by Google

tout notre quartier latin, est abominable sous ce rappport ; il y a toujours dans l'atmosphère des germes de typhus, et quelquefois, deux ou trois ans après qu'on en est sorti, il se déclare des maladies qui ont évidemment cette origine. Quand serai-je dans mon cher Lyon ! Que je serais heureux, mon Dieu, si d'ici à quelques années je pouvais y être placé avec des fonctions convenables ! Je serais entouré de vous tous ; nous travaillerions ensemble, nous nous reposerions, nous nous réjouirions ensemble, la peine en serait moins lourde et le plaisir plus doux. Mais quel est l'homme qui dans ce monde obtient ce qu'il désire ? Nous sommes sur la terre, et non au ciel.

Adieu, mon bon ami, envoie-moi le détail de ce que tu fais, surtout porte-toi bien, sois heureux et pense à moi. Embrasse-bien pour moi mon bon père, et ma bonne mère, pour les deux baisers que tu leur donneras je t'en rends trois.

Ton meilleur ami, ton frère.

28

Jeudi 30 juillet 1840.

Mes bons Parents,

C'est M. de Prandière qui a la complaisance de vous porter cette lettre, il m'offrit ce service mardi soir, et je l'acceptai avec empressement. De toute manière, je n'aurais pas manqué d'occasions pour demain, puisque j'ai eu aussi des offres de M. Bédel, le proviseur, que j'ai vu hier matin,

Digitized by Google

et de Luc qui part aussi. Si M. de Prandière a la bonté de vous porter lui-même ce paquet, il pourra vous dire qu'hormis quelques douleurs de tête, je vais assez bien, et que j'attends les vacances bien impatiemment.

J'ai reçu vendredi dernier les petits pots pour les yeux, et la lettre qui les accompagnait. Despois vous remercie beaucoup de votre complaisance et de votre promptitude. Le surlendemain, ma tante, que j'allai voir, me donna la lettre que M. Gobet avait apportée. J'ai été bien content de ces nouvelles multipliées, je vous en remercie, et je vous prie de continuer à profiter ainsi de toutes les occasions. Vous savez que rien ne me rend plus heureux. *Pauvre M. Grandperret*, ai-je dit en lisant cette dernière lettre, *mais c'est bien fait!* Hier j'ai vu M. Bédel à l'hôtel, il revenait d'Evreux, où il avait été comme témoin à charge dans une affaire de vol. Je passai deux heures avec lui, et ensuite j'allai chez M. Raison avec qui je causai pendant plus de six heures. Le soir, je finis mes réjouissances en allant écouter la musique aux Tuileries, et voir ensuite le feu d'artifice. Voilà comment j'ai passé mes fêtes, sans m'inquiéter de la comédie de la colonne de Juillet, ni des émeutes manquées. J'ai lu cependant les journaux pour voir ce qu'ils disaient de la querelle avec l'Angleterre et la Russie. Tout le monde ici parle de la guerre, et presque tout le monde la désire. Ce serait, en effet, une conflagration générale de presque toute l'Europe, mais nous avons déjà vu cela sous Louis XIV et Napoléon, et cette fois nous aurons bien plus de chances de succès, puisque nous sommes unis, et que dans le sein de tous nos ennemis il y a des divisions à notre avantage. L'Angleterre a l'Irlande, la Russie a la Pologne et la Lithuanie, l'Autriche a la Bohème et l'Italie, qui au premier roulement de tambours français se révolteraient contre leurs

Digitized by Google

maîtres et se joindraient à nous. Maintenant faut-il la désirer ? Je n'en sais rien, Dieu sait ce qui en résultera, et il faut espérer qu'il nous protégera contre tout grand malheur.

En attendant la guerre nous nous préparons aux examens, ce qui est plus pacifique et moins dangereux. Cependant, nous aurons M. Villemain, qui n'est pas facile à contenter, cela me donnera l'occasion de le voir encore une fois ; mais si par malheur je m'enfonce, je nuirai à l'idée première qu'il s'est faite de moi. Mais c'est prévoir de trop loin.

Encore un mois, mes bons parents, ensuite le concours, et plaise à Dieu qu'il ne soit pas long. Nous allons nous instruire des malheurs de nos aînés, peut-être l'année prochaine cela nous épargnera-t-il quelques fautes. C'est bien triste d'avoir si peu de temps à passer avec vous. Je ne m'en consolerai qu'avec bien de la peine, et le jour où je monterai en diligence, j'aurai une joie bien vive, la joie que j'ai sentie l'année passée, la joie que je sentirai toujours, toutes les fois que je retournerai vers ce bon père et cette mère bien-aimée qui occupent toutes mes pensées.

J'écrirai à Joannès la première fois, je voudrais bien qu'il m'écrivît plus souvent qu'il ne fait. Je l'embrasse bien fort sur les deux joues. J'étais bien fâché de ne pas l'avoir hier avec moi aux Tuileries pendant le feu d'artifice, il y avait des effets de flammes de Bengale à travers les arbres, qui faisaient vraiment croire qu'on était dans un jardin de fée. Je suis revenu enchanté à l'école. Aujourd'hui je paie ces courses et ces conversations de deux jours par une fatigue accablante ; je ne vaux pas deux sous. Un de mes camarades, qui est assez malade, part pour la Flandre, son pays ; pourquoi ne suis-je pas bien malade ? Je retournerais près de vous. Mais je ne suis ni chien ni loup.

Digitized by Google

Adieu, mes bons parents, je vous embrasse et vous aime bien.

Votre fils.

Mon devoir de M. Nisard a très bien réussi ; il m'a dit qu'il n'attendait pas tant, et il m'a donné une forte bonne note. Il est vrai que j'y avais mis du temps et de la peine.

29

Pour mon frère.

21 octobre 1840.

Mon cher ami, je suis fâché que tu ne m'aies pas encore écrit, car c'était dans nos conventions que je recevrais bientôt par toi des nouvelles de la maison. Il faut nous habituer à être exacts en toutes nos promesses, et quoique je condamne moi-même plusieurs circonstances de ma vie en te disant cela, j'ai cependant le droit de te le dire parce que c'est la vérité, et que la vérité a toujours le droit de se produire, même par ceux qui ont à rougir devant elle.

Mon cher ami, je suis maintenant bien loin de toi, mais c'est surtout maintenant que je sens combien je t'aime, combien les liens qui nous unissent sont forts. Merveilleux pouvoirs de l'absence, consolation douce et cependant douloureuse que Dieu a préparée pour nos pauvres cœurs ; baume qu'il y applique au moment où il vient de les briser ; mais qui de même que tous les remèdes, en même temps

Digitized by Google

qu'il les guérit, leur fait sentir aussi plus vivement leurs souffrances.

Fortifions-nous, mon ami, contre ces souffrances ; faisons-nous une âme qu'elles ne puissent abattre, souffrons-en le poids avec courage et qu'elles ne nous empêchent pas de marcher d'un pas ferme au but que nous devons atteindre. Ce but, c'est la réalisation de la volonté de Dieu et de tous les devoirs qu'il nous a imposés ici-bas. Nous devons l'atteindre, dis-je ; sous quelles peines, tu le sais ! mais aussi avec quelle récompense !

Aimons-nous, mais sans faiblesse, comme s'aimaient ces apôtres *qui n'avaient qu'un cœur et qu'une âme*, disent leurs Actes, mais qui, lorsque le moment fut venu d'accomplir les ordres du maître se dirent adieu avec joie, et d'un pas résolu se dispersèrent dans le monde, pour ne plus se revoir qu'au ciel.

Adieu, mon ami, que ce soit la conclusion de mon billet. Ecris-moi et souvent. Je te promets de te répondre.

Celui qui t'aime le plus.

30

Vendredi 6 novembre 1840.

Mon très cher ami, le temps passe bien vite, voilà la pensée qui me frappe sans cesse. Je viens de relire ta lettre et les bras m'ont tombé, quand je me suis souvenu que je l'avais reçue il y a treize jours. Vraiment je ne le croyais pas. Dorénavant voici ce que je vais faire, j'aurai une

Digitized by Google

feuille de papier séparée en deux colonnes par un trait de plume ; une de ces colonnes sera pour les lettres reçues, l'autre pour les lettres écrites et toutes les fois que j'écrirai ou que je recevrai une lettre, je ne manquerai pas de l'enregistrer soigneusement avec sa date, en mettant autant que possible en regard, celles qui seront de la même époque et qui se rapporteront aux mêmes faits. Ce soir ce sera fait pour toute la fin d'octobre et le commencement de novembre. De cette manière je serai je crois plus régulier et d'un autre côté je risquerai moins de m'impatienter, en ne recevant pas les réponses à mes lettres, car j'aurai une idée plus juste, du temps écoulé et je veux y mettre pour épigraphe ces deux vers de Virgile :

Sed fugit interea, fugit irreparabile tempus
..... breve et irreparabile tempus
Omnibus est vita.

Ce temps est en effet bien irréparable !

Tout occupé de ces pensées, je ne t'ai pas encore dit combien je t'aimais, je ne t'ai pas encore dit que je pense bien souvent à toi, que bien souvent par la pensée je te presse sur mon cœur, et que surtout lorsque je prie, la meilleure part de ce que je demande à ce Dieu qui est le dispensateur de toutes les grâces, se rapporte à toi, à mon cher Joannès, la plus douce espérance de mon avenir. Je sais bien peu ce qui adviendra de moi, j'ignore tout à fait si le bon Dieu veut que je vive dans le saint sacrement du mariage, ou s'il m'a destiné une existence plus solitaire; mais quoi qu'il en soit, je sais déjà qu'il m'a donné une large part aux joies humaines, en me donnant un bon frère qui m'aime et pour un si grand bienfait, j'ai déjà bien des grâces à lui rendre.

Digitized by Google

Ce doit être pour toi une pensée douce, mon ami, que tu contribues autant à mon bonheur. Une des tentations qui me sont les plus dangereuses, ce sont les idées noires, je n'ose pas espérer qu'elles cesseront entièrement tant que je vivrai, Dieu nous laisse nos tentations comme une épreuve ; mais j'espère au moins qu'elles deviendront de plus en plus rares et courtes. Eh bien, mon ami, lorsque je m'inquiète de l'avenir, c'est ta pensée qui me sauve. Je ne sais pas si j'aurai une compagne, je ne sais pas si je garderai mes amis, mais je sais que je ne serai jamais seul, car tu me resteras, toi mon frère chéri, et qu'au besoin tu pourras me tenir lieu de tout cela. Alors je chasse la tentation. Retire-toi Satan.

Il faut mon ami faire une grande attention à ta santé. Tu es faible et tu es dans un âge de crise. Tu sais qu'à ton âge j'ai été très gravement malade. Cependant j'en suis bien revenu, et cela doit te rassurer. Mais il faut te soigner; d'abord exercer la vertu d'obéissance en te soumettant *religieusement* à ce que t'ordonneront pour cela les *médecins*, et ma mère, ensuite ne pas te fatiguer et surtout ne pas t'inquiéter. Le meilleur remède doit être le calme d'esprit. J'aime bien à voir en toi l'ardeur pour le travail que tu me montres dans ta dernière lettre, mais je voudrais qu'elle fût mêlée à moins d'inquiétude et d'empressement. Allons avec calme et patience. Vivons un peu *au jour le jour*, et quand le soir nous n'avons pas commis de faute dans la journée, endormons-nous le cœur léger, Dieu ne demande pas l'impossible, et pour le moment, ton premier devoir c'est de *vivre* et de *raffermir* ton corps. Songe que c'est là-dessus que tu auras à répondre au jour du jugement.

Pour ma part, je travaille comme jamais je n'ai travaillé, et cependant sans me fatiguer, parce que je vais tout plan

Digitized by Google

plan, faisant ce que je peux, avec zèle et activité, et m'en remettant pour le reste à la bonté de Dieu. *A chaque jour suffit sa peine ;* à quoi sert d'aller nous troubler de l'avenir? Aussi, excepté les pensées religieuses, je chasse comme mauvaise toute pensée qui n'est pas d'une application immédiate, et qui ne se rapporte pas directement au moment présent. Ensuite je me soigne. Je ne veille plus, quoique ce soit un temps précieux de perdu, parce que j'en étais gravement fatigué.

Je ne sais pas si d'ici à demain je pourrai avoir l'alphabet russe, j'aurai du moins l'alphabet allemand. Je t'envoie pour Maria un très petit billet que je prie de lui donner le plus tôt possible.

Si tu vois Turpault, embrasse-le de ma part et prie-le bien de ne pas oublier ce qu'il m'a promis pour le 15 de ce mois. J'ai fait sa commission à M. Gaume et je voudrais savoir si, en effet, l'erreur qui ne venait pas de moi a été rectifiée, je voudrais savoir aussi s'il a réussi à son baccalauréat ès sciences. Peut-être tu ne pourras le voir. Alors mets tout cela sur un petit bout de billet, avec l'expression de ma vive amitié, et fais-le lui remettre par ses commis ou son frère. Je suppose encore que tu pourras aller chez lui, car on me dit que vous êtes à peu près noyés. Je n'ai lu aucun journal, mais il paraît que vous avez deux pieds d'eau sur le quai de la Saône. Alors vous en devez avoir aussi à la maison. Donne-moi des détails très circonstanciés dans ta très prochaine lettre, j'espère bien que nous n'aurons à déplorer aucun accident grave ; il n'y aura eu qu'une incommodité de quelques jours

Donne-moi aussi des détails sur l'état de ta santé, sur ta position ; changes-tu définitivement de maison ? ou bien te

Digitized by Google

bornes-tu encore à *semer* pour *recueillir* plus tard? Ce qui quelquefois est bien sage.

Comment vont nos parents? Ma mère, sa santé, son bonheur? Est-elle triste ou gaie? Mon ami, sois bon, et en outre, sois aimable pour eux. Rends-leur la vie douce et facile. Donne-leur le plus de gaîté que tu pourras, en leur montrant un visage souriant. Rien ne nous attriste comme le spectacle de la tristesse et rien ne nous égaie comme celui de la gaîté. Mets donc à profit cette remarque ; et si cela te paraît trop pénible, songe que je te le demande, que je t'en supplie.

Adieu, bon frère. Je finis ma lettre avec mon papier et avec la journée. Voici le vendredi 6 novembre fini pour nous.

Combien Dieu nous destine-t-il encore de jours semblables? Nous n'en savons rien, mais nous savons qu'il faut l'aimer par-dessus tout, cela nous suffit.

31

Vendredi 20 novembre 1840

Mon cher ami, quoique je n'aie plus que quelques moments d'études, je me mets vite à t'embrasser, et la vivacité de mes baisers compensera leur peu de durée. Mon père te dira d'après sa lettre combien j'ai à faire. Notre programme est effrayant, mais ce qui me console, c'est qu'il n'est pas trop ennuyeux, et que toutes nos matières sont intéressantes. Seulement, nous serons obligés de les

Digitized by Google

étudier bien à la légère faute de temps. Ainsi, nous avons un fort beau travail à faire sur les quatre grands sermonnaires français, Bossuet, Bourdaloue, Massillon, Fénelon. N'est-ce pas de la dernière imprudence d'étudier ces quatre grands hommes en quinze jours? Comment va ta chère santé, mon ami? Comment vont tes yeux? Je voudrais qu'à chaque lettre tu me tinsses un journal fidèle de tout cela, c'est le meilleur moyen d'entrer en matière, car c'est le plus intéressant. Ainsi, dans les journaux on commence par le *premier Paris*, c'est-à-dire par un exposé de l'état du pays. Après cet article qui est essentiel, viennent les feuilletons, les récits, les curiosités. Si tu veux que je te donne l'exemple, je te dirai que je suis un peu échauffé, mais que je me porte bien du reste, et que je pioche ferme. Chez moi, le travail est la cause de la santé du corps et de celle de l'âme, en même temps il en est l'effet immédiat, car plus je suis sain de corps et d'esprit, mieux je travaille. C'est ainsi dans toutes les choses de l'âme, où tous les effets sont à leur tour des causes, et toutes les causes des effets, c'est même ainsi dans les choses du corps; on court bien parce qu'on a de bonnes jambes, et en courant on se fortifie les jambes. J'attends la lettre que M. Maupetit doit m'apporter, je voudrais que mon père ne m'envoyât pas un seul paquet sans qu'il y eût une lettre de toi. Ce ne serait pas trop, et je suis sûr que si tu voulais mettre à profit tes moments perdus, tu parviendrais à me donner ce plaisir. Les journaux disent aujourd'hui que les eaux recommencent à croître. Votre épreuve ne serait-elle pas finie? La Seine croît aussi, mais quel bon petit fleuve à côté de notre terrible Rhône!

Adieu, mon cher ami, je suis aujourd'hui accablé de besogne, il faut que je prépare en moins d'une heure toute

Digitized by Google

une leçon d'anglais. Si tu crois que c'est facile, tu te trompes fort. Ne pouvant plus t'écrire, je t'embrasse, l'un vaut bien l'autre.

Ton ami et ton frère affectionné comme tu le sais.

32

Lundi le 10 décembre 1840.

Mes chers Parents, je compte sur l'obligeance de ce bon Monsieur Lévêque pour vous porter ce billet que son frère lui enverra dans une lettre. C'est aujourd'hui même que vous avez reçu celle de mardi ; j'espère que vous ne serez pas inquiets de moi, voilà bien des nouvelles.

Je me porte toujours très bien et je travaille. J'attends une lettre de vous pour me réjouir le cœur, et je vous prie bien instamment de ne pas rendre cette attente trop longue. J'embrasse bien tendrement mon frère qui sans doute est en colère de mon silence. Il a vraiment bien tort de se fâcher, car, de deux choses, je fais la plus importante, qui est de penser beaucoup à lui, de l'aimer de tout mon cœur, et je ne néglige que l'accessoire, qui est de lui écrire. Quand je dis néglige, c'est pour la commodité de ma phrase, car il n'y a point là de négligence ; j'ai cent choses sur les bras, je me hâte d'expédier les plus pressées, et je remets au lendemain tout ce que je peux remettre ; il y a une lettre obligée que je remets ainsi depuis un mois et demi.

Ici, on fait force politique au sujet des derniers événements et de la soumission du Sultan. Que dit-on chez vous

Digitized by Google

de tout cela ? Nous allons avoir mardi une belle cérémonie, malheureusement nous serons confondus dans le cortège, et nous n'aurons que l'inconvénient de rester une journée en plein air par un froid assez vif. Pour ceux qui seront dans la chapelle, ce sera une belle chose. Ce malheureux gouvernement se bat les flancs pour faire de l'enthousiasme et il ne fait que du luxe. J'aimais encore mieux Napoléon sur son rocher.

Je vous embrasse de tout mon cœur,

Votre fils très aimé et très aimant.

33

Mercredi le 30 décembre 1840.

Mon très cher ami, je t'écris enfin, c'est bien temps, n'est-ce pas ? De moins indulgents que toi seraient bien las d'un si long retard, et m'en voudraient sérieusement, aussi je m'excuserais le plus habilement qu'il me serait possible. Avec toi je ne m'excuserai pas ; je te dirai que je t'aime de tout mon cœur, et que si quelquefois je reste longtemps sans te témoigner cette vive amitié, je ne passe pas un jour sans la sentir bien profondément, en pensant à toi. Les jours se succèdent rapidement, pour chacun d'eux j'ai une tâche immense, bien souvent, presque toujours le soir vient sans qu'elle soit remplie ; de là, un surcroît d'occupations pour les jours suivants ; de là aussi une espèce de malaise qui me fatigue, et qui m'empêche de profiter en paix des moments de loisir que je peux avoir, car je ne peux me débarrasser alors d'une certaine inquiétude, et de

Digitized by Google

certains scrupules que je suis forcé de trouver assez justes toutes les fois que je regarde mon almanach. C'est une chose terrible, mon ami, que de voir devant soi un but très difficile à atteindre ; de n'avoir que peu de temps pour y parvenir, de voir ce temps s'enfuir avec une rapidité sans égale, lorsqu'on voudrait le retenir, et qu'il ne laisse presque aucun résultat, lorsqu'on aurait tant besoin d'en bien profiter. C'est précisément la position où je suis. Je me fatigue beaucoup, et je fais peu de chose ; il y a des moments où il m'est impossible même de t'écrire, ce que je fais pourtant sans apprêt. J'espère faire mieux pendant l'année qui va commencer ; je tâcherai surtout d'être plus calme, et de moins me tourmenter, si j'y réussis, ce sera un grand pas de fait et j'en bénirai Dieu.

D'après mon habitude, mon cher ami, pour que tu te souviennes de ce commencement d'année, je t'envoie un livre qui, je l'espère, te sera agréable. Il ne coûte pas bien cher, et cependant il est d'un grand prix pour ce qu'il renferme. Ce sont les principales œuvres de *Fénélon*. L'édition n'est pas belle, mais elle a l'avantage de renfermer beaucoup de choses dans un volume assez peu considérable. Tu pourras y lire des ouvrages que j'aime bien, et que, j'en suis sûr, tu aimeras de même ; surtout le *Traité de l'existence de Dieu*. C'est de la bien belle philosophie que faisaient ces saints évêques du XVIIe siècle, et c'était de la philosophie simple sans grands mots, sans phrases à effets, sans termes obscurs. Ils n'écrivaient pas comme tant d'autres philosophes pour un petit nombre d'initiés, mais pour toutes les âmes chétiennes capables d'entendre le français. Tu y trouveras encore un bien beau sermon aux prêtres des Missions étrangères ; puis le *Télémaque* que tous les Français doivent avoir, et enfin ce charmant traité *de l'Education des filles*

Digitized by Google

où, sous la forme la plus simple, il y a tant de raison, tant de grâce, des idées si vraies, si élevées et si pures, que j'ai vu un jeune homme, l'âme la plus sèche qu'il fût au monde, m'assurer qu'il ne le lisait jamais sans verser des larmes. Quoi qu'il en soit, je désire fort que ce petit cadeau puisse te plaire et t'être utile, et il te sera utile, si tu le lis. Car notre esprit se forme et notre âme s'épure dans la fréquentation de ces grands hommes. C'est là leur admirable privilège que toutes fois qu'on s'approche d'eux, on s'en retire meilleur et plus instruit en beaucoup de choses.

Comment vont tes mains et tes pieds, mon cher enfant ? Ces petits maux compensent bien en désagrément ce qu'ils ont de peu dangereux. Donne-m'en des nouvelles, et supporte patiemment ce que tu ne peux pas éviter. Fais bien attention à tes yeux. *Qui veut voyager loin ménage sa monture*, comme dit petit Jean.

Je vais aujourd'hui à l'Académie voir la réception de M. Molé. Ce sont toujours des discours assez insignifiants, mais il faut connaître ces figures. Jeudi dernier à la Chambre des députés, pour laquelle j'ai enfin eu un billet, j'ai vu M. de Lamartine, mais c'est pour moi une illusion de moins, sa figure ne m'a rien dit et ses portraits sont indignement flattés. Tu vois que je cherche un peu à connaître Paris, puisque je n'ai plus que quelques mois à y rester. Ce matin en accrochant le calendrier nouveau que le facteur nous a apporté, j'ai poussé un cri de détresse en voyant que je n'avais plus que huit mois. Mais bast, je serai aussi bien ailleurs, et si par un bonheur que je n'espère pas, j'étais à Lyon, bien loin de m'affliger, je serais bien heureux. A la volonté de Dieu.

Je vois Olivaint presque tous les jeudis, il ne va pas mal, quoique son estomac soit encore très faible, et il te fait ses

Digitized by Google

compliments de nouvel an, en désirant bien sincèrement ton bonheur. Pour moi, mon cher ami, tu sais si je le désire, si je le demande. Je n'en dirai donc pas plus long là-dessus. Avant tout, demandons à Dieu la sagesse, comme la lui demandait Salomon. Nous ne serons pas comme lui de grands rois, mais nous devons être et nous serons d'honnêtes gens, de bons fils, des frères pleins de tendresse, des citoyens utiles et courageux au besoin, c'est encore assez beau.

A une heure. — Mon cher ami, voici un malheur, je viens de la poste pour affranchir ton Fénelon, mais figure-toi que cela coûterait 3 francs de port, ce serait presque le prix du volume. J'attends donc une occasion, j'espère par ma tante en avoir une dans quelques jours.

Adieu donc, mon ami, je suis tout contrarié de ce retard. Pardonne-le-moi, et attends. Je t'embrasse.

Ton frère.

34

Jeudi 14 janvier 1841.

Mes chers parents, voici encore une lettre qui arrivera trop tard, c'est la seconde fois que cela m'arrive, et il y aurait bien de quoi en être fâchés. Mais vous ne pouvez pas vous faire une idée du travail dont je suis accablé. On me presse de tous côtés, et je ne sais où donner de la tête. Quand je pense à tout ce que j'ai à faire d'ici à la fin de l'année, et au peu que j'ai fait depuis trois mois, je sens mes espérances d'agrégation singulièrement décroitre, mais

Digitized by Google

enfin, à la grâce de Dieu. Ce qui m'ennuie c'est que ces jours-ci je suis un peu fatigué; c'est même en partie ce qui a retardé cette lettre. Je suis fort enrhumé du cerveau, j'ai mal à la tête et autour des yeux. Mon estomac aussi ne fonctionne plus avec la régularité qu'il avait reprise. C'est un grand empêchement pour travailler, car au bout de deux heures je suis las, et ainsi je perds ce qu'il y a de précieux, la suite dans le travail. J'espère que cela ne durera pas, et aujourd'hui je vais prendre un bain à cet effet. Je serais bien content si votre prochaine lettre me disait encore que tout va bien chez vous ; si votre bonne santé continue je n'aurai pas grand'chose à désirer.

J'ai reçu il y a eu hier huit jours, le paquet de lettres qu'avait M. de Ruolz, et j'ai été le lendemain le remercier de sa complaisance. Ces lettres m'ont bien fait plaisir ; elles me sont arrivées dans un moment où j'étais très las d'une leçon que je venais de faire, et elles m'ont délassé aussi bien que possible. Vos vœux pour mon bonheur seront accomplis, j'en suis sûr, de même que ceux que je fais pour vous ; il faut seulement que je m'en rende digne, et c'est à quoi sont consacrés tous mes efforts. Je remercie bien mes petites cousines de leurs lettres, et je leur donne à chacune un gros baiser, en attendant ma réponse qu'il m'est impossible d'écrire aujourd'hui. Pour Joannès, je l'embrasse tendrement. Si je n'avais pas su d'avance combien son amitié était vive et digne du lien qui nous unit, je l'aurais bien appris par sa lettre. Je le remercie aussi de son petit livre qui est charmant, et dont, depuis que je l'ai je me sers toujours, à l'exclusion de tout autre, pour mes lectures du matin. J'espère que je pourrai bientôt lui envoyer *Fénelon*, et que je n'aurai pas besoin d'attendre le départ de M. de Ruolz. J'aurais bien voulu lui écrire aujourd'hui, à ce cher enfant,

Digitized by Google

et le féliciter de l'argent qu'il empoche, tandis que moi je mange celui des autres. Mais il faut que je réponde et longuement à ce Turpault qui est retombé dans toutes ses souffrances, et qui a grand besoin de paroles amies. Dans quelques jours j'écrirai à Jean et si longuement qu'il ne se plaindra plus d'avoir attendu. En attendant j'ai à le remercier de la part de mon oncle, sa lettre a été très bien reçue. J'ai aussi à vous embrasser tous. Ma pauvre tante va bien mal. Ma mère qui l'a vue si grosse il y a cinq mois, aurait peine à la reconnaître maintenant. Le pis est qu'elle se frappe, se désole, et ne veut faire aucun remède.

Ozanam a fait samedi dernier sa première leçon, avec un concours de monde comme la Sorbonne n'en avait pas vu depuis *MM. Guizot*, *Villemain* et *Cousin*. Le succès n'a pas été moindre ; on a applaudi à cinq reprises, et véritablement il le méritait bien, car c'était une leçon de premier ordre. Le voilà donc établi sur le meilleur pied. Il me montre beaucoup d'amitié, et vient me voir à l'école ; en outre c'est moi qu'il a chargé de rendre compte de son début dans le *Journal de l'Instruction publique*. C'est un travail assez difficile, et je dois aujourd'hui passer deux heures avec lui pour prendre ses instructions. Peut-être cela n'aura-t-il pas lieu, mais je vous dirai dans ma prochaine lettre si l'article est de moi. Bien entendu que je ne le signerai pas.

Samedi le 16.

En vous écrivant jeudi, mes bons parents, je ne m'attendais pas à vous faire attendre encore deux jours de plus. La cause de ce retard est le mal de tête qui au lieu de cesser a empiré et ne m'a guère quitté qu'aujourd'hui ; encore n'est-

Digitized by Google

il pas entièrement parti. J'espère que je ne serai pas obligé d'aller à l'infirmerie ; cependant la douleur s'est localisée au-dessus du sourcil gauche, et hier j'en souffrais beaucoup.

Je vous demande bien pardon des inquiétudes où je vous ai mis par ce retard. Ma douleur me donnait des idées noires, et je vous aurais écrit tristement. Aujourd'hui le moral va bien, je vois clairement que toutes ces imaginations sont des sottises, et je me remets avec calme au travail. Nous sommes bien faibles et le diable est bien fin, il trouve bien facilement les moyens de nous décourager, et de nous faire renoncer à nos efforts. Mais avec la grâce de Dieu on le chasse. Aimez-moi bien, et écrivez-moi promptement, votre lettre contribuera à me donner du courage, et je compte bien qu'elle me trouvera tout en plein guéri.

J'ai reçu hier soir une réponse de ma tante B. Elle me remercie et me parle de vous avec bien de l'amitié. Il y a des phrases touchantes dans sa lettre ; elle me dit qu'elle n'a pas été heureuse, mais qu'elle sera contente si le bon Dieu donne à son frère le bonheur qu'elle n'a pas eu. Du reste elle se porte bien, et me dit que toute la famille d'Ernée va bien de même. J'écrirai à Joannès dans quelques jours. Mon travail a encore éprouvé du retard ces jour-ci. Que ce cher enfant m'aime comme je l'aime, et nous serons des frères modèles.

Adieu, mes bons parents, je pense toujours à vous. Vous entrez toujours pour la plus grande part dans les plans d'avenir que je me permets de faire, quoique ce soit un peu imprudent. Espérons que tout ira bien, et encouragez-moi vivement à travailler, pour mériter au moins le bonheur de vivre avec vous. Votre fils plein de tendresse et de dévouement.

(*A suivre*). H. HIGNARD.

Digitized by Google

Etat des Biens et Revenus

DE L'ABBAYE DE L'ILE-BARBE

EN 1730

L'ABBAYE de l'Ile-Barbe, dévastée par les protestants en 1562, ne se releva jamais complètement de ses ruines. Après le passage des religionnaires, les bâtiments les plus éprouvés disparurent et les abbés, successeurs d'Antoine III d'Albon, « qui lors la possédaient », ne firent rétablir que les dépendances utiles et les bâtiments nécessaires pour les loger eux et leur suite. L'église abbatiale elle-même ne fut restaurée que beaucoup plus tard, vers 1622, par les soins de Monseigneur Camille de Neufville, abbé de l'Ile-Barbe pendant près d'un siècle (1618-1693). Son successeur fut Antoine de Thélis de Valorges, qui, en 1730, donna au « Bureau diocésain des décimes », de l'archevêché de Lyon, « un état des biens, revenus et charges de ladite abbaye. » Cette déclaration

Digitized by Google

était faite pour l'acquittement des droits et impositions mis sur les biens du clergé.

On appelait à cette époque *impositions ou décimes*, les droits dus par les bénéficiers ecclésiastiques sur les biens dont ils jouissaient. Chaque année, ils étaient tenus de dresser un état détaillé des revenus et des charges de leurs bénéfices et de l'envoyer à une chambre de justice, spécialement affectée à ce travail et appelée pour cette raison « Chambre diocésaine des décimes ».

Elle se composait ordinairement du doyen de Saint-Jean, de l'obéancier de Saint-Just, du chamarier de Saint-Paul, du sacristain-curé de Saint-Nizier et du prévôt d'Ainay. Les membres de cette « chambre » revisaient les déclarations et d'après leurs modifications, — qui consistaient le plus souvent à réduire les charges exagérées à dessein par les intéressés, — ceux-ci payaient leurs impositions sur les revenus bruts. Dans les cas rares d'ailleurs, où les bénéficiers refusaient d'accepter les changements introduits par les membres du bureau, ils en appelaient à la « chambre souveraine » du clergé qui jugeait en dernier ressort.

Ces chambres souveraines rétablies par un édit royal en 1596, étaient au nombre de huit. Celle de Lyon avait juridiction sur les diocèses de Lyon, Vienne, Embrun, Autun, Chalon, Mâcon, Langres, Mende, Viviers, Grenoble, Valence, Die, Saint-Paul, Le Puy, Château-Dauphin et Nevers. L'autorité sur ce dernier diocèse était contestée par la Chambre de Paris.

Digitized by Google

Déclaration des biens, revenus et charges de l'abbaye de Saint-Martin de l'Isle-Barbe donnée au Bureau diocésain des décimes en 1730, par M. Antoine de Thélis de Valorges, abbé.

(La nomination de ladite abbaye appartenait au Roy)

REVENUS

Comme la maison abbatiale a été entièrement détruite par les hérétiques, il n'en reste que quelques masures qui sont louées par acte du 13 juin 1724, cy.....	100 liv.
Il y a dans le même lieu une petite maison, dépendante de ladite abbaye, louée par acte du 28 novembre 1718, cy.....	25 liv.
Plus une rente noble appelée « la Table abbatiale », qui se lève dans le voisinage de ladite abbaye, affermée par acte sous seing privé, contrôlé le 12 aoust 1725, cy.....	1.600 liv.
Le sieur abbé est aussy seigneur haut-justicier de la paroisse de Thurins-en-Lyonnois, où il y a une rente affermée par acte du 10 septembre 1725, cy.....	1.500 liv.
De ladite abbaye dépendent aussy les Prieurés de Pommiers et Saint-Cyprien.....	(néant)
Proche Villefranche en Beaujolais, des biens dont les revenus sont affermés par continuation de bail, renouvelé sous seing privé le 29 aoust 1726, cy.....	1.200 liv.
A reporter...	3.825 liv.

Digitized by Google

Report... 3.825 liv.

De plus, tous les revenus dépendants d'une maison appelée Poulet et d'un domaine situés en la paroisse de Béligny, proche Villefranche-en-Beaujollois (1), consistant en prairies, droit de pêche dans la rivière de Saôsne, Rente noble et plusieurs terres labourables, le tout échu à ladite abbaye par échange fait en l'année 1665, par Monseigneur Camille de Neufville, archevêque de Lyon, tous lesquels dits revenus sont économés par les soins de la dame veuve Caillou qui en compte actuellement audit sieur abbé la somme de deux mille trois cent soixante-dix livres, quand il n'y a point d'inondation dans la prairie qui est située près la rivière de Saôsne, cy..... 2.370 liv.

Plus, par une transaction faite entre ledit sieur abbé et Monseigneur le duc de Villeroy, tant en son nom qu'en celuy de Monseigneur le maréchal de Villeroy, son père, héritiers institués et substitués de Monseigneur Camille de Neufville, le 26 septembre 1723, au sujet de l'échange de 1665, mentionné dans l'article précédent : lesdits seigneurs de Villeroy ont créé une rente annuelle perpétuelle et foncière

A reporter... 6.195 liv.

(1) Le Pré Poulet fut laissé par Mgr Camille de Neufville « à ses successeurs, archevêques de Lyon ». C f. Testament de Mgr Camille de Neufville, publié par la *Revue du Lyonnais*, 1er semestre 1854, pages 501-516.

Digitized by Google

Report...	6.195 liv.
spécialement hypothéquée sur l'autre partie par eux possédée de ladite prairie de Poulet, cy	1.110 liv.
Plus une autre rente annuelle et foncière, due audit sieur abbé pour l'aliénation qu'il a faite de la seigneurie de Fleurieu-sur-l'Arbresle, par contrat passé en l'année 1694 par devant Me Perrichon, notaire, cy.....	800 liv.
Revenus de la déclaration.....	8.105 liv.

ÉTAT DES CHARGES

Pour les décimes ordinaires et extraordinaires, cy.....	1.734 liv.
Pour la portion congrue du vicaire de Thurins, cy.....	150 liv.
Pour l'entretien des masures, dont le louage de 100 *livres* est compris dans le premier article des revenus, il en coûte chaque année, à cause de leur caducité, cy.....	20 liv.
Pour l'entretien du château, cuves et pressoirs de Thurins; réparations du chœur et du clocher qui est au-dessus, ornements et vases sacrés par chaque année, cy.....	200 liv.
Pareille somme de deux cents livres pour l'entretien de la maison Prieurale de Pommiers, bâtiments, pressoirs et cuves en dépendant; du chœur, du clocher, ornements et vases sacrés, cy.....v.....	200 liv.
A reporter...	2.304 liv.

Digitized by Google

Report...	2.304 liv.
Pour l'entretien du pré Poulet, il faut nécessairement tenir un valet que l'on nourrit, auquel on paye 30 livres de gages pour avoir soin de l'irrigation du pré et prendre les eaux aux heures et jours qui sont marqués et prendre garde qu'elles ne soient détournées, lever les pesles, faire les razes et autres choses nécessaires, cy.....	240 liv.
Pour les réparations annuelles de la maison, en forme de château, dudit Poulet, pour raccommoder les pesles de prises d'eau, écurer les fossés et conduites d'eau qui sont souvent remplis de sable, ou boue par les inondations, cy..	100 liv.
Total des charges.....	2.644 liv.

Déclaration du Bureau des Décimes.

Veu par Nous députés au Bureau diocésain des décimes de Lyon, la présente « *Déclaration des biens et revenus de l'Abbaye Royale de l'Isle-Barbe lez Lyon* », suivant laquelle les revenus montent à la somme de huit mille cent cinq livres, et les charges à celle de deux mille six cent quarante-quatre livres, laquelle dernière somme déduite sur lesdits revenus; il ne resterait plus de net que cinq mille quatre cent soixante une livres et suivant l'extrait ou relevé fait par nous, les revenus de ladite abbaye montent à huit mille cent cinq livres et les charges à six cent quarante livres; lesquelles charges déduites desdits revenus, il reste net pour le montant d'iceux la somme de sept mille trois cent soixante cinq livres.

Digitized by Google

Le Bureau a arresté que les revenus de ladite abbaye seront inscrits sur le Pouillé du diocèze de Lyon, pour la somme de sept mille trois cent soixante cinq livres, sauf à réparer les omissions qui pourraient se trouver dans ladite déclaration et sans préjudice audit cas, des peines portées par les délibérations du clergé et Lettres Patentes.

Fait audit Bureau, le quatrième avril mil sept cent trente.

MONTMORILLON, sacristain, comte de Lyon ;
ROCHEFORT, prévost d'Enay ;
BOESSE, syndic ;
BONNARD, greffier.

Comme il est facile de s'en rendre compte à la lecture de ce document, les revenus bruts de l'abbaye de l'Ile Barbe s'élevaient, en 1730, à environ 8.105 livres, chiffre diminué de 100 livres par le Bureau diocésain des décimes ; les charges atteignaient, d'après la déclaration de l'abbé, 2.644 livres, réduites par le Bureau à 640 livres : ce qui portait les revenus à 7.365 livres au lieu de 5.461 et soumettait à l'imposition un surplus de 1.900 livres.

Moins d'un siècle auparavant, en 1638, les revenus de l'abbé de l'Ile-Barbe s'élevaient encore à plus de 17.000 livres : en l'espace de quatre-vingts-douze ans, ils avaient diminué des deux tiers.

J. PRAJOUX.

Digitized by Google

Chronique d'Archéologie

ET D'HISTOIRE

I. — F. Mugnier, président de la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie. — *Marc-Claude de Buttet, poète savoisien du* XVIe *siècle*, notice sur sa vie, ses œuvres poétiques et en prose française, et sur ses amis. Paris, Champion, 1896, in-8 de 232 pages.

II. — Abbé J.-C. Devaux. — *La montagne de Saint-Rigaud, dans le Haut-Beaujolais*. Lyon, Vitte, 1896, in-16 de 410 pages.

III. — Chronique. — *Les styles*. — *Catalogue des jetons de la Bibliothèque nationale*. — *Bibliographie du Don Quichotte*. — Italie. *Les Exultet*. — Grèce. *Lion de Chéronée; Le temple d'Apollon à Didymes*. Asie-Mineure. *Les Eglises de l'Apocaplypse*. — Carthage. *Découverte d'une statue*.

I. — La biographie de Marc-Claude de Buttet, poète savoisien du XVIe siècle, avait déjà été tentée par divers écrivains; mais leurs travaux sont réellement dépassés par l'ouvrage que vient de lui consacrer l'érudit président de la

Digitized by Google

Société savoisienne d'histoire et d'archéologie. Avant d'aborder les parties neuves du volume, donnons quelques renseignements sur le poète.

M.-C. de Buttet naquit à Chambéry en 1529 ou 1530; on ne sait presque rien sur sa jeunesse, sinon que vers seize ou dix-huit ans, il se rendit à Paris pour achever ses études et entrer probablement au service de Marguerite de France. On croit que sans avoir renoncé publiquement au catholicisme il avait adhéré aux doctrines calvinistes; cependant après avoir refusé à de Bèze un acte formel d'abjuration, il tint à être enseveli dans l'église des Observantins. Sa mort eut lieu le 10 août 1586.

Si on passe à l'histoire littéraire de M.-C. de Buttet on constate avec M. Mugnier, que les œuvres manuscrites du poète sont toutes perdues. L'auteur estime que c'est fort dommage au moins pour la *Maison ruinée* que le littérateur savoisien écrivit en pleine maturité de talent. Ses œuvres imprimées l'ont été d'abord à Paris, en 1560-1561, puis à Lyon, chez Benoît Rigaud, en 1575; plusieurs réimpressions en ont été faites de nos jours. Comme le poète n'a suivi l'ordre chronologique de ses œuvres dans aucune des éditions qu'il en a données, M. Mugnier a entrepris de dater approximativement chacune de ces compositions, tâche ardue mais des plus intéressantes.

A la fin de 1553, parut un règlement que le Parlement de Chambéry avait fait imprimer à Lyon. Or l'éditeur, Pierre de Portonaris, en mauvais plaisant qu'il était, prit soin d'y faire ajouter par Barthélemy Aneau, alors principal du collège de la Trinité à Lyon, une préface où se trouvaient des termes fort injurieux pour les Savoyards. M.-C. de Buttet n'y put tenir et répondit par l'*Apologie pour la Savoie contre les iniures et calumnies de Bartholomé Aneau*. Il faut féli-

Digitized by Google

citer M. Mugnier d'avoir publié à nouveau cet opuscule dont le seul exemplaire connu se trouve à la Bibliothèque de Lyon. Il a donné également le texte intégral du testament et du codicille de Buttet et a publié un fac-similé de la signature du poète.

Mais la partie la plus neuve et non la moins curieuse de l'ouvrage est celle où l'auteur a amassé des notes biographiques et bibliographique sur les amis de Buttet ; les relations de celui-ci étaient fort étendues, car les amis sont en nombre. On y voit des écrivains de renom, tels que Jean Daurat, Remi Belleau, Joachim du Bellay, Jacques Pelletier, Pierre de Ronsard. Guillaume des Autels et ce Jean de Boissoné dont les travaux de notre compatriote, M. J. Buche, viennent de mettre en pleine lumière la curieuse physionomie. En somme l'ouvrage de M. Mugnier constitue un appoint sérieux à l'histoire littéraire, encore si peu connue, du XVIe siècle français.

II. — L'ouvrage de M. l'abbé Devaux est divisé en quatre parties : 1° Temps où la montagne de Saint-Rigaud n'a ni moines ni chapelle; 2° temps où elle a chapelle mais plus de moines; 3° temps où elle a des moines clunisiens à résidence; 4° temps antérieurs au XIIIe siècle. Sur la première partie nous serons brefs : elle se rapporte au XIXe siècle et traite de la situation de la montagne, de son aspect et de la source qui s'en échappe, source qui a, dit-on, des propriétés miraculeuses et a donné lieu à un pèlerinage assez fréquenté. Au sujet du nom même de la montagne, l'auteur s'attaque justement à la coutume qui a substitué à l'appelation ancienne d'*Aujoux* ou *Ajoux*, celle toute récente de *Saint-Rigaud ;* puis il fait dériver naturellement ce nom d'*Altum jugum*, et cite à ce propos l'étymologie réjouissante

Digitized by Google

d'*Ara Jovis* proposée par Ogier dans son ouvrage *La France par cantons*.

Qu'il y ait eu une chapelle au sommet du Saint-Rigaud ce n'est pas douteux. Elle a été démolie probablement à la Révolution, mais les vestiges en subsistent encore et les documents affirment qu'elle était dédiée à saint Loup. On aurait tort cependant de croire que le prieuré annexé à la chapelle ait eu de l'importance, car au XVIIe siècle il n'était pas même habité par des moines à résidence, mais il dépendait du sacristain de Cluny. Toutefois il n'en fut pas toujours de même : un document du XIVe siècle mentionne notre prieuré d'Aujoux et ajoute qu'il doit s'y trouver deux moines, qu'on doit y célébrer la messe tous les jours et y faire quotidiennement l'aumône. Le *Cartulaire de Paray-le-Monial* publié par le chanoine U. Chevalier, contient des visites de Cluny de la fin du XIIIe et du début du XIVe siècle, où il est parlé également des deux moines résidant au sommet du Saint-Rigaud. M. Devaux profite de l'occasion pour corriger l'identification faite par son érudit confrère ; le prieuré était situé dans la paroisse actuelle de Monsols et non dans celle de Saint-Igny-de-Vers. Quant à la date de la fondation on peut fixer environ le XIe siècle.

L'auteur donne ensuite en abrégé l'histoire de l'abbaye de Saint-Rigaud-en-Forez, qu'il ne faut pas confondre avec le prieuré d'Aujoux situé sur le mont Saint-Rigaud ; il suit avec soin les travaux publiés, sur ce sujet, par M. l'abbé Cucherat, et reprend à nouveau la thèse si intéressante de Pierre l'Ermite, moine à l'abbaye de Saint-Rigaud. Il termine par un chapitre sur la personne même de Saint Rigaud : malgré des recherches effectuées dans les ouvrages spéciaux, M. l'abbé Devaux n'a pu rencontrer aucun renseignement sur ce personnage ; c'est tout au plus si quelques martyro-

Digitized by Google

loges placent sa fête au 7 octobre et si d'autres le qualifient de martyr. En somme il n'y a rien de certain à ce sujet.

III. — CHRONIQUE. — *Les styles.* — Un volume magnifique et qui vient à propos à l'heure où le goût de la « Collection » se répand de plus en plus est celui que publie M. Roger Milès à la libraire Rouveyre, sous le titre de : *Comment discerner les styles ?*

Ce n'est pas tout, en effet, de concevoir le ferme dessein de réunir des meubles précieux, de garnir de bibelots une vitrine, de former une collection d'armes, de tapisseries, de bijoux, de dentelles, d'émaux, de miniatures, d'étain, de céramiques et de cent autres espèces de reliques du passé ; encore faut-il s'y connaître un peu, ne serait-ce que pour ne pas commettre trop de solécismes ou d'hérésies, et pour déjouer au besoin les « trucs » de nos bons « marchands-antiquaires ». C'est précisément pour nous préserver de telles mésaventures, que M. Roger Milès, dont on n'ignore pas la compétence en matière artistique, a écrit ce volume où l'illustration occupe plus de place que le texte, d'ailleurs si nourri de l'auteur, et il ne pouvait en être autrement dans un ouvrage qui a pour but essentiel de nous instruire par les yeux. C'est ainsi que dans les dix catégories ou divisions du livre sont classés plus de 900 reproductions documentaires représentant toutes sortes d'objets d'art et de curiosités créés depuis le VIIIe siècle jusqu'au nôtre sans parler de 100 planches spéciales et d'une multitude de marques et monogrammes, de faïences et porcelaines, et d'anciens poinçons d'orfévrerie.

Catalogue des jetons de la Bibliothèque Nationale. — M. Henri de la Tour publie le premier volume de son *Catalogue des*

Digitized by Google

jetons français de la Bibliothèque Nationale et cela pour le plus grand profit de ce qu'on pourrait appeler les sciences annexes ou complémentaires à la fois de l'histoire générale et de l'histoire de l'art. Et, d'abord qu'est-ce qu'un jeton? « Les jetons sont toutes les espèces métalliques qui n'ont pas été destinées à circuler comme monnaies et qui n'ont ni la dimension, ni l'épaisseur, ni le relief des médailles ».

Mais dans cette définition générale, il faut distinguer le jeton à compter, le méreau (pièce représentative de sommes perçues ou à percevoir), et enfin le « jeton de présence », variété du méreau, pièce remboursable, qui, distincte d'abord, en pratique comme en théorie, des jetons de compte, finit cependant par se confondre peu à peu avec eux.

Le calcul au moyen de jetons fut d'un usage universel au Moyen-Age et à la Renaissance comme en témoignent abondamment les monuments figurés, tapisseries, miniatures et gravures; — les plus anciens semblent remonter au règne de saint Louis. Dès la fin du XVIe siècle on les collectionne; le « Jetonophile » apparaît et naturellement le « Jetonographe » l'accompagne. Mais cette branche de la numismatique, en dépit des Jacques de Bie, des Mahudel, des Bizot, des Van Mieris, des Hucher et des de Fontenay est restée peu cultivée.

Au point de vue artistique, l'âge d'or du jeton en France est le XVIe siècle. Mais même aux siècles suivants l'intérêt d'art en reste souvent considérable, puisque parmi ceux qui s'employèrent à en dessiner les modèles, on trouve les noms de Varin, P. Leclerc, Coypel, Lebrun, de Launay, Bouchardon, Pajou, etc...

La collection des jetons de notre Cabinet des Médailles étant la plus nombreuse et la plus riche qui existe, non

Digitized by Google

seulement à cause de la présence des pièces d'or qui abondent dans certaines de ses séries, mais aussi à cause du nombre exceptionnel des pièces rarissimes, on comprend l'intérêt que présentera, quand il sera achevé, ce travail de classification et de description.

Bibliographie du Don Quichotte. — M. Henry-Spencer Ashbee, très connu dans le monde de la bibliophilie, vient d'élever à la gloire de Cervantès un monument d'un genre particulier. Il s'est proposé de cataloguer et de décrire l'œuvre des artistes qui, par un procédé graphique quelconque, ont contribué à « l'illustration » du *Don Quichotte*. L'entreprise n'est point entièrement nouvelle, mais les essais précédents, tout estimables qu'ils soient, ne sauraient être comparés au présent volume.

Pour se rendre compte de l'importance de celui-ci, il suffira de savoir qu'il ne renferme pas moins de 409 articles distribués par ordre chronologique, en six sections : Editions illustrées de roman (327), continuation du *Don Quichotte ;* — *Don Quichotte* au théâtre ; — Portrait de Cervantès ; — Biographie et autographes ; Tableaux, tapisseries, statues, etc. — Des index détaillés permettent de se retrouver aisément dans ce vaste répertoire, où l'auteur, qui s'est manifestement attaché avec passion à sa tâche, a fait preuve d'érudition, autant que de scrupuleuse exactitude.

Les particularités intéressantes et curieuses y abondent, des centaines de productions artistiques y sont citées et appréciées, plus de 1.500 noms d'artistes y sont rappelés ou révélés. Notons en passant, que ce n'est pas en Espagne mais à l'étranger et surtout en France, que le *Don Quichotte* a été « illustré » avec le plus de goût, de talent et d'intelligence du texte.

Digitized by Google

L'auteur a ajouté un surcroît d'attrait à son ouvrage, en l'ornant d'une série de 23 planches entièrement inédites, dont les cuivres originaux sont en sa possession. Cette suite gravée par Alexandre Blanco, a été composée, vers la fin du siècle dernier, par Isidoro et Antonio Carnicero, qui ont traité d'une façon intéressante les principales scènes du roman. Deux portraits superbes de Cervantès, exécutés également par Blanco, d'après Alenza, servent de frontispice à cette iconographie.

Il est bon de donner par quelques chiffres une idée de la diffusion du chef-d'œuvre de Cervantès. Le volume parut en 1605. On a publié depuis lors, 1.324 éditions différentes, dont 528 en espagnol, 334 en anglais, 179 en français, 99 en italien, 84 en portugais, 45 en allemand, 18 en suédois, 9 en polonais, 8 en danois, 6 en russe, 5 en grec, 4 en catalan, 3 en roumain, 1 en basque et 1 en latin. L'œuvre de Cervantès est surtout répandue chez les peuples de l'Europe méridionale. On remarquera toutefois que l'Angleterre occupe le deuxième rang dans la liste ci-dessus.

ITALIE. — *Les Exultet.* — L'hymne dit *Exultet*, du mot par lequel elle commence, et qui se chante le Samedi-Saint pour la bénédiction du cierge pascal, a donné naissance dans le milieu de l'Italie, du xe au xiiie siècle, à une classe de manuscrits d'un intérêt très spécial : ce sont des rouleaux écrits en caractères lombards, décorés le plus luxueusement possible de miniatures que les fidèles pouvaient admirer à mesure que le diacre déroulait le *volumen* en le lisant. M. Schlumberger a mis sous les yeux de l'Académie des Inscriptions des photographies de trois de ces *Exultet*, communiquées par M. Bertaux, membre de l'Académie fran-

Digitized by Google

çaise d'archéologie à Rome ; deux appartenaient à l'église collégiale de Saint-Nicolas-de-Bari, le troisième à la cathédrale de Salerne, et encore aujourd'hui on le déroule chaque Samedi-Saint ; il est enrichi des plus belles miniatures. M. Bertaux l'attribue au milieu du XIIIe siécle.

GRÈCE. — *Lion de Chéronée.* — Le prince royal de Grèce a proposé à la Société d'archéologie la restauration du lion de marbre qui surmontait, à Chéronée, la sépulture des trois cents hoplites de la légion thébaine créée par Epaminondas et anéantie par les Athéniens en 330. Ce lion avait été transporté à Athènes en 1880 avec une partie des ossements découverts aux alentours du monument. Le prince royal voudrait faire rétablir dans son état primitif la sépulture de ces héros.

La Pallas de Phidias. — On a découvert récemment dans un jardin de Patras des restes antiques d'un certain intérêt parmi lesquels une mosaïque et quelques marbres. Ceux-ci ont été soumis à M. Cecil Smith et à deux élèves de l'Ecole anglaise d'archéologie. Ils ont reconnu, dans l'une des statuettes, une copie de la Pallas exécutée par Phidias pour le Parthénon : la tête et les bras manquent, ainsi qu'une partie du bouclier, sur lequel pourtant on distingue encore des fragments de la « bataille des Grecs et des Amazones » qu'on voyait également, au dire de Pansanias, sur le bouclier de la statue originale.

Les figures qui ont été conservées sont celles de deux Amazones et d'un Guerrier grec. Dans son ensemble, cette statuette de Pallas peut être identifiée avec la « statuette Lenormand » du musée d'Athènes et l'un des marbres du British Museum ; elle leur est cependant fort supérieure

Digitized by Google

comme exécution et permet une plus juste appréciation des qualités du chef-d'œuvre disparu de Phidias.

Le temple d'Apollon à Didymes. — M. Haussoulier, directeur d'études à l'Ecole des Hautes-Etudes, a fait à l'Institut une communication sur les travaux de restitution qu'il a fait, avec M. Pontremoli, du temple d'Apollon à Didymes. Le plan général de l'édifice a été retrouvé et des chapiteaux à tête de dieu dégagés.

Asie-Mineure. — *Les Eglises de l'Apocalypse.* — Sous ce titre : *Voyage aux sept Eglises de l'Apocalypse*, la maison Quantin publie la relation complète du pèlerinage accompli en Grèce, en Macédoine et en Asie-Mineure, par M. l'abbé Le Camus, en compagnie de M. Henry Cambournac, son neveu et de M. l'abbé Vigouroux. Le savant ecclésiastique y raconte ses pérégrinations à Ephèse, Smyrne, Pergame, Tyatire, Sardes, Philadelphie et Laodicée, les sept villes à qui s'adressa le Voyant du livre de la Révélation. On devine l'importance d'un tel ouvrage, dû à un tel écrivain, pour l'étude des origines du christianisme. L'œuvre offrant un vaste champ ponr l'illustration, on ne trouve pas dans ce livre si recommandable au double point de vue de l'archéologie et de l'histoire religieuse, moins de 300 cartes, plans et phototypies, qui font revivre non seulement les ruines vénérables des sept villes, mais aussi les précieux vestiges d'Olympie, Corinthe, Mycène, Argos, Tyrinthe, Tralles, Colosse, les deux Magnésie et d'autres villes antiques.

Carthage. — *Découverte d'une statue.* — Poursuivant avec ardeur ses fouilles à Carthage, le P. Delattre a communiqué à l'Académie des Inscriptions une pho-

Digitized by Google

tographie montrant la restitution d'une grande statue de femme dont les fragments nombreux avaient été découverts sur la colline de Saint-Louis, à Carthage, en 1894, ainsi que l'Académie en fut informée au moment de cette trouvaille. « Ces fragments écrit le P. Delattre, étaient au nombre de plus de 200. Le pied gauche manquait complètement; il a été heureusement retrouvé, par le P. Boisselier, parmi les morceaux de sculpture fixés depuis plus de dix ans contre le mur d'enceinte du jardin de Saint-Louis. Ainsi reconstituée, la statue est haute de $3^{m},05$ et apparaît pleine de vie et de mouvement ». Le P. Delattre termine sa communication en insistant sur l'intérêt, justifié une fois de plus par cette heureuse restitution, qu'il y a à conserver ensemble les fragments provenant d'une même localité, d'une même ruine.

J.-B. MARTIN.

Digitized by Google

SOCIÉTÉS SAVANTES

ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE LYON. — *Séance du 4 mai 1897.* — Présidence de M. Beaune. — M. le Président rappelle le décès de M. Léon Roux, membre de la Compagnie, puis il donne lecture du discours prononcé à ses funérailles. Né en 1825, M. Léon Roux se fit inscrire, en 1850, au Barreau de Lyon, où il trouva de brillants émules, et un modèle, Paul Sauzet, dont il écrivit plus tard la biographie. Bien qu'il ne se prodiguât pas à la barre, il apportait dans les débats une philosophie grave, une noblesse naturelle, avec un ton oratoire, qui donnait à sa parole une grande autorité. Ecrivain facile et plein de feu, il a moins publié que l'auraient souhaité ses lecteurs. L'orateur cite ainsi ses principales publications : Le *Droit en matière de sépulture ;* son étude sur *les chapelles privées*, ses biographies d'Augustin Cochin et des deux Sauzet. C'est, d'ailleurs, le premier qui lui inspira cette compréhension si pénétrante des souffrances des malheureux, et des œuvres de bienfaisance, dont il a fait, à plusieurs reprises, un tableau si touchant et si vivant, dans ses rapports sur les prix de vertu, décernés par l'Académie. — M. Charvériat présente l'analyse de la notice publiée sur Jules Simon, par M. Ferraz, et offerte par ce dernier à l'Académie. Dans ce travail, l'auteur rappelle successivement l'origine, les études et les succès de Jules Simon. Il étudie ensuite ses principaux ouvrages : Le *Devoir*, la *Religion naturelle ;* sa notice sur Cousin, etc., en exprimant le regret qu'il ait abandonné trop tôt les travaux philosophiques, pour la politique. — M. Caillemer fait

Digitized by Google

observer que, dans une de ses lettres, le P. Lacordaire raconte qu'en 1845, quand il vint prêcher le carême à Lyon, un dîner lui fut offert par l'Académie, et il demande si l'on a conservé le souvenir de ce fait. — M. Bonnel répond que des recherches seront faites à ce sujet, dans les procès-verbaux. — M. le docteur Gordon, président de l'Académie des sciences médicales et physiques de la Havane, sollicite le titre de membre correspondant. Cette demande est appuyée par MM. les docteurs Ollier et Delore. — M. le docteur Ollier fait passer sous les yeux de l'Académie plusieurs photographies, obtenues au moyen des rayons X et faisant connaître les résultats obtenus par lui pour la guérison de deux jeunes filles, ayant eu, l'une et l'autre, une jambe fracturée. L'orateur fait, à ce sujet, une intéressante communication, au sujet des avantages précieux que procure aux chirurgiens la découverte des rayons Rœntgen. Avant cette découverte, en effet, l'autopsie seule pouvait faire connaître ce qui existait dans les chairs. Tandis qu'aujourd'hui la photographie permet de constater l'état exact des parties osseuses, et la manière dont la soudure des os fracturés s'est formée.

Séance du 11 mai 1897. — Présidence de M. Beaune. — M. Léo Vignon présente, au nom des auteurs, le *Traité sur la chimie des matières colorantes artificielles*, par MM. Seyewetz et Sisley. — M. Cornevin fait une communication au sujet de la vaccination qu'il vient d'opérer sur certains animaux, au moyen de la ricine, extrait du ricin, ce qui permet de nourrir les animaux ainsi vaccinés, avec des tourteaux de ricin. — M. Delore présente une étude sur le canal de Jonage au point de vue de l'hygiène de Lyon. Les travaux de ce canal présentent un grand intérêt, car son exécution aura des conséquences heureuses pour la santé des Lyonnais. On peut obtenir l'électricité de deux manières : 1° par une chute d'eau ; 2° par la combustion du charbon ; mais ce dernier mode présente tous les inconvénients qui résultent déjà de la fumée des usines dans les grandes villes, ou dans un voisinage trop rapproché ; or, ces inconvénients disparaîtront avec l'emploi de l'électricité, pour l'éclairage ou pour le fonctionnement de quelques ateliers industriels.

Séance du 18 mai 1897. — Présidence de M. Beaune. — Au sujet de la communication faite dans la dernière séance, par M. Delore, MM. Bonnel, Locard et Cornevin font remarquer que, soit à Lyon,

Digitized by Google

soit dans d'autres villes, il existe déjà des usines produisant la force électrique en servant au fonctionnement de diverses industries. — M. l'abbé Chevalier présente une notice bio-bibliographique sur M. le chanoine Albanès, mort récemment à Marseille. — L'Académie vote la somme de 100 francs pour l'érection du buste de M. Raulin. — M Vachez donne lecture d'une notice sur M. Honoré Pallias, décédé le 5 septembre 1896, en léguant à l'Académie une somme de 20.000 francs, dont les revenus seront employés, tous les deux ans, à couronner un ouvrage manuscrit, historique ou littéraire. M. Honoré Pallias était né à la Grave (Hautes-Alpes), le 13 juin 1833. Après avoir fait ses études classiques au Lycée de Lyon, il débutait dans la carrière des lettres, à l'âge de vingt ans seulement, en publiant dans la *Revue du Lyonnais*, une étude de géographie historique, pleine d'érudition, qui fut suivie bientôt après de plusieurs autres travaux, presque tous relatifs au Dauphiné, dont l'histoire lui était familière. Indépendamment du legs fait à l'Académie, M. Honoré Pallias a aussi fait diverses libéralités en faveur de plusieurs établissements de bienfaisance et des Sociétés savantes des provinces voisines, auxquelles il appartenait comme membre titulaire ou correspondant.

Séance du 26 mai 1897. — Présidence de M. M. Beaune. — Hommage fait à l'Académie : 1° *Lyon-Salon*, par M. Bleton ; 2° *La croyance au surnaturel*, par Mlle Anzoletti, traduit par Mme Vismara ; 3° *Biographies Uzétiennes*, par M. Artozoul. — M. Bonnel fait connaître que de nouvelles recherches faites dans les procès-verbaux de la Compagnie lui ont appris, que dans la séance du 25 mars 1845, l'Académie conféra le titre de membre associé au P. Lacordaire, et que le 31 mars de la même année un banquet lui fut offert dans la salle même des séances de l'Académie. Ainsi se trouve confirmé le récit fait par le P. Lacordaire dans une lettre écrite par lui à Mme Swetchine, le 6 avril suivant. — M. Ollier place de nouveau sous les yeux des membres de l'Académie plusieurs radiographies prises sur des opérés, auxquels il avait extirpé des portions d'os assez volumineuses. Puis il traite, d'une manière générale, la question de la régénération osseuse, que l'on ne pouvait démontrer autrefois qu'au moyen d'une autopsie, en faisant connaître les résultats merveilleux qu'il avait obtenus chez deux jeunes filles atteintes d'ostéo-myélite, et dont l'une avait subi l'ablation d'un fragment d'os de 28 centimètres de longueur, et l'autre celle d'un fragment de 22 centimètres.

Digitized by Google

SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE LYON. — *Séance du 14 avril 1897*, — Présidence de M. Félix Desvernay. — Hommage fait à la Société par M. Maurice Richard : *Poésies et poèmes*. M. Ernest Cuaz lit un travail sur l'emplacement du théâtre des Célestins et les origines de ce quartier. — M. Tricou communique une notice sur les deux Layolle, organistes à Lyon.

Séance du 28 avril 1897. — Présidence de M. Félix Desvernay. — M. Poidebard offre à la Compagnie sa notice sur Théodore Camus. — Sont nommés membres titulaires : M. Fleury Vindry, sur un rapport présenté par M. Poidebard, M. l'abbé Bauron, sur un rapport de M. Beauverie, M. l'abbé Peyrieux, sur un rapport de M. Grand, et M. Beyssac sur un rapport de M. l'abbé Martin. — M. Tricou termine la lecture de sa notice sur les deux Layolle, organistes à Lyon.

Séance du 14 mai 1897. — Présidence de M. Félix Desvernay. — M. Léon Mayet donne lecture d'un article intitulé : *Le bon Français*. — M. Giriat lit un travail sur le quartier des Brotteaux. — M. Paul Richard communique une étude sur le culte de saint Clair à Lyon. — M. Emmanuel Vingtrinier termine la séance par une notice intitulée : *Les voyageurs à Lyon*.

Séance du 26 mai 1897. — Présidence de M. Félix Desvernay. — M. Borin-Fournet est élu membre titulaire, sur un rapport présenté par M. le docteur Arthaud. — M. Fleury Vindry lit un travail intitulé : *Palmyre*. — M. Félix Desvernay donne lecture d'une série de poésies de M. Maurice Richard intitulée : *A travers la Sévélie*.

Digitized by Google

Chronique de Juin 1897

13 juin. — Mort de M. Jean-Etienne Beauverie, officier d'Académie, ancien chef de division à la Préfecture du Rhône et ancien présiden de la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon, décédé à Poncins (Loire), dans sa 65e année. M. Beauverie était un poète délicat et plein d'élévation. La plupart de ses œuvres ont été publiées soit dans les Mémoires de la Société littéraire, soit dans la *Revue du Lyonnais*. Mais le principal recueil de ses poésies a paru, en 1889, sous le titre de : *Poèmes bibliques et évangéliques*.

Digitized by Google

TABLE

DU

VINGT-TROISIÈME VOLUME

HISTOIRE DE LYON ET DE SES ENVIRONS

Pages.

E. Pariset. — Entrée des Souverains à Lyon de 1496 à 1896 5, 97, 189, 297, 368

Félix Desvernay. — Documents pour servir à l'histoire des Célestins de Lyon..... 158

Prajoux. — Etat des biens et revenus de l'abbaye de l'Ile-Barbe en 1730..... 490

Chronique du mois..... 55, 187, 264, 351, 443, 512

ARCHÉOLOGIE

Adrien Lafon. — Amphithéâtre de Fourvière..... 353, 445

J.-B. Martin. — Chronique d'archéologie et d'histoire..... 497

HISTOIRE GÉNÉRALE

L. Charvériat. — Un procès de lèse-majesté en Allemagne, au XVIIe siècle..... 77, 171, 239

Digitized by Google

BIOGRAPHIE ET NÉCROLOGIE

Pages

S. de la Chapelle. — Généalogie de Chinard, sculpteur..... 229
A. Vachez. — Nécrologie. M. Alexandre de Lagrevol..... 252
A. Vachez. — Nécrologie. M. Léon Roux..... 338

BEAUX-ARTS

S. de la Chapelle. — Catalogue des œuvres de Chinard, sculpteur.. ..... 37 141
Natalis Rondot. — Les peintres sur verre à Lyon, du XIVe au siècle..... 265
Henri Jouin. — Souvenir du Congrès des Sociétés des Beaux-Arts à Paris..... 345

LITTÉRATURE ET CORRESPONDANCE

H. Hignard. — Lettres de l'Ecole Normale (1838-1841) 53, 208, 322, 393 470

POÉSIES

J. Berger. — Souvenir d'un pensum. — L'épousée..... ... 87
Pierre de Bouchaud. — Les Mères..... 183
Louis Bonnel. — Le Bazar de la Charité..... 437

BIBLIOGRAPHIE

A. Bleton. — La croix des chanoines, comtes de Lyon, par l'abbé Sachet..... 89
Poncin. — Les atômes et hypothèses dans la géométrie, par J.-F. Bonnel..... 184
Un Bibliophile. — A propos d'un livre nouveau..... 257
H. Mollière. — Les Mirages, par P. de Bouchaud..... 345

Digitized by Google

Pages.

Léon Galle. — Les livres lyonnais de la bibliothèque du baron Pichon 413

SOCIÉTÉS SAVANTES

Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts. — 92, 261, 347, 440, 511

Société Littéraire, Historique et Archéologique. — 440

PLANCHES DE LA REVUE

Vitrail de la cathédrale de Lyon (XIIIe siècle) 266

Fragment d'un vitrail de la cathédrale de Lyon. Commencement du XVIe siècle 267

Fragment de vitrail de la cathédrale de Lyon. Commencement du XVIe siècle 277

Plan des ruines de l'amphithéâtre de Lugdunum et des propriétés avoisinantes, planches I et II 353

Voûte allant jusqu'au Podium 360

Vue de l'entrée de l'amphithéâtre 361

Huit frontispices gravés sur bois des livres lyonnais de la bibliothèque du baron Pichon ..... 421 et suiv.

Vue d'un secteur de l'amphithéâtre 452

Voûte de l'amphithéâtre allant jusqu'au Podium 460

L'Administrateur-Gérant, MOUGIN-RUSAND.

Typog. MOUGIN-RUSAND. — Lyon

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
GRADUATE LIBRARY

DATE DUE

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 01412 6653

Digitized by Google

Digitized by Google